

université lumière – lyon 2  
École Doctorale de Sciences Humaines et Sociales  
Thèse de Doctorat  
en Sciences Économiques (Analyse et Histoire Économiques des Institutions et des Organisations)

# L'entrepreneur dans la tradition autrichienne

Présentée et soutenue publiquement par  
**Christel VIVEL**  
le 10 mai 2004



# Table des matières

Remerciements . .	1
Résumé : .	3
Epigraphe .	7
Introduction . .	9
<b>Section 1. Qu'entendons-nous par « tradition autrichienne » ? . .</b>	<b>12</b>
<b>Section 2. Les différentes générations de la tradition autrichienne .</b>	<b>15</b>
2.1. Les économistes autrichiens qui fondèrent cette tradition : Menger, Böhm-Bawerk et Wieser .	16
2.2. Schumpeter et les économistes « néo-autrichiens » .	18
2.3. Les économistes de la « tradition autrichienne contemporaine » . .	21
<b>Section 3. Qu'est ce que l'analyse et la théorie de l'entrepreneur ? .</b>	<b>24</b>
3.1. Qu'entend-on par « entrepreneur », « figure d'entrepreneur », « fonction entrepreneuriale », et « activité entrepreneuriale » ? .	24
3.2. De l'analyse à la théorie de l'activité entrepreneuriale. .	27
3.3. Une approche critique de l'apport de la tradition autrichienne à l'analyse de l'entrepreneur . .	27
<b>Partie 1. Aux origines de la théorie autrichienne : émergence d'un intérêt pour l'activité entrepreneuriale .</b>	<b>31</b>
<b>Introduction . .</b>	<b>31</b>
<b>Chapitre 1. Pour une autre lecture de l'œuvre de Carl Menger .</b>	<b>34</b>
Introduction .	34
Section 1. Richesse et complexité de l'œuvre de Menger . .	35
Section 2. Originalité de l'approche mengerienne . .	49
Conclusion . .	61
<b>Chapitre 2. Entrepreneur, capital et pouvoir : l'apport de Böhm-Bawerk et Wieser .</b>	<b>61</b>
Introduction .	62
Section 1. L'apport de Böhm-Bawerk à l'analyse de l'entrepreneur .	63
Section 2. L'apport de Wieser à l'analyse de l'entrepreneur .	71

<b>Partie 2. Constitution d'une théorie de l'activité entrepreneuriale « autrichienne » : l'apport de Schumpeter et des néo-autrichiens .</b>	<b>91</b>
<b>Introduction . .</b>	<b>91</b>
<b>Chapitre 1. L'entrepreneur-innovateur de Schumpeter : prolongement ou rupture de la tradition autrichienne ? .</b>	<b>92</b>
Introduction . .	92
Section 1. La place de la théorie de l'entrepreneur de Schumpeter au sein de la tradition autrichienne .	94
Section 2. Une approche non strictement économique de l'entrepreneur . .	100
<b>Chapitre 2. Processus de marché et activité entrepreneuriale : l'apport des néo-autrichiens .</b>	<b>123</b>
Introduction . .	124
Section 1. Dispersion de la connaissance, incertitude, action humaine et entrepreneur : l'apport du débat sur la possibilité d'un calcul économique rationnel en régime socialiste . .	127
Section 2. Vers une théorie du processus de marché : la nature et le rôle de l'action entrepreneuriale . .	144
Section 3. Ordre spontané, catallactique et liberté : une justification libérale .	163
Conclusion . .	170
<b>Partie 3. La tradition autrichienne contemporaine : une théorie de l'activité entrepreneuriale au service du processus de marché entre « équilibre » et « chaos » . .</b>	<b>173</b>
<b>Introduction . .</b>	<b>173</b>
<b>Chapitre 1. La théorie de l'entrepreneur kirznerienne : « la défense d'une voie médiane autrichienne »<sup>335</sup> . .</b>	<b>174</b>
Introduction . .	175
Section 1. La théorie de l'entrepreneur « pur » : vigilance et découverte entrepreneuriales . .	178
Section 2. L'entrepreneur dans la dynamique : créativité, ignorance et équilibre .	199
Conclusion . .	214
<b>Chapitre 2. Le subjectivisme radical et la vision kaléidoscopique de Lachmann .</b>	<b>215</b>
Introduction . .	216
Section 1. Temps, incertitude et ignorance : connaissances et anticipations dans la théorie de l'entrepreneur .	217

<sup>335</sup> Cette expression au départ formulée par R. Garrison (1982, p. 131) a été ensuite adoptée par Kirzner (1992, p. 3).

Section 2. Processus de marché, entrepreneurs et institutions . .	230
Conclusion . .	247
<b>Conclusion générale .</b>	<b>249</b>
<b>Annexes . .</b>	<b>255</b>
Annexe 1. L'évolution du niveau des contributions scientifiques et de la réputation de l'école autrichienne .	255
Annexe 2. Le processus d'apprentissage selon Kirzner . .	257
<b>Bibliographie . .</b>	<b>259</b>



## Remerciements

Je tiens à remercier Jean-Pierre Potier pour avoir accepté la direction de cette thèse, m'avoir soutenu et conseillé. Sa sagesse, son expérience et sa patience m'ont en effet permis de poursuivre mes recherches et d'évoluer tout au long de l'élaboration de cette thèse.

Le centre Auguste et Léon Walras m'a très parfaitement accueilli et soutenu tout au long de ces cinq années. De nombreuses personnes au sein de l'équipe de traduction des *Essais de Karl Polanyi* (M. Cangiani, J. Maucourant éditeurs, à paraître au Seuil en 2005) m'ont aidées pour préciser la signification d'un certain nombre de concepts. Je dois remercier tout particulièrement Yuri Biondi, Olivier Brette, Laurence Collaud, Victor Vieira Da Silva ; enfin, Jérôme Maucourant pour ses conseils avisés, ses relectures et les encouragements prodigués.

Cyrille Ferraton, David Gindis, Clément Levallois ont lu et critiqués les différents textes antérieurs qui m'ont permis de corriger et d'améliorer de nombreux points.

Anne Deshors, Anne-Laure Vivel ont prêté leur concours afin d'améliorer la forme de cette thèse.

Ce travail n'aurait pas vu le jour sans le soutien indéfectible de ma famille qui m'a offert la possibilité de travailler dans des conditions enviables et m'a supportée tout au long de ce travail. Que soient remerciées ma sœur et ma mère pour leur joie de vivre et leur soutien dans les moments les plus difficiles.

Ces quelques mots de reconnaissance pour tous ceux qui m'ont écouté et aidé tout au long de ces années. Je veux leur rendre hommage, qu'ils sachent qu'il m'est dommage de ne pouvoir le faire par la voix.





## Résumé :

Cherchant à situer la tradition autrichienne par rapport au programme de recherches de l'économie dominante, les commentateurs soulignent que la spécificité de la tradition autrichienne se fonde sur l'importance accordée à l'activité entrepreneuriale. M. Blaug (1998), M. Casson (1982b), R. Hébert et A. Link (1982) ou encore, dans une perspective différente, D. Harper (1996) ont affirmé que l'entrepreneur a disparu de la théorie économique dominante à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, à « *quelques rares exceptions près* »<sup>1</sup>. L'économie dominante s'intéresse alors davantage aux phénomènes d'équilibre et de production, ne laissant au mieux qu'un rôle marginal aux agents du changement<sup>2</sup>. Malgré tout, durant toute cette période de « *traversée du désert* » pour l'analyse de l'activité entrepreneuriale, la tradition autrichienne<sup>3</sup> s'était sérieusement penchée sur le sujet. Ainsi que le note M. Rizzo (2002, pp. 8-9), l'évolution contemporaine de la tradition autrichienne a été marquée par le développement de la théorie de l'activité entrepreneuriale de Kirzner. Aucune mention n'est cependant faite concernant la manière dont le thème de l'entrepreneur est apparu et s'est développé au sein de cette tradition. Aussi, notre approche se propose de souligner la manière dont la tradition autrichienne traite de l'entrepreneur.

Trois générations sont distinguées : les fondateurs (C. Menger, E. von Böhm-Bawerk et F. von Wieser), J. A. Schumpeter et les néo-autrichiens (F. A. Hayek et L. von Mises) et enfin, la tradition autrichienne contemporaine (I. M. Kirzner, L. Lachmann). Chaque génération apporte une pierre à l'édifice d'une théorie de l'activité entrepreneuriale. La vision de C. Menger, E. von Böhm-Bawerk et F. von Wieser met l'accent sur la dimension sociologique, historique et économique de l'activité entrepreneuriale alors que leurs successeurs tendent à se concentrer sur la seule dimension économique. L. von Mises et F. A. Hayek placent l'activité entrepreneuriale au cœur de leur représentation du processus de marché permettant à la tradition contemporaine de développer sur cette base une typologie des différents types d'activités exercées par l'entrepreneur.

Toutefois, l'interprétation de chacune vis-à-vis des générations précédentes peut différer. Nous montrerons ainsi que la lecture de l'œuvre de Menger et de Wieser faite aujourd'hui par la tradition autrichienne est directement influencée par la vision des « *néo-autrichiens* » et s'éloigne ainsi d'autant des écrits originaux des fondateurs de la tradition<sup>4</sup>. Si toute lecture est toujours une interprétation au travers d'un prisme particulier, nous souhaitons montrer que la tradition autrichienne contemporaine n'a pas conscience d'avoir pris certaines libertés vis-à-vis des écrits des économistes fondateurs de la tradition autrichienne. Autrement dit, nous

<sup>1</sup> Il nous paraît nécessaire de préciser que ces « *exceptions* » constituent cependant des apports fondamentaux dans l'histoire de l'analyse de l'activité entrepreneuriale. Dans cette perspective, il semble que ces commentateurs laissent peut-être un peu vite de côté l'apport au sein de l'économie dominante d'auteurs tels que L. Walras, V. Pareto ou A. Marshall mais aussi plus tard de F. Knight.

<sup>2</sup> H. Barreto (1989, pp. 47-68) souligne ainsi que la théorie microéconomique, alors qu'elle s'intéressait initialement au rôle de l'entrepreneur, laisse peu à peu ce sujet tomber dans l'oubli à partir des années 1930. Pour une analyse de la manière dont évolue l'analyse entrepreneuriale au sein de la théorie microéconomique, le lecteur se reportera à l'ouvrage de H. Barreto (1989) dans lequel celui-ci examine par exemple l'apport de L. Walras, F. Edgeworth, A. Marshall et, dans une autre perspective, M. Dobb.

<sup>3</sup>

montrons que l'analyse de l'activité entrepreneuriale pourrait encore être poussée plus avant en reconnaissant l'importance de la dimension sociologique et historique de celle-ci. Nous ne nions pas toutefois l'apport essentiel des « *néo-autrichiens* » à l'analyse de l'activité entrepreneuriale, ni celui de la tradition autrichienne contemporaine qui a produit une véritable théorie de l'activité entrepreneuriale.

Finalement, notre lecture de l'apport de la tradition autrichienne à l'analyse de l'activité entrepreneuriale est essentiellement critique. Nous ne nous contentons pas de critiquer les auteurs de la tradition autrichienne en nous fondant sur les seuls arguments développés par les différents auteurs qui composent cette tradition. Nous nous appuyons en effet sur les travaux et les critiques d'économistes contemporains des différents auteurs pour mettre en évidence un certain nombre de limites à leur analyse de l'activité entrepreneuriale, ce qui nous amènera à une lecture « *synchronique de type structural* »<sup>5</sup> au sens de P. Dockès et J. M. Servet (1992, p. 352).

Notre travail se décompose en trois grandes parties, chacune d'elles renvoyant à une génération particulière de la tradition autrichienne selon le découpage que nous avons explicité plus haut. Chaque partie se découpe en deux chapitres.

La première partie de ce travail est ainsi consacrée à l'émergence d'un intérêt pour l'activité entrepreneuriale chez les fondateurs de la tradition autrichienne. Nous examinons ainsi dans un premier chapitre l'apport de Menger à l'analyse de la nature et du rôle de l'entrepreneur. Menger en effet ne parle pas explicitement de fonction économique, mais présente différents « *agents du processus de production* ». Il ébauche même quelques pistes concernant la manière dont le rôle de l'activité entrepreneuriale a évolué avec le développement du capitalisme, reconnaissant par-là la possibilité que l'action de l'entrepreneur ne soit pas spécifique au système de l'échange marchand.

Une approche similaire est présentée par Wieser dans la mesure où celui-ci met l'accent sur les différentes formes entrepreneuriales rencontrées dans l'histoire du capitalisme. Pour Wieser, l'entrepreneur est le « *chef [führer]* » économique au même titre que le chef militaire celui de l'armée. Cette idée selon laquelle l'exercice de l'action entrepreneuriale est étroitement lié au pouvoir est d'ailleurs présente chez Böhm-Bawerk pour qui pourtant l'activité entrepreneuriale est attachée à la possession du capital. Wieser met ainsi davantage l'accent sur la spécificité de l'activité entrepreneuriale et propose une approche « *sociologique* » de l'activité entrepreneuriale au travers de sa typologie des formes entrepreneuriales.

Cette vision originale des fondateurs de la tradition autrichienne sera développée par Schumpeter. Nous verrons en effet dans le premier chapitre de la seconde partie que Schumpeter reste fidèle à l'esprit initié par les fondateurs de la tradition autrichienne en ce qui concerne la nature et le rôle de l'activité entrepreneuriale, alors même qu'il s'inspire de L. Walras pour définir sa propre théorie du fonctionnement de l'économie. Schumpeter parvient ainsi à conserver l'idée selon laquelle la fonction entrepreneuriale est liée à l'exercice du « *pouvoir de direction [leadership]* », ce qui lui permet de présenter une analyse des types d'entrepreneurs qui se seraient historiquement succédés, mais aussi de considérer la possibilité de l'existence d'une fonction entrepreneuriale au sein d'une économie socialiste.

Alors que Schumpeter suit la perspective des fondateurs, les « *néo-autrichiens* » Mises et

---

<sup>4</sup> Nous verrons ainsi qu'avec Hayek la seconde édition des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* de Menger n'est que rarement évoquée. Plus encore, la traduction anglaise de la première édition de cet ouvrage ne permet pas de rendre compte de l'essence de la pensée de Menger. Nous renvoyons le lecteur à la première partie de ce travail pour plus de détails.

<sup>5</sup> P. Dockès et J.M. Servet (1992, p. 352) qualifient de lecture « *synchronique de type structural* » une lecture qui « *privilégie la relation entre les textes contemporains* ».

---

Hayek proposent ainsi une conception du marché non plus comme un état des choses mais comme un processus. En ce sens, ils se détachent des enseignements des fondateurs de la tradition et se consacrent désormais uniquement à l'étude du fonctionnement de l'économie de marché. Ils négligent ainsi l'aspect sociologique et historique de l'activité entrepreneuriale ébauchée par leurs prédécesseurs.

Enfin, la troisième partie de notre travail met l'accent sur la théorie de l'activité entrepreneuriale présentée par les économistes de la tradition autrichienne contemporaine. Nous montrerons que Kirzner ne parvient pas à prendre en compte toute la complexité de l'activité entrepreneuriale du fait qu'il tente de fonder une voie médiane entre l'approche dominante centrée sur l'équilibre et l'approche « *subjectiviste radicale* » de Lachmann qui affirme qu'il est impossible de déterminer l'issue des processus de marché.

Parallèlement, Lachmann souligne la pluralité des processus de marché et des formes prises par l'activité entrepreneuriale et met l'accent sur la nature créatrice de l'activité entrepreneuriale, renouant ainsi avec la définition schumpetérienne de l'activité entrepreneuriale. Plus encore, l'approche de Lachmann parce qu'elle admet la possibilité que l'activité entrepreneuriale puisse se développer de manières différentes selon le contexte institutionnel considéré, renoue avec l'idée présente chez les fondateurs de la tradition autrichienne selon laquelle l'activité entrepreneuriale comprend des aspects non strictement marchands.



## Epigraphe

***« Avec l'audace, on peut tout entreprendre, on ne peut pas tout faire » Napoléon Bonaparte***



---

# Introduction

Dans son ouvrage consacré à la migration de la tradition autrichienne, K. Vaughn (1994, p. X) affirme qu'« **il n'existe pas d'« économie autrichienne » au sens d'une économie parfaitement articulée et clairement distincte du paradigme néoclassique** ». Elle ajoute toutefois quelques lignes plus loin : « **au mieux, l'économie autrichienne contient les balbutiements d'une révolution qui pourrait en fait établir un nouveau paradigme, mais ces idées et leurs implications sont encore en phase de constitution [are still in flux]** ». Toutefois, tous les commentateurs, quelle que soit leur position vis-à-vis de celle-ci, s'accordent pour faire de l'œuvre de Menger l'origine de cette tradition. Ainsi, P. Salin (2000, p. 15) souligne-t-il que Menger « **a le plus contribué à la mise en place rigoureuse de ce fondement subjectiviste de la science économique** », ce qu'il appelle « **le libéralisme humaniste** <sup>6</sup> » fondamentalement « **scientifique** », « **réaliste et moral, en ce sens qu'est moral ce qui est conforme à la nature de l'homme** » <sup>7</sup> (2000, p. 41). De son côté, K. Vaughn <sup>8</sup> (1994, p. 12) écrit : « **les autrichiens modernes de toute tendance font unanimement remonter leurs origines aux écrits de Carl Menger (1840-1921), et en particulier à ses Principes d'Economie Politique** ».

<sup>6</sup> Le « *libéralisme humaniste* » que nous pourrions aussi qualifier de « *bon libéralisme* » s'oppose au « *mauvais libéralisme* » que P. Salin appelle « *libéralisme instrumental ou utilitariste* » et pour lequel le libéralisme n'est justifié que dans la mesure où il permet d'atteindre des objectifs jugés de manière arbitraire comme désirables (2000, p. 41).

<sup>7</sup> Nous laissons au lecteur le soin de juger de la pertinence de tels propos. Nous nous contentons pour notre part de souligner la manière dont Menger et son œuvre sont employés pour légitimer l'argumentation de l'auteur.

S. Gloria-Palermo (1999a, p. 3) s'est intéressée à la manière dont la tradition autrichienne a intégré cet « *héritage mengerien* ». Elle fait ainsi le choix de mettre en évidence les points communs plutôt que la spécificité des différents auteurs appartenant à cette tradition. Ces auteurs sont ainsi présentés comme ayant non seulement revendiqué mais surtout développé cet « *héritage* ».

Dans le même temps, cherchant à situer la tradition autrichienne par rapport au programme de recherches de l'économie dominante, les commentateurs soulignent que la spécificité de la tradition autrichienne se fonde sur l'importance accordée à l'activité entrepreneuriale. Ainsi que le note M. Rizzo (2002, pp. 8-9), l'évolution contemporaine de la tradition autrichienne a été marquée par le développement de la théorie de l'activité entrepreneuriale de Kirzner. Il apparaît cependant qu'aucune mention n'est réellement faite de la manière dont le thème de l'entrepreneur est apparu et s'est développé au sein de cette tradition. K. Vaughn (1994, p. 2) affirme que « **les autrichiens écrivent sur le rôle de l'activité entrepreneuriale dans les marchés concurrentiels** », mais elle ne se penche en fait sur le sujet qu'au détour des travaux de Mises et Hayek concernant la nature et le rôle de la concurrence, ou bien lors de l'examen des travaux de Kirzner et Lachmann auxquels elle adjoint ceux de Schumpeter. À la lecture de cet ouvrage, Schumpeter apparaît comme un acteur important de l'analyse de l'activité entrepreneuriale dans la tradition autrichienne. Pourtant, aucune autre allusion n'est faite à cet auteur en dehors de ce sujet. Est-ce à dire que Schumpeter, qui n'appartient pas à la tradition autrichienne<sup>9</sup> selon K. Vaughn (1994), s'en rapproche de par son intérêt pour l'activité entrepreneuriale ? La place de Schumpeter au sein de la tradition autrichienne nous a paru ainsi constituer une question importante dans la construction d'une théorie de l'activité entrepreneuriale.

Plus intéressés par la « *théorie de la firme* »<sup>10</sup>, d'autres économistes ont travaillé sur le thème de l'« *entreprise autrichienne* ». Nous pensons ainsi plus particulièrement aux travaux de F. Sautet<sup>11</sup> et D. Harper<sup>12</sup>. Ceux-ci utilisent les travaux de Kirzner et Lachmann concernant l'activité entrepreneuriale mais n'évoquent pas davantage l'origine de cet intérêt. Certes, une filiation est dessinée entre Mises et Hayek, puis Kirzner et

<sup>8</sup> K. Vaughn a écrit un ouvrage sur la migration de la tradition autrichienne intitulé *Austrian Economics in America, The Migration of a Tradition*. Elle est en outre professeur à l'université Georges Mason où elle fut à la tête du département d'économie de 1982 à 1989.

<sup>9</sup> Nous aurons l'occasion de revenir plus loin dans ce travail sur les liens unissant Schumpeter à la tradition autrichienne. Kirzner fait explicitement référence aux travaux de Schumpeter, même si c'est pour les critiquer. Nous renvoyons le lecteur à la partie 3, chapitre 1 de notre travail et plus particulièrement à la sous section 1.1.1., intitulée « *La vigilance entrepreneuriale* ». Parallèlement, Lachmann revendique explicitement l'influence de Schumpeter. Plus récemment, P. J. Boettke (2002a, p. 343) reconnaît l'appartenance de Schumpeter à la tradition autrichienne.

<sup>10</sup> L'intérêt des économistes contemporains de tradition autrichienne pour la théorie de la firme est lié aux travaux de R. Coase et d'O. Williamson.

<sup>11</sup> F. Sautet a publié en 2000 *An entrepreneurial theory of the firm* qui, comme son nom l'indique, tente de construire une théorie entrepreneuriale de la firme en s'inspirant de la tradition autrichienne.



Lachmann. Bien qu'à des degrés divers et de manières différentes, Mises et Hayek se sont en effet intéressés au débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel au sein d'une économie socialiste et ont fait le choix de défendre une conception du marché excluant l'intervention de l'État dans le fonctionnement du marché. Parallèlement, Kirzner et Lachmann ont mis l'accent sur le fait que le marché est un processus de découverte où l'entrepreneur joue un rôle essentiel, même s'ils ne sont pas d'accord sur l'issue d'un tel processus. Il nous semble dès lors légitime de nous interroger sur la linéarité d'une telle filiation. N'existe-t-il pas au sein de la tradition autrichienne des ruptures ou des points de désaccord dans la manière d'envisager l'activité de l'entrepreneur ?

Kirzner est à notre connaissance le seul, dans son ouvrage de 1979<sup>13</sup>, à tenter de réaliser une synthèse de la manière dont est né l'intérêt pour l'activité entrepreneuriale au sein de la tradition autrichienne. Mais là encore, nos attentes se trouvent déçues, puisque l'analyse menée par Kirzner se rapproche davantage d'un travail de légitimation. Ce dernier cherche en effet à justifier son intérêt pour l'activité entrepreneuriale en soulignant l'héritage légué par les générations précédentes de la tradition autrichienne. Kirzner (1979, p. XI) écrit ainsi : **« les idées présentées dans ces articles se sont cristallisées dans la plupart des discussions et des idées soutenues au sein de la tradition autrichienne moderne – cette ligne du raisonnement économique qui remonte à Böhm-Bawerk et, en particulier, à Menger, et qui est représenté à notre époque par les voix solitaires et courageuses de Mises et d'Hayek. Il incombera à d'autres historiens et philosophes d'expliquer pourquoi cette tradition qui s'est révélée tellement sensible et perspicace [au problème de l'activité entrepreneuriale au sein du processus de marché], a été presque complètement engloutie [submerged] durant les décennies qui suivirent la Seconde Guerre Mondiale avant de jouir de son actuel remarquable, mais modeste, renaissance ».**

Face à ce sentiment d'insatisfaction laissé par nos lectures concernant l'histoire de l'activité entrepreneuriale et l'histoire de la tradition autrichienne, il nous est apparu nécessaire de nous interroger sur la manière dont la tradition autrichienne traite de l'entrepreneur. Nous aurons ainsi l'occasion de revenir dans cette introduction sur les contours de la tradition autrichienne, mais aussi de faire le point sur l'ambiguïté linguistique liée au terme d'« *entrepreneur* ». Nous serons ainsi amenés à définir notre problématique et la méthodologie employée dans ce travail.

<sup>12</sup> D. Harper est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Entrepreneurship and the market process : An Enquiry into the Growth of Knowledge*. Il est directeur des études du programme M. A. (équivalent à la maîtrise) depuis 2001 et directeur d'un programme de recherches sur les conditions institutionnelles de l'activité entrepreneuriale à l'université de New York. Du côté des européens, des travaux similaires ont été entrepris par N. Foss, P. Garrouste et P. Dulbecco.

<sup>13</sup> Notons que cet ouvrage est en fait un recueil d'articles. Toutefois, Kirzner (1979, p. IX) revendique la légitimité d'un tel recueil dans le fait que tous ces articles traitent du « *rôle de l'activité entrepreneuriale dans les processus de marché* ». P. Boettke (2002a, p. 353), s'intéressant à la manière dont les économistes de tradition autrichienne utilisent l'histoire de la pensée économique, souligne que les travaux de Kirzner n'ont pas le même biais que les travaux de M. Rothbard lequel « *ignore des éléments clefs dans l'œuvre des premiers économistes* » et fait preuve d'une « *connotation idéologique* » (2002a, p. 352).

## Section 1. Qu'entendons-nous par « tradition autrichienne » ?

Selon Mises (1969, p. 54), ce n'est qu'à la fin des années 1880 que l'on parle d'« école autrichienne ». Cette expression était alors péjorative puisque originellement employée par les économistes allemands pour désigner leurs opposants dans la querelle des méthodes<sup>14</sup>. Il semble en outre que la naissance d'une véritable « école autrichienne » ait été souhaitée par les économistes qui s'en revendiquèrent par la suite. Parmi les archives Menger aujourd'hui au Japon, une lettre au *Kulturministerium*<sup>15</sup> et datée du 19 mars 1903 semble attester de la volonté commune des économistes et du ministère impérial autrichiens de créer une école concurrente à « l'école historique allemande »<sup>16</sup>. Cette lettre prouve ainsi que la tradition autrichienne a constitué une institution aux deux sens du terme. Elle constitua un lieu institutionnel où était enseignée la « théorie autrichienne » au sein de l'université de Vienne. Mais la tradition autrichienne a aussi constitué une véritable institution dans le sens où elle était reconnue comme telle par ses opposants au sein de l'école historique, mais aussi par ses partisans qui se trouvaient hors des frontières autrichiennes. Nous préférons quant à nous l'expression de « tradition autrichienne » à celle d'« école autrichienne ». Il est en effet difficile de considérer les économistes contemporains comme de véritables élèves de Menger, Böhm-Bawerk ou Wieser. L'influence des fondateurs de la tradition est réelle, mais suffisamment indirecte, ainsi que nous le verrons par la suite, pour jeter un doute sur l'emploi du terme d'« école ». De plus, les économistes de la tradition autrichienne contemporaine ne se considèrent pas toujours comme appartenant à une « école ». Ils se désignent en effet plus généralement comme les adhérents de l'« économie autrichienne »<sup>17</sup> plutôt que de l'« école autrichienne ».

Cette tradition peut en outre se définir comme rassemblant des économistes à l'origine de nationalité autrichienne<sup>18</sup>. Nous entendons ainsi par « tradition autrichienne » un groupe d'économistes qui se réclament de l'héritage de Menger et défendent en général les mêmes principes.

<sup>14</sup> Voir à ce propos Mises (1969, p.40) et Kirzner (1987).

<sup>15</sup> Voir G. Campagnolo (2002).

<sup>16</sup> Nous pensons ici plus précisément à la première école historique allemande dont les principaux représentants sont K. Knies et W. Roscher. Cependant, les relations entre la tradition autrichienne et l'école historique allemande étaient loin de se résumer à une simple opposition de principe comme pourrait le laisser croire la querelle du *Methodenstreit* qui opposa G. Schmoller et Menger et au cours de laquelle il semble que naquit la détermination autrichienne de fonder sa propre école. Nous aurons l'occasion de voir que ces relations sont beaucoup plus complexes qu'il n'y paraît.

<sup>17</sup> Certains comme D. Harper (1996) parlent de programme de recherches autrichien. Nous laissons cependant la responsabilité de cette expression à son auteur. Notre objet n'est pas en effet de discuter de la progressivité d'un tel programme de recherches.

La force et l'essence de cette tradition ont été résumées par F. Machlup (1981, pp. 39-40) en six points sur lesquels ses représentants se retrouvent avec plus ou moins de force. Cette représentation a ensuite été reprise une première fois par Kirzner en 1987 puis commentée une nouvelle fois en 2001. Nous reprenons ci-dessous la présentation de F. Machlup (1981, pp. 39-40) :

- L'« *individualisme méthodologique* », entendu comme principe selon lequel tous les phénomènes économiques et sociaux peuvent s'expliquer en référence aux actions des individus pris séparément.
- Le « *subjectivisme méthodologique* », à savoir le fait que toutes les actions des individus ne peuvent se comprendre en dehors des croyances, des connaissances, des perceptions et des anticipations qui leurs sont propres.
- Le « *marginalisme* » selon lequel « toutes les décisions économiques, les valeurs, les coûts, les revenus, la productivité, etc., sont déterminés par le poids de la dernière unité, ou lot, ajouté ou soustrait du total ».
- La prise en compte des « goûts ou des préférences »<sup>19</sup>. Machlup veut ainsi souligner le fait que, pour la tradition autrichienne, l'« évaluation subjective (utilité) des biens et des services détermine la demande de ces biens et services » ; autrement dit, que les « consommateurs ont une influence sur les prix de marché ».
- Les « coûts d'opportunités (tout d'abord appelé loi de Wieser) ». Ce principe repose sur l'idée que « les coûts sur lesquels se fondent les producteurs ou tout autre acteur économique pour réaliser un calcul reflètent les opportunités les plus importantes qui ont dû être sacrifiées par l'emploi de services productifs dans un objectif particulier ».
- L'importance accordée à la « structure temporelle de la consommation et de la production ».

À cette liste, F. Machlup (1981, pp. 40-41) ajoute deux<sup>20</sup> principes qui sont « *très controversés* » au sein de la tradition autrichienne :

- La « *souveraineté du consommateur* » constitue selon F. Machlup (1981, p. 40) : « un objectif important, qui ne peut être atteint qu'en évitant toute interférence

<sup>18</sup> Il serait peut-être plus juste de parler de nationalité austro-hongroise puisque les frontières de l'Empire austro-hongrois sont plus larges que celles de l'Autriche d'après 1918. La tradition s'est en outre étendue au-delà des frontières autrichiennes du fait de la réputation grandissante de Wieser et Böhm-Bawerk mais aussi de celle de Mises et d'Hayek.

<sup>19</sup> Notons que Kirzner (1987 et 2001) désigne ce principe comme « *le principe d'utilité* ».

<sup>20</sup> Nous renvoyons à l'article de F. Machlup (1981) et P. Boettke (2002b) pour plus de détails. P. Boettke affirme quant à lui que les principes sur lesquels reposent la tradition autrichienne sont presque tous acceptés par l'économie dominante de l'époque. Il en conclut que pour F. Machlup la spécificité de la tradition autrichienne reposerait sur les deux derniers principes que nous venons d'énoncer. Se pose ainsi la question de la spécificité de la tradition autrichienne par rapport à l'économie dominante. P. Boettke (2002b) conclut dans son article que cette spécificité se construit après la Seconde Guerre Mondiale au travers du développement des deux principes supplémentaires distingués par Kirzner (2001) et étudiés plus loin. Notons enfin que F. Machlup ne développe pas plus avant ces deux derniers principes. Ainsi, F. Machlup n'explique pas ce qui différencie les principes d/ qui concerne la subjectivité des préférences et des goûts individuels et f/ qui a trait à la souveraineté du consommateur.

gouvernementale avec les marchés et toute restriction à la liberté des vendeurs et des acheteurs de suivre leur propre jugement concernant les quantités, les qualités et les prix des biens et services ».

- L'« *individualisme politique* », défini comme le fait que la liberté politique est étroitement liée à la liberté économique.

Cette liste permet ainsi d'établir les frontières de la tradition autrichienne. Soulignons que l'originalité de cette tradition ne réside pas dans ces différents principes pris séparément mais bien dans la manière dont ceux-ci sont agencés les uns par rapport aux autres pour constituer un tout cohérent désigné sous l'expression de « *théorie économique autrichienne* ».

De nouveaux principes seront ajoutés par Kirzner (2001) pour tenir compte de l'apport des « *néo-autrichiens* »<sup>21</sup>. Les principes énoncés précédemment restent cependant pertinents pour qualifier les différentes « *générations* » de cette tradition.

- « *Le marché comme processus de découverte* ». Cette idée mise en évidence par les économistes « *néo-autrichiens* » n'est pas présente chez la première génération de la tradition autrichienne, ces économistes s'attachent en effet davantage à décrire les différentes structures de marché. Ce n'est qu'avec les « *néo-autrichiens* » qu'est intégrée l'idée que le marché est un processus en constante évolution, marqué par des changements continus.
- « *Le choix en contexte d'incertitude sans limite* [open ended uncertainty] ». Ce type d'incertitude est aussi nommé « *incertitude radicale* [radical uncertainty] », « *ignorance partielle* [partial ignorance] » ou encore « *incertitude structurelle* » comme le note R. Langlois (1994, p. 120). Il se distingue de l'incertitude prise en compte par la théorie néoclassique<sup>22</sup>, laquelle présuppose que les agents économiques aient une connaissance certaine de l'ensemble des états du monde. Ce type d'incertitude est désigné par R. Langlois (1994, p. 118) comme une « *incertitude paramétrique* ». Le « *risque* » défini comme « *incertitude probabilisable* », c'est-à-dire une situation où il est possible d'allouer une probabilité à la survenance d'un événement appartient à ce type d'incertitude.

Toutefois, il n'est pas toujours possible de faire l'inventaire de tous les états du monde possibles avec certitude. Il demeure donc une incertitude concernant la structure du monde qui n'est pas prise en compte par la théorie néoclassique et qui renvoie à

<sup>21</sup> Selon Kirzner (2001) cette définition de l'incertitude permet ainsi à Schumpeter, Kirzner ou Lachmann de considérer que l'entrepreneur parce qu'il introduit la nouveauté sur le marché modifie la structure du monde et tente de faire face à l'incertitude qui entoure en se laissant guider par son intuition pour Schumpeter, sa « *vérité* » « *économie néo-autrichienne* ».

<sup>22</sup> R. Langlois fait ainsi explicitement référence à la définition de l'incertitude donnée par K. Arrow (1974, p. 36) selon laquelle « *incertitude veut dire que nous disposons d'une description complète du monde que nous croyions absolument vraie* » et où « *chaque état de la nature est une description complète à tous les égards* ». Dès lors, l'incertitude au sens défini par l'économie dominante « *tient à notre ignorance de l'état qui se réalise* ».

[alertness] » pour Kirzner ou son « *jugement* » pour Shackle. Nous ne sommes donc pas très loin de la définition de F. Knight (1921, p. 20), pour qui le terme « *risque* » renvoie à « *une incertitude mesurable* » alors que le terme « *incertitude* » correspond à des « *situations où l'incertitude ne peut pas être mesurée* ». Cette incertitude est appelée « *vraie incertitude* [true uncertainty] ». Ainsi, F. Knight (1921, p. 233) considère que « **le meilleur exemple de l'incertitude réside dans l'exercice du jugement ou la formation de ces opinions concernant le cours futur des événements et non la connaissance scientifique, qui guident en fait la plupart de nos comportements** ». Cette « *proximité* » de pensée entre F. Knight et les autrichiens n'est pas étonnante puisque celui-ci fut très proche des fondateurs de la tradition autrichienne<sup>23</sup>. Sa théorie du profit fait d'ailleurs référence à de nombreuses reprises aux travaux de Menger et Wieser<sup>24</sup>.

La distinction de générations au sein de la tradition autrichienne a été réalisée par Hayek (1968a, pp. 460-461) lequel distingue en effet quatre générations au sein de cette tradition : la première génération serait constituée par les travaux de Menger ; la seconde génération comprendrait ceux de Wieser et de Böhm-Bawerk ; puis la troisième génération apparue durant la décennie précédant la Première Guerre Mondiale se composerait des étudiants et, plus largement, des participants aux séminaires de Wieser et Böhm-Bawerk<sup>25</sup> ; et enfin, la quatrième serait apparue dans les années 1920 avec entre autres les travaux de G. Haberler, F. Machlup, O. Morgenstern et P. N. Rosenstein-Rodan. Nous proposerons quant à nous un découpage générationnel différent de celui proposé par Hayek, comme nous le verrons dans la section suivante.

## Section 2. Les différentes générations de la tradition autrichienne

Nous distinguerons dans ce travail trois générations d'économistes composant la tradition autrichienne. Nous entendons par « *génération* » un ensemble d'individus ayant suivis les enseignements de la génération antérieure, qu'ils aient suivis directement ses cours ou simplement pris connaissance de ses travaux et s'en soient inspirés. Chaque génération adopte donc les idées de la génération précédente. Toutefois, l'interprétation de chacune vis-à-vis des générations précédentes peut différer. Nous montrerons ainsi que la lecture

<sup>23</sup> En effet, l'intérêt de F. Knight pour l'activité et le profit entrepreneurial est généralement considéré comme lié à sa sympathie pour la tradition autrichienne. Toutefois, dans les années 1930, F. Knight se lance dans une controverse avec Hayek en critiquant la théorie du capital de Böhm-Bawerk. Pour un compte rendu de cette controverse nous renvoyons le lecteur à l'article de N. Kaldor (1937) par exemple.

<sup>24</sup> Il est d'ailleurs significatif que F. Knight (1921) ne cite pas Böhm-Bawerk.

<sup>25</sup> Cette génération comprendrait ainsi les travaux de Mises et d'Hayek mais aussi de H. Mayer, continuateur de la pensée de Wieser. Mais il faudrait aussi prendre en compte N. Boukharine et Schumpeter du fait de l'influence exercée sur eux par Böhm-Bawerk.

de l'œuvre de Menger et de Wieser faite aujourd'hui par la tradition autrichienne est directement influencée par la vision des « *néo-autrichiens* » et s'éloigne ainsi d'autant des écrits originaux des fondateurs de la tradition <sup>26</sup>. Si toute lecture est toujours une interprétation au travers d'un prisme particulier, nous souhaitons montrer que la tradition autrichienne contemporaine n'a pas conscience d'avoir pris certaines libertés vis-à-vis des écrits des économistes fondateurs de la tradition autrichienne.

### 2.1. Les économistes autrichiens qui fondèrent cette tradition : Menger, Böhm-Bawerk et Wieser

---

Contrairement à Hayek (1968a) qui considère Menger comme le seul fondateur de la tradition autrichienne, nous préférons l'interprétation proposée par Schumpeter (1954c, pp. 134-135) : nous parlerons ainsi de co-fondation. Ce n'est en effet qu'avec la publication des premières œuvres de Böhm-Bawerk et de Wieser que les idées de Menger connurent un véritable rayonnement international <sup>27</sup>.

Loin d'être de simples disciples de Menger, Böhm-Bawerk (1851-1914) et Wieser (1851-1926) sont de véritables « *co-fondateurs* » de la tradition autrichienne comme le notent encore S. Boehm (1985) et Kirzner (1987). Ni l'un ni l'autre n'ont en effet suivi les cours de Menger <sup>28</sup> : ils ont terminé leurs études à l'université de Vienne bien avant que celui-ci n'y entre comme « *Privatdozent* ». Leur connaissance de Menger ne pouvait ainsi provenir que de l'étude des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*. Wieser et Böhm-Bawerk ont certes été influencés par Menger, mais ils ont eux-mêmes trouvé d'autres inspirations. Ils ont été très largement influencé par l'école historique allemande.

Böhm-Bawerk et Wieser ont en effet réalisé après leurs études universitaires un tour d'Europe des « *principaux centres de l'historicisme à Heidelberg, à Leipzig, à Iéna, sous la direction de Knies, de Roscher, d'Hildebrand* » comme le souligne M. Roche-Agussol (1930a, p. 1057). Il était d'usage alors pour les étudiants ayant fini leurs études de droit et désirant poursuivre leur carrière en économie dans l'enseignement supérieur, d'étudier dans les universités allemandes. Lors de leur passage au séminaire de K. Knies à Heidelberg, ils discutent des idées de Menger <sup>29</sup>.

De son passage en Allemagne, Wieser a conservé des liens avec les économistes

<sup>26</sup> Nous verrons ainsi qu'avec Hayek la seconde édition des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* de Menger n'est que rarement évoquée. Plus encore, la traduction anglaise de la première édition de cet ouvrage ne permet pas de rendre compte de l'essence de la pensée de Menger. Nous renvoyons le lecteur à la première partie de ce travail pour plus de détails.

<sup>27</sup> La première traduction anglaise des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* de Menger date de 1934 alors même que *The positive theory of capital* de Böhm-Bawerk était publiée dès 1888 et le *Natural Value* de Wieser l'était dès 1893.

<sup>28</sup> Certains commentateurs vont même jusqu'à dire que Wieser et Böhm-Bawerk furent les « *élèves* » de Menger du fait de l'invitation qu'ils reçurent de fréquenter sa bibliothèque personnelle !

<sup>29</sup> A cette occasion, Wieser présente une contribution ayant trait à la notion de coût, plus connue sous l'expression de « *loi de Wieser* » qui lui permet de se faire connaître (Wieser 1876).

allemands, notamment avec M. Weber qui lui permet de publier dans le premier volume de son *Grundriss der Sozialökonomik* en 1914. Cet aspect de l'œuvre de Wieser sera très largement dévalorisé par les économistes « *néo-autrichiens* ». Wieser considère en effet que la théorie économique peut expliquer comment l'économie socialiste fonctionne, alors que les « *néo-autrichiens* » refusent de croire qu'il soit possible d'expliquer le fonctionnement d'une économie socialiste en se fondant sur un calcul économique rationnel. Hayek ou Mises, défenseurs de la propriété privée des moyens de production et du système concurrentiel, ne peuvent qu'éprouver un certain malaise face à cet ouvrage de Wieser, *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft*<sup>30</sup>, d'où la place secondaire qui lui est dévolue par les économistes de tradition autrichienne contemporaine<sup>31</sup>.

De plus, Böhm-Bawerk et Wieser ont largement contribué à former et donc influencé les étudiants viennois et plus largement l'ensemble des participants à leurs séminaires. Wieser, tout d'abord, occupe une place importante au sein de la faculté de droit succédant à la chaire<sup>32</sup> de Menger après son départ en retraite en 1903. L'influence de Wieser s'étend aussi hors des murs de l'université : son salon reçoit, en effet, la visite de nombreux chercheurs mais aussi d'importantes personnalités faisant de celui-ci « *un des centres de la vie culturelle de Bohême* » dans la parfaite tradition viennoise, selon Hayek (1926, p. 117). Böhm-Bawerk anime pour sa part un séminaire auquel de nombreux chercheurs étrangers participent. Cette période d'avant la Première Guerre Mondiale a ainsi été décrite par Hayek (1968a, p. 461) comme « *la période de la plus grande renommée de l'école autrichienne* ». Leurs séminaires ont été suivis non seulement par les étudiants de l'université, tels que Schumpeter ou Mises, mais aussi par certains membres de la bureaucratie impériale et des austro-marxistes<sup>33</sup>, comme O. Bauer et K. Renner.

Nous montrerons qu'une lecture de l'œuvre de Menger qui prend en considération à la fois les notes prises par Menger pour la seconde édition des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, la seconde édition de 1923 constituée par son fils, Karl Menger, ainsi que les derniers articles écrits par Carl Menger avant sa mort, est nécessaire. Cette lecture permet de faire apparaître une interprétation fondamentalement différente de celle des économistes des générations suivantes grâce auxquelles l'œuvre de Menger a été diffusée. Elle se rapproche en ce sens de l'œuvre de Wieser, en particulier de sa *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft*, qui est généralement considérée par Hayek (1968a, p. 460) comme en marge du reste des travaux de la tradition autrichienne.

<sup>30</sup> Une traduction française pourrait être *Théorie de l'économie sociale*. Le titre de la traduction anglaise est quant à lui *Social Economics*.

<sup>31</sup> Il nous faut noter que très peu d'auteurs intéressés par la tradition autrichienne se penchent sur l'œuvre de Wieser. Parmi les quelques exceptions nous pouvons citer E. Streissler ou R. B. Ekelund Jr.

<sup>32</sup> Wieser occupe ce poste jusqu'en 1926.

<sup>33</sup> Pour une analyse de l'austro-marxisme nous renvoyons le lecteur à L. Kolakowski (1976, p. 281-351). Nous reviendrons pour notre part sur les liens unissant O. Bauer, Schumpeter et Mises dans la seconde partie de ce travail.

## 2.2. Schumpeter et les économistes « néo-autrichiens »

---

Nous désignerons sous l'expression d'économistes « *néo-autrichiens* » la seconde génération de cette tradition dont les deux principaux représentants sont Mises et Hayek. Leurs travaux ont permis de jeter les bases de ce qui deviendra la théorie du processus de marché<sup>34</sup>. Ils ont ainsi introduit l'idée du marché comme processus et mis en évidence le rôle clef de l'entrepreneur. Cette conception particulière du marché est en effet absente des travaux de la première génération de la tradition autrichienne, même si le temps et le changement constituent des éléments importants de leurs analyses. Ensuite, Mises et Hayek ont contribué au développement de la tradition autrichienne au travers de leurs activités d'enseignement, mais surtout grâce aux séminaires qu'ils ont organisés et à la réputation grandissante de leurs travaux.

Dans le même temps, Schumpeter est resté très proche de la pensée des fondateurs de la tradition autrichienne, même s'il s'en sépare sur certains points pour se rapprocher des travaux de Walras. Il conserve ainsi une analyse à la fois économique, sociologique et historique telle que celles que Wieser et dans une moindre mesure Menger, ont présenté. Schumpeter propose ainsi une théorie de l'activité entrepreneuriale où l'entrepreneur est en possession du « *pouvoir économique* », selon l'expression de Wieser. L'entrepreneur est en outre un acteur particulier de l'histoire du capitalisme, sujet qui intéresse beaucoup Menger et Wieser dans la mesure où il leur permet de comprendre comment apparaissent et évoluent les différentes structures de marché. Du fait de la proximité de son analyse avec celle des fondateurs de cette tradition, nous avons choisi de considérer l'apport de cet auteur sur le même plan que celui des « néo-autrichiens », Mises et Hayek, dont il se sépare notamment en ce qui concerne la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel au sein d'une économie socialiste.

Mises et Hayek rompent avec le type d'analyse développé par Menger, Wieser et Schumpeter. Ils se concentrent sur la seule théorie économique, mettant de côté les apports de la sociologie ou de l'histoire<sup>35</sup> à la compréhension des phénomènes de marché qui les occupent.

La génération de Mises et Hayek connut tout d'abord une grande renommée grâce à leurs travaux concernant la théorie du cycle et du capital. Kirzner (2001b) montre ainsi que de 1920 à 1940 la réputation de la tradition autrichienne croît de manière régulière pour décliner ensuite très rapidement, alors même que le niveau des contributions scientifiques augmente<sup>36</sup>. Leur réputation atteint alors un « *seuil critique* » où, de l'aveu de ses représentants<sup>37</sup>, il était devenu embarrassant de dire que l'on appartenait à cette tradition.

<sup>34</sup> Ainsi, Kirzner (2001b) note par exemple que F. Machlup qui consacre deux ouvrages à la concurrence n'a jamais introduit l'idée que la concurrence est un processus de découverte, voir *supra*.

<sup>35</sup> Lorsque ces auteurs utilisent l'histoire ou la sociologie ce n'est qu'à titre d'illustration. Ils ne proposent pas une analyse sociologique ou historique des phénomènes marchands. Les derniers travaux d'Hayek qui ont plus traits à la philosophie politique qu'à la seule théorie économique pourraient cependant constituer une exception.



Notre analyse de la contribution des « *néo-autrichiens* » à l'analyse de l'activité entrepreneuriale considère que le débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel au sein d'une économie socialiste constitue un point d'inflexion pour le développement de la tradition autrichienne. En effet, c'est au cours de ce débat qu'apparaissent en effet les thèmes qui seront ensuite repris par la tradition autrichienne contemporaine : le processus de marché concurrentiel, le rôle crucial de l'entrepreneur dans ce processus, le statut de la notion d'équilibre ainsi que le rôle des « *institutions* ». Aussi, suite à l'« *arrêt* » du débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel au sein d'une économie socialiste s'ouvre une période de « *traversée du désert* » pour la tradition autrichienne. En outre, du fait de la demande croissante d'intervention de l'État au sein de l'économie les discours anti-interventionnistes comme ceux des « *néo-autrichiens* » sont mis entre parenthèses. Aussi paradoxalement observe-t-on une chute de la réputation de la tradition autrichienne alors même que croît le volume de leurs contributions scientifiques<sup>38</sup>. Selon Kirzner (2001b), ce phénomène s'explique par le fait que les économistes « *néo-autrichiens* » n'avaient pas conscience de leur spécificité par rapport à l'économie dominante et n'étaient donc pas capables de prouver la valeur de leur apport à l'analyse économique.

La perspective de ces auteurs se détache de celle de la première génération en ce qu'ils rejettent, avec plus ou moins de force, l'intervention de l'État au sein du processus de marché. La plupart de leurs travaux économiques sont ainsi au service de la lutte contre l'interventionnisme. Dès les années 1920, Mises (1920, p. 27) souligne la nécessité de laisser les membres de la société agir librement, en toute indépendance. Cet argument prend la forme chez Hayek (1960a ; 1966 ; 1968b ; 1979b) de la supériorité de l'ordre de marché en matière de diffusion de la connaissance, ce qui lui permet d'affirmer qu'il n'existe pas de meilleure manière de coordonner l'action des divers participants au marché que le processus de découverte des prix. Chez Schumpeter, la concurrence ne donne pas lieu au rejet des politiques interventionnistes. L'idée que la concurrence prend du temps, qui donne naissance à une conception de la concurrence comme processus dynamique, est cependant clairement énoncée par Schumpeter. La concurrence tient ainsi une place importante au sein de l'analyse de Schumpeter. Celui-ci met en évidence le lien existant entre l'activité entrepreneuriale et le monopole.

Une autre caractéristique de cette génération de la tradition autrichienne est son émigration dès les années 1930. Schumpeter s'installe définitivement aux États-Unis en 1932. Mises part d'abord pour Genève (1934), puis New York (1940) tandis qu'Hayek

<sup>36</sup> Nous renvoyons le lecteur au schéma dessiné par Kirzner que nous reproduisons en annexe 1. Ce schéma propose une représentation de l'évolution du niveau des contributions scientifiques et de la réputation de la tradition autrichienne de son origine à nos jours. Nous nous intéressons plus particulièrement ici à la charnière entre la période B (1920-1940), C (1940-1950) et D (1950-1970) de ce schéma.

<sup>37</sup> Kirzner, qui débuta sa thèse en 1954 sous la direction de Mises, affirme lui-même qu'il est parvenu à obtenir son diplôme en dépit et non grâce à son appartenance à cette tradition. Il fut d'ailleurs l'assistant de Mises à l'université de New York. La thèse de Kirzner a été publiée sous le titre *The Economic Point of View* en 1969.

<sup>38</sup> Le point J du schéma correspond ainsi au point de décollage des travaux de Mises et Hayek.

séjourne en premier lieu à la *London School of Economics* (1932), puis à Chicago (1952), pour finalement revenir s'installer en Europe à Fribourg, brièvement tout d'abord (1962), puis définitivement (1977). Toutefois, simple coïncidence ou non, dans les années 1970 naît un regain d'intérêt<sup>39</sup> pour la théorie autrichienne avec l'attribution à Hayek, conjointement avec G. Myrdal, du prix Nobel d'économie (1974).

Le « *moment clef* » de l'histoire de la tradition autrichienne n'est autre que le débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste. Ce débat a en effet permis de fonder la perspective de Mises et Hayek, mais a aussi constitué un tournant pour la tradition autrichienne, dans la mesure où il a établi une distance entre la première et la seconde génération de la tradition autrichienne. Plus encore, à cette époque, les économistes « *néo-autrichiens* » choisissent d'orienter leurs travaux sur les seuls aspects marchands de l'analyse économique et de défendre le « *fonctionnement libre du marché* ». Il est donc essentiel de revenir sur les circonstances dans lesquelles cette orientation a été prise. Le débat sur le calcul économique socialiste est en outre utile pour comprendre comment l'œuvre de Schumpeter, pourtant si proche de celle des économistes de la première génération de la tradition autrichienne, a pu être rejetée par les « *néo-autrichiens* » et pourquoi Schumpeter (1942) s'est lui-même détaché des enseignements des économistes autrichiens pour prendre une autre direction. Nous considérons en effet que l'analyse de Schumpeter concernant l'entrepreneur se situe au carrefour de la position des « *néo-autrichiens* » et de la position des fondateurs de la tradition autrichienne. Schumpeter s'intéresse à la fois aux différents types d'activité entrepreneuriale qui se sont historiquement succédés, mais aux conséquences de cette activité sur les relations sociales de l'entrepreneur. Autrement dit, Schumpeter mène à la fois une analyse historique et sociologique de l'activité entrepreneuriale qui s'apparente davantage aux travaux de Wieser et, dans une moindre mesure de Menger, et l'éloigne des « *néo-autrichiens* ». De plus, nous montrerons que la théorie de l'entrepreneur de Schumpeter fait partie intégrante de cette tradition dans la mesure où elle a non seulement inspiré les économistes de « *tradition autrichienne* », mais où le rapport à la théorie de Schumpeter permet de classer ces économistes en deux « *tendances* » distinctes. La « *tendance* » de la tradition autrichienne, dont Lachmann est le principal représentant avec Shackle, se rapproche en effet des enseignements de Schumpeter, Wieser et Menger, dans la mesure où elle laisse une place pour l'étude des aspects non marchands de l'activité entrepreneuriale. En effet, nous verrons que Lachmann, au

<sup>39</sup> K. Vaughn (1994) et Kirzner (1987 et 2001) s'accordent pour situer le moment de la « *renaissance de l'économie autrichienne* [the revival of Austrian Economics] » au milieu des années 1970 du fait de l'obtention du prix Nobel par Hayek et de la tenue des conférences de Bellagio en 1973 et de South Royalton en 1974 ; ces dernières sont publiées dans E. Dolan (1976). Ce constat est partagé par N. Chamilall (2000, p. 54) qui s'intéresse à « *la genèse du label autrichien* ». Telle n'est cependant pas la vision de J. Salerno (2002b). Celui-ci insiste sur le fait que seuls les travaux de M. Rothbard ont permis un renouveau de la pensée autrichienne. Notons en outre que pour J. Salerno la seule « *tendance* » au sein de la tradition autrichienne qui vaille d'être suivie est celle de M. Rothbard dans la mesure où elle seule permet de suivre les enseignements de Mises. J. Salerno se montre ainsi très critique vis-à-vis de Kirzner qui se considère pourtant lui-même comme un descendant fidèle de Mises. Il écrit ainsi : « *nous pourrions dire : jusqu'aux années 1970, il n'y avait pas d'école autrichienne moderne. Il y avait seulement Murray Rothbard* » (2002b, p. 118). Notons que J. Salerno est professeur au sein de l'école de commerce Lubin de l'université de Pace située à New York.

contraire de Kirzner, renoue avec une perspective plus large de l'économie permettant d'intégrer l'apport des autres sciences sociales afin de mieux comprendre la nature et le rôle de l'activité entrepreneuriale.

### 2.3. Les économistes de la « tradition autrichienne contemporaine »

Nous utilisons l'expression de « *tradition autrichienne contemporaine* » pour désigner les élèves de Mises et Hayek dont les plus connus sont M. Rothbard et Kirzner. Ces auteurs sont essentiellement américains et s'unissent autour des principes précédemment évoqués. Trois « *tendances* » peuvent être distinguées. Ainsi nous suivons la définition de K. Vaughn (1994) et S. Gloria-Palermo (1999a). On trouvera plus rarement dans la littérature l'expression d'« *école austro-américaine* » pour caractériser les travaux de cette génération de la tradition autrichienne.

Nous préférons employer le terme de « *tendance* » plutôt que celui de « *courant* » dans la mesure où les frontières entre chacune d'elles sont assez floues. En effet, les auteurs qui appartiennent à chacune de ces tendances peuvent se séparer sur certains points, comme l'hypothèse d'une tendance à l'équilibre et se retrouver sur d'autres points, comme leur position en matière de politique économique. Ainsi, Kirzner et Lachmann s'opposent-ils en ce qui concerne l'issue du processus de marché. Toutefois, ils s'accordent tous les deux sur le fait qu'une intervention de l'État pour fixer certains prix est nuisible au bon fonctionnement du processus de marché.

La première « *tendance* » comprend d'anciens étudiants et fervents admirateurs de l'œuvre de Mises qui se sont réunis autour de M. Rothbard au sein de la tendance libertarienne<sup>40</sup>. Nous ne ferons qu'évoquer les travaux de M. Rothbard en matière d'histoire de la pensée économique notamment. L'œuvre de M. Rothbard en effet, si elle évoque parfois l'entrepreneur, ne fait que reprendre ou commenter l'analyse de Mises et de Kirzner. L'objectif de M. Rothbard<sup>41</sup> n'est pas en effet de comprendre le fonctionnement de l'économie, mais d'expliquer comment parvenir à une « *société libre* ».

La seconde « *tendance* » rassemble les partisans d'Hayek, lesquels s'intéressent à la notion d'ordre spontané et plus largement à la théorie du processus de marché. Les principaux représentants de cette tendance sont P. Boettke, S. Ioannides et N. Foss<sup>42</sup>.

<sup>40</sup> Se définissent comme libertariens des auteurs pour qui « *seule la coopération volontaire entre les individus – et non la coercition étatique – devrait servir de fondement aux relations sociales et économiques* » et qui « *défendent l'égalité formelle de tous sur le plan légal, mais se soucient peu des inégalités entre riches et pauvres, qui sont inévitables et qu'on ne peut réduire qu'en empiétant sur la liberté et en réduisant la prospérité globale* » (M. Masse, 1999, p. 1).

<sup>41</sup> Pour un survol de l'œuvre de M. Rothbard et sa place au sein de l'école autrichienne, nous renvoyons le lecteur à J. Salerno (2002b).

<sup>42</sup> Notons que R. Langlois participe du même mouvement, même si sa position est sans doute plus proche de celle de la nouvelle économie institutionnelle que de la tradition autrichienne contemporaine. Nous entendons par « *nouvelle économie institutionnelle* » les économistes qui développent l'analyse de R. Coase et O. Williamson, plus particulièrement en ce qui concerne l'analyse de la firme.

La théorie de l'entrepreneur développée par Kirzner appartient à cette tendance, même si elle s'inspire plus largement de la pensée de Mises. L'analyse de Kirzner met en évidence en effet l'existence d'une tendance à la coordination des actions individuelles ou tendance à l'« *équilibre* » au sens d'Hayek. Le processus de marché est ainsi décrit comme tendant vers un état de parfaite coordination qui ne sera toutefois jamais atteint du fait des changements incessants qui caractérisent ce processus.

Enfin, la dernière « *tendance* » regroupe les descendants de Lachmann qui fut l'élève de Hayek à la *London School of Economics*, professeur à l'université de Johannesburg et l'un des principaux conférenciers du séminaire d'été de l'université de New York. Cette « *tendance* » se retrouve autour de la question de l'incertitude « *radicale* », d'où l'expression « *subjectivisme radical* »<sup>43</sup> utilisée pour la désigner. Les principaux représentants de cette tendance sont G. O'Driscoll<sup>44</sup>, M. Rizzo, P. Lewin et R. Ebeling. Les travaux de ces auteurs ont pour caractéristique de mettre l'accent sur le fait que l'issue du processus de marché est indéterminée. Plus encore, Lachmann explique qu'il existe plusieurs processus de marché et différentes formes d'activités entrepreneuriales. Notons que notre travail se limitera à l'examen de la pensée de Kirzner et de Lachmann, même si nous aurons l'occasion d'évoquer les commentaires et analyses développés par l'ensemble de ces auteurs qui furent bien souvent leurs élèves.

La tradition autrichienne contemporaine se caractérise par son assise institutionnelle : les économistes autrichiens se retrouvent au sein de fondations ou d'instituts financés sur des fonds privés<sup>45</sup>, dont le but est de rassembler les défenseurs de et de promouvoir la « *société libre* »<sup>46</sup>. L'une des premières institutions de ce type fut fondée en 1946 par Mises<sup>47</sup> et L. Read<sup>48</sup> afin de réunir des étudiants, des intellectuels, des universitaires et, plus largement, toute personne intéressée par la défense « *d'une société libre* ». Cette institution est la *Foundation for Economic Education* (FEE) laquelle constitue encore

<sup>43</sup> S. Littlechild (1986, p. 29) caractérise le « *subjectivisme radical* » comme mettant en évidence « *l'imagination requise pour créer les alternatives aux décisions qui sont prises, et donc l'inévitable incertitude associée au résultat de ces décisions* ».

<sup>44</sup> G. O'Driscoll est aujourd'hui directeur du *Center for International Trade and Economics* (Centre [de recherches] sur les économies et les échanges internationaux) de l'*Heritage Foundation*, laquelle se décrit elle-même comme « *un institut de recherches et d'éducation, une « think tank » et « une organisation de recherches sur les politiques publiques* ».

<sup>45</sup> Ce fonctionnement de la diffusion et de l'organisation de la pensée autrichienne est né avec Mises qui, même à Vienne, s'appuyait sur des institutions extra-universitaires pour organiser des séminaires. Ce type d'activités fait ainsi écho aux célèbres « *salons viennois* » qu'organisaient les économistes de la première génération et où étaient reçus des hommes d'affaires et des hommes politiques. L'Empire habsbourgeois disparu, des instituts et fondations privés ont pris le relais.

<sup>46</sup> Si le terme de « *société libre* » semble discutable, il est intéressant ici de rappeler la définition de cette expression dont se porte garante la *Foundation for Economic Education* (FEE), dont Mises fut l'un des directeurs. Selon les statuts de cette fondation la société libre repose sur : « *la liberté individuelle, la propriété privée, un État limité (limited government) et le libre échange (free trade)* ». Quiconque a déjà participé à l'un de leur « *séminaire* » a pu se rendre compte que toute analyse économique doit avoir pour objectif de défendre le libre fonctionnement du marché et la liberté d'action de ses participants.

<sup>48</sup> Il fut directeur général de la chambre de commerce de Los Angeles et un farouche opposant aux idées socialistes.

aujourd'hui l'un des principaux points de réunion et de diffusion de l'idée de « *société libre* ».

Bien d'autres instituts<sup>49</sup> de ce type regroupent ces auteurs comme le *Mises Institute*<sup>50</sup>, le *Menger Institute*<sup>51</sup>, l'*Institute for Human Studies*<sup>52</sup> ou le *Center for Market Process*<sup>53</sup> pour ne citer que les plus connus. Ces auteurs se retrouvent en outre dans certaines universités américaines privées ou publiques comme l'université d'Auburn, l'université George Mason<sup>54</sup> ou l'université de New York<sup>55</sup> où ils développent des programmes « *autrichiens* ». Ainsi, l'université privée de New York propose un programme d'économie autrichienne<sup>56</sup>, organise des séminaires tout au long de l'année universitaire, dont le séminaire d'été qui accueille des étudiants américains et étrangers. Parmi les instituts et centres dévoués à la pensée autrichienne<sup>57</sup>, le plus célèbre est sans doute le *Ludwig von Mises Institute*, rattaché à l'université d'Auburn, fondé par M. Rothbard et aujourd'hui

<sup>47</sup> Mises avait fait grande impression avec ses articles, parus dans les années 1942-1943, auprès du patronat américain, et en particulier auprès des principaux représentants de la *National Association of Manufacturers* (NAM). Ceci lui permit d'entrer en contact dès 1943 avec L. Read qui, fort impressionné par ses idées, décida de faire de celui-ci l'un des principaux membres de sa *Fondation for Economic Education* (FEE) dont les locaux sont encore aujourd'hui situés à Irvington.

<sup>49</sup> La présentation que nous faisons ici du réseau d'influence autrichienne ne vise pas à l'exhaustivité. De nombreuses revues, maisons d'édition ou centres de recherches ne sont pas cités ici. Nous dressons un rapide panorama de ce réseau dans la mesure où il nous permet de comprendre l'enracinement et l'environnement institutionnel de la tradition autrichienne. Pour une analyse plus complète des réseaux d'influence « *austral-américains* » se reporter à M. Douérin (2002).

<sup>50</sup> Rattaché à l'université d'Auburn située en Alabama. Pour une description de cet institut, voir par exemple l'article paru dans *Le Monde* du 07/10/2003 sous le titre « *De Vienne à Auburn, l'école libertarienne mène une lutte farouche contre l'État* ».

<sup>51</sup> Il s'agit d'une organisation fondée par R. L. Bary, président de la « *National Internet Radio* ». Cet institut a pour vocation de promouvoir la recherche et la compréhension de l'économie auprès du public.

<sup>52</sup> Cet « *institut pour les études humaines* » succéda au *Volker Fund* comme sponsor des activités autrichiennes. Voir à ce propos la présentation critique qu'en fait J. Salerno (2002b).

<sup>53</sup> Ce centre de recherches est rattaché à l'université George Mason. Notons que depuis quelques années le *Center for Market Process* a été rebaptisé *James M. Buchanan Center for Political Economy*.

<sup>54</sup> Les principaux représentants de cette université ne sont autres que P. Boettke et K. Vaughn pour ce qui est des représentants de la tradition autrichienne proprement dite. Notons que J. Buchanan fait aussi partie de l'université. J. Buchanan est un sympathisant de la tradition autrichienne mais n'appartient pas à ses représentants car il est lui-même critique des positions autrichiennes et s'intéresse davantage aux politiques de choix public.

<sup>55</sup> L'université en question n'est pas l'université de Columbia mais se décrit elle-même comme « *une université privée dans le service public* [A private university in the public service] ».

<sup>56</sup> La responsabilité de ce programme revient à M. Rizzo, I. M. Kirzner, D. Harper, et quelques professeurs associés : P. Boettke (Manhattan College), W. Butos (Trinity College), Y. B. Choi (ST. John University), S. Ikeda (SUNY, Purchase), J. Salerno (Pace University).

dirigé par L. H. Rockwell Jr. Cet institut se veut un centre de recherches et d'enseignement du libéralisme classique et de la tradition autrichienne qui travaille dans la tradition de Mises et de M. Rothbard et s'est engagé dans la « *défense de l'économie de marché, la propriété privée et des relations internationales pacifiques* ». Il édite un certain nombre d'ouvrages et de revues autrichiennes<sup>58</sup>. Le *Hayek Center* s'intéresse à l'œuvre d'Hayek, sa diffusion et son développement et s'inscrit dans une démarche en terme d'histoire de la pensée économique. La *Mont Pèlerin Society*, enfin, a été fondée autour d'Hayek après la Seconde Guerre Mondiale. Ses membres, bien que ne partageant pas toujours les mêmes points de vue, « *perçoivent les dangers de l'expansion du gouvernement, non seulement sous la forme de l'État Providence, mais au travers du pouvoir des syndicats, des monopoles industriels et dans la menace de l'inflation* »<sup>59</sup>.

## Section 3. Qu'est ce que l'analyse et la théorie de l'entrepreneur ?

Notre approche se propose donc de donner une lecture particulière de la manière dont la tradition autrichienne traite de l'entrepreneur. Ainsi, il nous faut tout d'abord préciser ce que nous entendons par « *théorie de l'entrepreneur* ». Nous serons ainsi amenés à proposer une typologie des formes prises par l'analyse de l'entrepreneur au sein de la tradition autrichienne.

### 3.1. Qu'entend-on par « entrepreneur », « figure d'entrepreneur », « fonction entrepreneuriale », et « activité entrepreneuriale » ?

---

Le terme « *entrepreneur* » est généralement utilisé dans la littérature économique pour désigner des objets très différents. Il renvoie ainsi à un personnage, un individu particulier mais aussi à une fonction. Lorsqu'il désigne une fonction économique, il est parfois très difficile de discerner la spécificité de celle-ci par rapport aux autres fonctions économiques. Le terme « *entrepreneur* » est donc un terme à la signification ambiguë

<sup>57</sup> L'intérêt croissant pour les idées autrichiennes a conduit un certain nombre d'universitaires intéressés par le développement de la pensée autrichienne à créer la *Society of Development of Austrian Economics* (SDAE), véritable association de chercheurs et universitaires contribuant au développement de l'« *économie autrichienne* » et dont la première présidente fut K. Vaughn.

<sup>58</sup> Parmi les principales revues autrichiennes nous pouvons citer : *The Free Market* qui s'intéresse à la scène politique d'un point de vue libéral classique ; *The Austrian Economics Newsletter* qui réalise un certain nombre d'interviews de personnages académiques clefs pour la tradition ; *The Mises Review* qui fait un compte rendu des nouveaux ouvrages parus ; *The Quarterly Journal of Austrian Economics* qui succède à la *Review of Austrian Economics* axée sur le développement de la recherche ; le *Journal of Libertarian Studies* spécialisé dans l'étude des questions de théorie et de politique économique ainsi que de leurs applications ; enfin, le *Mises Memo* qui couvre les problèmes juridiques et relate les conférences et publications de l'Institut von Mises.

<sup>59</sup> Cette citation est extraite des statuts de la Société du Mont Pèlerin.

comme le note M. Péron (2003, pp. 30-31). Ainsi, dans l'imagerie populaire, il renvoie à l'entrepreneur individuel indépendant, dont l'exemple le plus frappant est celui de l'entrepreneur en bâtiment ou l'étudiant en informatique qui a monté sa « *jeune pousse* » ou même l'homme d'affaire en général. Historiquement, ce terme serait apparu selon R. Hébert et A. Link (1982, p. 13) au XIV<sup>e</sup> siècle pour désigner « *celui qui entreprend* » avant de céder la place à la conception de l'entrepreneur en bâtiment<sup>60</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle on peut trouver trois termes équivalents dans le vocabulaire anglais. Tout d'abord, le terme « *adventurer* » désigne, au XV<sup>e</sup> siècle, les marchands ayant une activité soumise à certains risques puis, au XVII<sup>e</sup> siècle, les fermiers spéculateurs terriens et directeurs de projets publics. Ce terme est parfois employé par Schumpeter. Le second terme introduit est celui de « *projector* » équivalent aux deux autres termes avec toutefois une connotation péjorative d'« *escroc [cheat]* » ou de « *gredin [rogue]* »<sup>61</sup>. Ce terme est employé par J. Bentham par exemple. Enfin, le terme d'« *undertaker* », le plus connu, remplace le premier terme dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce terme est employé par A. Marshall. Il est parfois employé par Mises. Il nous faut encore ajouter à la liste le terme de « *promoteur [promoter]* » qui est utilisé par Wieser, Schumpeter ou Mises. L'entrepreneur est donc un objet d'étude difficile à cerner puisqu'il est multiforme.

W. Baumol (1968, p. 64) souligne ainsi que « *l'entrepreneur est en même temps un des personnages les plus fascinants et les plus insaisissables dans la distribution des rôles des sujets de l'analyse économique* ». De même M. Blaug (1998, p. 218) considère le rôle de l'activité entrepreneuriale comme « *vital dans une économie fondée sur l'entreprise privée* »<sup>62</sup>, alors que « *lorsque l'on ouvre les manuels d'économie actuels, on découvre que l'activité entrepreneuriale [entrepreneurship] n'est presque jamais mentionnée ou seulement évoquée en passant* ». Certes, il suffit d'ouvrir les principaux manuels de microéconomie utilisés aujourd'hui pour voir que le terme « *entrepreneur* » ne figure que très rarement dans l'index. Mais doit-on en conclure que l'entrepreneur a toujours été absent de la théorie économique et ne s'est révélé un sujet d'analyse intéressant seulement dans les années 1980 ?

La littérature consacrée à l'histoire de la théorie économique semble prouver le contraire<sup>63</sup>. Certes, l'entrepreneur n'a pas toujours fait l'objet d'une analyse systématique et approfondie. Pourtant, il est analysé pour la première fois par Cantillon. J. B. Say est le premier à distinguer le profit de l'entrepreneur avec le « *profit* » du capital, distinguant la fonction exercée par l'entrepreneur de celle du capitaliste.

<sup>60</sup> Pour une analyse récente en langue française nous renvoyons le lecteur à M. Péron (2003, pp. 32-33).

<sup>61</sup> Voir pour plus de détails la thèse de doctorat de nouveau régime soutenue par N. Sigot « *L'utilitarisme Benthamien à la rencontre de l'économie classique* » en 1995.

<sup>62</sup> Notons au passage que cette citation laisse entendre que l'activité entrepreneuriale ne serait pas essentiel au fonctionnement d'une économie d'entreprises publiques.

<sup>63</sup> Pour un compte rendu en langue française des différents apports de l'histoire de la pensée économique à l'analyse de l'entrepreneur nous renvoyons le lecteur à l'article de M. C. Esposito (2003).

M. Blaug (1998), M. Casson (1982b), R. Hébert et A. Link (1982) ou encore, dans une perspective différente, D. Harper (1996) ont affirmé que l'entrepreneur a disparu de la théorie économique dominante à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, à « quelques rares exceptions près »<sup>64</sup>. L'économie dominante s'intéresse alors davantage aux phénomènes d'équilibre et de production, ne laissant au mieux qu'un rôle marginal aux agents du changement<sup>65</sup>. Malgré tout, durant toute cette période de « traversée du désert » pour l'analyse de l'activité entrepreneuriale, la tradition autrichienne s'était sérieusement penchée sur le sujet. Il nous est donc apparu nécessaire de clarifier certains points de vocabulaire afin de lever toute ambiguïté linguistique.

Nous parlerons de « *fonction entrepreneuriale* » lorsque la spécificité de l'activité entrepreneuriale est mise en évidence par rapport aux autres activités économiques, en particulier par rapport à l'activité capitaliste et à l'activité de direction.

Nous parlerons de « *figure de l'entrepreneur* » lorsque le terme « *entrepreneur* » renvoie aux qualités individuelles particulières d'un individu ou un type de comportement spécifique. Ainsi la figure de l'entrepreneur peut renvoyer à un individu qui exerce plusieurs fonctions économiques. Plus précisément, nous verrons que l'idée de « *fonction entrepreneuriale* » n'est réellement introduite au sein de l'analyse autrichienne qu'avec Schumpeter. Toutefois, l'idée selon laquelle la figure de l'entrepreneur se distingue de la figure du capitaliste et du directeur d'entreprise se dessine déjà chez les fondateurs de la tradition.

Nous emploierons l'expression d'« *activité entrepreneuriale* » plutôt que celle d'« *entrepreneuriat* » ou d'« *entreprenariat* » pour traduire l'expression anglaise « *entrepreneurship* ». Ainsi, Kirzner considère qu'il produit une « *théorie de l'activité entrepreneuriale* ». Notons que Schumpeter ou Kirzner emploient l'expression de « *théorie de l'entrepreneur* » dans le même sens. Se pose alors la question de savoir ce que renferme une « *théorie de l'activité entrepreneuriale* » ou « *théorie de l'entrepreneur* ».

Nous considérons qu'une « *théorie de l'activité entrepreneuriale* » permet de saisir quelle est la nature et le rôle de l'activité entrepreneuriale. Ainsi la théorie doit mettre en évidence les qualités sur lesquelles repose cette activité et prendre en considération les différentes formes prises par l'activité entrepreneuriale au sein du processus de marché, voire au travers de l'évolution historique.

<sup>64</sup> Il nous paraît nécessaire de préciser que ces « *exceptions* » constituent cependant des apports fondamentaux dans l'histoire de l'analyse de l'activité entrepreneuriale. Dans cette perspective, il semble que ces commentateurs laissent peut-être un peu vite de côté l'apport au sein de l'économie dominante d'auteurs tels que L. Walras, V. Pareto ou A. Marshall mais aussi plus tard de F. Knight.

<sup>65</sup> H. Barreto (1989, pp. 47-68) souligne ainsi que la théorie microéconomique, alors qu'elle s'intéressait initialement au rôle de l'entrepreneur, laisse peu à peu ce sujet tomber dans l'oubli à partir des années 1930. Pour une analyse de la manière dont évolue l'analyse entrepreneuriale au sein de la théorie microéconomique, le lecteur se reportera à l'ouvrage de H. Barreto (1989) dans lequel celui-ci examine par exemple l'apport de L. Walras, F. Edgeworth, A. Marshall et, dans une autre perspective, M. Dobb.



### 3.2. De l'analyse à la théorie de l'activité entrepreneuriale.

Dans l'« *Histoire de l'analyse économique* »<sup>66</sup>, Schumpeter (1954b, pp. 39-40) propose de définir le terme de « *théories* » non pas seulement comme de simples « *hypothèses explicatives* » mais comme des « ***schémas ou modèles simplificateurs, qui sont destinés à rendre certains aspects de la réalité et à prendre certaines choses pour règles de méthode*** ». Plus encore, toute théorie est considérée comme une « *boîte à outils* ». Nous emploierons l'expression « *théorie de l'activité entrepreneuriale* » lorsque nous serons en présence d'un ensemble d'énoncés permettant d'expliquer la nature et les formes prises par l'activité entrepreneuriale d'une part *et* de mettre en évidence, d'autre part, le rôle joué par l'activité entrepreneuriale au sein du processus de l'activité économique d'ensemble. Plus exactement, nous parlerons de théorie de l'activité entrepreneuriale lorsque la fonction entrepreneuriale constitue un facteur essentiel pour comprendre le fonctionnement de l'économie.

Parallèlement, nous parlerons d'« *éléments d'analyse* » ou « *d'analyse de l'activité entrepreneuriale* », lorsque sont mis à jour des énoncés permettant de souligner la nature *ou* le rôle de l'activité entrepreneuriale, sans toutefois constituer un tout cohérent et unifié. Autrement dit, l'« *analyse de l'activité entrepreneuriale* » permet de mettre à jour des hypothèses qui ne permettent pas de comprendre le fonctionnement d'ensemble de cette activité économique. Le fait que l'on soit en présence d'une théorie de l'activité entrepreneuriale n'implique pas forcément que l'on puisse déterminer le résultat de celle-ci. Il s'agit en effet de conjectures qui peuvent donc être évincées par d'autres conjectures permettant d'éclairer de manière différente le même phénomène observé.

### 3.3. Une approche critique de l'apport de la tradition autrichienne à l'analyse de l'entrepreneur

L'objet de ce travail est une étude critique de l'apport à l'analyse de la nature et du rôle de l'activité entrepreneuriale des économistes appartenant à la tradition autrichienne. L'homme étant placé dans un flux historique, les questions que les économistes se posent et la manière dont ils y répondent dépendent du contexte historique dans lequel ils se placent. Plus encore, cette optique nous a permis de mettre en évidence le fait que certains travaux en matière d'histoire de la pensée économique menés par les

<sup>66</sup> Il nous faut noter ici que nous ne reprenons pas la définition de l'« *analyse* » proposée par Schumpeter dans cet ouvrage, même si nous adoptons dans une certaine mesure sa définition de la théorie. En effet, Schumpeter considère que l'analyse économique englobe la théorie économique, l'histoire économique, la statistique et la sociologie économique. Nous considérons quant à nous que le terme d'« *analyse* » est plus général que celui de « *théorie* ». Ce dernier renvoie à un « *système cohérent* » alors que nous utilisons celui d'« *analyse* » pour désigner des éléments d'explication qui ne constituent pas un ensemble construit d'hypothèses. Selon le *Dictionnaire des Notions Philosophiques*, J. Herman (1990, p. 2590), une théorie est en ce sens « *un système hypothético-déductif cohérent et articulé, un ensemble infini d'énoncés clos sous l'opération de déductibilité* » ou encore, d'un point de vue épistémologique « *un corps de connaissances dynamique évoluant en fonction de théorèmes qui en sont déduits* ». Une théorie est donc par définition toujours partielle et conjecturale.

représentants de la dernière génération de la tradition autrichienne constituent généralement une simple quête de légitimité. Toutefois, nous ne considérons pas que les fondateurs auraient eu une vision prémonitoire de ce qu'est aujourd'hui l'analyse de l'activité entrepreneuriale pour la tradition autrichienne. Nous souhaitons montrer qu'ils ont ouvert des pistes pour l'analyse de l'activité entrepreneuriale. Notre travail nous amènera à mettre en évidence le fait que leurs descendants n'ont pas exploré toutes les pistes qu'ils ont mises en chantier. Autrement dit, nous montrerons que l'analyse de l'activité entrepreneuriale pourrait encore être poussée plus avant en reconnaissant l'importance de la dimension sociologique et historique de celle-ci. Nous ne nions pas toutefois l'apport essentiel des « *néo-autrichiens* » à l'analyse de l'activité entrepreneuriale, ni celui de la tradition autrichienne contemporaine qui a produit une véritable théorie de l'activité entrepreneuriale. Chaque génération a apporté une pierre à l'édifice d'une théorie de l'activité entrepreneuriale entendue comme un schéma explicatif particulier du fonctionnement du marché.

Notre travail se fonde sur une lecture relativiste<sup>67</sup> de la pensée de ces auteurs qui nous permet de comprendre pourquoi, au moment du débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste, les « *néo-autrichiens* » choisissent de se pencher sur le fonctionnement du marché. Ceci nous permettra d'expliquer comment se développe la théorie de l'activité entrepreneuriale. Plus encore, la prise en compte du contexte dans lequel se construit cette théorie de l'activité entrepreneuriale au sein la tradition autrichienne est l'occasion de mettre en évidence les ruptures et les conflits qui ponctuent cette construction. Aussi, notre travail ne se limite pas à une simple lecture « *généalogique* »<sup>68</sup>, qui se contenterait de rappeler le contexte historique dans lequel chaque génération et chaque auteur s'est trouvé ou à présenter simplement la pensée des différents auteurs pris en compte dans notre étude. L'un des écueils en effet de ce type de lecture serait de présenter une simple galerie de portraits. Au contraire, nous essayerons toujours de faire dialoguer les auteurs entre eux, de préciser leurs rapports de filiation ainsi que leurs oppositions apparentes ou réelles. En ce sens, nous aurons l'occasion de faire le point sur l'apparente opposition entre la théorie de Schumpeter et celle de Kirzner qui sera discutée au travers de l'analyse que celui-ci fournit de celui-là.

Finalement, notre lecture de l'apport de la tradition autrichienne à l'analyse de l'activité entrepreneuriale est essentiellement critique. Nous ne nous contentons pas de critiquer les auteurs de la tradition autrichienne en nous fondant sur les seuls arguments développés par les différents auteurs qui composent cette tradition. Nous nous appuyons en effet sur les travaux et les critiques d'économistes contemporains des différents auteurs pour mettre en évidence un certain nombre de limites à leur analyse de l'activité

---

<sup>67</sup> Une lecture relativiste met en perspective la pensée des auteurs par rapport au contexte dans lequel ces auteurs ont produit leurs travaux. Pour plus de détails concernant ce type de lecture nous renvoyant à M. Blaug (1981, pp. 2-3).

<sup>68</sup> P. Dockès et J.M. Servet (1992, pp. 353-354) définissent comme « *généalogique* », une lecture qui « s'intéresse aux métamorphoses des concepts ou des théories ». Pour ce qui nous concerne, il s'agirait plutôt d'une lecture « *généalogique génétique* » dans la mesure où nous partons des fondateurs de la tradition autrichienne pour décrire l'évolution du traitement de l'activité entrepreneuriale jusqu'aux formes contemporaines de cette tradition.

entrepreneuriale, ce qui nous amènera à une lecture « *synchronique de type structural* »<sup>69</sup> au sens de P. Dockès et J. M. Servet (1992, p. 352).

Notre travail se décompose en trois grandes parties, chacune d'elles renvoyant à une génération particulière de la tradition autrichienne selon le découpage que nous avons explicité plus haut. Chaque partie se découpe en deux chapitres.

La première partie de ce travail est ainsi consacrée à l'émergence d'un intérêt pour l'activité entrepreneuriale chez les fondateurs de la tradition autrichienne. Nous examinerons ainsi dans un premier chapitre l'apport de Menger à l'analyse de la nature et du rôle de l'entrepreneur. Menger en effet ne parle pas explicitement de fonction économique, mais présente différents « *agents du processus de production* ». Dès ses premiers travaux, l'entrepreneur est défini comme un agent spécifique de ce processus. Plus encore, Menger ébauche quelques pistes concernant la manière dont le rôle de l'activité entrepreneuriale a évolué avec le développement du capitalisme, reconnaissant par-là même la possibilité que l'action de l'entrepreneur ne soit pas spécifique au système de l'échange marchand.

Une approche similaire est présentée par Wieser dans la mesure où celui-ci met l'accent sur les différentes formes entrepreneuriales rencontrées dans l'histoire du capitalisme. Plus encore, nous verrons que Wieser considère que l'entrepreneur est le « *chef [führer]* » économique au même titre que le chef militaire est le chef de l'armée. Cette idée selon laquelle l'exercice de l'action entrepreneuriale est étroitement lié au pouvoir est d'ailleurs présente chez Böhm-Bawerk pour qui pourtant l'activité entrepreneuriale est attachée à la possession du capital. Wieser met ainsi davantage l'accent sur la spécificité de l'activité entrepreneuriale et propose une approche « *sociologique* » de l'activité entrepreneuriale au travers de sa typologie des formes entrepreneuriales.

Cette vision originale des fondateurs de la tradition autrichienne sera développée par Schumpeter. Nous verrons en effet dans le premier chapitre de la seconde partie que Schumpeter reste fidèle à l'esprit initié par les fondateurs de la tradition autrichienne en ce qui concerne la nature et le rôle de l'activité entrepreneuriale, alors même qu'il s'inspire de Walras pour définir sa propre théorie du fonctionnement de l'économie. Schumpeter parvient ainsi à conserver l'idée selon laquelle la fonction entrepreneuriale est liée à l'exercice du « *pouvoir de direction [leadership]* », ce qui lui permet de présenter une analyse des types d'entrepreneurs qui se seraient historiquement succédés, mais aussi de considérer la possibilité de l'existence d'une fonction entrepreneuriale au sein d'une économie socialiste.

Alors que Schumpeter suit la perspective des fondateurs, les « *néo-autrichiens* » Mises et Hayek prennent conscience de la spécificité de leur approche par rapport à l'économie dominante. Ils proposent ainsi une conception du marché non plus comme un état des choses mais comme un processus dans la mesure où ils mettent davantage l'accent sur la manière dont les agents interagissent que sur le résultat de cette

<sup>69</sup> P. Dockès et J.M. Servet (1992, p. 352) qualifient de lecture « *synchronique de type structural* » une lecture qui « *privilégie la relation entre les textes contemporains* ».

interaction. En ce sens, ils se détachent des enseignements des fondateurs de la tradition et donnent une nouvelle orientation au développement de leur analyse en se consacrant désormais uniquement à l'étude du fonctionnement de l'économie de marché. Ils négligent ainsi l'aspect sociologique et historique de l'activité entrepreneuriale telle qu'ébauchée par Menger, Wieser et pourtant développée par Schumpeter.

Enfin, la troisième partie de ce travail mettra l'accent sur la théorie de l'activité entrepreneuriale présentée par les économistes de la tradition autrichienne contemporaine. Nous montrerons que Kirzner ne parvient pas à prendre ne compte toute la complexité de l'activité entrepreneuriale du fait qu'il tente de fonder une voie médiane entre l'approche dominante centrée sur l'équilibre et l'approche « *subjectiviste radicale* » de Lachmann qui affirme qu'il est impossible de déterminer l'issue des processus de marché.

Parallèlement, Lachmann souligne la pluralité des processus de marché et des formes prises par l'activité entrepreneuriale et met l'accent sur la nature créatrice de l'activité entrepreneuriale, renouant ainsi avec la définition schumpetérienne de l'activité entrepreneuriale. Plus encore, l'approche de Lachmann parce qu'elle admet la possibilité que l'activité entrepreneuriale puisse se développer de manières différentes selon le contexte institutionnel considéré, renoue avec l'idée présente chez les fondateurs de la tradition autrichienne selon laquelle l'activité entrepreneuriale comprend des aspects non strictement marchands.

# Partie 1. Aux origines de la théorie autrichienne : émergence d'un intérêt pour l'activité entrepreneuriale

## Introduction

Cette première partie est consacrée à l'origine de la théorie autrichienne de l'activité entrepreneuriale. La question à laquelle nous nous intéressons est celle de savoir s'il existe chez les fondateurs de la tradition autrichienne une analyse de la nature et du rôle de l'entrepreneur. Cette analyse peut prendre plusieurs formes, selon que les auteurs considérés traitent explicitement ou non de l'entrepreneur. Toutefois l'analyse qu'ils en font demeure partielle. Ceci trouve une explication si l'on replace leur pensée dans le contexte de l'économie politique de l'époque. L'objectif poursuivi par ces auteurs n'était pas de produire une analyse de l'entrepreneur. Ils s'attachaient à comprendre au mieux le monde qui les entourait : ils cherchaient à mettre en évidence les principes permettant d'expliquer comment des phénomènes économiques élémentaires évoluent vers des formes plus complexes. Ainsi Menger conclut-il la préface de la première édition allemande des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* en affirmant que l'étude des

relations causales entre les phénomènes étudiés impliquant les produits et les agents de la production permet non seulement de construire une théorie des prix, mais surtout, de comprendre les autres processus économiques. L'entrepreneur est alors perçu du point de vue de son rôle dans le processus de production, mais plus largement au travers de l'évolution du capitalisme. Celle-ci a vu s'accélérer la division du travail et se détacher différentes fonctions économiques : le capitaliste se distinguant de l'entrepreneur. L'entrepreneur est considéré en dehors de toute appartenance sociale, seule la fonction économique étant considérée.

L'accent mis sur l'évolution du capitalisme et le rôle de l'entrepreneur au sein du processus de production a ainsi conduit les fondateurs de la tradition autrichienne à considérer l'entreprise, comme le seul lieu de l'accumulation du capital. Pour Hayek, les fondateurs de la tradition autrichienne, Menger en particulier, ont jeté les bases d'une conception particulière de l'économie qui est aujourd'hui désignée par l'expression « *théorie du processus de marché* ». Nous souhaitons ici proposer une lecture différente de la conception de l'économie des fondateurs par rapport à la lecture donnée par les descendants de la tradition autrichienne, notamment les auteurs de la seconde génération que nous étudierons dans une seconde partie.

Nous nous attacherons ainsi à retracer les circonstances de la naissance de cette tradition. Nous montrerons que celle-ci est symptomatique d'une certaine euphorie économique et politique. La position particulière des économistes autrichiens a été profondément marquée par l'influence de la pensée des économistes classiques<sup>70</sup> ainsi que par la situation économique et politique de l'Empire.

L'Autriche-Hongrie connaît un développement industriel plus tardif par rapport aux autres nations européennes et possède une position moyenne dans la voie à l'industrialisation. Les méthodes industrielles modernes ont été introduites en Autriche à des dates différentes selon les régions. Ainsi, comme le note P. Verley (1992, p. 118), « ***certaines historiens tchèques montrent qu'une révolution industrielle est terminée entre 1800 et 1870, [alors que] d'autres se demandent si l'Autriche a commencé son industrialisation en 1914*** ». Dans les années 1880, l'industrie métallurgique autrichienne avait encore un siècle de retard notamment du fait de la période de récession qui suivit le krach boursier de 1873<sup>71</sup>. L'industrialisation demeurant concentrée dans certaines régions (Vienne et ses environs, Bohême-Moravie, Lombardie-Vénétie), la situation économique est encore très inégalitaire au moment où Menger finit ses études. Croissance et développement industriels ne sont réellement impulsés qu'après 1850 avec la disparition du système seigneurial. L'influence viennoise est menacée sur divers fronts d'abord à l'extérieur avec la rupture des liens avec l'Allemagne en 1866 lors de la victoire de Bismarck, laquelle met un terme à la présence des Habsbourgs dans ce pays. Puis, la division de l'Autriche-Hongrie en deux parties souveraines tend à remettre en cause son

<sup>70</sup> Nous verrons que Menger est très largement influencé par les classiques anglais mais surtout par la lecture qu'en font les économistes classiques allemands.

<sup>71</sup> Pour plus de détails concernant l'histoire économique de l'Autriche-Hongrie sur la période 1815-1918 voir notamment J. Bérenger (1990 et 1994) et E. März (1991, pp. 34-54).

unité intérieure, ce qui est encore accentué par le gouvernement libéral élu en 1879, l'Autriche et la Hongrie prenant des chemins politiques différents.

La particularité de ce climat fonde selon nous la spécificité de la pensée des fondateurs de la tradition autrichienne. Nombres d'ambiguïtés ou contradictions relevées par leurs commentateurs ne peuvent être surmontées qu'en se référant au contexte du développement des idées autrichiennes. Sur le plan de la politique économique, les mesures proposées par les économistes étaient loin de satisfaire au principe de non-intervention développé plus tard par Mises ou Hayek. La position des fondateurs de la tradition autrichienne apparaît plutôt comme un compromis entre les aspirations libérales des classiques allemands et l'influence de la « *bureaucratie josphiste* » (W. Johnston 1972, pp. 15 et 93). La bureaucratie créée sous le règne de Marie-Thérèse (1740-1780) s'est développée dans tous les aspects de la vie autrichienne. Originellement son but était d'« *uniformiser l'empire, occidentaliser les populations non germaniques et apprendre à tous et à chacun à se soumettre aux édits de la couronne* » (W. Johnston 1972, p. 49). La centralisation excessive de l'administration et le poids exercé par l'État dans toutes les activités des individus inspirait plus de crainte que d'admiration à la population. Or, c'est dans ce climat particulier que se développe la pensée autrichienne cherchant à introduire des éléments de libéralisation tout en se gardant d'attirer sur elle les foudres du pouvoir impérial.

Aussi, l'interprétation soutenue par la génération ultérieure semble oublier une part importante de l'œuvre des fondateurs. Nous montrerons qu'une lecture différente de l'œuvre de Menger, Wieser et même Böhm-Bawerk est possible et même souhaitable. Le libéralisme économique et politique de Menger ou Wieser critique une certaine organisation des pouvoirs politiques et économiques qui s'inscrit dans le cadre de l'Autriche-Hongrie de cette époque. Profondément impliqués dans leur propre histoire économique et politique, les auteurs de la deuxième génération se sont laissés éblouir par cette critique, à laquelle ils ont fini par réduire l'intérêt de l'œuvre de leurs prédécesseurs. Un tel discours a pu se prolonger jusqu'à nous parce qu'il permet de justifier l'engagement de ces auteurs dans le renouvellement de l'approche libérale<sup>72</sup>.

De ce fait, malgré les avertissements lancés par K. Polanyi dès les années 1950<sup>73</sup>, les quelques auteurs qui se sont élevés contre cette interprétation n'ont été que très peu écoutés. Ainsi, G. Hodgson (2001b, p. 91) peut-il affirmer : « *il doit être souligné que le groupe « autrichien » était plus large dans ses conceptions que ce qu'il est devenu plus tard, lorsqu'il était mené par von Mises et Hayek* ».

Aujourd'hui, il semble que l'originalité de l'approche autrichienne par rapport à l'approche marginaliste soit généralement admise. Néanmoins, la revendication de l'héritage mengerien d'un certain nombre d'auteurs est discutable.

<sup>72</sup> Nous faisons ici référence à l'engagement politique de Mises et Hayek présent bien avant la Seconde Guerre Mondiale et qui conduisit notamment à la création de la société du Mont Pèlerin en avril 1947, voir G. Dostaler (2001, p. 18). C'est en effet dans les années 1940 que « *la croisade contre l'étatisme* » devint le fer de lance de la pensée autrichienne.

<sup>73</sup> Les premières remarques de K. Polanyi concernant ce point apparaissent dans K. Polanyi (1977). Notons que cet article fut rédigé dès 1951.

Dans un premier temps, nous analyserons d'un point de vue critique la manière dont les auteurs des générations ultérieures ont interprété l'œuvre de Menger. Ceci nous permettra de revenir sur le contexte de l'émergence de la tradition autrichienne.

Puis, nous nous intéresserons à la manière dont Menger intègre l'activité entrepreneuriale au travers de son analyse de la production des biens, où il souligne le rôle de l'incertitude et de l'erreur sur l'activité productive et plus généralement l'activité humaine. L'activité entrepreneuriale apparaît chez Menger contrainte par la toute puissance de la bureaucratie étatique ainsi que par l'incertitude et la nature fondamentalement incomplète de la connaissance.

Dans un second temps, nous examinerons la manière dont ses deux co-fondateurs, Böhm-Bawerk et Wieser, ont traité l'activité entrepreneuriale. Nous verrons que ceux-ci ont introduit une dimension supplémentaire à l'analyse : la prise en compte des relations de pouvoir et des conditions sociales de son exercice. Après avoir rappelé le rôle accordé à l'entrepreneur-capitaliste dans la théorie des détours de production de Böhm-Bawerk, l'expérience de celui-ci au ministère autrichien des finances sera l'occasion de mettre en évidence comment celui-ci envisage concrètement le rôle de l'activité entrepreneuriale. Nous verrons alors quelles conséquences la définition d'un objectif de stabilité budgétaire et monétaire peut avoir sur le développement de l'action entrepreneuriale.

Puis, nous nous intéresserons à l'apport de Wieser à l'analyse de l'entrepreneur et sa typologie des formes entrepreneuriales, lesquelles s'inscrivent dans une réflexion plus large que celle de Menger ou Böhm-Bawerk, alors centrée sur l'organisation du système capitaliste. L'analyse de l'entrepreneur s'insère dans des rapports de force et de pouvoir qui évoluent avec l'organisation de ce système capitaliste.

## Chapitre 1. Pour une autre lecture de l'œuvre de Carl Menger

### Introduction

---

L'acte fondateur de la tradition autrichienne réside dans la parution en 1871 des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* (ou *Principles of Economics* dans leur traduction anglaise) de Carl Menger (1840-1921). Cet ouvrage constitue l'une des trois œuvres à l'origine de la « révolution marginaliste » avec *The Theory of Political Economy* publiée par S. W. Jevons la même année et les *Eléments d'économie politique pure* de L. Walras dont la publication commence en 1874. Menger s'est intéressé à divers sujets tout au long de son existence : produisant notamment une théorie de la valeur mais aussi une théorie des besoins et des biens, s'intéressant aux questions méthodologiques et au statut de l'économie ou encore aux problèmes monétaires.

Sans remettre en cause la filiation existante entre Menger et ses successeurs au sein de la tradition autrichienne, il nous semble que son apport ne peut être réduit aux thèmes



précédents. D'autres éléments tendent à remettre en cause l'homogénéité même de son œuvre. Face aux accents libéraux<sup>74</sup> des cours donnés au prince Rudolf, on peut opposer en effet les nombreux passages où Menger souligne l'importance de la mise en place d'une réglementation concernant les conditions de travail. De même, les critiques méthodologiques émises par Menger envers la jeune école historique allemande contrastent avec l'influence des mêmes économistes allemands dans sa formation comme dans ses œuvres. Enfin, la vision de l'individu à la recherche de sa satisfaction développée par Menger (1871d, pp. 95-96) ne l'empêche pas de porter un profond intérêt au rôle de l'incertitude, de l'erreur et de la connaissance dans d'autres passages du même ouvrage. L'objet de ce chapitre est de souligner que la lecture de son œuvre offre une interprétation différente de celle généralement présentée par la tradition autrichienne.

Plus encore, nous pensons que l'œuvre de Menger doit être considérée dans son ensemble. Il semble que les travaux réalisés durant les dernières années de son existence contredisent certaines idées précédemment développées au cours de sa carrière. La réaction des générations ultérieures fut d'occulter ces travaux sous le prétexte que Menger se serait éloigné de son inspiration originelle, étendant son analyse au-delà des seules économies d'échanges modernes (K. Polanyi 1977, p. 22). Contre ces auteurs, nous montrerons qu'une autre lecture de l'œuvre de Menger est possible.

## Section 1. Richesse et complexité de l'œuvre de Menger

---

En effet, nombre d'auteurs encore aujourd'hui revendiquent l'héritage de Carl Menger faisant de celui-ci le fondateur d'une « *version autrichienne* » du libéralisme.

Une telle démarche est fondamentalement rétrospective et nous semble donc préjudiciable pour la portée de la pensée de Menger : « *elle suppose un progrès linéaire du savoir économique et ne s'intéresse pratiquement qu'à lui* », « *ce mode de lecture correspond généralement à une quête de légitimité* » (P. Dockès et J.M. Servet 1992, pp. 353-354). Nous pouvons ainsi reprendre à notre compte les remarques de M. Douérin (2002) pour les appliquer à la pensée de Menger. M. Douérin dénonce en effet l'instrumentalisation de la pensée d'Adam Smith visant à fonder scientifiquement une pensée politique et donc une idéologie à la fois extensive et protéiforme : le libéralisme<sup>75</sup>.

<sup>74</sup> Par l'expression « *accents libéraux* » nous nous référons à une interprétation particulière de ces cours donnés au jeune prince Rudolf, laquelle considère trouver ici la défense du marché libre et un rejet de l'immixtion gouvernementale et plus largement de l'autorité étatique dans le fonctionnement de l'économie.

<sup>75</sup> Le libéralisme apparaît en effet aussi bien sous la forme d'un système de pensée unifié autour de prescriptions de politique économique visant à mettre fin à l'interventionnisme (de l'État ou des syndicats) que comme l'objet de désaccords entre ses représentants sur la définition de « *l'essence du libéralisme* ». M. Douérin (2002, p. 13) considère ainsi le libéralisme comme « *une tentative historique continue pour créer un corps doctrinal transhistorique et inventer une tradition indissolublement scientifique et éthique à partir de textes très variés qui s'évalent entre 1750 et 1930* ». Nous reprendrons ici la définition proposée par M. Foucault (1979, p. 109) qualifiant le libéralisme de « *système soucieux du respect des sujets de droit et de la liberté d'initiative des individus* », à la fois « *principe et méthode de rationalisation de l'exercice du gouvernement* » (1979, p. 110) dans lequel « *le marché comme réalité et l'économie politique comme théorie ont joué un rôle important* » (1979, p. 114).

Cette critique peut selon nous parfaitement s'appliquer à la lecture qui est faite de Carl Menger. D'anciens auteurs sont mobilisés afin de justifier une position contemporaine : le lecteur est alors conduit à reconstruire les textes étudiés à partir de concepts contemporains.

L'ouvrage de K. Vaughn (1994) est de ce fait significatif. S'intéressant à la migration de la tradition autrichienne, K. Vaughn souligne que « *les autrichiens modernes de tous genres font remonter leur origine aux écrits de Carl Menger et en particulier à ses Principles of Economics* » (1994, p.12). Elle avoue d'ailleurs que les économistes qui se réclament de son héritage n'ont qu'une connaissance indirecte de l'œuvre de Menger (1990, p. 379). La lecture la plus couramment utilisée est l'interprétation que font Mises et Hayek de l'œuvre de Menger. Celle-ci provient essentiellement de la publication de *Human Action* de Mises dont de larges sections constituent selon K. Vaughn (1990, p. 397) « *la reprise et l'élaboration des idées de Menger* » et des travaux développés par Hayek concernant la connaissance à l'occasion notamment du débat sur la possibilité d'un calcul économique rationnel en régime socialiste. Elle vise à retracer les fondements du libéralisme autrichien actuel et tend à faire de Menger un défenseur du marché libre et de l'État minimal.

Une mise en perspective de l'œuvre de Menger nous paraît plus que nécessaire dans la mesure où, sans cela : « ***nous risquons tout simplement d'appliquer à leur propos [les textes du passé] un paradigme inadéquat : nous les ferons répondre à des questions qu'ils ne se posaient pas, et nous les ferons parler de ce dont ils ne parlent pas*** » (J. F. Spitz 1989, p. 135). Dans ce type de lecture, toutes les contradictions disparaissent au profit d'une image policée de l'œuvre telle que la conçoit et l'utilise l'auteur. Nous ne pouvons caractériser Menger comme le fondateur du libéralisme autrichien et de sa vulgate ultra-libérale, sans quoi nous serions conduit à reconstruire *a posteriori* un énoncé qui ne peut être compris, comme tout énoncé, que dans le cadre de sa production. J. F. Spitz (1989, p. 138) écrit ainsi : « ***il est indispensable de sortir du texte lui-même pour étudier de manière systématique l'ensemble des usages qu'il est possible de faire – à une époque donnée – d'une même idée ou d'un même thème*** ».

Aussi, nous nous attacherons dans un premier temps aux raisons pour lesquelles le type de lecture proposé par les économistes de la tradition autrichienne contemporaine ne nous semble pas pertinent. Sans toutefois tomber dans un autre extrême, consistant à réduire l'œuvre de Menger à ses seules influences, nous étudierons le contexte historique et l'univers intellectuel au sein desquels s'inscrit Menger afin d'enrichir notre compréhension de son œuvre. Ce faisant, c'est la richesse et la complexité de celle-ci qui seront mises en évidence au travers d'un retour nécessaire sur son histoire personnelle et professionnelle, laquelle est fortement influencée à la fois par l'histoire économique et politique de l'Autriche-Hongrie et par la situation de l'économie politique à cette époque. Nous reviendrons sur l'ère libérale que connut l'Empire austro-hongrois, ce qui nous amènera à examiner la position de Menger vis-à-vis de la politique économique et sa conception de l'État. Contre certaines idées reçues, nous mettrons en évidence que la pensée de Menger n'est ni aussi proche de celle des économistes classiques, ni aussi éloignée de celle de l'école historique allemande : Menger a non seulement bénéficié de

l'enseignement de ceux-ci, mais il a reconnu à de nombreuses reprises sa dette vis-à-vis de K. H. Rau notamment. Enfin, nous soulignerons l'intérêt de réexaminer l'apport des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*. L'histoire économique et politique de l'Autriche-Hongrie permet en effet de souligner le fait que la lecture la plus courante de l'œuvre de Menger se fonde sur des idées et des concepts qui n'existaient pas à cette époque. L'exemple le plus frappant de ce fait est l'emploi du terme « *economizing* »<sup>76</sup> dans la traduction anglaise des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* mais aussi dans la traduction des cours au prince Rudolf<sup>77</sup>. En outre, si l'on se réfère à la seconde édition allemande de 1923, il apparaît que l'économie suive « *deux directions élémentaires de l'économie* », ce qui ouvre la voie à une interprétation différente de l'œuvre de Menger.

## 1.1. Pourquoi relire Carl Menger aujourd'hui ?

### 1.1.1. L'expérience « libérale » de la « Bureaucratie joséphiste » : la situation de l'enseignement et des intellectuels en Autriche

S'intéressant à la période de formation intellectuelle des fondateurs de la tradition autrichienne, E. Kauder (1957) souligne l'influence des « *philosophes réalistes allemands* » (Herbart, Bolzano, représentant autrichien de la pensée de Leibniz, Grillparzer ou Stifter)<sup>78</sup> et des préceptes religieux inculqués aux étudiants dès leur jeune âge. Grec et latin étaient étudiés dans les lycées : « ***en obligeant des adolescents à lire des auteurs dont l'expérience dépassait infiniment la leur, le gymnase (le lycée) préparait les plus doués de ses élèves à jongler avec les abstractions. Un penseur qui avait ingurgité Sophocle à dix-huit ans n'hésiterait aucunement par la suite à formuler ses propres maximes*** » (W. Johnston 1972, p. 74).

L'enseignement d'économie dans les universités autrichiennes était quant à lui assuré par les facultés de droit et de sciences sociales des universités (*Rechts und staatswissenschaftliche Fakultäten*). Le mode d'enseignement de l'économie en Autriche était très particulier puisque divisé en deux chaires distinctes<sup>79</sup> : une chaire de théorie économique à laquelle furent rattachés les économistes de la tradition autrichienne et une chaire de politique économique. Cette séparation stricte entre les deux sphères de

<sup>76</sup> Nous renvoyons le lecteur à la sous section 2.1.3. « *Le sens du terme « économique » selon Menger et ses conséquences pour la représentation de l'activité entrepreneuriale* » de ce chapitre où nous traitons cette question en détails.

<sup>77</sup> Voir par exemple E. Streissler (1994, p. 35).

<sup>78</sup> Les auteurs que nous qualifions de réalistes se montrent conservateurs vis-à-vis de la hiérarchie sociale. Ils se séparent cependant sur de nombreux autres points. Nous nous référons en fait ici à la position de E. Kauder laquelle est très vivement critiquée par W. Johnston (1972, pp. 95-96) : « *Bien qu'il semble exister un parallèle entre la foi des économistes dans le droit naturel (natural law) et la doctrine herbatienne des realia, on ne saurait prouver formellement la thèse d'une influence directe. Il est néanmoins vraisemblable que les économistes ont hérité leur refus de l'interventionnisme de l'impartialité traditionnelle de la bureaucratie joséphiste* », (termes soulignés par l'auteur).

<sup>79</sup> E. Streissler (1988, pp. 32-33).

l'économie pourrait être à l'origine de la position méthodologique de Menger. Elle fournit sans doute aussi un élément d'explication concernant la contradiction apparente entre les préceptes de théorie économique empreints de libéralisme et les idées concernant la politique économique que l'on trouve chez Menger.

Ainsi, E. Kauder affirme-t-il que la pensée autrichienne est la combinaison entre d'une part la philosophie aristotélicienne<sup>80</sup> et, d'autre part, l'ordre autocratique de la « *bureaucratie joséphiste* ». Les idées autrichiennes concernant la condamnation du laissez faire et la détermination d'une sphère d'influence pour l'action étatique seraient le produit de ces enseignements (E. Kauder 1957, p. 425). Toutefois, il nous semble que l'argumentation de E. Kauder est discutable. L'étude des philosophes grecs et latins ne peut fournir une explication de la direction suivie par Menger<sup>81</sup>. La pression constante exercée par l'État sur les intellectuels nous semble bien plus éclairante pour expliquer l'attitude des économistes vis-à-vis du rôle de l'État et de la politique. La position de cet auteur s'inscrit selon nous davantage dans un large mouvement touchant l'ensemble des intellectuels autrichiens.

En 1850, la réforme du système éducatif du comte Léo Thun (1811-1888) place la religion et l'obéissance à l'État au second plan, chaque enseignant se spécialisant dans son domaine de prédilection<sup>82</sup>. Toutefois, les liens entre l'université et l'État restent très présents. Le poids de l'État et de l'aristocratie pèse encore beaucoup sur les perspectives et les stratégies de carrière<sup>83</sup>. Censure, police secrète et paperasserie sont les outils privilégiés employés par la « *bureaucratie joséphiste* » : ils lui permettent de contrôler toute action, tout discours qu'elle considère pouvoir lui porter atteinte. Ces entraves au développement de l'action politique ont créé une situation particulière pour les pays d'Europe Centrale qui n'ont donc pas suivi les traditions française et allemande sur ce point<sup>84</sup>.

Dans le même temps, il est difficile pour les intellectuels autrichiens de dénoncer un

<sup>80</sup> Cette perspective est aujourd'hui partagée par G. Campagnolo (2000 pp. 182-193 et 2002).

<sup>81</sup> Les recherches poursuivies actuellement par G. Campagnolo dans le cadre de son programme au CNRS au sein des archives de la bibliothèque Menger permettront peut-être de donner une idée plus précise des réflexions de Menger à ce sujet.

<sup>82</sup> Le premier lycée réformé fut l'*Akadelisches Gymnasium* fréquenté notamment par Ludwig von Mises. Parallèlement, Wieser et Böhm-Bawerk furent les élèves du *Schottengymnasium*, moins laïque et mieux vu par la noblesse.

<sup>83</sup> Les professeurs étaient fonctionnaires. En tant que tels ils recevaient leur nomination après l'acceptation du ministère et devaient obéir à ses ordres. Après les années 1870, néanmoins, une certaine liberté académique leur était accordée, le contenu de leur cours étant laissé à leur libre appréciation.

<sup>84</sup> Rappelons qu'à la même époque en France et en Angleterre de nombreuses possibilités d'action collective sont offertes : les intellectuels renouent avec les réflexions sociales, s'engagent et militent pour la mise en place de réformes sociales. Le champ intellectuel est partagé entre les conservateurs fidèles à une image ancienne et les défenseurs de la modernité et de la démocratie. Dans les pays d'Europe Centrale et Orientale, l'autonomie et la liberté des intellectuels ne sont toujours pas à l'ordre du jour. Le rapport au pouvoir et à l'État reste au cœur des débats entre intellectuels : « *nationalistes anti-occidentaux* » attachés aux élites et réformateurs militants favorables à la cause internationale du socialisme s'opposent.

État qui leur fournit identité et moyens de subsistance (C. Charles 2001, pp. 279-289). Deux types d'arguments peuvent être avancés pour soutenir cette idée : l'un idéologique et sémiologique et l'autre historique.

Selon certains, l'attachement des intellectuels allemands et autrichiens à l'État serait lié à la définition que ceux-ci lui conféraient alors. Ainsi, il n'existerait pas de distinction entre l'État et la société civile dans la pensée économique allemande de l'époque<sup>85</sup> : dans les pays germanophones « *l'État désigne l'organisation sociopolitique* » où le social « *est une construction sans fin, une régulation permanente de la part du gouvernement grâce à une administration prudente et sage et à une juste appréciation des besoins de chacun, de façon à atteindre le bonheur et l'ordre* » (P. Steiner 1990, p. 1082).

L'administration de l'État n'a cessé de se développer au détriment des administrations provinciales. Les constitutions accordées par l'Empereur aux provinces n'ont été que complaisances envers la noblesse. Les provinces sont ainsi restées fortement contraintes par l'État<sup>86</sup> : aucune autorité réelle ne leur a été accordée. L'Autriche est encore à cette époque un État féodal, une « *société d'ordres* » dominée par la noblesse.

Néanmoins, certaines régions cherchent à se détacher de l'emprise bureaucratique, en témoigne le mouvement révolutionnaire qui éclate en Hongrie, à Prague, en Italie et même à Vienne au lendemain de la révolution de février 1848 en France. Cette tentative révolutionnaire est cependant étouffée par l'armée (1849). La répression et la peur de l'État resurgirent bientôt, laissant place à nouveau à la censure : de nombreux intellectuels durent se réfugier à l'étranger.

Dans un tel cadre, l'expérience libérale que connaît l'Autriche-Hongrie dans les années 1870 reste marquée par l'autoritarisme et la toute puissance de l'État et de son appareil bureaucratique, ce qui permet à C. Charles (2001, p. 288) de décrire cette situation comme marquée par « *un libéralisme incomplet, une démocratie inachevée, la coexistence de l'autoritarisme (à la russe) et du progrès à l'occidentale, un haut niveau de légitimité des activités intellectuelles et une faible autonomie des intellectuels* ».

Arrivés au pouvoir pour appliquer les nouvelles lois constitutionnelles<sup>87</sup>, les libéraux

---

<sup>85</sup> Nous évoquons simplement ici les liens entre la tradition caméraliste et le classicisme allemand. Nous reviendrons sur ce point à l'occasion de l'étude de l'influence des classiques allemands sur Menger.

<sup>86</sup> Depuis le XV<sup>ème</sup> siècle, chaque province est dotée d'une institution, la Diète, dont le seul pouvoir est de répartir et de lever les contributions foncières, selon les coutumes locales en vigueur. Régies par la petite noblesse locale, les Diètes sont « plus soucieuses de contrôler l'administration que de s'engager dans de grands débats politiques. La seule exception notable était la Diète hongroise, qui ressemblait à un véritable parlement bicaméral » (J. Bérenger 1994, pp. 23-24). L'activité politique reste donc très restreinte, la « bureaucratie josphiste » contrôlant tout le champ politique ou plutôt le contraignant.

<sup>87</sup> Nous faisons ici référence aux lois de décembre 1867 visant à mettre en conformité la constitution autrichienne avec la constitution hongroise et donnant à l'Empire un régime représentatif. Ces lois visaient à reconnaître au moins en apparence les différentes nationalités existant au sein de l'Empire. Pour plus de détails nous renvoyons le lecteur à J. Bérenger (1994, pp. 90-91).

allemands restent au pouvoir jusqu'en 1879, date à laquelle ils en sont définitivement écartés suite à la perte de la majorité lors des élections du *Reichsrat*. Le cabinet libéral du prince Alfred Auersperg est alors remplacé par le cabinet Taaffe, ami personnel de l'empereur, dont la politique s'appuie sur les conservateurs et l'aristocratie foncière favorables à l'Eglise catholique, à la décentralisation ainsi qu'à la politique des nationalités. J. Bérenger caractérise cette période allant de 1867 à 1879 d'« *ère libérale* » (1994, p. 106) pour la distinguer des deux périodes qui l'entourent. La collaboration entre l'empereur et le *Reichsrat* a été facilitée par l'attachement des « *libéraux* » à la grandeur de l'État et au centralisme. Même si l'expérience « *libérale* » autrichienne a permis une réorganisation de l'armée et de l'enseignement, elle fut loin cependant de rompre avec la logique de la toute puissance bureaucratique. Bien après la constitution de 1867 et indépendamment de la proclamation de l'état d'urgence ou de la loi martiale, « *la bureaucratie se sentait libre d'interdire ou de dissoudre tout rassemblement* » politique (A. Gerschenkron 1977, pp. 8-9). L'Empire habsbourgeois était incapable de sortir de la logique autoritaire : chaque tentative d'allègement de la pression étatique se soldait par un échec.

La politique n'est donc pas une activité « *naturelle* » pour les intellectuels autrichiens. Si en privé les citoyens pouvaient maugréer contre l'État, ils se gardaient bien de l'affronter directement. Certes, le nationalisme ambiant constituait une pression politique certaine. Mais, si l'on se réfère à l'expérience autonome que connut la Hongrie, l'affrontement avec l'appareil bureaucratique impérial est resté la seule action proprement politique<sup>88</sup>. Or, en refusant toute action politique les intellectuels autrichiens se sont enfermés dans une logique déstructurante dont seule la Première Guerre Mondiale a constitué une issue.

Aussi, il n'est pas étonnant que les fondateurs de la tradition autrichienne, et en particulier Menger, n'aient pas cherché à s'opposer à la toute puissance de la « *bureaucratie josphiste* ». Les idées « *libérales* » défendues par ces auteurs n'avaient pas pour objectif d'abolir le pouvoir bureaucratique, mais plutôt de l'assouplir. Le sens du terme « *libéral* » employé par et pour ces auteurs correspond davantage à une volonté de réduire le poids de la « *bureaucratie josphiste* », autrement dit de la réformer et non de la faire disparaître.

Les participations ministérielles de Böhm-Bawerk et Wieser aussi bien que l'engagement de Böhm-Bawerk dans le débat avec Hilferding et l'expérience de Menger comme tuteur auprès du Prince Rudolf ou son activité journalistique appuient cette hypothèse.

Ainsi, Menger débute en 1863 sa carrière journalistique<sup>89</sup> dans un journal local et la

---

<sup>88</sup> Pour plus d'informations concernant la situation politique intérieure et la montée des nationalismes hongrois et tchèques cf. J. Bérenger (1994, en particulier pp. 110-115) et A. Gerschenkron (1977, en particulier chapitre 1)

<sup>89</sup> Menger participe notamment à la création avec son ami M. Szeps, du journal *Wiener Tagblatt*. Ce journal change bientôt de titre pour *Neue Wiener Tagblatt* (Le nouveau Quotidien viennois). Il demeura un des journaux viennois les plus influents. Certains des articles anonymes publiés dans ce journal seraient d'ailleurs de la main de Carl Menger selon Hayek (1992, p. 68). Pour K. Yagi, ce journal aurait eu des sympathies avec le libéralisme allemand.

termine douze ans plus tard au service du journal officiel *Wiener Zeitung* dont il assure la direction éditoriale de la section économique. En prise avec les réalités politiques quotidiennes qui animent les journaux viennois, il ne cherche pas à militer contre le gouvernement, mais choisit d'entrer au service de presse du gouvernement autrichien, position qu'Hayek (1992, p. 68) qualifie de « *tremplin vers de hautes fonctions officielles* ». L'activité de Menger en ce sens ne rompt pas avec la position du gouvernement autrichien. Loin de s'opposer violemment aux pratiques bureaucratiques les fondateurs de la tradition autrichienne ont tout au plus parfois cherché à les modifier.

### 1.1.2. Les idées de Menger en matière de politique économique

Il est généralement admis que Menger, nous l'avons évoqué, est le fondateur de la tendance autrichienne du libéralisme dont les principaux représentants ne sont autres que Mises ou Hayek<sup>90</sup>. L'accent libéral des cours dispensés au jeune prince héritier Rudolf a servi de justification à l'interprétation soutenue par ses descendants<sup>91</sup>.

Durant l'année 1876, Menger exerce la fonction de tuteur auprès du jeune prince héritier Rudolf (1858-1889)<sup>92</sup>, fils de l'empereur François-Joseph (1830-1916). Il lui donne un cours d'économie générale qui comprend deux parties : la première traite de politique économique et des problèmes financiers et monétaires et la seconde est un cours de « *statistique* » concernant les conditions des différentes provinces de l'Empire habsbourgeois. Les liens qu'il a noué avec le prince sont tels que de nombreux biographes du prince Rudolf ont pu considérer l'influence de Menger comme décisive pour la pensée de Rudolf<sup>93</sup>. Il l'accompagne par la suite lors de son voyage en Angleterre et aurait même publié avec lui un pamphlet lors de leur séjour en Angleterre [*Der österreichische Adel und sein constitutioneller Beruf*, Munich 1878<sup>94</sup>].

L'accent libéral des cours de politique économique contrastait franchement avec la

<sup>90</sup> Voir notamment K. Vaughn (1994), S. Gloria-Palermo (1999a), P. Salin (2000), M. Douérin (2002) ou encore A. Laurent (2002).

<sup>91</sup> Voir Hayek (1992, p. 76) où il est fait explicitement référence aux leçons de politique économique données par Menger au jeune Prince héritier. Plus récemment, les notes prises par le prince Rudolf lors de ces cours ont été traduites en anglais dans E. Streissler (1994).

<sup>92</sup> En 1882, Menger présente Rudolf à son ami M. Szeps avec qui Rudolf entretient une correspondance donnant lieu à la publication d'articles anonymes concernant la crise hongroise d'août 1883. Le prince héritier ne partage pas les idées politiques de son père. Hostile à la politique répressive, centralisatrice, unificatrice et cléricale de son père, il partage la passion de sa mère pour la Hongrie, à laquelle s'ajoute une admiration pour la France, Voltaire ou R. Descartes.

<sup>93</sup> Pour plus de détails voir K. Yagi (1992, p. 102) et M. Boos et B. Hamann (1986).

<sup>94</sup> S. Boehm traduit ainsi le titre de ce pamphlet : « *The Austrian Nobility and its Constitutional Function. A Word of Warning to the Aristocratic Youth* » (Boehm 1985, pp. 255-256). Notons qu'il n'a été publié qu'en 1906. J. P. Bled (1989, p. 43) traduit quant à lui ce pamphlet par « La noblesse autrichienne et sa mission constitutionnelle ». Toutefois, J. P. Bled ne semble pas aussi catégorique concernant la participation de Menger puisqu'il écrit (1989, p. 43) : « *Peut-être Carl Menger lui en a-t-il soufflé l'idée. Sans doute l'a-t-il assisté de sa collaboration. Mais le gros de l'œuvre est de la plume de Rodolphe* ».

politique conservatrice menée à l'époque par le nouveau gouvernement du comte Eduard Taaffe (1833-1895), lequel fut au pouvoir de 1879 à 1893. Cette politique conservatrice marque un retour de l'influence du catholicisme, s'opposant à la politique libérale et anticléricale menée précédemment par le gouvernement Auersperg.

Nombreuses sont les hypothèses permettant d'expliquer l'accent libéral de ces cours. L'interprétation donnée par E. Streissler nous semble ici éclairante. Celui-ci considère que les cours de Menger au jeune prince sont « *emprunts de la confiance illimitée dans le progrès du milieu du dix-neuvième siècle, en particulier dans le progrès économique de l'espèce humaine [mankind]* » (E. Streissler 1990, p. 123). Lors de leur séjour en Angleterre, Menger et Rudolf auraient découvert concrètement les formidables avancées permises par la révolution industrielle. Les progrès économiques que connaît l'Autriche n'en sont encore qu'à leurs premiers balbutiements<sup>95</sup> : ils sont surtout freinés par la politique conservatrice et les rouages de la « *bureaucratie josphiste* ».

Ce qu'il nous faut retenir ici est la peur suscitée par la possibilité de voir réapparaître une situation du même ordre que celle issue du krach de 1873. Cette peur s'est reportée sur la politique à l'origine du développement de la spéculation financière donnant naissance à une profonde aversion vis-à-vis des libéraux et de leur politique. Rien d'étonnant dès lors à ce que les mesures préconisées par Menger oscillent entre le libéralisme et la défense d'un certain nombre de droits dans le domaine du travail. Selon les notes de Rudolf, (Streissler 1994, pp. 127-129), Menger considérait qu'il était du devoir de l'État de protéger les ouvriers contre les mauvais traitements et plus généralement les pratiques préjudiciables aux travailleurs<sup>96</sup>. De même, Menger condamnait-il le travail des enfants qui les éloigne de l'école et les confronte à la corruption des travailleurs plus âgés.

Ainsi, E. Streissler peut-il affirmer que les « **membres de l'école<sup>97</sup> n'étaient pas attachés à certaines prescriptions politiques définies par leurs études, □ et que □ leur utilité pratique n'était pas limitée à l'application exacte de ces mesures** ». Ainsi, « **quand les principaux adhérents de l'école étaient appelés à aider l'application**

<sup>95</sup> Selon J. Bérenger (1994, p 92), pour l'Autriche-Hongrie, la période de 1867 à 1914 est une période d'essor économique, plus exactement d'essor industriel : l'intense activité économique d'après 1867 dite « *période des fondateurs* » (*Gründserzeit*) se caractérise par une croissance du nombre des nouvelles entreprises liée à une forte spéculation boursière et à l'essor des chemins de fer. Ce mouvement prend fin avec la crise boursière de 1873 et la récession qui s'ensuit. Les nombreuses faillites bancaires, la multiplication des licenciements et la baisse des salaires dans la banque et l'industrie conduisent les investisseurs, surtout étrangers, à quitter Vienne. La confiance dans les lois du marché et la libre entreprise s'effrite détournant l'opinion du libéralisme. Les compagnies de chemins de fer subissant d'importantes faillites sont rachetées par l'État, (J. Bérenger 1994, pp. 96-105).

<sup>96</sup> Il est intéressant de noter que le cours du prince Rudolf fait ici explicitement référence aux travaux de K. H. Rau : voir notamment E. Streissler (1994, p. 127).

<sup>97</sup> E. Streissler se réfère ici essentiellement à la tradition autrichienne dans son ensemble. Toutefois, il est nécessaire de distinguer les positions de Menger, Böhm-Bawerk et Wieser d'une part de celles de la « *génération dirigée par Mises* » (comprenant en outre Hayek, F. Machlup ou G. Haberler ou O. Morgenstern), laquelle est qualifiée par ailleurs par cet auteur comme « *la plus forte phase libérale* » de cette tradition.



**politique c'était en relation avec des innovations politiques fondées sur la théorie telles que le passage de la monnaie autrichienne à l'étalon-or dans les années 1890, période où Menger et aussi Böhm-Bawerk étaient actifs, et l'introduction du premier impôt (moyennement progressif) en Autriche, essentiellement par Böhm-Bawerk »** (E. Streissler 1988, p. 33). Autrement dit, les prescriptions de politique économique des membres de la tradition autrichienne sont poussées par le changement lui-même. Elles ne visent pas à rompre avec le système bureaucratique mais à le réformer et le moderniser de l'intérieur. Les recommandations formulées par Menger ou Wieser en matière de législation sociale sont jugées nécessaires et acceptées par tous. Le qualificatif qui convient à la position de Menger n'est peut-être pas tant celui de « *libéral* » que celui de « *progressiste* ». Ainsi, dans son ouvrage consacré au prince Rudolf, J. P. Bled (1989, pp. 28-29) considère-t-il que Menger éveilla l'intérêt de Rudolf pour la question du paupérisme et des moyens de lutter contre ce problème : **« Carl Menger s'écarte encore de la majorité des libéraux sur la thérapie à employer contre le paupérisme (...) Ce faisant Menger propose à Rodolphe le modèle d'une monarchie sociale soucieuse d'une meilleure protection des humbles et d'une juste répartition du bien-être »**.

Certes, dans ses cours au prince Rudolf, comme dans certains passages de la première édition de 1871 des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, l'intervention économique gouvernementale n'est autorisée que dans ce que Menger désigne comme des circonstances anormales. Néanmoins, nous nous accordons avec Kirzner (1990, p. 93) pour qui **« les premiers autrichiens, spécialement Menger, occupaient une position qui reconnaissait à la fois l'efficacité des marchés et la possibilité d'une intervention économique gouvernementale utile »**. Dans un article écrit à l'occasion du centenaire de la mort d'A. Smith, Menger présente une liste de cinq tâches légitimes reconnues à l'État : **« l'amélioration de la situation de la classe des ouvriers, une juste répartition des revenus, l'encouragement des capacités individuelles, l'épargne et l'initiative entrepreneuriale<sup>98</sup> »** (Menger 1891 p. 245, cité et traduit en anglais par S. Boehm, 1985 p. 250). Nous retrouvons d'ailleurs les mêmes idées dans le cours au prince Rudolf, lorsque Menger souligne la nécessité d'une législation protégeant les ouvriers contre les abus des industriels, mais aussi lorsqu'il explique que l'État a pour rôle de maintenir la valeur de la monnaie (1994, p. 103), de promouvoir les activités économiques des hommes tout en évitant d'interférer avec celles-ci (1994, p. 109) et de protéger la propriété privée (1994, pp. 45-47). À cette liste Kirzner (1990, pp. 101-102) ajoute trois justifications supplémentaires à l'intervention gouvernementale implicites chez Menger. Tout d'abord, le gouvernement doit pouvoir modifier le système de droits de propriété privés, mais il ne doit pas l'abolir. Ce premier argument fait appel selon lui à la conscience sociale de Menger, laquelle le pousse à « *sympathiser* », comme G. Schmoller<sup>99</sup>, avec les faibles et les pauvres. Le second argument est lié à la prise en compte par Menger de la nature imparfaite de la connaissance humaine comme, par exemple, la propension des hommes à surestimer l'importance de la satisfaction présente. Le dernier argument de Kirzner (1990, p. 102) repose sur la distinction chez Menger entre

---

<sup>98</sup> « At the very end of that article Menger presents a list of five legitimate tasks ascribed to the state, respectively : « *improvement of the situation of the working class, just distribution of income, encouragement of individual ability, thrift, and entrepreneurial initiative* ». (Menger 1891 p. 245) » (S. Boehm 1985, p. 250).

les « *prix économiques (...) qui auront cours en l'absence d'erreur* » et les « *prix réels* » qui découlent des circonstances économiques où de telles erreurs de jugement surviennent. L'État a alors pour mission de contrebalancer les effets négatifs de ces erreurs. Il n'existe donc dans ceci aucun argument contre l'immixtion de l'État dans le fonctionnement du marché, pas plus qu'une quelconque apologie du libre marché ainsi que tend à le suggérer l'interprétation et surtout l'utilisation qui sont faites par Mises et Hayek de la pensée de Menger.

Une lecture différente de Menger est donc possible : une lecture dégagée de toute instrumentalisation ou recherche des fondements et des racines des idées défendues aujourd'hui par les économistes de la tradition autrichienne contemporaine. La pensée de Menger est le produit de l'histoire économique et politique mais aussi pour une part de l'histoire intellectuelle de son pays ainsi que nous l'avons montré. Elle est un compromis entre la tradition autrichienne et britannique d'une part, et d'autre part entre la libre concurrence et la bureaucratie étatique. Enfin, il semble que les liens qui unirent l'école historique allemande et la tradition autrichienne sont plus complexes qu'il n'y paraît au premier coup d'œil.

### 1.1.3. Menger et l'école historique allemande : des relations complexes

Il s'agit de nous intéresser au rôle accordé par les historiens de la pensée économique à l'influence de l'école historique allemande sur la pensée de Menger. Sans en conclure que Menger n'ait fait que mettre en place des éléments épars déjà existants (G. Hufeland, K. H. Rau), il nous semble important de noter que Menger est l'héritier d'« ***une tradition restée en vie qui refusa de séparer entièrement la valeur de l'utilité*** » (Hayek 1992, p. 64). E. Streissler affirme d'ailleurs en ce sens que « ***dans la zone germanophone de son époque, il était assez difficile de ne pas publier un livre dans la veine de la valeur subjective. Le vrai révolutionnaire était Schmoller, non Menger ! En fait, après quarante ans de théorie de la valeur subjective, Menger apparut même comme un peu démodé et désuet, de nouvelles étincelles tendaient à évoluer vers une approche « plus nouvelle* » » (E. Streissler 1990, p. 44, terme souligné par l'auteur).**

Les nombreuses références de Menger aux économistes allemands dans ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* prouvent qu'il avait lui-même conscience si ce n'est de sa dette envers eux, au moins de leur apport. Les appendices C1 et D1 de l'édition anglaise soulignent ainsi le rôle des économistes allemands<sup>100</sup> dans la détermination de la nature et de la mesure de la valeur : « ***les tentatives pour déterminer les facteurs communs à toutes les formes de la valeur des biens, et donc pour formuler le concept général de « valeur », peuvent être trouvées dans les travaux de tous les***

<sup>99</sup> Il peut sembler étonnant que Menger, désigné comme le père du libéralisme de tradition autrichienne, soit finalement si proche de la pensée de son principal interlocuteur et opposant dans la querelle des méthodes. Toutefois, il semble que la lecture et l'utilisation de ce débat par les descendants de la tradition autrichienne soient discutables. L'analyse de A. Labrousse (2002) met ainsi en évidence comment « *Robbins s'invente une généalogie* » (2002, p. 37) et la manière dont « *les termes de débats plus contemporains ont été « plaqués » sur la querelle des méthodes. [Ceux-ci] fonctionnent bien plus comme des œillères qu'ils ne procurent un éclairage idoine* » (2002, p. 8).

**récents auteurs allemands qui ont indépendamment traité la théorie de la valeur. De plus, ils ont tous essayé de distinguer la valeur d'usage des biens de leur simple utilité », (Menger 1871d, p. 292).**

De plus, Menger se réfère davantage aux écrits des économistes allemands qu'aux classiques anglais : si l'on se rapporte à l'index des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, le nombre d'occurrences se référant aux économistes allemands est largement plus important<sup>101</sup>. Menger est aussi beaucoup plus critique vis-à-vis des classiques anglais que des économistes allemands. Comment expliquer sans cela la dédicace des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* à W. Roscher et l'enthousiasme de Menger pour les développements de l'économie politique allemande auxquels il considère que son ouvrage apporte une « *collaboration amicale* » (Menger 1871d p. 49) ? Il paraît donc important de revenir sur les diverses influences germanophones de Menger, Wieser ou Böhm-Bawerk.

Au moment où Carl Menger écrit ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, la théorie classique est sujette à des critiques et remises en question (K. Pribram 1986, pp. 203-204). En effet, à cette époque règne partout en Europe Centrale et ce jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, une tradition caméraliste importante. Celle-ci exerce son influence sur l'usage de la politique économique ainsi que sur les méthodes administratives. Dans un premier temps, le caméralisme s'est opposé à la diffusion de l'enseignement de A. Smith. L'école historique allemande tire ses racines de ce premier versant. Puis, dans un second temps, s'est développée une vision libérale et critique émanant des professeurs d'économie et fonctionnaires davantage favorables aux principes de l'économie politique classique : la « *Nationalökonomie* », dont une des figures principales est K. H. Rau<sup>102</sup>. Dans la tradition caméraliste, l'école historique allemande critique le recours à l'analyse théorique et les positions économiques des classiques anglais.

S'intéressant à l'émergence au XIX<sup>ème</sup> siècle de la *Nationalökonomie*, P. Steiner souligne l'ambiguïté de l'alliance réalisée entre le libéralisme classique et la tradition caméraliste dont elle est issue. Pour cet auteur, « **la liaison entre ces deux traditions tient en ceci qu'il y a à la fois rupture dans la pratique discursive avec la dissociation entre État et société civile et avec la promotion de l'individu comme**

<sup>100</sup> Menger fait figurer les définitions (critiques pour certaines) de la valeur entre autres de W. Roscher, R. Hildebrand, K. Knies et A. Schäffle, bien qu'il affirme que « *les premières tentatives pour définir le concept général de valeur* » soient celles de A. R. Turgot ou Condillac.

<sup>101</sup> Se reporter à E. Streissler (1990, pp. 34-35) pour un examen complet des différentes occurrences relatives aux économistes allemands et aux classiques anglais.

<sup>102</sup> Les notes manuscrites laissées par Menger dans son exemplaire des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* de K. H. Rau, ainsi que celles des archives de Menger disponibles à la Duke University confirment l'idée que Menger a été influencé par les économistes de son époque. Les notes sur K. H. Rau constitueraient l'un des manuscrits les plus importants écrit durant la période 1867-1868. Le journal de Menger écrit en 1875 contient d'importantes notes biographiques concernant la période antérieure qui vont dans ce sens, voir. K. Yagi (1993, pp. 699-703).

**point de départ de la socialité – ce qui rend possible l'intégration de Smith dans le discours économique allemand – et continuité : les économistes allemands sont des universitaires, des enseignants qui écrivent des manuels** », (P. Steiner 1990, p. 1081). L'apparition d'un libéralisme ou « *classicisme* » allemand a été possible du fait de l'affaiblissement des liens existants entre l'État et la vie économique lesquels sont directement associés aux bouleversements socio-politiques et économiques que connaît alors l'Autriche-Hongrie. En ce sens, on comprend mieux pourquoi la pensée de Menger s'inscrit dans une sorte de compromis entre l'attachement à l'État et les principes libéraux.

Parmi les économistes allemands cités par Menger dans la version originale des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, le nom de G. Hufeland (1760-1817) paraît à diverses reprises, notamment dans les appendices de l'édition anglaise<sup>103</sup> de même que celui de K.H. Rau<sup>104</sup> lequel est l'auteur d'un ouvrage qui sert de manuel dans tous les pays germanophones.

Parmi les idées partagées par Menger et les économistes allemands certains éléments concernent la nature de l'activité entrepreneuriale. K. H. Rau met en exergue la particularité du revenu de l'entrepreneur. Il considère l'activité entrepreneuriale comme un quatrième facteur de production à côté du travail, du capital et de la terre. L'entrepreneur a pour fonction de combiner les différents facteurs, élaborer un plan qui en permet l'usage le plus avantageux et enfin, superviser l'exécution de ce plan par ses assistants, (K. H. Rau 1826, pp. 103-105, cf. E. Streissler 1990, p. 52). Ces trois composantes de l'activité entrepreneuriale sont présentes chez Menger. La publication des annotations portées par Menger en marge de l'ouvrage de K. H. Rau pourrait ainsi permettre d'éclairer l'influence réellement due à cet auteur, notamment en ce qui concerne la conception de l'entrepreneur qui apparaît chez Menger<sup>105</sup>. K. H. Rau souligne implicitement l'incertitude des revenus entrepreneuriaux liée à la difficulté de prévoir le niveau des prix futurs. L'influence des classiques anglais et de la tradition bureaucratique caméraliste est au cœur de la pensée mengerienne. Menger n'est donc pas si éloigné de ses collègues allemands. Conscient de cet héritage, il affirme d'ailleurs que sa volonté de mettre à jour les lois entourant la pratique des hommes dans leur activité économique « *est construite sur les fondations jetées par le travail antérieur qui a été produit presque entièrement par l'application des chercheurs allemands* » (1871d, p. 49).

<sup>103</sup> Nous notons une curiosité surprenante concernant la traduction anglaise des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* : certaines notes de bas de page de l'édition allemande originelle apparaissent en appendices. Parmi ces notes, la plupart concernant la question de la valeur ont été extraites du chapitre consacré à la valeur.

<sup>104</sup> K. H. Rau appartient à la tradition de « *l'Economie Classique Allemande* » (M. Blaug 1981 p. 735). Si l'on se réfère à ce que Menger (1871d) dit de lui, K. H. Rau a eu le mérite de ne pas avoir confondu l'utilité avec le degré d'utilité ou l'estimation de l'utilité (p. 119) et de distinguer la valeur d'usage de la valeur d'échange (p. 307) ainsi que de s'être interrogé sur l'origine de la monnaie (p. 319). Il a cependant commis l'erreur de pas avoir considéré l'activité commerciale comme étant productive (p. 184) ou de ne pas avoir compris que des biens immatériels peuvent aussi être des « *biens économiques* », c'est-à-dire des marchandises (pp. 289 et 310).

<sup>105</sup> Nous faisons référence ici au projet entrepris actuellement par G. Campagnolo.

## 1.2. La refonte des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*

Durant les trente dernières années de sa vie, Menger n'a publié que quelques articles à titre occasionnel se concentrant sur une étude systématique de l'économie, traitant du caractère et des méthodes des sciences sociales. En 1889, il rédige une nouvelle introduction aux *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, laquelle sera utilisée par son fils pour l'édition de 1923 parue en langue allemande<sup>106</sup>, Menger ayant refusé toute réédition de ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* tels qu'écrits en 1871, il travailla jusqu'à la fin de sa vie à la rédaction d'une nouvelle édition.

Mais la publication des derniers écrits de Menger n'a jamais eu lieu. Bien qu'abandonnant sa chaire à l'université en 1903 afin de se consacrer entièrement à cet objectif, il n'a jamais été suffisamment satisfait du résultat obtenu pour en autoriser la publication. L'ampleur de la tâche et sa soif de perfection l'ont poussé à étendre son étude à d'autres champs que l'économie tels que l'ethnologie, la psychologie ou la philosophie. Hayek note ainsi que certaines de ses idées furent reprises et appliquées en anthropologie par R. Thurnwald, lequel fut l'un de ses étudiants<sup>107</sup> (Hayek 1992, p. 90).

Aussi, l'édition de 1871 ne nous semble-t-elle qu'une étape dans la pensée de l'auteur. Les notes manuscrites laissées par Menger permettent de faire apparaître de nombreuses évolutions quant aux points abordés dans cette édition. Il semble que Menger ait délibérément choisi de se concentrer sur l'aspect individuel de l'activité humaine. Le traitement des aspects sociaux de cette activité qui était initialement prévu a été abandonné entre 1867 et 1870 (K. Yagi 1993, pp. 714-718). On comprend mieux la raison pour laquelle, Menger a cherché à remanier et à compléter cet ouvrage tout au

<sup>106</sup> Afin d'éviter toute confusion nous désignerons comme seconde édition allemande l'édition de 1923 publiée et rassemblée par le fils de Carl Menger, Karl Menger. Celle-ci ne doit pas être confondue avec la seconde édition des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* dans leur version originale de 1871 publiée par Hayek en 1936 à laquelle nous nous référerons par Menger (1871b).

<sup>107</sup> R. Thurnwald (1869-1954) a été l'un des étudiants de Menger à l'université de Vienne. Cependant, il est surprenant que Hayek affirme que R. Thurnwald ait été influencé par Menger. Son discours sur l'économie primitive remet en effet en cause l'idée selon laquelle le libéralisme est la conséquence naturelle du progrès de la civilisation. La lecture attentive de *L'économie primitive* (4<sup>ème</sup> volume de *Die menschliche Gesellschaft*) pourrait s'inspirer de la distinction établie par Menger entre les deux tendances de l'économie (cf. *infra*). R. Thurnwald affirme ainsi que « l'attitude des primitifs à l'égard des questions économiques ne correspond nullement à celle que nous adoptons nous même en ces matières » (1932, p. 357) puisque l'économie primitive est une « économie directe » fondamentalement « autarchique » dont « un des traits les plus caractéristiques est l'absence de tout désir de tirer profit, soit de la production, soit de l'échange » et « par suite, les transactions économiques s'effectuent d'après leur valeur abstraite » (1932, p. 20). K. Polanyi d'ailleurs se fonde sur ces analyses pour souligner l'encastrement des activités économiques dans les relations sociales et rejeter l'idée d'une création spontanée des marchés, voir notamment K. Polanyi (1944 et 1947). Notons à cet égard qu'à notre connaissance R. Thurnwald ne cite jamais Menger dans cet ouvrage. Tout au plus peut-on supposer à la lumière de la remarque d'Hayek que R. Thurnwald a eu connaissance de la seconde édition des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* et s'en est inspiré consciemment ou non sans le dire. Une étude approfondie des liens existants entre R. Thurnwald et Menger serait nécessaire pour s'en assurer : à la lecture de R. Lowie (1954), il semble que d'autres faits concernant le début de carrière de R. Thurnwald vont en ce sens.

long de sa vie.

En ce sens, on peut se demander pourquoi les nombreux auteurs se réclamant de « *l'héritage mengerien* » et s'intéressant à cette œuvre ne s'appuient pas davantage sur sa seconde édition allemande. Cette édition n'a fait l'objet d'aucune traduction anglaise à notre connaissance. Toutes les rééditions parues à ce jour se fondent sur une seule et même traduction anglaise que l'on doit à J. Dingwall et B. F. Hoselitz<sup>108</sup>. Les traducteurs anglais justifient leur décision de ne pas tenir compte de la seconde édition allemande par le fait que l'édition de 1871 est celle qui « *influença le développement de la doctrine économique* » (Menger 1871d, pp. 38-39)<sup>109</sup>.

L'édition de 1923 est à ce jour difficile d'accès, aucune réédition n'ayant été prévue en langue allemande. La réédition réalisée en 1936 par Hayek n'est elle-même que celle de l'ouvrage de 1871. Pourtant, une édition comparée des deux éditions allemandes permettrait de dégager l'évolution de la pensée de C. Menger<sup>110</sup>. Aucune étude approfondie des différences entre ces deux œuvres n'a encore été entreprise en dehors de la comparaison effectuée par K. Menger dans la préface de la dite édition<sup>111</sup>. Ce texte écrit en allemand n'est à ce jour toujours pas disponible en langue anglaise ou française.

Plus, alors même que les références à Menger se multiplient et que le nombre d'auteurs francophones se revendiquant de son « *héritage* » s'accroît, il semble étonnant qu'aucune traduction française n'ait été envisagée<sup>112</sup>. Pourtant, M. Olivier (1923, p. 1117) dans sa recension de la seconde édition allemande pour la *Revue d'Economie Politique* notait déjà : « **aujourd'hui que cette œuvre si importante, tant par elle-même que pour l'histoire des doctrines économiques, a pris sa forme définitive, il est à souhaiter qu'une édition française nous en soit donnée** ». Malgré le caractère posthume de la seconde édition et les incohérences pouvant exister entre les deux éditions, quelques auteurs font allusion à ces différences : K. Polanyi (1977) ; G. Hodgson

<sup>108</sup> Notons que J. Hicks (1951) se montre très critique vis-à-vis de la traduction réalisée par J. Dingwall et B. Hoselitz. Pointant les différents problèmes rencontrés par ces auteurs dans leur travail, il explique que Menger avait une vision très différente de l'économie de celle des autres économistes anglais dont l'argumentation repose en partie sur la formalisation mathématique et qu'il est donc erroné de vouloir traduire les travaux de Menger en utilisant les concepts généralement employés par les économistes anglais. Aussi, « *la traduction la plus évidente est elle presque toujours erronée* » puisque « *l'expression anglaise a acquis des implications que ne contiennent pas les expressions correspondantes employées par Menger* » (J. Hicks, p. 853).

<sup>109</sup> Certes, l'édition de 1950 préfacée par F. Knight est présentée comme concurrente à l'édition de 1934 préfacée par Hayek. Elles n'en demeurent pas moins identiques l'une à l'autre. De plus, cette traduction réalisée en 1934 n'est pas l'œuvre d'une collaboration entre linguistes et économistes, mais le fruit des seuls économistes. Il est surprenant à ce titre qu'aucune nouvelle traduction n'ait été entreprise depuis lors, soit déjà plus de quatre vingt ans après sa parution !

<sup>110</sup> Elle aurait le mérite de donner au lecteur non germanophone une connaissance de la seconde édition tout en éclairant d'un jour nouveau le contenu de la première. Aujourd'hui seule des traductions italiennes de ces deux éditions sont disponibles.

<sup>111</sup> Pour un résumé des différences existantes entre les deux éditions se reporter à la recension de M. Olivier dans la *Revue d'Economie Politique*, p. 1117 ; ainsi que l'analyse de l'ouvrage faite par G. H. Bousquet (1924, pp. 829-834).

<sup>112</sup> La seule traduction française partielle figure dans P. Gamaelhing (1925).

(2001b) et K. Yagi (1993). Nous aurons ainsi recours à leurs analyses, comme à la seconde édition de 1923, lorsque cela nous permettra d'éclairer quelques ambiguïtés de l'analyse mengerienne.

Afin de clarifier l'apport de Menger concernant la nature et le rôle de l'activité entrepreneuriale, nous relèverons dans la partie suivante deux erreurs concernant l'interprétation de la pensée de Menger. Ceci nous permettra de tirer quelques conclusions importantes concernant sa vision de l'activité entrepreneuriale.

## Section 2. Originalité de l'approche mengerienne

---

À la lumière de ces premières remarques, il semble nécessaire de revenir sur certaines erreurs d'interprétation concernant l'œuvre de Menger. Nous en relèverons deux : l'analyse mengerienne décrirait un individu dont le seul but est la maximisation de sa satisfaction et elle donnerait une définition stricte du champ économique ne laissant aucune place aux motivations « *non-économiques* ». La conception mengerienne de l'activité entrepreneuriale apparaît ainsi plus complexe que celle utilisée par les générations ultérieures pour décrire l'apport de Menger.

### 2.1. Incertitude, erreur et activité humaine

Le point de départ de l'analyse mengerienne est la relation de l'homme aux choses. Subvenir à son existence et son bien-être est la principale activité, un « *pré-requis à et le fondement de toute autre activité* », selon Menger (1871d, p. 77). L'homme subvient à son existence en satisfaisant ses besoins, c'est-à-dire en cherchant à contrôler les choses dont sa satisfaction dépend. En outre, la vie des hommes et leurs préoccupations s'inscrivent dans le temps. L'homme cherche donc à subvenir à ses besoins futurs. L'activité entrepreneuriale, comme toute activité, dépend de la relation de l'homme aux biens. L'explicitation du rôle de l'entrepreneur doit donc, dans cette optique, être rattachée à la théorie des biens. Le premier chapitre des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* est consacré au développement de la théorie générale des biens. Autrement dit, la question soulevée est celle des liens qui unissent les hommes aux biens. Pour subvenir aux besoins de l'existence, les hommes ont à leur disposition la connaissance de leurs besoins, de la situation dans laquelle ils se trouvent et de la possibilité d'agir sur ces circonstances. C'est pourquoi le principal problème économique est la recherche des liens de causalité existants entre les choses et les besoins humains à satisfaire<sup>113</sup>.

#### 2.1.1. L'activité entrepreneuriale et sa relation aux biens

Un bien étant défini comme une chose utile à la satisfaction de nos besoins, quatre conditions sont nécessaires, selon Menger (1871d, p. 52), pour conférer à une chose le caractère de bien : l'existence d'« *un besoin humain* », de « *propriétés telles qu'elles*

---

<sup>113</sup> La préoccupation de Menger n'est en ce sens pas très éloignée de celle des économistes allemands. L'enseignement de ceux-ci établit très souvent en effet une classification des biens en fonction de leur importance pour le bien-être de l'homme : voir notamment K. Pribram (1986, p. 204).

*permettent d'intégrer la chose dans une relation causale avec la satisfaction de ce besoin* », « *la connaissance [human knowledge] de ce lien causal* » et enfin, le « *contrôle [command] de la chose qui permet de satisfaire ce besoin* ».

Menger montre alors qu'il existe une relation d'ordre entre les biens, chaque bien se définissant par son rapport à la satisfaction des besoins humains. Les biens dits de premier ordre permettent de satisfaire directement les besoins humains. Les biens d'ordres supérieurs tels que le capital ou les biens de production ont une relation indirecte avec les besoins humains puisqu'ils ne satisfont les besoins humains qu'au travers de la production de biens de premier ordre. Cette distinction est importante dans la mesure où elle fait écho au concept de détour de production introduit par Böhm-Bawerk <sup>114</sup>.

Le rôle de l'entrepreneur appartient à ce monde : il est directement lié à la production de biens. Il constitue de ce fait un intermédiaire entre les différents biens de production et le produit final. Menger (1871d, p. 159) considère en ce sens que l'activité entrepreneuriale fait « *souvent partie des biens d'ordre supérieur* ». Il souligne encore le fait que cette activité « **doit être définitivement considérée comme une catégorie de service du travail** » (1871d, p. 172). Autrement dit, l'activité entrepreneuriale est une activité de production : elle entre dans la formation du produit final. Toutefois, il n'en conclut pas pour autant que ce bien s'échange sur le marché.

### 2.1.2. Incertitude et erreurs : l'action entrepreneuriale dans le temps

Le processus de transformation de biens d'ordre supérieur en biens de premier ordre prend en outre du temps, ce qui entraîne des incertitudes et des erreurs <sup>115</sup> : il peut exister une incertitude sur la capacité à produire ou encore sur la date de production par exemple. L'homme ignore donc tout ou partie des facteurs influents sur son activité. L'incertitude qui entoure le processus de production est ainsi source d'erreurs.

L'erreur est ainsi directement liée à la connaissance. D'une part, les erreurs ne peuvent être reconnues qu'une fois que l'individu a acquis de nouvelles connaissances révélant l'existence de celles-ci. D'autre part, les décisions des individus étant prises sur la base de leurs connaissances, ils peuvent se tromper. Le produit de l'activité de l'homme est incertain. Il en conclut ainsi que les biens ne sont pas les seuls éléments entrant dans le processus de production des biens (1871d, p. 70).

Deux autres types d'éléments influent sur le processus de production (1871d, p. 70) : ceux dont l'individu n'a pas connaissance du lien avec le processus de production et ceux sur lesquels il n'a aucun contrôle. Par-là, Menger met en évidence deux types d'incertitude. Le premier type d'incertitude peut être réduit en acquérant de nouvelles

---

<sup>114</sup> Böhm-Bawerk reprend l'idée de Menger selon laquelle il existe une différence entre la valeur présente d'un produit que l'on espère obtenir et la valeur que ce produit aura au terme du processus de production. Selon Böhm-Bawerk, ce phénomène de dépréciation des biens futurs a une origine psychologique reposant sur une sous-estimation systématique des besoins futurs.

<sup>115</sup> Le passage inéluctable du temps est un thème typique du dix-neuvième siècle dans la pensée autrichienne en particulier en littérature. Pour une analyse du rôle de la thématique temporelle dans la pensée autrichienne se reporter à E. Streissler (1988) et surtout W. Johnston (1985).



connaissances. Cependant, il existe selon Menger un autre type d'incertitude sur lequel l'homme n'a pas prise, lequel correspond aux situations où l'homme n'a aucun contrôle sur les éléments influents sur le processus de production (Menger 1871d, p. 71). Dans un environnement incertain, l'entrepreneur est celui qui coordonne dans le temps les facteurs de production. Il est donc d'abord un producteur. Mais il n'est pas seulement un producteur : un individu est un entrepreneur « ***non en raison de sa participation technique au processus de production, mais aussi parce qu'il réalise les calculs économiques sous-jacents, il prend les décisions réelles d'affecter les biens d'ordre supérieur à des objectifs productifs particuliers*** » (Menger 1871d, p. 160).

Par conséquent, l'entrepreneur agit avant même que le processus de production ne soit lancé. Il calcule à partir de données qui n'existent pas encore. Il doit anticiper les besoins des individus. Son activité inclut donc une incertitude aussi bien sur le déroulement du processus de production que sur l'issue de celui-ci. Ce sont donc la prise de décision et le calcul qui constituent son activité.

Son activité comprend ainsi : « a) la collecte d'informations *concernant la situation économique* » ; « b) le calcul économique », c'est-à-dire tous les divers calculs nécessaires pour que le processus de production soit efficient, « c) l'acte de volonté *par lequel les biens d'ordre supérieur (...) sont affectés à un processus de production particulier* » ; et enfin « d) la supervision de l'exécution du plan de production afin qu'il puisse être mené à bien aussi économiquement que possible » (Menger 1871d, p. 160).

En accumulant des connaissances, les entrepreneurs réduisent l'incertitude entourant leur activité mais aussi celle des autres participants au marché. Contre l'idée smithienne selon laquelle les progrès de la civilisation procèdent de l'accroissement de la division du travail, Menger (1871d, p. 70) attribue ces progrès au développement des connaissances humaines. Cependant, il ne faudrait pas en conclure avec trop de hâte que l'idée d'information imparfaite aurait été introduite par Menger.

Certes, l'introduction de l'incertitude et de l'erreur par Menger permet de rompre avec l'idée selon laquelle l'entrepreneur fait une utilisation efficace des ressources. Mais il n'existe pas de traitement systématique des problèmes d'acquisition d'information chez notre auteur. Selon lui, l'incertitude n'est pas quantifiable. Il refuse dès lors de considérer l'activité humaine, et en particulier l'activité entrepreneuriale, comme « *risquée* ». Il se dit d'ailleurs en désaccord avec H. von Mangoldt, considérant (1871d, p. 161) que « *ce « risque » est seulement secondaire et que la possibilité de perte est équilibrée par la possibilité de profit* ». Il est certain cependant que d'autres économistes autrichiens comme O. Morgenstern se sont appuyés sur cette analyse de l'incertitude pour former leur propre conception. Mais cet objectif n'a jamais été le sien.

L'apport de Menger à l'analyse de l'entrepreneur est double : d'abord parce que chez lui apparaît l'idée selon laquelle l'entrepreneur fait face à l'incertitude entourant le processus de production ; ensuite, parce que l'entrepreneur est dé-personnifié. En effet, l'entrepreneur se définit par son activité économique, c'est-à-dire la fonction économique qu'il remplit. L'entrepreneur est un acteur du processus de production distinct du capitaliste ou du travailleur.

En ce sens, l'apport de Menger à l'analyse de l'entrepreneur a permis de fonder une

approche autrichienne originale. Tout d'abord, il introduit le thème de la connaissance, plus précisément du processus d'acquisition et de transmission de celle-ci. Plus encore, même s'il ne développe pas plus avant cette idée, il montre qu'il existe des liens entre l'activité entrepreneuriale et le processus d'acquisition de la connaissance. Ce thème, comme nous le verrons dans la partie 2 de ce travail sera repris et développé par les « *néo-autrichiens* »<sup>116</sup>.

### 2.1.3. Le sens du terme « économique » selon Menger et ses conséquences pour la représentation de l'activité entrepreneuriale

La prise en compte de l'incertitude et de la possibilité de commettre des erreurs constituent un apport original indéniable de Menger à la théorie économique. Les propos suivants de W. Jaffé (1976, p. 521) vont dans ce sens : « *les restrictions de Veblen concernant ce qu'il considérait comme le préjugé autrichien de la nature humaine convient davantage à la théorie de Jevons ou Walras qu'à celle de Menger. Chez Menger, l'homme n'est pas dépeint comme hédoniste « calculateur éclair des plaisirs et des peines » . L'homme tel que Menger le voit, loin d'être un « calculateur éclair [lightning calculator] » est « une créature empotée [bumbling], errante, mal informée, tourmentée par l'incertitude, se balançant sans cesse entre des espoirs séduisants [alluring hopes] et des peurs obsédantes, et congénitalement incapable de prendre des décisions finement calibrées pour la poursuite de ses satisfactions ».*

En effet, la vision de l'activité humaine donnée par Menger ne peut se résumer à la simple maximisation des satisfactions personnelles. Elle s'oppose ainsi à l'interprétation donnée par L. Robbins<sup>117</sup>.

Pour Robbins, chaque individu est face à un problème économique : sélectionner des moyens rares, mais donnés, dans l'objectif d'atteindre des fins elles aussi données. Ce type de comportement économique est dit « *économisateur* » ou « *économisant* [economizing] » ou encore « *maximisateur* [maximizing] ». Pourtant, si l'on se réfère à l'édition anglaise des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, on découvre dans le chapitre 2 consacré à la théorie des biens, une définition d'« *economizing* ».

Pour Menger (1871d, pp. 95-96), l'activité humaine poursuit quatre objectifs : « **1) maintenir à leur disposition chaque unité d'un bien [dont le besoin est plus grand que la quantité dont on dispose] (...) 2) conserver ses propriétés utiles (...) 3)**

---

<sup>116</sup> Pour Hayek par exemple, le problème que l'économie doit résoudre loin d'être un simple problème d'allocation de ressources rares, réside dans la diffusion de la connaissance. Une partie des connaissances disponibles étant inaliénables, Hayek souligne l'importance du mécanisme de marché dans la dispersion et la transmission des connaissances nécessaires à la prise de décision. L'entrepreneur a ainsi un rôle au sein du processus d'acquisition et de diffusion de la connaissance. On retrouve le même type d'idée chez nombres d'autres descendants de la tradition autrichienne. Ainsi Schumpeter souligne le rôle de « *chef* » [leader] des entrepreneurs. Parallèlement, Mises met en avant la nature spéculative de l'activité entrepreneuriale, cf. *infra*.

<sup>117</sup> Selon L. Robbins, qui se revendique comme un membre de la tradition autrichienne, « *l'économie est la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usages alternatifs* » (1932, p. 30).

**choisir entre tous les besoins les plus importants ceux qu'ils pourront satisfaire avec la quantité disponible de biens en question et, 4) obtenir le meilleur résultat avec une quantité donnée de biens ou un résultat donné avec la plus petite quantité possible – ou en d'autres termes, diriger les quantités de biens disponibles pour le consommateur et en particulier les quantités disponibles de moyens de production, vers la satisfaction de leurs besoins de la manière la plus appropriée ».** L'activité humaine qui remplit ces quatre conditions est dite « *économisante* [economizing] ».

Or, Menger introduit des éléments d'analyse concernant l'incertitude et la connaissance qui contredisent cette vision de l'activité humaine. L'individu décrit par Menger ignore tout ou partie de la connaissance nécessaire à son action. Il évolue en effet dans un environnement incertain sur lequel il n'a que peu de contrôle. On peut se demander s'il s'agit d'un problème de cohérence posé par l'œuvre de Menger ou d'un problème de traduction.

L'interprétation donnée par les économistes autrichiens à cet étrange phénomène est selon nous peu satisfaisante. Hayek considère le chapitre cinq des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* consacré à la théorie des prix comme le couronnement de toute l'œuvre de Menger. Or, nulle mention de l'erreur ou de l'incertitude n'est faite dans ce chapitre. Menger y occulte totalement l'influence de l'incertitude et la possibilité que l'individu commette des erreurs sur le mécanisme de détermination des prix. Aussi Kirzner peut-il en conclure que « **la volonté de Menger d'incorporer l'erreur à son système n'était ni totalement absente comme Knight le croyait, ni complète comme affirmé par Jaffé** » (1979, p. 62). Kirzner semble rester perplexe face à ce qu'il considère être au mieux « *une subtilité* » de l'analyse devant être approfondie, au pire « *une curieuse incohérence* » (1979, p. 62).

L'explication doit être recherchée dans la traduction anglaise qui est généralement employée par les économistes contemporains. Un premier élément d'explication se trouve ainsi dans la préface à l'édition de 1976 où les traducteurs anglais J. Dingwall et B. Hoselitz soulignent que « *l'adjectif « wirtschaftend » ne renvoie pas aux propriétés ou aux motivations de l'individu mais à l'activité dans laquelle ils □les individus□ sont engagés* » (Menger 1871, p. 48). Celui-ci fut ainsi traduit, par le terme « *economizing* ». Pourtant, le verbe « *wirtschaften* » signifie « *gouverner une maison* » ou « *gérer ses affaires* ». Comme le souligne K. Polanyi (1971, p. 18), nous sommes donc loin du sens du terme « *economizing* » qui renvoie à l'idée de maximisation. D'ailleurs, l'expression « *gérer ses affaires économiquement* » se traduit par l'expression « *sparsam wirtschaften* ». Le terme allemand « *economizing* » renvoie au terme « *sparend* », du verbe « *sparen* » qui signifie « *épargner* » ou « *réaliser des économies* ». C'est donc bien à tort que certains considèrent que l'activité économique décrite par Menger est une activité qui « *économise des moyens pour atteindre des fins* ». La conception mengerienne de l'activité économique est bien plus large et renvoie au sens impliqué à l'origine par le terme grecque « *oikonomia* », c'est-à-dire à l'art d'administrer sa maison et non à une manière particulière de gérer celle-ci. Sans doute l'influence d'Aristote évoquée plus haut est-elle pour beaucoup dans cette définition <sup>118</sup>.

De plus, si l'on se réfère aux traductions italiennes fondées sur la première édition allemande, (Menger 1871e et 1871f), le terme employé pour traduire le terme allemand

*wirtschaftend* » diffère du terme employé en italien pour traduire le terme anglais « *economizing* ». Aussi, pensons-nous que la traduction anglaise sur laquelle se fondent la plupart des économistes de tradition autrichienne constitue une lecture qualifiée de « *reconstruction rationnelle* »<sup>119</sup> fondée sur l'emploi de concepts non seulement inconnus de l'auteur, mais surtout qui ne rendent pas justice à ses propos.

Ces erreurs de traduction nous amènent à nous interroger sur l'apport que peut constituer la seconde édition allemande des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* éditée par K. Menger. Selon K. Polanyi (1977b, p. 24, traduction d'Antoine Deville) Menger a ajouté au moins quatre nouveaux chapitres par rapport à l'édition précédente, « **dont au moins l'un est d'une importance théorique de tout premier ordre pour les problèmes de définition et de méthodes qui préoccupaient ses contemporains dans ce domaine** ».

Il pourrait paraître étrange de se référer à l'un des plus fervents adversaires de la tradition autrichienne. Pourtant, K. Polanyi partage une communauté de culture et de lieu avec le fondateur de la tradition autrichienne<sup>120</sup>. Dans les années 1920, en effet, K. Polanyi lut et discuta avec passion des travaux de la tradition autrichienne, notamment ceux de Wieser comme le soulignent J. Maucourant (2004 à paraître) et Schaffer (2000, p. 334). K. Polanyi est celui qui a repris et popularisé la définition de l'économie présentée dans l'édition de 1923 des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*. Aussi nous fonderons nous sur l'édition de 1923, mais aussi sur l'analyse qu'en fit K. Polanyi.

### 2.2. Economique et action entrepreneuriale

Nous reviendrons dans cette sous section sur les implications pour l'analyse de l'entrepreneur de la définition particulière de l'économique donnée par Menger dans l'édition de 1923 des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*. L'attention portée par Menger à la question des institutions et de leurs liens avec l'économie nous amènera à préciser les fonctions de l'entrepreneur mengerien. Loin de la vision traditionnelle de l'entrepreneur-capitaliste, Menger considère que son action s'inscrit dans une dynamique plus complexe que celle de la simple concurrence. Ainsi, la structure de marché première

<sup>118</sup> Un examen des annotations de l'ouvrage d'Aristote que possédait Menger pourrait sans doute être éclairante. Notons que G. Campagnolo (2002) fournit une première analyse de l'influence de la pensée d'Aristote sur Menger qui tend à appuyer notre hypothèse.

<sup>119</sup> Cette expression est empruntée à P. Dockès, J. M. Servet (1992). Toute traduction est par définition une interprétation, quiconque s'est essayé un jour à cette tâche ne peut qu'acquiescer ce fait. Toutefois, une traduction cherche par essence à rendre compte de la pensée de l'auteur. Il n'en est rien de la traduction anglaise de l'œuvre de Menger puisqu'elle modifie le sens des idées avancées par l'auteur en les réduisant à des concepts qui ne permettent pas de tenir compte de la richesse du texte original et dont l'auteur ne pouvait avoir conscience.

<sup>120</sup> K. Polanyi étudia un moment à l'université de Vienne : il passa un semestre à la faculté de Droit de l'université de Vienne entre 1904 et 1909 : voir à ce propos par exemple J. Maucourant (2004). Notons que K. Polanyi développe une pensée totalement opposée à celle de son frère M. Polanyi, auteur notamment de *The Logic of Liberty* (M. Polanyi, 1951), lequel est beaucoup plus proche des idées hayekiennes en ce qui concerne la théorie de la connaissance ou la question posée par le socialisme.

est, pour lui, ce que nous appelons aujourd'hui une structure monopolistique, la concurrence n'étant qu'un cas particulier produit par les progrès de la civilisation. La vision de l'entrepreneur qui transparaît ici se distingue des approches centrées sur le seul rôle d'intermédiaire des échanges de l'entrepreneur sur le marché.

### 2.2.1. Les « deux tendances élémentaires de l'économie » : une voie vers une autre conception de l'activité entrepreneuriale

Dans les notes laissées à sa mort<sup>121</sup>, Menger revient sur la définition donnée à l'activité économique. Il situe le point de départ de l'économie dans « *l'insuffisance des biens disponibles (tant instrumentaux que d'usage immédiat)* », son point d'arrivée étant « *la couverture totale de tous les besoins d'usage direct* » (1923c, p. 160). Toutefois, l'activité économique ne se réduit pas à la seule « *obtention de la plus grande quantité possible de biens d'usage immédiat pour satisfaire nos besoins* »<sup>122</sup> (1923c, p. 160). Menger distingue alors deux acceptions différentes de l'économie correspondant chacune à une « *tendance élémentaire de l'économie* » : une définition « *économisante* » ou tendance « *à l'épargne (ou improprement économique)* » (1923c, p. 161) que l'on peut rapprocher de la définition de L. Robbins et une définition ou tendance « *technico-économique* » sans lien avec le concept de rareté. La tendance « *à l'épargne* » caractérise des situations où les biens d'usage immédiats (ou biens directs) nécessaires à la satisfaction de nos besoins sont offerts en quantité insuffisante par rapport à ceux-ci, quelle que soit leur cause. La tendance « *technico-économique* » se rapporte quant à elle au phénomène de production, mais elle ne se limite pas à la seule *transformation*<sup>123</sup> des biens d'ordre supérieur en biens de premier ordre. Elle comprend en effet les activités de prévision, d'acquisition de connaissance et l'application de celles-ci dans le processus de production. En d'autres termes, la tendance « *technico-économique* » de l'activité économique comprend non seulement l'activité technique de production mais aussi l'ensemble des connaissances nécessaires à la production.

Aussi, Menger (1923c, pp. 158) souligne-t-il : « ***nous nommerons cette activité (l'organisation et l'information nécessaire à celle-ci) activité technico-économique. Celle-ci comprend : 1/ la prévision des besoins en biens directs, de la nature et de la quantité de ceux-ci, du lieu et du temps dans lesquels ils se présenteront, 2/ la connaissance des biens d'usage dont nous disposons directement pour garantir la satisfaction des besoins futurs, la connaissance de leur nature et de leur quantité, du lieu et du temps où nous pourrions en disposer dans ce but, 3/ la connaissance des besoins en biens instrumentaux nécessaires à la production des biens***

<sup>121</sup> Nous nous référons ici plus précisément au paragraphe 1 « *la nature de l'économie* » du chapitre 4 « *la théorie économique des biens économiques* » de la seconde édition des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* ainsi qu'au paragraphe 3 « *les deux tendances élémentaires de l'économie humaine* » qui sont issus des notes datant de 1901 comme le rappelle K. Menger dans la préface à C. Menger (1923a).

<sup>122</sup> Expression soulignée par l'auteur.

<sup>123</sup> Notre expression.

**manquants (...), 4/ les dispositions au moyen desquelles les biens instrumentaux dont nous disposons (y compris le travail) seront utilisés pour obtenir au moment et au lieu désiré, les qualités et les quantités de biens immédiats destinés à satisfaire entièrement nos besoins futurs ».**

Notons au passage que cette définition fait écho à la celle proposée par Menger concernant l'activité entrepreneuriale dans la première édition. L'entrepreneur est celui qui a la charge de la *collecte de l'information* concernant la situation économique, de l'ensemble des *calculs économiques* ayant trait au processus de production, de l'acte de *volonté* par lequel les biens d'ordre supérieur sont affectés à ce processus, et enfin de la *supervision* de l'exécution de ce processus (Menger 1871d, p. 160).

La distinction établie par Menger entre ces deux tendances élémentaires de l'économie n'a pas été étudiée par les économistes contemporains se revendiquant de la tradition autrichienne. Pourtant, celle-ci a été reprise et popularisée par K. Polanyi lequel, à de nombreuses reprises, fait référence à l'édition de 1923 des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* et plus particulièrement à la définition de l'économie évoquée ici. Maucourant (1996, p. 133) souligne ainsi l'influence de la tendance « *technico-économique* » de l'économie définie par Menger sur la conception substantive de l'économie de K. Polanyi : celle-ci lui permet de rompre avec « **une conception formelle de l'économie fondée sur la logique rationnelle d'adaptation des moyens aux fins en situation de rareté** ». L'économie substantive telle que définie par K. Polanyi se dégage de l'hypothèse de rareté et, par-là, révèle toute la complexité du phénomène de production. K. Polanyi (1977a, p. 37) écrit ainsi : « *il est trompeur d'attribuer le phénomène de production à une rareté générale de biens, comme l'œuvre posthume de Menger l'a mis en évidence ; la production est plutôt conditionnée par la différence entre les biens de « premier » ordre ou de « second » ordre – c'est une réalité technologique de l'économie substantive* ». Le fait de ne pas distinguer le phénomène de rareté du phénomène de production constitue « *l'erreur économiciste* » (K. Polanyi 1977b, p. 11) qui fausse la représentation de la réalité historique et nie la spécificité historique des économies anciennes en les calquant sur leurs formes modernes.

Selon Menger, ces deux tendances élémentaires de l'économie sont indépendantes l'une de l'autre, même si elles se rencontrent parfois dans la réalité : « **bien que, dans l'économie actuelle, ces deux directions, telles qu'elles ont été présentées dans les deux sections précédentes, apparaissent régulièrement ensemble (souligné par K. Polanyi), et on ne les trouve en effet presque (souligné par K. Polanyi) jamais séparément, elles proviennent néanmoins de sources essentiellement différentes et mutuellement indépendantes (souligné par Menger). Dans certains champs de l'activité économique, les deux directions apparaissent effectivement de façon séparée, et dans d'autres types d'économie qui ne sont pas inconcevables, l'une d'elles peut apparaître régulièrement sans l'autre, dans la pratique (...). Les deux directions vers lesquelles peut tendre l'économie humaine ne sont pas mutuellement dépendantes ; toutes deux sont primaires et élémentaires. L'existence de ce lien permanent dans l'économie actuelle provient de cette simple circonstance que les facteurs explicatifs qui ont permis l'apparition de chacune des deux directions se sont trouvées coïncider presque (souligné par K. Polanyi) sans**

**exception** », Menger (1923a, p.77 ; cité par K. Polanyi 1977b, p. 24, traduction A. Deville).

Ces deux tendances de l'économie ne sont cependant pas apparues pour la première fois en 1923. On trouve dans *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften und der Politischen Oekonomie insbesondere*, (Menger 1883, p. 75 note 26), une distinction entre « *la propension spécifiquement économique* » laquelle renvoie à « *la satisfaction du besoin de biens* » et « **les motifs non économiques des hommes, à partir desquels et au milieu desquels la vie sociale réelle surgit, une vie sociale dont la réalité devrait être présentée seulement comme le résultat de la propension économique** ». Cette observation est tirée de la réflexion inspirée par la distinction de G. Schmöller entre les causes éthiques et psychologiques et les causes naturelles-techniques de l'action économique des hommes. Il apparaît dans ce passage que Menger est pleinement conscient de l'existence de motifs non purement économiques.

Menger affirme clairement que la « *tendance à l'épargne* » de l'économie n'est présente *que* dans le cadre d'économies d'échanges dont la société occidentale moderne est la parfaite illustration. La théorie des prix développée au chapitre cinq des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* s'applique donc uniquement dans ce cadre. Autrement dit, un tel raisonnement ne peut être transposé aux économies « *non civilisées* ». Parallèlement, la « *direction technico-économique* » est à rapprocher de la définition substantive de l'économie présentée par K. Polanyi. Elle « **renvoie à l'échange entre l'homme et son environnement naturel et social** », (K. Polanyi 1975, p. 239, traduction de J. Maucourant 2000, p. 15). Cette tendance permet donc d'expliquer le fonctionnement des économies « *non civilisées* » où la coutume et la tradition s'imposent<sup>124</sup>. Plus encore, cette tendance pourrait être appliquée à l'analyse de l'activité entrepreneuriale dans les économies civilisées. En ce sens, l'activité entrepreneuriale pourrait être envisagée sous un angle différent de celui proposé actuellement par la tradition autrichienne contemporaine. La prise en compte des relations sociales, du rôle des coutumes et des traditions permettant ainsi de se rapprocher de la problématique polanyienne de l'encastrement de l'économique dans le social.

En ce sens, il est très surprenant, comme le note A. M. Endres (1991, p. 282), que les économistes autrichiens tels que Mises ou K. Vaughn affirment que Menger ne considèrerait *que* l'aspect matériel de l'économie, rapprochant sa définition de celle donnée par L. Robbins au terme « *economizing* ».

Parallèlement, Hayek (1992, p. 91) se déclare en complet désaccord avec le contenu de cette seconde édition. Il considère en effet que l'essentiel des notes et manuscrits laissés par Menger « *restent des manuscrits volumineux, fragmentaires et désordonnés* » qui « *pour le moment, de toute façon (...) doivent être considérés comme perdus* »<sup>125</sup> (1992, p. 91).

Plus récemment, Kirzner (1979, pp. 53-75) s'est référé à deux reprises à l'édition de 1923 lors de l'examen de l'apport de Menger à la compréhension du rôle entrepreneurial : il partage malheureusement le point de vue d'Hayek. L'anecdote concernant la recension

<sup>124</sup> Pour une analyse approfondie des fondements de la démarche de K. Polanyi, se reporter à J. Maucourant (2000).

que fit Franz X. Weiss de la seconde édition des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* qu'il reprend est à ce sujet éclairante. Dans cet article, Weiss raconte avoir rencontré Menger à la fin de son existence<sup>126</sup> et lui avoir demandé ce qu'il pensait des développements tirés de son analyse de la monnaie. Menger aurait répondu à son interlocuteur qu'il comprenait très bien comment ses successeurs étaient parvenus à ces résultats mais qu'il ne pouvait en aucun cas les accepter. De cette anecdote, Kirzner déduit que Menger était incapable de considérer le poids que ses propres idées pouvaient avoir pour la compréhension du processus entrepreneurial. Il nous semble néanmoins qu'une toute autre interprétation de Menger peut être tirée de cette anecdote. Le désaccord de Menger avec les prolongements tirés de ses intuitions peut simplement signifier que Menger remettait en cause ce que lui-même avait exposé dans ses premiers travaux. Dans la mesure où Menger a refusé toute nouvelle édition en l'état de la première édition des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* et consacré la fin de son existence à en rédiger une suite, une telle interprétation nous semble parfaitement envisageable.

Hayek et Mises n'ont certes pas retenu cette définition de l'économie, mais il est dommage qu'ils n'aient pas relevé les différences existant entre les deux éditions. Leur définition de l'économie se réduit toujours au cadre d'une économie d'échange.

Finalement, les notes laissées par Menger doivent être considérées de la même manière que le traitement de l'erreur, de l'ignorance et de l'incertitude, c'est-à-dire des intuitions remarquables qui pourraient être développées davantage. Néanmoins, ses intérêts et champs de recherches s'étant élargis à d'autres champs que l'économie tels que la philosophie, la psychologie ou l'ethnologie, la prise en compte de la direction technico-économique de l'économie pourrait très bien ouvrir la voie à une vision différente des activités humaines et en particulier de l'activité entrepreneuriale. Celle-ci devrait en ce sens être repensée au sein de la structure sociale et institutionnelle.

### 2.2.2. Structure de marché et activité entrepreneuriale

Dans les *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, Menger (1871d, p. 172) définit l'activité entrepreneuriale comme un bien d'ordre supérieur, plus exactement « *une catégorie de services du travail* » ayant deux particularités<sup>127</sup>. En premier lieu, l'activité entrepreneuriale n'est pas une marchandise car ses services ne sont pas destinés à

<sup>125</sup> Ces archives sont constituées d'une part de la collection privée des Menger comprenant les ouvrages annotés de la main de Carl Menger, et d'autre part, des notes et des carnets laissés par Menger à sa mort, lesquels furent classés par Hayek. La bibliothèque privée de Carl Menger, considérée comme « *l'une des premières collections privées d'Europe dans les années 1880-1890* » (Campagnolo 2002, p. 211) se trouve depuis 1922 au Centre de recherches sur l'histoire des sciences sociales de l'université Hitotsubashi (<http://www.lib.hit-u.ac.jp/service/koten/collections-eng.html>). Les notes et carnets de Menger ont été conservés, pour leur part, aux Etats-Unis par la Duke University (<http://scriptorium.lib.duke.edu/dynaweb/findaids/menger/>). Ces notes comprennent environ vingt-cinq carnets ainsi que deux volumes plus importants : voir Yagi (1993) ou pour des références plus récentes Versailles (1999) et Campagnolo (2002).

<sup>126</sup> Kirzner date cette conversation dans le courant de l'année 1910, (1979, p. 70)

<sup>127</sup> voir *supra*.



l'échange. Et par conséquent, elle n'a pas de prix. En second lieu, l'activité entrepreneuriale détient le pouvoir de commander les services du capital, lesquels constituent un pré-requis nécessaire à l'exécution de celle-là. Bien que distincte de l'activité du capitaliste, l'activité entrepreneuriale en dépend. Le facteur capital est explicitement reconnu comme une limite au développement de l'activité entrepreneuriale.

Plus, le crédit et la législation exercent une influence sur l'activité entrepreneuriale. Les phénomènes institutionnels ont ainsi un rôle fondamental dans la structure de production et de consommation<sup>128</sup>. Cette dernière intuition sera reprise et développée plus tard par Hayek. Cependant, l'analyse hayekienne définit les ordres spontanés comme efficaces, ce que refuse Menger. Pour celui-ci, les institutions pragmatiques et organiques peuvent les unes comme les autres contribuer au progrès économique, alors que chez Hayek seuls les ordres spontanés permettent efficacement d'accroître le bien-être collectif. Encore une fois, il n'existe pas chez Menger de défense du marché libre et concurrentiel comme celle que l'on trouve chez Hayek et l'ensemble de la tradition autrichienne ultérieure. La structure de marché concurrentielle n'est pas considérée comme enviable. Bien au contraire, Menger considère qu'il ne s'agit que d'un cas particulier.

Le cinquième chapitre des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* consacré à la théorie des prix établit ainsi la structure monopolistique comme la structure marchande générale. Le premier cas considéré par Menger est celui de l'échange de biens entre deux individus qui ne sont pas influencés par l'activité économique de l'autre participant à l'échange. Mais avec les progrès de la civilisation une telle situation (dite d'échange isolé) n'a plus que rarement cours, laissant la place à des situations plus complexes. Le monopole n'est pas un privilège accordé par une instance extérieure, comme le définissent certains économistes de la tradition autrichienne<sup>129</sup>. Le monopole ne constitue pas seulement une protection accordée par l'État par exemple, ni ne permet même de se soustraire à la concurrence. Les sources du monopole sont, selon Menger (1871d, p. 217), aussi diverses que la « *détention de propriété* [property holdings] », la possession de talents particuliers ou l'occurrence de circonstances particulières empêchant que le bien ne soit produit par des individus concurrents. Aussi, si l'on définit le monopole comme « *une condition réelle et non comme une restriction sociale à la libre concurrence* », alors le monopole est « *par conséquent, en règle générale, le premier et le*

<sup>128</sup> Le thème des institutions apparaît dans ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, mais surtout dans *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften und der Politischen Oekonomie insbesondere*, où Menger pose la question de savoir « *comment se fait-il que les institutions qui servent le bien-être commun et sont extrêmement significatives pour son développement émergent sans qu'une volonté commune dirige leur établissement* » (Menger 1883, p. 146). Deux types de phénomènes sont distingués : les phénomènes pragmatiques et les phénomènes organiques. Les premiers sont le fruit de la volonté consciente d'un ou des individus, alors que les seconds sont le résultat fortuit de l'interaction individuelle. Pour une discussion en français des différentes interprétations et utilisations faites par la tradition autrichienne de cette distinction voir notamment P. Garrouste (1994) et S. Gloria-Palermo (1999a et 1999b).

<sup>129</sup> Ainsi, Wieser s'intéresse aux situations intermédiaires entre monopole et concurrence, situations qu'il désigne par l'expression « *monopoloid situations* » comme nous le verrons dans le chapitre suivant (Wieser 1914b, p. 220). Mises quant à lui, définit le monopole comme étant « *compatible avec une économie de marché* » (Mises 1949b, p. 227).

*plus primitif phénomène et la concurrence un phénomène survenant plus tard dans le temps* » (Menger 1871d, p. 217).

La concurrence ne retient pas l'attention de Menger (1871d, p. 197) : celle-ci caractérisant uniquement les « *premiers temps de la civilisation* », elle ne constitue pour lui qu'un cas particulier sans intérêt<sup>130</sup>. Il se concentre donc sur des situations plus complexes que l'on désigne aujourd'hui comme des « *structures oligopolistiques* »<sup>131</sup> que Menger ne distingue pas du monopole. Il remarque ainsi que lorsque plusieurs offreurs s'entendent pour se partager le marché, la situation est identique au cas où il n'y a qu'un seul offreur en situation de monopole. Dans les deux cas, le monopoleur [*monopolist*] a intérêt à créer la rareté et à augmenter le prix du bien produit. Partant de la situation de monopole, Menger envisage ce qu'il se produit lors de l'entrée sur le marché d'un nouveau concurrent. L'arrivée d'un nouveau concurrent a pour premier effet qu'aucun d'eux ne peut plus tirer avantage de la destruction ou du retrait de l'échange d'une partie de la quantité disponible, ou de la non-utilisation des moyens de production disponibles. L'intérêt du monopoleur est alors de s'adresser en priorité aux couches les plus aisées des consommateurs lesquelles seules peuvent payer un prix élevé avant l'élargissement de l'offre. Finalement, il se produit un accroissement des quantités disponibles du bien précédemment monopolisé. Seul le monopole a le pouvoir de réguler les prix ou les quantités offertes, ce pouvoir disparaissant dès lors qu'un concurrent se présente. La concurrence pousse donc les concurrents à exploiter toutes les opportunités existantes de réaliser un profit. Elle permet par là même de diffuser le bien auprès des classes sociales les plus basses, dans la mesure où les moyens de production ne sont pas, par ailleurs, limités. Nous noterons que l'on est bien loin de l'affirmation de E. Streissler (1972, p. 435) selon laquelle Menger serait le premier économiste à introduire l'idée de concurrence imparfaite. S'il existe des éléments pouvant appuyer une telle interprétation, le tableau dépeint par Menger est loin de mettre à jour la complexité de ce phénomène<sup>132</sup>.

Toutefois, quelques conclusions peuvent être tirées concernant l'analyse de l'entrepreneur. En effet, si le monopole est premier, et s'il a le pouvoir de réguler les prix et les quantités, on peut en déduire que l'entrepreneur a pour rôle premier de décider des prix et quantités. Il possède le pouvoir d'influer sur l'issue du processus de production et ainsi sur l'existence même des individus : il possède donc un pouvoir, même si celui-ci reste limité par celui du capital. Au-delà de l'analyse du processus de production et malgré l'abandon de la perspective en termes de classes, il semble qu'une certaine idée de hiérarchie demeure implicite. Les capitalistes et les entrepreneurs possèdent le

<sup>130</sup> Si l'on se réfère à l'index du chapitre 5 « *La théorie des prix* » (Menger 1871d, pp. 191-225), on observe que 3 pages sont dévolues à l'analyse de l'échange entre deux individus isolés alors que 19 pages sont consacrées à la formation des prix en situation d'oligopoles.

<sup>131</sup> Rappelons que le terme d'oligopole fut inventé par Sir Thomas More, puis réintroduit dans la littérature germanophone par Schlesinger (1914).

<sup>132</sup> Certes, Menger considère le monopole comme la structure de marché première, mais il se contente d'explicitier l'influence d'une telle situation sur l'évolution des prix. Il n'établit aucun lien entre l'incertitude et l'analyse de la structure de marché. Il nous semble qu'une telle interprétation serait pousser l'analyse au-delà de ce que l'auteur a écrits.

pouvoir de lancer le processus de production, c'est-à-dire de fournir directement (en établissant le plan de production et donc en réalisant la production) ou indirectement (en fournissant le capital nécessaire à l'achat de moyens de production) les biens permettant la satisfaction des besoins des individus. Au-delà du seul pouvoir économique, ils détiennent un pouvoir social<sup>133</sup>.

Nous venons de voir que la conception de Menger loin de considérer l'entrepreneur comme simple intermédiaire des échanges ouvre la voie à une conception non strictement économique de l'activité de l'entrepreneur. L'entrepreneur en effet a un rôle économique : il détermine les prix et les quantités. Mais il a aussi un pouvoir social en ce qu'il détermine la direction que doit prendre le processus de production et avec lui l'action des autres individus qui eux n'ont d'autre choix que de le suivre. Certes, Menger n'a pas lui-même développé cette idée, mais les notes laissées à sa mort et la seconde édition allemande des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* semblent indiquer qu'il en acceptait le principe : l'entrepreneur a un pouvoir social qui lui permet d'influer sur les relations qu'entretiennent les individus en dehors du marché.

## Conclusion

---

Au-delà des débats opposant les commentateurs, l'œuvre de Menger demeure la première pierre posée à l'édifice de la théorie autrichienne : le rôle du temps et de l'incertitude, de la connaissance, de l'ignorance et de l'erreur qui lui sont liés, sont autant de thèmes repris par les descendants de la tradition autrichienne. L'activité de l'entrepreneur collectant les informations nécessaires à son action, combinant les facteurs productifs, supervisant l'exécution du processus de production, apparaît décisive pour le processus économique. Avec Menger naît une tradition où l'entrepreneur exerce une fonction clef et tient une place importante dans le système théorique de la tradition autrichienne. Toutefois, il semble que les derniers travaux de Menger ouvrant la voie à une conception plus large de l'activité économique n'ont pas été considérés par les générations ultérieures de cette tradition, ceux-ci préférant définir l'entrepreneur comme le moteur de la seule économie de marché. La position de Menger vis-à-vis de l'enracinement social de l'activité économique et en particulier de l'activité entrepreneuriale est pourtant partagée par les deux autres fondateurs de la tradition autrichienne que sont Böhm-Bawerk et Wieser comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

## Chapitre 2. Entrepreneur, capital et pouvoir : l'apport de Böhm-Bawerk et Wieser

<sup>133</sup> On comprend en ce sens comment Wieser a pu développer sa distinction entre la catégorie des « *chefs [führers]* » ayant le pouvoir de produire des activités nouvelles et la catégorie des « *masses* » qui elles se contentent de suivre le mouvement mis en place par les premiers, cf. *infra*.

## Introduction

---

Amis depuis leur jeunesse, liés par « *une communauté de conviction, de caractère et de culture* », la carrière et les idées de Böhm-Bawerk et Wieser ont cependant évoluées de manières différentes, comme le souligne Mises (1929a p. 51). Leurs préoccupations les ont amené à s'intéresser principalement à l'élaboration d'une théorie du capital et de l'intérêt pour l'un et d'une théorie de la valeur pour l'autre. Plus encore, leurs activités universitaires et leurs séminaires, leur action gouvernementale ou les débats les opposants aux autres économistes ont permis de construire les principes sur lesquels s'appuient la représentation de l'activité entrepreneuriale des économistes des générations ultérieures de la tradition autrichienne.

L'œuvre de ces deux hommes loin d'une simple reprise des idées de Menger en constitue une véritable extension. La renommée de la tradition autrichienne procède en effet de la parution de *Kapital und Kapitalzins, vol. 1, Geschichte und Kritik der Kapitalzins-Theorien* (Böhm-Bawerk 1884) et de *Kapital und Kapitalzins, vol. 2, Positive Theorie der Kapitale* (Böhm-Bawerk 1889), et les mêmes années de *Über den Ursprung und die Hauptgesetze des wirtschaftlichen Werthes* (Wieser 1884) et *Der natürliche Wert* (Wieser 1889)<sup>134</sup>. Les travaux de Böhm-Bawerk, son apport à l'utilité marginale, comme sa critique de Marx, n'ont pas directement de lien avec notre objet. Cet auteur s'intéresse essentiellement au processus de production au travers de l'analyse de l'allongement des détours de production, pilier de sa théorie du capital et de l'intérêt. Pour Schumpeter (1954c, p. 137), « **c'est le modèle, ou le schéma, du processus économique (...) qui permet de considérer Böhm-Bawerk, comme l'un des grands architectes de la science économique ; un tel schéma dépasse en ampleur la vision de Menger aussi bien que celle de Jevons** ». En effet, la théorie du capital de Böhm-Bawerk fonde non seulement la théorie autrichienne du cycle<sup>135</sup> mais la conception de l'entrepreneur de Ludwig Lachmann, comme nous le verrons dans le second chapitre de la partie 3 de ce travail.

Wieser quant à lui développe dans sa thèse d'habilitation une analyse des coûts et une théorie de l'évaluation des facteurs de production. Ce qui l'amène par la suite à souligner l'importance de l'évaluation économique des biens pour toute planification rationnelle. Cette idée est d'autant plus importante qu'elle sera reprise par Mises, puis Hayek, lors du débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel au sein d'une économie socialiste.

<sup>134</sup> Les titres de ces ouvrages ont été traduits respectivement par : *Histoire critique des théories de l'intérêt du capital, Sur l'origine et les lois principales de la valeur économique, La valeur naturelle*, voir notamment A. Béraud et G. Faccarello (2000, p. 355) pour une bibliographie plus complète.

<sup>135</sup> Notons que la théorie du capital de Böhm-Bawerk est loin de faire l'unanimité au sein de la tradition autrichienne. Elle est d'ailleurs largement critiquée par Hayek (1941). Plus récemment, l'analyse de Böhm-Bawerk est examinée par Lachmann (1956), lequel revient sur les différents débats qui ont occupé les économistes de tradition autrichienne. Pour une analyse plus complète des liens entre la théorie du capital de Böhm-Bawerk et la théorie autrichienne des cycles d'affaires nous renvoyons le lecteur aux travaux suivants : P. Boettke (1995), G. Dostaler (2001, pp. 55-65) ; et S. Longuet (1998, pp. 90-97).

Cependant, l'influence de ces deux auteurs ne se limite pas à ces quelques contributions. Leur importance pour la tradition autrichienne dépend autant de leur activité politique que de leurs activités d'enseignement. Ils ont en effet exercé leur influence sur le développement de l'économie autrichienne aussi bien sur le plan de la théorie au travers de leurs travaux académiques, que sur le plan pratique lors de leurs participations à divers gouvernements.

Böhm-Bawerk est celui des deux hommes qui connut la plus importante implication dans un gouvernement autrichien. Son entrée dans l'administration fiscale dès la fin de ses études lui permit en effet de participer à plusieurs reprises au gouvernement : à trois reprises il occupa un poste au ministère des finances. Aussi, comme le souligne Schumpeter (1954c, p. 134), « *Eugen von Böhm-Bawerk fit l'essentiel de sa carrière au service de l'État* », par conséquent, « ce que nous pouvons lire aujourd'hui de Böhm-Bawerk n'est pas l'œuvre achevée qu'il se proposait d'écrire : *certaines parties de son œuvre publiées furent rédigées à la hâte sans qu'il eu jamais la possibilité de les améliorer*<sup>136</sup> ».

Wieser eut quant à lui une carrière académique plus paisible : d'abord à Prague, puis à Vienne<sup>137</sup>. La plupart des manuels d'histoire de la pensée économique reconnaissent celui-ci comme le premier auteur d'un traité d'économie théorique au sein de la tradition autrichienne. La théorie pure, et la question de la valeur notamment, occupent ses premiers travaux.

C'est pourquoi nous nous intéresserons plus spécifiquement à la manière dont ces auteurs traitent l'activité entrepreneuriale. Nous verrons ainsi que l'analyse produite par Wieser, parce qu'elle mêle sociologie et économie, se rapproche des idées proposées par Menger en ce qui concerne l'aspect non strictement économique de l'activité économique. Plus encore, l'analyse développée par Wieser met en évidence l'interaction entre l'activité économique et l'activité politique. Il souligne ainsi l'influence de la structure sociale sur l'activité entrepreneuriale et l'effet que celle-ci produit en retour par son développement sur celle-là. Nous montrerons ainsi que l'aspect sociologique de l'analyse développée plus tard par Schumpeter, puis reprise par Lachmann, trouve un écho dans l'œuvre de Wieser.

## **Section 1. L'apport de Böhm-Bawerk à l'analyse de l'entrepreneur**

---

Malgré l'aspect marginal de l'apport de Böhm-Bawerk à l'analyse de l'activité entrepreneuriale, il semble que de nombreux auteurs comme P. Dulbecco et P. Garrouste (1999 et 2000) s'intéressent à Böhm-Bawerk et plus particulièrement à sa théorie du capital<sup>138</sup>. Il nous a donc paru nécessaire de revenir sur les différents aspects de l'analyse de Böhm-Bawerk. Nous montrerons toutefois dans cette section que son apport ne permet pas de distinguer l'entrepreneur du capitaliste. Plus encore, nous verrons que

---

<sup>136</sup> Propos soulignés par Schumpeter.

<sup>137</sup> Sa carrière universitaire fut marquée par deux brèves coupures : l'une lors de son passage au sein de la fonction publique de 1875 à 1877, l'autre lors de son entrée au ministère des finances sous le dernier gouvernement de la monarchie en août 1917.

la politique qu'il mène lors de son passage au gouvernement autrichien illustre la manière dont il envisage la nature et le rôle spécifique de l'entrepreneur au sein de l'activité économique.

### 1.1. Théorie du capital, « loi économique » et « pouvoir »

Nous nous intéresserons ici brièvement à la théorie du capital de Böhm-Bawerk où l'entrepreneur est associé au capitaliste. Nous verrons ainsi que le rôle donné à l'« *entrepreneur-capitaliste* » par Böhm-Bawerk le conduit à reconnaître le poids et l'influence que peut exercer le pouvoir sur l'ensemble des forces économiques. Plus précisément, contrairement à Wieser, Böhm-Bawerk considère que les « *lois économiques* » retrouvent toujours tôt ou tard leur place et ne sont que temporairement mises à mal par le pouvoir économique ou politique.

#### 1.1.1. L'« entrepreneur-capitaliste » : la théorie des détours de production

Böhm-Bawerk ne s'intéresse pas explicitement au rôle de l'entrepreneur. Il n'y fait que très rarement allusion. En ce sens, son apport sur le sujet est marginal. Toutefois, il est nécessaire de se pencher sur son apport dans la mesure où la tradition autrichienne contemporaine déclare fonder son analyse sur sa conception de l'« entrepreneur-capitaliste ».

L'économiste américain, M. Rothbard <sup>139</sup> (1985, p. 284) souligne que Böhm-Bawerk identifie l'entrepreneur au capitaliste, confondant profit entrepreneurial et intérêt du capital : « *Chez Böhm-Bawerk (...) l'entrepreneur est clairement le capitaliste et il n'existe aucune possibilité d'une telle séparation [entre entrepreneur et capitaliste] » ; « Böhm-Bawerk n'a pas développé de théorie des profits, des pertes et de l'incertitude en aucune mesure, celles-ci ont dû attendre Mises (...) »*. En effet, Böhm-Bawerk traite du problème de la structure économique du capital, le personnage central de son analyse de la formation du capital n'est donc autre que le capitaliste.

Il est nécessaire de rappeler la définition du capital donnée par Böhm-Bawerk : « ***Nous nommons en général capital un ensemble de produits servant de moyens***

<sup>138</sup> Les développements récents concernant la possibilité d'une théorie autrichienne de la firme reprennent et s'appuient sur l'analyse de la structure du capital et de la production décrite par Böhm-Bawerk : P. Dulbecco et P. Garrouste (1999, p. 44) cherchent à démontrer qu'« *une théorie du comportement de la firme* » accordant « *une place déterminante au rôle des concepts de délais de production et à la spécificité de la structure de production* » permettraient « *l'émergence de différents types de firmes selon leur mode de gestion de la contrainte temporelle* ». L'activité entrepreneuriale est ainsi considérée prendre forme dans l'organisation et la gestion du capital.

<sup>139</sup> Nous nous référons ici à Rothbard (1985) où celui-ci « *retrace le cheminement du savoir économique depuis Platon jusqu'à Bastiat, raccordant l'école autrichienne à la scolastique, via l'école française (Turgot, Condillac, Say), méconnue en France même, et faisant de l'école anglaise (Smith, Ricardo) une déviation d'autant plus fatale qu'elle mène, selon lui, au marxisme et au communisme* » comme l'écrit Simonot (2003, p. vi). Nous tenons toutefois à souligner que le dit ouvrage participe d'une lecture « *historiographique « révisionniste »* » de l'histoire de la pensée économique où l'auteur juge de et se positionne par rapport à chaque auteur abordé, ainsi que l'a très justement noté un autre auteur libertarien, H. H. Hoppe (1996, p. 3).

**d'acquisition des biens. De ce concept général du capital se dégage le concept plus étroit du capital social. Nous nommons capital social, un ensemble de produits servant de moyens pour acquérir des biens ayant une valeur du point de vue de l'économie sociale ; ou (...) en bref, un ensemble de produits intermédiaires. »** (1909, pp. 54-55).

Böhm-Bawerk définit le capital comme un détour dans la production de biens de consommation. Au niveau du processus de production le produit fini est considéré comme un bien *présent* alors que les biens capitaux sont considérés comme des biens *futurs* (ou « *biens en devenir* ») distincts des facteurs de production « *originels* » que sont la terre et le travail. Il ajoute de plus que la valeur des biens de consommation qui seront produits sera d'autant plus importante que les détours de production seront nombreux. Or, « *les biens présents ont une valeur supérieure aux biens futurs* », on voit donc apparaître un excédent, plus-value ou profit<sup>140</sup> en rapport avec le capital employé et la durée du temps qu'a exigé la création du produit. Le profit provient de la différence d'appréciation entre les biens. Cette différence est attribuée à un facteur que l'on peut qualifier de « *psychologique* ». Trois raisons permettent d'expliquer cette surestimation des biens actuels : la différence entre les besoins et les moyens employés pour les satisfaire, la sous-estimation systématique des besoins futurs et enfin la supériorité technique des biens actuels.

Nous ne nous étendons pas ici sur les problèmes rencontrés par la théorie du capital de Böhm-Bawerk puisque là n'est pas notre sujet<sup>141</sup>. Nous notons toutefois que sa théorie du capital est souvent considérée comme « *la théorie autrichienne* », bien que Menger et Wieser aient été profondément en désaccord avec celle-ci » comme le souligne T. Hutchison (1953, p. 165). Le traitement de la question de l'intérêt tel qu'envisagé par Böhm-Bawerk ne lui permet pas de mettre en valeur l'originalité du profit entrepreneurial puisque l'entrepreneur et le capitaliste ne font qu'un.

Certains critiques de la tradition autrichienne ont ainsi pu affirmer à l'époque que le phénomène de la production apparaît seulement en arrière plan au profit du phénomène de la « *consommation* ». On comprend mieux ainsi pourquoi N. Boukharine (1919), ancien élève de Böhm-Bawerk, qualifie l'économie politique autrichienne d'« *économie politique du rentier* » : « *La théorie « autrichienne » traduit selon nous l'idéologie du bourgeois déjà éliminé du processus de production, celle du bourgeois en voie de dégradation* » (1919, p. 36). L'attitude de N. Boukharine vis-à-vis de Böhm-Bawerk est loin d'être respectueuse envers un ancien professeur puisqu'il fait de lui « *le porte-parole le plus crasse de la théorie « autrichienne »* » (1919 p. 39). Il représente pour lui l'archétype du défenseur de l'économie politique bourgeoise : « *le rentier, le rentier international, trouva en Böhm-Bawerk un guide scientifique et dans sa théorie*

<sup>140</sup> Il est intéressant de noter que Böhm-Bawerk utilise indifféremment l'expression « *profit du capital* » et le terme « *intérêt* » qui est plus généralement employé aujourd'hui pour désigner ce phénomène.

<sup>141</sup> Nous renvoyons le lecteur aux différents travaux sur le sujet parmi lesquels nous pouvons citer, de manière non exhaustive : N. Boukharine (1919) ; T. Hutchison (1953, pp. 165-179) ; L. Kolakowski (1976, pp. 337-344) notamment ; A.M. Endres (1996, pp. 84-106) et K.H. Hennings (1997) entre autres.

***l'arme scientifique dirigée non tant contre les forces élémentaires du développement capitaliste que contre le mouvement ouvrier de plus en plus menaçant*** » (N. Boukharine 1919, p. 40).

### 1.1.2. Pouvoir et économie

Dans un de ses derniers écrits, « Macht oder ökonomisches Gesetz ? »<sup>142</sup>, Böhm-Bawerk se penche sur la question du pouvoir des syndicats, plus particulièrement celui d'accroître les salaires au-dessus du niveau déterminé par les « lois (économiques) des prix [economic laws of price] », (1914b, p. 154 par exemple). Il reconnaît la double influence des lois économiques et des forces sociales sur la distribution des revenus. Selon Böhm-Bawerk, si les forces sociales peuvent utiliser leur pouvoir pour modifier leur situation, les lois économiques retrouveront tôt ou tard tout leur poids en l'absence de variation de la productivité marginale. Autrement dit, selon le vocabulaire aujourd'hui usité : toutes choses égales par ailleurs, le mécanisme de contrôle social n'a pas d'action à long terme, même s'il peut temporairement exercer une influence sur le mécanisme de distribution. Les ordres du pouvoir [dictates of power] qu'ils émanent d'une organisation syndicale, d'un monopole ou du gouvernement interfèrent dans l'application des lois économiques de la valeur, des prix et de la distribution. Cependant, ils ne font que retarder cette application puisque : « ***ils ne peuvent jamais opérer en contradiction avec les lois économiques (...); ils doivent toujours être en conformité avec eux; ils peuvent simplement les confirmer et les exécuter***<sup>143</sup> » (Böhm-Bawerk 1914b, p. 194). Finalement, pour Böhm-Bawerk, le libre jeu des lois économiques, en particulier le libre jeu de la concurrence, est souverain. Il semble d'autant plus étonnant dès lors que Böhm-Bawerk ait pu participer à un gouvernement dont l'objectif du programme était de développer l'industrialisation autrichienne au moyen d'un ambitieux projet d'extension des voies de communication.

En ce sens, et bien que Böhm-Bawerk considère que l'épargne privée ne soit pas le seul moyen d'accumuler du capital, l'examen de la politique qu'il mena lors de son dernier passage au ministère des finances semble confirmer cette idée. En effet, selon Böhm-Bawerk (1909, pp. 478-479), l'essentiel est de réaliser l'équilibre entre épargne et investissement : tout investissement nécessite une épargne préalable dont le montant, compte tenu de l'incertitude inhérente au déroulement futur de l'activité économique, doit être décidé en fonction des habitudes existantes. Cet équilibre doit être obtenu dans de bonnes conditions, c'est-à-dire en l'absence de toute interférence de l'État. Nous nous attacherons dans la sous section suivante à mettre en parallèle l'attitude de Böhm-Bawerk

<sup>142</sup> Böhm-Bawerk, Eugen von, (1914a) «Macht oder ökonomisches Gesetz ? », *Zeitschrift für Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, Vol. 23, pp. 205-271, repris et traduit en anglais sous le titre *Control or Economic Law* dans Böhm-Bawerk (1962, pp. 139-199). Notre propre analyse reposant sur la seule traduction anglaise, nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur les problèmes d'interprétation que pose cette traduction. Il nous faut en effet préciser que le titre de l'article dont il est question ici devrait être traduit par « *Pouvoir ou loi économique* » et non « *contrôle ou loi économique* ». Une telle interprétation jette ainsi le doute sur la traduction anglaise.

<sup>143</sup> *Phrase soulignée par l'auteur.*



au sein du cabinet E. Koerber avec sa conception de l'activité capitaliste, ce qui nous permettra de souligner quel est le rôle qui est dévolu selon lui à l'activité entrepreneuriale.

## 1.2. Les implications pour l'activité entrepreneuriale de la politique de Böhm-Bawerk, ministre des finances

Böhm-Bawerk a occupé par trois fois la fonction de ministre des finances d'abord brièvement en 1895 et en 1897-1898, puis plus longuement de 1900 à 1904 sous le gouvernement d'Ernst Koerber. Selon le tableau peint par A. Gerschenkron (1977, p. 65), célèbre historien de l'économie, E. Koerber était un « *homme moderne* » qui proposa un projet de loi accordant davantage de liberté à la presse et aux sujets de l'Empire. Cette description fait de E. Koerber un premier ministre « *libéral* » au sens de la philosophie politique classique. L'engagement de Böhm-Bawerk au sein de ce gouvernement est caractéristique du combat mené par la tradition autrichienne pour un relâchement de la pression exercée par l'État sur l'activité économique.

L'examen du rôle de Böhm-Bawerk au sein de ce gouvernement est pour nous de première importance dans la mesure où transparaît sa conception de l'activité entrepreneuriale. L'étude de cet épisode de l'histoire de l'Autriche nous permet en effet de souligner la place que Böhm-Bawerk accorde à l'activité entrepreneuriale et plus particulièrement sa conception de la politique à mener en matière de développement de l'activité<sup>144</sup>. La politique de Böhm-Bawerk au sein de ce gouvernement avait pour objectifs le désengagement de l'État et le maintien de la stabilité monétaire. Son implication au sein de ce gouvernement semble alors d'autant plus étonnante que, comme le souligne A. Gerschenkron, la caractéristique du programme de E. Koerber était de mener à bien un vaste programme de développement économique. A. Gerschenkron, dans son ouvrage consacré à l'histoire économique de l'Autriche, soutient que l'activité de Böhm-Bawerk au sein du gouvernement E. Koerber a constitué un véritable obstacle à la politique de développement industriel de celui-ci.

Le rôle de Böhm-Bawerk se situe dans une période clef pour l'industrialisation autrichienne. Sous le gouvernement E. Koerber sont lancés d'importants programmes de développement des voies de communication : développement du transport ferroviaire avec la construction de nouvelles lignes, développement du transport maritime avec la construction de canaux ou la reconstruction du port de Trieste. Pour A. Gerschenkron, la politique de E. Koerber aurait pu participer d'un processus de développement industriel et plus largement d'un processus de développement de l'économie autrichienne tel, qu'il aurait pu permettre de mettre fin au retard par rapport aux autres pays européens : « *un aspect de la politique de Koerber était de remplacer les révolutions nationalistes par une révolution industrielle* » (A. Gerschenkron 1977, p. 55).

Historiquement le programme de Koerber a pris la forme de deux décrets votés par la seconde chambre du Parlement le 1<sup>er</sup> juin 1901, puis ratifiés par l'Empereur et enfin publiés le 11 juin 1901. Böhm-Bawerk, en tant que ministre des finances, est loin de

---

<sup>144</sup> L'expérience de Böhm-Bawerk au sein du gouvernement E. Koerber est en effet la plus longue. Notre réflexion s'appuiera donc essentiellement sur celle-ci.

s'opposer au projet : il soutient le programme d'E. Koerber en soumettant une estimation du budget d'environ 1,6 milliard de couronnes.

Cependant, sans changer totalement de position, Böhm-Bawerk effectue une manœuvre de recul, multipliant les artifices afin de retarder au maximum la mise en application du projet <sup>145</sup>. L'attitude du ministère des finances est ainsi décrite par A. Gerschenkron comme « **une politique de délais et d'atermolements vis-à-vis <sup>146</sup> des canaux, c'est à dire une politique qui dans le jargon bureaucratique autrichien est connu sous le nom de dilatorische Taktik** » (A. Gerschenkron 1977, p. 88). Une telle attitude se justifie à l'évidence par la peur de l'accroissement des déficits. Les économistes autrichiens sont en effet connus comme étant des partisans d'une réduction de l'engagement de l'État et surtout de son implication financière. Mais alors pourquoi Böhm-Bawerk a-t-il refusé de prendre en considération le consortium privé proposant un plan de construction de canaux Danube-Oder et la connexion à la rivière Vistulas ?

Ce projet prévoyait en effet qu'une entreprise privée se chargerait du financement et de la construction, à condition d'avoir la garantie du gouvernement pour leur titres. Cette initiative aurait ainsi permis de libérer les fonds nécessaires pour les autres projets de canaux. Cependant, l'expert nommé par le ministère des finances a conclu qu'un tel projet était plus risqué que le projet initial. Or, accepter un tel projet signifiait accepter que les travaux commencent et donc que l'État s'engage. Dans l'esprit des économistes autrichiens, et de Böhm-Bawerk pour ce qui nous concerne ici, l'immixtion de l'État dans la sphère de la production nuit à l'action des entrepreneurs privés : elle doit donc être évitée.

En se prononçant contre ce projet, le ministère des finances tentait donc une nouvelle fois de s'opposer à la construction des canaux. Or, en l'absence des pré-requis nécessaires au développement de l'activité entrepreneuriale privée, l'État peut suppléer à ce manque en fournissant un substitut <sup>147</sup>.

Finalement, l'extrait suivant de la lettre <sup>148</sup> adressée au premier ministre est caractéristique de l'attitude de Böhm-Bawerk :

<sup>145</sup> La date de commencement des travaux de construction des canaux ainsi initialement prévue pour 1904, fut repoussée jusqu'en 1906. De même, le ministère des finances s'opposa à l'établissement d'une commission non gouvernementale autonome pour l'administration des canaux afin de garder le contrôle sur le financement de ce projet. Le ministère de Böhm-Bawerk refusa de considérer la possibilité même d'accorder des fonds supplémentaires au projet initial puisque les travaux n'avaient pas même commencés, (A. Gerschenkron 1977, p. 102). Face à cette objection, le ministre du Commerce, B. Call, en charge de la construction proprement dite, écrivit à Böhm-Bawerk pour lui faire savoir que la première période de construction devrait être terminée en trois ou cinq ans, ce qui ne devrait pas mobiliser les finances sur une longue période. La réponse de Böhm-Bawerk, est encore plus étonnante puisque, selon les archives du ministère des finances citées par A. Gerschenkron, il aurait demandé au ministre du commerce de ne pas se presser outre mesure pour mener à bien cette construction.

<sup>146</sup> **En français dans le texte.**

<sup>147</sup> On peut ainsi citer l'exemple de la Russie dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle : la faiblesse du nombre d'entreprises capables de mener une activité productive et le climat de suspicion aussi bien des masses que de l'intelligentsia à l'égard de l'activité entrepreneuriale privée constituait un frein au développement entrepreneurial.

**« Premièrement, en raison des stipulations de l'article 11 de l'acte des voies navigables du 11 juin 1901 ; deuxièmement, en raison de la politique obscure et de la situation budgétaire ; troisièmement, parce qu'aujourd'hui il n'est pas encore complètement certain qu'il soit possible d'obtenir du marché financier le prêt pour les canaux en sus des fonds nécessaires pour d'autres intérêts plus urgents et plus vitaux ; et enfin, en raison de l'incertitude complète qui a régné jusqu'à ce jour concernant le système sur lequel les canaux devront être fondés (le mécanisme d'ascension [lifting mechanism] versus l'écluse) et du complet manque de clarté concernant les conditions futures, les coûts et les rendements de l'entreprise.**

**Comme son Excellence s'en souviendra je n'ai pas manqué, alors que le problème se développait de manière critique, de souligner mes doutes et mes réserves liés à mon ministère (ressortmaessig) tout d'abord au sein du gouvernement et de recommander l'accord préalable du ministre des finances avant de faire un pas qui porterait préjudice à la position du gouvernement »**<sup>149</sup>  
(A. Gerschenkron 1977, p. 113).

Le ton hautain et impérieux avec lequel celui-ci s'adresse à son supérieur pour lui rappeler sa position montre l'intention de Böhm-Bawerk de ne pas céder à la pression exercée sur lui pour qu'il accepte d'augmenter le montant des fonds alloués à l'acte des voies navigables. Les arguments avancés par Böhm-Bawerk sont tout aussi péremptores, voire totalement injustifiés dans la mesure où, selon Gerschenkron, la situation budgétaire n'aurait pas été aussi problématique<sup>150</sup>.

Les doutes exprimés par Böhm-Bawerk semblent ainsi s'expliquer par l'objectif déguisé de réduction des déficits<sup>151</sup>, voire peut-être un retour à l'objectif d'équilibre budgétaire des années 1880 qui avait permis la réforme monétaire et l'adoption de l'étalon or (J. Bérenger 1994, p. 104).

<sup>148</sup> À la lettre envoyée par Böhm-Bawerk, le ministre du commerce répondit qu'en ce qui concerne l'incertitude soulignée par le ministre du commerce concernant le système technique sur lequel serait fondé les canaux, il pouvait le rassurer, car le mécanisme d'ascension finalement retenu ne modifiait en rien les travaux de construction par rapport au système d'écluse. Quant aux questions concernant les conditions, les coûts et les rendements futurs elles n'avaient pas d'importance pour la période de construction en tant que telle. Selon A. Gerschenkron, à la lecture de la réponse du ministre du commerce, Böhm-Bawerk se dit dans l'incapacité de tomber d'accord avec l'un ou l'autre des éléments de cette lettre. Le 19 août 1904 la conférence ministérielle qui suivit cet échange vit Böhm-Bawerk accepter de ne pas repousser davantage et de participer à l'inspection du terrain, même si celui-ci se réservait le droit d'utiliser l'article 11 de l'acte du canal. L'« incident » se termine ainsi, puisque le 26 octobre 1904 Böhm-Bawerk remet sa démission au premier ministre.

<sup>149</sup> *Finanzarchiv*, 2418/10.8, lettre du 29 juin 1904.

<sup>150</sup> En outre, la référence à des intérêts plus vitaux et plus urgents auxquels le budget devrait être consacré ou l'allusion à une situation défavorable du marché financier ne semble pas plus justifiée. Au contraire, les marchés financiers autrichiens se développèrent en même temps que les voies de communications. J. Bérenger (1994, p. 95) note ainsi qu'entre 1899 et 1909 le processus de développement des banques s'accéléra : « la contrepartie de cet essor des voies de communication fut la constitution d'un marché financier austro-hongrois, capable de fournir les capitaux nécessaires », Vienne s'imposant comme capitale financière de la monarchie.

Malheureusement, aucune preuve ne permet d'étayer cette hypothèse. Seule une allusion de Mises concernant le rôle de Böhm-Bawerk au sein du cabinet E. Koerber décrit comme visant au « ***maintien strict de la parité or légale de la monnaie et de l'équilibre budgétaire sans le recours à la banque centrale*** » nous permet d'appuyer notre interprétation (Mises 1969, p. 59). En effet, les seuls travaux touchant à la politique menée par Böhm-Bawerk durant ses différents passages au ministère des finances ont été détruits par lors de la seconde mondiale <sup>152</sup>.

Depuis le début du siècle, une dépression s'étendait sur l'ensemble de l'Europe. Les effets de cette dépression se firent ressentir en Autriche jusqu'en 1905, ce qui aurait pu permettre d'expliquer l'argumentation de Böhm-Bawerk. Or, les secteurs les plus touchés étaient ceux de l'industrie lourde, le fer et l'acier, (E. Bresigar <sup>153</sup> 1914, pp. 1-6, 11 et 15, cité par A. Gerschenkron 1977, p. 126). Mais, dans ce cas, la construction des canaux et des chemins de fer ne pouvait que favoriser une reprise de l'activité économique dans ces secteurs.

Il semble donc que Böhm-Bawerk préfère la stabilité monétaire au développement de l'activité entrepreneuriale qu'elle soit privée ou publique. L'effet d'entraînement impliqué par le développement de l'activité entrepreneuriale sur le reste de l'économie, et en particulier sur les finances de l'État, n'est pas même envisagé. Autrement dit, l'activité entrepreneuriale privée reste contrainte par le marché financier, les capitalistes étant favorisés au détriment de l'entrepreneur.

Toutefois, l'intérêt des capitalistes se trouve réduit d'autant puisque seul un développement du crédit permettrait d'accroître davantage le montant des intérêts touchés par les capitalistes <sup>154</sup>. Finalement, la politique de stabilité monétaire qui est menée par Böhm-Bawerk conduit à l'immobilisme, ce qui contraste avec l'intérêt porté au développement économique par Menger ou Wieser et qui conduira à l'établissement de la théorie de l'entrepreneur de Schumpeter par exemple.

<sup>151</sup> L'équilibre monétaire et budgétaire est la condition nécessaire et suffisante au système de l'étalon-or adopté par l'Empire. Le maintien de la parité or oblige le gouvernement à une politique d'équilibre budgétaire. En son absence, le gouvernement doit recourir à l'accroissement des taux d'intérêts au prix de l'inflation ou de forts taux d'intérêts. Dans ce cas, l'endettement de l'État entraînerait un effet d'éviction pour le financement des agents privés impensable pour Böhm-Bawerk. Parce qu'il ne peut accroître les taux d'intérêts et qu'il croit aux vertus de l'endettement privé, Böhm-Bawerk est contraint à une politique d'équilibre budgétaire.

<sup>152</sup> Ce travail fut entrepris par Ludwig Bettelheim-Gabillon qui fut tué par les nazis. Son manuscrit ayant été brûlé, seuls deux articles publiés avant l'Anschluss en langue allemande demeurent : L. Bettelheim-Gabillon, (1936), « Böhm-Bawerk und die Brüsseler Zuckerkonvention », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, Vol. VII ; L. Bettelheim-Gabillon, (1937), « Böhm-Bawerk und die Konvertierung von Obligationen der einheitlichen Staatsschuld », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, Vol. VIII, cités par Mises (1969, p. 59).

<sup>153</sup> Emil Bresigar, 1914, «Die wirtschaftlichen Konjunktur- und Depressionswellen in Oesterreich seit dem Jahre 1896 », *Zeitschrift fuer Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, Vol. 23, n°. 1 et 2, pp. 1-6, 11 et 15.

<sup>154</sup> En obstruant le développement du crédit productif, Böhm-Bawerk nuit au processus de développement économique dans son ensemble et par-là même et réduit les perspectives d'enrichissement de la classe capitaliste qu'il veut protéger.

Néanmoins, une telle attitude n'est pas surprenante, puisqu'elle permet d'expliquer les réserves qui seront émises par Mises ou Hayek quant au développement du crédit, lequel est considéré par ceux-ci comme vecteur du pire des maux : l'inflation. L'important pour Böhm-Bawerk, comme pour Mises ou Hayek par la suite, est que l'activité entrepreneuriale ne soit pas obstruée. Les entrepreneurs privés doivent pouvoir agir seuls, de manière volontaire. L'État ne doit pas chercher à faire lui-même ce que des entrepreneurs privés peuvent réaliser si on les laisse libres. L'attitude de Böhm-Bawerk peut ainsi être considérée comme un plaidoyer en faveur de la libre entreprise.

Cet exemple est révélateur de l'intérêt porté par Böhm-Bawerk à la stabilité monétaire et financière, objectif poursuivi au prix de l'ébranlement de toute l'économie, et en particulier au détriment de l'activité entrepreneuriale. Le problème ne semble pas tant être l'objectif de stabilité monétaire que l'incompréhension dont fait preuve Böhm-Bawerk à l'égard du rôle moteur de l'activité entrepreneuriale pour le processus de développement économique. Il est certain qu'une telle perspective entre en complète contradiction avec l'objectif de réduction de l'engagement de l'État défendu par la tradition autrichienne. Néanmoins, nous avons vu dans l'exemple précédent que l'idée même de soutenir l'activité entrepreneuriale privée n'est pas une option envisageable pour Böhm-Bawerk. Il semble qu'il ne fait pas la différence entre le soutien que peut apporter l'État à l'activité entrepreneuriale, source de développement économique et l'activité économique entreprise par l'État lui-même. Le rôle d'entraînement joué par la fonction entrepreneuriale n'est ainsi pas considéré. De plus, l'activité entrepreneuriale est contrainte par la définition d'un objectif de stabilité financière et monétaire jugé prioritaire. Loin de fournir un cadre à l'activité entrepreneuriale, la politique menée par le ministère de Böhm-Bawerk n'a fait qu'accroître davantage l'incertitude inhérente aux projets de construction en repoussant sans cesse la date de début des travaux ou en se réservant la possibilité de revenir sur le projet de finance entourant l'acte des canaux. Privilégiant l'activité entrepreneuriale privée, la politique menée par Böhm-Bawerk apparaît comme un exemple du type de justifications aujourd'hui retenues par les politiques de désengagement de l'État dans la sphère productive soutenues par la tradition autrichienne contemporaine.

La politique menée par Böhm-Bawerk consistant à entrer dans un gouvernement *a priori* hostile à ses idées, peut ainsi être vue comme un comportement purement opportuniste ayant pour but de renverser l'optique politique suivie par le premier ministre <sup>155</sup>. L'abandon de son poste en octobre 1904 est ainsi parfaitement cohérente face à l'échec de sa tentative. En définitive, il semble que Böhm-Bawerk ait davantage inspiré les « *néo-autrichiens* » que ne l'a fait Wieser comme nous allons le voir. En effet, contre cette conception réductrice du rôle de l'entrepreneur au sein du processus économique, Wieser développe une analyse plus complexe et plus riche de l'activité entrepreneuriale compatible avec une politique gouvernementale « *active* ».

---

<sup>155</sup> Nous ne sommes ainsi pas très loin de la vision de M. Rothbard de l'activité politique. M. Rothbard considère en effet nécessaire de mener une politique centriste plus acceptable pour l'opinion afin de pouvoir influencer les gouvernements. Une telle conception de la politique fait selon nous écho à la tactique employée par Böhm-Bawerk en son temps. Nous renvoyons le lecteur à l'article de P. Simonot (2003, p. vi) pour une description de la position de M. Rothbard.

## Section 2. L'apport de Wieser à l'analyse de l'entrepreneur

---

Les idées de Wieser concernant l'entrepreneur sont essentiellement rassemblées dans son ouvrage *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft*, en particulier dans la troisième partie<sup>156</sup>. L'analyse de l'entrepreneur et des formes entrepreneuriales développée dans ces pages ne peut cependant être comprise en dehors de sa conception originale des comportements humains. Aussi notre étude débutera-t-elle par l'examen de cette conception des comportements humains dont découle le rôle de l'entrepreneur, ce qui nous permettra d'exposer sa typologie et sa conception de l'évolution des formes entrepreneuriales. Nous montrerons ainsi que l'approche proposée par Wieser est loin d'être strictement économique et comprend une dimension sociologique et historique que l'on retrouve aussi bien dans *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft* que dans son dernier ouvrage, *Das Gesetz der Macht*<sup>157</sup>.

### 2.1. Une approche non strictement économique

Nous pensons que l'intérêt des travaux de Wieser ne réside pas uniquement dans sa théorie de l'imputation. Il est aussi l'auteur de plusieurs travaux sociologiques<sup>158</sup> : *Zukunft der österreichischen Verfassung* publié en 1905, *Recht und Macht* en 1910 et *Das Gesetz der Macht* paru en 1926, lequel reprend des idées développées dans plusieurs articles précédemment publiés. Mais c'est en 1914 que paraît pour la première fois sa véritable « théorie sociale » dans *Theorie der Gesellschaftlichen Wirtschaft*<sup>159</sup>, qui sera ensuite traduit en anglais en 1927 sous le titre *Social Economics*. Il est remarquable à ce propos qu'il fut composé à la demande de M. Weber pour le premier volume de son *Grundriss der Sozialökonomik*<sup>160</sup> où Schumpeter publie son *Epochen der Dogmen – und Methodengeschichte*. En outre, c'est seulement après l'obtention de la chaire laissée vacante à l'université de Vienne par le départ de Menger, que Wieser reprend ses

<sup>156</sup> Nous nous référerons plus particulièrement aux paragraphes n° 63 « *The enterprise* » (l'entreprise) pp. 322-329, n° 69 « *Entrepreneur Income and Entrepreneur Profits* » (Revenu d'entrepreneur et profits entrepreneuriaux), n° 70 « *Promoter's Enterprise and Promoter's Profits* » (l'entreprise et les profits du promoteur) et n° 71 « *Speculation on the Exchange and the Profits of Speculation* » (Spéculation sur l'échange et profits de la spéculation), pp. 353-366.

<sup>157</sup> Cet ouvrage a été traduit en anglais sous le titre *The law of power*. Une traduction française pourrait être *La loi du pouvoir*. Notons que Schumpeter (1954c, p. 70) considère que la traduction qui rend au mieux le sens de cette expression allemande serait « *sociologie du pouvoir* ».

<sup>158</sup> Notons d'ailleurs à ce propos que Wieser s'est tout d'abord intéressé à l'histoire, en particulier au rôle des grands hommes, au travers de la lecture de H. Spencer (1873) et de L. Tolstoï (1863-1869) notamment. Ce n'est qu'ensuite qu'il s'est penché sur l'étude des phénomènes sociaux. Il n'est donc pas étonnant que les travaux de Wieser aient un aspect sociologique et historique plus appuyé que ceux de Böhm-Bawerk par exemple.

<sup>159</sup> Nous pouvons traduire le titre de cet ouvrage par « *Théorie de l'économie sociale* ».

<sup>160</sup> A. Béraud et G. Faccarello (2000, p. 355) traduisent ce titre par « *Esquisse d'une économie sociale* ».

investigations sociologiques, politiques et financières. A cette époque, comme le note Hayek (1992, p. 119), « **il avait atteint un point où, sur la base de sa maîtrise initiale des questions économiques, il se sentit prêt à appliquer ses connaissances à l'investigation des lois sociales plus générales et s'est ainsi dans un premier temps consacré aux questions sociologiques** ». Il apparaît dès lors que la dimension sociologique de ses travaux, loin de constituer un simple épisode, constitue plutôt un aspect fondamental de ses travaux. O. Morgenstern (1927, p. 673), qui fut l'un de ses élèves, affirme d'ailleurs que « **Wieser ne fut jamais un simple économiste ; même lorsqu'il travaillait sur des problèmes économiques, il ne perdait jamais son intérêt pour l'histoire et la sociologie** ».

Cette vision originale au sein de la tradition autrichienne lui vaut d'être considéré, à tort selon nous, comme un auteur atypique davantage préoccupé par les dimensions sociologique ou politique que par la théorie économique. L'attitude des économistes autrichiens des générations suivantes à son égard demeure très contrastée. Mises, qui fut pourtant l'un de ses élèves, ne fait que rarement référence à ses contributions ou uniquement de manière très critique. Hayek (1968a) fait ainsi référence à *Social Economics* comme un « *ouvrage personnel* » nullement représentatif de ce qu'est la tradition autrichienne. Certains auteurs contemporains se proclamant les héritiers de Mises pensent même que Wieser n'exerce aucune influence sur les développements modernes de la théorie autrichienne<sup>161</sup>.

Néanmoins, d'autres auteurs tentent de mettre en valeur cet aspect de l'œuvre de Wieser. Schumpeter (1954c, p. 70) place les écrits sociologiques de Wieser au même plan que la *Theory of Leisure Class* de T. Veblen (T. Veblen 1899) ou le *Trattato di sociologia generale* de V. Pareto (V Pareto 1916). De même, W. Samuels (1983, p. xiv) considère que Wieser, en tant que « *théoricien des classes sociales* », a sa place parmi des auteurs tels que K. Marx, M. Weber ou V. Pareto. Il note ainsi que les travaux de Wieser s'inscrivent dans la tendance des travaux réalisés au milieu des années 1920 qui s'intéressent au thème du pouvoir, de la psychologie et de la connaissance<sup>162</sup>. Bien qu'influencé par ses contemporains, l'originalité des travaux de Wieser est certaine. Celui-ci met en effet l'accent sur le fait que les préférences et les besoins des individus sont déterminés par leur environnement socio-culturel.

De la même manière, E. Streissler (1986) perçoit Wieser comme un auteur charnière entre l'économie marginaliste et l'école historique allemande, son œuvre comprenant aussi bien une analyse du processus d'allocation optimal des ressources, fondée sur le principe de l'utilité marginale, qu'une analyse intégrant des éléments sociologiques et historiques. M. Roche-Agussol (1930a, p. 1060) souligne que sa première vocation est la sociologie et non l'économie : « **dans l'ordre de ses aspirations, il [le sociologue] lui [l'économiste] est préexistant et exerce sur la conception même de son projet initial**

<sup>161</sup> Nous renvoyons le lecteur aux discussions entre J. Salerno et B. Caldwell sur l'influence de la définition de l'équilibre de Wieser sur Hayek. Nous pensons ainsi plus particulièrement à B. Caldwell (2002) et J. Salerno (2002a).

<sup>162</sup> L'influence de l'école historique allemande, lors de la période de formation intellectuelle de Wieser a sans aucun doute joué un rôle important : Wieser participa à différents séminaires en particulier ceux de K. Knies et B. Hildebrand.

### ***une influence (...) de plus en plus manifeste ».***

Le fait que les descendants des fondateurs de la tradition autrichienne ni ne reconnaissent, ni n'utilisent cet aspect des travaux de Wieser semble confirmer l'hypothèse évoquée précédemment concernant Menger : les économistes des générations ultérieures de la tradition autrichienne ont occulté les éléments ne permettant pas de justifier l'idéologie libérale que ceux-ci défendent. La conception de l'action économique de Wieser diffère de celle des « *néo-autrichiens* ». Ainsi, comme le souligne M. Roche-Agussol (1930b, p. 1415), il s'en distingue dans la mesure où, dès son premier ouvrage, il a « ***imaginé l'hypothèse d'une économie rigoureusement collectiviste, où une seule autorité contrôlerait toute la richesse*** ». Contrairement aux principes suivis par les « *néo-autrichiens* », les fondateurs de la tradition autrichienne n'ont pas toujours défendu les principes de l'économie libre.

Plus encore, la définition de l'économie donnée par Wieser fait écho à celle proposée par Menger. Il s'intéresse ainsi simultanément à la théorie pure et à la dimension sociologique des phénomènes sociaux, abandonnant la conception matérialiste pour étudier des phénomènes tels que celui du pouvoir. S'il reconnaît que l'activité économique des individus est contrainte par « *la loi et l'ordre* », Wieser affirme qu'elle-ci est aussi sujette « ***aux forces sociales impérieuses qui sont enracinées dans la concurrence de l'offre et de la demande*** », (1926, p. 20). Il explique ainsi que l'économie n'est autre que ce « *segment de l'action social où les variables peuvent être plus clairement mesurées et où les formes de cette action se manifestent plus distinctement* », (1926, p. 309). Il met ainsi l'accent sur les liens étroits entretenus entre l'économie et la sociologie<sup>163</sup>.

Aujourd'hui, l'analyse de Wieser semble susciter un intérêt nouveau de la part d'auteurs critiques vis-à-vis de la direction prise par la théorie autrichienne contemporaine. Les travaux de R. B. Ekelund Jr. participent de cette « *redécouverte* »<sup>164</sup> de l'œuvre de Wieser. La perspective de Wieser, et plus particulièrement l'analyse développée dans sa *Theorie der Gesellschaftlichen Wirtschaft*, est jugée comme « ***un étonnant tour de force avec des propositions remarquablement prophétiques concernant la nature des processus et les directions de l'analyse économique contemporaine*** » (R. B. Ekelund Jr., M. Thornton 1987, p. 51).

Cette analyse n'est d'ailleurs pas sans rappeler les propos tenus par E. Streissler

<sup>163</sup> Il reconnaît qu'il existe des liens étroits entre les différents types de direction [leadership] comme nous le verrons plus loin dans la sous section 3.2. « *Les types de direction et la spécificité de l'action de l'entrepreneur* ». Aussi, pour Wieser, il ne peut être question de comprendre le phénomène de direction sans prendre en compte à la fois la dimension économique et la dimension sociologique d'un tel phénomène.

<sup>164</sup> Selon ces auteurs, l'analyse « *néo-autrichienne* » a subi l'influence de Wieser à trois niveaux : « (1) *l'émergence des institutions comme fruit de l'ordre spontané* ; (2) *la description de la concurrence comme processus de rivalité par opposition (tout simplement) au modèle statique* ; (3) *le rôle clef de l'entrepreneur dans le processus économique* » (R. B. Ekelund, Jr., M. Thornton, 1987, p. 6). Notons que cette redécouverte reste toutefois très limitée, la grande majorité des économistes autrichiens contemporains demeurant, si ce n'est franchement hostiles, du moins amnésiques concernant l'aspect sociologique de l'œuvre de Wieser.



(1986, p. 85), lequel crédite Wieser de trois apports majeurs à l'analyse économique contemporaine : « **premièrement, le concept de processus économique d'innovation et d'imitation, deuxièmement, l'idée de fonder l'allocation optimale des ressources au sein de la production sur la production marginale, et troisièmement, l'idée fondamentale et aujourd'hui vraiment d'actualité de la nature instructive des prix** ». Aussi, nous nous intéresserons dans les sous sections suivantes à la manière dont Wieser considère l'activité entrepreneuriale au travers de son analyse sociologique, historique et économique. Ceci sera pour nous l'occasion de montrer plus tard la proximité de l'analyse de Schumpeter, mais aussi de Lachmann par certains aspects, avec l'analyse de Wieser.

## 2.2. La racine de l'action entrepreneuriale

### 2.2.1. Chefs et masses : la théorie sociale de Wieser

On trouve chez Wieser l'idée que l'entrepreneur n'a pas seulement une fonction économique mais une fonction sociale. Pour Wieser (1914b, p. 19), les actions des hommes ne sont pas seulement mues par « **la recherche d'un équilibre heureux qui est au sens le plus fort utilitariste** »<sup>165</sup>, mais « **l'homme est par nature un être social** » (Wieser, 1914b, p. 155).

La nature humaine est le produit de deux forces sociales distinctes<sup>166</sup> : le « **pouvoir de liberté** » (*Freiheitsmächte*<sup>167</sup>) et la contrainte. Pour Wieser (1914b, pp. 154-155), les « **pouvoirs de liberté sont reconnus par l'individu comme les aidant à s'affirmer et à se développer** » et leur permettent « **d'accroître leur pouvoir individuel** ».

Toute action réfléchie est décrite comme ayant deux racines : l'une étant le désir d'accomplissement, l'autre la conséquence du pouvoir. Plus exactement, « **il existe un double stimulus [à l'action] : un désir réfléchi que nos efforts atteignent leur objectif et un stimulus moteur actif qui renvoie aux tensions et aux luttes qui peuvent être libérées** ». « **Fondamentalement ce désir et cette force sont intimement associés, □ même si □ à la surface de la conscience, ils apparaissent distincts** » (1914b, p. 18). La volonté, qui permet d'unir le désir d'accomplissement et le pouvoir, est source de toute action : sans la force et l'énergie de la volonté (d'entreprendre une action), l'action ne peut exister. Les forces qui déterminent le comportement des individus sont les motivations. Au sein d'une société, ces motivations sont « **cultivées – entraînées, disciplinées et rassemblées – au sein du conflit incessant des intérêts** ».

<sup>165</sup> On pourrait sans doute, dans une interprétation contemporaine de Wieser, dire que l'action humaine n'est pas régie par les seuls principes économiques de réduction des coûts et de maximisation de l'utilité.

<sup>166</sup> Ces deux forces sont introduites au livre II dans un paragraphe intitulé « The Basic Forms of Social Action » (formes fondamentales de l'action sociale), pp. 154-158.

<sup>167</sup> Une fois encore il nous faut souligner la maladresse de la traduction anglaise. L'expression « *Freiheitsmächte* » signifie au sens littéral « *pouvoir de liberté* » et n'a donc aucun rapport avec une quelconque idée de « *contrôle naturel* » qui impliquerait un déterminisme dont la définition proposée par Wieser n'est nullement empreinte.

**et des pouvoirs »** (1914b, p. 19).

Le concept de volonté ainsi défini permet à Wieser (1914b, p. 19) de faire l'hypothèse d'une économie « *simple* » et « *idéale* » où un individu unique déciderait des objectifs à poursuivre, sans commettre d'erreurs ou sans être influencé par ses passions, maintenant l'ordre entre les différentes forces individuelles placées sous son contrôle. L'organisation de cette économie simple permettrait de comprendre comment peut fonctionner une économie socialiste<sup>168</sup>. Ainsi, l'économie « *a son origine dans le désir qui est pleinement conscient de son objet et s'évertue à l'atteindre* » (Wieser 1914b, pp. 21-22). L'activité économique est toujours le fruit d'une volonté et d'un désir conscient. Wieser ne semble pas prendre en compte, comme l'a fait Menger et le fera Hayek, l'éventualité que le résultat de cette action ne soit pas conforme à l'objectif visé, c'est-à-dire la possibilité d'effets inattendus ou spontanés. Il s'agit d'une définition simplifiée où les problèmes de l'échange et de la répartition sont mis de côté. M. Roche-Agussol (1930a, p. 1064) résume cette idée de la manière suivante : « **la vie des sociétés se ramène à un consensus organisé dont les nécessités extérieures provoquent les réactions, sans les déterminer elles-mêmes** ».

Bien qu'influencés par la contrainte, les hommes demeurent libres : la véritable liberté ne se résume pas à l'absence totale de contrôle. La contrainte est une restriction à la liberté individuelle, dont la forme oppressive n'est autre que la domination. La conception de Wieser n'est donc ni complètement déterministe, ni fondamentalement libertaire. L'homme agit dans un milieu social qui le contraint, mais sur lequel il peut avoir malgré tout une influence. La contrainte dont il est question ici n'est pas seulement de nature économique, mais est aussi morale et sociale : « **les décisions que l'homme ordinaire considère comme siennes sont induites par le pouvoir de son éducation et par la pratique courante des autres individus qui ont été placés dans de pareilles circonstances. La place qui est laissée à la liberté d'action, qui existe légalement, est étroitement restreinte par la moralité, l'état des arts techniques et autres conditions.** » (Wieser 1914b, p. 156)

Ces idées ne sont pas sans rappeler la philosophie d'H. Spencer dont Wieser avoue lui-même l'influence. E. Streissler (1986, p. 81) considère même que « **Wieser, adulte, concéda à Spencer que la personnalité du chef est façonnée par la société et doit constamment dialoguer avec ses disciples** », même si le rôle conféré aux chefs ne se limite pas aux seules tribus primitives comme chez H. Spencer. Notons que cette thématique de la force, de l'énergie et du pouvoir des chefs sur les masses, était très en vogue dans la pensée de l'époque<sup>169</sup>. Aussi, il nous semble que le discours de Wieser, se comprend d'autant mieux si l'on rappelle le rôle de la bureaucratie dans l'Empire

---

<sup>168</sup> En ce sens, Wieser a un point de vue différent de celui qui est défendu par ses élèves Mises et Hayek pour qui un calcul économique rationnel ne peut être réalisé au sein d'une économie socialiste. Wieser au contraire semble croire que l'économie socialiste peut fonctionner de la même manière que l'économie simple qu'il décrit dans son ouvrage de 1914.

<sup>169</sup> Selon E. Streissler (1986, p. 89), il n'est pas possible de nier le fait que Wieser « fut l'un des premiers spécialistes des sciences humaines à employer constamment le terme Führer au début du vingtième siècle ». Nous retrouvons ici la même idée que celle soutenue par W. Samuels (1983) et à laquelle nous avons déjà fait allusion dans la sous section précédente.

habsbourgeois et l'élitisme qui régnait alors dans ce milieu <sup>170</sup> .

En effet, il existe selon Wieser deux catégories d'individus : les « masses », multitude inorganisée, incapable d'agir par elles-mêmes et les « chefs » <sup>171</sup> , seuls capables d'impulser l'action en contrôlant et dirigeant les premiers. Les « chefs » sont définis par ailleurs comme « *les grands hommes de l'histoire* » (1926b, p. 37), mais le « chef » correspond aussi par ailleurs à « *toute personne qui, par sa capacité de guide, se tient au dessus des masses* ». Parallèlement, le rôle des masses est donc de « *suivre* » leur « chef », (1926b, p. 37). Mais, bien que les chefs occupent une position hiérarchique supérieure et exercent leur pouvoir afin de conduire les masses sur la voie qu'ils ont décidé de suivre, ils restent dépendants de celles-ci. Incapables d'agir seules, les masses ont néanmoins un rôle de sélection des chefs. Elles ont le pouvoir d'en suivre un plutôt qu'un autre. Il n'y a donc pas de scénario déterminé. Selon Wieser, l'évolution des rapports entre les masses et les chefs dépend réellement des conditions dans lesquelles ces rapports s'expriment.

De plus, la distinction établie par Wieser entre les masses et les chefs est un outil théorique. Elle lui permet aussi bien d'expliquer le pouvoir exercé par les entrepreneurs sur les ouvriers que le développement du pouvoir dans le mouvement ouvrier (Wieser 1914b, p. xix). Wieser distingue d'ailleurs plusieurs types de « chefs ». Ce terme s'applique ainsi selon lui aussi bien aux « **chefs militaires ou politiques, aux princes, aux commandants de l'armée, aux hommes d'État ou aux chefs de partis, qu'aux chefs religieux et chefs dans les arts ou dans les sciences, en bref, à tous ceux qui, dans tout domaine de l'activité sociale, montrent le chemin** », (1926b, p. 37). Ainsi, Wieser distingue plusieurs formes de « *direction* » [leadership] et donc plusieurs types de « chefs ». Bien que la théorie des chefs de Wieser ne nous intéresse ici que dans la mesure où elle a trait à l'activité entrepreneuriale, il est intéressant de rappeler quels sont les différents types mis en évidence par celui-ci. Cette typologie nous permet en effet de mieux comprendre comment évolue l'activité entrepreneuriale.

Cinq types de « chefs » sont étudiés par Wieser (1926b, pp. 38-42) :

- la « *direction despotique* [despotic leadership] » prépondérante durant les premières périodes de l'histoire, fondée sur l'usage de la force.
- la « *direction du souverain* [lordly leadership] » : la direction ne repose alors plus seulement sur l'exercice de la force mais sur des « *caractéristiques culturelles* ». Wieser cite en exemple l'aristocratie nobiliaire européenne du Moyen-Âge.
- La « *direction coopérative* [cooperative leadership] », marquée par le fait que les

<sup>170</sup> Ce n'est pas un hasard en effet si c'est à Vienne, dans les années 1908-1912, que Hitler forge ses idées politiques, lesquelles « *reflètent de manière exacerbée, l'atmosphère qui règne à cette époque dans la capitale des Habsbourgs* » (P. Milza 1985, pp. 199-200).

<sup>171</sup> Nous préférons le terme de « chef » pour traduire le terme « *führer* », bien que le terme « *dirigeant* » aurait pu être utilisé. Nous suivons en cela la traduction de M. Roche-Agussol (1930a et b). Le terme de dirigeant ne renvoie selon nous qu'à une supériorité hiérarchique sans rapport avec le pouvoir qu'une telle position implique ou avec sa dimension sociale. Notons que la traduction anglaise emploie le terme de « *leader* ».

« chefs » sont « *élus par les suiveurs* » en fonction de leur succès.

- La « *direction historique* [historical leadership] », qui se rencontre dans le seul contexte de la conquête du pouvoir.
- Le « *type « impersonnel » de direction* [« impersonnal » type of leadership] », caractéristique d'une « *société libre* », où il n'est pas nécessaire de prendre une décision pour l'ensemble de la collectivité au sommet de la hiérarchie.

La distinction entre « *chef* » et « *masses* » laisse cependant certaines questions en suspens. Wieser n'aborde à aucun moment la question de savoir si une personne peut appartenir aux deux catégories selon les circonstances. Il semble en effet qu'une seule personne puisse parfaitement appartenir à des catégories différentes selon les périodes. Avec l'évolution, les anciens chefs sont éliminés par les nouveaux. Mais, ne peut-on pas envisager qu'une même personne appartienne au même moment à des catégories distinctes dans des sphères différentes de la vie sociale ? Ainsi par exemple, un « *chef* » dans le domaine économique peut, en effet, ne pas être lui-même un « *chef* » politique ou appartenir à la catégorie sociale qui dirige la vie politique. La théorie de Wieser semble compatible avec une telle analyse. Néanmoins, celui-ci ne traite pas cette question. Sans doute peut-on supposer que Wieser n'a pas eu le temps de se pencher sur celle-ci.

### 2.2.2. L'entrepreneur comme « chef » de l'activité économique.

De cette distinction entre masses et chefs, dépend le rôle de l'entrepreneur. Le « *chef* » de l'économie est en effet décrit comme la réunion de « *la pensée et de la volonté entrepreneuriales* » (1926b, p. 349). S'intéressant au développement des « *communautés acquiescives* » [*acquisitive community*], Wieser définit l'entrepreneur comme la forme moderne de « *direction économique* ». Cette « *direction* » se fonde sur « *la perception rapide permettant de saisir un nouveau virage dans les transactions courantes* » (1914b, p. 324). Cette définition n'est pas sans anticiper le concept kirznerien<sup>172</sup> de vigilance [*alertness*] à l'origine de l'action entrepreneuriale. Mais, chez Wieser, le « *chef* » de l'économie, ou entrepreneur, doit aussi posséder la « *force autonome* » lui permettant de gérer son affaire selon ses vœux. Le pouvoir est caractéristique de l'exercice de la fonction entrepreneuriale, (Wieser 1914b, p. 324). La vision schumpeterienne du « *chef* » capable de manipuler l'opinion pour imposer sa propre vision du monde se dessine ici. L'entrepreneur doit motiver et rassembler les énergies autour de lui et de son projet. Il doit convaincre les ouvriers de travailler pour lui et les banquiers de lui faire confiance.

Cette force autonome n'est pas sans rappeler aussi la pulsion créatrice qui caractérise l'« *instinct du travail bien fait* [instinct of workmanship] » de T. Veblen : **« l'homme est un agent qui se perçoit lui-même comme le centre d'un déplacement d'activité impulsive (...) en vertu de cet état, il est doué d'un goût de l'effort efficace et d'un dégoût du vain effort. Il sent le mérite de ce qui est bon service ou rendement, et le démérite de ce qui est vanité, gaspillage, incapacité. Cette attitude,**

<sup>172</sup> Selon Kirzner, l'entrepreneur vigilant se définit comme un être capable de percevoir des opportunités de profit non encore découvertes. Nous renvoyons le lecteur à la Partie 3, chapitre 1, 1.1.1. « *La vigilance entrepreneuriale* » pour une analyse de la définition kirznerienne de l'activité entrepreneuriale.

**ce penchant, peut être appelé l'instinct artisan »**<sup>173</sup> (1899, p. 12).

De même, la motivation de l'entrepreneur qui réside chez Wieser dans « *le joyeux pouvoir de créer* », n'est pas sans lien avec « *la joie de créer une forme économique nouvelle* »<sup>174</sup> de Schumpeter. L'entrepreneur « *a le courage de courir le risque*<sup>175</sup> » lié à l'incertitude entourant le futur, même s'il n'est pas le seul à en supporter la charge en cas d'échec. Il a cependant la responsabilité sociale de la masse des opérateurs qu'il a sous ses ordres, selon Wieser (1914b, pp. 324-325).

E. Streissler (1986, p. 80) note d'ailleurs très justement que l'idée d'« *entrepreneur-innovateur* » et d'« *entrepreneur-imitateur* » de Schumpeter est présente chez Wieser. S'intéressant à l'« *entreprise capitalistique* », Wieser distingue en effet le « *grand entrepreneur [great entrepreneur]* » de l'« *entrepreneur ultérieur* ». Le premier correspond à l'« *innovateur* » (1926b, p. 348). Il se caractérise par une « *forte volonté* » et « *considère dans tous ses détails et met en pratique le concept entrepreneurial [entrepreneurial concept] qui correspond à un état donné des connaissances techniques et une situation du marché particulière* ». Le second se contente de « *copier le nouveau modèle* » et n'a pas besoin des autres. Toutefois, l'entrepreneur innovateur défini par Wieser se différencie de l'« *entrepreneur-innovateur* » de Schumpeter dans la mesure où pour Wieser (1926b, p. 348) l'« *entrepreneur innovateur* » est « *un découvreur et un inventeur* ».

E. Streissler (1986, p. 80) considère pourtant qu'il existe chez Wieser les germes de l'analyse de l'innovation qui sera développée par Schumpeter. La terminologie employée par Schumpeter dérive en effet de celle de Wieser : la *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft* de Wieser serait d'ailleurs, selon E. Streissler (1981, p. 66), tirée des cours que celui-ci donnait à l'université de Vienne dont Schumpeter fréquentait les bancs. Dans le même temps, il semble que cette thématique soit plus le fruit de l'esprit de l'époque, que le résultat de l'influence exercée par Wieser sur Schumpeter, même si nous ne nions pas le rôle d'une telle influence sur la formation de Schumpeter. À la même époque en effet (1909), W. Sombart publiait, un article sur l'entrepreneur capitaliste<sup>176</sup>, suivi bientôt par son ouvrage intitulé *Le bourgeois* en 1913, soit deux ans après la parution de la première édition de l'ouvrage de Schumpeter. Au sein de la tradition autrichienne même, la référence à l'entrepreneur existait depuis l'œuvre de Menger, ainsi que nous l'avons vu

<sup>173</sup> Nous utilisons ici la traduction française qui utilise l'expression « *instinct artisan* » pour traduire « *instinct of workmanship* ». Cependant, les commentateurs préférèrent l'expression d'« *instinct du travail bien fait* ».

<sup>174</sup> Nous faisons référence ici à Schumpeter (1926c, p. 136). Il semble que l'influence de Wieser sur Schumpeter ne se limite pas à ces quelques détails. De nombreux éléments sont en effet étrangement similaires chez les deux auteurs. L'histoire n'a toutefois pas permis de dire qui du maître ou de l'élève avait le plus influencé l'autre.

<sup>175</sup> Notons que l'emploi du terme « *risque* » ici n'est pas approprié. L'entrepreneur ne court pas de risque tel que F. Knight a pu définir ce terme, mais l'issue et le déroulement de l'action de l'entrepreneur sont incertains. C'est donc l'incertitude qui caractérise l'action entrepreneuriale et non le fait de prendre des risques.

<sup>176</sup> Sombart W., (1909), « *Der kapitalistische Unternehmer* » (entrepreneur capitaliste), *Archiv für Sozialwissenschaften und Sozialpolitik*, xxix, p. 689.

dans le chapitre précédent.

Nous venons de voir quelle place Wieser accorde à l'entrepreneur au sein de sa théorie des comportements humains. Toutefois, il existe chez cet auteur une analyse plus complexe de l'entrepreneuriat : Wieser s'intéresse à l'évolution des formes entrepreneuriales dans l'histoire, analysant les différents types d'entreprises et la manière dont ceux-ci se succèdent dans le temps. Ce travail entrepris par Wieser, bien que limité, demeure la seule tentative de ce genre au sein de la tradition autrichienne jusqu'à la parution en 1942 de l'ouvrage peut-être le plus connu de Schumpeter : *Capitalism, Socialism and Democracy*.

### 2.3. Les types de « direction » et la spécificité de l'action de l'entrepreneur

Le profil général de l'entrepreneur dessiné, Wieser s'intéresse aux différents types de « *direction économique* » rencontrés dans l'histoire. Cette typologie et l'idée générale de l'évolution des formes entrepreneuriales constitue pour nous le second apport de Wieser à l'analyse de l'entrepreneur. Celle-ci s'inscrit en effet dans une réflexion plus large concernant l'entreprise et la structure de marché qui en découle.

Après avoir examiné la manière dont l'entrepreneur est intégré dans l'analyse, nous mettons en évidence le fait que Wieser croit nécessaire de protéger certaines activités contre le développement des « *forces capitalistes* ». Dès lors, la position fondamentalement interventionniste de Wieser rompt avec la direction suivie plus tard par les « *néo-autrichiens* ».

#### 2.3.1. Typologie des formes entrepreneuriales

L'originalité de Wieser réside ici non seulement dans l'établissement d'une typologie des formes entrepreneuriales, mais aussi et surtout dans la manière dont il l'intègre à l'analyse de l'histoire économique. Chez Wieser, plus encore que chez Menger, l'histoire économique et sociale constitue un véritable outil d'analyse. Toutefois, le message que l'auteur tente de faire passer par le recours à l'histoire diffère de celui de Menger<sup>177</sup>.

Selon Wieser, dans la stratification sociale moderne, les premières formes historiquement apparues n'ont pas entièrement disparu, même si la nouvelle classe des « *entrepreneurs capitalistes et capitalistes possédants* »<sup>178</sup> a pris la place de la classe moyenne de la bourgeoisie industrielle de la fin du dix-huitième siècle et de la première moitié du dix-neuvième siècle<sup>179</sup> (1914b, p. 319). Ce mouvement est caractéristique d'un changement de « *direction* ». Alors que la « *direction politique* » a permis à la classe des prêtres et des guerriers, des grands hommes d'Église et d'État de régner en maître sur la

<sup>177</sup> Il est d'autant plus intéressant de noter l'importance de l'analyse historique chez Wieser que Mises et Hayek se contenteront par la suite d'utiliser l'histoire pour illustrer leurs propres théories. À la différence de ces derniers, Wieser part de l'analyse historique pour construire sa typologie.

<sup>178</sup> « *The conditions of acquisition have developed in such a way that a class of capitalist entrepreneurs and moneyed capitalists can now form. This class, with others, rises to the highest stratum, while the middle class of the industrial bourgeoisie is broken up to no small degree* » (Wieser 1914b, pp. 319-320).

classe des esclaves et des serfs dans l'Antiquité et au Moyen Âge, la seule « *direction économique* » a procédé à l'avènement d'abord de la bourgeoisie, puis au fil de la complexification de la division du travail et de l'accroissement de la taille des entreprises et des marchés, à la montée des « *entrepreneurs capitalistes et des capitalistes possédants* ». Ce changement de « *direction* » se caractérise par la montée en puissance de la sphère économique. Dès lors, la force de la règle de droit et du marché, autrement dit la force du pouvoir économique se substitue à la force du pouvoir politique. L'analyse proposée par Wieser est ainsi plus sociologique qu'économique. Il met en effet en avant la nécessité de penser les liens qui existent entre le processus d'acquisition et de formation des revenus et la stratification sociale, laquelle se caractérise dans ce nouveau mode de direction par l'opposition entre la classe des capitalistes possédants celle des « *multitudes de travailleurs dépourvus de moyens financiers* » (1914b, p. 321).

À la différence d'autres économistes autrichiens tels que Menger et Böhm-Bawerk, Wieser ne se contente pas de constater l'existence d'inégalités sociales. Il cherche à analyser la nature de ces inégalités et leurs implications pour le développement économique, mais aussi l'effet retour produit par celui-ci sur la stratification sociale. Finalement, Wieser met en lumière un tableau qui est généralement analysé par les « *néo-autrichiens* » et les économistes de la tradition autrichienne contemporaine comme le résultat de l'immixtion de l'État dans la direction économique. Au contraire, pour Wieser, l'effet cumulatif en termes d'inégalités d'une stratification sociale fondée sur la puissance économique le conduit à affirmer la nécessité de protéger les classes sociales inférieures non possédantes contre les « *interférences* » produites par les « *forces capitalistes* » sur « *l'esprit social de l'économie* » (1914b, p. 413). Il se déclare d'ailleurs pour cette raison favorable à l'établissement d'une législation sociale du travail protégeant les enfants et les femmes des conditions de travail très dures.

Le pouvoir obtenu par la classe dirigeante dans l'économie capitaliste a connu des changements importants depuis le Moyen-Âge jusqu'à la guerre de 1914-1918. Ces changements sont analysés par Wieser dans un paragraphe consacré à l'entreprise [*Unternehmung*] où « *l'institution de l'entreprise* » est défini comme « *l'organe de la stratification économique moderne* » (Wieser 1914b, p. 323). Le terme d'« *institution* » doit être compris dans son sens premier, c'est-à-dire comme étant institué. Autrement dit, l'établissement de l'entreprise est à l'origine d'un changement dans la stratification sociale. L'entreprise est ainsi défini comme une « *organisation* » dont la structure interne « *détermine le caractère de l'ensemble de la structure [de la communauté possédante]* » de l'économie monétaire, selon Wieser (1914b, pp. 322-323).

Notons que le terme d'entreprise [*Unternehmung*] désigne la forme moderne de l'entreprise et les unités de grande taille désignées aujourd'hui dans la littérature consacrée à l'histoire industrielle par l'expression de « *grande entreprise* ». L'entreprise individuelle ou dite parfois artisanale ne rentre pas dans cette catégorie, puisque Wieser emploie pour la désigner le terme allemand de « *Sonderbetriebe* »<sup>180</sup> que le traducteur

<sup>179</sup> Wieser note à cet égard que ce mouvement a eu lieu plus tardivement dans les pays de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est, durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

<sup>180</sup> Au sens littéral cette expression signifie « *entreprise unique ou particulière* ».

anglais traduit par « *individual establishments* » et que nous traduirons par « *établissements individuels* » (Wieser 1914b, p. 323). La différence est ici importante dans la mesure où Wieser néglige explicitement toutes les formes d'établissements individuels existant pourtant encore à l'époque moderne, au profit de l'image idéale et simplifiée du phénomène d'« *entreprise* ». De l'analyse de l'entreprise, nous pouvons tirer une typologie des formes entrepreneuriales et une définition plus précise de la fonction entrepreneuriale. Au fil des progrès de la division du travail, les différentes fonctions remplies par l'entrepreneur sont exécutées par des acteurs différents, ce qui permet de dégager l'essence même de la fonction entrepreneuriale. L'analyse menée par Wieser part de la forme la plus simple et aussi la plus pure, selon lui, de la « *direction économique* », à savoir l'entrepreneur individuel, pour aller vers une compréhension des différentes fonctions économiques présentes au sein des grandes entreprises modernes que sont les trusts et les cartels : le manager, l'actionnaire et l'entrepreneur sont ainsi distingués les uns par rapports aux autres.

Selon Wieser, l'entrepreneur individuel est le directeur de par la loi, et de par sa participation active à la gestion économique de l'entreprise. Représentant légal des opérations, propriétaire des biens matériels de production, créateur de toute somme reçue et débiteur de toute somme due, il est enfin l'employeur des travailleurs. Le pouvoir de direction de l'entrepreneur individuel commence avec l'établissement de l'entreprise fondé sur l'apport du capital et de l'idée de départ, mais aussi sur le pouvoir d'engager des collaborateurs. Une fois son entreprise établie, il en devient alors le gestionnaire technique et commercial.

Au fil du développement de l'État et de la société, le pouvoir s'accroît, l'entreprise évolue et le rôle de l'entrepreneur change avec celle-ci. La fonction entrepreneuriale se détache alors des autres fonctions comme celle de la propriété ou de la direction. L'entrepreneur est alors distinct du propriétaire et du manager. Deux formes de « *direction* » se détachent alors : une première forme où le « *chef* » en tant que propriétaire individuel a un pouvoir illimité à sa disposition et une seconde forme où le pouvoir du « *chef* » est limité par les termes de son mandat et sa responsabilité vis-à-vis de son mandant. La firme capitaliste dans sa forme moderne, à savoir la société par action, combine ces deux types de direction. L'entrepreneur peut alors aussi bien être un individu qu'un groupe d'individus. Dans les deux cas, la forme moderne de l'entrepreneur au sein des économies monétaires renvoie au fait d'investir un capital en vue de réaliser un profit monétaire. (Wieser 1914b, pp. 326-30) Est-ce à dire que Wieser nie la spécificité de la fonction entrepreneuriale ?

L'évolution de l'entrepreneuriat dépend de l'évolution des formes prises par l'entreprise. Autrement dit, pour Wieser, la structure institutionnelle détermine la forme de l'action économique. L'histoire économique se caractérise par une croissance de la taille des entreprises et la dissolution de l'action entrepreneuriale jusqu'à ce que le terme entrepreneur en vienne à désigner uniquement le propriétaire légal. Parallèlement, l'esprit entrepreneurial qui caractérise l'entrepreneur individuel est diffusé à tous les niveaux de la firme. L'entrepreneur n'est pas seulement le propriétaire de l'entreprise. Ses subordonnés exercent tout autant que lui cette activité : **« dans l'entreprise capitaliste les grandes personnalités des entrepreneurs ont atteint leur pleine envergure :**



**audacieux innovateurs techniques, organisateurs à la connaissance fine de la nature humaine, banquiers qui voient loin, spéculateurs imprudents, directeurs de trusts conquérants le monde »** (Wieser 1914b, p. 327).

Avec l'accroissement de la division du travail, la croissance et la complexification des entreprises, il n'existe plus de fonction entrepreneuriale distincte. Celle-ci est associée à d'autres fonctions économiques. Elle est dispersée, mais toujours présente. Bien qu'exercée conjointement à d'autres fonctions économiques, la fonction entrepreneuriale ne doit pas être confondue avec elles.

Ainsi Wieser en vient-il à distinguer l'action de l'entrepreneur de celle du « *directeur* [manager] ». Considérant l'origine du profit, il montre que le revenu de l'entrepreneur se compose des salaires liés à l'activité de direction ou autres travaux « *exécutifs* », des intérêts correspondant à la part des capitaux investis dans l'entreprise et du profit entrepreneurial proprement dit. Cette dernière composante constitue la rémunération spécifique de l'entrepreneur. Par conséquent, le profit apparaît comme la somme une fois déduite la part de tous les autres revenus.

Notons que, comme chez Menger, cette rémunération possède la particularité de pas être le produit de l'échange, de ne pas avoir de contrepartie marchande. Wieser (1914b, p. 354) écrit ainsi : « **dans tous les autres cas les salaires et les intérêts sont une affaire d'accord dans l'échange. Seuls les entrepreneurs tirent ceux-ci non au moyen de l'échange mais de leur forme « naturelle ». Donc sous cette forme, le salaire et l'intérêt de l'entrepreneur sont combinés aux profits pour constituer l'ensemble du revenu de l'entrepreneur, lequel est le seul revenu tiré de l'économie monétaire sans échange** »<sup>181</sup>.

Le profit n'est pas non plus la rémunération pour la prise de risque. Le risque n'est pas spécifique à l'activité entrepreneuriale. La spécificité de ce revenu provient de la position légale de l'entrepreneur, donc de l'exercice de la « *direction* ». Le problème que pose Wieser est celui de l'effet de la division du travail sur les différentes fonctions économiques. Le processus de division du travail produit un éclatement des fonctions économiques qui se trouvent ainsi redéfinies au fil du temps. Par conséquent, la définition de l'entrepreneur et du profit doit toujours être présentée dans son rapport aux autres fonctions économiques telles que l'activité de « *direction* ».

Enfin, Wieser distingue l'entrepreneur du « *promoteur* [Grunder]<sup>182</sup> » et du « *spéculateur* ». En effet, l'entrepreneur n'est pas seulement celui qui fonde l'entreprise. L'acte de création qui inclut la provision de garanties et se finit avec elle, est celui du promoteur. En tant que tel le promoteur est un type particulier d'entrepreneur, mais la fonction entrepreneuriale ne se limite pas à l'acte de fondation. De même, le spéculateur

---

<sup>181</sup> Dans le texte anglais : « *In all other cases wages and interest are a matter of agreement in exchange but in their « natura » form. Hence through this form the entrepreneur's wage and interest are combined with profits to constitute the whole of the entrepreneur's income, which is the only income drawn in the money economy without exchange* » (Wieser 1914b, p. 354).

<sup>182</sup> Notons que le terme « *Grunder* » signifie « *fondateur* » et « *créateur* ». Ce terme n'a donc pas le même sens que le terme de « *promoter* » en anglais qui renverrait à la figure du « *promoteur américain* » comme l'indique le dictionnaire américain *Webster*. Ce second sens de « *promoter* » renvoie par exemple au promoteur d'un spectacle ou au promoteur immobilier.

peut être un entrepreneur dans la mesure où son action fournit un service économique : par exemple, lorsqu'il permet de raffiner les calculs de l'entrepreneur. Mais le spéculateur se distingue de l'entrepreneur selon Wieser (1914b, p. 364) en ce qu'il « *n'a [pas] l'intention de contribuer à quoi que ce soit en améliorant les relations entre l'offre et la demande* ». L'action spéculative de l'entrepreneur se distingue quant à elle par l'effort créatif qui l'accompagne. La spéculation n'est pas une fin en soi mais un moyen de parvenir à son but : entreprendre. N'est donc jugée entrepreneuriale que la spéculation qui sert les intérêts de l'activité (productive) de l'entreprise. L'action n'est entrepreneuriale que si elle est liée à l'exercice de la direction. Autrement dit, derrière celle-ci c'est la mise en place d'un plan d'action ou d'un projet qui est en jeu. L'entrepreneur se définit donc toujours par rapport au projet qu'il met en œuvre et ses actions pour le réaliser.

Il est remarquable de trouver chez Wieser la distinction entre les intérêts des financiers (spéculateurs) et ceux des industriels et des techniciens. Cette tonalité n'est pas sans rappeler celle tellement caractéristique de l'œuvre de T. Veblen et de W. Sombart que l'on retrouvera par la suite chez J. M. Keynes.

### 2.3.2. Structure de marché et organisation des rapports de force sur le marché

Selon R. Ekelund Jr. et M. Thornton (1987, p. 8), Wieser aurait « *inventé un concept véritablement adéquat de concurrence imparfaite bien avant Sraffa, Chamberlin et Robinson* ». Nous ne partageons pas cette interprétation et souhaitons au contraire souligner l'originalité de son analyse des structures de marché et notamment de sa définition des « *institutions monopoloides*<sup>183</sup> » (Wieser 1914b, p. 220).

Certes, l'idée de l'équilibre partiel peut être considérée comme implicite chez Wieser. Il différencie en effet les institutions monopoloides des « *monopoles imparfaits* » qui sont en général « *le fruit de simples coïncidences extérieures* » (Wieser 1914b, p. 221). Wieser cite l'exemple d'une entreprise qui se trouve en situation de monopole sur le marché national, tout en étant confrontée à la concurrence d'autres entreprises sur le marché international. Cette situation de « *monopole imparfait* » repose sur une analyse en termes d'équilibre partiel dans la mesure où l'on considère le bien vendu sur le marché national sans tenir compte de ce qui se passe sur le marché international. Toutefois, il n'existe pas d'allusions au problème d'optimum qui caractérise l'analyse de la concurrence monopolistique chez E. Chamberlin par exemple. L'objectif de Wieser n'était pas de produire une véritable théorie des structures de marchés, mais plutôt de décrire les phénomènes observables sur les marchés. Il ne cherche pas à considérer quelle serait la meilleure solution de la concurrence ou du monopole du point de vue de l'optimum de V. Pareto.

Wieser est davantage intéressé par l'existence de nombreuses formes intermédiaires entre la concurrence et le monopole que la théorie des prix se doit de considérer. Il remarque notamment l'emploi abusif du terme de monopole.

---

<sup>183</sup> Nous traduisons ainsi l'expression anglaise « *monopoloid institutions* », suivant en cela la traduction de M. Roche-Agussol (1930b p. 1398).

Le monopole étant défini comme « *le contrôle exclusif de l'offre ou de la demande par un unique sujet ou une volonté unique* » (1914b, p. 173), Wieser distingue différents types de monopoles selon leur origine : le « *monopole naturel, qui tire sa source d'une circonstance naturelle unique telle qu'une source d'eau minérale ou médicinale* » ; le « *monopole accidentel, tel qu'une fabrique produisant certains produits manufacturés qui n'ont pas attirés des entreprises concurrentes* » ; « *des monopoles créés par la loi, tels que le monopole d'imposition de l'État ou les monopoles privés ayant un caractère de privilège comme un brevet, un droit d'auteur ou une franchise* » ou encore « *les monopoles concrets créés par des accords non reconnus par la loi* <sup>184</sup> » (Wieser 1914b, p. 174).

Ce qui caractérise le monopole pour Wieser est le caractère exclusif du contrôle conféré à son détenteur. Toutefois, il existe des situations où l'offreur (ou le demandeur) peut posséder une certaine influence sur le marché sans détenir un contrôle exclusif sur l'offre (ou sur la demande). Ces situations, considérées parfois abusivement comme des monopoles, sont appelés des « *positions monopoloides* » chez Wieser. Elles constituent « *des positions avantageuses sur le marché, se rapprochant des monopoles mais sans revenir totalement au même* » (1914b, p. 174). Le monopolioïde est ainsi défini comme une institution ayant les traits d'un monopole en ce qu'elle bénéficie d'un pouvoir monopolistique, mais *en même temps* sujette à la pression de la concurrence, même restreinte.

Parmi les structures monopoloides, sont mentionnés les monopoles publics détenus par l'État ou les municipalités, mais surtout le rôle des syndicats d'ouvriers et des organisations patronales sur le marché du travail. L'analyse de Wieser détonne ainsi complètement avec la violente critique du syndicalisme de Mises <sup>185</sup> (1949b, pp. 855-864) et Hayek (1960b, pp. 267-284 et 1979b, pp. 15-20). Wieser (1914b, p. 413) propose même d'organiser la protection et la surveillance par le gouvernement de l'évolution des « *forces capitalistes* », c'est-à-dire l'évolution des grandes entreprises qui ont le pouvoir d'imposer leurs règles tant sur les consommateurs que sur les travailleurs qu'elles emploient.

Wieser cite l'institution postale comme exemple caractéristique. Il explique que le pouvoir qu'elle exerce n'est pas oppressif mais fondé sur le principe de « *juste imposition* » et a pour but de « *bénéficier au revenu public* » dans le sens où ce pouvoir est utilisé pour servir l'ensemble des individus (Wieser 1914b, p. 222). Il ne peut s'agir d'une institution monopolistique dans la mesure où le pouvoir de monopole que détient l'État en matière d'imposition est limité par le principe de « *juste imposition* ». Ni les prix, ni les gains ne sont de nature monopolistique dans la mesure où ils couvrent juste les coûts ou même moins.

Parmi les institutions monopoloides, sont aussi compris les monopoles privés fondés

<sup>184</sup> Nous traduisons ainsi respectivement les expressions anglaises : « *natural monopoly* », « *accidental monopoly* », « *monopoly created by law* » et « *actual monopoly* ».

<sup>185</sup> Nous renvoyons le lecteur à la partie 2, chapitre 2, sous sous section 1.1.2. « *Socialisme « pur », syndicalisme et action entrepreneuriale* » de ce travail.

sur des brevets d'invention et l'entreprise simple [*single-unit enterprise*] limitée par l'État et par la loi (dont on trouve des illustrations dans le secteur bancaire ou la construction ferroviaire). Nous retrouvons ici la conception de Menger pour qui l'intervention économique gouvernementale n'est autorisée que dans des circonstances anormales et justifiées. Dans ce cas, il ne peut s'agir par conséquent que de monopoles temporaires qui, à plus ou moins long terme, reprendront un caractère concurrentiel.

De plus, les formes modernes d'entreprise, telles que les cartels ou les trusts sont considérées par Wieser comme des monopoloïdes : elles constituent des formes entrepreneuriales concurrentielles qui, grâce à leur pouvoir de lever d'importants capitaux, sont capables de se montrer agressives face à leur concurrents.

Cette vision de la concurrence sera reprise et développée par les « *néo-autrichiens* ». Le point important est la reconnaissance de l'aspect concurrentiel de certaines formes généralement regroupées peut-être à tort sous le terme de monopole. Cette vision se rapproche de la définition du monopole donnée par les « *néo-autrichiens* » même si la définition hayekienne ou misesienne du monopole ne correspond pas à la définition des monopoloïdes <sup>186</sup>.

Contrairement à ce que feront plus tard les « *néo-autrichiens* », Wieser ne met pas en avant la nécessité de laisser jouer librement la concurrence. Pour lui, il semble évident que le capitalisme produira des entreprises de taille croissante et capables d'accumuler des capitaux de plus en plus importants. Par-là même, les grandes entreprises peuvent faire pression sur leurs concurrents jusqu'à ce qu'elles ne soient plus qu'un petit nombre à se partager le marché et à concentrer le pouvoir entre leurs mains (Wieser 1914b, pp. 223-224). Wieser semble croire en la multiplication des monopoloïdes : il est convaincu que la pression exercée par le capital sera tôt ou tard reconnue et sera donc contrôlée. Des grandes entreprises comme les sociétés par actions, qui ne sont pas reconnues légalement <sup>187</sup> au moment où il écrit, pourraient dans le futur voir leur existence légitimée et leur action réglementée par l'État et par la loi. Wieser est fasciné par le pouvoir que possède les grandes entreprises capitalistes dans la formation des prix et leur capacité à fournir des produits sans cesse plus nombreux, de meilleure qualité et à des prix de plus en plus bas.

Un véritable mécanisme « *pré-keynésien* » <sup>188</sup> est esquissé puisque les grandes entreprises non seulement permettent un accroissement quantitatif et qualitatif de l'offre, mais distribuent des revenus qui sont ensuite dépensés par les ménages : « **les grandes entreprises capitalistes (...) créent elles même une part importante de la demande qui est requise pour absorber l'augmentation de l'offre sur le marché, elle a pour effet de « faire changer de main la monnaie »** » (Wieser 1914b, p. 380).

<sup>186</sup> Nous renvoyons le lecteur à la partie 2, chapitre 2, sous section 2.1.2. « Monopole et obstacles à la concurrence » et 3.1.1. « Souveraineté du consommateur » et activité entrepreneuriale » de ce travail.

<sup>187</sup> En Autriche.

<sup>188</sup> Nous ne souhaitons pas ici dire que Wieser a anticipé les travaux de J.M. Keynes. Nous nous contentons de souligner l'écho que produit la lecture de Wieser à tout connaisseur de J.M. Keynes.

Le cercle vertueux ne s'arrête pas là puisque l'augmentation de la consommation des ménages permet aux entrepreneurs non seulement d'épargner et donc d'investir afin de pouvoir maintenir leur position face à la pression exercée par les autres concurrents sur le marché, mais aussi d'employer toujours davantage de main d'œuvre. Le capitalisme a permis un développement sans précédent du pouvoir économique. Seul le capitalisme a permis à la « *direction économique* » de se développer aussi considérablement. L'accroissement de la production et de la consommation a ainsi créé « ***l'illusion que [l'ensemble de la société] était sur la voie de progrès d'ensemble stupéfiants [astounding] tels que l'elle n'en avait jamais encore été témoin dans l'histoire de la réussite humaine*** » (Wieser 1914b pp. 380-381).

Au contraire, les inégalités se sont accrues jusqu'à atteindre un seuil sans précédent. Ainsi, il semble que le capitalisme en se développant laisse place à une société divisée en deux groupes : « ***un très petit nombre de gens possédant une richesse incommensurable et une multitude dans une abjecte pauvreté*** » (Wieser 1914b p. 381). Si l'on pousse l'analyse, nous retrouvons l'idée selon laquelle le développement du système de la grande entreprise porte en lui les germes de la destruction de la société. Le développement de la richesse d'un très petit nombre d'individus se fait en effet au détriment des travailleurs, mais aussi de l'ensemble de la société. Nous retrouvons ainsi l'idée de K. Marx selon laquelle le système capitaliste porte en lui les germes de sa propre destruction. Wieser considère en effet qu'il existe « ***dans le calcul capitaliste des valeurs d'échange nombre de sources d'erreurs, dont la plupart concernent la main d'œuvre salariée*** » (Wieser 1914b p. 381). L'augmentation de l'échelle des prix et des inégalités ne peut plus être justifiée. La société se trouve bouleversée et déstabilisée non seulement pour les classes sociales aisées mais surtout pour les classes les plus pauvres, celles recevant juste de quoi subsister. « ***L'abondance de plaisirs dont disposent les hommes riches non seulement détruit leur capacité au plaisir mais leur capacité à travailler*** » souligne Wieser (1914b, p. 381). Les ouvriers qui ont quitté leur campagne pour travailler dans l'industrie voient leur situation se dégrader. Les ouvriers agricoles recevaient autrefois une partie de leur salaire en nature, ce qui leur permettait de vivre bien, même chichement. L'industrie, parce qu'elle paie uniquement en monnaie et qu'elle permet aux enfants et aux femmes d'être employés et rémunérés même mal, semble plus attractive. Mais les mauvaises conditions de travail « *exposent [ces derniers] au plus graves dangers* », puisque « ***les groupes sociaux qui sont devenus complètement prolétaires ne peuvent plus contribuer aux valeurs sociales de la société. Culturellement, ils deviennent destructeurs*** » (Wieser 1914b p. 383). Il est intéressant de noter ici que Wieser (1926b, pp. 348-349) est conscient des effets négatifs que peuvent produire les grandes entreprises sur les ouvriers. Il montre ainsi que les ouvriers peuvent connaître « ***une baisse de leur énergie vitale et de leur bonheur*** » (1926b, p. 348), du fait de leur travail mais aussi des conditions difficiles et de l'insécurité de leur environnement de travail. L'État doit donc intervenir pour protéger les individus contre l'oppression et le « *despotisme capitaliste* » (Wieser 1914b p. 412) : « ***dans l'ère capitaliste, l'économie est contrôlée par les forces capitalistes irrésistibles qui défigurent l'esprit social de l'économie dont elles sont issues*** » (Wieser 1914b p. 413).

Wieser considère que la conception de la théorie classique en matière de politique économique fondée sur le principe de non intervention de l'État dans la sphère de l'économie est révolue : les problèmes auxquels la société et l'État doivent faire face sont différents de ceux qui occupaient les économistes classiques en leur temps. Aujourd'hui, la société doit faire face à « *la domination capitaliste* ». Wieser reconnaît le rôle des économistes allemands qui ont su rompre avec la tradition classique en matière de politique économique. Toutefois, selon lui, la science économique moderne doit se doter de véritables principes théoriques en matière de politique économique. Il pense ainsi que la « *théorie de l'utilité* » peut participer à une telle tâche.

L'État en cherchant à contrôler les forces capitalistes « **se place en défenseur de l'économie sociale** » (Wieser 1914b, p. 413). Certes, Wieser (1926b, pp. 349-350) reconnaît que les organisations syndicales peuvent opposer une certaine résistance, mais elle est loin d'être suffisante et ne concerne qu'une frange de la population ouvrière. Les industriels sont toujours mieux organisés que leurs employés. Pour cette raison, l'État doit mettre en place des réformes. La principale réforme concerne l'établissement d'une législation du travail et d'une assurance sociale. Celles-ci devraient réaliser un « **compromis entre le despotisme des tout puissants entrepreneurs et les revendications socialisantes (...) de manière analogue à l'attitude observée dans une monarchie constitutionnelle entre l'absolutisme et le républicanisme** » (Wieser 1914b, p. 414).

En ce sens, l'action de l'État est l'expression du contrôle que se doivent d'exercer les « *masses* » sur les « *chefs* ». Finalement, Wieser ne cherche pas à remettre en cause le développement des forces capitalistes, mais à leurs imposer des limites. Ainsi, concernant les relations employeurs-employés, comme le note M. Roche-Agussol (1930b, p. 1428), « **Wieser est de ceux qui, le plus résolument, condamnent ce que l'on a appelé le patronat de droit divin** ». Il faut qu'entre les chefs de l'industrie et la masse laborieuse s'établisse un véritable lien social, que l'autorité du chef s'appuie sur l'adhésion morale de la masse, au lieu de s'imposer à elle du dehors ». Nous sommes loin des appels à la révolution qui fleurissent chez les marxistes de cette époque. Wieser souhaite réformer le capitalisme de l'intérieur en « *constitutionnalisant* »<sup>189</sup> les forces capitalistes et en redonnant un souffle aux masses.

Plus encore, Wieser considère que les masses peuvent et doivent s'organiser, avec ou sans le soutien de l'État. C'est d'ailleurs pour ces raisons que les ouvriers se sont organisés et ont établis des « *organes de masse* [mass organs] » leur permettant d'offrir une certaine résistance face au développement de la « *direction capitaliste* ». Wieser (1926b, p. 350) souligne ainsi le rôle important que peuvent jouer les « *coopératives de consommateurs* »<sup>190</sup>. Celles-ci, grâce à la fixité de leur demande, peuvent se constituer en véritables coopératives de producteurs dans la mesure où elles ne demandent pas une habileté entrepreneuriale particulière. Ces coopératives de producteurs, ne constitueront cependant jamais de grandes entreprises, selon Wieser (1926b, p. 350) et resteront des

---

<sup>189</sup> Les références multiples faites par Wieser aux modifications de la constitution rendues nécessaires par la mise en place de réformes en matière de législation du travail et d'assurance sociale justifient ici l'emploi de ce terme. Voir notamment à ce propos Wieser (1914b §62 pp. 317-322).

« *entreprises de masse* [mass entreprise] », se contentant de suivre le mouvement insufflé par les grandes firmes qui dirigent l'activité économique.

La conclusion de Wieser est donc loin de celle à laquelle parvient la tradition autrichienne contemporaine. Il est remarquable à ce propos que notre auteur considère le libéralisme politique comme « *un état transitoire* », allant jusqu'à accuser « *le désir d'enrichissement* » qui le caractérise d'être à l'origine de la « *catastrophe de la Première Guerre Mondiale et de la crise politique* » (Wieser 1926b, p. 358 et p. 156). On notera que Schumpeter (1942b) prolongera cette idée, déplorant le fait que l'avenir du capitalisme produise l'absence de la fonction entrepreneuriale au profit d'une organisation bureaucratique de la société.

Pour Wieser, comme pour Schumpeter, l'action entrepreneuriale a existé dans des régimes autres que le capitalisme. Toutefois, c'est avec le développement du capitalisme que l'entrepreneur et la sphère économique qui lui permet de se développer, dominant l'ensemble de la société. Cette domination atteint une démesure telle qu'elle nécessite l'intervention de l'État pour protéger les travailleurs. Wieser est le seul des économistes importants de toute la tradition autrichienne à être favorable à une intervention de l'État. Il ne faudrait cependant pas confondre l'interventionnisme proposé par Wieser avec une annonce quelconque de ce que sera le keynésianisme. Le cercle vertueux des progrès économiques et le développement de la grande entreprise ne sont mis en exergue que pour mieux souligner leur insuffisance dans l'Empire austro-hongrois de cette époque. Il s'agit bien plutôt selon nous d'une réflexion sur les conditions de vie des travailleurs à son époque et d'une réaction au tableau de l'exploitation peint par K. Marx, que d'une pensée pré-keynésienne. W.C. Mitchell (1917) qualifiait d'ailleurs le programme de réformes de Wieser de « *modéré* », car encore trop proche de celui de la théorie classique.

Il n'est donc pas surprenant qu'Hayek (1926), dans l'article qu'il consacre à l'apport de Wieser, ne mentionne pas cet aspect de son œuvre, alors même qu'il s'attarde sur la première partie de sa *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft*. En dépit de l'influence mengerienne et d'une position originale par rapport aux autres membres de la tradition, Wieser a joué un rôle clef dans l'établissement de l'analyse « *néo-autrichienne* » des structures de marché et du rôle de l'entrepreneur sur le marché. Toutefois, la conception interventionniste qu'il développe reste limitée : aucune proposition concrète n'est en effet formulée, cf. *supra*. Il se contente d'affirmer la nécessité de réformes afin de protéger le tissu social du despotisme des capitalistes. Rien donc d'étonnant à ce que R. B. Ekelund Jr. (2001) considère l'œuvre de Wieser comme « *un mélange des idées néoclassiques et de ce qu'on pourrait appeler d'une manière générale « l'économie institutionnelle » (...)* cette vision étant à ce propos complètement différente de celle du reste des autrichiens »

<sup>190</sup> Parallèlement, dans certains domaines, des entreprises municipales ou des entreprises d'État se sont révélées nécessaires pour le développement de l'activité économique et ont ainsi permis de concurrencer, sans toutefois remplacer les grandes entreprises. Wieser cite ainsi l'exemple de l'opération d'unification du réseau des chemins de fer. Toutefois, là encore, ce type d'entreprise rencontre des limites. Wieser ne les précise pas. Après une période marquée par les grandes entreprises capitalistes, l'État a pris le relais pour procéder à certains grands travaux d'aménagements pour ensuite à nouveau livrer l'activité aux mains des grandes entreprises. Nous revoyons le lecteur à J. Béranger (1990 et 1994) pour de plus amples détails concernant l'histoire des chemins de fer autrichiens.

<sup>191</sup> Nous faisons référence ici à une correspondance échangée entre R. B. Ekelund Jr., A. Padilla et nous-même.



# Partie 2. Constitution d'une théorie de l'activité entrepreneuriale « autrichienne » : l'apport de Schumpeter et des néo-autrichiens

## Introduction

L'objet de cette seconde partie est d'étudier l'apport des économistes de la seconde génération de la tradition autrichienne. Nous nous intéresserons ainsi à la manière dont Schumpeter, Mises et Hayek fournissent les outils d'une théorie de l'activité entrepreneuriale ; ces outils seront ensuite repris et utilisés par les économistes contemporains de la « *tradition autrichienne* » pour construire leur théorie de l'activité entrepreneuriale.

Le débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel au sein d'un régime fondé sur la propriété collective des moyens de production constitue le point d'inflexion de l'analyse. Nous montrerons qu'il a permis en effet aux économistes « *néo-autrichiens* » de prendre conscience de leur propre spécificité par rapport à

l'analyse microéconomique dominante de l'époque.

Ainsi, Mises apporte une première contribution concernant la nature de l'activité des entrepreneurs et leur rôle sur le marché. L'organisation commerciale qui caractérise le fonctionnement de l'économie de marché repose sur l'« *initiative* » et l'« *ambition* » des entrepreneurs qui cherchent à retirer pour eux-mêmes un profit. Mises développe par la suite une théorie de l'action humaine où il met en évidence le rôle spécifique de l'entrepreneur par rapport au capitaliste ou au directeur. L'activité entrepreneuriale est ainsi décrite comme fondamentalement liée à l'incertitude qui entoure toute action humaine : l'entrepreneur spéculé sur le futur.

Parallèlement, Hayek considère que le problème auquel est confrontée toute planification est avant tout un problème de diffusion de la connaissance. La connaissance dont disposent les individus pour prendre leur décision est en effet pour partie subjective, dépendante de « *circonstances particulières de temps et de lieu* » et pour partie inconsciente. Hayek met ainsi l'accent sur le fait que la coordination des actions individuelles nécessite une procédure décentralisée de diffusion de la connaissance. Plus encore, il montre que la concurrence constitue un processus de découverte des connaissances dont l'entrepreneur apparaît être implicitement le moteur. L'activité entrepreneuriale est ainsi décrite comme tendant à établir la coordination des actions individuelles sur le marché.

Le débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste a en outre constitué une rupture pour la tradition autrichienne : Schumpeter s'est alors définitivement détaché de la perspective suivie par les « *néo-autrichiens* ». Nous verrons en effet qu'il se sépare de ceux-ci dans la mesure où il considère qu'une organisation économique fondée sur la propriété collective des moyens de production est possible. Toutefois, par certains aspects, la théorie de l'entrepreneur de Schumpeter est largement influencée par les enseignements des fondateurs de la tradition autrichienne. Nous montrerons ainsi que l'approche de Schumpeter est très proche de celle développée par Wieser. Schumpeter produit une approche non strictement économique de l'activité entrepreneuriale : il esquisse même une analyse sociologique et historique de la fonction entrepreneuriale, analyse qui est absente chez les « *néo-autrichiens* ». Aussi montrerons nous que Schumpeter occupe une position charnière entre les « *néo-autrichiens* » et les fondateurs de la tradition autrichienne.

# Chapitre 1. L'entrepreneur-innovateur de Schumpeter : prolongement ou rupture de la tradition autrichienne ?

## Introduction

---

De nombreux travaux ont été réalisés sur l'évolution de la pensée de Schumpeter.

vertu de la loi du droit d'auteur.

Toutefois, rares sont ceux qui se sont penchés sur l'influence de la tradition autrichienne. Nous montrerons que l'analyse de l'entrepreneur de Schumpeter s'inscrit dans la droite ligne des idées développées par les fondateurs de la tradition autrichienne. Bien que l'influence de Böhm-Bawerk soit bien connue, il semble que l'influence de Menger et Wieser ait été quelque peu négligée. Schumpeter lui-même, par certains propos parfois tranchants vis-à-vis de Menger ou Wieser, a pu laisser une telle impression. Si l'on se réfère à son *History of Economic Analysis*<sup>192</sup> (1954c, pp. 133-134), le traitement qui est fait de Menger et Wieser ait assez succinct par rapport à la place dévolue à Böhm-Bawerk<sup>193</sup>.

Après avoir rappelé les grandes lignes de l'évolution de la pensée de Schumpeter, nous montrerons quels sont les liens existant entre Schumpeter et la tradition autrichienne. Nous soulignerons ainsi les points communs avec la pensée « *néo-autrichienne* » notamment en ce qui concerne leur intérêt pour une approche dynamique des phénomènes économiques, dont le moteur n'est autre que l'action de l'entrepreneur et leur rejet mutuel de la conception traditionnelle de la concurrence pure et parfaite.

Dès lors, nous verrons que l'analyse de l'entrepreneur ne se limite pas à une seule description économique, mais prend en compte les aspects à la fois psychologiques, historiques et sociologiques de l'action entrepreneuriale. Les différents types d'entrepreneurs mis en évidence par Schumpeter dans sa description de l'histoire du développement du capitalisme seront alors pour nous le moyen de mettre en évidence la direction que peut prendre la théorie de l'entrepreneur lorsqu'elle sort de l'analyse strictement économique, selon la ligne indiquée par Menger et Wieser. La spécificité de l'entrepreneur apparaît alors comme l'expression particulière d'une forme de « *direction* [leadership] ». L'entrepreneur, chef de l'activité économique, exerce une fonction fondamentale en ce sens qu'il crée et impulse une nouvelle dynamique à chaque innovation qu'il lance. Qu'il réussisse et il sera imité bientôt par d'autres entrepreneurs attirés par le profit. Qu'il échoue et il sera éliminé par la concurrence d'autres entrepreneurs innovateurs. Dans tous les cas, le succès ou l'échec dépend de la capacité d'un petit groupe d'entrepreneurs à pousser d'autres agents à les suivre. Plusieurs types d'entrepreneurs ont pu succéder dans l'histoire du capitalisme. Toutefois, la division du travail se poursuivant, la fonction de l'entrepreneur a pu être distinguée de la fonction du capitaliste, puis de la fonction du « *manager* » ou « *directeur* ». Bien que la fonction entrepreneuriale soit une fonction sociale par nature, les entrepreneurs ne constituent pas une classe sociale à part entière. Les entrepreneurs appartiennent à plusieurs classes sociales. Selon les époques et les pays, selon donc les structures institutionnelles en place, l'entrepreneur se lie avec certaines classes sociales<sup>194</sup>. Nous verrons que le

<sup>192</sup> Cet ouvrage a été traduit et publié sous le titre *Histoire de l'analyse économique*. Nous utiliserons cette traduction dans la suite de notre travail.

<sup>193</sup> Hayek et Mises apparaissent eux-mêmes uniquement au détour de notes de bas de page. Lorsque Schumpeter fait référence aux travaux sociologiques de Wieser, il considère ceux-ci aux côtés de ceux de V. Pareto, T. Veblen ou M. Weber : voir à ce propos à Schumpeter (1954c, p. 70). Il nous faut toutefois nuancer ceci par le fait que ce type de discours est souvent utilisé pour cacher une dette plus lourde que ce que l'auteur souhaite reconnaître.

préjugé négatif attaché à la fonction de l'entrepreneur n'est pas fondé selon Schumpeter. La tendance à « l'impérialisme », le protectionnisme, décriés par les marxistes n'est ainsi pas le fruit de l'action des entrepreneurs et du développement de l'activité capitaliste qui lui est associée. Elle est au contraire l'héritage de structures de pensée passées qui cherchent à conserver leur pouvoir en s'alliant aux entrepreneurs en charge de la direction de la dynamique économique au cœur de l'évolution sociale.

Nous serons conduit à évaluer dès lors dans quelle mesure l'activité entrepreneuriale peut exister dans le cadre d'une économie socialiste. Nous nous intéresserons pour cela au débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique au sein d'une économie socialiste, au travers des propositions de Schumpeter, de Mises et d'Hayek. Nous verrons que pour Schumpeter, l'action et la fonction entrepreneuriales demeurent dans une économie socialiste, bien qu'elles prennent des formes différentes. Schumpeter s'oppose ainsi à Mises en démontrant que l'activité économique peut être organisée de manière efficace au sein d'une économie socialiste.

## Section 1. La place de la théorie de l'entrepreneur de Schumpeter au sein de la tradition autrichienne

---

### 1.1. Les grandes évolutions de la pensée de Schumpeter

La théorie de l'entrepreneur de Schumpeter est sans doute l'analyse la plus connue, elle a été débattue de nombreuses fois par le passé et continue de passionner les économistes, comme en témoignent les dernières traductions publiées en 2002 de certains chapitres de la première édition allemande de *Theorie der Wirtschaftlichen Entwicklung*<sup>195</sup> : Schumpeter (1911b) et (1911c). Une abondante littérature secondaire traitant de la conception de l'entrepreneur de Schumpeter et de son évolution est ainsi disponible<sup>196</sup>.

Il s'agit ici d'explicitier les grandes phases de la pensée de Schumpeter concernant la question de l'entrepreneur. Traditionnellement, il semble que les commentateurs distinguent trois périodes rythmant l'évolution de la pensée de Schumpeter concernant le thème de l'entrepreneur. Ainsi en est-il des principaux ouvrages, R. Swedberg (1991), E. März (1991) ou encore Y. Shinoya (1997).

Les premiers travaux de Schumpeter dont *Das Wesen und der Hauptinhalt der theoretischen Nationalökonomie*<sup>197</sup> (1908) est la représentation la plus connue, traitent de

<sup>194</sup> Les entrepreneurs sont ainsi généralement plus présents dans la classe des propriétaires fonciers et la bourgeoisie. Nous renvoyons le lecteur pour plus de détails à Schumpeter (1919).

<sup>195</sup> Cet ouvrage est généralement traduit sous le titre « *Théorie de l'évolution économique* ». Nous emploierons par la suite la traduction française.

<sup>196</sup> Nous nous référerons plus particulièrement aux ouvrages et articles suivants : G. H. Bousquet (1929), E. Streissler (1981), W. Samuels (1982), E. März (1991), R. Swedberg (1991), W. Stöpl (1994), Y. Shinoya (1997).

questions de théorie économique « pure » au sens de Walras. Schumpeter décrit lui-même son premier ouvrage comme une tentative de dresser une description du champ de la théorie économique, ainsi que le note R. Swedberg (1991, p. 24). Plus encore, R. Swedberg (1991, pp. 26-27), comme Y. Shinoya (1997, pp. 93-94), affirme que cet ouvrage est le fruit, d'une part, de la volonté de produire un traité de méthodologie permettant de faire le point sur la « *querelle des méthodes* »<sup>198</sup> et, d'autre part, de la volonté de familiariser les lecteurs germanophones avec l'économie théorique. Il n'est donc pas étonnant en ce sens de trouver dans cet ouvrage l'idée que la théorie économique ne doit pas s'occuper des autres sciences sociales. En effet, R. Swedberg (1991, p. 29) écrit : « **on ne trouvera pas une prise en compte détaillée de ce qu'est l'analyse dynamique dans *Das Wasen* ; il s'agit d'un thème que Schumpeter a gardé pour son livre suivant, *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* ».**

Parallèlement, une seconde période s'ouvre avec la publication en 1911 de *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*. L'analyse dynamique est au cœur de ce nouvel ouvrage, la description du circuit économique se limitant au premier chapitre. Il ouvre ainsi la voie à une explication du changement endogène du fonctionnement de l'économie capitaliste. L'accent est clairement mis dès lors sur la personne de l'entrepreneur : c'est la figure de l'entrepreneur « héros » de l'activité économique comme le notent Y. Shinoya (1997, pp. 166-170) et R. Swedberg (1991, pp. 34-36). Une analyse plus individualiste, mais aussi plus proche de l'analyse des comportements économiques développée par Wieser, est mise en évidence<sup>199</sup>. Schumpeter (1911a, p. 128) introduit deux types de comportements différents : un comportement « statique » et « hédoniste » [hedonisch] caractéristique du circuit économique et un comportement « énergétique » et « dynamique » qui définit l'action de l'entrepreneur. Bien qu'amendée lors de la révision de l'ouvrage effectuée pour la seconde édition allemande de 1926, la *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* met l'accent sur l'aspect psychologique de l'action entrepreneuriale.

Un autre pas est effectué dans les années 1930, lorsque Schumpeter prend davantage de distance encore avec la théorie économique telle qu'elle est enseignée, notamment aux États-Unis, et en particulier à Harvard, où il réside. Le changement, bien que déjà sous-jacent dans ses écrits des années 1930, ne devient effectif que lors de son entrée au *Research Center for Entrepreneurial Studies*<sup>200</sup>. Selon R. Swedberg (1991, pp. 171-172), la « reformulation » des idées de Schumpeter prend forme dans trois articles : Schumpeter (1947a), (1947b) et (1949). L'accent est alors davantage mis sur le phénomène de l'innovation<sup>201</sup> que sur l'entrepreneur. Il ne s'agit toutefois pas d'une modification complète de sa pensée. En effet, l'entrepreneur-innovateur des *Business*

<sup>197</sup> Une traduction du titre de cet ouvrage est « *L'essence et le contenu principal de l'économie théorique* ».

<sup>198</sup> Rappelons que cet ouvrage est écrit par Schumpeter en 1908. Le débat opposant G. Schmoller et Menger est alors repris par les successeurs de ces deux auteurs.

<sup>199</sup> Nous renvoyons le lecteur sur ce point à l'analyse de R. Arena et S. Gloria-Palermo (1997, p. 12).

<sup>200</sup> Nous désignerons celui-ci par la suite comme le *Centre de Recherches pour les Etudes Entrepreneuriales*.

*Cycles*<sup>202</sup> (1939) conserve les mêmes caractéristiques que l'entrepreneur défini dans les premières versions de sa *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* (1911 et 1926).

Mais avec l'article « Unternehmer » publié en 1928, Schumpeter s'intéresse davantage à l'aspect collectif et organisationnel de la fonction entrepreneuriale. L'entrepreneur n'est plus un simple individu, mais une fonction qui peut être exercée par une équipe ou un ensemble d'individus (1949, pp. 255-256). Nous retrouverons d'ailleurs cette idée lorsque nous évoquerons l'organisation économique envisagée dans le cadre de la transition à un régime de type socialiste : Schumpeter (1942b).

En outre, selon R. Swedberg (1991, p. 173), le rôle essentiel des banques *via* la création de crédit bancaire comme support à l'action entrepreneuriale est plus nuancé dans ces derniers écrits. Schumpeter envisage ainsi l'existence de situations différentes selon les pays considérés du fait de structures institutionnelles particulières à chacun.

Enfin, Schumpeter multiplie les exemples empiriques dans ses derniers travaux. Cette « méthode », développée dans le cadre du *Centre de Recherches pour les Etudes Entrepreneuriales* d'Harvard, le conduit à favoriser une approche interdisciplinaire du phénomène entrepreneurial : Schumpeter (1947a, p. 221).

Bien qu'elle soit reconnue par nombre de commentateurs, une telle périodisation n'est en rien éclairante pour notre propos. L'intérêt porté par Schumpeter à l'analyse historique et sociologique ne remonte pas à son entrée dans le *Centre de Recherches pour les Etudes Entrepreneuriales*. Dès ses années de formation universitaire, Schumpeter s'intéresse à ce type d'analyse. Selon E. März (1991, p. 57), Schumpeter aurait notamment entretenu des contacts personnels avec deux économistes et sociologues dont il se serait largement inspiré au début de sa carrière pour construire sa propre conception de l'entrepreneur : W. Sombart (1909 et 1913) et Wieser (1914a). Nous ne nous attachons pas à réfuter ici le bien fondé ou l'intérêt d'une telle analyse de l'évolution de la pensée de Schumpeter. Nous souhaitons davantage mettre l'accent sur les relations entre économie, histoire, sociologie et même psychologie pour l'analyse de l'entrepreneur. Nous nous appuyerons ainsi successivement sur les différentes parties de l'œuvre de Schumpeter afin de montrer l'existence d'une communauté de pensée entre Schumpeter et Wieser, mais aussi dans une certaine mesure avec Menger.

### 1.2. Schumpeter et la tradition autrichienne

La volonté de faire remonter le renouveau de la tradition autrichienne contemporaine aux travaux de Mises et Hayek s'est traduit par le fait que des auteurs tels que Schumpeter

---

<sup>201</sup> Notons que le concept d'innovation introduit par Schumpeter se fonde sur la distinction établie par J. B. Clark entre statique et dynamique et plus particulièrement sur les cinq facteurs de dynamique identifiés par celui-ci. Schumpeter fait très souvent référence à J. B. Clark, notamment dans ses premiers écrits. Nous pensons par exemple à Schumpeter (1906) où il fait un compte rendu d'un ouvrage de J. B. Clark. Pour une analyse des liens entre ces deux concepts nous renvoyons le lecteur notamment à Y. Shionoya (1997, p. 162 et p. 172) et E. März (1991, p. 31 et pp. 137-138).

<sup>202</sup> Dans la mesure où il n'existe pas de traduction française de cet ouvrage nous conserverons le titre anglais original dans la suite de notre travail.

qui s'éloignent de la direction « *néo-autrichienne* » ne sont plus considérés comme « *véritablement autrichiens* », comme le note S. Boehm (1990, p. 201).

Toutefois, il semble que s'il existe des différences permettant d'opposer Schumpeter aux « *néo-autrichiens* », comme le débat avec Böhm-Bawerk au sujet de la nature du taux d'intérêt, son admiration pour K. Marx et L. Walras, son intérêt pour l'emploi en économie des mathématiques, des statistiques ou de l'économétrie, Schumpeter et les « *néo-autrichiens* » se rapprochent sur d'autres sujets.

L'héritage autrichien de Schumpeter ne semble faire aucun doute : nous renvoyons le lecteur à cet égard aux articles de S. Boehm (1990), D. Simpson (1983), E. Streissler (1981 et 1983) qui soutiennent cette thèse. En effet, si lorsque Schumpeter entre à l'université de Vienne, Menger s'est déjà retiré de ses fonctions universitaires<sup>203</sup>, il suit les cours de Wieser qui était alors en charge de la chaire autrefois occupée par Menger.

Étudiant à l'université de Vienne, Schumpeter entretient des relations étroites avec ses deux professeurs d'économie : Böhm-Bawerk et Wieser. Si les liens existants avec Böhm-Bawerk sont bien connus, les rapports entretenus à l'époque avec Wieser sont moins clairs, sans doute parce que, ainsi que le confie Wieser à G. H. Bousquet (1929, p. 65), « *comme étudiant de 2<sup>e</sup> année, il l'emportait sur ses professeurs* ». Toutefois, nous pensons que la conception de l'entrepreneur défendue par Schumpeter s'inspire largement de celle de Wieser. Le cours professé par ce dernier et auquel Schumpeter assistait, aurait largement été repris dans la première édition de *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft* (Wieser 1914a), selon E. Streissler (1981, p. 66).

Loin de constituer un trait original à ces deux seuls auteurs, et ainsi que nous l'avons évoqué précédemment, la vision dichotomique et élitiste participe de la pensée « *philosophique* » de l'époque<sup>204</sup>, ainsi que le note par exemple Y. Shinoya (1997, pp. 172-173). Schumpeter note d'ailleurs dans son *Histoire de l'analyse économique*, l'existence pour la période 1870-1914, d'« ***un courant de pensée qui se retournait précisément contre ce culte libéral de la rationalité et du progrès et contre cet humanitarisme libéral et démocratique. Sur le plan politique, on peut le désigner comme antidémocratique, sur le plan philosophique comme anti-intellectualiste*** », dont les représentants n'auraient été autres selon lui que F. Nietzsche mais surtout H. Bergson ou G. Sorel<sup>205</sup> (Schumpeter 1954c, pp. 40-41).

De même, E. Bréhier (1964, p. 889), lorsqu'il se demande quelles opinions philosophiques ont cours vers 1880, affirme ne voir à cette époque « *que défenses, négations, réductions qui annihilent l'être et les valeurs intellectuelles ou morales* ». Cette

<sup>203</sup> Bien que certains commentateurs considèrent que Menger ait été le professeur de Schumpeter (P. A. Samuelson 1972 p. 684), il semble qu'il soit admis aujourd'hui que tel ne fut pas le cas, Menger étant déjà devenu professeur émérite lorsque Schumpeter entra à l'université de Vienne en 1901 (cf. W. Samuels 1982 p.8 ; R. Swedberg 1991).

<sup>204</sup> Nous renvoyons le lecteur pour plus de détail concernant les opinions philosophiques des années 1870-1914 aux travaux de E. Bréhier (1964) et de A. Canivez (1974a et b).

<sup>205</sup> Nous nous contentons de souligner ici l'influence du contexte intellectuel dans lequel se place Schumpeter et auquel il est conscient de participer. Nous laissons cependant le soin au lecteur d'apprécier les propos avancés par Schumpeter.

situation a ainsi donné naissance à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle à des « réactions souvent violentes et désordonnées », de nombreuses doctrines ayant un « caractère profondément irrationaliste » ; ce qui explique l'existence, « **jusqu'à notre époque, [d'] un courant d'agnosticisme qui interdit de choisir entre les exigences du sentiment et celles de l'intelligence** » comme le souligne E. Bréhier (1964, p. 890). Plus précisément, Schumpeter, citant G. Sorel et H. Bergson, met l'accent sur l'aspect créatif de l'action<sup>206</sup>. Il n'est donc pas étonnant de retrouver chez Schumpeter une certaine vision « élitiste », fondée sur le même « culte du héros » et de l'« action créatrice » que celui présent chez G. Sorel et H. Bergson ou même chez F. Nietzsche et qui s'oppose au rationalisme des positivistes.

L'accord de Schumpeter avec ses professeurs concernant les grands problèmes de l'analyse économique ne semble en outre pas faire question. Aussi E. Streissler (1983, p. 358) peut-il écrire que « *l'enfant terrible* »<sup>207</sup> qu'est Schumpeter au sein de la tradition autrichienne, « **a repris tellement d'idées alors couramment présentes seulement dans la tradition de l'économie autrichienne que tout historien de la pensée qui ne saurait pas que Schumpeter est autrichien, le ferait remonter à cette école** ». Cette idée est encore partagée par R. Arena et P. M. Romani (2002, pp. 167-168) qui soulignent que le thème de la « *direction sociale* » [*social leadership*] cher à Schumpeter et Wiesner, était un thème très répandu dans la littérature de la fin du XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup> siècle, se référant par-là même au « *chef charismatique* » de M. Weber.

L'analyse de Schumpeter se rapproche de l'analyse autrichienne en premier lieu parce qu'elle s'intéresse à l'analyse du changement, et plus particulièrement à la manière dont le changement peut être produit dans le fonctionnement normal de l'économie de marché. S. Gloria-Palermo (2002, pp. 32-33) note ainsi qu'un des aspects principaux de l'originalité autrichienne dont a hérité Schumpeter est une vision dynamique des phénomènes économiques. Il est en effet plus intéressé par la manière dont, à partir d'une situation de déséquilibre, l'économie converge vers un point d'équilibre que par la description de cet équilibre.

Schumpeter se rapproche en outre des économistes « *néo-autrichiens* » dans la mesure où ils rejettent le modèle encore dominant de la concurrence parfaite pour mettre l'accent sur la nature entrepreneuriale de l'économie de marché et l'existence de monopoles temporaires. Ainsi, « **une position de monopole ne constitue pas, en règle générale, un motif valable sur lequel on puisse dormir, car la vigilance et l'énergie sont indispensables aussi bien pour la conserver que pour la conquérir** » (1942b, p. 141). L'action entrepreneuriale et la constitution de monopole sont ainsi étroitement liées. Plus encore, Schumpeter souligne que « **le pouvoir d'exploiter à volonté un système de demandes donné (...) ne peut guère, en régime capitaliste intact,**

<sup>206</sup> Ainsi G. Sorel voit-il dans la grève générale « *un mythe créateur d'action* » pour reprendre l'expression de E. Bréhier (1964, p. 910). Plus encore, pour G. Sorel, comme pour H. Bergson, « *les transformations dans les opinions et les pensées de la masse ont leur origine dans les héros qu'une générosité neuve anime et qui, à cause de cela, voient plus loin que les autres* », A. Canivez (1974b, p. 466).

<sup>207</sup> En français dans le texte.



*persister assez longtemps (...) à moins que ce pouvoir ne soit étayé par la puissance publique* » (1942b, p. 137). Il s'inscrit ainsi parfaitement dans la ligne d'argumentation développée par Mises et même Hayek, au sujet du monopole<sup>208</sup>.

Les liens entre Schumpeter et la tradition autrichienne sont d'autant plus importants qu'aujourd'hui les « *néo-schumpetériens* » tels que R. Nelson et S. Winter (1982) et les représentants de la tradition autrichienne contemporaines comme Kirzner<sup>209</sup> s'intéressent aux mêmes thèmes de recherche : le rôle de l'entrepreneur au sein de la firme. L'entrepreneuriat est alors défini par R. Nelson (1984, p. 646) comme « **la recherche d'une opportunité que les autres ne peuvent pas voir ou dont les autres ne tiennent pas compte et le fait de se jeter à l'eau** ». Le rôle de la structure incitative et donc de la structure institutionnelle qui l'accompagne est ainsi mis en évidence. L'approche « *néo-schumpetérienne* » considère que Schumpeter a construit une théorie entrepreneuriale de la concurrence possédant deux caractéristiques principales sur lesquelles ils fondent leur approche. Les « *néo-schumpetériens* » postulent ainsi l'idée d'un processus de sélection naturelle des firmes caractéristique de l'économie de marché et celle d'un processus de « *destruction créatrice* » permettant de sélectionner les firmes grâce au mécanisme de la concurrence ainsi que d'un processus de création de nouvelles firmes innovantes.

Toutefois, il ne nous semble pas possible de pouvoir réduire l'œuvre de Schumpeter à ces deux seuls éléments. Nous nous accordons sur ce point avec R. Arena et C. Dangel-Hagnauer (2002, p. XII) pour qui l'interprétation des « *néo-schumpetériens* » peut être qualifiée de « *réductionniste* », dans la mesure où elle « **restreint la contribution de Schumpeter à l'analyse de la relation entre concurrence et innovation au sein d'une économie de marché** ». C'est pourquoi, nous souhaitons souligner la dimension historique et sociologique de l'œuvre de Schumpeter. Toutefois, nous ne nous intéresserons pas à la question de savoir si l'approche de Schumpeter est plus institutionnaliste qu'évolutionniste, thèse défendue par R. Arena et C. Dangel-Hagnauer (2002). Nous nous limiterons à souligner la proximité des thèmes et préoccupations existant entre les économistes fondateurs de la tradition autrichienne et Schumpeter. Nous montrerons en effet que l'approche de l'entrepreneur dégagée par l'œuvre de Schumpeter ne se limite pas à la seule dimension économique de l'action entrepreneuriale. Nous aurons ainsi l'occasion d'évoquer les différences, mais aussi certains points de rencontre, entre l'approche de Schumpeter et celle de Mises et Hayek,

<sup>208</sup> Pour Mises, l'entrepreneur agit en fonction des changements intervenant dans les données du marché : il arbitre entre les différents prix, spéculé sur leur évolution informant par là même les autres agents de la présence d'opportunités de réaliser des profits. L'entrepreneur est celui qui ouvre la voie aux autres agents, leur montre quelles sont les opportunités qu'ils n'avaient pas perçues. Autrement dit, l'entrepreneur diffuse l'information présente dans les différents segments du marché. Nous ne sommes pas très loin de ce que dit Mises à propos de l'entrepreneur et de la nature spéculative et innovatrice de leur action. Mises (1949b, p. 346) écrit en effet : « *La force motrice du processus de marché n'est fournie ni par les consommateurs ni par les détenteurs des moyens de production – terre, biens de production et travail – mais par les entrepreneurs qui cherchent à innover et à spéculer* », cf. *infra*.

<sup>209</sup> Pour une analyse plus détaillée des points de divergences et de convergences entre la pensée de Kirzner et de Schumpeter, voir le chapitre 1 de la partie 3 consacré à la pensée de Kirzner.

notamment au sujet du débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste.

## Section 2. Une approche non strictement économique de l'entrepreneur

---

### 2.1. Une représentation dichotomique des comportements

La notion d'entrepreneur est chez Schumpeter fortement intégrée à son analyse des comportements humains dont la présentation la plus claire a été exposée dans la première édition allemande de sa *Theorie der Wirtschaftlichen Entwicklung* comme le note entre autres Y. Shinoya (1997, p. 168). Nous nous appuyons ainsi principalement sur les traductions anglaises des chapitres 2 (« The Fundamental Phenomenon of Economic Development ») et 7 (« The View of the Economy as a Whole ») de cette première édition parues en 2002 et auxquelles nous nous référerons respectivement par Schumpeter (1911b), traduction partielle des chapitres 2 et 7, et Schumpeter (1911c) traduction intégrale du chapitre 7.

Qu'il existe une différence dans la manière dont est traité et défini l'entrepreneur entre la première et la seconde édition allemande de *Theorie der Wirtschaftlichen Entwicklung* ne fait aucun doute<sup>210</sup>. Schumpeter avoue d'ailleurs lui-même avoir dû modifier son approche du fait des reproches qui lui furent adressés lors de la parution de la première édition quant à l'exagération dont il aurait fait preuve dans la spécificité de la conduite et le personnage de l'entrepreneur (Schumpeter 1926c, p. 116 n. 1). Par conséquent, la dimension psychologique de l'entrepreneur s'estompe dans la seconde édition, même si elle ne disparaît pas complètement puisqu'une part de l'analyse traite des qualités de « chefs »<sup>211</sup>.

Le chapitre 2 de *Theorie der Wirtschaftlichen Entwicklung*, complètement réécrit dans la seconde édition allemande, accorde toujours une place importante à l'entrepreneur et donc au facteur humain dans l'explication qu'il donne du développement économique. Toutefois, l'entrepreneur n'est introduit qu'une fois intégrés les phénomènes d'innovation et de crédit. Au contraire, un changement de perspective semble être intervenu par rapport à la première édition allemande où Schumpeter s'intéresse d'abord aux comportements dynamiques des individus.

<sup>210</sup> Notons simplement que deux interprétations différentes existent concernant ce fait. La première considère que Schumpeter a simplement modifié la manière dont était formulée sa théorie du développement économique sans remettre en cause le statut et l'importance de l'entrepreneur. Il s'agit de la position de Y. Shinoya (1997, p. 168). La seconde interprétation met en avant un changement de position lié à des raisons stratégiques en matière d'avancement de carrière. C'est notamment ce que développent G. Haberler (cf Y. Shinoya 1997, p.167), F. Machlup (cf Y. Shinoya 1997, p.167 et R. Swedberg 1991). A cette époque en effet, il semble que l'intérêt porté à la psychologie et les motivations humaines était jugé peu intéressant par les canons de l'académisme.

<sup>211</sup> Il s'agit ici de la notion de « *Führerschaft* » que nous traduisons par « chef » selon la traduction de F. Perroux (1965) et définie par Schumpeter notamment dans l'article « *Unternehmer* » [« *Entrepreneur* » selon la traduction anglaise de M. Becker et T. Knudsen]. Pour une analyse de cette notion voir plus loin.

Dans la première édition, Schumpeter met en scène deux types d'individus caractérisés par un type de comportement et un type de motivation particuliers. Le premier type d'individu, qui sera l'objet du premier temps de notre analyse, participe au « *circuit économique* » ou à l'« *économie statique* » : il s'agit d'un type de comportement « *statique* » et « *hédoniste* » [*hedonisch*] (Schumpeter 1911a, p. 128), que nous qualifierons de comportement adaptatif, terme utilisé par moments par l'auteur pour désigner ce même comportement (cf. Schumpeter 1911c, p. 406 par exemple). Ces individus ne font en effet que tenter de répondre de la manière la plus satisfaisante possible aux changements dans les circonstances extérieures, autrement dit ils ne font que s'adapter à des circonstances données, (Schumpeter 1911c, p. 406 et 1926c, p. 76). L'action de ces individus permet ainsi à se rapprocher de l'équilibre caractéristique de la théorie statique (Schumpeter 1911b, p. 103), c'est-à-dire du circuit économique (Schumpeter 1926c, p. 109). L'entrepreneur défini par Walras n'est donc pas un entrepreneur au sens de Schumpeter : « (...) **comme le montre la construction mentionnée plus haut de l'entrepreneur qui ne fait ni bénéfice ni perte : élaborée en toute rigueur par Walras (...) l'entrepreneur a tendance dans le circuit à ne faire ni profit ni perte, c'est-à-dire qu'il n'a pas de fonction de nature particulière et n'existe pas comme tel : aussi n'appliquons nous pas ce mot [entrepreneur] à ce directeur d'exploitation**<sup>212</sup> » (Schumpeter 1926c, p. 109).

Le second type d'individus « *énergétiques* » et « *dynamiques* », que nous étudierons dans un second temps, ne sont autres que les entrepreneurs dont l'action introduit une rupture avec le circuit économique. Véritables chefs de l'activité économique, ils sont capables d'insuffler une nouvelle orientation et de pousser les autres agents à les suivre. La force de leur volonté et de leur conviction leur permet de faire face à l'incertitude inhérente à l'activité économique.

### 2.1.1. Exploitant pur et simple, manager et gestionnaire

L'« *exploitant pur et simple* » (1926c, p. 118) ou « *directeur d'exploitation* » appartient à la « *large majorité* » (1911c, p. 428 et 1926c, p. 117 n. 1 et pp. 121-122) des individus qualifiés encore de « *normaux* » (1926c, p. 116-117 n. 1) ou « *masses* » (1911c, p. 413), dont le comportement suit la règle de maximisation de la satisfaction. Schumpeter (1926c, p. 120) affirme en effet : « *le « directeur » a sa routine comme tout le monde a la sienne ; et sa fonction de contrôle n'est qu'un de ses travaux routiniers, elle est la correction d'aberrations individuelles, elle est tout aussi peu une « force motrice » qu'une loi pénale qui interdit le meurtre est la cause motrice de ce que normalement on ne commet plus de meurtre* »<sup>213</sup>.

Ce type de comportement caractérise le « *directeur [manager]* » ou le « *gestionnaire* ». En effet, dans la nouvelle version de la théorie qui prend forme dans « *Unternehmer* », la fonction entrepreneuriale se substitue à l'entrepreneur en tant que personne. Un même individu peut alors remplir plusieurs fonctions économiques et la fonction entrepreneuriale être exercée par un groupe de personnes. Celle-ci est ainsi distinguée des fonctions de « *directeur [manager]* » ou « *gestionnaire* ». Le « *manager* »,

<sup>212</sup> Nous soulignons.

le « *gestionnaire* » comme le « *directeur d'exploitation* » appartiennent à la « *masse* » des individus dans le sens où Schumpeter emploie ce terme. Schumpeter (1926c, pp. 110-111) refuse dès lors la définition que donne A. Marshall de l'entrepreneur comme celui qui « **hasarde, ou « *entreprend* » [*undertake*], les risques de l'affaire ; fournit le capital et le travail nécessaires ; fixe son organisation générale, et surveille ses moindres détails** » (A. Marshall 1890, p. 495). Cette définition de A. Marshall sera d'ailleurs retenue par la suite comme définissant la fonction managériale et non la fonction entrepreneuriale.

Toutefois, si la fonction de « *directeur* » est distincte de la fonction entrepreneuriale, celle-ci est souvent exercée conjointement avec celle-là : un même agent économique peut en effet exercer les fonctions de « *directeur* » et d'entrepreneur. L'affirmation suivante de Schumpeter (1926c, p. 110) va dans ce sens : « **aussi la fonction essentielle de l'entrepreneur doit-elle toujours apparaître avec des activités d'espèces différentes sans que l'une quelconque soit nécessaire et paraisse absolument générale : ce qui confirme notre conception** ». Plus loin encore (1926c, p. 111) : « **notre facteur [*entrepreneurial*] peut être joint aux autres fonctions de la direction courante de l'exploitation, là où son essence n'est pas précisément mise en discussion ; nous insistons par contre sur ce fait que ce n'est pas là un facteur parmi d'autres facteurs d'importance égale, mais que c'est là le facteur fondamental parmi ces facteurs fondamentaux qui, en principe, ne sont pas objets de problèmes** ».

L'exploitant ou directeur d'entreprise, le manager ou gestionnaire appartiennent tous à la catégorie des masses. Celles-ci se définissent par leur incapacité à agir : elles n'ont pas « *le courage d'essayer* » ou « *la force et le loisir* » de le faire et « *elles ne peuvent risquer de perdre l'activité sur laquelle elles ont fondé leur existence* » ou celle de leurs employés (Schumpeter 1911c, p. 413). Les masses comprennent des agents économiques « *dont le comportement est vraiment caractérisé par la pulsion hédoniste [*hedonic impulse*]* » et qui sont décrits comme « *statiques kat' exochén*<sup>214</sup> » (Schumpeter 1911b, p. 121). Leur seule motivation consiste à chercher à satisfaire au mieux leurs besoins face à des changements : les masses « *épuisent toute leur énergie et leurs appétits* » en « *s'occupant uniquement de leurs affaires courantes quotidiennes* » (Schumpeter 1911c, p. 412). En dehors de toute perturbation, les masses agissent de

<sup>213</sup> Toutefois, il ne s'agit nullement ici d'un comportement de maximisation. Le fait de suivre des règles, des habitudes, des coutumes n'implique pas que les individus aient pleinement conscience de suivre de telles règles. C'est d'ailleurs en ce sens que se sont développés les concepts de « *compétence et de connaissance tacites* » sur lesquels se fonde l'approche « *néo-évolutionniste* », « *néo-schumpetérienne* » de R. Nelson et D. Winter (1982) ou G. Dosi (1988). Notons que ces idées, dans la tradition initiée par Menger, se retrouvent aujourd'hui dans la tradition autrichienne contemporaine, laquelle se fonde sur les travaux d'Hayek concernant la connaissance et se rapproche par-là des thèmes développés par les « *néo-schumpetériens* ». Pour plus d'informations concernant les liens qui peuvent être établis entre « *néo-autrichiens* » et « *néo-schumpetériens* », notamment en matière de représentation de la firme voir entre autres : P. Dulbecco et P. Garrouste (1999) ; N. Foss (1994 ; 1997) ; S. Ioannides (1999c).

<sup>214</sup> Les traducteurs anglais (Schumpeter 1911b, tn26, p. 144) notent ainsi que cette expression grecque peut être rendue par l'expression anglaise « *as such* » que l'on traduirait en français par l'expression « *comme tel* ».

manière conventionnelle et coutumière. Elles participent d'un « *mouvement statique d'adaptation* » (Schumpeter 1911b, p. 107) répondant aux perturbations extérieures. Elles sont poussées au changement par les entrepreneurs et cherchent à lui résister autant que possible car il vient perturber leur fonctionnement routinier.

Si la motivation de tels individus réside principalement dans la poursuite de la satisfaction des besoins individuels, notons que dans la seconde édition allemande, Schumpeter (1926c, p. 131) complète cette description en qualifiant cette conduite non seulement d'hédoniste mais de rationnelle « *au sens suivant des mots « hédonistes » et « rationnels » où le dernier signifie que l'observateur a reconnu comme correspondant ou adapté au but donné dans des circonstances données* <sup>215</sup> ». Toutefois, contextualisant par là même le discours tenu dans la première édition, Schumpeter précise que « *la force de ce motif varie d'une manière caractéristique avec la culture et la place sociale de l'agent, et elle est toujours déterminée par la société* » (Schumpeter 1926c, p. 130).

Cette contextualisation exprimée dans la seconde édition de *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* annonce le changement d'orientation manifeste dans les travaux ultérieurs de Schumpeter. Ceux-ci furent pour l'essentiel réalisés lors de son passage au *Centre de Recherches pour les Etudes Entrepreneuriales* d'Harvard et de sa rencontre avec A. Cole <sup>216</sup>, historien de l'économie et fondateur de ce centre de recherches.

### 2.1.2. Les caractéristiques de la fonction entrepreneuriale

Le second type d'individus considéré par Schumpeter comprend des agents économiques particuliers appelés entrepreneurs. Ils constituent une catégorie particulière de chefs caractérisée par leur « *énergie d'action* [energy of action] » et leur « *énergie de pensée* [energy of thought] » (1911c, p. 429). Ils introduisent une rupture avec le circuit économique : leur comportement renvoie dans la sphère économique aux « *schöpferisches Gestalten* » (Schumpeter 1911c, p. 433 n. 5) traduit en anglais par l'expression « *creative construction* » dont une traduction littérale de l'anglais serait « *construction créatrice* » <sup>217</sup>. Ce comportement peut donc être qualifié de créatif. Ainsi Schumpeter décrit-il celui-ci comme « *l'expression de la volonté énergétique dans la sphère économique* » qui produit des « *changements dans les circonstances données supposées par la théorie statique* », autrement dit qui introduit de nouvelles

<sup>215</sup> Termes soulignés par l'auteur.

<sup>216</sup> Les liens développés avec A. Cole et le *Centre de Recherches pour les Etudes Entrepreneuriales* dont celui-ci était le directeur sont d'autant plus importants qu'à cette époque Schumpeter était en complet désaccord avec ses collègues du département économique d'Harvard, notamment concernant la nomination de P. Samuelson en 1940 ; l'attitude dédaigneuse et hautaine de Schumpeter et ses diverses menaces de quitter l'université ne sont sans doute pas étrangères à cette situation, (cf. Swedberg 1991, pp. 138-145 et pp. 167-168).

<sup>217</sup> Les traducteurs anglais justifient le choix du terme « *construction* », qui pourrait paraître discutable, par le fait que le terme « *Gestalten* » renvoie à la fois à « *l'expression et [à] la forme d'une manifestation créatrice* » et fait écho en même temps à l'expression de « *destruction créatrice* ».

combinaisons productives (Schumpeter 1911c, p. 409). Ces individus « **créent quelque chose de nouveau et détruisent quelque chose d'ancien, ils conçoivent et appliquent des plans audacieux, lesquels, quelle que soit leur nature, semblent tourner en ridicule toute tentative pour les saisir** » (Schumpeter 1911c, p. 409).

La définition d'une nouvelle combinaison donnée dans la première édition de *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* est presque identique à celle de la seconde édition allemande. Elle comprend<sup>218</sup> : la production d'un bien nouveau, c'est-à-dire aussi bien la production de nouvelle qualité que l'introduction d'un nouvel usage pour un bien déjà existant ; mais aussi l'introduction d'une nouvelle méthode de production, l'ouverture d'un nouveau débouché et enfin la réalisation d'une nouvelle organisation, cf. Schumpeter (1911c, p. 410).

La dimension psychologique de l'analyse du comportement entrepreneuriale est ainsi très présente dans la première édition de sa *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*. L'insistance dont fait preuve Schumpeter fut d'ailleurs la source de nombreuses critiques lors de la publication (1926c, p. 128). Toutefois, ses travaux ultérieurs continuent de mettre l'accent sur la spécificité de l'entrepreneur et les « *capacités* » ou « *facultés* » qui lui sont nécessaires (Schumpeter 1926c, pp. 120, 122 et 126 entre autres), même si, nous l'avons vu, ce n'est plus la personne mais la fonction de l'entrepreneur qui est mise au premier plan.

Sa spécificité réside essentiellement dans sa « *personnalité d'entrepreneur* », c'est-à-dire la « *force motrice* » [*driving force*] (Schumpeter 1911b, p. 103) qui le pousse à agir, laquelle est encore désignée par l'expression de « *force d'action* » [*the force to act*] (Schumpeter 1911c, p. 413). Les entrepreneurs sont des « *agens* (sic) », des « *hommes d'action* » [*Mann der Tat*] : se reporter respectivement à Schumpeter (1911c, p. 406) et (1911a, p. 132), celui-ci étant cité par Y. Shinoya (1997, p. 169). Selon Schumpeter, ces individus se caractérisent par leur « *constitution mentale* » [*mental constitution*], encore désignée comme des « *qualités de chefs* » [*leadership qualities*] » (1911b, p. 103), renvoyant ainsi à leur capacité non seulement à « *faire face au risque sans timidité* » (1911c, p. 413), mais aussi à ne pas tenir compte des conséquences qu'aurait un échec pour eux-mêmes ou pour les autres individus impliqués par leur action.

Les entrepreneurs possèdent une véritable force de volonté qui leur permet de faire face à l'incertitude qu'impliquent l'introduction de nouvelles combinaisons productives, d'innovations. Nous retrouvons ici le thème de l'incertitude inhérente à l'activité entrepreneuriale tel que développé chez Menger<sup>219</sup> (1871d, p. 160).

Schumpeter (1911c, p. 414) considère que dans la mise en place d'une action « *le moment décisif est par conséquent l'énergie et non simplement « l'idée »* » [*insight*] ». Dans la seconde édition de *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*, Schumpeter reprend cette

---

<sup>218</sup> Bien que la conquête de nouvelles sources de matières premières ne soit pas explicitement évoquée par Schumpeter dans la première édition, nous pouvons sans doute supposer que cette idée est implicitement liée aux autres combinaisons.

<sup>219</sup> Pour Menger, nous l'avons vu précédemment, l'entrepreneur doit anticiper les besoins des individus. Ce sont donc la prise de décision et le calcul qui constituent son activité : l'entrepreneur cherche à mettre en œuvre de nouvelles connaissances et maîtriser son environnement afin de réduire l'incertitude entourant sa propre activité mais aussi celle des autres participants au marché.

idée et la développe. Ainsi, après avoir rappelé que la conduite des entrepreneurs est « l'accomplissement de quelque chose d'autre *que ce qui est accompli par la conduite habituelle* », il souligne que cette conduite « exige des qualités autres *et non pas seulement différentes en degré* » (1926c, p. 116, expression soulignée par l'auteur). L'agent économique qui se place dans une situation non coutumière, « *hors du domaine de la routine* » (1926c, p. 121) rencontre des difficultés de trois ordres qui font appel à trois types de capacités indispensables à l'entrepreneur.

Tout d'abord, cet agent « *manque pour ses décisions des données (...) et pour son activité il manque de règles* », même s'« *il doit et peut prévoir et estimer toutes choses selon la base de ses expériences* » (1926c, p. 121). Le « *plan* » auquel parvient sa réflexion se différencie de celui qu'il peut élaborer dans une situation habituelle, dans la mesure où il est source d'erreurs à la fois plus importantes et différentes. L'entrepreneur agit en situation d'incertitude. Cette incertitude touchant aux données disponibles pour la prise de décision, elle peut être probabilisée sur la base de l'expérience acquise par l'agent économique. Cette incertitude probabilisable constitue un « *risque* »<sup>220</sup> pour l'entrepreneur. Toutefois, ce risque ne caractérise pas l'action de l'entrepreneur puisque l'exploitant simple ou tout autre agent économique encoure un tel risque dès lors qu'il agit. Selon Schumpeter, il existe deux types de risque : « *l'un est l'échec technique de la production (...); l'autre est la possibilité d'un échec commercial* » contre lequel les agents peuvent s'assurer en « *introduisant dans le calcul de leur coût des primes contre les risques* » (1926c, pp. 41-42). Comme chez Menger (1871d, p. 161), le risque ne constitue pas une caractéristique de l'activité entrepreneuriale.

Une partie de l'incertitude toutefois ne peut être probabilisée<sup>221</sup>, même si elle peut être « *devinée* » (1926c, p. 121), nous emploierions aujourd'hui l'adjectif « *anticipée* ». Face à elle, l'agent économique doit agir. Le succès de son action dépend alors des qualités ou capacités entrepreneuriales puisque : « ***pour le succès tout dépend du coup d'œil, de la capacité de voir les choses d'une manière que l'expérience confirme ensuite, même si sur le moment on ne peut la justifier, même si elle ne saisit pas l'essentiel et pas du tout l'accessoire, même et surtout si on ne peut se rendre compte des principes d'après lesquels on agit*** » (1926c, p. 122).

La distinction entre l'innovateur et l'inventeur, explicitée dans ses travaux ultérieurs (1939, pp. 8-11 ; p. 86) est ici esquissée dans la seconde édition de sa *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* : « *le chef en tant que tel ne « trouve » ni ne « crée » les nouvelles possibilités* » ; « ***elles sont toujours présentes, formant un riche amas de connaissances constituées par les gens au cours de leur travail professionnel habituel (...)*** » (1926c, p. 125). L'entrepreneur, ou chef de l'économie, est celui qui applique des connaissances déjà présentes.

Il est important de noter ici que la notion de « *chef* » employée par Schumpeter ne se limite pas au seul domaine économique. Il s'agit d'une notion plus large dont la transposition en économie définit l'entrepreneur. Cette notion fondamentale est celle de

<sup>220</sup> Nous retrouvons ici la distinction établie par F. Knight (1921) entre risque et incertitude.

<sup>221</sup> Ce type d'incertitude est parfois qualifié de « *radicale* » par les tenants de la tradition autrichienne contemporaine.

*Führerschaft* » définie dans l'article « Unternehmer », publié pour la première fois en 1928. Notons que cette notion est déjà présente chez Wieser (1914b, pp. 324-325). De cette notion, dériverait en effet la définition de l'entrepreneur comme celui « *qui réalise des combinaisons nouvelles de facteurs de la production* », note F. Perroux (1965, p. 88).

La seconde difficulté à laquelle doit faire face l'entrepreneur est la résistance des « *habitudes de pensées fixes* » (1926c, p. 123), dans la mesure où il est plus facile de conserver les habitudes que de les bouleverser. L'introduction de la nouveauté nécessite « *une dépense de volonté nouvelle et d'une autre espèce* » (1926c, p. 123). Autrement dit, l'agent économique qui introduit la nouveauté fait preuve d'une certaine « *liberté d'esprit* » par rapport aux autres agents économiques qui se contentent de suivre les anciennes habitudes : « **cette liberté d'esprit suppose une force qui dépasse de beaucoup les exigences de la vie quotidienne, elle est par nature quelque chose de spécifique et de rare** » (1926c, p. 123).

Enfin, les entrepreneurs sont confrontés à « **la réaction que le milieu social oppose à toute personne qui veut faire du nouveau en général ou spécialement en matière économique** » (1926c, p. 123). L'introduction de la nouveauté et plus généralement de tout changement, nourrit les peurs et la désapprobation des agents mus par les anciennes habitudes. Selon Schumpeter (1926c, p. 124), cette réprobation prend naissance en premier lieu dans les groupes directement menacés par l'introduction de la nouveauté, mais aussi dans la difficulté de trouver des collaborateurs pour mettre en place une nouvelle combinaison productive et, enfin, dans la résistance des consommateurs eux-mêmes. Autrement dit, les entrepreneurs ont besoin de convaincre les masses : ils ont besoin de leur appui pour créer le changement. Aussi, « **ce n'est pas le service<sup>222</sup> en tant que tel qui signifie « diriger en chef », mais l'action exercée par là sur autrui** » (1926c, p. 125). L'entrepreneur doit non seulement être mû par une volonté supérieure, mais il doit être capable d'entraîner derrière lui la masse des autres individus. Il doit faire preuve en ce sens d'« *autorité* ».

La phrase suivante résume ainsi parfaitement ce que sont les caractéristiques de la fonction de chef, dont la figure en matière économique est la fonction entrepreneuriale : « **les caractéristiques de la fonction de chef sont : une manière spéciale de voir les choses, et ce, non pas tant grâce à l'intellect (et dans la mesure où c'est grâce à lui, non pas grâce à son étendue, mais grâce à une étroitesse de nature spéciale) que grâce à une volonté, à la capacité de saisir des choses tout à fait précises et de les voir dans leur réalité ; la capacité d'aller seul et de l'avant, de ne pas sentir l'insécurité et la résistance comme des arguments contraires ; enfin la faculté d'agir sur autrui, qu'on peut désigner par les mots d'« autorité », de « poids », d'« obéissance obtenue » (...)** » (1926c, pp. 125-126).

Nous avons vu que l'entrepreneur se caractérise par un certain type de comportement lequel dépend, selon Schumpeter, de l'exercice de certaines capacités. Toutefois, un dernier élément permet de distinguer l'entrepreneur de la masse des individus : ses motivations. Alors que la masse des agents économiques cherche

---

<sup>222</sup> Le terme de service ici renvoie à la fonction, c'est-à-dire à l'action particulière qui est accomplie. Il n'y a donc aucune idée d'obligation ou de devoir.



simplement à satisfaire des besoins individuels, la motivation de l'entrepreneur est plus complexe : elle comprend « *trois séries de motifs* ». Le premier motif de l'action entrepreneuriale réside dans « *le rêve et la volonté de fonder un royaume privé, le plus souvent, quoique pas toujours, une dynastie aussi* » (1926c, p. 135). Y correspondent les expressions de « *liberté* », de « *piédestal de la personnalité* », de « *sphère d'influence* » ou de « *snobisme* ». Le succès en effet permet à l'entrepreneur de s'assurer une certaine influence sur la masse des individus. Il lui permet ainsi d'obtenir un pouvoir économique mais aussi un pouvoir social et politique, Schumpeter (1911c, pp. 414-415). Le second motif est « *la volonté du vainqueur* », la volonté « *de lutter* » et de « *remporter un succès pour le succès lui-même* » (1926c, p. 135). Nous retrouvons en ce sens l'idée selon laquelle les entrepreneurs étaient à l'origine des aventuriers et des conquérants comme le souligne par exemple M. Péron (2003, p. 32). Enfin, le dernier motif à l'action entrepreneuriale constitue la « *joie de créer une forme économique nouvelle* » (1926c, p. 136). La fonction entrepreneuriale permet donc à l'individu de créer quelque chose qui va au-delà de la production. La motivation de l'action entrepreneuriale est ainsi liée à son accomplissement plus qu'à l'objet physique qu'elle produit et qui lui rapporte un profit.

L'étude du phénomène de développement économique et de sa force motrice, l'entrepreneur, dépend ainsi directement de l'analyse psychologique. Il semble que Schumpeter, dans ses premières années, se soit amplement attaché à analyser la diversité des mobiles humains et la variabilité de la nature humaine. Toutefois, cette dimension psychologique n'a rien à voir avec le « *psychologisme* » critiqué par les marxistes tels que K. Kautsky, lesquels, selon Schumpeter (1954c, p. 193), auraient accusé l'économie marginaliste, particulièrement dans sa version autrichienne, « **de passer entièrement à côté du vrai problème de l'économie (...) et d'y substituer les problèmes, absolument secondaires, des réactions psychologiques ou des attitudes subjectives des individus à ces faits objectifs (...)** ». Chez les économistes autrichiens qui nous intéressent ici et chez Schumpeter en particulier, le recours à l'analyse psychologique n'est pas une fin en soi mais un moyen de mettre en évidence la diversité des mobiles économiques. Nous sommes loin de l'interprétation « *psychologisante* » d'économistes comme M. Roche-Agussol qui, s'appuyant sur l'œuvre de Wieser notamment, ont cherché à renouveler l'économie par « *l'application de plus en plus résolue de l'analyse psychologique* » (M. Roche-Agussol 1929, p. 105) : nous pensons plus spécifiquement au compte-rendu que fit M. Roche-Agussol (1931) de l'ouvrage *Die Wirtschaftstheorie der Gegenwart*<sup>223</sup> dans la *Revue d'Histoire économique et sociale*. Cet article, après avoir rappelé les différentes orientations suivies par l'enseignement de l'économie dans les nations les plus productrices d'études en ce domaine<sup>224</sup>, plaide en faveur d'une véritable collaboration mutuelle entre la psychologie

<sup>223</sup> *Die Wirtschaftstheorie der Gegenwart*, H. Mayer, F. A. Fetter et R. Reisch, (ed.), 4 Vol., Vienne : Julius Springer. Le titre de cet ouvrage pourrait être traduit par « *La théorie économique actuelle* ».

<sup>224</sup> L'article de M. Roche-Agussol reprend en cela spécifiquement les grandes idées soutenues par les auteurs de l'ouvrage dont il fait un commentaire. Parmi les auteurs des différentes chroniques nationales concernant l'état de la science économique, citons G. Pirou pour la France, Schumpeter pour les pays de langue allemande ou F. A. Fetter pour les États-Unis.

et l'économie dans la mesure où toutes deux s'occupent des problèmes de l'action.

Parallèlement, Schumpeter met l'accent sur la nécessité de prendre en considération la dimension historique et sociologique des phénomènes économiques et en particulier de la fonction entrepreneuriale. Nous aurons ainsi l'occasion de développer ces idées dans les sous sections suivantes.

### 2.2. Naissance d'une conception historique de la fonction entrepreneuriale : les quatre types d'entrepreneurs

Après s'être affranchi de la personne de l'entrepreneur « *surhumain* »<sup>225</sup> caractérisé par son énergie d'action et de pensée, Schumpeter désincarne l'entrepreneur qui n'est plus qu'une fonction que tout individu peut exercer à certaines occasions. L'approche psychologique est abandonnée dès 1926 tout d'abord avec l'article « *Unternehmer* », puis avec la seconde édition de sa *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*. À cette époque, il semble que naisse chez Schumpeter un intérêt pour l'analyse historique qui sera développé plus tard lors de sa participation au *Centre de Recherches pour les Etudes Entrepreneuriales*. Schumpeter (1949, p. 271 et 1947, p. 149) note ainsi la nécessité d'une « *collaboration* » entre historiens et théoriciens pour l'étude des changements économiques et du développement fondée sur l'activité entrepreneuriale et son histoire. Aussi écrit-il (1949, p. 264) : « **Je suis pour ma part convaincu qu'il y a un échange fécond (une symbiose) [incessant give and take] entre l'analyse historique et l'analyse théorique ; il peut être utile pour un temps de n'explorer qu'une seule de ces voies, sachant cependant, que par principe les deux analyses ne s'éloignent jamais l'une de l'autre** ». C'est dans cette perspective que s'inscrivent les articles publiés à cette époque par Schumpeter.

Nous disposons depuis peu d'une nouvelle traduction anglaise de l'article « *Unternehmer* » inédit jusqu'alors : nous devons celle-ci aux deux chercheurs qui avaient déjà traduit une partie de l'édition allemande de 1911 de *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*, M. Becker et T. Knudsen en 2002. Nous nous appuyons ainsi sur cet article (Schumpeter 1911c), l'introduction qu'en firent ces deux auteurs ainsi que la lecture et l'interprétation produites par F. Perroux dans son ouvrage *La pensée économique de Joseph Schumpeter* (1965).

Il est intéressant de noter qu'avant même de définir la fonction entrepreneuriale en tant que telle, Schumpeter s'attache dans cet article à la distinguer de la fonction de « *direction [management]* »<sup>226</sup>. Celle-ci correspond alors simplement à l'exercice « *des fonctions de contrôle, de représentation et de maintien de la discipline* » associées à une position dans le haut de la hiérarchie de l'entreprise (1928b, p. 15). Il s'agit ainsi d'un travail comme un autre qui ne permet pas de caractériser un type de sujet économique

<sup>225</sup> Nous renvoyons ici le lecteur aux nombreuses critiques présentes dans la littérature secondaire, certaines allant même jusqu'à voir chez Schumpeter l'influence de F. Nietzsche et de son « *surhomme* », se reporter notamment à E. Pesciarelli et E. Santarelli (1990, pp. 689-694), R. Swedberg (1991, p. 192).

<sup>226</sup> Nous utiliserons l'expression « *fonction de direction* » pour désigner le terme anglais « *management* » afin de distinguer celle-ci de la fonction entrepreneuriale.

particulier. Cette formulation tend ainsi à souligner que bien que la fonction entrepreneuriale soit désincarnée, celle-ci permet toujours de caractériser un type particulier d'individus contrairement à la fonction de direction.

Finalement, « la fonction d'entrepreneur est un « *cas particulier du phénomène social de leadership* <sup>227</sup> » (1928b, p. 16) dont l'essence réside dans l'« *initiative pratique* ». L'entrepreneur introduit la nouveauté, décide de ce qui doit être fait et le réalise (1928b, p. 17) : il influence et domine les autres individus.

Plus encore, Schumpeter (1928a) considère que quatre types historiques d'entrepreneurs peuvent être distingués : le fabricant-commerçant, le capitaine d'industrie, le directeur et le fondateur (ou promoteur).

Le « *fabricant-commerçant* » est le plus souvent le propriétaire de l'entreprise. L'entrepreneur et le capitaliste n'étant pas séparés, la propriété est la condition d'exercice de l'entreprise. Celle-ci est « *est alors véritablement une manifestation et un prolongement de la personnalité du chef d'entreprise* » comme le souligne F. Perroux (1965, p. 92). Compétent en matière technique et commerciale le plus souvent, le « *fabricant-commerçant* » prenait en main les fonctions de directeur technique ou de chef de contentieux, bien que ces fonctions puissent être confiées à des individus distincts contre une rémunération fixe.

Le « *capitaine d'industrie* » exerce une influence personnelle par le biais de la propriété ou du contrôle de la majorité des actions. Il s'agit d'un président du conseil d'administration ou d'un administrateur délégué : son rôle se limite à orienter la politique d'une ou plusieurs entreprises sans toutefois entretenir de relations directes avec la production ou la main d'œuvre employée.

Le « *directeur* » n'assume pas la fonction de capitaliste, pas plus que les risques liés à cette fonction. Il peut diriger une entreprise et réaliser lui-même de nouvelles combinaisons productives, avoir une position de salarié intéressé aux bénéfices ou de simple travailleur salarié. Ce qui caractérise son action est son « *goût du travail bien fait* », sa « *responsabilité professionnelle* », « *le souci d'une bonne réputation parmi les techniciens de la même branche, et même la préoccupation d'être favorablement jugé par la clientèle et par le public* » (F. Perroux 1965, p. 93).

Enfin, le « *fondateur* (ou promoteur) » est celui qui conçoit et lance de nouvelles affaires. Il peut donc recevoir une rémunération fixe et se désintéresser complètement de l'avenir de celle-ci pour se préoccuper d'un nouveau projet. Le « *fondateur* » est souvent considéré comme immoral et profiteur. Toutefois, selon F. Perroux, ce type d'entrepreneur constitue « *l'agent concret qui se rapproche le plus de l'entrepreneur abstrait* <sup>228</sup> tel que le décrit Schumpeter » (F. Perroux 1965, p. 93).

Ce tableau ne tient pas compte de toute la richesse de l'œuvre de Schumpeter.

<sup>227</sup> Nous conservons ici le terme anglais « *leadership* » afin de le différencier du terme de « *management* ».

<sup>228</sup> Nous renvoyons ici le lecteur à la distinction établie par F. Perroux (1965, p. 93) entre entrepreneur concret et entrepreneur abstrait. L'entrepreneur rencontré concrètement renvoie aux quatre types historiques d'entrepreneur que nous venons d'évoquer alors que l'entrepreneur abstrait renverrait à la définition « *générale* » de la fonction entrepreneuriale.

L'analyse économique et historique de l'entrepreneur que nous avons exposée précédemment se double d'une analyse sociologique : nous songeons plus particulièrement aux trois essais « Contribution à une sociologie des impérialismes » (1919), « Les classes sociales en milieu ethnique homogène » (1927) et « La crise de l'état fiscal » (1918) regroupés dans *Impérialisme et classes sociales* (1972). L'étude de ces essais met en évidence une véritable analyse sociologique de l'entrepreneur.

### 2.3. Le rôle social des entrepreneurs au sein de la société : esquisse d'une analyse sociologique

Les entrepreneurs constituent un type particulier de « *chefs* » : toutefois ils sont les seuls chefs au sein de la sphère économique. Autrement dit, pour Schumpeter, la structure sociale n'est pas le reflet de la structure économique bien qu'elle soit en partie déterminée par elle. Les entrepreneurs ne sont pas seuls au sommet de la pyramide des classes sociales : celui-ci comprend en effet les « *différents chefs de la vie nationale* » (Schumpeter 1911c, p. 416). La structure sociale n'est pas constituée d'un seul bloc, mais inclut en son sein l'héritage des structures sociales passées. Les entrepreneurs partagent donc le haut de l'échelle sociale avec des individus qui, contrairement à eux, ne doivent pas leur position à leur personnalité ou leur « *accomplissement personnel* » [*personal achievements*] (1911c, p. 417). Schumpeter défend l'idée que la structure sociale des sociétés capitalistes est le produit non seulement des changements qui ont donné naissance au capitalisme mais aussi l'héritage du système d'organisation féodal. Ainsi, l'entrepreneur exerce une fonction qui n'est pas spécifique à la seule société capitaliste « ***puisque un tel leadership économique serait présent, bien que sous des formes différentes, même dans une tribu primitive ou dans une communauté socialiste*** » (1939, p. 223).

#### 2.3.1. Structure sociale et activité entrepreneuriale

Selon Schumpeter (1927, pp. 163-168), l'analyse des classes sociales repose sur trois principes. Chaque classe se définit par la manière dont elle s'adapte à des nécessités objectives, nous pouvons ainsi identifier chaque classe en repérant un certain nombre de faits caractéristiques. Ensuite, l'appartenance à une classe n'est pas entièrement volontaire ni même le fait d'un individu : en effet, un individu appartient à une classe du fait de son appartenance à une « *famille*<sup>229</sup> » particulière. Enfin, la structure de classes n'est pas constituée d'un seul bloc, elle comprend en son sein l'héritage des structures sociales passées. La structure sociale des sociétés capitalistes est le produit non seulement des changements qui ont donné naissance au capitalisme, mais aussi l'héritage des systèmes qui l'ont précédé. Autrement dit, notre auteur se livre à une analyse de l'évolution interne des classes sociales.

Schumpeter prend ici deux exemples : celui de la noblesse allemande de l'époque

---

<sup>229</sup> Le concept de famille au sens large, au sens de parenté, est employé ici par Schumpeter : « *nous employons les expressions « famille », « dynastie » et « lignée » comme synonymes, bien qu'une description plus détaillée exigerait qu'on les distinguât* » (1927, p. 169, n. 13).

d'Hohenstaufen et celui de la bourgeoisie industrielle de la période du capitalisme qui s'est développée « *durant la période post-napoléonienne* » (1927, p. 173), sur lequel nous concentrerons notre analyse. Les raisons du succès de certaines familles de la bourgeoisie industrielle et de l'échec d'autres de ces familles ainsi qu'elles sont analysées par Schumpeter constituent pour nous l'esquisse d'une histoire de l'évolution du capitalisme et de l'action entrepreneuriale.

L'histoire du capitalisme a été profondément marquée par la transformation des entreprises en sociétés anonymes et les phénomènes de concentration. Aussi, la bourgeoisie industrielle n'est-elle pas une classe homogène.

Au départ, les entreprises capitalistes étaient des entreprises familiales dont le succès dépendait directement des capacités des membres de ces familles. Le succès était ainsi lié à plusieurs facteurs tels que tout d'abord, l'aptitude à assumer la direction technique, commerciale et administrative de l'entreprise, cette aptitude permettant de s'assurer « *une confiance accrue* » ainsi que de meilleures chances d'expansion. Schumpeter reconnaît en ce sens explicitement s'accorder avec A. Marshall « ***lorsqu'il dit que l'importance d'une entreprise – et, pour nous, la situation qu'occupe la famille – tend à être fonction des capacités de l'entrepreneur*** » (1927, p. 177). Ainsi, « ***dureté, âpreté au gain, autorité, puissance de travail, autodiscipline impitoyable qui implique en particulier le renoncement à d'autres aspects de la vie*** » sont les caractéristiques de l'aptitude à diriger l'entreprise (1927, p. 177).

Le succès reposait ensuite sur « ***l'aptitude à mener une politique méthodique de constitution de réserves*** » et à investir correctement le profit obtenu. Plus exactement, pour survivre et réussir, l'entreprise ne devait pas se contenter d'investir de manière routinière. Elle devait être capable de rompre avec les routines, c'est-à-dire mener une « ***stratégie de l'innovation*** » visant « ***la transformation de l'outillage, la mise en place de nouvelles méthodes de production, la conquête de nouveaux marchés et, plus généralement, le recours à de nouveaux procédés dans les affaires*** » (1927, p. 177). Ce dernier facteur de réussite est essentiel, dans la mesure où Schumpeter (1927, p. 178) affirme que « ***ce n'est ni l'épargne, ni la gestion efficace en tant que telles, mais l'aptitude à remplir cette tâche novatrice qui est décisive*** ».

La fonction exercée par l'entrepreneur se distingue parfaitement de la fonction capitaliste. Dans son histoire de la théorie de l'entrepreneur, Schumpeter (1949, p. 256) considère que cette distinction, qu'il fait remonter à la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, « ***a été facilité par le fait que le changement de méthodes de la gestion financière des entreprises a produit rapidement un accroissement du nombre de cas où les capitalistes n'étaient pas des entrepreneurs et les entrepreneurs n'étaient pas des capitalistes*** ». Aussi, si l'histoire des formes entrepreneuriales peut considérer ces deux fonctions comme conjointes, leur réunion n'est qu'accidentelle et l'analyse économique de chacune de ces fonctions répond à une logique différente.

Le capitalisme se développant et se complexifiant, « ***l'entreprise industrielle à caractère de trust*** » se substitue progressivement aux entreprises familiales : « ***les relations entre la réussite d'un individu, la prospérité d'une famille et la marche de l'entreprise sont [alors] plus complexes*** (1927, p. 178). Cette transformation du

capitalisme a entraîné un renouvellement des familles appartenant au sommet de l'échelle mais, surtout, « *un recul des positions familiales en tant que tel* » (1927, p. 178). Un nouveau type d'homme caractérisé par sa « *puissance de travail* » et sa « *résistance nerveuse* » a pris la place de l'entrepreneur traditionnel des débuts du capitalisme. Ainsi que le chef de l'entreprise familiale, il possède « *une acuité de vue toute particulière, c'est-à-dire (...) l'aptitude à se concentrer sur l'affaire en cours et à se fermer aux autres sollicitations et (...) un esprit froid et inflexible, qui n'exclut d'ailleurs pas la passion* » (1927, p. 179). Toutefois ce nouveau type d'homme se différencie par « *l'aptitude à susciter l'approbation et la collaboration, la technique des rapports humains, le savoir-faire dans les négociations* » et enfin son « *aptitude au discours* » décisive dans les « *relations politiques* » qu'implique la complexification de l'entreprise (1927, p. 180).

En effet, la complexification de l'entreprise, la dilution et la délégation des fonctions en son sein ont permis une spécialisation accrue des membres de l'entreprise impliquant que « *l'aptitude à conquérir un poste de direction ne se confond pas nécessairement avec l'aptitude à s'acquitter avec succès des tâches de direction* ». Autrement dit, le succès entrepreneurial n'a rien à voir avec le succès que peut connaître un bon « *directeur [manager]* » ou gestionnaire dans la même entreprise : « *la distinction entre une réponse adaptative et une réponse créatrice à des conditions données peut être heureuse ou non, mais elle apporte un élément essentiel, elle apporte une différence essentielle* » (1949, p. 258). Ce qui différencie le manager de l'entrepreneur est le fait que le premier suit une routine antérieure, alors que le second introduit une nouvelle manière de penser et d'agir.

Il se dégage de ce qui précède que l'élément déterminant pour atteindre ou conserver une position sociale élevée réside dans l'aptitude des individus à remplir la fonction assignée à leur classe. En effet, « *une qualité ou un ensemble de qualités ne qualifient une aptitude que par rapport à certaines fonctions bien définies : les aptitudes entretiennent avec les fonctions le même rapport que certaines qualités d'adaptabilité biologique avec le milieu physique* » (1927, p. 220). Généralisant l'analyse précédente concernant l'évolution des positions relatives des individus au sein d'une même classe, Schumpeter (1927, p. 188) affirme que « *le franchissement de barrières de classe s'opère de la même façon que les modifications dans les positions relatives des diverses familles au sein d'une classe* ».

Par conséquent, l'ascension ou le déclin social d'un individu dépend directement de ses aptitudes et de son comportement personnel, plus précisément de « *l'aptitude à exécuter son rôle social avec plus ou moins de bonheur que les autres membres de la classe, ou encore l'inégale disposition à accomplir ses obligations* » (1927, p. 189). Seul un individu plus apte que les autres membres de sa classe pourra s'élever socialement. Aussi peut-on qualifier la conception de la structure sociale de Schumpeter d'élitiste, puisque seuls les meilleurs pourront accéder au sommet de l'échelle sociale, et de méritocratique parce que l'évolution sociale dépend des aptitudes et des comportements. L'évolution de la position relative d'une classe sociale par rapport à une autre dépend en ce sens de la capacité de ses membres à remplir la fonction assignée à leur classe dans la société, mais aussi de l'importance que revêt cette fonction pour la société, c'est-à-dire des liens qui lient cette classe avec le pouvoir. L'aptitude à diriger,

c'est-à-dire à remplir la « *fonction de commandement social* », laquelle consiste « à décider, à ordonner, à imposer et à montrer la voie », n'existant pas avec la même intensité chez tous les individus, les situations sociales évoluent (1927, p. 223).

### 2.3.2. Evolution du capitalisme et formes d'entreprises : monopolisation et protectionnisme

L'analyse de l'évolution du capitalisme présentée par Schumpeter permet de comprendre comment évoluent les différentes formes prises par l'entreprise et d'établir les liens existant entre l'activité entrepreneuriale et la structure institutionnelle. Autrement dit, l'examen de la manière dont se développe le capitalisme est le moyen de comprendre quelle structure institutionnelle de la concurrence ou du monopole permet de développer l'activité entrepreneuriale, mais aussi d'analyser les conséquences du développement de celle-ci sur l'évolution de celle-là. Plus encore, Schumpeter montre que le développement du capitalisme et de l'activité entrepreneuriale conduit à la disparition des conditions nécessaires à son extension<sup>230</sup>.

Schumpeter (1919, p. 133) refuse l'idée selon laquelle l'émergence des cartels et des trusts constitue une tendance inhérente au seul capitalisme : si le capitalisme porte en lui-même les germes de sa propre destruction c'est uniquement parce que « ***l'histoire (...) dépassera le stade du capitalisme (...) dans la mesure même où les réussites du capitalisme auront rendu ce système superflu*** ». Notons que l'on retrouve la même idée dans *Capitalism, Socialism and Democracy*.

Dans ce dessein, Schumpeter s'intéresse aux mécanismes économiques sur lesquels repose la tendance à la constitution de grandes entreprises monopolistiques. Ici réside la seconde raison pour laquelle il est intéressant de se pencher sur l'analyse des liens entre impérialisme et capitalisme chez Schumpeter.

L'impérialisme n'est pas lié au fonctionnement du système de libre-échange, mais à l'établissement de barrières douanières lesquelles « ***font des entrepreneurs des divers pays autant d'ennemis en état de guerre perpétuel et peu portés à soutenir une politique pacifiste*** » puisque « ***ces barrières mettent les entrepreneurs capitalistes dans la dépendance de règlements gouvernementaux, qui sont gouvernés par des préoccupations impérialistes*** » (1919, p. 125). C'est donc l'impérialisme étatique qui est responsable des tendances agressives de l'action économique. L'action économique et les intérêts qui la portent ne sont pas en eux-mêmes destructeurs<sup>231</sup> : seule la politique protectionniste des gouvernements est responsable.

<sup>230</sup> C'est en ce sens que Schumpeter s'intéresse à la théorie de l'impérialisme. Cet intérêt pour la théorie de l'impérialisme se justifie ainsi pour diverses raisons. Tout d'abord, Schumpeter tente de se positionner par rapport à la théorie marxiste de l'impérialisme et en particulier à la conception « *néo-marxiste* » : il est généralement reconnu que Schumpeter connaissait les travaux de R. Hilferding et O. Bauer. C'est là d'ailleurs la position de R. Swedberg (1991, p. 99). Toutefois, il ne semble pas que Schumpeter ait eu connaissance de la théorie de l'impérialisme de Lénine (1916) au moment où il rédigea sa « *Contribution à une sociologie des impérialismes* » à laquelle paraît pourtant faire étrangement écho la thèse de Schumpeter. En effet, si Schumpeter (1919, p. 133) cite explicitement K. Marx et R. Hilferding, il ne se réfère à Lénine que dans *Capitalism, Socialism and Democracy* à notre connaissance : Schumpeter (1942b, pp. 289 et 303).

L'argumentation de Schumpeter (1919, p. 129) se rapproche ainsi explicitement de celle des « *néo-marxistes* » lorsqu'il écrit : « ***l'entrepreneur capitaliste tire toute une série d'avantages de la concentration en cartels ou en trusts, telles que la diminution des coûts ou l'amélioration de sa position de force à l'égard des revendications des travailleurs ; mais l'avantage principal consiste dans la politique monopolistique des prix qui devient possible*** ». Dans l'hypothèse où les méthodes et l'organisation de la production restent les mêmes, le prix de monopole est plus élevé et la quantité produite inférieure à ce qu'ils seraient dans une situation concurrentielle. Or, une telle situation est non seulement rarissime, mais presque impossible puisqu'il existe de nombreux avantages offerts au seul monopole du fait de l'élargissement de son échelle de production et de sa zone d'influence ou du prestige financier plus important dont il jouit ; autant d'arguments remettant en cause cette hypothèse.

En outre, une position monopolistique ne peut être obtenue, ni même maintenue à long terme sans l'exercice de « *la vigilance et l'énergie* » (1942b, p. 141) : « ***en règle générale, ni les brevets, ni les artifices de monopole ne sauraient prévaloir contre ces nécessités, sauf dans les cas où le nouveau procédé présente une supériorité éclatante (...) ou dans les cas de produits nouveaux pour lesquels une clientèle solide a été constituée avant expiration du brevet*** ». Et même dans ce cas, il ne s'agit toujours que d'une position temporairement obtenue puisqu'elle peut être remise en cause à tout instant par l'apparition de nouveaux entrepreneurs et l'introduction de nouvelles innovations. L'innovation est responsable du « *processus de Destruction Créatrice* »<sup>232</sup> qui suspend temporairement la concurrence parfaite en introduisant une nouvelle combinaison productive et « *constitue la donnée fondamentale du capitalisme* » (1942b, pp. 116-117)<sup>233</sup>. Ainsi, la célèbre définition de l'innovation de Schumpeter (1942b, p. 116) prend toute sa place au cœur du processus de transformation capitaliste : « ***l'impulsion fondamentale qui met et maintient en mouvement le régime capitaliste est imprimée par les nouveaux objets de consommation, les nouvelles méthodes de production et de transport, les nouveaux marchés, les nouveaux types d'organisation industrielle – tous éléments créés par l'initiative capitaliste*** ». L'impulsion donnée par l'activité entrepreneuriale se double d'une fonction de sélection qui est à l'origine de la formation d'entreprises de grandes tailles. Le processus capitaliste distribue des récompenses sous la forme de profits aux entrepreneurs innovateurs, mais

<sup>231</sup> Nous ne sommes donc pas très loin ici de l'argumentation de Mises. En effet, pour celui-ci deux phénomènes expliquent l'apparition de prix de monopole : la constitution de cartels et l'établissement de barrières douanières ou plus largement une action politique gouvernementale. L'établissement d'un monopole n'est pas condamné pour lui-même, c'est-à-dire en ce qu'il constitue une restriction de l'offre, mais seulement parce qu'il empêche l'entrée de nouveaux concurrents. Autrement dit, pour Mises l'établissement d'obstacles à la libre concurrence est responsable des perturbations de l'activité économique concurrentielle. Les cartels constituent une perturbation pour l'activité économique uniquement dans la mesure où ils s'accompagnent de barrières à l'entrée pour les concurrents potentiels.

<sup>232</sup> Expression soulignée par l'auteur dans le texte original.

<sup>233</sup> Nous renvoyons le lecteur à Schumpeter (1942b, pp. 116-117) où notre auteur explique quelle fut l'influence de K. Marx sur sa propre pensée à ce sujet.



sanctionne dans le même temps les entrepreneurs qui se sont contentés d'employer les mêmes combinaisons productives que celles habituellement appliquées par le passé. Ce processus de sélection est celui de la concurrence. On trouve en fait ici déjà chez Schumpeter implicitement l'idée de la concurrence comme processus qui sera développé par Hayek<sup>234</sup>.

Finalement, la constitution de grands groupes n'est pas condamnable en elle-même selon Schumpeter, puisque ses effets disparaîtront avec l'apparition de la concurrence. Seul l'établissement de tarifs douaniers peut permettre une concentration toujours croissante. Aussi, le protectionnisme précède-t-il toujours les cartels et les trusts selon Schumpeter (1919, pp. 141-142) : « **en réalité, l'économie et les intérêts économiques entrent alors dans l'arsenal des armes politiques** ».

Le colonialisme, c'est-à-dire la conquête de nouvelles débouchées pour les capitaux, d'une main d'œuvre ou de sources d'approvisionnement à très bon marché qui produisent des effets dévastateurs pour les pays colonisés, ne sont pas le résultat de la concentration du capital relevant « *des lois organiques inhérentes à l'économie politique* » que dénoncent K. Marx et F. Engels (1977, p. 52). Pour Schumpeter (1919, p. 134), le colonialisme fait partie des armes politiques employées par des groupes sociaux particuliers au même titre que la constitution de cartels, la pratique de prix de monopole et du dumping qui conduisent à mettre en place une politique protectionniste vis-à-vis de l'extérieur tout en menant « *une guerre de conquête de type franchement impérialiste* ».

L'origine de cette vague protectionniste réside de la permanence d'habitudes de pensée mercantilistes héritées du passé et encore vivaces au XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle : « **les individus et les groupes étaient le produit du mercantilisme (...) ils regrettaient la solidarité des communautés du temps passé, la tutelle et la protection de type patrimonial (...) ils réclamèrent des mesures draconiennes contre les étrangers et, avant tout, des tarifs douaniers protecteurs** » (1919, p. 145). C'est donc la configuration particulière de la hiérarchie sociale en partie héritée du passé où se juxtaposaient la bourgeoisie et l'aristocratie terrienne qui est responsable de la permanence de l'impérialisme. La bourgeoisie n'ayant pas réussi à se substituer à l'aristocratie terrienne héritée de la monarchie, « **elle se contenta de lui arracher une partie de son pouvoir et, pour le reste, se soumit à lui** », lui demandant de « **défendre ses intérêts contre les menaces extérieures et intérieures** » (1919, pp. 147-148).

Au premier regard, il pourrait paraître paradoxal d'attribuer aux entrepreneurs « **le désir et la volonté de fonder un royaume privé (...) un empire, qui donne l'espace et le sentiment de puissance** » comme c'est le cas dans sa *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* (1926c, p. 135) et, en même temps, affirmer que l'impérialisme trouve son origine dans une classe pré-capitaliste motivée par le seul désir de conquête. C'est d'ailleurs là le sentiment développé par E. März (1991, p. 65). Toutefois, il n'est dit nulle part dans *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung* que les motivations entrepreneuriales sont purement économiques. Au contraire, Schumpeter (1926c, pp. 135-136) écrit à propos de la « **volonté du vainqueur** » : « **répétons le, il s'agit d'une motivation qui**

---

<sup>234</sup> Notons que la définition de la concurrence comme « *processus de découverte* » développée par Hayek diffère de la conception de Schumpeter sur de nombreux points. Nous renvoyons le lecteur au chapitre suivant pour une analyse de cette idée.

**présente une différence caractéristique avec la motivation spécifiquement économique, il s'agit d'une motivation étrangère à la raison économique et à sa loi ».**

Différents niveaux d'analyse étant mêlés, la conception de l'entrepreneur se trouve enrichie. Dans le même temps, il serait erroné d'opposer ces différents niveaux. L'entrepreneur se caractérise par des fonctions et des motivations « économiques » mais aussi par des motivations et fonctions « non économiques », si toutefois une telle dichotomie peut avoir un sens<sup>235</sup>. Sur ce point, Schumpeter rejoint les analyses de Menger et de Wieser en donnant de l'entrepreneur une vision non strictement économique.

La tendance impérialiste héritée du mercantilisme est ainsi accusée d'être l'une des causes de la perte de pouvoir politique de la bourgeoisie. Schumpeter distingue en effet deux raisons permettant d'expliquer les modifications du poids politique des différents groupes sociaux : une raison extérieure au processus capitaliste, laquelle réside dans le poids des mentalités héritées du passé et des raisons internes au fonctionnement du régime capitaliste. Ces dernières, qui sont les plus importantes, sont intimement liées les unes aux autres. Une première cause est la séparation entre la fonction de propriété et la fonction entrepreneuriale que Schumpeter (1942b, p. 212) désigne comme « *l'évaporation de la substance de la propriété* ». Elle est aussi le résultat du processus de rationalisation qui soutend le développement du capitalisme.

Le développement de la société par action moderne est symptomatique de cette évolution. En se développant, elle dissout les trois groupes qui caractérisent la direction des entreprises. Les dirigeants, chefs et sous-chefs de l'entreprise deviennent des salariés particuliers qui tendent « à *acquérir la mentalité de l'employé* » (1942b, p. 192). Les gros actionnaires ne se comportent pas comme des propriétaires, pas plus que les petits actionnaires qui ne comptent pas sur ce revenu. Aucun d'eux ne serait donc enclin à défendre le groupe auquel il appartient et dont sa survie dépend, à savoir la bourgeoisie : « *l'évolution capitaliste, en substituant un simple paquet d'actions aux murs et aux machines d'une usine, dévitalise la notion de propriété* », « *relâche l'emprise, naguère si forte du propriétaire sur son bien, d'abord en affaiblissant son droit légal et en limitant sa possibilité effective d'en jouir comme il l'entend ; ensuite, parce que le possesseur d'un titre abstrait perd la volonté de combattre économiquement, politiquement et physiquement* » (Schumpeter 1942b, pp. 193-194).

La seconde raison de l'affaiblissement de la bourgeoisie est liée à la désintégration des valeurs de la famille bourgeoise : « *la famille et la demeure familiale constituaient naguère les ressorts profonds de la passion du gain dans les milieux typiquement bourgeois* » alors que se développe « *un type d'homo œconomicus différent, mu par des préoccupations différentes et agissant selon des directions différentes* » (1942b, p. 217). Nous avons évoqué précédemment le rôle que remplit la famille chez

---

<sup>235</sup> Il suffit de s'intéresser aux entrepreneurs des débuts de l'industrialisation pour observer qu'une fois acquis une fortune et un titre répondant à leurs aspirations, ils se comportaient comme de véritables aristocrates rentiers, perdant par-là même leur fonction entrepreneuriale. Voir par exemple P. Verley (1994, pp. 72-95).

Schumpeter dans sa représentation sociologique de l'évolution du capitalisme et de l'action entrepreneuriale. Ce type de capitalisme, appelé aussi capitalisme patriarcal par certains autres économistes et historiens, a évolué et laissé place progressivement aux formes modernes de la grande entreprise.

Ce nouveau type de comportement se caractérise selon Schumpeter (1942b, pp. 218-219) par le rétrécissement de l'horizon temporel de l'homme d'affaires puisque, consécutivement à l'affaiblissement des valeurs familiales, les fonctions d'épargne et d'investissement remplies par le « *capitalisme familial* » tendent à disparaître. Là où il semble que le jugement de Schumpeter s'étiole est qu'il ne croit pas que cette nouvelle forme de capitalisme puisse perdurer. Elle doit, selon lui, conduire à la fin du capitalisme et permettre l'émergence du socialisme. Aussi Schumpeter se déclare-t-il influencé par K. Marx lorsque celui-ci affirme l'existence d'une tendance à l'autodestruction inhérente au système capitaliste.

Toutefois, au moment où il rédige *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, comme au moment où il reprendra ce texte pour en autoriser une seconde édition en 1946, Schumpeter considère que le système socialiste ne pourra émerger spontanément : au contraire, il devra prendre la forme d'« *une action politique, législative et administrative* » encore désignée comme un « *acte de socialisation* » (1942b, pp. 419-420).

Ces considérations concernant le socialisme sont d'autant plus importantes qu'elles s'inscrivent dans une étape importante de l'histoire de la tradition autrichienne, c'est-à-dire le débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste. Nous nous intéresserons donc dans la sous section suivante aux arguments développés par Schumpeter lors ce débat et, plus particulièrement, aux enseignements que l'on peut en tirer pour la compréhension de l'activité entrepreneuriale en régime capitaliste et en régime socialiste.

#### **2.4. Socialisme et capitalisme : introduction au débat sur le calcul économique socialiste**

Nous avons choisi de nous intéresser ici aux arguments développés par Schumpeter lors débat sur le calcul économique socialiste dans la mesure où ceux-ci procèdent d'une argumentation plus générale concernant l'évolution du capitalisme et l'apparition d'un régime socialiste particulier. Nous reviendrons dans la première section du chapitre suivant sur les argumentations développées par Mises et Hayek lors de ce débat. Nous verrons que les idées développées par ces deux auteurs les conduit à prendre conscience de leurs différences et même de certains points de rupture avec l'économie de tradition walrasso-paretienne. Plus encore, nous verrons que leur argumentation a permis de fonder une nouvelle orientation pour la tradition autrichienne par rapport à la perspective poursuivie jusqu'alors. Le fait que Schumpeter ne partage pas la même position que ces deux auteurs constitue d'ailleurs une raison supplémentaire pour traiter de manière indépendante l'apport de Schumpeter au débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel en régime socialiste.

On fait généralement débiter l'histoire du débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel en régime socialiste par l'article de Mises publié en 1920, même s'il

faudrait en réalité prendre en compte l'article de E. Barone de 1908 qui aborde pour la première fois la question de savoir « *comment en régime collectiviste, la production devrait être dirigée* » (1908, p. 245). Que Mises n'ait pas eu connaissance de l'article d'E. Barone au moment où il rédigea son propre article semble admis aujourd'hui. Mais, nous aurons l'occasion de revenir sur ce point plus loin.

Il est toutefois intéressant ici d'examiner la contribution de Schumpeter à ce débat et la manière dont celui-ci envisage que l'activité entrepreneuriale peut jouer un rôle au sein d'une organisation socialiste. Avant de s'étendre hors des frontières de l'Empire, ce débat a d'abord concerné principalement les économistes autrichiens. Aussi nous paraît-il nécessaire de revenir sur les circonstances qui ont entourées l'émergence d'un intérêt pour la manière de réaliser le processus de socialisation dans l'Autriche d'après la Première Guerre Mondiale. La participation de Schumpeter au gouvernement de K. Renner<sup>236</sup> à cette époque rentre en effet dans ce cadre et explique son intérêt pour la question de la compatibilité entre le régime socialiste et la réalisation d'un calcul économique rationnel.

Nous pourrions ensuite examiner les arguments développés concernant cette question et notamment en tirer quelques conséquences pour l'analyse de la fonction de l'entrepreneur dans un régime socialiste.

### **2.4.1. La question de la socialisation au cœur des discussions autrichiennes : Schumpeter contre Bauer**

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, la question de la transition vers un régime socialiste est largement débattue par les théoriciens du marxisme et en particulier par les tenants de la social-démocratie autrichienne encore appelés « *autromarxistes* »<sup>237</sup>. Nous nous intéressons plus particulièrement aux idées développées par O. Bauer, dans la mesure où son programme de socialisation est au cœur du débat sur le socialisme au sein de la social-démocratie autrichienne et le point de départ des analyses de Mises et de Schumpeter.

Selon O. Bauer, le processus de socialisation doit commencer dans les mines et les industries lourdes pour s'étendre ensuite aux autres secteurs de l'économie, leur importance stratégique et leur haut degré de concentration conférant un atout pour la mise en œuvre du processus. L'apport de O. Bauer et ce qui le rapproche des « *néo-autrichiens* », et, plus largement, des critiques adressées à la bureaucratisation, réside dans le fait qu'il ne souhaitait pas voir confier au gouvernement l'administration des industries ainsi socialisées. L'administration des entreprises socialisées doit être confiée

---

<sup>236</sup> Schumpeter participa en 1919 au gouvernement de coalition formé par K. Renner et composé de socialistes et de chrétiens sociaux pour une durée de sept mois. Pour une analyse de l'activité politique de Schumpeter nous renvoyons le lecteur à E. März (1991, pp. 147-163) ou Y. Shionoya (1997, pp. 18-19).

<sup>237</sup> L'expression fut inventée par le socialiste américain L. Boudin en 1914 pour désigner une interprétation particulière du marxisme réalisée par des auteurs autrichiens tels que M. Adler, O. Bauer, R. Hilferding, K. Renner ou F. Adler. Pour une analyse de l'austromarxisme voir Kolakowski (1976, pp. 281-351).

selon lui à un « *corps* » composé pour un tiers de représentants des producteurs, pour un tiers de ceux des travailleurs et un dernier tiers de ceux du gouvernement, ce dernier ayant alors un rôle de conciliation des intérêts des deux autres groupes <sup>238</sup> .

Parallèlement, pour les branches composées de petites et moyennes entreprises qui ne peuvent être que difficilement socialisées, O. Bauer propose de favoriser leur concentration en créant des « *fédérations d'industries* » sur le modèle des cartels. L'administration de chacune de ces fédérations serait alors confiée à deux instances : le bureau central et le bureau industriel sur le modèle de ceux qui se sont développés durant la Première Guerre Mondiale.

À la révolution violente menée par l'État, Bauer préfère une révolution lente et progressive menée par une élite. En ce sens parle-t-on chez O. Bauer d'une recherche de compromis entre le marxisme pur tel qu'appliqué en Russie et l'économie des pays d'Europe Occidentale et Continentale plus complexe que celle de la Russie tsariste.

En avril 1920, alors que le programme d'O. Bauer est encore largement discuté parmi les marxistes, Mises publie un article dans une des principales revues autrichiennes, l'*Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*. Bien que, selon E. März, cet article n'ait pas rencontré un vif succès à cette époque, Mises réitérera ses critiques dans une étude plus approfondie de la question publiée en 1922 sous le titre *Die Gemeinwirtschaft. Untersuchungen über den Sozialismus* <sup>239</sup> . La critique de Mises, nous y reviendrons, repose sur l'idée qu'en l'absence de propriété privée des moyens de production, il n'est pas possible d'évaluer en termes monétaires la contribution des différents biens de production du fait même de l'absence de système de prix, les décisions des individus ne pouvant être considérées comme efficaces.

Si l'argumentation développée par Mises ne retient pas notre attention ici, celle de Schumpeter dans l'article « *Sozialistische Möglichkeiten von heute* », paru en 1921 en réponse au précédent article de Mises, et reprise dans *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* semble faire écho à la théorie d'O. Bauer. Nous nous attacherons, dans la partie suivante, à mettre en parallèle les deux argumentations, ce qui sera l'occasion pour nous de mettre à jour une nouvelle facette de la théorie de l'entrepreneur de Schumpeter.

#### **2.4.2. L'entrepreneur, le manager et la bureaucratisation du processus de production**

Schumpeter se place directement au cœur de ce débat s'opposant aux objections de Mises et reprenant les arguments de E. Barone. Il rappelle qu'une des caractéristiques de l'économie socialiste réside dans le fait que « *la solidarité de la production et de la répartition cesse d'exister* » : il n'est plus possible de fonder la répartition des biens sur un système de prix. Ceci n'est pas sans rappeler la définition suivante de Mises (1920c, p. 13) : « **ce qui caractérise le socialisme, c'est que la répartition des biens de consommation doit être indépendante de la production et de ses conditions**

---

<sup>238</sup> Pour une description plus détaillée du système proposé par Bauer, se reporter par exemple à Kolakowski (1976).

<sup>239</sup> Cet ouvrage fut traduit sous le titre *Le Socialisme : étude économique et sociologique*.

**économiques. Par essence, la propriété collective des biens de production est inconciliable avec le fait de fonder la répartition – même partiellement – sur l'imputation économique du produit à chacun des facteurs de la production ».**

La solution consiste alors, selon Schumpeter (1942b, p. 232), en un « acte politique » fondé non sur une décision arbitraire, mais résultant « du caractère économique et culturel de la société, de son comportement, de ses buts et de ses accomplissements ». Quelle que soit la règle de répartition adoptée par la « communauté (collectiviste) », « un ticket représentant son droit à une quantité de biens de consommation » est distribué à chaque membre de cette communauté (1942b, p. 233). Ces tickets, libellés dans une unité quelconque, correspondent au prix des biens tels qu'ils sont distribués par les « magasins sociaux » selon la règle suivante : « **chacun de ces prix étant multiplié par la quantité existante de la marchandise correspondante, le total des produits de ces multiplications devrait équivaloir au total des bons remis aux camarades** ». Autrement dit, il faut que la somme de la valeur des bons corresponde à la somme de la valeur des biens produits. Étant donné les goûts des consommateurs et leurs revenus, les individus révèlent au ministère leurs « réactions », leurs préférences selon le vocabulaire microéconomique. Si Schumpeter reste muet quant à la manière dont peuvent se manifester ces réactions, on peut penser que le phénomène de « file d'attente » observé dans les pays à économie socialiste pourrait être de cet ordre. D'autres procédures, comme la réalisation d'enquêtes de consommation permettant au ministère d'ajuster les prix de ces biens de consommation, peuvent aussi être imaginées. La solution préconisée par Schumpeter fait ainsi écho aux propositions d'O. Lange et d'A. Lerner pour résoudre le problème de la réalisation d'un calcul économique rationnel dans une économie socialiste. Schumpeter (1942b, p. 231) fait d'ailleurs explicitement référence à leurs travaux, lesquels s'inscrivent selon lui dans la ligne des idées présentées initialement par E. Barone.

Ainsi que Schumpeter (1942b, p. 233) le concède, le véritable problème posé par l'économie socialiste « **consiste précisément à découvrir comment cette production anticipée pourrait être accomplie rationnellement** ». Schumpeter se penche alors sur le problème de l'organisation de la production dans une économie socialiste et avec elle celui de la répartition des fonctions économiques, en particulier de la fonction entrepreneuriale.

Le système imaginé par Schumpeter<sup>240</sup> fait intervenir trois « instances » détenant chacune une position particulière dans la hiérarchie<sup>241</sup> de chaque branche d'activité. La première instance au sommet de l'« *organigramme socialiste* », le comité central, fixe le prix des facteurs et alloue les ressources productives aux « comités spécialisés » de chaque branche. Ceux-ci constituent l'autorité de gestion d'une branche de production particulière : elle contrôle et coordonne, en accord avec le comité central, les

---

<sup>240</sup> Nous nous référons ici à la conception de l'« *organigramme socialiste* » qu'il développe dans *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* (1942b, pp. 229-250).

<sup>241</sup> Bien que Schumpeter n'emploie pas lui-même ce terme, il nous semble approprié dans la mesure où chaque « instance » se voit défini un rôle particulier lui-même subordonné aux trois règles de distribution productive.

[managers] » ou « *conseil de gestion* » des différentes entreprises qui composent la branche. Les échanges entre ces trois instances se déroulent alors selon trois règles :

- les gérants « doivent produire aussi économiquement que possible »,
- « ils sont tenus de virer au comité central, en échange de chaque unité de bien ou service instrumental commandé par eux, un montant fixé à l'avance des « dollars de consommateurs » que leur ont procurés leurs livraisons antérieures de biens de consommation ». Schumpeter (1942b, p. 249) accepte ainsi l'idée de K. Kautsky selon laquelle il est possible de fonder l'organisation de l'économie socialiste sur l'expérience de la concentration des grandes entreprises : autrement dit, de gérer les entreprises socialisées comme des cartels ou des trusts.
- « les gérants sont tenus de commander et d'utiliser toutes les quantités », de manière à ce que la production atteigne dans chaque branche « un volume tel que les « prix » deviennent égaux (et non pas seulement proportionnels) aux coûts marginaux » (1942b, pp. 234-235).

Il n'est pas étonnant de retrouver chez Schumpeter, admirateur de L. Walras, l'idée d'un marché décentralisé où le comité central permet aux consommateurs et aux travailleurs de maximiser leur intérêt et obligent les entreprises à se comporter « *comme si* » elles maximisaient leur profit. Cette version du socialisme, généralement désignée par l'expression de « *socialisme de marché* », est celle développée par O. Lange et A. Lerner. Schumpeter s'inspire d'ailleurs explicitement d'A. Lerner, à qui il reprend l'idée que le prix de vente doit égaliser le coût marginal dans une économie socialiste comme dans une économie de marché.

Concernant la gestion des entreprises socialisées, Schumpeter (1942b, p. 248) va même plus loin que O. Lange ou A. Lerner en affirmant que « ***l'existence d'une énorme bureaucratie, ou à tout le moins, de conditions favorables à son développement et à son fonctionnement*** » caractéristique d'une économie socialiste, permet une gestion plus simple que dans le régime capitaliste. L'incertitude entourant l'activité des entrepreneurs dans le régime capitaliste, c'est-à-dire l'incertitude liée à la réaction des entreprises concurrentes d'une part et l'incertitude quant à l'évolution de la conjoncture d'autre part, disparaîtrait presque complètement. En effet, « ***le comité central pourrait (et jusqu'à un certain point devrait) faire fonction de diffuseur de renseignements et de coordinateur des décisions – tout au moins au même degré qu'un bureau de cartel disposant de pleins pouvoirs*** » (1942b, p. 249).

La fonction de diffusion de l'information et de la connaissance explicitement reconnue comme appartenant à l'activité entrepreneuriale dans le cadre d'une économie fondée sur la propriété privée des moyens de production est ainsi confiée à un « *comité central* ». Les gérants dont il est question ici ne sont autres que de simples « *exploitants* » qui se contentent d'appliquer les méthodes de production et les décisions du comité central. Ils sont en charge de l'activité « *normale* » ou « *routinière* » de l'entreprise.

La bureaucratie et son mode de fonctionnement hiérarchique prennent alors le relais des fonctions entrepreneuriales. On peut penser, bien que Schumpeter ne l'écrive explicitement, que des experts, nommés ou élus pour leurs compétences dans le cadre

de l'économie de marché, prendraient en charge ce type d'activité. Leur motivation non plus fondée sur le profit retiré de la réussite de leur entreprise serait remplacée par la réputation et la reconnaissance hiérarchique obtenue du fait de leur succès. Mais dans ce cas, la fonction entrepreneuriale ne disparaîtrait pas vraiment. Elle changerait de forme et de mode d'exercice, mais elle demeurerait.

Le comité central, bien que bénéficiant du poids de sa position hiérarchique, doit être capable de faire accepter aux gérants des entreprises la nécessité d'employer de nouvelles combinaisons productives et, plus largement, du changement. L'action du comité central peut en effet très bien rencontrer des résistances de la part des gérants d'entreprise habitués à un mode de fonctionnement et désireux de ne pas en changer. La persuasion et la volonté qui caractérisent l'action entrepreneuriale dans une économie de marché est donc toujours aussi présente bien qu'elles prennent des formes différentes. Si l'on reprend la définition du « *leadership* » telle que Schumpeter (1928b, p. 17) la présente : « ***l'essence du leadership est l'initiative (...) dans le sens de l'initiative pratique, de décider de ce qui doit être entrepris, et de le mettre en place*** ». Ce qui caractérise le « *chef* » est l'influence et la domination qu'il exerce sur les autres. Le comité central exerce donc la fonction de chef au sein d'une économie socialiste au même titre que l'entrepreneur au sein de l'économie capitaliste<sup>242</sup>.

Schumpeter (1942b, p. 261) ajoute un argument supplémentaire quant à la supériorité du système socialiste concernant sa capacité à réguler les cycles grâce à la « *planisation du progrès* », « ***en particulier la coordination systématique et la répartition ordonnée à travers le temps des créations d'entreprises dans toutes les branches*** », permettant d'« ***inhiber, à certaines époques, les poussées d'activité anormales et, à d'autres époques, les réactions dépressives*** ». Plus encore, il affirme la supériorité du système socialiste en termes de rationalité (1942b, pp. 263-264) du fait de la capacité d'une économie socialiste à réaffecter les travailleurs au chômage suite à l'introduction de progrès technique. Le système socialiste est aussi supposé être plus rationnel en ce qu'il permet une meilleure diffusion et absorption de l'innovation : « ***en régime socialiste (...) tout perfectionnement pourrait, théoriquement, être diffusé par décret et les pratiques routinières pourraient être rapidement éliminées*** » (1942b, pp. 263-264).

À ces deux avantages « *mineurs* », Schumpeter ajoute une troisième justification de la supériorité du régime socialiste en termes de rationalité concernant la capacité organisationnelle. Il affirme que la société capitaliste, non contente de laisser le soin d'introduire des innovations à des entreprises isolées, laisse bien souvent la direction de telles entreprises, de petite ou moyenne taille, « *primordialement* » à « *des ingénieurs ou*

---

<sup>242</sup> L'argument développé ici par Schumpeter s'oppose en outre à la critique d'un autre économiste autrichien qui prend la suite de Mises dans le débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste : Hayek. À la différence de Schumpeter, Hayek (1937 et 1945) considère qu'il n'est pas possible de rassembler en un seul centre ou même en un petit nombre de centres de décision toute la connaissance nécessaire à la prise de décision rationnelle, du fait de l'existence d'une connaissance circonstancielle de temps et de lieu qui ne peut être transmise par les individus puisqu'ils n'ont pas conscience de la posséder. La connaissance étant dispersée entre les divers individus impliqués dans le processus de production, il n'est pas possible au comité central ou même aux comités spécialisés de rassembler cette information et donc de réaliser un calcul rationnel.



*des vendeurs ou des organisateurs* » qui, bien qu'ils soient « *des hommes de valeur* », ne sont pas les plus capables de gérer toutes les diverses activités de l'entreprise (1942b, p. 264). L'entreprise socialisée de la même manière que l'entreprise de grande taille pourrait « **tirer de leurs dons un meilleur parti en les affectant exclusivement aux emplois pour lesquels ils sont réellement qualifiés** », (1942b, p. 264). Toutefois, cet avantage en termes d'organisation et de répartition des tâches au sein de l'entreprise reste lui aussi mineur.

Le principal avantage que discerne Schumpeter réside dans l'absence d'« *interférence gouvernementale* »<sup>243</sup>. De même que Mises, Schumpeter est conscient du fait que les activités gouvernementales interfèrent avec le fonctionnement libre du processus de marché « **en ce sens qu'elles entravent et paralysent le fonctionnement du mécanisme de production privée** » (1942b, p. 265). Toutefois, la réponse apportée par Schumpeter à ce problème diffère complètement de celle de Mises. Alors que celui-ci préconise le désengagement de l'État dans les activités économiques qui sont gérées naturellement par le mécanisme de marché, Schumpeter considère que le régime socialiste, en prenant en main toutes les activités, mettra un terme à ces obstacles et cette paralysie et donc améliorera l'efficacité de l'économie. Toutes les énergies tournées vers la défense des intérêts de chacun des deux secteurs de l'économie seraient ainsi dirigées vers un objectif commun : les « *frictions et antagonismes entre le secteur privé et le secteur public* » (1942b, p. 265), survivances du passé, disparaîtraient avec ce dernier. Plus encore, Schumpeter (1942b, p. 266) affirme que le responsable de cette situation n'est autre que la recherche du profit qui caractérise le capitalisme : « **le capitalisme moderne compte sur le principe du profit pour gagner son pain quotidien, mais la société ne consent pas à laisser prévaloir ce principe. Or, un tel conflit et, par conséquent, de tels gaspillages n'existeraient pas dans une société socialiste** ». Il apparaît ici que le véritable motif du passage à un système socialiste réside dans le rejet par la société du moteur de l'activité économique au sein d'un régime capitaliste, c'est-à-dire le profit. Un tel rejet a concouru à produire ce que K. Polanyi (1944) a appelé des « *contre-mouvements* », c'est-à-dire des barrières visant à protéger la société contre le fonctionnement du mécanisme du marché, ce que Schumpeter appelle une « *tendance à l'impérialisme* » et qu'il considère être des « *survivances du passé* ». Dans les deux cas, deux logiques différentes rivalisent et produisent des « *frictions et antagonismes* » sources de pertes, de « *gaspillages* », « *frais et pertes (...) considérables* » (1942b, pp. 265-266).

En ce sens, on comprend mieux pourquoi Schumpeter occupe une place à part dans la tradition autrichienne. Sa pensée se rapprochant, par ses préoccupations et son diagnostic, des idées et conceptions défendues par les « *néo-autrichiens* », il s'en éloigne cependant quant aux solutions qu'il considère devoir être adoptées.

## Chapitre 2. Processus de marché et activité

<sup>243</sup> Schumpeter (1942b, p. 265), termes soulignés par l'auteur.

## entrepreneuriale : l'apport des néo-autrichiens

### Introduction

---

Dans les années 1990, s'est développée une controverse dans *The Review of Austrian Economics*<sup>244</sup> au sein de la tradition autrichienne contemporaine, suite à la réévaluation du débat sur le calcul économique socialiste. À cette occasion, se sont opposées deux visions concernant l'interprétation que l'on peut donner aux contributions de Mises et d'Hayek.

La première vision, mettant l'accent sur les ressemblances entre les deux auteurs, s'intéresse à la manière dont les arguments complémentaires développés par ces auteurs ont permis de donner un nouveau souffle à la tradition autrichienne. Cette vision est soutenue par R. Ebeling (1991), Kirzner (1988a), D. Lavoie (1985) et L. Yeager (1994 et 1996).

La seconde vision, soutenue par J. Herbener (1991, pp. 40-50 et 1996), H. H. Hoppe (1996), M. Rothbard (1991) et J. Salerno (1990 ; 1994 et 1996) met en avant les différences existant entre les contributions de Mises et d'Hayek dans ce débat. Pour les auteurs qui adhèrent à cette conception, il est nécessaire de distinguer le problème du calcul économique du problème de la connaissance qui se pose dans une économie socialiste. Selon J. Herbener (1991, p. 43), « **alors que Mises considère le calcul comme le problème du socialisme, Hayek considère que ce dernier est un problème de connaissance**<sup>245</sup> ».

Cette vision souhaite ainsi mettre en valeur l'héritage misesien qui a largement inspiré les économistes de la tradition autrichienne contemporaine, les libertariens et autres libéraux classiques qui se sont posés en critiques de la conception de l'ordre spontané et des « *positions évolutionnistes sociales* » d'Hayek, comme le note J. Salerno (1990, p. 26).

Mises insiste en effet davantage sur le rôle de l'action humaine, consciente et intentionnelle qu'Hayek, pour qui l'objet d'étude n'est pas tant l'action individuelle que l'« *ordre spontané* » qu'elle engendre de manière non intentionnelle. En ce sens, pour Mises l'individu est premier, le sentiment d'appartenance à une communauté n'est que le fruit de la réunion d'individus liés par le principe de la division du travail.

Parallèlement, Hayek (1957, p. 241 entre autres) souligne, s'appuyant sur la distinction de Menger (1883, p. 146) entre « *institutions pragmatiques* » et « *institutions organiques* », que la « *Société* » ou « *Grande Société* »<sup>246</sup> se définit comme l'ordre émergeant de manière spontanée des relations que les hommes entretiennent entre eux.

---

<sup>244</sup> Une traduction serait « *Revue de l'économie autrichienne* ». Nous faisons référence ici aux articles de P. Boettke (1998), J. Herbener (1991 et 1996), H. H. Hoppe (1996), Kirzner (1988a et 1996), M. Rothbard (1991), J. Salerno (1990 ; 1994 et 1996) et L. Yeager (1994 ; 1996 et 1997).

<sup>245</sup> Terme souligné par l'auteur.

La société est ainsi le produit de l'action de l'homme mais non de ses desseins.

La place accordée par Mises à la raison humaine est essentielle en ce qu'elle lui permet d'affirmer que « **le calcul économique est la question fondamentale, d'où dépend la compréhension de tous les problèmes couramment appelés économiques** », (1949, p. 212).

Au rôle de la raison humaine, Salerno ajoute une autre différence importante entre les deux auteurs : le rôle accordé à la connaissance dans le calcul économique. J. Salerno (1990, pp. 41-42) souligne en effet que pour Mises, même si les planificateurs parvenaient à la pleine connaissance non seulement des technologies disponibles, mais « *des circonstances particulières de temps et de lieu* »<sup>247</sup> concernant l'échelle de valeur des consommateurs et des ressources disponibles, le problème du calcul demeurerait. Seule la propriété privée des moyens de production permet de réaliser un calcul économique et en particulier celui qui fonde toute décision d'investissement. Pour J. Salerno (1990, p. 48), « **le système de prix fourni des nombres cardinaux<sup>248</sup> pour calculer les coûts et les bénéfices des actions orientées [purposive] entreprises au sein de la division sociale du travail** ». Contrairement à Hayek, Mises n'a jamais mis en évidence le caractère informationnel des prix. J. Salerno rejette ainsi explicitement l'idée de Kirzner selon laquelle il existerait un lien entre l'action humaine définie par Mises et l'idée d'Hayek selon laquelle les prix véhiculent la connaissance nécessaire à la prise de décision au travers du processus entrepreneurial<sup>249</sup>.

S'accusant mutuellement d'incompréhension et de déformation de leurs dires respectifs<sup>250</sup>, le débat est abandonné à défaut d'être clos avec l'article de L. Yeager (1997). L'intérêt de celui-ci fut de rappeler l'importance du débat sur la possibilité du calcul économique dans une économie socialiste pour le développement de la pensée des « *néo-autrichiens* ».

Malgré l'existence de différences importantes entre ces deux auteurs, il est possible

<sup>246</sup> Notons que selon Hayek (1973b, pp. 177-178 n. 11) cette expression est empruntée à Adam Smith. Il s'agit plus précisément d'un emprunt à la *Théorie des sentiments moraux* (Smith 1999, VI, ii, 2, p. 324). Nous remercions M. Biziou pour cette information. Nous reviendrons sur cette idée plus longuement dans la sous section 3.2. « La supériorité de l'ordre spontané : la « Grande Société » ».

<sup>247</sup> J. Salerno procède ici en effet à une interprétation hayekienne fondée sur une lecture à la fois rétrospective et reconstructive du débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste.

<sup>248</sup> **Plus exactement, il s'agit ici du seul calcul économique excluant le jugement de valeur psychique et personnel qui l'accompagne puisque, pour paraphraser Mises (1949b, p. 104), l'économie ne s'intéresse qu'aux actions et non aux faits psychiques qui débouchent sur des actions.**

<sup>249</sup> C'est toute la théorie de l'entrepreneur kirznerienne, telle qu'elle est formulée jusqu'au milieu des années 1980 qui est ainsi rejetée en bloc. Notons que cette idée selon laquelle Kirzner romprait avec la théorie de Mises est aussi développée par P. Gunning (2001). Nous verrons que Kirzner a précisé sa théorie sur ce point en mettant davantage l'accent sur la dimension créatrice et spéculative de l'action entrepreneuriale. Nous songeons plus particulièrement aux travaux de Kirzner (1985) même si ces arguments ne sont vraiment explicités et développés que dans Kirzner (1999a ; 2000 et 2001a).

de montrer que chacun apporte à sa manière une pierre à l'édifice de ce que les économistes de tradition autrichienne d'aujourd'hui appellent la théorie du processus de marché et dont l'entrepreneur est le moteur. Nous montrerons que bien que ces deux auteurs développent des idées différentes concernant le rôle et la nature de l'entrepreneur au sein du marché, leurs conceptions se complètent dans la mesure où elles mettent toutes deux en évidence la nécessité de considérer le marché comme un processus en devenir et non comme un état des choses. En fait, il n'existe pas de véritable théorie du processus de marché chez ces deux auteurs, mais il est cependant certain que chacun contribue à son édification. La théorie de l'action humaine développée par Mises permet ainsi de développer une analyse du comportement différente de la maximisation de la théorie microéconomique. L'entrepreneur étant défini comme celui qui spéculer sur l'avenir et accepte d'agir malgré l'incertitude qui l'entoure, sa fonction et l'origine de son profit réside dans l'« *arbitrage* » qu'il réalise entre les prix sur le marché. Parallèlement, Hayek met en évidence le caractère subjectif et dispersé de la connaissance. La connaissance est à la fois dispersée entre les individus et étroitement liée aux circonstances de temps et de lieu de leur environnement. Par conséquent, le marché est décrit comme un processus de découverte des informations nécessaires à la prise de décision, non plus comme un état d'équilibre mais un processus qui tend, du fait de l'action des individus, à se rapprocher d'une situation où un prix unique s'établit pour chaque bien.

Nous verrons au cours de ce chapitre que la contribution de chacun de ces deux auteurs prend forme durant le débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans un régime socialiste, puis est ensuite développée de manière parallèle par chacun d'eux. L'imperfection de la connaissance, l'incertitude et les anticipations sont ainsi au cœur de la représentation « *néo-autrichienne* » du fonctionnement du marché. Une représentation particulière de l'entrepreneur émerge chez les « *néo-autrichiens* » : entrepreneur spéculateur pour Mises, diffuseur de connaissances pour Hayek, l'entrepreneur est le moteur de l'activité économique. Plus encore, nous verrons que leur conception de l'entrepreneur et de son rôle au sein de l'économie de marché est fortement liée à leur défense de l'économie de marché libre. L'analyse de l'entrepreneur n'est plus alors qu'un simple outil leur permettant de justifier leur conception de l'économie et de la société fondée sur la liberté individuelle et la propriété privée.

<sup>250</sup> Nous faisons référence ici à L. Yeager (1994 ; 1996 et 1997), H. H. Hoppe (1996), J. Salerno (1994 et 1996). Nous ne faisons qu'évoquer ici ce débat dans la mesure où il n'a en effet pas d'influence sur la manière dont peut être comprise l'action entrepreneuriale chez Mises et Hayek. Pour L. Yeager (1994, p. 108), « *nier le fait qu'Hayek ait développé les affirmations de Mises concernant le calcul économique et dire que le discours du premier diffère de celui du second, voire qu'il est incompatible avec celui-ci, et gommer tous les aspects du message de Mises sur lesquels Hayek s'est appuyé, c'est banaliser son message, de manière relativement incorrecte, en une proposition concernant les exercices arithmétiques* ». Parallèlement, J. Salerno (1994, p. 112) affirme que plus qu'un problème arithmétique, le problème du calcul auquel fait référence Mises est en fait un problème d'« *estimation* » [appraisement]. J. Salerno (1994, p. 116) accuse ainsi L. Yeager d'avoir une conception essentiellement statique du calcul économique et de la fonction des prix. J. Salerno (1994, pp. 116-117) ne critique pas la référence à l'optimum paretien utilisée par L. Yeager. Son attaque vise davantage le fait que L. Yeager oublie qu'un tel optimum ne sera jamais atteint et ne constitue que des « *signaux de coûts d'opportunité* ».

## Section 1. Dispersion de la connaissance, incertitude, action humaine et entrepreneur : l'apport du débat sur la possibilité d'un calcul économique rationnel en régime socialiste

---

L'objet de notre étude n'est pas de produire un examen exhaustif des différentes contributions au débat sur le calcul économique en régime socialiste. Nous nous attacherons uniquement aux arguments développés par Mises et Hayek, évoquant les critiques qu'ils leur furent adressées afin de souligner leur conception du fonctionnement de l'économie de marché. Après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles se déroula le débat sur le calcul économique en régime socialiste, nous nous attacherons dans une première sous section, à la manière dont Mises définit et oppose deux principes de gestion et d'organisation à savoir le marché et la bureaucratie auxquels correspondent deux types de comportement : l'initiative et l'obéissance dont font preuve respectivement l'entrepreneur et le directeur. Nous montrerons que cette représentation dichotomique repose sur une conception très particulière du socialisme laquelle provient de la croyance en la nécessité de laisser fonctionner librement le marché, toute forme d'interventionnisme menant à plus ou moins long terme à la mort de l'économie de marché et l'avènement du socialisme.

S'agissant de la contribution d'Hayek à ce débat, que nous évoquerons dans une seconde sous section, nous reviendrons sur la théorie de l'esprit humain qui est à l'origine de l'analyse des différents types de connaissance dont disposent les individus. L'idée selon laquelle la connaissance est subjective, dispersée et dépend de circonstances particulières de temps et de lieu, est ainsi mise en évidence et pousse Hayek à remettre en cause représentation constructiviste du fonctionnement de l'économie et en particulier de la définition traditionnelle de l'équilibre.

### 1.1. L'impossibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste : l'apport de Mises au débat

Ainsi que nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent lors de l'examen de la contribution de Schumpeter à ce débat, l'article de Mises en date de 1920 donne un nouveau souffle au débat avec les économistes socialistes. Les travaux faisant référence à ce débat citent généralement cet article de Mises ainsi que ses ouvrages *Die Gemeinwirtschaft - Untersuchungen über den Sozialismus*<sup>251</sup> publié en 1922 et *Bureaucracy*<sup>252</sup> paru en 1944. Toutefois, la contribution de Mises au débat ne se limite pas à ces quelques travaux. Mises participa en effet plus largement au débat avec les socialistes autrichiens et allemands<sup>253</sup>. Ainsi, W. Keizer (1987) fait-il référence à deux articles de Mises publiés uniquement en allemand à l'exception d'un court extrait<sup>254</sup>. Il

---

<sup>251</sup> Cet ouvrage a été traduit en français sur la base de la seconde édition allemande de 1932 par P. Basté, A. et F. Terrasse sous le titre *Le Socialisme : étude économique et sociologique*.

<sup>252</sup> Une traduction française de R. Florin et P. Barbier est disponible sous le titre *La bureaucratie*, publiée pour la première fois en 1946.

s'agit d'études dans lesquelles Mises répond aux critiques qui lui furent adressées suite à la publication de son article de 1920 et publiés dans la même revue que celui-ci. Ces articles<sup>255</sup>, publiés en 1923, s'intitulent respectivement « Neue Beiträge zum Problem der sozialistischen Wirtschaftsrechnung »<sup>256</sup> et « Neue Schriften zum Problem der sozialistische Wirtschaftsrechnung »<sup>257</sup>.

Il paraît ainsi discutable de faire remonter ce débat aux seuls écrits anglo-saxons<sup>258</sup>. La riposte « néoclassique » aux arguments de Mises reprend d'ailleurs les travaux de E. Barone lesquels datent de 1908<sup>259</sup>. De plus, avant même que ce débat ne s'enclenche, certains auteurs tels que K. Kautsky s'appuyant sur l'expérience de

<sup>253</sup> Nous pensons ici plus particulièrement à O. Neurath (1919), célèbre auteur socialiste, auquel Mises (1920, p. 28) fait explicitement référence dans ses écrits, mais aussi à O. Leichter (1923), qui travaillait comme administrateur dans une grande entreprise publique et, surtout Karl Polanyi. Nous n'avons pas pris connaissance des écrits de O. Neurath et O. Leichter et renvoyons le lecteur à G. Chaloupek (1990, pp. 668-670) où l'auteur se livre à un examen des arguments des deux auteurs. Pour une analyse des prédécesseurs de Mises concernant la question de la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel en régime socialiste voir par exemple R. Ebeling (1991). Dans cet article, R. Ebeling analyse l'apport de cinq ouvrages publiés avant la Première Guerre Mondiale qui annoncent les thèmes développés par Mises dans son article de 1920. Les cinq auteurs étudiés par R. Ebeling ne sont autres que A. Schäffle, P. Leroy Beaulieu, W. Graham, V. Cathrein et B. Elder.

<sup>254</sup> Il s'agit de l'appendice à la seconde édition allemande de *Die Gemeinwirtschaft : Untersuchungen über den Sozialismus* qui reprend un extrait « Neue Beiträge zum Problem der sozialistischen Wirtschaftsrechnung ». Une traduction française de cet extrait est disponible en appendice de l'ouvrage *Le socialisme*.

<sup>255</sup> Ces articles n'étant pas disponibles en langue française nous nous référons par la suite aux analyses qu'en firent G. Chaloupek (1990) et W. Keizer (1987), Mises (1932, p. 516 sq.) ainsi que K. Polanyi (1922 et 1924) et J. Maucourant (1993) pour ce qui concerne plus particulièrement la discussion entre Mises et K. Polanyi.

<sup>256</sup> Une traduction française serait « Nouvelles contributions sur le calcul économique socialiste ». Notons que la littérature fait généralement référence à cet article en le datant de 1924. Nous faisons ainsi référence aux articles de G. Chaloupek (1990) et W. Keizer (1987). Il semble que cette datation soit erronée. En effet, le *Ludwig von Mises Institute*, spécialiste de la pensée de Mises, affirme que cet article fut publié en décembre 1923.

<sup>257</sup> Une traduction française serait « Nouveaux écrits sur le calcul économique socialiste ».

<sup>258</sup> Nous songeons ainsi aux différents articles de K. Vaughn (1980 ; 1981 et 1994) ou même à l'ouvrage de D. Lavoie (1985) lequel, ainsi que le note G. Chaloupek (1990, p. 659), ne fait qu'évoquer brièvement les contributions germanophones des années 1920 et 1930. Même s'il est vrai que le débat prend dans les années 1930 une forme différente lorsque Hayek l'oriente sur le problème de l'allocation de la connaissance dans une économie « dirigée centralement », il est bien plus ancien. Parmi les raisons évoquées pour justifier le relatif oubli dans lequel sont tombées les contributions germanophones à ce débat, les événements politiques comme la perte de pouvoir des partis sociaux démocrates allemands et du socialisme autrichien sont les principales raisons retenues par les commentateurs. C'est ainsi la position de G. Chaloupek (1990, pp. 659-660) et de W. Keizer (1987, p. 111). Nous nous référons quant à nous à l'ensemble des travaux de Mises concernant le débat sur le calcul économique même si l'article de 1920 est le pilier de son argumentation en la matière.

<sup>259</sup> E. Barone dès 1908, s'appuyant sur l'analyse parétienne, proposait une première analyse du fonctionnement d'une économie socialiste fondée sur le concept d'équilibre et la résolution d'un système d'équations.

l'économie de guerre ont tenté de montrer qu'il est possible de se passer de toute référence à la valeur dans la gestion des ressources productives.

Dans son article de 1920, en effet, Mises (1920c, p 12) remet en cause « *les descriptions aux couleurs magnifiques des « Utopistes »* » affirmant qu'un tel système est incompatible avec un comportement économique rationnel du fait de l'absence de prix pour les biens de production. En l'absence de prix, il est impossible de déterminer les coûts, les revenus ou les profits tirés de l'activité de production. Un système socialiste peut fonctionner, mais il ne peut être efficient.

Affirmant que « **ce qui caractérise le socialisme, c'est que la répartition des biens de consommation doit être indépendante de la production et de ses conditions économiques** », Mises (1920c, p. 13) remet en cause la possibilité pour l'État de parvenir à appliquer le principe de l'efficacité économique lorsqu'il fonde la répartition des biens sur un principe différent de celui de la rémunération des facteurs à leur productivité marginale.

Généralement, le débat est considéré avoir donné tort à Mises sur ce point du fait notamment de la critique des économistes socialistes qui montrent comment il est possible sur la base du modèle walraso-paretien de réaliser une telle répartition.

Toutefois, l'argumentation de Mises ne s'en tient pas là. Il établit en effet qu'en l'absence de propriété privée des moyens de production, il est impossible de déterminer un étalon commun de mesure de la valeur des biens de production. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer la contribution de chacun des facteurs de production dans la réalisation du produit, donc encore moins de déterminer leur revenu.

L'apport principal de Mises (1920c, p. 23) est de montrer que le calcul en termes de monnaie n'a de sens que sous deux conditions : tout d'abord, tous les biens doivent appartenir au domaine de l'échange, condition de possibilité des rapports d'échange ; ensuite, il doit exister un instrument d'échange permettant de ramener tous les rapports d'échange à un même dénominateur.

En l'absence de dénominateur commun, il n'est plus possible de calculer la valeur de ces biens de production et donc celle des biens de consommation, dont ils participent à l'élaboration. Le bureau central ne peut donc pas *a fortiori* comparer les différentes valeurs des moyens de production pour en déterminer l'utilisation la plus efficace. Ainsi, la direction économique d'un régime socialiste « *peut déterminer quelle valeur est attribuée à l'ensemble des moyens de production* », « *calculer quelle est la valeur d'un moyen de production déterminé* », mais « *elle ne peut exprimer cette valeur au moyen d'un prix unique, comme peut le faire l'économie « libre »* », où tous les prix sont ramenés à une expression commune, grâce à la monnaie » (1920c, pp. 27-28).

Dès lors, les concepts d'efficacité et de bien-être social ne sont pas forcément synonymes : il est possible d'atteindre un certain bien-être social alors même que la situation dans laquelle on se trouve n'est pas efficiente. Plus tard, dans *Human Action*<sup>260</sup>, Mises (1949b, p. 229) précise que le calcul économique n'est possible que dans le cadre

---

<sup>260</sup> Traduction française *L'action humaine*. Nous nous référons par la suite à la traduction française de R. Audouin notée Mises (1949b).

d'institutions particulières qui sont celles d'« *un ordre social fondé sur la propriété privée des moyens de production* ». Ainsi, le calcul économique « *ne peut servir qu'aux considérations d'individus ou de groupes d'individus opérant dans le cadre institutionnel de cet ordre social. C'est par conséquent un calcul de profits privés et non de « bien-être social* » » (1949b, p. 229).

Mises est toutefois conscient de l'imperfection du calcul monétaire. Il écrit (1920c, p. 28) : « *sans doute le calcul en termes de monnaie est imparfait. Mais nous n'avons rien de mieux à mettre à sa place (...) Si nous y renonçons, tout calcul économique devient purement et simplement impossible* ».

Certains ont pu objecter à Mises (1920c, p. 29) que l'organisation socialiste, parce qu'elle succède en général à une économie de marché, peut s'appuyer sur « *les derniers résultats de l'économie « libre* » ». Mais les prix dont il est question concernent un certain état de l'économie. Or, une économie est en constante évolution. Soulignant la nature changeante de l'économie et des données sur lesquelles reposent les actions des agents économiques, Mises conclut qu'il n'est donc pas davantage possible de fonder le calcul économique d'une économie organisée centralement sur la base des résultats obtenus précédemment dans l'économie. Pour Mises (1920c, p. 29), « ***nous devons admettre que l'avènement du socialisme modifie toutes les données, par suite du nivellement des revenus, des transformations que celui-ci provoque dans la consommation et, par là, dans la production elle-même. Aussi est-il impossible que ce régime se rattache au dernier état de l'économie « libre* » ».**

S'esquisse ici l'argument qui sera développé et popularisé par Hayek concernant le fait que les prix permettent de diffuser la connaissance qui est nécessaire aux individus pour prendre une décision. Ainsi, le système de prix « ***permet à chacun de mettre à tout moment ses propres besoins en harmonie avec le calcul de l'efficacité économique*** » (1920c, p. 27). Plus encore, Mises (1944, p. 35) affirme que « ***le prix du facteur de production est un avertissement que celui-ci adresse à l'entrepreneur de la société capitaliste : « Ne me touchez pas, je suis affecté à la satisfaction d'un autre besoin, plus pressant* » ».**

### 1.1.1. Initiative et esprit commercial versus obéissance et esprit bureaucratique

Mises (1920c, pp. 39-40) met ainsi l'accent sur le rôle de la responsabilité et de l'initiative qui lui permettront de définir plus tard l'action entrepreneuriale<sup>261</sup>. Il distingue deux « *principes de technique et d'organisation* », nous dirions aujourd'hui deux types de gestion et d'organisation : celui du marché et de l'entreprise privée, « *l'organisation commerciale* » (1920c, p. 39 et 1944, p. 53) et celui de l'administration et de la bureaucratie, « *l'organisation bureaucratique* ». Celle-ci se définit comme « ***la méthode***

<sup>261</sup> La spécificité de la fonction entrepreneuriale n'est pas plus établie ici vis-à-vis de la fonction capitaliste que du calcul économique. Mises ne se penche en effet sur cette question de la spécificité de la fonction entrepreneuriale que lorsqu'il définit l'action humaine et s'intéresse plus précisément à la nature du profit, c'est-à-dire aux raisons du succès entrepreneurial. Nous renvoyons ici le lecteur à Mises (1949b, pp. 266-272 ; pp. 324-326 notamment) et (1951) ainsi qu'à l'analyse de sa conception de l'action humaine à laquelle nous nous livrons plus loin.



**appliquée à la conduite des affaires administratives dont le résultat ne s'apprécie pas en monnaie sur le marché** », (1944, p. 53). Par essence, l'organisation bureaucratique se contente d'exécuter les « **prescriptions des statuts et règlements (...) établis par l'autorité d'un organisme supérieur** » (1944, p. 52). Ce ne sont donc pas des considérations monétaires et financières qui motivent les bureaucrates, puisque le profit et les pertes constituent les motivations essentielles et exclusives de l'organisation commerciale. Pour Mises (1944, p. 55), il n'est pas possible d'accuser le système bureaucratique d'inefficace au sens donné à l'efficacité économique dans le cadre de l'organisation commerciale : « **c'est une erreur de juger l'efficacité d'un ministère en la comparant à l'activité d'une entreprise soumise aux interférences des facteurs de production** ». Aussi affirme-t-il qu'il est nécessaire de distinguer le « *rendement administratif* » du « *rendement industriel* » puisque « **l'organisation d'une usine ne saurait s'améliorer en prenant pour modèle des services de police, pas plus que n'obtiendrait un meilleur rendement la recette des contributions qui adopterait les méthodes d'une usine d'automobiles** » (1944, p. 59).

Mises croit foncièrement que ces deux logiques organisationnelles sont mutuellement exclusives. Aucune caractéristique commune ne semble pouvoir être trouvée. Mises s'oppose à l'idée de Wieser et de Schumpeter selon laquelle la figure du « *chef* »<sup>262</sup> s'applique aux différentes sphères de l'action et non pas seulement à l'action « *commerciale* » qui caractérise une économie de marché. Mises contredit explicitement la distinction de Schumpeter entre l'entrepreneur innovateur et l'inventeur. En effet, Mises (1944, p. 18) ne distingue pas l'innovateur de l'inventeur. Il affirme que le chef se caractérise par « **son infatigable esprit d'invention et son amour de l'innovation qui empêchent les entreprises de sombrer dans la routine bureaucratique** ».

Ainsi, l'« *initiative* », l'« *ambition* » ou le « *goût des affaires* » sont des motivations réservées au seul domaine de l'organisation commerciale. L'industriel est un « *génie* », « *un maître* », dans le sens où « *il ne doit rien à la faveur du prince* » (1944, p. 18). Le critère d'une bonne gestion bureaucratique n'étant pas « *l'approbation des usagers consacrée par un excès de revenu sur les coûts, mais la stricte obéissance à un ensemble de règles bureaucratiques* », (1944, p. 71), il ne peut s'appliquer en même temps que celui de l'efficacité économique.

Les qualités requises pour une « *bonne* » organisation commerciale sont donc différentes de celles requises pour une « *bonne* » organisation bureaucratique. Ainsi Mises note-t-il (1944, p. 76) : « **comparer les risques de perte que l'on court soi-même et la chance de gain de l'État ou des autres, c'est considérer le problème sous un angle tout à fait différent** ». Autrement dit, la différence principale entre les deux types d'organisation provient de la possession de droits de propriété. Le moteur de l'activité

<sup>262</sup>

Nous faisons référence ici au concept de chef tel que définit par Wieser et Schumpeter. Nous avons vu plus haut que ces deux visions diffèrent sur un certain nombre de points. Toutefois nous souhaitons souligner ici leur accord concernant la place qu'occupe le chef au sein de l'activité économique mais aussi politique et sociale. Notons que si Mises emploie le terme de « *chef* » dans ses travaux (1944, p. 17), c'est pour désigner uniquement semble-t-il l'activité concurrentielle de l'industriel : « *on peut le qualifier de chef parce que son esprit d'initiative et son activité contraignent ses concurrents à élever ses réalisations ou à quitter le monde des affaires* ».

entrepreneuriale au cœur de la dynamique marchande réside dans le fait que cet entrepreneur peut espérer un gain pour lui-même indépendamment de l'attitude des autres individus à son égard. Si le profit obtenu ne dépend pas de l'obéissance à des ordres directs émanant de sa hiérarchie, il n'en demeure pas moins que celui-ci doit tenir compte des autres individus qui l'entourent, en particulier du capitaliste, qui lui prêtera ou non des fonds, mais surtout des consommateurs.

Ainsi, Mises (1944, p. 97) peut-il écrire que « **le profit est la récompense du meilleur accomplissement de devoirs volontairement assumés** ». Bien que Mises (1944, p. 75) doive reconnaître que ce gain est toujours conditionné par le fait qu'il parvienne à persuader le capitaliste de lui allouer les fonds dont il a besoin, la réussite de l'entrepreneur dépend uniquement de ses propres capacités à décider, à innover et plus généralement à agir.

Parallèlement, le succès au sein de la bureaucratie ne dépend pas des capacités d'innovation et de décision des individus, mais de leur capacité à obéir et se conformer aux règles de la bureaucratie. En effet, dans le cadre d'une économie organisée sur le principe bureaucratique, « **l'État a le pouvoir illimité de ruiner une entreprise ou de lui prodiguer ses faveurs. Le succès ou l'échec d'une entreprise dépend entièrement de l'arbitraire des gens en place** » (1944, p. 80).

Finalement, il semble que l'entrepreneur comme le bureaucrate soient contraints de suivre des règles. La seule réelle différence réside dans le degré de liberté accordé à l'individu, dans la mesure où l'on considère que le fait de ne pas suivre des ordres directement laisse une plus grande marge de liberté à l'entrepreneur par rapport au bureaucrate. Mises (1949b, p. 299 par exemple) reconnaît que le consommateur est celui qui oriente l'action des entrepreneurs et donc impose sa loi au marché. Il existe dans le cadre de l'organisation commerciale, comme dans celui de l'organisation bureaucratique, une force qui impose à l'entrepreneur de prendre une direction particulière dans son activité. La seule différence réside en fait plutôt dans le filtre au travers duquel cette force s'exerce. Elle s'exerce directement grâce au système de prix dans le cadre de l'organisation commerciale, alors qu'elle s'exerce de manière plus indirecte dans le cadre de l'organisation bureaucratique au travers des commandements établis par les bureaucrates.

Mises se distingue encore de Wieser et de Schumpeter, dans la mesure où il refuse de considérer la mise en place d'organisations « *mixtes* », c'est-à-dire tout compromis entre les organisations bureaucratiques et commerciales. Une des raisons de son opposition réside dans le fait que selon lui, les deux principaux moyens d'action dont dispose l'organisation bureaucratique sont la diplomatie et la corruption (1944, p. 81). Or ces activités sont l'expression de « **la bureaucratie dégénérée en gangstérisme entre les mains de politiciens dépravés** ». Toute intervention des principes d'organisation bureaucratique au sein de l'organisation commerciale ne peut donc être vue autrement que comme contraignante.

Pourtant, si Mises dénonce l'immixtion de l'organisation bureaucratique dans l'organisation commerciale, il ne va pas jusqu'à affirmer l'inutilité de la première ou même nier la nécessité de l'État. Au contraire, il affirme un peu à la manière dont Hayek le fait dans les années 1960-1970<sup>263</sup>, que « **l'État est la seule institution qualifiée pour user**

**de contrainte et infliger des peines aux individus** ». Mais ce pouvoir de coercition doit être limité par la loi : **« ce pouvoir effrayant ne peut être abandonné à l'arbitraire de quelques hommes, si compétents et si intelligents qu'ils s'estiment eux-mêmes. Il est nécessaire de réduire son étendue. Tel est le rôle des lois »** (1944, p. 84).

Dès lors, si Mises (1944, p. 50) critique l'organisation bureaucratique, c'est uniquement parce que celle-ci cherche à étendre son champ d'application. Toutefois, il ne nous dit pas quelles doivent être les limites de ce champ<sup>264</sup>. Il n'a en effet jamais, à notre connaissance, proposé de modèle de constitution comme a pu le faire Hayek (1979a) par exemple.

En définitive, l'action entrepreneuriale appartient à la seule sphère de l'organisation commerciale. Pour Mises (1920c, p. 39), l'entrepreneur se définit par sa place au sein du processus de production : **« en participant à l'activité de l'économie collective, il [l'entrepreneur] cesse d'être commerçant, et devient bureaucrate comme tout autre employé des services publics (...) On est commerçant parce que l'on occupe dans le processus de la production une position particulière, qui fait coïncider les intérêts de l'entreprise avec l'intérêt personnel »**. Parce qu'il recherche son profit, l'entrepreneur va chercher à satisfaire les consommateurs de la manière la plus efficace. L'entrepreneur n'existe pas au sein de l'organisation bureaucratique, mais seulement au sein d'une organisation fondée sur la propriété privée.

### 1.1.2. Socialisme « pur », syndicalisme et action entrepreneuriale

Selon ce qui précède, il semble qu'il n'existe que deux types d'agents. Les entrepreneurs, tout d'abord, répondent à une logique commerciale et cherchent à obtenir le plus grand profit possible en satisfaisant au mieux les consommateurs. Les « *directeurs* [managers] », ensuite, suivent une logique bureaucratique et obéissent aux ordres qui leur sont donnés par leurs supérieurs. Le problème qui se pose dès lors est celui de la possibilité d'un système uniquement organisé selon l'une ou l'autre de ces logiques. L'histoire a montré que le socialisme s'appuie sur des formes de marché<sup>265</sup>. Parallèlement, la logique bureaucratique se rencontre au sein même de la société capitaliste. Il suffit de se pencher sur la littérature concernant l'organisation des relations au sein de l'entreprise, relations qualifiées parfois de relations organisationnelles non marchandes<sup>266</sup>. Autrement dit, il ne semble pas que les deux logiques mises en évidence

<sup>263</sup> Aussi, l'œuvre d'Hayek fait elle étonnement écho aux propos de Mises notamment lorsque Hayek (1960b, p. 135) explique : *« ce qui corrompt, ce n'est pas le pouvoir au sens d'une extension de nos capacités, mais l'assujettissement de notre volonté à celle d'autres hommes, ou réciproquement le fait de mettre contre leur gré d'autres hommes au service de nos objectifs »*.

<sup>264</sup> Nous pouvons toutefois considérer qu'il considère que celles-ci se limitent aux seules fonctions régaliennes de l'État.

<sup>265</sup> Nous pensons ici plus spécifiquement aux différentes expériences socialistes qui ont mêlé les deux mécanismes de régulation que l'on désigne en général sous l'expression de « *socialisme de marché* ». Nous renvoyons le lecteur au chapitre du même nom de J. Kornai (1996, pp. 568-608) qui s'intéresse notamment aux réformes qui eurent lieu en Yougoslavie (1950-1990), Hongrie (1968-1989), Chine (depuis 1978), Pologne (1981-1989), Vietnam (depuis 1987) et Union Soviétique (1985-1991). Dans le même esprit, A. Nove (1983, pp. 151-95) s'intéresse aux modèles de réforme en Hongrie, Yougoslavie, Pologne et Chine.

par Mises s'excluent l'une l'autre. Au contraire, elles se complètent.

Mises reconnaît d'ailleurs que ces deux logiques s'associent en général dans la pratique. Aussi, une solution apportée au problème soulevé par Mises réside dans « *le projet d'une économie socialiste fédérale* »<sup>267</sup> de K. Polanyi. Ce « *socialisme fédéral* » s'organise autour de deux types d'instances distinctes : les associations de producteurs et les fédérations de consommateurs. Les prix sont alors déterminés selon une procédure de marchandage décentralisée. Le prix est ainsi étroitement lié au conflit entre les divers intérêts. L'établissement du prix permet de résoudre le conflit et de parvenir à un compromis. Ainsi, K. Polanyi (1924, p. 4) écrit-il : « ***dans un rapport au pouvoir, la résolution d'un conflit entre les parties n'est possible que dans le cas de la suprématie durable de l'une sur l'autre (...). Si le pouvoir des parties est égal ou changeant (...) résoudre le conflit entre les parties sur cette base est alors exclu de principe. S'il faut malgré tout résoudre ce conflit, il faut donc qu'apparaisse un rapport de reconnaissance entre les parties*** ».

La solution proposée par K. Polanyi est d'autant plus compatible avec les idées de Mises que pour celui-ci, « *la poursuite consciente de la réalisation de fins* », « *l'action concertée, la coopération* » (1949b, p. 151) sont à l'origine de la société. Toutefois, Mises refuse de prendre en considération la solution de K. Polanyi arguant du fait que ce type particulier de socialisme, qu'il appelle « *socialisme de guilde* »<sup>268</sup> ou « *fédéralisme économique* » (1922d, p. 2) conduit au « *syndicalisme* »<sup>269</sup> selon la définition particulière qu'il donne à ce terme. Mises considère en effet que « ***toute mesure qui retire aux entrepreneurs, capitalistes et propriétaires fonciers [leur propriété], sans remettre cette propriété à l'ensemble de tous les citoyens du pays, doit être considérée comme une syndicalisation*** » (Mises 1922d, p. 311).

<sup>266</sup> Nous faisons référence ici à la récupération de ce débat sur le calcul économique que firent certains économistes de tradition autrichienne en particulier. Nous pensons ainsi aux travaux de M. Rothbard (1962) qui applique les résultats obtenus par Mises au problème des frontières de la firme. Pour une analyse de cette littérature nous renvoyons le lecteur à P. Klein (1996).

<sup>267</sup> Selon l'expression de J. Maucourant (1993) lequel revient sur la solution proposée par K. Polanyi. Nous renvoyons le lecteur aux travaux de W. Keizer (1987, pp. 113-114) et G. Chaloupek (1990, p. 667) pour une critique inspirée par la tradition « *autrichienne* ». Notons que plus récemment ce projet polanyien a été repris par F. Adaman et P. Devine (1996 et 2000) lesquels proposent « *un modèle de planification participative* » permettant d'intégrer l'activité entrepreneuriale au sein une planification inspirée du projet polanyien. Voir notre analyse de ce projet plus loin.

<sup>268</sup> Mises fait ici spécifiquement référence au socialisme de G. D. H. Cole tel que celui-ci l'incarne dans les années 1920. Notons que le socialisme de guilde n'est pas inventé par G. D. H. Cole. Celui-ci trouve chez S. Hobson (1914), comme G. D. H. Cole, l'affirmation des objectifs du mouvement et l'exposition de la manière dont il est possible d'y parvenir. G. D. H. Cole est cependant considéré comme le représentant de ce système dans la mesure où, comme le note M. T. Blanchon (2002, pp. 7-8), « *il y a chez lui une réflexion globale qui se développe à partir des guildes et de ses objectifs, et qui débouche sur une théorie générale de l'État et de la société* ». L'œuvre de G. D. H. Cole prend la forme de trois ouvrages : *The world of Labour* paru en 1913, *Self-Government in Industry* en 1917 et *Guild Socialism Re-stated* en 1920. Pour un examen du socialisme de guilde selon G. D. H. Cole, nous renvoyons le lecteur à l'article de M. T. Blanchon (2002, pp. 5-21). Le socialisme de guilde tel que le définit M. T. Blanchon (2002, p. 12) renvoie à un « *système autogestionnaire* » où le pouvoir de décision appartient aux travailleurs organisés en guildes nationales de producteurs, par branches d'activité ou par services.

Le socialisme de guildes, en particulier dans la version britannique à laquelle Mises (1922d, p. 299) fait référence <sup>270</sup>, a pour seul atout de rendre le socialisme « *plus acceptable* ». Bien qu'il ne soit pas conçu par ses représentants comme tel, il n'en reste pas moins que « *la voie qu'il suit pour arriver à ses buts mène d'abord au syndicalisme* » (1922d, p. 300).

Mises remet en cause cependant le résultat du syndicalisme. Pour lui, si le principe d'une plus grande égalité en ce qui concerne les revenus et la propriété est l'objectif de toute syndicalisation, cet espoir sera toujours déçu. En effet, en réorganisant la répartition des revenus et de la propriété, le syndicalisme ne fait que procéder à une nouvelle répartition primitive de la richesse. Il abolit certes les inégalités antérieures, mais il ne fait que les remplacer par d'autres. Ainsi, pour Mises (1922d, p. 313), « *la syndicalisation n'est pas du tout le moyen propre à réaliser en aucune manière l'égalité des revenus* ». Plus encore, un tel système ne permet pas de prendre en compte le changement. Au contraire, il suppose une société parfaitement statique. Quelle que soit la règle permettant de transmettre les droits de propriété au sein d'une telle société, héritage filiale, redistribution entre les citoyens à chaque nouvel arrivant, les citoyens en place dans la branche de production touchée par le changement chercheront toujours à s'opposer à celui-ci parce qu'il remet en cause leurs anciens droits et revenus <sup>271</sup>.

Finalement, Mises refuse de considérer le socialisme de guildes comme une solution au problème du calcul économique. Ce système ne peut être que temporaire et laissera place, à plus ou moins long terme, soit au socialisme d'État, soit au syndicalisme. Aussi, la réponse de Polanyi ne constitue pas une réponse au problème du socialisme « *pur* » <sup>272</sup> ou « *socialisme d'État* [State socialism] » <sup>273</sup>.

Ce dialogue entre Mises et K. Polanyi est remarquable en ce qu'il nous permet de mettre en évidence le fait qu'un calcul économique rationnel peut être obtenu hors du seul cadre de l'économie de marché « *pure* ». Plus précisément, un tel calcul est possible dans le cadre de ce que l'on désigne aujourd'hui par l'expression d'« *économie mixte* » et à

<sup>269</sup> Selon Mises (1922, p. 271), le syndicalisme se caractérise par le fait que les moyens de production n'appartiennent pas à l'ensemble des citoyens mais seulement à certains d'entre eux. Syndicalisme et socialisme possèdent le même objectif : rendre aux travailleurs les moyens de production. Toutefois, alors que l'activité entrepreneuriale est absente du régime socialiste, elle demeure en place dans un régime syndicaliste.

<sup>270</sup> Mises fait explicitement référence à l'expérience anglaise en la matière dans Mises (1922d), ce que semble confirmer W. Keizer (1987, p. 113).

<sup>271</sup> Se reporter à ce propos à l'analyse des différentes règles qui pourraient être envisagées et de leurs effets sur la répartition des revenus à laquelle se livre Mises (1922d, pp. 313-315).

<sup>272</sup> Notre expression. Nous souhaitons ainsi faire un parallèle avec le concept d'« *entrepreneur pur* » défini par Mises (1949b, pp. 66-67).

<sup>273</sup> Fondé sur la propriété collective des moyens de production le « *socialisme d'État* » se distingue, selon Mises (1922d, p. 280), du « *socialisme étatique* » ou « *socialisme étatiste* [Etatistic socialism] » qui n'est rien d'autre qu'une société méritocratique fondée sur la tradition et le maintien de l'ordre social traditionnel.

laquelle Mises se réfère comme une forme d'interventionnisme particulière. La critique misesienne envers l'interventionnisme prend alors toute sa place. L'interventionnisme est critiqué en ce qu'il ne permet pas à l'entrepreneur de prendre les « *bonnes* » décisions et non parce que le calcul économique y est impossible. Le socialisme de guildes ne permet pas selon Mises de répondre aux besoins des consommateurs. Mises écrit ainsi : « *la guilde monopolistique (...) jouit du droit inaliénable d'exercice exclusif sur son champ de production* » et « *elle est (...) non pas le serviteur des consommateurs, mais leur maître* » (1949b, p. 862). La « *guilde* » n'est pas à l'écoute des besoins des consommateurs, mais impose ses propres choix. Implicitement, Mises affirme donc que seule une économie qui serait fondée sur la propriété privée des moyens de production et ne rencontrait aucun obstacle permet de satisfaire au mieux les divers besoins des consommateurs.

L'« *erreur fondamentale* » commise dès lors par K. Polanyi et tous ceux qui souhaitent une économie réglementée est qu'ils substituent une « *démocratie des producteurs* » à la « *démocratie de consommateurs* » qu'est le marché (1949b, p. 856). Plus précisément, leur erreur est de sous-estimer le rôle de l'activité entrepreneuriale ; ce qui les conduit à confier la direction de l'entreprise à un comité de travailleurs-actionnaires. Pour Mises, il est ainsi « **caractéristique que les syndicalistes, en parlant de toutes ces questions, évoquent la direction, et jamais les activités d'entrepreneurs** ». Aussi Mises est-il conduit à préciser en quoi consiste l'activité de l'entrepreneur. Celui-ci a pour fonction de « **fournir le capital pour de nouvelles industries et l'expansion des industries déjà existantes, alléger l'équipement pour les produits dont la demande baisse et effectuer les améliorations techniques** » (1949b, pp. 857-858). Une telle définition n'est cependant pas sans poser de problème puisque la frontière entre la fonction entrepreneuriale et la fonction capitaliste n'apparaît pas clairement.

Plus encore, la critique envers le « *socialisme de guildes* » réside dans le fait qu'à terme, ce type d'expérience conduit au socialisme « *pur* », c'est-à-dire à une planification centrale et autoritaire des moyens de production organisée par l'État. Mises (1949b, pp. 863-864) affirme que « **socialisme de guilde et corporatisme [corporativism]<sup>274</sup> se transformeront en pratique en un système de contrôle gouvernemental total de toutes les activités productrices (...) le système prussien d'économie contrainte – la *Zwangswirtschaft*<sup>275</sup> – que leurs partisans voulaient éviter** ». Il semble ainsi que le syndicalisme et le socialisme de guildes doivent conduire inévitablement au socialisme d'État, c'est-à-dire à un système de planification central autoritaire dirigé par l'État<sup>276</sup>.

---

<sup>274</sup> Mises (1949b, p. 861) renvoie ici au « *Stato corporativo* », désigné en français sous l'expression d'« *état corporatif* » c'est à dire l'économie fasciste telle qu'elle fonctionnait en Italie. Toutefois, Mises (1949b, p. 861) note très justement qu'en réalité les gouvernements fascistes se sont bien souvent contentés d'ajouter l'adjectif « *corporatif* » à leur programme sans réellement appliquer les principes essentiels du corporatisme à savoir « *le gouvernement par elles-mêmes des diverses branches du commerce et de l'industrie* ». Ceci est d'autant plus intéressant que K. Polanyi développe des critiques du même ordre dans un certain nombre d'articles dans les années 1930. Nous pensons plus précisément à K. Polanyi (1934a ; 1934b ; 1934c ; 1934d ; 1924-1946 et 1935).

<sup>275</sup> Terme souligné par l'auteur.

Autrement dit, si le calcul économique n'est pas possible dans une économie socialiste et si l'action de l'entrepreneur diffère du calcul économique, alors l'action de l'entrepreneur devrait s'exercer au sein d'une économie socialiste. Mises rejette toutefois cette hypothèse dans la mesure où pour exercer leur activité, prendre des décisions, les entrepreneurs ont besoin de pouvoir évaluer les différentes alternatives qui leur sont offertes. La seule raison pour laquelle l'activité entrepreneuriale s'exercerait dans le cadre d'une économie socialiste serait qu'il s'agisse d'un système « mixte », reposant partiellement sur la propriété privée. Mais, même dans ce cas, Mises considère que cette situation ne peut être que temporaire. Comme le note Kirzner (2001a, p. 176), Mises **« croyait que l'idée qu'une économie mixte puisse constituer une troisième voie ayant des chances de réussite était un simple mythe. Et, il insistait sur le fait que cette idée était un mythe très dangereux »**. La critique de Mises se révèle injustifiée. Elle repose ainsi davantage sur un parti pris idéologique, à savoir la croyance en la supériorité de l'économie de marché libre, que sur une démonstration claire de l'inefficacité économique d'une organisation partiellement réglementée.

Il n'est donc pas étonnant que dès les années 1920<sup>277</sup>, Mises se soit révélé un opposant de l'interventionnisme. Il suffit de noter pour illustrer ce point ses nombreuses critiques à l'encontre des politiques mettant en place au sein de l'économie de marché un contrôle des prix, vis-à-vis de l'établissement d'un salaire minimum, des nationalisations bancaires, de l'accroissement des déficits budgétaires, et plus généralement contre toutes les pratiques entrant dans le cadre de ce que nous avons coutume d'appeler l'« *État providence* ».

Pour conclure, le débat sur le calcul économique en régime socialiste a été l'occasion pour Mises d'établir les fondations de sa théorie de l'action humaine en distinguant l'action des entrepreneurs de celle des bureaucrates. Toutefois, si l'argumentation de Mises semble convaincante pour ce qui concerne l'impossibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans le cadre de ce qu'il nomme le « *socialisme pur* », elle l'ait beaucoup moins en ce qui concerne le socialisme de guildes, le syndicalisme ou toute forme d'« *économie mixte* ». Négligeant de prendre en compte le pouvoir, certes indirect, des consommateurs sur les décisions des entrepreneurs, Mises ne parvient pas à répondre complètement à l'argumentation de K. Polanyi. Mises s'emploie davantage à montrer comment les formes hybrides entre le « *marché pur* » et le « *socialisme pur* »

<sup>276</sup> En effet, de tels systèmes servent les seuls intérêts des membres de la guilde. Les consommateurs sont donc écartés des décisions. La guilde détient tout pouvoir de direction. Dès lors peuvent naître de profonds et violents conflits entre les producteurs et les consommateurs, que seul l'État peut régler. Le développement du socialisme de guildes conduit donc nécessairement au socialisme d'État. Mises ne prend ainsi pas sérieusement en compte l'idée de guilde des consommateurs proposée par K. Polanyi comme « *contre pouvoir* » et instance de consultation nécessaire au bon fonctionnement du système. Mises (1949b, p. 864) s'attache uniquement au pouvoir des guildes de producteurs et finit par conclure sur une affirmation totalement gratuite : « *en bref, cela ne tient pas debout* ».

<sup>277</sup> En dehors des critiques évoquées précédemment au travers de Mises (1922d), nous faisons référence ici à *Kritik des Interventionismus* publié pour la première fois en 1929. Cet ouvrage dont une traduction serait *Critique de l'interventionnisme* rassemble une série d'articles concernant les problèmes économiques de l'Europe dans les années 1920, comme par exemple les problèmes de contrôle des prix ou des nationalisations dans le secteur bancaire.

conduisent nécessairement au « *socialisme étatique* » et donc se concentre sur les aspects négatifs de telles organisations.

Parallèlement, Hayek aborde le débat sous un angle différent de celui de Mises. Il ne s'intéresse pas aux différentes formes de socialismes mais se penche sur le mode de fonctionnement d'une économie socialiste, comme nous le verrons dans la sous section suivante.

### **1.2. Le véritable problème de l'économie selon Hayek : la dispersion de la connaissance**

La première contribution d'Hayek au débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans un régime socialiste est un article paru en 1933 et intitulé « *The trend of economic thinking* » dans lequel sont évoquées les idées développées plus tard dans la théorie de l'ordre spontané. Toutefois, il est généralement admis qu'Hayek s'intéresse seulement à la fin des années 1930 au problème de la connaissance et de sa coordination pour le placer au cœur de sa critique de l'économie socialiste. Dès lors, l'analyse hayekienne se développe dans différents domaines, comme le note B. Caldwell (1988, p. 532) : « ***La critique de l'économie socialiste planifiée fut entreprise dans de nombreuses perspectives : économique, historique, philosophique et politique. Il [Hayek] entreprit ensuite la tâche positive de décrire dans sa théorie de l'ordre spontané le jeu des institutions économiques, politiques et juridiques qui selon lui auraient eu le plus de chance de résoudre le problème de la coordination*** ».

Nous pouvons ainsi classer les articles d'Hayek selon quatre grandes catégories. Une première catégorie comprend l'ensemble des textes qui s'attachent à montrer qu'une économie socialiste ne peut résoudre le problème posé par la dispersion et la subjectivité de la connaissance : il s'agit d'Hayek (1937 ; 1945a ; 1946 ; 1947 et 1968b). D'autres études ne font que rappeler ou revenir sur différentes contributions au débat : on peut citer ainsi Hayek (1935 ; 1937 et 1940). D'autres textes encore envisagent le débat d'un point de vue méthodologique. Mettant l'accent sur l'importance du subjectivisme, Hayek souligne la communauté de pensée du socialisme et du positivisme, auxquels il fait référence sous l'expression d'« *erreur constructiviste* ». Nous pensons plus exactement à Hayek (1952 et 1970). Enfin, les contributions les plus connues<sup>278</sup> concernant la question de l'organisation socialiste sont l'expression d'un point de vue et d'une critique plus philosophique, politique et institutionnelle : il s'agit de Hayek (1933 ; 1944 ; 1960 ; 1966 ; 1973 ; 1976 ; 1979 et 1988).

Nous nous intéresserons essentiellement ici à la théorie de la connaissance hayekienne, puisqu'elle fonde une nouvelle conception du marché comme processus. Nous nous attacherons ainsi aux arguments développés par Hayek concernant la dispersion et la subjectivité de la connaissance, ce qui nous amènera à considérer les implications méthodologiques et épistémologiques d'une telle hypothèse.

---

<sup>278</sup> Nous faisons référence ici à *The road to Serfdom* (traduit en français sous le titre *La route de la servitude*), Hayek (1944a(b)) ; cet ouvrage en effet fut l'objet d'une revue dans le *Reader Digest* qui permit de faire connaître la pensée d'Hayek au grand public.



### 1.2.1. Connaissances dispersées et théorie de l'esprit humain

Hayek intervient dans le débat sur le calcul économique socialiste, suite à la réponse faite par O. Lange (1936) à l'article de Mises de 1920. O. Lange avance l'hypothèse que les prix peuvent, dans une économie socialiste, être déterminés selon une série de procédures décentralisées qui permettraient d'établir le plan de production et d'ajuster les prix et les quantités. Il propose ainsi un « *pseudo marché* » fondé sur le modèle de l'équilibre walrasien. Les firmes détermineraient alors la combinaison optimale des facteurs et calculeraient le volume de production optimal correspondant en se référant aux prix donnés et déterminés par le bureau central de la planification *via* une procédure walrasienne d'essais et d'erreurs.

Face à cet argument, Hayek propose deux critiques. La première concerne l'impossibilité technique de réaliser un tel calcul<sup>279</sup>. La seconde critique réside dans le fait que les individus possèdent de manière plus ou moins consciente une connaissance « *subjective* », « *circonstancielle de temps et de lieu* », laquelle est dispersée entre les divers participants au marché et ne peut par essence être explicitée, donc *a fortiori* centralisée par un bureau central de la planification.

Afin de comprendre comment l'idée de connaissance subjective est introduite, il nous faut dire quelques mots concernant sa théorie de l'esprit humain<sup>280</sup>. Les idées développées par Hayek sur ce point sont l'objet de ses premières recherches, au début des années 1920, alors même qu'il est encore étudiant à l'université de Vienne et hésite entre la psychologie et le droit. Il jette alors les bases de son premier ouvrage majeur, *The Sensory Order*<sup>281</sup> qui ne fut cependant publié qu'en 1952. Il faudra toutefois attendre le milieu des années 1930 pour qu'Hayek formule sa théorie de la connaissance et prenne ainsi ses distances vis-à-vis de l'économie walraso-paretienne. En effet, avec son article « *Economics and knowledge* »<sup>282</sup>, Hayek va rompre avec l'économie walraso-paretienne et sa conception de l'équilibre<sup>283</sup>. Nous aurons l'occasion de revenir sur la critique hayekienne de l'économie walraso-paretienne et sa conception de l'équilibre lorsque nous nous intéresserons aux implications méthodologiques de sa théorie de la connaissance. Nous souhaitons simplement ici souligner l'origine de sa théorie de la connaissance

<sup>279</sup> Cet argument fut critiqué par la suite du fait du développement de l'informatique.

<sup>280</sup> On trouvera dans la littérature ainsi que dans l'œuvre d'Hayek aussi bien les expressions de théorie de l'esprit humain que théorie de la connaissance. Nous emploierons quant à nous l'expression « *théorie de l'esprit humain* » lorsque nous nous référerons à Hayek (1952b) et réserverons pour ses travaux postérieurs à 1937 l'expression de « *théorie de la connaissance* ».

<sup>281</sup> Cet ouvrage a été traduit aux éditions CNRS sous le titre *L'ordre sensoriel*, Hayek (1952b).

<sup>282</sup> Nous nous référerons à cet article par la suite sous l'expression Hayek (1937). Il faut cependant noter qu'une critique de la théorie de l'équilibre général est implicite dans Hayek (1933, p. 19).

<sup>283</sup> B. Caldwell (1988) nous fournit un examen de la notion d'équilibre chez Hayek. Il souligne d'ailleurs lui-même que « *la transformation d'Hayek* » intervient avec la publication de cet article. Pour une analyse en langue française du concept d'équilibre chez Hayek se reporter à R. Arena (1999).

soulignant par-là la cohérence de sa pensée.

Dans l'*Ordre sensoriel*, Hayek montre que les connaissances de l'individu sont en parties héritées du passé et en partie le fruit de son expérience personnelle<sup>284</sup>. Selon Hayek (1960b, p. 25), « **la connaissance consciente qui guide les actions de l'individu ne constitue, à deux importants égards, qu'une partie seulement des conditions qui lui permettront d'atteindre ses buts** ». Dès lors, il semble évident que la connaissance des individus, du fait même de l'organisation et du fonctionnement particulier de l'esprit humain, est nécessairement subjective et construite individuellement. Elle est aussi incomplète et imparfaite puisque l'esprit n'a jamais fini d'apprendre. Notre compréhension, nos idées dépendent donc de schémas préconstruits, appelés « *modèles* » [pattern] selon lesquels notre esprit classe les stimuli<sup>285</sup>. Toute connaissance est donc toujours incomplète et dérivée des règles de classification. Elle est en outre par essence subjective parce qu'issue d'un classement particulier effectué par l'esprit, ce classement n'étant pas forcément le même pour tous les individus.

La conclusion à laquelle parvient Hayek, est qu'il n'est pas possible à l'esprit humain de connaître toutes les variables qui entrent en jeu dans le résultat de l'action humaine. Il n'est donc pas possible de réaliser des prédictions parfaites. La connaissance existe ainsi sous la forme « **d'opinions séparées, souvent incohérentes et même contradictoires** » (Hayek 1981, p. 79). Ainsi, on trouve bien dans la théorie de l'esprit humain d'Hayek les racines de sa théorie de la connaissance à laquelle nous nous attacherons plus loin.

### 1.2.2. Les différents types de connaissance et le problème de leur diffusion

De sa théorie de l'esprit humain, Hayek tire l'idée que la société est le produit des connaissances individuelles accumulées dans l'histoire par les générations antérieures, mais elle n'est pas la combinaison consciente de ces connaissances. L'action de l'homme le dépasse car elle est le produit d'une connaissance plus large que celle qu'un seul individu peut maîtriser. Hayek (1937b, p. 131, n. 17) note ainsi que « **la connaissance dans ce sens représente davantage que ce qui est habituellement décrit comme « habileté » [skill], et la division de la connaissance évoquée ici représente davantage que ce qui est signifié par la division du travail. En termes brefs,**

<sup>284</sup> Hayek met en évidence la manière dont le processus cognitif établit une image mentale à partir de stimuli sensoriels extérieurs et donnés. Il montre que les individus classent et réagissent de manières différentes à ces stimuli. L'esprit humain est ainsi un instrument de classification qui permet de classer et d'ordonner hiérarchiquement les impulsions physiologiques selon des catégories particulières, chacune renvoyant à une sensation spécifique. Les règles qui permettent de classer les stimuli sensoriels participent d'un processus visant à réduire notre ignorance. Ce processus de classification acquis par apprentissage et adaptation, bien qu'en partie hérité à la naissance, se construit au fil des expériences de la vie humaine. L'esprit se nourrit donc de l'évolution de son environnement et participe en même temps de cette évolution.

<sup>285</sup> Ces modèles constituent selon Hayek (1981, pp. 70-71) des « *abstractions* ». Pour que nous puissions transmettre un modèle, autrement dit pour que nous puissions transmettre à un autre une représentation, il faut qu'il existe des points communs entre notre esprit et celui de l'autre individu. Un de ces points communs réside dans l'hypothèse que l'esprit de l'autre individu fonctionne de la même manière que le nôtre.

**« habileté » se réfère seulement à la connaissance dont un individu fait usage dans son propre domaine [trade], alors que la connaissance supplémentaire à propos de laquelle nous devons savoir quelque chose pour être en mesure de traiter des processus sociaux, est la connaissance des possibilités alternatives d'action dont un individu ne fait aucun usage direct ».**

Hayek met ainsi en évidence qu'il existe deux types de connaissances. Le premier type de connaissances, concerne la relation marchande proprement dite. Elle a trait aux conditions d'échange et permet la prise de décision individuelle. Elle prend en compte la connaissance des alternatives existantes pour l'individu dans une situation donnée.

Le second type de connaissances est dit « *de circonstances particulières de temps et de lieu* » (1945b, p. 121). Elle est le résultat de l'expérience sociale et marchande accumulée par l'individu au travers de son expérience de la vie sociale et productive. Hayek (1937b, p. 131) désigne ce type de connaissances comme de « *l'habileté* » [skills].

Il faut encore distinguer des connaissances « *circonstancielle de temps et de lieu* », les « *connaissances scientifiques* » (1945b, p. 121). Les premières sont « *intuitives* » ou « *innées* » (1973, p. 94)<sup>286</sup> et ne peuvent être transmises au travers d'un processus d'apprentissage délibéré à la différence des secondes. Il s'agit de règles ou pratiques qui constituent des connaissances qui ne peuvent être rassemblées par un individu ou un groupe. Toutefois, ainsi que le note Hayek (1973b, p. 93), « *l'individu acquiert « par analogie » la capacité d'agir* ». Autrement dit, ces connaissances peuvent être acquises au travers d'un processus d'imitation. Celui-ci constitue un premier niveau de diffusion de la connaissance. Il apparaît lorsqu'un individu observant le gain obtenu par un autre individu décide d'imiter celui-ci. Pour ce faire, l'imitateur se lance dans un processus d'essais et d'erreurs fondé sur l'observation.

Dès lors, pour Hayek (1945b, p. 126), le « **problème économique central est celui de l'adaptation rapide aux changements des circonstances particulières de temps et de lieu** ». Or, ces connaissances étant dispersées entre les différents individus, les individus sont amenés à prendre des décisions alors même qu'ils n'ont pas toute la connaissance nécessaire à une prise de décision optimale telle que la définit la théorie walraso-paretienne. En ce sens, Hayek (1945b, pp. 132-134) reproche aux « *positivistes* »<sup>287</sup>, parmi lesquels il classe les tenants de l'approche socialiste et de

<sup>286</sup> Certains comme S. Ioannides (1992, p. 36) assimilent celles-ci à des « *connaissances tacites* ». Cette idée qu'il existe une connaissance plus large que celle qui peut être formulée et transmise délibérément par apprentissage a été reprise par R. Nelson et S. Winter (1982). Ces auteurs montrent qu'il existe des compétences fondées sur des connaissances tacites c'est-à-dire des connaissances qui ne peuvent être verbalisées. R. Nelson et S. Winter (1982, pp. 360-361) font ainsi directement référence à l'apport d'Hayek (1945). Toutefois, leur définition des compétences repose davantage sur les travaux de M. Polanyi (1962) concernant la connaissance tacite. M. Polanyi (1958 et 1966) est en effet celui qui a développé et popularisé la notion de connaissance tacite. Se fondant sur une interprétation personnelle de la théorie de la connaissance hayekienne, il produit ainsi sa propre « *théorie « méta-scientifique » (...) mettant en évidence les liens entre la circulation de l'information et la constitution des organisations* » comme le note P. Némo dans l'introduction qu'il fit à l'édition française de M. Polanyi (1951). Plus récemment, les travaux de N. Foss (1994 ;1997b ; 2001a et b), N. Foss et T. Knudsen (1999)), Ioannides (1998), R. Langlois (1986 et 1993), F. Sautet (2000) ou S. Longuet (2001) s'appuient sur la théorie de la connaissance hayekienne pour formuler une théorie « *autrichienne* » de la firme.

l'équilibre général, de considérer que les individus agissent en connaissant tous les faits pertinents.

Au contraire, pour lui, la tâche de choisir est une décision pratique, toujours fondée sur un savoir incomplet. Certains individus connaissent mieux que d'autres les actions à mener, mais ils ne disposent pas d'un savoir « *scientifique* » pouvant se substituer au jugement, au savoir pratique et individuel. Ceci permet à Hayek d'affirmer que les savoirs scientifiques sont insuffisants et, en particulier, qu'ils ne permettent pas de réaliser des prévisions certaines. Hayek (1976b, p. 17) en affirme d'ailleurs que « ***c'est une erreur de croire que la science est une méthode pour obtenir la certitude de faits individuels et que le progrès de ses techniques nous permettra d'identifier et de manipuler tous les événements particuliers à notre guise*** ».

L'homme ne dispose ni des informations <sup>288</sup>, ni des outils d'interprétation qui lui permettraient de connaître à l'avance les actions des autres individus, ni même le produit de l'interaction de ses actions avec celles des autres. La seule connaissance pertinente pour l'action est donc celle des « ***circonstances particulières de temps et de lieu*** », qui permet de prendre en compte le changement. Finalement, la connaissance est dispersée <sup>289</sup> entre les différents individus.

Le problème qui devrait donc nous intéresser en tant qu'économistes est celui « ***de la nature et de la quantité de connaissance que les différents individus doivent posséder afin que l'on soit capable de parler d'équilibre*** » ainsi que l'écrit Hayek (1937b, p. 130). Autrement dit, le principal problème de l'économie n'est pas la recherche de la meilleure utilisation possible des facteurs de production, mais « *le problème de la meilleure utilisation possible de l'information* » (1945b, pp. 119-120).

### 1.2.3. Connaissance et équilibre

Dès lors, l'erreur dite « *erreur constructiviste* », « *scientisme* » ou « *préjugé scientiste* » est d'importer dans le domaine des sciences humaines une méthode utilisée dans un

<sup>287</sup> Il est remarquable à ce propos qu'Hayek (1945b, p. 133) n'hésite pas à émettre le même jugement à l'égard de L. Trotsky, O. Lange, A. Lerner et Schumpeter (voir à ce propos la critique qu'il adresse à Schumpeter). L'erreur de ces auteurs réside, pour Hayek (1976b, p. 16), dans le fait qu'ils ont « *tendance à fonder leur raisonnement sur ce qui a été appelé l'illusion synoptique, c'est-à-dire sur cette fiction que tous les faits à prendre en considération sont présents à l'esprit d'un même individu et qu'il est possible d'édifier, à partir de cette connaissance des données réelles de détail, un ordre social désirable* ».

<sup>288</sup> Le terme d'« *information* » est généralement employé au lieu du terme « *connaissance* » dans les traductions bien que le terme qu'ils traduisent soit le même : il s'agit de « *knowledge* ». Nous pouvons observer que le terme « *information* » est employé lorsque les auteurs renvoient à la connaissance nécessaire à l'individu au cours du processus de marché. Il renvoie donc ainsi spécifiquement à la connaissance particulière de temps et de lieu. Le terme de connaissance est quant à lui généralement employé pour désigner l'ensemble des connaissances. Il existe cependant des exceptions à cette distinction. Nous emploierons quant à nous par la suite les termes « *information* » et « *connaissance* » selon la distinction précédente.

<sup>289</sup> Cette notion de dispersion de la connaissance est, selon Hayek (1937b, p. 131), parallèle à celle de division du travail définie par A. Smith : « *il y a ici un problème de division de la connaissance, qui est au moins aussi important et assez semblable à celui de la division du travail* ».

autre domaine parce que celle-ci est considérée comme scientifique<sup>290</sup>.

Or, alors qu'en sciences physiques et en sciences naturelles, les phénomènes sont produits par des événements extérieurs objectivement observables, en sciences sociales, tout phénomène est lié à l'action et au fonctionnement de l'esprit humain. Chaque action n'étant qu'une construction de l'esprit humain qui repose sur des connaissances subjectives et donc non transférables. La question qui se pose dès lors est de savoir comment définir et obtenir l'équilibre entre les différentes actions individuelles. En effet, puisque les données sont subjectives, il n'est plus possible de procéder à la collecte de toutes les informations relatives aux goûts et aux préférences des individus. Le problème de l'équilibre est donc un problème de coordination des actions individuelles, lesquelles reposent sur différents types d'informations. Plus exactement, selon Hayek (1937b, p. 124) « **nous pouvons parler d'un état d'équilibre dans une société à une certaine période** »<sup>291</sup> dans le sens où, par rapport à une période donnée, « **les différents plans élaborés par les individus sur la période sont mutuellement compatibles** ». L'équilibre se définit comme un état où les anticipations de ces agents sont correctes, c'est-à-dire que les différents membres de la société considérée sont parvenus à la même représentation des faits. Selon Hayek (1937b, p. 125), le fait que les anticipations des individus soient correctes ne doit pas être considéré comme une condition nécessaire à l'obtention de l'état d'équilibre mais comme « *la caractéristique d'un état d'équilibre* ». Il n'y a plus dès lors d'intérêt à chercher ce qui caractérise l'équilibre, il faut se concentrer sur la manière dont on parvient à cet état d'équilibre. Le moteur de ce mouvement, ainsi que nous l'examinerons dans la seconde section de ce travail, n'est autre que l'action de l'entrepreneur.

La solution socialiste au problème de la coordination des activités des individus est ainsi rejetée par Hayek en ce qu'elle suppose la coordination *ex ante* des différents plans d'actions individuels. Il n'est pas possible, selon lui, d'inclure au sein de la même organisation l'ensemble des connaissances détenues par les individus, puis de planifier et d'organiser, en fonction des objectifs assignés à cette organisation, la tâche des divers individus.

Plus la société se complexifie, plus la coordination est difficile à réaliser. Une planification centrale n'est possible que si on imagine une agence centrale capable de rassembler et de traiter toutes les connaissances nécessaires. Or, celles-ci sont d'autant plus dispersées et tacites que la société s'agrandit. Le planificateur se trouve dans l'incapacité de trouver les solutions optimales, de prendre les décisions adéquates et de les transmettre correctement aux exécutants<sup>292</sup>.

<sup>290</sup> Il s'agit du titre du premier chapitre de l'ouvrage *Scientisme et sciences sociales*, Hayek (1981), lequel reprend *The Counter Revolution of Science*, Hayek (1952a). Hayek (1981, p. 12) définit ainsi cette erreur comme « *l'imitation servile de la méthode et du langage de la Science* ».

<sup>291</sup> Terme souligné par l'auteur.

<sup>292</sup> Aussi, Hayek (1988b, p. 12) affirme-t-il que « *ceux qui demandent une organisation délibérée de l'interaction humaine par une autorité centrale sur la base de l'administration collective des ressources disponibles* » ont commis « *une erreur quant aux faits (...)* concernant la façon dont la connaissance de ces ressources peut être générée et utilisée ».

L'analyse hayekienne suppose explicitement le cadre institutionnel de l'économie de marché. Mais elle ne prend pas en compte le fait que la connaissance, en partie inconsciente et « *circonstancielle de temps et de lieu* », puisse être obtenue au travers d'un système différent de celui du marché. Les prix ne sont pas la seule manière de transmettre l'information. En effet, il existe au sein de la firme des échanges d'informations entre les individus qui n'ont pas d'expression en termes de prix. Autrement dit, il est possible d'imaginer un système hybride entre les deux formes opposées que sont la propriété collective et la propriété privée des moyens de production. F. Adaman et P. Devine (1996 ; 2000 et 2002) mettent ainsi en avant l'idée d'un « *système économique de participation* » [participatory economic system] défini comme « **un réseau étroitement lié de relations sociales, arbitré à travers un ensemble d'institutions étroitement liées dans lesquelles les valeurs et les intérêts des individus interagissent et se modifient mutuellement au sein d'un processus discursif permettant de prendre des décisions grâce à la négociation et la coopération** » (2000, p. 14). Plus précisément, F. Adaman et P. Devine (2000, p. 15) mettent en évidence la possibilité de mettre en place une procédure de négociation qui ferait intervenir l'ensemble des individus concernés par l'emploi des ressources considérées par une décision. Le processus de négociation fournit alors un processus de mobilisation de la connaissance efficient dans la mesure où, selon ces auteurs, il « **permet à la connaissance des intérêts, des possibilités et des interdépendances<sup>293</sup> inarticulés d'être découverte et articulée grâce à un processus d'interaction social entre toutes les personnes affectées par une décision** » (1996, p. 532). La connaissance ainsi diffusée, la coordination est ainsi obtenue au même titre qu'elle peut l'être au travers du système de prix. Le problème d'allocation de la connaissance rencontré dans le cadre des économies fondées sur la propriété collective des moyens de production est ainsi résolu.

Forts de ces arguments développés dans le cadre du débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste, Mises et Hayek ont chacun développé leur propre conception du fonctionnement de l'économie de marché. Hayek, s'appuyant sur l'idée que la connaissance est par nature dispersée entre les individus, développe une conception du marché comme procédure de découverte des informations nécessaires à la prise de décision et remet par-là même en cause l'idée selon laquelle l'économie tend à se rapprocher de l'équilibre. Mises quant à lui construit une théorie de l'action humaine qui permet, au travers de la fonction de l'entrepreneur, de comprendre comment est intégré le changement au sein du marché. Nous verrons dans une seconde section ces différentes idées.

## Section 2. Vers une théorie du processus de marché : la nature et le rôle de l'action entrepreneuriale

---

L'objet de cette seconde section est de mettre en évidence l'originalité de la conception des « *néo-autrichiens* » par rapport à la théorie de la concurrence pure et parfaite et ses raffinements. Nous souhaitons ainsi souligner le changement de perspective de la

<sup>293</sup> Terme souligné par les auteurs.

tradition autrichienne, laquelle ne considère plus le marché comme un état statique des choses mais comme un processus. Hayek (1968b) souligne ainsi que la concurrence constitue une « *procédure de découverte* » des informations nécessaires à la prise de décision. Le système de prix permet aux participants au marché de prendre connaissance de l'étendue des offres et des demandes. L'« *entrepreneur-producteur* »<sup>294</sup> attiré par la perspective du profit, diffuse l'information concernant les offres et demandes et permet aux autres participants de modifier leur offre ou leur demande en fonction de ces prix. La concurrence entre les divers entrepreneurs sur le marché constitue, du fait de son mécanisme d'incitation, un processus d'adaptation et d'ajustement au changement. Le profit obtenu de manière temporaire par l'entrepreneur est ainsi la récompense obtenue en partie par hasard et en partie du fait de l'habileté des entrepreneurs à anticiper la manière dont les individus réagissent face au changement. La situation de monopole qui peut ainsi résulter n'est que temporaire et soumise à la concurrence future des autres entrepreneurs. Nous verrons que par là Hayek en conclut que l'économie de marché est supérieure en terme de coordination des actions individuelles du fait de son système d'incitation particulier, à savoir la propriété privée des moyens de production. Nous verrons que cette représentation du marché repose sur une hypothèse importante : la croyance en l'existence d'une tendance à la coordination permise par la diffusion des connaissances nécessaires à l'établissement d'une coordination des actions individuelles.

Nous verrons dans une seconde sous section que Mises s'intéresse aux différents types de comportements des individus et plus particulièrement à la manière dont les individus répondent aux changements survenant sur le marché. La fonction entrepreneuriale est ainsi introduite par référence à une situation purement imaginaire, l'« *économie en régime constant* », d'où tout changement est absent. Dès lors, la fonction de l'entrepreneur est de répondre au changement et d'arbitrer entre les différences de prix qui en résultent. L'entrepreneur se définit par sa faculté d'interprétation : il spéculer sur l'évolution des prix. Son action s'inscrit dans le futur et l'issue de ses décisions est donc fondamentalement incertaine. Toutefois, la description de l'entrepreneur donnée par Mises ne permet pas de comprendre pourquoi le changement apparaît sur le marché, l'entrepreneur ne faisant qu'anticiper, répondre au changement à celui-ci.

## **2.1. La supériorité du marché face au problème de la dispersion de la connaissance : le rôle de l'entrepreneur**

Nous montrerons dans cette sous section que s'il n'y a pas de réelle analyse de la fonction entrepreneuriale chez Hayek, il ressort que le rôle de l'entrepreneur est au cœur du processus de découverte des informations nécessaires à la prise de décision.

### **2.1.1. La concurrence comme « procédure de découverte »**

<sup>294</sup> Notre expression. Hayek ne cherche pas à caractériser la fonction de l'entrepreneur. Toutefois, il évoque clairement le fait que les consommateurs et les producteurs participent chacun à la diffusion des connaissances au sein du marché. Plus exactement, comme nous le verrons plus loin, Hayek souligne que la concurrence entre les producteurs est à l'origine de la diffusion de la connaissance entre les participants au marché. Aussi, implicitement, les « *entrepreneurs-producteurs* » ont un rôle important dans le processus de diffusion de la connaissance.

Hayek <sup>295</sup> considère que la théorie de la concurrence pure et parfaite repose sur des hypothèses si restrictives qu'elle ne constitue qu'un cas particulier et ne concerne qu'un petit nombre de situations de l'activité économique. La principale de ces hypothèses concerne la parfaite connaissance de l'ensemble des participants au marché. Ainsi, les producteurs sont supposés connaître parfaitement les goûts et les préférences des consommateurs et savoir comment produire au coût le plus bas. Parallèlement, les consommateurs sont supposés connaître quels sont les produits qui satisfont leurs besoins au prix le plus bas. Or, supposer ces faits comme donnés, c'est supposer qu'il n'y a pas de concurrence et que l'on est déjà à l'équilibre. Aussi, selon Hayek (1946, p. 96), **« le point de départ de la théorie de l'équilibre concurrentiel laisse de côté la principale tâche que le processus de la concurrence doit résoudre »**. Il propose donc de définir la concurrence non plus comme un état statique des affaires où **« les désirs et la connaissance des faits qui sont supposés donnés en même temps à un seul esprit déterminent une solution unique »** (1946, p. 93), mais comme un processus dynamique de découverte de l'information fondé sur **« une planification décentralisée entre de nombreux agents séparés »** (1945b, p. 120). Ainsi, Hayek (1946, p. 106) considère-il que **« la concurrence est essentiellement un processus de formation de l'opinion : en diffusant l'information, elle crée cette unité et cette cohérence du système économique que nous présupposons quand nous pensons à elle comme un marché »**. Le marché se caractérise par un processus de changements continus et donc d'adaptation continue des agents.

La supériorité du marché sur la planification centralisée repose sur son système de prix. S'il n'y a pas de problème d'information au sein du marché, c'est parce que le système de prix tient le rôle de dispositif universel. En effet, selon Hayek (1945b, p. 128), **« dans un système où l'information sur les faits est dispersée entre de nombreux agents, les prix peuvent jouer de telle manière qu'ils coordonnent les actions séparées d'agents différents, de la même manière que les valeurs subjectives aident un individu à coordonner les différents aspects de son projet »**.

Le prix est un condensé d'informations permettant une prise de décision rationnelle. La concurrence entre les entrepreneurs-producteurs va contribuer à fixer les prix et permettre de réduire l'ignorance des autres participants au marché. Fruit d'un long processus de sélection naturelle, le système de prix a survécu parce que l'information qu'il disperse est librement disponible pour tous les participants au marché. Ce sont donc **« les prix qui dirigent leur attention sur ce qu'il vaut la peine de découvrir parmi les offres du marché pour diverses choses et divers services »** (1968b, p. 181). Les prix transmettent une information de nature dynamique qui permet à ces individus de réviser leurs plans. Plus encore, il s'agit pour Hayek (1945b, p. 129) d'**« un mécanisme de communication de l'information »** efficace, dans la mesure où **« l'information la plus essentielle est seule transmise, et transmise uniquement aux agents concernés »**.

Le système de prix véhicule l'information nécessaire en ce qu'il permet aux entrepreneurs de réduire le nombre des alternatives qui s'offrent à eux et de décider en fonction des bénéfices et des pertes qu'ils anticipent être occasionnées par le choix de

---

<sup>295</sup> Notons qu'Hayek (1979b, p. 221, n. 3) se dit s'accorder en particulier avec Kirzner (1973) sur ce point.



telle ou telle méthode de production. Ils informent les agents sur l'urgence relative des différentes fins que poursuivent librement leurs partenaires. Autrement dit, ils permettent aux individus de se faire une représentation de l'environnement économique. Dans une société reposant sur une division extensive du travail, chaque individu doit pouvoir fonder ses décisions, ses prévisions, sur sa propre connaissance, c'est-à-dire sur son expérience et sur ce qu'il perçoit de son environnement au travers des prix lesquels lui fournissent une idée des informations disponibles pour les autres individus.

Le rôle de la concurrence est de montrer aux individus où se trouve l'information dont ils ont besoin. Elle repose pour se faire sur un mécanisme d'incitation qui fait appel à l'intérêt personnel. Celui-ci est en effet considéré par Hayek (1983, p. 83) comme **« le seul moyen que nous ayons d'inciter les producteurs à mettre en œuvre des connaissances que nous ne possédons pas et à prendre des décisions dont ils sont les seuls en mesure de déclencher les effets »**. Seule la perspective de réaliser un profit substantiel pousse l'individu à mettre en œuvre une nouvelle méthode de production. L'entrepreneur innove parce qu'il espère en tirer un profit. Ainsi, selon Hayek (1983, p. 85), **« l'amélioration concurrentielle des techniques de production repose largement sur l'effort de chaque entrepreneur visant à s'assurer un profit de monopole temporaire pendant qu'il restera en tête du progrès ; et c'est dans une grande mesure sur de tels profits que l'entrepreneur heureux se procure du capital en vue d'améliorations ultérieures »**.

L'entrepreneur n'est pas innovateur par goût mais parce qu'il y a un intérêt : s'il est le premier à mettre en place une nouveauté, il en retirera un profit important. Toutefois, ainsi que l'a montré Schumpeter, le profit ainsi obtenu par l'entrepreneur n'est que temporaire puisque, poussés par la perspective de capter une part de ce profit, d'autres entrepreneurs l'imiteront bientôt. Le profit disparaîtra dès l'entrée de nouveaux producteurs sur le marché spécifique. En effet, **« le stimulant qui fait améliorer les procédés de production consiste souvent dans le fait que celui qui est le premier recueille ainsi un profit temporaire »** comme le souligne Hayek (1983, p. 83). Ainsi, comme chez Schumpeter, transparaît l'idée que le processus de concurrence est marqué par une phase d'imitation laquelle suit une phase de **« différenciation »**<sup>296</sup> au cours de laquelle les individus cherchent à se démarquer de leurs concurrents.

La concurrence fonctionne ainsi par adaptation et ajustement aux changements dans les données. Elle permet aux individus de prendre connaissance des informations et donc les incite à modifier leurs plans. En effet, selon lui, la concurrence **« est un processus qui implique un changement continu dans les données et dont la signification est par conséquent complètement ignorée par toute théorie qui considère ces données comme constantes »** (1946, p. 106).

En ce sens, Hayek souligne que la concurrence permet de dévoiler, au travers de

<sup>296</sup>

Notre expression. Cette idée est implicite chez Hayek. Ce dernier ne fait que pressentir ce que les économistes de la génération suivante de la tradition autrichienne étudieront dans le cadre de la théorie du processus de marché. Kirzner (1973 et 1979) et Lachmann (1986) montreront en effet que le processus de marché se caractérise par une phase de découverte de l'information, une phase de mise en application de cette nouvelle information et enfin une phase d'imitation. Nous renvoyons le lecteur à la Partie 3 de ce travail pour plus de détails.

l'information transmise par les prix, l'existence d'opportunités qui n'ont pas encore été exploitées. La concurrence est ainsi selon Hayek (1968b, p. 181) « **une méthode de découverte des faits particuliers appropriés pour atteindre des objectifs spécifiques et temporaires** ». Bien qu'Hayek (1968b, p. 188) ne mentionne jamais explicitement l'entrepreneur, il semble évident que c'est à lui qu'il pense lorsqu'il écrit par exemple que la concurrence est : « **un processus d'exploration au sein duquel les prospecteurs [prospectors] cherchent des opportunités inutilisées qui, une fois découvertes, peuvent aussi être utilisées par les autres** ». Il n'y a pas ainsi chez Hayek de traitement approfondi des formes prises par l'action de l'entrepreneur. Hayek ne mentionne pas en quoi consiste concrètement l'activité de l'entrepreneur. L'entrepreneur est celui qui découvre l'information nécessaire à la prise de décision. Le résultat obtenu, c'est-à-dire le profit est ainsi en partie le fruit du hasard et en partie le résultat de « *l'habileté des individus* » selon Hayek (1976b, p. 139). Il est le fruit du hasard dans la mesure où l'individu ne peut être certain de la réaction des autres participants au marché. Il ne peut être sûr que ceux-ci interprètent correctement cette information. La possibilité de commettre une erreur de jugement jette un doute sur l'issue de toute décision.

Dès lors, les profits ainsi réalisés ne peuvent être considérés comme « *injustes* » puisque ce sont « **des stimulants qui guident généralement les gens vers un succès** » (Hayek 1976b, p. 141). Certains verront certes leurs espoirs déçus, mais uniquement parce que leurs plans d'action n'étaient pas les plus adaptés. En effet, comme Hayek (1976b, p. 141) le souligne, « **c'est l'une des tâches principales de la concurrence que de montrer, parmi tous les plans d'entrepreneur, quels sont ceux à écarter** ». Le profit n'est ainsi que le résultat obtenu pour avoir permis de satisfaire au mieux les autres participants au marché. En outre, le profit appartient à l'essence même du mécanisme de la concurrence puisque, ainsi que l'écrit Hayek (1976b, p. 140), à travers lui, « **chacun est conduit, par le gain qui lui est visible, à servir les besoins qui lui sont invisibles ; et pour ce faire, conduit à tirer parti des circonstances particulières dont il ne sait rien mais qui le mettent à même de satisfaire ces besoins au moindre coût possible** ».

Aussi, un tel système ne peut-il fonctionner que dans la mesure où « **les participants sont libres, en ce sens que rien ne les empêche d'employer ce qu'ils savent par eux-mêmes, pour des buts choisis par eux-mêmes** » (1976b, p. 144). La liberté d'entreprise est donc inséparable du bon fonctionnement de la concurrence selon Hayek (1968b, p. 189).

### 2.1.2. Monopole et obstacles à la concurrence

Si la liberté est inséparable du fonctionnement de la concurrence, il nous faut maintenant nous attacher aux obstacles qui peuvent nuire à l'activité entrepreneuriale et au processus concurrentiel. L'entrepreneur qui parvient à trouver et « *tirer parti de circonstances particulières* », bénéficie d'un monopole temporaire. L'entrepreneur qui innove ne sera incité à poursuivre son effort que s'il est assuré, pour un temps, de bénéficier seul de sa situation. Autrement dit, pour stimuler l'innovation, il est nécessaire que la découverte de nouvelles opportunités permette d'obtenir un droit d'usage temporaire et exclusif. La mise en place de brevets et de droits de propriété fournit une

incitation indispensable à l'activité entrepreneuriale en ce sens que **« l'amélioration concurrentielle des techniques de production repose largement sur l'effort de chaque entrepreneur visant à s'assurer un profit de monopole temporaire pendant qu'il restera en tête du progrès »** (1979b, pp. 84-85). Ainsi, selon Hayek, le monopole qui est le résultat de l'habileté de l'entrepreneur n'est donc pas, et ne doit pas être, condamné. Le droit de décider du prix ou de la qualité d'un produit au niveau le plus profitable ne peut donc être nié.

Il en est toutefois autrement, selon Hayek (1979b, p. 86) lorsque **« le « pouvoir sur le marché » consiste en celui d'empêcher autrui de servir mieux les clients »**. L'« ordre de marché » doit toujours être dans une situation de concurrence. Il peut arriver qu'une entreprise demeure un certain temps en situation de monopole du fait de l'impossibilité pour une autre entreprise de mettre en place une activité similaire à des coûts inférieurs, lui permettant par-là même de fournir un produit à un prix concurrentiel. Cependant, la concurrence demeure car, toute entreprise qui pourrait assurer la fourniture du même bien ou service à un prix inférieur ou égal pourrait entrer sur ce marché. Le monopole en lui-même n'est donc pas remis en cause chez Hayek. Ce qui en revanche doit être proscrit est l'existence de barrières à l'entrée. Plus exactement, il ne doit exister aucun privilège qui puisse conférer à une entreprise particulière un monopole durable. L'existence de tels privilèges est l'apanage de pouvoirs discrétionnaires et arbitraires qui nient le principe de liberté individuelle.

Le monopole doit donc disparaître en même temps que les causes qui l'ont fait naître. En effet, selon Hayek (1979b, p. 99) **« de manière générale, l'on peut probablement dire que le dangereux (sic) n'est pas l'existence des monopoles dus à une supériorité de rendement ou à la possession de ressources exhaustibles (sic) limitées, mais la possibilité laissée à quelques monopoles de protéger et conserver leur position de monopole après qu'ait disparu la cause de leur supériorité initiale »**. Seule compte la potentialité de la concurrence<sup>297</sup>. Le monopole temporaire, parce qu'il peut être remis en cause à tout instant par la concurrence d'un autre participant au marché participe de la concurrence comme procédure de découverte.

Hayek considère qu'une activité monopolistique est abusive lorsqu'elle remet en cause le processus de découverte qu'est la concurrence. Ainsi en est-il chaque fois que l'État maintient artificiellement en vie des établissements en leur injectant des fonds supplémentaires, comme dans le cas de monopoles publics par exemple, alors même que ces établissements ne sont plus rentables et que d'autres concurrents pourraient les remplacer de manière plus efficace<sup>298</sup>.

<sup>297</sup> Nous ne sommes donc pas loin de l'idée de marché contestable développée par W. Baumol, J. Panzar & B. Willig (1982). Elle pêche ainsi par les mêmes défauts en ce qu'elle suppose l'absence de coûts d'entrée et de sortie sur le marché et surtout la passivité des entreprises en place. En effet, rien ne permet de supposer que l'entreprise en place ne réagira pas en mettant en place des mesures afin de s'assurer du maintien de son monopole. Hayek répond à cette critique en avançant que toute mesure de ce type va dans le sens de la concurrence, en ce qu'elle conduit à satisfaire au mieux les consommateurs. Toute mesure visant à s'assurer un monopole durable est donc proscrite. Or, dans la réalité, les entreprises chercheront généralement à se protéger et donc à contourner la législation qui est sensée garantir la concurrence contre de tels agissements.

## 2.2. Les deux types d'action humaine : calcul économique et action entrepreneuriale

Le calcul économique qui est au cœur du débat des années 1920 ne constitue qu'un type d'action particulier. En effet, pour Mises (1949b, pp. 3-4) les phénomènes économiques ou « *catallactiques* »<sup>299</sup> sont autant de manifestations d'une catégorie plus large de phénomènes, ceux de l'« *action humaine* ». La théorie économique appartient donc à une théorie plus large, la « *théorie générale de l'agir humain* », encore appelée « *praxéologie* »<sup>300</sup>. Le concept d'action humaine est défini par Mises (1949b, p.13) comme « *un comportement intentionnel* » qui s'oppose aux comportements réflexes et autres réactions involontaires puisque « *l'agir est volonté mise en œuvre et transformée en processus* » ou encore « *l'ajustement conscient d'une personne à l'état de l'univers qui détermine sa vie* ». L'action est ainsi la mise en œuvre de moyens afin d'atteindre une (des) fin(s)<sup>301</sup>. L'action est ainsi toujours rationnelle « *en ce sens qu'elle résulte d'une délibération (...) et d'un essai (...) pour atteindre un objectif déterminé* » (1949b, p. 23).

Il faut donc distinguer l'« *homme ordinaire* » dont le comportement est routinier, qui « *s'en remet à l'autorité d'autres que lui* » et « *est comme un mouton dans le troupeau* » des hommes, peu nombreux, « *qui ont le don de penser des idées neuves et originales, et de changer le corps traditionnel de croyances et de doctrines* » (1949b, p. 52). Ainsi, Mises reconnaît que « *la majeure partie du comportement quotidien d'un homme est simple routine* ». Mais, même dans ce cas, l'homme choisit de suivre une routine, de se conformer aux schémas de pensée et de vie qui préexistent. Il y a bien donc toujours un « *choix délibéré* » et « *une volition consciente* », autrement dit une intention à l'origine de l'action.

Ce que souhaite souligner Mises est l'intentionnalité de l'action. L'intention se dessine non seulement dans le choix des fins à atteindre, mais aussi dans celui des moyens qui paraissent nécessaires à l'agent pour atteindre les fins qu'il s'est préalablement fixé. Plus exactement, le principal objectif vers lequel tend l'action humaine est l'amélioration de la situation et du bien-être de l'individu qui agit. Ainsi, pour Mises (1949b, p. 103), « *l'action est un essai de substituer un état plus satisfaisant des choses, à un état qui l'est moins* »

<sup>298</sup> Aussi, Hayek suggère que l'on mette en place un système visant à rendre caduc tout accord restreignant la liberté du commerce. Un tel système serait préférable à l'instauration d'un organe ayant pour but de décider quel monopole est un monopole acceptable et s'appuyant sur l'interdiction pénale. Hayek critique ainsi explicitement le fonctionnement des politiques et législations anti-trusts dans la mesure où celles-ci sont la manifestation de pouvoirs discrétionnaires et arbitraires.

<sup>299</sup> Bien avant Hayek, Mises est celui qui réintroduisit cet adjectif dans le vocabulaire économique ainsi qu'il le reconnaît lui-même (1949b, p. 4, n. 2). Ce terme fut employé pour la première fois par R. Whately.

<sup>300</sup> Notons que selon Mises (1949, p. 4, n. 1), le terme « *praxéologie* » aurait été employé pour la première fois par A. Espinas en 1890.

<sup>301</sup> Certains économistes, comme Lachmann ou même parfois Hayek, s'intéressent à la même idée lorsqu'ils emploient les expressions « *plan d'action* » ou comme Kirzner celle de « *structure moyens-fins* ».

et comme tout changement a un « *prix* », toute action a un « *coût* » qui n'est autre que « *la valeur attachée à la satisfaction qu'il faut abandonner pour atteindre l'objectif visé* ». En ce sens, pouvons nous dire que l'homme effectue un calcul lorsqu'il agit.

### 2.2.1. Action humaine et calcul économique

Le calcul est ainsi défini comme la méthode employée par les « *techniciens* »<sup>302</sup>, qui permet de dire « **comment un objet déterminé pourrait être atteint par le recours à des moyens divers (...) ou bien, comment divers moyens disponibles pourraient servir à certaines fins. Mais elle est impuissante à dire à l'homme quels procédés il devrait choisir parmi la variété infinie des modes de production imaginables possibles** » (Mises 1949b, p. 221). Autrement dit, le calcul ne s'occupe pas de déterminer sur quels moyens ou quelles fins doivent porter ce choix. Il est par définition le moyen de comparer « *l'apport et le rapport* » d'une action.

Or, selon Mises (1949b, p. 247), l'économie « **ne doit pas confiner ses recherches dans ces modes d'action que le langage courant appelle des actions « économiques », mais les étendre à des actions que, d'une manière de parler lâche, l'on appelle « non économique** ». Traditionnellement, sont considérés économiques les seuls besoins matériels. Mises refuse cette acception du fait même de l'existence de besoins immatériels. La satisfaction des besoins, seul motif de l'action humaine, porte aussi bien sur des biens matériels qu'immatériels. Les désirs économiques ne se résument pas aux seuls gains monétaires, mais comprennent aussi bien des valeurs morales ou religieuses. Mises (1949b, p. 254) note d'ailleurs : « (...) **l'homme qui choisit comment dépenser son revenu (...) est libre de faire ce qui lui plaît le mieux. Il peut faire des aumônes. Il peut, motivé par certaines doctrines et préjugés, user de discrimination à l'égard de biens de certaine origine ou provenance et choisir l'article inférieur ou plus coûteux que l'article technologiquement le meilleur et le moins cher** ». Autrement dit, l'extension du calcul économique à des domaines autres que l'économie trouve une certaine justification dans ces lignes<sup>303</sup>.

Mises (1949b, pp. 212 et 214) souligne que si « **le calcul économique est la question fondamentale d'où dépend la compréhension de tous les problèmes couramment appelés économiques** », il est « **seulement une catégorie inhérente à l'agir sous des conditions spéciales** ». Cette citation met à jour deux points fondamentaux.

Premièrement, le calcul économique ne permet pas une évaluation stable. « **Le taux d'échange** »<sup>304</sup> est « **un événement historique** » qui fluctue avec le temps. Il s'agit de l'expression d'une opinion, autrement dit d'une croyance à un moment donné du temps et

---

<sup>302</sup> Il s'agit ici du terme anglais « *technology* » employé par Mises (1949a, pp. 206-207).

<sup>303</sup> C'est en ce sens que M. Rothbard trouve une filiation entre lui et Mises. Nous ne sommes plus très loin de « *l'impérialisme de l'explication économique* » de G. Becker et de ce que certains, comme K. Polanyi (1947b, p. 2), dénoncent comme « *la fiction de la marchandise* » qui « *consigne le destin de l'homme et de la nature au fonctionnement d'un automate qui suit sa routine et est régi par ses propres lois* ». K. Polanyi (1944, p. 192) cite d'ailleurs explicitement Mises comme l'un des artisans de cette fiction.

en un lieu donné. Il ne peut donc être reproduit à l'identique.

Ensuite, le calcul économique n'est pas valable en tout temps et en tout lieu, il se trouve subordonné à l'existence de « *conditions spéciales* ». Ces conditions renvoient au cadre du système économique de la division du travail inscrit au sein d'un système social plus vaste fondé sur le principe de la propriété privée. Elles renvoient encore plus largement à ce que Mises (1949b, p. 251) désigne sous les termes d'« *économie de pur marché* » : « **le modèle théorique d'une économie de pur marché et sans entraves suppose qu'il y ait division du travail et propriété privée (direction privée) des moyens de production, et qu'en conséquence il y ait échange de biens et de services sur le marché. Il suppose que le fonctionnement du marché n'est pas obstrué par des facteurs institutionnels. Il suppose que le gouvernement, l'appareil social de contrainte et de répression, veille à préserver le fonctionnement du système de marché et le protège contre les atteintes de la part de tiers** ».

Comme l'emploi de l'adjectif « *pur* » le suggère, il s'agit d'un « *modèle imaginaire* », comme nous allons le voir dans la sous section suivante. Le calcul économique n'existe donc qu'au sein du système capitaliste<sup>305</sup>, fondé sur les principes de la division du travail et de la propriété privée.

### 2.2.2. Types purs et types idéaux : présupposés épistémologiques et méthodologiques à l'analyse de la fonction entrepreneuriale

Il nous faut maintenant ajouter quelques mots concernant la méthode des modèles imaginaires utilisée par Mises et qui transparaît ici. Cette méthode est similaire à celle employée par les économistes néoclassiques ou les économistes du socialisme de marché. Leur théorie renvoie à un imaginaire fictif qui leur fournit une référence pour expliquer le fonctionnement de l'économie réelle.

Selon Mises (1978, p. 122), « **l'économie est la doctrine des aspects économiques de l'action humaine** » ; elle appartient donc à la praxéologie. Comme branche de la praxéologie, elle emploie une méthode dite « *des modèles imaginaires* ». Chacun d'entre eux se définit comme « *un modèle théorique* », « *une image conceptuelle d'une suite d'événements logiquement tirée des éléments d'action qui y sont inclus (...) un résultat déductif, dérivé ultimement de la catégorie fondamentale de l'agir, qui est l'acte de préférer et écarter* » (Mises 1949b, pp. 249-250).

L'économie ne prend donc pas en compte les événements accidentels ou circonstanciels, mais s'intéresse aux traits « *universels* » de l'action économique. En cela, la praxéologie et l'économie se distinguent de l'histoire et de la sociologie. La praxéologie, comme l'économie, est « *une science théorique et systématique* » qui «  **vise à une connaissance valable dans toutes les situations où les conditions correspondent exactement à celles impliquées dans ses hypothèses et déductions** » (Mises 1949b,

---

<sup>304</sup> Mises renvoie par cette expression au prix d'un bien donné, tel qu'exprimé sur le marché entre offreur et demandeur.

<sup>305</sup> Le capitalisme pour Mises (1949b, p. 243) évoque « *le trait le plus typique du système, sa caractéristique saillante, à savoir le rôle que la notion de capital joue dans son pilotage* ».

p. 36). Parallèlement, l'histoire n'est que « *le rassemblement et l'arrangement systématique de toutes les données de l'expérience concernant les actions des hommes* » (Mises, 1949b, p. 34). Leurs méthodes d'analyse divergent donc par nature. L'histoire fait usage des types idéaux définis par M. Weber (1959, p. 176) comme des images « *dans lesquelles nous construisons des relations, en utilisant la catégorie de possibilité objective, que notre imagination formée et orientée d'après la réalité juge comme adéquates* ». Mises ne rejette donc pas l'emploi des types idéaux<sup>306</sup>. Au contraire, il écrit (1949b, pp. 65-66) : « *Aucun problème historique ne peut être traité sans recourir aux types idéaux. Même lorsque l'historien traite d'un seul personnage ou d'un seul événement, il ne peut faire autrement que de se référer à des types idéaux. S'il parle de Napoléon, il doit se référer à des types tels que le chef militaire, le dictateur, le tribun révolutionnaire ; et s'il traite de la Révolution française il doit évoquer des types idéaux tels que la révolution, désintégration d'un régime établi, anarchie* ». Mais, Mises (1949b, p. 36) refuse l'emploi de types idéaux dans le cadre de la théorie « pure » puisque les conclusions de la praxéologie et de l'économie « *sont à la fois logiquement et chronologiquement antécédentes à toute compréhension des faits historiques* ». Le type idéal constitue dès lors pour Mises un second type d'abstraction, même s'il est indissociable du concept praxéologique ou économique qui lui a permis de voir le jour. Économie et praxéologie sont des systèmes de portée générale qui établissent des lois idéalement valables en tout temps et en tout lieu. Aussi, afin de distinguer les types idéaux de leurs formes théoriques et, alors même que bien souvent il n'existe qu'un seul et même terme pour les désigner, Mises leur adjoint l'adjectif « *pur* ».

Cette distinction est particulièrement intéressante puisque, s'agissant de l'entrepreneur, elle permet d'embrasser plusieurs types d'entrepreneurs différents. Si l'analyse théorique permet de définir un type pur d'entrepreneur comme nous allons le voir maintenant, l'analyse historique et sociologique nous permet de dégager divers types idéaux permettant de comprendre la réalité. Selon Mises (1949b, p. 266), « *lorsque les hommes en traitant des problèmes de leurs propres actions, et lorsque l'histoire économique, l'économie descriptive et la statistique économique, en rapportant l'action des autres gens, emploient les termes entrepreneur, capitaliste, propriétaire, travailleur et consommateur, ils parlent de types idéaux* ». Parallèlement, l'économie s'occupe de « *catégories catallactiques* ». Ainsi, Mises (1949b, p. 266) distingue-t-il les « *fonctions catallactiques* » de leurs « *personnifications* » telles que l'on peut les rencontrer dans la réalité.

### 2.2.3. Entrepreneur et calcul économique : la spécificité de la fonction entrepreneuriale

C'est dans *Human action* et ses autres écrits consacrés à l'analyse méthodologique et épistémologique<sup>307</sup> que l'on trouve la première et peut être la plus longue description de

<sup>306</sup> Pour une analyse détaillée des liens pouvant exister entre l'analyse de Mises et celle de Weber voir notamment : Lachmann (1971 et 1982b, pp. 35-37 en particulier).

<sup>307</sup> Nous faisons référence ici à Mises (1933 et 1957).

la nature et du rôle de l'entrepreneur même si certains, comme Kirzner (2001a, p. 63), considèrent que les développements les plus importants se trouvent plutôt dans Mises (1951). Le comportement de l'entrepreneur est ainsi introduit aux côtés du calcul économique déjà explicité dans les années 1920. Plus qu'un type de comportement, Mises considère que l'entrepreneur est une fonction économique au même titre que peut l'être le capitaliste, le « *directeur* [manager] » ou le travailleur. Ainsi, « *l'homme vivant et agissant combine nécessairement diverses fonctions* », selon Mises (1949b, p. 266). Un même individu peut exercer en même temps les fonctions de consommateur, de capitaliste et d'entrepreneur. La tâche de l'économie est alors d'analyser les différentes fonctions et catégories catallactiques.

La fonction entrepreneuriale est considérée comme étant indépendante de l'existence de toute qualité ou caractéristique psychologique, historique ou institutionnelle. La fonction entrepreneuriale ne correspond pas à la maximisation d'un facteur ou d'une compétence ou capacité particulière. Aussi Mises (1949b, p. 267) peut-il affirmer que « **le terme d'entrepreneur tel que l'emploie la théorie catallactique signifie : l'homme qui agit, vu exclusivement sous l'angle du caractère aléatoire inhérent à toute action** ». La fonction entrepreneuriale peut être exercée par tout individu. Le consommateur, le travailleur, le « *directeur* [manager] » ou le capitaliste peuvent exercer à un moment une fonction entrepreneuriale, sans que cette dernière ne se confonde avec leurs autres fonctions économiques.

La fonction entrepreneuriale est mise en évidence par l'emploi du modèle imaginaire de l'« *économie en régime constant* [Evenly rotating economy] »<sup>308</sup>. Le modèle de « *l'économie en régime constant* » est défini par Mises (1949b, p. 261) comme « *un système fictif dans lequel les prix de marché de tous les biens et services coïncident avec leur prix final* ». L'« *économie en régime constant* » se caractérise par le fait que toute variation est par nature éliminée. Le changement et le temps en sont donc absents. Cette construction est mise en contraste avec le fonctionnement du marché qui est lui marqué par l'exercice de la dynamique temporelle. Le changement étant éliminé de la construction d'une « *économie en régime constant* », l'entrepreneur qui est défini comme le moteur du changement disparaît à son tour (Mises 1949b, p. 262).

Dès lors, deux éléments importants sont mis en évidence : le fait que l'économie est un processus dynamique et non un simple état des choses et le rôle clef de l'entrepreneur dans ce processus. Mises refuse de considérer comme stable une situation dans laquelle l'entrepreneur est absent. Il se rapproche d'ailleurs sur ce point de la position adoptée par Hayek et s'oppose aux économistes de tradition walraso-paretienne<sup>309</sup> auxquels lui et Hayek sont confrontés dans le cadre du débat sur le calcul économique rationnel en

---

<sup>308</sup> Mises (1949b, pp. 258-265) distingue le modèle imaginaire du « *régime constant de l'économie* » de l'« *état de repos de l'économie* ». Le premier ne peut jamais être atteint à aucun moment et exclut toute possibilité de changement. Le second peut être atteint à un moment donné, mais ne peut constituer une situation stable dans la mesure où il intègre le changement, ce qui met fin à son existence. En ce sens, il est difficile de clarifier la relation entre l'« *économie en régime constant* » de Mises et « *le circuit économique* » de Schumpeter. Les deux représentations se ressemblent dans la mesure où le changement et l'action entrepreneuriale en sont exclus par définition. Mais elles se séparent dans la mesure où Mises considère que l'« *économie en régime constant* » ne sera jamais atteinte.



régime socialiste. La fiction de l'« économie en régime constant » n'est pour Mises qu'un simple outil : « elle n'est pas la description d'un état de choses possibles ou réalisables » assure-t-il (1949b, pp. 262-263). Cette fiction « est une notion limitative » où l'action n'existe plus. Elle est cependant utile pour Mises (1949b, p. 264) car elle constitue une « tendance prépondérante dans toute action » qui « ne peut jamais atteindre son but dans un monde qui n'est ni parfaitement rigide, ni immuable ». Si l'« économie en régime constant » ne peut jamais exister, elle reste une tendance toujours présente sans cesse remise en cause par le changement, c'est-à-dire par l'action des hommes. Qu'on l'appelle « économie en régime constant » comme Mises, « équilibre » ou « état statique » cette situation caractérisée par un profit nul et l'absence de changement reste le point de référence de l'analyse économique. Mises ne se distingue pas des économistes de tradition walraso-paretienne sur ce point. Il s'en sépare cependant puisque son étude porte sur la manière dont une telle situation est remise en cause. Mises (1951, p. 20) n'hésite pas en effet à blâmer l'« économiste mathématicien » qu'il accuse d'être « tellement aveuglé par ses préjugés épistémologiques qu'il ne parvient pas à voir quelles sont les tâches de l'économie ».

Selon Mises (1949b, p. 346), l'entrepreneur a un rôle moteur dans le processus de marché et n'a de rôle qu'au sein d'un système tel que celui-ci. L'action n'a de place que dans un environnement incertain, où l'homme n'a de cesse de tendre à la suppression de son insatisfaction. L'action n'a pas sa place dans un système « stable » puisque, par définition, les individus ne font que reproduire à l'identique les modèles passés de comportement sous la forme de réflexes et de routines.

Dès lors, l'entrepreneur se définit comme étant capable d'apprécier quels sont les changements qui sont intervenus et dans quelle mesure ils peuvent se répercuter sur ses décisions. Son action consiste à tirer profit du changement, et plus explicitement des différences de prix qui en résultent. La fonction entrepreneuriale comprend ainsi une part d'arbitrage. Les entrepreneurs « **achètent aux endroits et aux moments où ils estiment que les prix sont trop bas, et ils vendent aux endroits et aux moments où ils estiment que les prix sont trop hauts (...)** » (1949b, p. 347). L'entrepreneur arbitre non seulement entre différents endroits du marché, mais à différents moments du temps. Pour Mises (1949b, p. 307), sa fonction comprend une part de spéculation : « **l'entrepreneur est toujours un spéculateur. Il envisage d'agir en fonction de situations futures et incertaines. Son succès ou son échec dépendent de l'exactitude de sa prévision d'événements incertains** ». Les individus ne possèdent pas une connaissance parfaite de leur environnement<sup>310</sup> et sont donc contraints d'évaluer

---

<sup>309</sup> Mises (1949b, pp. 368-375 et 1951, p. 20) emploie plutôt l'expression d'« *économistes mathématiciens* » [mathematical economists]. Mises se réfère ainsi explicitement à *The Theory and Measurement of Demand* d'H. Schultz (1938) et, concernant le débat sur le calcul économique au sein d'une économie socialiste, à la contribution de Schumpeter (1942). Nous préférons parler quant à nous de tradition walraso-paretienne dans la mesure où les auteurs auxquels s'opposent Mises et Hayek au cours du débat sur le calcul économique en régime socialiste peuvent être classés dans cette catégorie.

<sup>310</sup> Bien que Mises ne cite aucun économiste ou aucune théorie en particulier, sa critique fait écho à celle développée par Hayek concernant l'existence d'« *une connaissance circonstancielle de temps et de lieu* » qui ne peut être transmise et est dispersée entre les individus. Nous renvoyons le lecteur à notre exposé de la critique faite par Hayek de l'hypothèse d'information parfaite.

la situation dans laquelle ils se trouvent.

En ce sens, toute action implique toujours une évaluation. En effet, l'action, parce qu'elle vise à un changement dans la situation de l'individu, s'inscrit dans le temps. Elle vise à un résultat particulier dans le futur. Or, le futur étant par nature incertain, le résultat de cette action est lui-même incertain. L'homme ignore donc quel sera le résultat de son action. Toute action est donc toujours une spéculation sur le futur. L'individu agissant se trouve constamment dans l'ignorance et il peut au mieux probabiliser et évaluer le résultat de son action. Dès lors, Mises (1949b, p. 364) peut-il assurer que **« la comptabilisation des coûts et le calcul de la signification économique de projets industriels ou commerciaux à l'étude ne sont pas simplement un problème mathématique que puissent résoudre tous ceux qui sont familiers avec les règles élémentaires de l'arithmétique (...). Ce sont des pronostics aléatoires sur certaines situations futures, et ces spéculations dépendent de la qualité des intuitions de l'entrepreneur quant à la configuration à venir du marché »**. L'action de l'entrepreneur se fonde sur un calcul, mais aussi sur une évaluation. Il peut certes se reposer sur l'expérience passée pour fonder son calcul et son évaluation, mais il fait aussi appel à sa *« faculté d'interprétation »* (1949b, p. 355), son *« intuition »* (1949b, p. 364). Ainsi, même le simple calcul économique dont Mises s'est attaché à montrer l'importance dans le fonctionnement de l'économie de marché repose sur un jugement et des opinions : **« les éléments essentiels du calcul économique sont des pronostics spéculatifs sur des configurations futures »** (1949b, pp. 367-368). Les facteurs de production, comme le volume des capitaux, sont affectés entre les diverses branches de la production en fonction des prévisions faites par les entrepreneurs : **« les prix des facteurs de production sont déterminés exclusivement par la prévision des prix futurs des produits »** (1949b, p. 355).

Aucune certitude n'existant concernant le devenir d'une action, l'homme apparaît toujours comme le joueur de sa propre vie. Pour Mises (1949b, p. 119), **« il y a un élément de jeu de hasard dans la vie humaine (...). En face des possibles événements naturels qu'il ne peut dominer, l'homme est toujours dans la position d'un joueur »**. Les éléments du hasard ne sont autres que les incertitudes qui entourent le résultat futur de son action ainsi que les actions des autres individus qu'il ne peut que supposer. En agissant, l'homme joue et peut ainsi soit améliorer sa situation, si son action est couronnée de succès, autrement dit si ses anticipations se révèlent justes dans le futur, soit voir sa situation rester stable ou plus vraisemblablement se détériorer, s'il commet une erreur d'anticipation. Mises (1949b, p. 119) écrit d'ailleurs : **« toute action est spéculation. Il n'y a dans le cours des événements humains aucune stabilité et donc aucune sûreté »**.

L'entrepreneur tire sa rémunération et sa raison d'être de l'incertitude. La spéculation caractérise l'action de l'entrepreneur. Aussi Mises (1949b, p. 346) peut-il affirmer : **« la force motrice du processus de marché n'est fournie ni par les consommateurs ni par les détenteurs des moyens de production – terre, biens de production et travail – mais par les entrepreneurs qui cherchent à innover et à spéculer »**.

Dès lors que l'on admet que l'action entrepreneuriale est spéculative, on est contraint d'accepter l'existence d'erreurs : les entrepreneurs *« ne sont pas infaillibles et parfois font*

*des fautes* ». La position qu'occupe l'entrepreneur dépend de sa capacité à anticiper correctement le futur. Mises (1951, p. 4) postule cependant que les entrepreneurs sont « *moins sujets à l'erreur et font moins de fautes que les autres gens* ». Dès lors, Mises ne met pas suffisamment en valeur le rôle de l'erreur entrepreneuriale.

Mises (1949b, p. 347) semble croire en l'existence d'une « **tendance à l'égalisation des prix pour les biens similaires dans toutes les subdivisions du marché, compte tenu des coûts de transport et du temps absorbé pendant le transport** », tendance qui résulte de l'action entrepreneuriale. Selon lui, bien que l'équilibre ne puisse jamais être atteint puisqu'il n'est qu'une construction imaginaire, les entrepreneurs par leurs actions permettent de se rapprocher de cet état de choses. Parce que la source de l'action entrepreneuriale réside dans les différences de prix présentes et futures, nous sommes amenés à supposer que « **les efforts des entrepreneurs auraient pour résultat final l'apparition d'une économie en rythme constant si aucun changement dans les données ne survenait** » (Mises 1949b, p. 347).

#### 2.2.4. La fonction entrepreneuriale et son lien avec les autres fonctions économiques

Nous venons de voir que la spéculation est inhérente à toute action économique puisque toute action s'inscrit dans le temps. La question qui se pose est dès lors de savoir ce qui permet de différencier la fonction de l'entrepreneur de celle du producteur, du capitaliste, du manager et des autres fonctions économiques.

L'entrepreneur se distingue tout d'abord du capitaliste : l'entrepreneur ne possède aucun capital. Toutefois, l'entrepreneur emprunte généralement au capitaliste les fonds nécessaires à l'achat des moyens de production et plus largement au lancement de son activité. L'entrepreneur peut donc être considéré comme « **un employé des capitalistes qui spéculerait à leurs frais et prendrait cent pour cent dans les profits nets, sans être concerné par les pertes** » (1949b, p. 267). Même dans le cas où l'entrepreneur apporterait tout ou partie des fonds nécessaires à son activité, ces fonds correspondent à sa fonction capitaliste et non à sa fonction entrepreneuriale.

Parallèlement, le capitaliste est, selon Mises (1949b, pp. 267-268), « *toujours aussi un entrepreneur et un spéculateur* ». De même en est-il du propriétaire foncier ou du fermier en ce qu'ils emploient « *n'importe quel bien tangible ou somme d'argent, en vue d'une production, autrement dit, (...) de pourvoir aux jours à venir* ». Le capitaliste et le propriétaire terrien sont donc des entrepreneurs, dans la mesure où ils spéculent sur l'avenir et agissent selon leurs anticipations. Le capitaliste étant toujours un entrepreneur, son action s'inscrit dans le changement. En effet, Mises (1949b, p. 268) souligne : « **dans le contexte de la théorie économique la signification des termes en question est celle-ci : Entrepreneur signifie : l'acteur, par rapport aux changements intervenant dans les données du marché. Capitaliste et Propriétaire signifient : l'acteur, par rapport aux changements de valeur et de prix qui, même lorsque toutes les données du marché demeurent égales, sont causés par le simple passage de temps, du fait de la différente appréciation entre biens présents et biens futurs** ». L'« *activité entrepreneuriale* [entrepreneurship]<sup>311</sup> » réside dès lors dans la décision

d'affecter les facteurs de production, en particulier le capital, entre les diverses branches de production.

Pour Mises, ce qui permet de distinguer l'entrepreneur des autres acteurs de l'économie est sa rémunération. Mises (1949b, pp. 268-269) établit que « *la construction imaginaire d'une distribution fonctionnelle*<sup>312</sup> » où « ***l'entrepreneur gagne des profits ou supporte des pertes ; les possesseurs de moyens de production (capitaux ou terre) gagnent l'intérêt originaire ; les travailleurs gagnent des salaires*** ». L'intérêt<sup>313</sup> est donc lié à la dépréciation subie par les biens futurs par rapport aux biens présents. Il n'a donc aucun rapport avec le « *risque* ».

Au contraire, l'entrepreneur est celui qui prend des risques<sup>314</sup>. Le capitaliste ne peut supporter un profit ou une perte qu'en qualité d'entrepreneur. Notons que Mises se sépare ici explicitement de la position de Schumpeter, de Wieser et de Menger pour lesquels, ainsi que nous l'avons vu précédemment, la spécificité de l'activité entrepreneuriale ne réside pas dans la prise de risque. Chez Mises, le risque résulte de l'activité entrepreneuriale, laquelle consiste à se projeter dans le futur et dégager une opinion quant à l'évolution de la situation présente. Autrement dit, l'entrepreneur est capable de penser le futur. Aussi, l'entrepreneur qui réussit « ***ne se laisse pas guider par ce qui était et ce qui est, mais il combine ses actions en fonction de son opinion de ce qui sera*** » : « ***son comportement est orienté par une vision du futur qui diverge de celle de la majorité*** ». La perception est donc au cœur de la fonction entrepreneuriale.

L'entrepreneur combine les différents facteurs de production de manière à en tirer un profit, une satisfaction personnelle. Selon Mises, la motivation de l'entrepreneur ne diffère pas non plus de celle des autres hommes : il cherche à améliorer son état de satisfaction. C'est pourquoi la fonction entrepreneuriale existe chez tous les hommes. Mais, si tous

<sup>311</sup> Mises préfère l'expression « *action of entrepreneurs* » dans *Human action*, ce que les traducteurs français ont rendu par « *action des entrepreneurs* » et que nous rendons parfois quant à nous par l'expression « *action entrepreneuriale* » par souci grammatical. Toutefois, le terme « *entrepreneurship* » généralement traduit en français par le terme « *entrepreneuriat* » ou « *entreprenariat* » n'est pas ou peu présent dans *Human action*. Nous rencontrons toutefois ce terme dans l'article de Mises de 1951. Il ne nous semble pas toutefois qu'il y ait de différence entre ces diverses expressions. Chacune renvoie à l'exercice de la fonction entrepreneuriale.

<sup>312</sup> Expression soulignée par l'auteur. Il est important de noter que Mises (1949b, p. 269, en particulier n. 15) souligne que la « *construction imaginaire d'une distribution fonctionnelle* » qui l'intéresse ici diffère de celle qu'implique la construction imaginaire d'un État socialiste.

<sup>313</sup> Nous pouvons noter que, dans sa définition de l'« *intérêt originaire* », Mises (1949b, pp. 556 et 566 entre autres) se réfère explicitement à Schumpeter (1926b), plus particulièrement à l'édition de 1934, même si c'est pour s'en distinguer sur certains points. Ainsi, Mises (1949b, p. 556) rejette l'idée de Schumpeter selon laquelle au sein de la construction imaginaire d'une économie en régime constant, il n'existerait pas d'intérêt. Mises (1949b, pp. 556-558) identifie donc ici parfaitement l'« *économie en régime constant* » avec le « *circuit économique* » de Schumpeter.

<sup>314</sup> Sont en effet considérés comme entrepreneurs « *ceux qui s'appliquent particulièrement à réaliser un profit en adoptant la production aux changements probables de situation (...)* » (Mises, 1949b, p. 269).

sont des entrepreneurs, pourquoi certains d'entre eux réussissent mieux que d'autres ? Pourquoi certains sont connus et reconnus du fait de l'étendue de leur profit et de leur réussite alors que d'autres restent de parfaits anonymes, réussissant tout juste à survivre ou cumulant les échecs ?

Mises (1949b, p. 269) ne semble pas capable de répondre à cette question à partir de la définition de l'entrepreneur. Il est contraint d'introduire un autre « *concept* », celui d'« *entrepreneur-promoteur* »<sup>315</sup> qui a pour origine le fait que tous les individus ne réagissent pas de la même façon face au changement. Aussi, Mises (1949b, p. 269) distingue-t-il les « *chefs de file* » qui se démarquent par leur « *promptitude* » à réagir au changement et « *ceux qui imitent seulement la procédure de leurs concitoyens les plus agiles* ». Le « *concept* » d'entrepreneur-promoteur permet en effet à Mises d'introduire un type d'entrepreneur particulier, l'entrepreneur qui réussit. Les entrepreneurs-promoteurs ou les promoteurs, comme les nomment le plus souvent Mises, sont « **ceux [des entrepreneurs] qui ont plus d'initiative, d'esprit aventureux, un coup d'œil plus prompt que la foule, les pionniers qui poussent et font avancer le progrès économique** » (1949b, p. 269). Le concept d'entrepreneur-promoteur permet de mettre en avant les caractéristiques de l'entrepreneur, puisque les qualités nécessaires à l'exercice de la fonction entrepreneuriale sont plus importantes et donc davantage mises en valeur. Mises (1949b, p. 569) explique ainsi que « **les individus les plus portés à prévoir et à entreprendre sont amenés à réaliser constamment des profits en réajustant sans se lasser la combinaison des activités de production de façon à répondre le mieux possible aux besoins des consommateurs ; à la fois les besoins dont les consommateurs ont déjà conscience, et les besoins latents qu'ils n'ont pas encore pensé à satisfaire** ». Les entrepreneurs-promoteurs se définissent par leur capacité à mieux répondre aux attentes des consommateurs et même à anticiper quels pourront être leurs besoins dans le futur. Bien que Mises ne l'affirme pas explicitement, ce que fera Kirzner (1979), l'entrepreneur peut créer un besoin chez les consommateurs, dans la mesure où ce besoin n'existait pas pour eux auparavant. L'activité entrepreneuriale est donc, comme le montre par ailleurs Hayek, une activité de découverte, mais elle implique aussi de faire face à l'incertitude : « **ces opérations de découverte et de risque de la part des promoteurs révolutionnent à nouveau chaque jour la structure des prix** » comme les décrit Mises (1949b, p. 569). Si l'activité

<sup>315</sup> Nous refusons donc de considérer l'« *entrepreneur-promoteur* » comme un concept fondamentalement différent de celui d'« *entrepreneur pur* ». P. Gunning (2000) distingue en effet l'« *entrepreneur praxéologique* » [praxeological entrepreneur] de l'« *entrepreneur-promoteur* ». Le premier concept correspond, selon P. Gunning (2000, p. 3), à la définition de Mises (1949b, p. 268) de « *l'acteur, par rapport aux changements intervenant dans les données du marché* ». Parallèlement, le second concept « *est un concept utilisé dans l'analyse du processus de marché* » pour P. Gunning (2000, p. 3). Il définit ainsi le promoteur comme « *une caractéristique générale de la nature humaine* ». Or, Mises (1949b, p. 269) précise dans la phrase suivante : « *c'est le fait que les divers individus ne réagissent pas à un changement de situation avec la même promptitude ni de la même façon* ». Les deux concepts définis par P. Gunning ne sont en fait que les deux faces d'un même phénomène décrit par le terme d'entrepreneur-promoteur, lequel désigne par ces deux termes la fonction de l'entrepreneur. Nous pensons, contre P. Gunning, que le terme de « *promoteur* » permet uniquement d'introduire une différence d'intensité dans l'exercice de la fonction entrepreneuriale. Autrement dit, ce concept permet d'expliquer pourquoi certains individus seront plus prompts que d'autres à percevoir et tirer parti des opportunités de profit.

entrepreneuriale prend sa source dans l'incertitude, elle produit en même temps elle-aussi de l'incertitude en introduisant des changements. Notons que l'on retrouve ici une idée développée par Schumpeter<sup>316</sup> lorsque celui-ci introduit le concept d'innovation. Finalement, plus que le risque, c'est l'incertitude qui caractérise l'activité entrepreneuriale.

Pour Mises (1951, p. 2), à la différence de Schumpeter, l'entrepreneur n'est pas uniquement un innovateur. L'activité entrepreneuriale n'est pas synonyme d'améliorations technologiques pas plus que d'innovation. La fonction entrepreneuriale étant de tirer parti du « **changement dans les données, en particulier concernant la demande des consommateurs** » qui « **peuvent nécessiter des ajustements qui n'ont aucun rapport avec des innovations et des améliorations technologiques** ». L'entrepreneur n'est donc pas forcément un innovateur, même si, « **dans l'organisation économique de la société du système capitaliste, les entrepreneurs déterminent la direction de la production** » Mises (1951, p. 1).

Il se distingue ainsi du « *technicien* » qui a pour charge « *des tâches technologiques* » (1949b, p. 321). Le technicien est toujours motivé par la recherche de la méthode « *assurant un rendement matériel plus élevé* ». L'entrepreneur recherche le profit, autrement dit, « **la solution la plus économique, c'est-à-dire celle qui évite d'employer des facteurs de production dont l'utilisation empêcherait de satisfaire les désirs les plus intensément ressentis des consommateurs** » (1949b, p. 321). Aussi, la direction de l'entreprise ne doit-elle pas être laissée à l'appréciation des techniciens, ou même des « *directeurs*<sup>317</sup> » (1949b, p. 323). Techniciens et « *directeurs* » n'ont pour seule tâche que d'assister l'entrepreneur et de lui permettre de résoudre des « *problèmes mineurs* ». La décision de l'entrepreneur comprend non seulement l'orientation de la production, c'est-à-dire, selon Mises (1949b, pp. 320 et 321), la « *détermination du plan général d'utilisation des ressources* » mais « *une multitude de décisions de détail* » impliquées par l'orientation choisie et qui doivent toujours tendre à chercher la solution la plus économique. Mises (1949b, pp. 324-325) énonce ainsi trois tâches appartenant aux fonctions de l'entrepreneur quant à la détermination de l'orientation générale de l'entreprise. Tout d'abord, l'entrepreneur doit déterminer dans quelles branches d'activité et dans quelle mesure doit être employé le capital. Il a ensuite pour fonction de décider « *de l'extension ou de la réduction de l'ensemble de l'affaire et de ses principales divisions* ». Enfin, il « *fixe la structure financière de l'entreprise* » (1949b, pp. 324-325).

Parallèlement, le « *directeur* » est défini comme « *un associé subalterne de l'entrepreneur, quels que soient les termes contractuels et financiers de son engagement* » (1949b, p. 322). Le directeur a en charge une « *division [section]* » de

---

<sup>316</sup> Nous renvoyons le lecteur au chapitre précédent, en particulier au paragraphe intitulé « *Les entrepreneurs* » où il est question du concept de « *construction créatrice* » et de ses implications sur le fonctionnement de l'économie.

<sup>317</sup> Nous préférons utiliser le terme « *directeur* ». Nous conservons toutefois ici la traduction proposée. Le choix du terme « *manager* » nous semble d'autant plus maladroit que le texte anglais original emploie dans la suite du texte les termes de « *manager* » et de « *submanager* » (1949a, p. 305) que le traducteur français traduit par « *directeur* » et « *sous-directeur* » (1949b, p. 322).

l'entreprise, qui « *possède* » une part définie du capital total » de l'entreprise, ses propres dépenses et revenus, les profits et les pertes réalisés étant de sa seule responsabilité. Toutefois, le directeur risque uniquement son emploi et sa réputation. S'il échoue, il ne sera pas contraint de rembourser les pertes sur ses propres fonds. Même s'il sera vraisemblablement renvoyé, il pourra chercher un nouvel emploi<sup>318</sup>. Seul le capitaliste, propriétaire, risque ses propres biens et supporte donc les pertes éventuellement subies. Aussi, et à la différence de ce qu'affirmeront par exemple A. Alchian et H. Demsetz (1972, p. 782)<sup>319</sup>, Mises note qu'il n'est pas utile de rémunérer le directeur « *en proportion de l'apport de sa division au profit recueilli par l'entrepreneur* », puisque « *lorsqu'il est rémunéré par une portion des profits (...) [il] devient téméraire, parce qu'il n'intervient pas également dans les pertes* ». Pour Mises (1949b, p. 322), le directeur est de toute manière intéressé par le succès de sa division, puisque si celle-ci ne produit pas de bons résultats, il peut perdre son emploi<sup>320</sup> : « *s'il aboutit à des pertes, il sera remplacé par quelqu'un dont l'entrepreneur attend de meilleurs résultats, ou bien la branche sera entièrement supprimée* ». Le directeur est en ce sens un travailleur comme un autre, il ne subit pas de pertes autre que son apport à l'entreprise, c'est-à-dire son travail. S'il perd son emploi, le travailleur doit pouvoir, en l'absence de toute entrave sur le marché, trouver un nouvel emploi. Il est donc différent du capitaliste qui lui, risque son capital et qui, une fois celui-ci disparu, ne peut plus exercer sa fonction.

Mises est donc conscient des problèmes que peuvent poser les intérêts divergents des différents acteurs. Il met l'accent sur le rôle des actionnaires et apporteurs de capitaux dans la direction des entreprises : « *l'orientation générale de la conduite des affaires d'une société est déterminée par les actionnaires et leurs mandataires élus, les administrateurs* » (1949b, p. 324). Les directeurs sont donc directement sous la tutelle des

<sup>318</sup> Certes, Mises envisage qu'un licenciement puisse avoir un effet négatif sur la réputation du directeur auprès des autres employeurs. Toutefois, il ne doute pas du fait qu'il puisse trouver un nouvel emploi. Cette analyse repose ainsi sur l'hypothèse discutable selon laquelle il n'y a pas de chômage ou, du moins, que la reconversion d'un travailleur licencié est automatique. Autrement dit, Mises ne rompt pas avec l'hypothèse de parfaite substituabilité des facteurs. Cette hypothèse est d'ailleurs possible par le fait que l'entrepreneuriat ne constitue pas un facteur de production.

<sup>319</sup> A. Alchian et H. Demsetz (1972, p. 782) supposent la présence d'un agent central en charge de la surveillance du travail en équipe qui serait rémunéré en fonction des « *gains nets de l'équipe, nets de la rémunération des autres inputs* ». Cet agent, que l'on peut facilement assimiler au « *manager* », agira de manière efficace, autrement dit, s'assurera du contrôle de la productivité de l'équipe. Notons, toutefois, que l'argumentation misesienne, bien que critique vis-à-vis de l'application d'une règle telle que celle-ci, ne nie pas le principe selon lequel l'efficacité résulte de la rémunération et de la motivation qu'elle procure aux agents. Mises au contraire s'appuie explicitement sur le lien existant entre motivation et rémunération.

<sup>320</sup> Il est intéressant de noter que M. Jensen et W. Meckling parviennent à la même conclusion dans leur article de 1976. Ils soulignent en effet que l'efficacité de la firme managériale dépend d'autres facteurs que ceux qu'ils reconnaissent par la suite en 1979. Parmi ces facteurs, M. Jensen et W. Meckling reconnaissent l'importance de l'existence d'un marché des « *managers* » lequel fait peser sur le « *manager* » la menace de perdre son emploi. Pour une analyse des différences entre les deux articles et une évaluation critique de leur apport à la théorie néo-institutionnelle de l'entreprise, nous renvoyons le lecteur notamment à H. Gabriél et J. L. Jacquier (1994, pp. 228-311).

actionnaires qui, en tant qu'entrepreneurs, décident de « *l'orientation générale* » de l'entreprise, embauchent et licencient les directeurs. Finalement, la fonction entrepreneuriale est souvent associée à l'exercice de la fonction de direction ou de capitaliste dans la mesure où, par exemple, le capitaliste agit de manière entrepreneuriale en choisissant un directeur capable de faire acte lui-même d'entrepreneuriat. La fonction entrepreneuriale n'est donc pas liée à l'exercice d'une fonction particulière mais peut être associée à toute autre fonction économique.

Si le profit de l'entrepreneur n'est pas la rémunération pour l'introduction d'une innovation comme chez Schumpeter, il est « **généralisé par le succès (...) de l'ajustement du cours des activités de la production à la demande la plus pressante des consommateurs** » selon Mises (1951, p. 1). Le profit est alors présenté comme la récompense pour la participation à la survie de la société : il est décrit comme un « **constat portant sur un phénomène social, sur l'appréciation que portent les autres membres de la société à l'égard de sa contribution à l'effort social de production** ». L'entrepreneur a donc une fonction sociale : il participe à l'amélioration de la situation de tous les membres de la société. Le profit dans l'« *économie en mouvement* »<sup>321</sup> est exprimé en monnaie et résulte de la différence entre la somme des facteurs de production et les prix des produits. Il dépend donc encore une fois du jugement de l'entrepreneur quant à l'évolution de la situation. Plus exactement, il est le fruit des spéculations entrepreneuriales concernant l'évolution de la demande des consommateurs.

Plus encore, l'entrepreneur ne perçoit de profit que dans la mesure où il fait mieux que d'autres : « **s'il prévoit les situations à venir, mieux que ne le font les autres entrepreneurs** », comme le note Mises (1949b, p. 310). Le profit est donc un « *phénomène transitoire* » qui provient « *d'une divergence entre les prix attendus et les prix réellement fixés plus tard par les marchés* » (1949b, pp. 310 et 312). Il est sans cesse remis en cause par l'évolution du processus de marché. Un entrepreneur ne peut s'assurer un profit qu'en restant attentif à l'évolution des prix et en anticipant de manière à rester le plus près possible de ce qui se produira dans le futur. C'est pourquoi, selon Mises (1949b, p. 332), « **un homme devient un entrepreneur en saisissant une occasion et en comblant un vide** », autrement dit en adaptant la production aux demandes les plus urgentes. Le profit se distingue donc des rentes de situations qui découlent de situations dans lesquelles un privilège est accordé de manière délibérée par les gouvernements à des individus particuliers dans le but d'organiser une planification de la société. Ces politiques « *anticoncurrentielles* » ont pour objectif de substituer au système concurrentiel du capitalisme un système socialiste de planification. En effet, selon Mises (1951, p. 13), l'application de ces politiques de confiscation du profit a pour résultat « *la complète réalisation du socialisme en débusquant les entrepreneurs* », autrement dit « *le chaos* », puisque « *ce sont les profits et les pertes qui forcent les capitalistes à employer leur capital pour servir au mieux les consommateurs* ».

<sup>321</sup> Nous utilisons cette expression d'« *économie en mouvement* » ou « *économie changeante* » pour la distinguer de la construction imaginaire d'une « *économie en régime constant* » définie par Mises. Notons que Mises (1949b, p. 307 par exemple) utilise l'expression « *le monde changeant de la réalité* » pour désigner la même « *économie en mouvement* ».



Toutefois, le profit n'est pas pour autant « *une « récompense » décernée par le client au fournisseur qui l'a le mieux servi que d'autres attardés dans leur routine* » (1949b, p. 317) et n'est donc pas lié à la concurrence entre les entrepreneurs. Au contraire, il est produit par la concurrence qui existe entre les acheteurs. Il est « **le résultat de la hâte des acheteurs, empressés à enchérir sur d'autres également désireux d'acquérir une part de l'approvisionnement limité** » (1949b, p. 317). Toutefois, si plusieurs entrepreneurs produisent des biens et services identiques ou substituables, les acheteurs auront alors plusieurs alternatives à leur disposition. Il semble alors que si la concurrence entre les entrepreneurs n'est pas à l'origine de l'émergence du profit, elle a une influence importante sur la part du profit qu'un entrepreneur peut obtenir.

Finalement, nous avons vu que chez les « *néo-autrichiens* », l'accent est encore davantage mis sur la dynamique et le mouvement qui caractérisent le fonctionnement du marché. L'entrepreneur à la recherche du profit exploite les différences de prix existantes et diffuse par là même l'information nécessaire aux autres participants au marché. Son action, parce qu'orientée vers le futur, est incertaine. Il peut commettre des erreurs d'interprétation et perturber le fonctionnement du marché. Toutefois, son action n'est pas considérée comme déséquilibrante pour le processus de production.

En définitive, pour Hayek comme pour Mises, le processus qui permet de se rapprocher de la parfaite coordination ne doit pas être entravé. La libre concurrence et plus particulièrement la potentialité de la concurrence est ainsi la condition nécessaire au bon fonctionnement du processus de marché et au développement de l'action entrepreneuriale. Cette conception de l'économie marchande repose sur des hypothèses fortes concernant la liberté individuelle et la propriété privée au cœur de la perspective libérale défendue par ces auteurs. Nous verrons dans la section suivante dans quelle mesure ces hypothèses modèlent et sous-tendent le raisonnement des « *néo-autrichiens* ».

### Section 3. Ordre spontané, catallactique et liberté : une justification libérale

---

Il nous faut maintenant revenir dans cette dernière section sur l'idéologie libérale, ou plutôt l'« *utopie* »<sup>322</sup> libérale dont dépend la conception du processus de marché des « *néo-autrichiens* ». L'économie de marché, définie comme un régime fondé sur la propriété privée, est en effet le seul cadre institutionnel considéré par les « *néo-autrichiens* » pour leur analyse. Plus encore, Mises et Hayek inaugurent une nouvelle forme d'engagement pour la tradition autrichienne. Si les fondateurs ont pu s'engager à certains moments en participant comme ministres au sein de différents gouvernements autrichiens, les « *néo-autrichiens* » vont chercher à diffuser leurs idées plus largement dans l'opinion mondiale. Pour ce faire, deux types d'engagement sont mis

---

<sup>322</sup> Hayek (1960b, pp. 5-6 et 1973b, pp. 76-77) montre que l'établissement d'un cadre favorable à l'émergence d'un « *ordre spontané* » passe par la constitution d'une « *idéologie* » ou d'une « *utopie* » définie comme « *une image idéale d'une société qui ne serait pas réalisable* » dans la mesure où elle est « *la condition préalable et indispensable d'une politique rationnelle, en même temps que la contribution essentielle que la science peut apporter à la solution des problèmes de politique pratique* ».

en place. D'une part, l'accueil que reçoivent les travaux de Mises aux États-Unis notamment, va permettre, après la Seconde Guerre Mondiale, de constituer un réseau d'influences et de groupes de pression reposant sur le principe associatif et la constitution de fondations selon le modèle américain. À son arrivée aux États-Unis, Mises lia des liens avec le milieu patronal américain grâce à ses nombreux écrits critiques envers le socialisme.

Dès les années 1930, Hayek se montre pessimiste quant à l'avenir du monde du fait de la diffusion des idées socialistes, notamment après la Seconde Guerre Mondiale. Il considère en effet que l'ordre libéral est la seule utopie concurrente possible face au socialisme (1951, p. 197).

Mises et Hayek s'inscrivent donc d'emblée dans une perspective normative et prosélyte. Leurs travaux ne peuvent être compris en dehors de cette perspective visant à convaincre le plus large public possible de la nécessité de protéger les idéaux libéraux : la propriété privée, la liberté individuelle, la liberté des échanges et un gouvernement limité. Cette dernière section s'attachera donc à souligner l'aspect « *idéologique* » des travaux de ces auteurs en soulignant comment leur foi en la liberté et la propriété privée les pousse à considérer l'activité entrepreneuriale comme le cœur du fonctionnement de l'économie.

### 3.1. La liberté individuelle comme « idéal »

#### 3.1.1. « Souveraineté du consommateur » et activité entrepreneuriale

Outre les raisons évoquées lors du débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste, Mises montre que la liberté d'action des individus est la condition nécessaire au bon fonctionnement de l'économie de marché. Il écrit ainsi : « ***ce qui, dans le marché, oblige chaque individu à faire vraiment tous ses efforts pour servir ses congénères, et qui réprime les tendances innées à l'arbitraire et à la méchanceté, ce n'est pas la contrainte et répression des gendarmes, les bourreaux et les juridictions pénales ; c'est l'intérêt personnel*** » (1949b, p. 299). On retrouve ici sous forme simplifiée l'idée, chère à Adam Smith, de la « *main invisible* » du marché qui permet à des individus poursuivant des fins différentes de servir leur propre intérêt et en même temps celui des autres participants au marché.

La liberté telle que définie par Mises, n'est cependant pas incompatible avec certaines missions de l'État. Au contraire, Mises (1949b, p. 297) considère que l'État est le garant de la liberté : il est « *l'appareil de contrainte et de répression* » qui a le pouvoir de recourir à la violence, dans la mesure où « *il s'agit de réprimer et prévenir un agissement antisocial* ». Dans ce cas, et uniquement dans ce cas, la levée d'impôts est justifiée puisqu'elle permet de prévenir la désintégration de la coopération sociale, que cette menace provienne de l'extérieur ou de l'intérieur. Son pouvoir doit toutefois être limité par une constitution, une déclaration de droits ou des lois afin que ce pouvoir ne conduise pas à « *un socialisme totalitaire complet* » (1949b, p. 300). Pour Mises (1949b, p. 303), l'économie de marché est seule à pouvoir garantir la liberté de l'individu et lui permettre ainsi d'exprimer et de réaliser sa volonté puisque, encore une fois, « *la*

**substitution de la planification économique à l'économie de marché écarte toute liberté et ne laisse à l'individu que le droit d'obéir ».** Plus encore, Mises (1949b, p. 303) affirme qu'une fois la liberté économique disparue, **« toutes les libertés politiques et toutes les déclarations de droits deviennent balivernes ».**

Toutefois, ainsi que l'explique très bien K. Polanyi (1947b, p. 10), en s'appuyant sur l'exemple de l'expérience de planification que connue la Grande-Bretagne dans les années 1940-1943, il apparaît que **« les garanties institutionnelles de la liberté personnelle sont compatibles avec tout système économique »**<sup>323</sup>.

Puisque la liberté individuelle est au cœur de l'économie de marché, il n'est pas possible de la condamner parce qu'elle permet l'existence d'activités jugées immorales comme la vente d'armes<sup>324</sup>. De même, la liberté de faire de la publicité appartient à l'économie de marché au même titre que la liberté du commerce, dans la mesure où elle permet d'informer les consommateurs en possession de connaissances imparfaites. Le rôle de la publicité<sup>325</sup> est en ce sens d'informer les consommateurs : **« c'est son but que d'attirer l'attention des gens à l'esprit lent, d'éveiller les désirs latents, de persuader les gens de remplacer par du nouveau les routines traditionnelles auxquelles on tient par inertie »** ainsi que l'écrit Mises (1949b, pp. 337-338). Son action appartenant aux opérations productives, les dépenses entrent dans le coût de production et donc dans le prix de vente, dans la mesure où elles ont pour objectif d'accroître la demande. La publicité est ainsi comprise comme une activité entrepreneuriale puisqu'elle permet à l'entrepreneur de satisfaire au mieux le consommateur en lui permettant de choisir entre les différents produits et services disponibles. Elle n'est donc pas une contrainte exercée sur la liberté individuelle et elle ne remet pas en cause la **« souveraineté du consommateur »**.

Le seul cas, selon Mises (1949b, p. 287), où la classe possédante n'est pas assujettie à la **« souveraineté des consommateurs »** est l'existence de prix de monopole qui ne sont autres que des privilèges accordés par l'État. Les prix de monopole sont **« de conséquence seulement parce qu'ils résultent d'une conduite des affaires qui défie la suprématie des consommateurs, et substituent les intérêts privés du**

<sup>323</sup> Notons que la critique de K. Polanyi évoquée ici est dirigée contre *The road to serfdom* d'Hayek. Toutefois, son message s'applique parfaitement ici à Mises.

<sup>324</sup> L'individu étant seul à choisir ses fins, celui qui ne souhaite pas entrer dans une telle activité n'y est pas contraint selon Mises, si ce n'est par le fait qu'il reçoit une rémunération plus importante. Certes, ce raisonnement vaut pour les capitalistes qui peuvent employer leurs capitaux dans l'activité qu'ils souhaitent. Mais, le choix n'est pas le même pour le salarié qui, en période de chômage par exemple, est contraint de choisir entre travailler dans une activité qui va à l'encontre de ses convictions et le chômage. Ajoutons que dans l'idéal misesien, l'existence d'allocations-chômage constitue une rigidité à l'origine du phénomène de chômage lui-même. Dès lors, si le choix reste présent, l'étendue de ce choix demeure cependant limité pour le travailleur. Toutefois, cet argument est refusé puisque, selon Mises, l'économie de marché libre permet à tous les individus qui le souhaitent d'accéder à la propriété dans la mesure où chacun peut devenir entrepreneur. Il suffit pour ce faire de mettre en place une activité qui satisfasse au mieux les consommateurs.

<sup>325</sup> Cette idée sera reprise et développée par Kirzner comme nous le verrons dans la Partie 3, chapitre 1.

**monopoliste à ceux du public** » (1949b, p. 390). Ils sont ainsi décriés par Mises en ce qu'ils résultent d'un rationnement de l'offre. Une telle situation se rencontre seulement lorsque la politique gouvernementale l'établit, comme par exemple lorsque sont mises en place des barrières douanières. Mais un prix de monopole peut aussi apparaître lorsque plusieurs propriétaires d'un même bien se réunissent et forment un cartel. Celui-ci ne sera cependant considéré comme restrictif pour les consommateurs que dans la mesure où il ne peut être contesté par l'entrée d'autres entrepreneurs. L'entrée sur le marché étant possible, le monopole ne peut être accusé d'entraver le bon fonctionnement du marché. Aussi, selon Mises (1949b, p. 390), **« devant chaque cas de prix de monopole, il faut avant tout se demander quels obstacles empêchent les gens de défier les monopolistes. En répondant à cette question, l'on découvre le rôle joué dans l'apparition de prix de monopole par les facteurs institutionnels »**. C'est pourquoi il est nécessaire de distinguer le profit d'entrepreneur du gain de monopole lequel est simplement le résultat du fait qu'un seul et même individu détienne un bien ou un droit.

Finalement, l'entrepreneur apparaît être au cœur du fonctionnement de l'économie de marché. Ainsi, toute entrave à l'action entrepreneuriale a des conséquences sur l'économie de marché et inversement toute mesure à l'encontre de celle-ci agit comme un frein sur le développement de celle-là.

### 3.1.2. Liberté, responsabilité et droits de propriété

Parallèlement, Hayek s'attache à montrer l'importance de la propriété privée comme garant de l'exercice de la liberté individuelle et moteur de l'économie de marché. Selon lui, **« dans la société moderne (...) la condition essentielle de la protection contre la coercition n'est pas que l'individu possède quelque propriété, mais que les moyens matériels qu'il lui faut pour suivre un plan d'action quelconque, ne se trouvent pas sous le contrôle d'un seul autre agent »** (1960b, p. 141). Il ne doit ainsi exister aucune entrave à la transmission des droits de propriété.

Le système de la propriété privée permet à l'individu de suivre son intérêt personnel. Parce que la propriété peut être transmise, et donc dans une certaine mesure remise en cause, l'entrepreneur n'est pas contraint de se plier à des intérêts jugés supérieurs. Il peut agir selon ses plans, dans la mesure où il ne remet pas en cause la liberté d'autrui et, ainsi, assurer le bien-être de nombreux autres individus qui lui sont inconnus. Le principe de la *« main invisible »* repose ainsi sur l'établissement de la propriété privée.

En outre, la protection de la liberté individuelle se justifie par le fait de notre ignorance<sup>326</sup>. Par conséquent, le principe de la propriété privée est le garant de la liberté d'agir au sein du processus de marché selon Hayek (1960b, p. 141) en ce sens que **« c'est la concurrence rendue possible par la dispersion de la propriété qui enlève aux propriétaires de certains biens le pouvoir de coercition »**.

La liberté individuelle et la propriété privée fournissent non seulement une incitation à agir et en particulier à entreprendre, mais elles contraignent l'individu en ce qu'elles font

---

<sup>326</sup> Parce que nous sommes incapables de rassembler toute la connaissance nécessaire à l'organisation de la société, nous devons nous en remettre aux vertus du processus concurrentiel de découverte des informations. Voir *supra*.

porter sur lui non seulement les gains, mais les pertes que la réalisation d'une telle action entraîne. La liberté et la propriété individuelles sont donc nécessairement contraintes par un troisième principe auquel ces deux principes sont étroitement liés : il s'agit du principe de responsabilité. Si l'individu n'était pas responsable des conséquences que peuvent entraîner ses actes pour autrui, il n'aurait aucun intérêt à agir de manière à ce que le gain qu'il espère ne provoque pas une limitation de la sphère de la liberté d'autrui. Aussi Hayek (1960b, p. 77) peut-il avancer que **« la fonction principale de la foi en la responsabilité individuelle est de nous porter à utiliser au mieux nos connaissances et capacités propres dans l'accomplissement de nos desseins »**. Le principe de responsabilité fournit une incitation à agir dans l'intérêt de l'ensemble des individus. En dernière analyse, plus qu'une incitation pécuniaire ou juridique, c'est le jugement que l'autre porte sur nos actions qui guide nos décisions. En effet, l'entrepreneur qui ne parvient pas à satisfaire les consommateurs subira la sanction du marché : il sera évincé par d'autres entrepreneurs qui satisferont mieux les consommateurs. Si l'entrepreneur n'était pas responsable de ses actes, il n'aurait aucun intérêt à rechercher l'information sur les goûts et les préférences des consommateurs ou la manière de produire au coût le plus faible. Autrement dit, la place qu'occupe un individu dans l'échelle sociale est déterminée par sa capacité à satisfaire les autres. Ainsi Hayek (1960b, p. 77) affirme-t-il que **« dans une société libre, un individu sera estimé en fonction de la façon dont il se sert de sa liberté »**. Liberté, propriété privée et responsabilité sont donc au cœur de la conception « néo-autrichienne » du fonctionnement du marché en ce qu'elles permettent de tirer parti au mieux de la contrainte que constitue la dispersion de la connaissance entre les divers participants au marché.

### 3.2. La supériorité de l'ordre spontané : la « Grande Société »

Nous souhaitons montrer dans cette sous section que la manière dont Hayek définit la société et dont il envisage son évolution historique, est directement déterminée par sa conception du fonctionnement du marché. Après nous être intéressé à la distinction faite par Hayek entre l'« *ordre spontané* » de la « Grande Société » et l'« *organisation* » qui découle explicitement de sa théorie des institutions, nous nous pencherons sur les raisons pour lesquelles historiquement le principe de l'économie de marché a pu et doit continuer, selon Hayek, à s'imposer comme mode de fonctionnement de la société. Nous montrerons ainsi comment le développement de la société et de l'ordre marchand se nourrissent l'un l'autre du fait de la mise en place de règles de plus en plus abstraites et impersonnelles.

#### 3.2.1. La « Grande Société »

C'est dans l'article « What is 'social' ? - What does it mean ? »<sup>327</sup> alors qu'il tente de démêler la signification du terme « *social* », qu'Hayek nous livre sa conception de la société. Il s'attache en effet dans cet article à l'origine étymologique du terme « *social* » et à son évolution. Il remarque ainsi que ce terme renvoyait, il y a de cela plus de deux cent

---

<sup>327</sup> Un traduction serait « Qu'est ce qui est « social » ? Qu'est ce que cela signifie ? ». Nous ferons référence par la suite à cet article comme Hayek (1957).

ans, à un « *ordre des relations humaines qui s'est développé spontanément de manière distincte de l'organisation délibérée de l'État* » (1957, p. 241). Aussi, distingue-t-il la « *Société* » ou « *Grande Société* », de la « *communauté* »<sup>328</sup>. La première se définit comme l'ordre produit de manière spontanée à partir des relations des hommes entre eux. À l'opposé, l'« *organisation* » et la « *communauté* » renvoient selon lui à un ordre imposé aux individus. Hayek reprend d'ailleurs cette distinction pour opposer la « *tribu* »<sup>329</sup>, qui est le « *résultat le plus ancien* » de l'évolution culturelle et l'« *ordre étendu* », ou « *Grande Société* » qui est l'ordre vers lequel Hayek pense que nous devons tendre.

La société dans laquelle nous vivons correspond à un type particulier d'institution qu'Hayek nomme, « *ordre spontané* ». Celui-ci se caractérise par le fait qu'il repose sur des règles abstraites qui permettent aux nombreux individus qui le composent de vivre et de décider sur la base de la connaissance qu'ils possèdent.

La « *Grande Société* » est en outre un ordre « *complexe* » composé d'une multitude d'autres « *sous-ordres spontanés* » et d'« *organisations* ». Il n'y a pas un seul ordre spontané. Au contraire, de nombreuses organisations et autres ordres spontanés coexistent dans l'« *ordre étendu* »<sup>330</sup>. Le fait que l'ordre étendu appartienne à la catégorie des ordres spontanés n'implique pas que les organisations n'aient aucun rôle à jouer. Au contraire, la société est composée de nombreuses organisations parmi lesquelles la plus importante est le gouvernement, défini comme l'organisation permettant la gestion et la protection de l'ordre spontané. Par conséquent, ce « *macro-ordre* » spontané se compose non seulement des relations que les hommes lient entre eux, mais aussi du fruit de ces relations, à savoir les organisations, et des autres associations formelles que les hommes ont pu constituer. Hayek (1988b, p. 53) écrit en effet : « **les composantes du macro-ordre spontané sont les différentes dispositions économiques prises par les individus ainsi que les dispositions économiques reposant sur l'organisation délibérée** »<sup>331</sup>.

Dès lors, lorsque la société évolue, ses composantes évoluent en même temps. Les relations entre les hommes se complexifient, la division du travail s'étend obligeant les hommes à se regrouper au sein d'« *entreprises* ». De même, les individus qui considèrent partager des buts communs, des valeurs communes, se rassemblent et forment un

<sup>328</sup> Cette distinction évoque celle de Tönnies. Notons qu'Hayek ne fait cependant aucune référence à cet auteur dans son article.

<sup>329</sup> Hayek (1988b, p. 45) semble identifier la tribu à la « *petite bande* », « *la troupe* » ou « *la famille* », c'est à dire une petite communauté « *de descendance commune* » et ayant « *des pratiques en commun avec d'autres groupes et individus avec lesquels ils n'avaient pas nécessairement de relations proches* ».

<sup>330</sup> De même, Hayek (1988b, p. 53) explique qu'au sein du « *macro-ordre* » ou « *ordre étendu* », que constitue la société il existe des « *micro-ordres* ». Notons que cette idée a été développée par M. Polanyi dès 1941. M. Polanyi distingue ainsi de manière similaire d'une part les « *ordres polycentriques* », issus des mouvements libres des individus et les « *ordres monocentriques* », nés de l'organisation imposée par une autorité hiérarchique. On trouve également la même distinction au sein de la cybernétique et de la théorie des systèmes. Toutefois, la question de savoir quels sont les liens de parenté entre tous ces concepts est loin d'être résolue comme le note P. Némó dans l'introduction qu'il fit à la traduction française de M. Polanyi (1951, p. 13).

<sup>331</sup> Termes soulignés par l'auteur.

nombre croissant d'organisations telles que « *les associations, ou les corps administratifs* » (1988b, p. 53). Selon Hayek ce type d'organisation doit conserver une taille limitée et surtout être fondé sur une réelle volonté d'association et non sur une obligation contractuelle. La question de la taille optimale de la firme est ainsi évoquée par Hayek (1979b, p. 92). Il considère toutefois qu'« **il ne peut y avoir de règle générale concernant la taille souhaitable, puisqu'elle dépendra des circonstances économiques et technologiques momentanées, toujours mouvantes** ». Comme en ce qui concerne le monopole, la question de la taille d'une entreprise doit être laissée à l'appréciation du marché. Aucune instance ne doit bénéficier d'un pouvoir discrétionnaire et arbitraire lui permettant d'imposer de telles limites.

Du fait de la nature dispersée et localisée de la connaissance, il faut laisser les règles abstraites constitutives de l'ordre spontané dicter les limites de l'action individuelle. Elles seules permettent une croissance harmonieuse de la société. La création de règles ayant des visées particulières ne peut améliorer le fonctionnement de l'ordre spontané. Dès lors, s'il est avantageux d'ajouter des règles générales afin d'améliorer le fonctionnement des organisations, il n'est pas avantageux d'ajouter des commandements spéciaux aux règles générales de l'ordre spontané. Hayek (1973b, p. 60) souligne notamment : « **bien que nous puissions entreprendre d'améliorer un ordre spontané en révisant les règles générales sur lesquelles cet ordre repose, et si nous pouvons aider à son résultat par l'effort des diverses organisations, nous ne pouvons pas améliorer les résultats par des commandements spéciaux qui empêchent ses membres d'utiliser leurs connaissances selon leurs propres intentions** ». Pour cette raison, les organisations n'ont d'existence qu'à l'intérieur d'un ordre spontané plus large, et non en tant qu'entités indépendantes<sup>332</sup>.

### 3.2.2. Ordre spontané, organisation et activité entrepreneuriale

L'entreprise en tant qu'organisation est fondée sur une structure hiérarchique, des commandements et des règles d'organisation. L'activité de direction est donc essentielle au sein d'une telle structure, puisque c'est elle qui permet la cohésion de l'ensemble. Plus qu'à l'activité entrepreneuriale, c'est donc à la direction qu'Hayek (1960c) s'intéresse lorsqu'il se penche sur les problèmes rencontrés par les entreprises. Pour Hayek (1966c, p. 301), la « *direction* [management] » de l'entreprise exerce en ce sens un « *pouvoir* » particulier qui renvoie à « **la capacité de mettre l'énergie et les ressources des autres individus au service des valeurs que ces autres individus ne partagent pas** ». Plus encore, la direction de l'entreprise a en charge d'allouer les profits en fonction de ce qu'elle pense pouvoir profitablement utiliser comme capital additionnel et de réinvestir le capital que les actionnaires décident de leur confier. Hayek reconnaît ainsi qu'il existe une lutte de pouvoir entre les actionnaires et les directeurs. Il souligne en effet que l'intérêt des directeurs réside dans la maximisation des profits alors que les actionnaires cherchent à maximiser le rendement direct de leurs participations au capital. Finalement, Hayek (1960c, p. 300) pense que la tendance à diriger les entreprises en fonction d'« *objectifs*

<sup>332</sup> Hayek insiste en outre sur le fait que l'organisation doit être le fruit d'un projet mûrement réfléchi et décidé. L'individu doit être conscient du fait qu'il adhère à une organisation et qu'en ce sens il réduit volontairement l'étendue de ses choix.

*spécifiques autres que la maximisation sur le long terme des rendements du capital* » qu'il observe à l'époque où il écrit cet article, est liée à la nature des institutions, en particulier de leur structure juridique. Il affirme ainsi qu'il suffit de changer la loi pour que cette tendance prenne fin.

Plus fondamentalement, Hayek considère que l'entreprise se définit par les mêmes problèmes de dispersion de la connaissance entre ses membres que ceux que l'on rencontre sur le marché. Ainsi que l'écrit Hayek (1973b, p. 57), **« l'organisateur se heurte ici au problème que rencontre toute tentative pour mettre de l'ordre dans les complexes affaires humaines : l'organisateur a absolument besoin que les individus devant assumer une part du travail mettent en œuvre du savoir que lui-même ne possède pas »**. Les commandements fixent uniquement les objectifs de l'organisation, mais ils ne dictent pas aux individus ce qu'ils doivent faire. En ce sens, l'entreprise repose sur des *« règles d'organisation »* plus générales et abstraites qui laissent une marge de liberté d'action aux individus et leur permettent de décider en fonction de leurs connaissances. Ainsi, il existe en sus des commandements des **« règles d'organisation [qui] sont donc nécessairement subsidiaires par rapport aux commandements, comblant les lacunes laissées par ceux-ci »** (1973b, p. 58).

Hayek ne poursuit cependant pas plus avant son analyse des relations unissant les différentes fonctions économiques au sein de l'entreprise. Il explique que l'organisation doit répondre au problème de la dispersion de l'information, mais il ne pousse pas lui-même le raisonnement jusqu'à affirmer explicitement quel rôle joue l'entrepreneur. Si Hayek se penche sur les caractéristiques des organisations, c'est seulement pour souligner qu'elles ne peuvent survivre en l'absence de règles plus générales et de l'ordre spontané qu'est le marché. De nombreux travaux<sup>333</sup> ont ainsi cherché à réconcilier la théorie de l'ordre spontané avec la théorie de la firme.

Finalement, la théorie hayekienne de l'ordre spontané dans laquelle s'insère la représentation de l'entreprise repose sur deux points essentiels. Tout d'abord, par définition, l'organisation est toujours encadrée dans un ordre spontané plus grand. Elle n'est donc jamais qu'un élément constitutif d'un ordre spontané supérieur. Ensuite, l'organisation est toujours centrée sur un objectif particulier qui la définit.

## Conclusion

---

Nous avons vu dans ce chapitre que le débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste a été l'occasion pour Hayek et Mises de prendre conscience de leur spécificité par rapport aux théories fondées sur une représentation de l'économie à l'équilibre. L'analyse du fonctionnement de l'économie de marché a ainsi mis en évidence le rôle particulier de l'entrepreneur. Pour Mises,

<sup>333</sup> Nous pensons plus précisément à la littérature qui s'est développée à la suite de l'article de Coase en 1937, « The Nature of the Firm » pour donner naissance à ce que l'on appelle aujourd'hui la théorie de la firme. Parmi les travaux contemporains de tradition autrichienne qui s'inscrivent dans ce champ nous pouvons citer M. Bensaïd (2002), J. Bliet (2001), P. Dulbecco et P. Garrouste (1999 et 2000), S. Ioannides (1992 ; 1998 ; 1999b et c), N. Foss (1994 ; 1997 et 1998), R. Langlois (1993), P. Lewin et S. Phelan (2000), F. Sautet (2000) ou encore T. F. L. Yu (1999).



l'entrepreneur est d'abord apparu au travers de la dichotomie établie entre l'initiative commerciale, caractéristique du fonctionnement de l'économie de marché libre et l'obéissance bureaucratique, spécifique au fonctionnement d'une économie fondée sur l'obéissance à des règles émanant du sommet de la hiérarchie. Au travers de l'examen des critiques adressées par Mises au « *projet fédéraliste* » proposé par K. Polanyi, nous avons montré que la représentation misesienne du fonctionnement de l'économie de marché repose plus particulièrement sur la croyance en la supériorité de l'économie de marché.

Plus tard, Mises développe une théorie de l'action humaine où l'entrepreneur est décrit comme un spéculateur, un individu capable de se représenter comment les événements futurs pourraient se dérouler et d'agir en conséquence de ses anticipations. Dès lors, la fonction de l'entrepreneur peut être exercée par tous les individus à tous les niveaux de la firme. L'activité entrepreneuriale peut certes être exercée par le directeur ou le capitaliste, mais toutes les actions des directeurs et des capitalistes ne sont pas des actions entrepreneuriales. Si l'activité entrepreneuriale est au cœur du processus de marché, son analyse reste très générale. Nous verrons que c'est seulement avec l'analyse de Kirzner que cette question des liens entre les différentes fonctions économiques commence à être abordée plus en détails par la théorie autrichienne. Plus encore, nous verrons que pour Kirzner la confrontation des différentes anticipations sur lesquelles reposent l'exercice de ces différentes fonctions économiques conduit à l'apparition d'une tendance à la coordination de l'ensemble des actions individuelles.

Parallèlement, le débat sur la possibilité d'un calcul économique rationnel dans une économie fondée sur la propriété collective des moyens de production a été l'occasion pour Hayek de développer l'idée selon laquelle la connaissance est par nature subjective, « *circonstancielle de temps et de lieu* » et dispersée entre les individus. L'entrepreneur est alors défini comme un acteur essentiel du processus de diffusion de cette connaissance. Le processus de marché aura toujours tendance selon Hayek à se rapprocher de la situation de parfaite coordination des actions individuelles du fait du processus de diffusion des connaissances. Nous verrons dans le chapitre suivant que Kirzner reprend et développe cette idée selon laquelle l'entrepreneur participe au processus d'acquisition de la connaissance.

Finalement, si Mises et Hayek accordent un rôle à l'entrepreneur, leur analyse est loin de nous permettre de comprendre quelle est la nature de l'activité des entrepreneurs, ni même de comprendre pourquoi et comment celle-ci permet à l'économie de se rapprocher de la parfaite coordination. Ces deux auteurs ont permis d'initier l'analyse du processus de marché, toutefois celle-ci s'est limitée à mettre en évidence que la libre entrée sur le marché est la condition nécessaire au bon fonctionnement du processus de marché et au développement de l'action entrepreneuriale. La vision du fonctionnement de l'économie de marché proposée par Hayek et Mises est ainsi fondamentalement liée à une représentation de la société fondée sur les principes de liberté individuelle et de propriété privée des moyens de production.



# Partie 3. La tradition autrichienne contemporaine : une théorie de l'activité entrepreneuriale au service du processus de marché entre « équilibre » et « chaos »

## Introduction

Avant de nous intéresser dans les chapitres suivant aux différences entre les approches de Kirzner et de Lachmann, nous souhaitons souligner la communauté de pensée de ces deux auteurs qui furent les principaux artisans du renouveau de la pensée « *autrichienne* » à partir des années 1970. Malgré leurs différences, ces auteurs se retrouvent sur l'idée que le marché est un processus économique où se confrontent les anticipations et les actions individuelles. Ils revendiquent ainsi tous deux l'héritage des « *néo-autrichiens* ». Plus encore, ces auteurs ont travaillé de concert à la construction d'une « *économie autrichienne* ». Ils ont ainsi tous deux participé au développement de

celle-ci aux États-Unis, et en particulier à New York. Kirzner était en effet l'un des piliers du programme d'économie autrichienne à l'université de New York<sup>334</sup>, reprenant ainsi le travail entrepris par Mises avant lui. Bien qu'installé en Afrique du Sud, Lachmann participa aux séminaires d'été et conférences organisés par cette université durant de nombreuses années avant que sa santé ne l'en empêche. Ils ont ainsi formé et influencé de nombreux étudiants parmi lesquels P. J. Boettke, D. Harper, P. Lewin ou M. Rizzo qui contribuent aujourd'hui à leur tour au développement de la tradition autrichienne.

Leur conception respective de l'activité entrepreneuriale leur permet en effet de donner un sens spécifique à l'expression de « *tradition autrichienne* », comme le note de manière intéressante F. Sautet (2000, p. 68).

Kirzner décrit ainsi l'activité entrepreneuriale comme la découverte d'opportunités de profit que les individus n'avaient pas remarquées jusqu'alors. Plus encore, l'activité entrepreneuriale provient de la vigilance des individus vis-à-vis des changements qui surviennent dans son environnement. Kirzner considère donc dans ce sens que l'activité entrepreneuriale permet de se rapprocher d'une situation d'équilibre optimal, c'est-à-dire de la parfaite coordination des actions des individus. Toutefois, cette tendance à l'équilibre est sans cesse remise en cause du fait des changements incessants et des erreurs des individus.

De son côté, Lachmann met en évidence le fait que l'activité entrepreneuriale est fondamentalement indéterminée. Il ne peut selon lui exister de tendance à l'équilibre telle que celle que décrit Kirzner. En effet l'issue du processus de marché dépend de l'interaction entre les différents plans et les différentes anticipations des individus. Il n'est donc pas possible, compte tenu de la subjectivité de telles anticipations, de parvenir à la parfaite coordination de tous les plans des divers participants au marché, sauf par pur hasard. Lachmann souhaite ainsi souligner le fait que l'activité entrepreneuriale ne permet pas nécessairement de parvenir à coordonner les actions des divers participants au marché. De plus, il montre qu'il n'existe pas un processus de marché, mais plusieurs types de processus de marché interconnectés, dont le résultat d'ensemble ne peut être compris indépendamment de la structure d'ensemble dans laquelle ils s'inscrivent. Lachmann met ainsi en évidence le rôle de l'activité entrepreneuriale au sein du processus d'émergence et d'évolution des institutions.

Finalement, nous avons choisi d'étudier la manière dont la tradition autrichienne contemporaine se propose d'expliquer le fonctionnement de l'activité entrepreneuriale : soit qu'elle suppose qu'il existe une tendance à la coordination des actions individuelles ou qu'il ne soit pas possible de déterminer son résultat sur le processus de marché.

## Chapitre 1. La théorie de l'entrepreneur kirznerienne : « la défense d'une voie médiane autrichienne »<sup>335</sup>

---

<sup>334</sup> Kirzner est aujourd'hui à la retraite. Il participe encore parfois aux séminaires d'été organisés par l'université et la *Foundation for Economic Education*.

## Introduction

---

Dans les années 1960, alors que la pensée autrichienne connaît une « *traversée du désert* »<sup>336</sup>, Kirzner entreprend de construire une théorie de l'activité entrepreneuriale en se fondant sur l'apport de Mises et Hayek concernant le processus de marché. Il souhaite ainsi mettre un terme à ce qu'il considère être une erreur d'interprétation, qui aurait été commise au départ par les économistes auxquels Hayek et Mises étaient opposés au cours du débat sur la possibilité d'un calcul économique rationnel dans une économie socialiste. Pour Kirzner (1979, p. 17), Hayek et de Mises furent « **les seules voix à s'élever en protestation durant les décennies où la préoccupation exclusive était l'équilibre** »<sup>337</sup>.

Kirzner établi ainsi sa propre position concernant le processus de marché et l'entrepreneur. Il souhaite en effet fonder une approche distincte de l'approche néoclassique en substituant le principe de processus de marché à celui d'état d'« *équilibre* »<sup>338</sup> et surtout introduire l'activité entrepreneuriale au sein de ce processus. La théorie de Kirzner se distingue de la théorie néoclassique en ce qu'elle s'intéresse non pas à la relation entre les prix et les quantités qui caractérisent un équilibre, mais à la manière dont il est possible de parvenir à un tel équilibre. Pour Kirzner (1973, p. 6), il est nécessaire de s'interroger sur « **la manière dont les décisions des participants individuels interagissent pour générer les forces du marché qui impliquent les**

335

Cette expression au départ formulée par R. Garrison (1982, p. 131) a été ensuite adoptée par Kirzner (1992, p. 3).

336

Kirzner est ainsi considéré par K. Vaughn (1994, p. 101) comme l'un des artisans du « *renouveau de la tradition autrichienne* ».

337

Kirzner (1997, p. 61) fait ici explicitement référence à la théorie microéconomique fondée sur l'analyse de l'équilibre général walrasien tel que repris par K. Arrow et G. Debreu et qu'il désigne comme la théorie néoclassique ou standard. La perspective néoclassique est par ailleurs (1973, p. 32 ; 1979, p. 5 et 1992, pp. 125-130) explicitement identifiée à la conception robbinsienne de l'action humaine.

338

Il nous faut ici annoncer que l'« *équilibre* » correspond selon Kirzner (1973, pp. 4-5) à une situation où le résultat des activités des différents participants au marché peut être décrit comme « *une structure [pattern] de décisions qui sont mutuellement compatibles [consistent], si bien que toutes les activités planifiées puissent être menées à bien sans incidents* ». Autrement dit, nous retrouvons ici une définition hayekienne particulière de l'équilibre selon laquelle l'équilibre correspond à une situation où toutes les actions individuelles sont parfaitement coordonnées. Nous renvoyons le lecteur à l'analyse du concept d'équilibre chez Hayek commentée dans la partie 2, chapitre 2, 1.2.1. « *Connaissances dispersées et théorie de l'esprit humain* » et surtout à l'article de R. Arena (1999) où l'auteur revient sur l'évolution de la définition de l'équilibre chez Hayek. Notons enfin que la définition de l'équilibre chez Kirzner a une connotation paretienne dans la mesure où l'équilibre vers lequel tend le processus de marché est défini comme un point final et donc absolu. Il paraît donc légitime de qualifier cet équilibre d'optimal au sens de Pareto puisque aucun état ne lui est supérieur en terme de coordination individuelle. Kirzner (1998, p. 144) lui-même reconnaît d'ailleurs que l'« *état de parfaite coordination est, bien sûr, optimale au sens de Pareto [Pareto-optimal]* ». Il considère toutefois que le critère de coordination qu'il utilise diffère du critère de l'optimum paretien dans la mesure où celui-ci présuppose « *un engagement moral* » dont sa propre définition de l'équilibre est dépourvue (Kirzner 1998, p. 145). Nous renvoyons le lecteur à l'article de Kirzner (1998, pp. 144-145) intitulé « *Coordination et optimalité au sens de Pareto [Pareto-optimality]* » pour plus de détails.

### **changements dans les prix, le produit, les méthodes de production et l'allocation des ressources ».**

Parallèlement, l'originalité de Kirzner par rapport aux « *néo-autrichiens* » réside dans sa volonté de réhabiliter l'entrepreneur et de faire de celui-ci la force motrice du processus de marché. Aussi ouvre-t-il la préface de son premier ouvrage majeur, *Competition and entrepreneurship*, en écrivant (1973, pp. IX-X) : « **ces dernières années ont été le témoin d'un regain d'intérêt pour les aspects microéconomiques des systèmes économiques. La théorie des prix s'est encore une fois révélée au cœur de l'analyse économique. Cependant, la théorie des prix contemporaine a continué dans l'ensemble à être présentée au travers de la structure de l'équilibre. Ceci a non seulement détourné l'attention du processus de marché au profit du cadre de l'équilibre, mais a conduit à la quasi-exclusion du rôle de l'entrepreneur de la théorie économique** ».

Le mécontentement affirmé ici quant au traitement réservé à l'entrepreneur dans la théorie économique traditionnelle ne doit pas toutefois laisser croire que Kirzner rejette complètement l'analyse néoclassique. Au contraire, celui-ci exprime le souhait d'intégrer à terme sa propre perspective à l'analyse néoclassique. Aussi se déclare-t-il en désaccord avec la position défendue par Shackle (1972) et Lachmann (1986) que nous aurons l'occasion d'examiner dans le chapitre suivant. Pour ceux-ci en effet, la prise en compte de l'activité entrepreneuriale et plus particulièrement de sa dimension spéculative, doit nécessairement conduire à rejeter toute référence à l'équilibre même comme tendance<sup>339</sup>. Ici réside la « *troisième voie* » ou « *voie médiane* » kirznerienne (1985, p. 7) : « *cette perspective de la « vigilance » du comportement entrepreneurial représente une « voie médiane » entre deux manières alternatives (« extrêmes ») de traiter de tels comportements qui ont été discutées dans la littérature contemporaine* ». Ces deux conceptions du fonctionnement du marché et du rôle de l'entrepreneur ne sont autres que la perspective néoclassique et la perspective du « *subjectivisme radical* »<sup>340</sup>. La « *vision néoclassique* » qui est la cible des critiques de Kirzner n'est autre que celle développée par T. W. Schultz<sup>341</sup>. Pour Kirzner (1985, p. 7), cette théorie considère « ***l'entrepreneur comme répondant de manière systématique et non conflictuelle aux conditions du***

<sup>339</sup> Il s'agit de ce que les commentateurs autrichiens dénomme « *le problème de Lachmann* ». Voir par exemple F. Sautet (2000). C'est d'ailleurs là que réside la principale opposition entre les deux tendances de la tradition autrichienne contemporaine.

<sup>340</sup> Le « *subjectivisme radical* » renvoie au fait que, pour Lachmann, tous les aspects de l'action des hommes sont le produit de leur esprit créatif. Autrement dit, tout phénomène et toute action doivent être interprétés. Pour une analyse plus détaillée de ce que suppose et permet le subjectivisme « *radical* » de Lachmann nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage en l'honneur de Lachmann édité par R. Koppl et G. Mongiovi (1998).

<sup>341</sup> Kirzner fait ici référence à l'article de T. W. Schultz paru dans le *Journal of Economic Literature* en 1975 sous le titre « *The value of the ability to deal with disequilibria* ». Deux thèmes récurrents traversent son œuvre : la modification de la structure incitative et la prise en compte du changement et de l'incertitude. Il n'est donc pas étonnant que Kirzner s'intéresse à ses travaux. Notons cependant que T. W. Schultz s'occupait au départ d'économie agricole avant de s'intéresser à la théorie du capital humain et la question de l'éducation s'inspirant de A. Marshall, F. Knight ou I. Fisher. Il s'est en outre penché sur l'analyse du progrès économique. Il a ainsi montré qu'une telle analyse passe par l'analyse du déséquilibre et la question des comportements innovants.

***marché et le profit entrepreneurial pur comme la récompense correspondante que ces conditions de marché nécessitent et rendent possible*** ». La seconde vision, représentée par les travaux de Shackle et Lachmann, voit ***« l'entreprenariat non plus comme la réponse à des conditions marchandes extérieures, mais comme l'injection de manière indépendante et spontanée de nouveaux éléments dans ces conditions, de telle façon qu'il ne puisse être possible de prédire ou de déterminer ceux-ci à partir de circonstances existantes »*** ainsi que l'écrit Kirzner (1985, p. 8).

Nous montrerons dans ce chapitre que la manière dont Kirzner définit l'entrepreneur et l'intègre au sein du processus de marché a évolué, même si la volonté de fonder une *« voie médiane »* reste présente dans l'ensemble de son œuvre. Nous distinguerons ainsi deux périodes dans la pensée de Kirzner. Si traditionnellement la périodicité de ces phases n'est pas sujet à débat, la question de savoir s'il existe une rupture ou une simple extension, comme le soutient l'auteur lui-même, n'a toujours pas été tranchée. Le point d'inflexion de cette évolution est un article daté de 1981, mais publié en 1982 et intitulé ***« Uncertainty, discovery, and human action : a study of the entrepreneurial profile in the misesian system »***<sup>342</sup>. Dans cet article, Kirzner répond aux critiques<sup>343</sup> qui lui ont été adressées suite à ses premiers écrits (1973 et 1979) concernant la définition et la place accordée à l'incertitude dans l'exercice de la fonction entrepreneuriale. Kirzner affirme dans une interview accordée à S. Boehm (1992), que si son ouvrage de 1973 avait pour but de faire connaître l'essentiel des travaux et des apports de Mises et d'Hayek, il ne s'attendait pas à ce que s'ouvrent de nouveaux développements et perspectives pour la pensée autrichienne tels qu'ils se produisirent<sup>344</sup>. Aussi, ne s'était-il pas intéressé à l'époque de ses premiers travaux à la question de l'incertitude, souhaitant simplement mettre en avant le caractère arbitragiste de l'entrepreneur. Il écrit ainsi : ***« c'est dans les écrits du professeur Mises que l'on trouve, exprimé de manière concise, en quelques pages, la plupart des idées à partir desquelles j'ai développé de manière plutôt chaotique et digressive [excursive] ma propre discussion du rôle***

<sup>342</sup> Notons que bien que cet article fut publié en 1982, Kirzner l'ayant écrit en 1981, celui-ci note parfois cet article sous la référence Kirzner (1981). Il s'agit cependant du même article, Kirzner (1982). Ce point est important dans la mesure où il considère que cet article répond aux critiques qui lui furent adressées après la publication de ses premiers ouvrages concernant l'activité entrepreneuriale.

<sup>343</sup> Nous faisons référence ici aux travaux suivant au sein de la tradition autrichienne contemporaine : R. Garrison (1982), H. Hazlitt (1974), J. High (1980 et 1982), M. Rothbard (1985) et L. White (1976) auxquels Kirzner entend explicitement répondre dans son article.

<sup>344</sup> La publication de *Competition and Entrepreneurship*, coïncide avec le retour en force des idées autrichiennes. K. Vaughn (1994, pp. 103-104) note ainsi que dès 1969, J. Buchanan soulignait la victoire des autrichiens au sein du débat sur le calcul économique socialiste, Shackle, élève d'Hayek à la *London School of Economics* et admirateur de J. M. Keynes publiait nombre d'articles et d'ouvrages dont le plus connu est peut-être *Epistemics and Economics*, mettant l'accent sur le rôle des anticipations et de l'incertitude. J. Hicks édite en 1973 un ouvrage sur la pensée de Menger, *Carl Menger and the Austrian School of Economics* et s'intéresse aux liens entre le temps et le capital dans une perspective explicitement autrichienne, s'appuyant ainsi explicitement sur les travaux de Böhm-Bawerk et d'Hayek. Enfin, phénomène symbolique de cette période de renouveau selon K. Vaughn (1994, p. 103), Hayek reçoit en 1974, conjointement avec G. Myrdal, le prix Nobel d'économie.

**de l'entrepreneur** » (1973, pp. 84-85). Kirzner n'entend toutefois pas nier le rôle que joue l'incertitude sur la fonction entrepreneuriale. Jusqu'à la parution de cet article en 1982, le phénomène de l'incertitude n'était considéré par Kirzner que comme un cadre d'analyse n'ayant pas d'influence directe sur la forme de l'action entrepreneuriale.

Nous verrons dans une seconde section la manière dont Kirzner a tenté d'intégrer l'incertitude à son analyse de l'action entrepreneuriale. Nous serons ainsi amenés dans ce chapitre à proposer une analyse chronologique qui nous permettra de nous interroger sur la manière dont l'auteur répond aux critiques qui lui furent adressées après la publication de ses deux premiers ouvrages (1973 et 1979). Dès lors, la question qui nous occupe est donc de savoir si le traitement de l'incertitude dans la seconde partie de l'œuvre de Kirzner, est cohérent avec la théorie de l'entrepreneur arbitragiste. Autrement dit, n'y a-t-il pas de contradiction entre l'approche développée dans les années 1960-1970 et l'analyse des formes entrepreneuriales produites à partir des années 1980 ? Nous cherchons donc à tester l'hypothèse d'une extension de la perspective kirznerienne. Nous exposerons ainsi dans une première section à exposer la théorie de l'entrepreneur « *pur* » développée dans ses premiers écrits et les critiques que celle-ci a pu susciter. Puis, nous verrons dans une seconde section que la solution proposée par Kirzner pour intégrer le phénomène de l'incertitude le conduit à distinguer une analyse en courte période où, en l'absence d'incertitude, la théorie de l'entrepreneur « *pur* » s'applique et une analyse en longue période où la reconnaissance de l'incertitude l'amène à prendre en compte les diverses formes de l'activité entrepreneuriale. Nous montrerons dès lors que bien que l'analyse de l'entrepreneur soit enrichie par la prise en compte de l'incertitude, celle-ci reste contrainte par l'hypothèse de l'existence d'une tendance empirique à la coordination des actions des individus, c'est-à-dire une tendance à l'équilibre.

### **Section 1. La théorie de l'entrepreneur « pur » : vigilance et découverte entrepreneuriales**

---

Nous souhaitons montrer dans cette première section comment la construction de la théorie de Kirzner s'appuie sur les idées développées par Mises et Hayek. Notre auteur fonde son analyse sur la théorie de l'action humaine de Mises et plus particulièrement sur la distinction entre le comportement calculateur et l'activité entrepreneuriale. Le concept de vigilance entrepreneuriale, défini comme la capacité des individus à mettre à jour des opportunités de profit non encore découvertes jusqu'alors, implique donc la découverte d'une structure moyens-fins. Toutefois, ce concept de vigilance ne permet pas de prendre en compte pleinement la nature créatrice de l'action entrepreneuriale. Il met cependant en lumière le fait que le processus de marché prend du temps, l'issue de ce processus étant incertaine. L'activité entrepreneuriale apparaît alors comme une fonction distincte des autres fonctions économiques que peuvent exercer les individus. Reprenant la méthode des modèles imaginaires de Mises, Kirzner distingue ainsi la fonction entrepreneuriale « *pure* » de l'activité entrepreneuriale telle qu'elle peut être observée sur le marché. Cette méthode lui permet ainsi de mettre en exergue les caractéristiques spécifiques de la fonction entrepreneuriale, mais aussi de souligner les liens pouvant exister entre les diverses fonctions économiques.



Le second pilier sur lequel repose l'analyse de Kirzner est l'idée d'Hayek selon laquelle la connaissance dont disposent les individus pour prendre leurs décisions est subjective et donc fondamentalement dispersée entre eux. Plus encore, Kirzner montre que l'activité entrepreneuriale appartient à un processus d'apprentissage, puisqu'elle permet la diffusion de la connaissance des opportunités de profit parmi les individus indépendamment du processus d'apprentissage qui peut être délibérément entrepris par les individus. Le processus de marché concurrentiel, pour paraphraser Kirzner (1979, p. 146), tend à transformer l'omniscience en ignorance et il est sujet aux erreurs que peuvent commettre les individus. L'apport de notre auteur est ainsi de montrer le rôle de la publicité et des efforts de vente dans le processus de diffusion de l'information. Contrairement aux analyses traditionnelles en économie, Kirzner met en évidence le fait que la publicité n'est pas la prérogative des entreprises tentant de se constituer une position de monopole. Nous verrons que cette hypothèse d'une « *tendance à l'omniscience* »<sup>345</sup> qu'implique la tendance à la découverte des opportunités de profit découle du choix du cadre de l'économie de marché « *pure* ». Toutefois, une telle représentation de l'activité entrepreneuriale pourrait être remise en cause par la prise en compte de l'information que fournit l'interaction de la fonction entrepreneuriale avec les autres fonctions économiques.

Finalement, la représentation que se fait Kirzner de l'activité entrepreneuriale apparaît comme une force puissante qui tend à établir la coordination des actions individuelles, même si des erreurs et des changements continus repoussent sans cesse l'atteinte d'un équilibre. Nous verrons qu'en ce sens Kirzner s'oppose à la vision de Schumpeter pour qui l'activité entrepreneuriale est fondamentalement déstabilisatrice.

### **1.1. Calcul économique et activité entrepreneuriale : l'héritage misesien**

Nous nous attacherons dans cette sous-section à l'influence de Mises sur la représentation de l'activité entrepreneuriale chez Kirzner. Celui-ci affirme en effet que l'idée de vigilance est déjà présente chez Mises. Mais surtout, l'entrepreneur est dépeint comme un spéculateur qui exploite des opportunités de profit que d'autres n'ont pas réussi à découvrir. En ce sens, l'analyse de Kirzner reprend la méthode employée par Mises consistant à distinguer la figure de l'entrepreneur « *pur* » de l'entrepreneur tel qu'il se présente dans la réalité. La fonction entrepreneuriale est ainsi mise en parallèle avec les autres fonctions économiques auxquelles elle peut être associée. Elle se distingue par le profit qu'elle espère retirer grâce à ses qualités particulières de vigilance. Toutefois, nous verrons que la représentation des relations entre les différentes fonctions que donne Kirzner n'est pas satisfaisante dans la mesure où elle se limite au cadre particulier de l'économie de marché « *pure* ».

---

<sup>345</sup> Notre expression. Nous souhaitons souligner par-là le fait que le processus d'apprentissage se situe entre deux forces opposées, à savoir l'ignorance et l'omniscience. Nous résumons la position de Kirzner quant au déroulement du processus d'apprentissage dans l'annexe 2. Nous présentons ce schéma dans la mesure où il nous a permis de saisir la position de Kirzner et nous espérons qu'il pourra remplir le même usage pour le lecteur. Nous reviendrons sur les détails de ce schéma plus loin, dans 1.2.1. « *Le processus entrepreneurial : un processus de découverte spontané des connaissances* ».

### 1.1.1. La vigilance entrepreneuriale

La théorie de Kirzner se fonde explicitement sur la théorie de l'action humaine et sur la définition de l'entrepreneur exposées par Mises. L'activité entrepreneuriale est ainsi introduite, comme un type de comportement particulier. Kirzner se refuse en effet à considérer que toute action humaine se résume à un calcul d'optimisation [*economizing*]. Pour lui, l'entrepreneur se caractérise par un type de comportement différent de la maximisation des plaisirs et des peines ou de la simple allocation de ressources rares entre des fins concurrentes. Il refuse ainsi explicitement la définition donnée par Robbins<sup>346</sup> de l'action économique comme l'« *allocation de moyens rares entre des fins concurrentes* [competing ends] » (Kirzner 1973, p. 32). Les fins et les moyens étant considérés comme donnés, un équilibre optimal entre les différentes actions des individus est obtenu tel que ne puisse être améliorée la situation d'aucun individu sans que celle d'au moins un autre ne soit compromise. Or, cette analyse du marché est incomplète. Kirzner (1973 p. 31) considère qu'« *il existe dans toute action humaine un élément qui, bien que crucial pour l'activité d'économie en général, ne peut être analysé en termes d'économies* [economizing], *de maximisation ou selon un critère d'efficience. J'appellerai cet élément (...) élément entrepreneurial* ». Dès lors, il « *serait extrêmement utile de faire valoir la notion misesienne plus large de l'action humaine* » dans la mesure où celui-ci « *ne confine pas le preneur de décision (ou l'analyse économique de ses décisions) à une structure de fins et de moyens donnés* » comme l'écrit Kirzner (1973, p. 33).

L'action humaine, pour Kirzner (1973, p. 33) comme pour Mises, ne doit pas être considérée comme un « *calcul mécanique de la solution à un problème de maximisation implicite à la configuration des moyens et des fins donnés* ». Les fins ne doivent pas être considérées comme données au moment du choix. Le choix ne se résume alors plus à un simple calcul, mais comprend « *la perception même de la structure moyens-fins* »<sup>347</sup> comme le souligne Kirzner (1973, p. 33). L'action humaine comprend ainsi deux dimensions diamétralement opposées : un « *élément entrepreneurial* » qui est « *actif, créatif et humain* »<sup>348</sup> et un calcul économique tel que le définit Robbins et qui est « *passif, automatique et mécanique* » (1973, p. 35).

Plus, exactement, Kirzner (1973, p. 40, n. 7) souligne que, pour prendre sa décision,

<sup>346</sup> Nous renvoyons à la définition de Robbins (1932, p. 30) énoncée plus haut. Se reporter à la note n° 113, Partie 1, chapitre 1.

<sup>347</sup> Expression soulignée par l'auteur.

<sup>348</sup> Notons que cette définition de la vigilance entrepreneuriale a depuis fait l'objet de nombreux travaux visant à préciser la nature créatrice de l'action humaine. Nous nous référons par exemple à l'article de R. Koppl (2002). Notons que dans cet article comme dans d'autres travaux, R. Koppl (1997) entend mettre en évidence les liens entre la phénoménologie de A. Schutz et le concept de vigilance. A. Schutz distinguant les possibilités ouvertes des possibilités problématiques qui seules impliquent un réel choix, la thèse de R. Koppl (2002, p. 13) consiste à définir la vigilance comme « *la propension à problématiser les possibilités ouvertes* ». Sans entrer dans l'analyse des liens pouvant exister entre ces deux conceptions, nous souhaitons toutefois souligner ici la possibilité d'un tel rapprochement.

l'individu doit s'intéresser aux « *opportunités non encore découvertes* » : il doit être « *vigilant* » [alert]. Toute action humaine est dirigée vers un but, aussi l'auteur, reprenant l'expression de Mises, parle de « *purposeful human action* ». Il va cependant plus loin que Mises en affirmant que l'action humaine est non seulement dirigée vers la découverte des opportunités, mais que « *cet élément de vigilance vis-à-vis de possibles nouveaux objectifs valables et de nouvelles ressources disponibles* » n'est autre que « *l'élément entrepreneurial de la prise de décision humaine* »<sup>349</sup> (1973, p. 35).

Cette conception permet d'enrichir la compréhension des comportements humains. Les agents ne sont pas seulement des calculateurs, mais ils sont des êtres attentifs, vigilants vis-à-vis des opportunités. Ils sont capables d'apprendre, de modifier leurs plans lorsque se produit un changement. Notons que la vigilance qui caractérise l'activité entrepreneuriale ne permet pas de caractériser un type d'individu particulier, mais se rencontre dans toute action humaine. Tout individu est donc potentiellement un entrepreneur. Seul le degré de vigilance varie selon les individus puisque dans les faits, certains entrepreneurs réussissent mieux que d'autres.

L'activité entrepreneuriale est cependant ambiguë dans la mesure où elle est définie à la fois comme une activité créatrice et comme le fait de « *noter [display] dans le temps les changements dans ces données [les données du marché], la vigilance [pouvant] être utilisée pour expliquer comment les changements surviennent en général* » (1973, p. 39). Or, si l'activité entrepreneuriale consiste à percevoir des changements, cela signifie que ceux-ci sont donnés, l'activité consistant en une simple activité de découverte. Ainsi, l'activité entrepreneuriale ne constitue en aucun cas une activité créatrice. L'entrepreneur de Kirzner n'a donc rien à voir l'entrepreneur innovateur de Schumpeter. La question du rapport entre perception et innovation n'est d'ailleurs que très peu traitée par Kirzner dans ses premiers écrits. Il se borne à affirmer son désaccord avec Schumpeter sur ce point. Il écrit ainsi (1973, p. 74) : « *je vois l'entrepreneur non comme une source d'idées innovatrices ex nihilo, mais comme étant vigilant vis-à-vis des opportunités qui existent déjà et qui attendent d'être découvertes* ». Plus encore, l'introduction d'innovations présuppose l'exercice de l'activité entrepreneuriale puisque « *sans activité entrepreneuriale*<sup>350</sup>, *sans la vigilance vis-à-vis des nouvelles possibilités, les bénéfiques à long terme peuvent rester inexploités* » (1973, p. 74).

Certes, chez Kirzner (1973, pp. 79-80), comme chez Schumpeter, le rôle de l'entrepreneur est lié au changement. Mais si l'entrepreneur schumpeterien introduit le changement, l'entrepreneur kirznerien réagit à celui-ci. En effet, « *la caractéristique importante de l'activité entrepreneuriale n'est pas tant la capacité à rompre avec la routine, que la capacité de percevoir de nouvelles opportunités que les autres n'ont pas encore remarqué* », comme le montre Kirzner (1973, p. 81). Une fois encore se pose le problème de la créativité entrepreneuriale. Si l'entrepreneur ne fait que réagir au

<sup>349</sup> Terme souligné par l'auteur.

<sup>350</sup> Le terme anglais utilisé par l'auteur est « *entrepreneurship* ». Notons que Kirzner utilise indifféremment les expressions « *entrepreneurship* » et « *entrepreneurial activity* », ce qui va dans le sens de notre traduction.

changement, il ne crée pas une nouvelle structure moyens-fins. Plus encore, nous pourrions même affirmer que l'entrepreneur ne rompt pas fondamentalement avec la vision de la rationalité présente dans la plupart des théories microéconomiques que critique Kirzner puisque, comme le soulignent J. High <sup>351</sup> (1980 et 1982) mais aussi J. Buchanan (1982) et K. Vaughn (1982), l'acte entrepreneurial implique l'imagination et le jugement.

Toutefois, cette critique n'est pas fondée selon Kirzner (1999a), puisqu'il affirme déjà dans son ouvrage de 1979 que l'entrepreneur est vigilant et en même temps créateur. En effet, lorsqu'il met à jour une opportunité de profit ignorée jusqu'alors, l'entrepreneur crée en un sens cette opportunité. Dès lors, celui-ci n'est pas un créateur au sens où il produit un bien ou un service, mais **« strictement dans le sens où il découvre une opportunité disponible »** affirme Kirzner (1979, p. 215). Finalement, il semble que n'importe quelle action puisse être considérée comme créatrice. Cette idée trouve son origine dans ce que notre auteur nomme une éthique du **« celui qui trouve garde [finder-keeper] »**. Cette éthique est strictement entrepreneuriale et permet de justifier toute action qui vise à la découverte d'une opportunité de profit. Ainsi, la production de mines anti-personnel est justifiée par le fait qu'elle a pour origine l'existence d'une opportunité. Un tel discours peut sembler quelque peu inquiétant. Kirzner (1979, p. 197) paraît d'ailleurs en avoir conscience puisqu'il écrit : **« personne n'est obligé, bien sûr, de souscrire à cette éthique entrepreneuriale ; en fait on peut la rejeter »**.

Malgré tout, l'idée que les opportunités de profit existent et sont seulement découvertes par les entrepreneurs demeure. La notion de créativité introduite ici constitue simplement un nouveau moyen pour comprendre pourquoi l'entrepreneur permet de réduire l'incertitude environnante. Kirzner ne nous explique pas d'où provient le changement et il ne fournit aucune explication quant à l'origine de l'activité entrepreneuriale.

Ainsi que certains commentateurs, comme C. Torr (1981), le soulignent, il aurait été intéressant de discuter des liens entre l'entrepreneur kirznerien découvreur d'opportunités et *« l'entrepreneur keynésien »* puisque tous deux agissent dans un environnement incertain avec lequel ils composent et sur lequel ils influent. Or, comme le souligne C. Torr (1981, p. 287), **« puisque la Théorie Générale est établie dans un monde d'incertitude (...) il est quelque peu curieux que la plupart des économistes autrichiens aient été réticents à discuter les écrits de Keynes »**, ainsi Kirzner <sup>352</sup> ne fait-il référence à Keynes que pour mieux souligner l'apport d'Hayek.

Le manque d'attention envers l'incertitude est d'autant plus étonnant que celle-ci est au cœur de la définition de la spécificité de la fonction entrepreneuriale chez Mises. Dès lors, comme le remarque J. High (1982, pp. 161-162), il est intéressant de se demander **« comment Kirzner a pu rendre [capture] une part importante de l'entrepreneur de**

---

<sup>351</sup> J. High est professeur à l'université George Mason. Il fut notamment d'éditeur de la *Business History Review* de 1993 à 1994.

<sup>352</sup> Kirzner ne s'intéresse à l'incertitude que dans la mesure où celle-ci permet d'expliquer l'existence d'erreurs et donc d'opportunités de profits qui motivent l'action entrepreneuriale et l'existence d'une tendance à la correction des erreurs passées. Finalement, le motif de l'action entrepreneuriale n'est pas différent de celui des autres actions économiques.

**Mises alors qu'il omet la caractéristique déterminante de l'entrepreneuriat ».** Parallèlement, M. Rothbard (1985, pp. 245-246) juge que « **pour Kirzner (...) l'entrepreneuriat est réduit à la qualité de vigilance ; et l'incertitude ne semble avoir que peu de rapport avec le sujet** ». Certes, l'individu peut commettre des erreurs de perception, ce qui a pour effet d'accroître l'incertitude environnante. Mais, pour M. Rothbard (1985, p. 246), il existe d'autres sources d'incertitude notamment concernant la possibilité qu'une opportunité permette de dégager un profit réel.

### 1.1.2. L'entrepreneur « pur » : une fiction utile et nécessaire

La réponse aux interrogations de M. Rothbard et de J. High concernant la raison de la représentation tronquée de l'entrepreneur fournie par Kirzner réside dans l'emploi de la méthode des modèles imaginaires que celui-ci emprunte à Mises. Si Kirzner ne définit pas explicitement de « *types purs* » comme le fait Mises (1949b, pp. 65-66 et 266), il s'intéresse à l'« *entrepreneur pur* » qu'il oppose aux autres fonctions économiques « *pures* », comme la fonction capitaliste par exemple (1973, p. 40). L'utilisation de l'adjectif « *pur* » dans différents types d'expressions relatives à l'activité entrepreneuriale permet en effet à l'auteur de distinguer la fonction entrepreneuriale des autres fonctions que peut exercer un individu. Kirzner (1973, p. 17) reconnaît toutefois que la fonction entrepreneuriale n'est jamais exercée indépendamment des autres dans la mesure où un monde d'entrepreneurs purs serait une « *pure économie d'échange* », sans production ni capital ; autrement dit un non-sens, puisqu'il n'y aurait rien à échanger qui puisse être qualifié d'économique.

Mais Kirzner montre que l'activité entrepreneuriale et le calcul économique sont complémentaires. En effet, la découverte des opportunités de profit est un acte entrepreneurial, alors que l'exploitation de ces opportunités, celles-ci une fois connues, relève d'un calcul au sens de L. Robbins. L'analyse du marché en termes de processus permet d'étudier plus particulièrement la manière dont l'activité entrepreneuriale fournit de nouvelles informations aux participants au marché. Aussi la fonction entrepreneuriale est-elle rarement exercée isolément. Elle participe plutôt d'un faisceau d'actions économiques.

L'« *entrepreneur pur* » est donc une fiction théorique. Au même titre que les modèles imaginaires de Mises, elle n'a pas d'existence réelle, mais elle est utile pour comprendre le processus entrepreneurial. L'introduction de cette fiction permet « *de parler d'un marché dans lequel tous les autres participants sont des agents robbinsiens qui économisent [economizers<sup>353</sup>], sans aucun élément entrepreneurial d'aucune sorte* ». La figure de l'« *entrepreneur pur* » permet d'explicitier la spécificité de l'action entrepreneuriale. Or, comme chez Mises, la spécificité de l'action entrepreneuriale réside dans son rôle d'arbitrage sur le marché. L'entrepreneur intervient sur le marché des inputs pour acheter là où le prix est le plus bas et vendre sur le marché des outputs là où les prix

---

<sup>353</sup> Nous préférons éviter de traduire « *economizer* » par maximisateur même s'il s'agit de la traduction généralement retenue. La périphrase « *agents qui économisent* » nous permet ainsi de conserver le sens d'« *économiser* » très proche du sens du terme « *épargner* ». Nous n'avons toutefois pas retenu le terme d'« *épargnant* » qui est généralement utilisé pour désigner le possesseur de capital.

sont les plus hauts. La spécificité de l'arbitrage entrepreneurial réside alors dans le temps qui s'écoule entre le moment où interviennent les opérations d'achat et celles de vente.

### 1.1.3. Une « théorie arbitragiste du profit »

Il apparaît dès lors que la fonction capitaliste « *pure* » et la fonction entrepreneuriale « *pure* » sont distinctes<sup>354</sup>. La fonction capitaliste en effet conduit à la maximisation du revenu du capital. Toutefois, il existe des liens étroits entre ces deux fonctions. Kirzner (1973, p. 49) souligne d'ailleurs que « ***l'opportunité de profit nécessite un investissement en capital*** ». Dès que l'on fait intervenir le temps dans l'analyse, comme lorsque s'écoule un délais entre le moment où l'entrepreneur achète au prix le plus bas et le moment où il vend au prix le plus haut, un investissement en capital est nécessaire. Néanmoins, l'activité entrepreneuriale en tant que telle se distingue de l'activité capitaliste dans la mesure où l'entrepreneur espère un profit suffisamment élevé pour lui permettre de payer l'intérêt pour la location du capital. Le capitaliste dans ce cas est un propriétaire de ressources qui juge le paiement d'un intérêt suffisamment avantageux pour louer celui-ci. Il se comporte donc bien comme un maximisateur.

Il existe cependant des situations où l'entrepreneur est aussi propriétaire d'actifs. Dans ce cas, afin de considérer l'activité entrepreneuriale pure, il nous faut supposer, comme le souligne Kirzner, qu'il se loue à lui-même ses propres actifs. Dans tous les cas, l'activité de l'entrepreneur se distingue de l'activité capitaliste dans la mesure où « *la décision entrepreneuriale* » précède l'acte d'achat des inputs. Kirzner (1973, p. 50) parle alors de « *profit pur* » lorsque « celui-ci est lié à la décision entrepreneuriale qui en est à l'origine »<sup>355</sup>. Autrement dit, il n'est possible de parler de profit entrepreneurial qu'en référence à la décision de tirer profit d'une opportunité. Le profit n'est pas lié à la vente mais à la décision d'acheter pour vendre plus tard à un prix supérieur.

L'entrepreneur « *pur* » exerce sa vigilance, découvre et exploite des situations où il est possible d'acheter à bas prix et de revendre à un prix supérieur. Cette différence de prix est produite par une situation de déséquilibre liée à l'imperfection de l'information dont sont victimes les participants au marché. Le revenu de l'entrepreneur, c'est-à-dire son profit, est le fruit de cette différence de prix. En ce sens, Kirzner (1973, p. 85) qualifie sa théorie du profit d'arbitragiste. Il semble dès lors que Kirzner ne voit pas la différence entre l'activité spéculatrice « *pure* » et l'activité spéculatrice qui a un objectif productif. Autrement dit, il semble que l'activité spéculatrice ne puisse être considérée comme un

<sup>354</sup> Kirzner reconnaît ici explicitement l'apport de R. A. Gordon (1936) sur ce point et ajoute que les travaux de Peterson (1965), O. Williamson et A. Alchian (1969) vont dans le même sens. Selon Kirzner (1973, pp. 56-57), R. A. Gordon a clairement compris que les fonctions entrepreneuriale et capitaliste ne coïncident pas, considérant que seuls les managers peuvent être identifiés à des entrepreneurs en ce qu'ils contrôlent la production. Le revenu de l'actionnaire provient entre autres des risques encourus mais ne dépend en aucun cas de l'exercice d'une fonction entrepreneuriale. Kirzner considère ainsi suivre R. A. Gordon lorsqu'il affirme que les actionnaires et les managers ne reçoivent pas de profit, même si une partie de celui-ci constitue une rémunération pour l'exercice de la fonction de contrôle de la production. La fonction de contrôle ne constitue pas, comme nous le verrons plus loin, une caractéristique de la fonction entrepreneuriale.

<sup>355</sup> Termes soulignés par l'auteur.

frein ou du moins une contrainte pour la production. Pour Kirzner, la sphère productive et la sphère spéculative vont forcément dans la même direction.

L'activité entrepreneuriale comprend forcément une dimension productive qui consiste, selon le vocabulaire kirznerien, en l'exploitation d'une opportunité de profit. Or, l'exploitation de celle-ci, qui a généralement la forme d'une activité productive, peut être contrariée par la logique spéculative de l'entrepreneur. Plus exactement, ce dernier, parce qu'il cherche à réaliser un profit et spéculer sur l'évolution du prix d'un produit, peut se contenter de produire au moindre coût et négliger la pérennité de l'activité productive : soit qu'il néglige de satisfaire au mieux le consommateur et donc de s'assurer de la demande future, soit qu'il néglige de maintenir en état les actifs matériels à sa disposition. L'aspect spéculatif de la fonction entrepreneuriale peut ainsi rentrer en conflit avec l'aspect productif de cette même fonction, ce que semble oublier Kirzner. Comme le déclare E. Pasour (1989, p. 104), **« l'entrepreneur à la recherche du profit est la figure clef des marchés financiers comme des autres marchés des actifs »**. Il est donc nécessaire d'analyser plus avant quels peuvent être les liens entre la spéculation capitaliste et l'activité entrepreneuriale.

Finalement, il semble donc que Kirzner ne mette pas suffisamment l'accent sur les liens existants entre l'activité entrepreneuriale et l'activité capitaliste. Or, ainsi que le note M. Rothbard (1985, p. 247), **« le cas le plus important d'entrepreneuriat, la force motrice dans la formation de la structure réelle et les modèles de production dans l'économie de marché, sont les entrepreneurs-capitalistes, ceux qui engagent et risquent leur capital en décidant quand, quoi et combien produire »**. Pour M. Rothbard (1985, p. 247), l'entrepreneur présenté par Kirzner est **« désincarné »**, c'est-à-dire détaché de la sphère physique et matérielle de la production et de son financement. Mais plus encore, il est possible d'étendre ce constat à la sphère sociale et politique. En effet, pour Kirzner, les entrepreneurs ne constituent pas une classe sociale, même s'ils exercent une fonction sociale. Comme nous le verrons dans la sous section suivante, cette fonction sociale se limite à la diffusion de l'information nécessaire à la prise de décision des différents participants au processus de marché.

## **1.2. Découverte et apprentissage des connaissances : l'héritage hayekien**

Nous avons vu que l'activité entrepreneuriale peut être définie par opposition au calcul économique. Plus encore, s'appuyant sur les travaux d'Hayek, Kirzner affirme que les individus se trouvent dans une situation d'incertitude du fait de l'existence de la dispersion des connaissances nécessaires pour la prise de décision. L'entrepreneur est ainsi au cœur du processus de diffusion de la connaissance. Plus exactement, l'entrepreneur par son action permet de transmettre de manière spontanée la connaissance dont les individus ont besoin pour prendre la décision de vendre ou d'acheter, à quelle quantité et à quel prix. Kirzner légitime le rôle des efforts de vente et de la publicité en particulier, en ce qu'ils permettent aux entrepreneurs de s'assurer que les autres acteurs prennent connaissance des opportunités disponibles. Ainsi dans le cadre de la mise en vente d'un nouveau bien, les consommateurs auront connaissance grâce à la publicité des nouvelles offres disponibles. Dans le même temps, les autres producteurs prendront connaissance des nouvelles possibilités de profit offertes par le lancement de ce nouveau bien. Ces

concurrents auront en effet la possibilité de chercher une méthode de production meilleure leur permettant de concurrencer le premier entrepreneur. La fonction sociale de l'entrepreneur consiste dans la diffusion d'une partie de la connaissance qui ne peut être acquise par un processus d'acquisition délibéré. L'entrepreneur peut ainsi parvenir à atténuer les résistances auxquelles son action est confrontée. Cependant, nous verrons que Kirzner ne met pas suffisamment l'accent sur les implications de ces résistances et conflits que produit la fonction entrepreneuriale. Nous montrerons ainsi que l'hypothèse principale posée par Kirzner réside dans l'existence d'une tendance à la réduction de l'ignorance ou « *tendance à l'omniscience* » qui lui permet de justifier la nature équilibrante de l'action entrepreneuriale sur le processus de marché.

### 1.2.1. Le processus entrepreneurial : un processus de découverte spontané des connaissances

Les liens entre l'activité entrepreneuriale et le processus de diffusion de la connaissance sont très clairement explicités dans le chapitre 9 de *Perceptions, Opportunity and Profits*<sup>356</sup>. Pour son argumentation, Kirzner s'appuie sur la théorie de la connaissance hayekienne. Il se veut cependant très critique vis-à-vis des théories qui ont cherchées à prendre en compte le problème d'imperfection de l'information. La théorie du « *search* », telle qu'elle s'est développée suite aux travaux de G. Stigler<sup>357</sup>, se fonde sur un processus délibéré de recherche de l'information qui est calqué sur le modèle de toutes les autres activités économiques. Ce comportement est rationnel au sens de L. Robbins : l'individu choisi de se lancer ou non dans une procédure de recherche de l'information. Il décide du niveau d'ignorance optimal en fonction du coût de l'acquisition de connaissances. Dès lors, G. Stigler peut ainsi affirmer que bien que l'information soit imparfaite, le marché n'est pas fondamentalement imparfait. Le problème posé reste cependant le même. Pour pouvoir décider du niveau optimal d'ignorance, les individus doivent connaître les coûts et les gains qu'implique le processus de recherche de la connaissance. Autrement dit, l'hypothèse d'information parfaite n'est que déplacée. Lancer un processus de recherche d'informations ou un processus d'apprentissage nécessite que l'individu ait connaissance de cette nécessité. Une connaissance première [prior knowledge] doit être détenue par l'individu afin que le processus d'acquisition de l'information soit enclenché. Or, selon Kirzner (1973, p. 142), « ***parmi la masse des connaissances, croyances, opinions, anticipations et désirs que l'on possède à un moment donné et qui initie et détermine l'action seule une fraction peut être décrite comme étant le résultat d'une recherche délibérée ou d'une activité d'apprentissage*** ». Ainsi, l'information obtenue au travers de messages publicitaires ne constitue pas le résultat d'un processus d'apprentissage ou d'une recherche délibérée de la part du consommateur. Il existe donc deux voies d'accession à la connaissance l'une

<sup>356</sup> Nous nous référons plus précisément à Kirzner (1979, pp. 137-153).

<sup>357</sup> Kirzner fait ainsi explicitement référence aux deux articles suivants : G. Stigler (1961 et 1967). Pour un regard sur l'interprétation néoclassique du processus de découverte kirznerien et une mise en perspective des modèles de « *search* » avec la théorie de la vigilance entrepreneuriale se référer à S. Shmanske (1994). Et pour une réponse à celui-ci reprenant et développant l'ensemble des arguments développés précédemment, voir Kirzner (1994).



délibérément mise en place par l'individu, l'autre « *spontanément découverte* » selon l'expression de Kirzner (1979, p. 143).

Notre auteur ne nie pas l'importance de l'apprentissage et de la recherche. Au contraire, il considère que la connaissance délibérément obtenue au travers de ce processus joue « *un rôle critique dans la plus value sociale* » (1979, p. 144). Il ne remet donc pas en cause l'intérêt d'étudier la manière dont fonctionne ce processus ou des facteurs institutionnels qui permettent d'en améliorer les performances<sup>358</sup>. Parallèlement, le niveau optimal d'ignorance étant atteint, il n'est pas possible de considérer celle-ci comme une erreur dans la mesure où l'individu ne pouvait faire mieux. Pour Kirzner (1979, p. 147), « *l'ignorance qui pourrait avoir été dissipée par une recherche diligente mais pour laquelle le coût de recherche aurait été trop élevé, ne peut être regrettée (...) aucune erreur n'est survenue* ».

De plus, afin de réaliser un tel calcul, il est nécessaire de savoir, d'une part qu'une partie de la connaissance est absente et, d'autre part, il faut connaître la manière dont elle peut être obtenue. L'action humaine est donc guidée non seulement par une connaissance qui peut être délibérément obtenue, mais aussi « *spontanément découverte* », ce qui n'est toutefois pas sans coût. Ce second type de connaissance est supposé donné par la théorie du « *search* ».

Or, l'une des caractéristiques essentielles de la connaissance qui peut être spontanément découverte est la suivante : lorsqu'elle est absente, l'individu n'a pas conscience qu'elle lui fait défaut pour son action. Aussi Kirzner (1979, p. 175) affirme-t-il que l'ignorance de la connaissance qui pourrait être spontanément obtenue est « *l'expression et l'évidence d'une véritable impuissance à noter ce qu'il y a à percevoir* ». Cette ignorance constitue « *un manque de vigilance entrepreneuriale* » qui peut donc être réduit grâce à l'exercice de l'activité entrepreneuriale.

Le processus par lequel la connaissance est spontanément découverte n'est autre que le marché concurrentiel. C'est en effet au cours du processus de marché que les participants découvrent les plans des autres participants. Cette connaissance produite spontanément par le marché permet de réduire l'ignorance dans laquelle étaient placés les individus avant d'y entrer. La description du marché fournie par Kirzner (1979, p. 150) est ainsi directement inspirée de la « *vision catallactique* » présentée par J. Buchanan (1964) et Hayek (1945)<sup>359</sup> par exemple. Le marché est un processus de découverte des opportunités de profit. En effet, Kirzner (1979, p. 150) prétend qu'il « *traduit systématiquement les opportunités non encore découvertes, pour un échange mutuellement profitable entre les individus, dans des formes qui tendent à exciter l'intérêt et la vigilance de ceux qui sont susceptibles de noter ce qui peut spontanément être appris* ».

Toutefois, rien ne permet de supposer que les résultats produits par le processus de marché seront conformes à ce qu'avaient anticipés les participants sur la base de ces

---

<sup>358</sup> Tel est d'ailleurs l'objectif de la théorie du « *search* » pour laquelle l'ignorance peut ainsi être considérée comme optimale lorsqu'elle est le fruit d'un calcul en termes de coûts-avantages. Lorsque l'ignorance est optimale, autrement dit, lorsque l'individu n'a pas intérêt à mettre en place un nouveau processus de recherche d'informations ou d'apprentissage, la seule raison pour que cette ignorance soit réduite dans le futur est qu'il se produise un changement dans les données extérieures.

connaissances. Dès lors, l'ignorance perdure, parce que l'entrepreneur n'est pas vigilant. En effet, selon Kirzner (1979, p. 147), là « ***où l'ignorance n'est pas le résultat d'un refus délibéré d'apprendre et qu'il se révèle qu'elle était peut être totalement inutile, alors il est possible de considérer cette ignorance comme une erreur déplorable et embarrassante*** ». Par conséquent, Kirzner (1979, p. 146) suppose que l'ignorance de la connaissance qui pourrait être découverte spontanément tend à « *s'effacer* », dans la mesure où « ***l'information qui sautait aux yeux hier, mais qui, d'une manière inexpliquée est passée inaperçue, ne restera pas forcément inaperçue aujourd'hui*** ». L'activité de l'entrepreneur engendre un processus d'ajustement qui permet de réduire l'ignorance de l'ensemble des participants au marché. Ce processus d'ajustement, que notre auteur avoue emprunter à Hayek, est d'ailleurs désignée comme « *une force extrêmement puissante* » ou « *un instinct puissant (...) responsable de tous les succès que l'humanité a remporté en faisant face à son environnement* »<sup>360</sup> (1984, p. 83).

Il existe encore des opportunités de profit non découvertes pour le futur, parce que les individus ont commis des erreurs par le passé. Le processus de marché en ce sens ne fait que corriger les erreurs commises. Autrement dit, la connaissance spontanément acquise tend à produire une situation d'omniscience, sans cesse remise en cause par une « *tendance à l'ignorance* ». Celle-ci est le fruit, selon Kirzner (1979, p. 146), « *des changements constants qui transforment l'omniscience en ignorance* », même si « *cette ignorance sans cesse renouvelée est sujette à l'érosion constante du fait de la découverte spontanée* ». Pour notre auteur, il existe donc deux raisons pour qu'une tendance à l'omniscience s'établisse : d'une part le processus d'optimisation des connaissances qui peuvent être délibérément mises à jour et, d'autre part, le processus spontané de découverte des connaissances. Parallèlement, deux phénomènes peuvent remettre en cause la tendance à l'omniscience et sont donc productrices d'ignorance : l'apparition de changements permettant de lancer un nouveau processus de recherche de l'information et le fait que « ***la capacité des hommes à noter ce qui se produit (et a fortiori ce qui est susceptible de se produire) est hautement imparfaite*** » (1973, p. 223).

Notons qu'ici transparaît à nouveau la distinction établie plus tôt entre l'entrepreneur « *pur* » et l'entrepreneur « *capitaliste* », c'est-à-dire tel qu'il se rencontre dans la réalité de l'économie de marché contemporaine. En effet, la tendance à la correction des erreurs est caractéristique de l'activité entrepreneuriale « *pure* », à savoir l'exercice de la vigilance.

<sup>359</sup> Hayek (1945) décrit le marché comme un processus de mobilisation et de diffusion de la connaissance dispersée entre les divers membres de la société. L'idée selon laquelle le marché et plus particulièrement la concurrence est une procédure de découverte des connaissances nécessaires à la prise de décision individuelle est présenté par Hayek (1968b). Nous renvoyons le lecteur sur ce point à la partie 2, chapitre 2, 2.1. « *La supériorité du marché face au problème de la dispersion de la connaissance : le rôle de l'entrepreneur* » de ce travail. J. Buchanan (1964) quant à lui considérerait le marché comme « *un ensemble d'institutions qui facilitent l'exploitation des opportunités d'échange entre les individus mutuellement profitable* » selon l'expression de Kirzner (1979, p. 150).

<sup>360</sup> Il aurait été intéressant de voir quels liens Kirzner établit entre cet instinct et la vigilance entrepreneuriale. Plus encore, il aurait été utile d'examiner sur quelles théories psychologiques Kirzner s'appuie pour avancer un tel argument. Malheureusement, l'auteur reste muet sur ce point, comme sur l'origine de la vigilance entrepreneuriale.

Parallèlement, les mouvements qui poussent vers un accroissement de l'ignorance sont dus à l'existence d'une structure institutionnelle particulière. En effet, pour Kirzner (1979, p. 147), il est fondamental « **de choisir parmi les dispositifs institutionnels et sociaux alternatifs ceux des modes d'organisation qui minimiseront ce type d'ignorance – c'est-à-dire ces modes d'organisation qui génèrent le volume le plus important d'apprentissage spontané, non délibéré** ». Dès lors, il semble que notre auteur évite délibérément la question de savoir quel type de structure institutionnelle et culturelle sa conception du processus spontané de découverte entrepreneuriale peut impliquer. Il serait en effet intéressant de confronter le cadre théorique kirznerien à différents cadres institutionnels et culturels afin de tester la cohérence de ses hypothèses concernant le rôle de la vigilance par rapport aux autres fonctions économiques. Kirzner lui-même n'est pas opposé à ce type d'analyse. Au contraire, dès 1979, il écrit (1979, p. 12) : « **il serait bon d'appliquer la théorie autrichienne à la théorie de la spéculation et à la formation des anticipations concernant les prix futurs. Tout ceci enrichirait notre compréhension de l'économie de la bureaucratie et du socialisme** ». Il apparaît ici que Kirzner est conscient des « insuffisances » de sa théorie. Il semble appeler de ses vœux tout développement de l'analyse du processus de marché en direction d'une meilleure prise en compte des conséquences de sa propre théorie. Une telle direction pourrait ainsi permettre de prendre en compte la manière dont l'action entrepreneuriale s'inscrit dans un contexte non marchand tel que « **l'intérieur des firmes, dans un régime socialiste ou dans les bureaucraties en général** » (1979, p. 11). Plus précisément, il s'agit de mettre en lumière les liens pouvant exister entre l'action entrepreneuriale et non entrepreneuriale.

Autrement dit, il serait intéressant et même nécessaire de s'interroger sur les contours de l'activité entrepreneuriale, ce que seule une analyse comparée des systèmes institutionnelles pourrait permettre. Si Kirzner se dit en accord et même espère que de telles analyses se mettent en place, il n'effectue toutefois aucun pas en ce sens. Sa propre position, fondée sur la distinction entre l'entrepreneur « pur » et l'entrepreneur « tel qu'il se présente dans la réalité des processus de marché capitalistes » ne lui permet pas en effet de franchir ce cap. En ce sens, il est difficile de trouver la moindre application du concept de « vigilance » dans les études entreprises concernant les qualités et compétences entrepreneuriales<sup>361</sup>.

### 1.2.2. Publicité et activité entrepreneuriale

L'activité entrepreneuriale renvoie très généralement à la découverte d'opportunités de profits jusqu'ici inconnues. En ce sens, l'élément entrepreneurial de l'activité du producteur est de « **discerner ce que le consommateur est prêt à acheter ou ce que le consommateur peut être persuadé à acheter** » (1973, p. 146).

Toutefois, l'activité entrepreneuriale ne se résume pas à une simple opération d'arbitrage. Pour que son action réussisse et que l'entrepreneur obtienne un profit, il faut qu'une condition supplémentaire soit remplie. En effet, il faut que les autres participants

---

<sup>361</sup> Nous pouvons au mieux citer l'analyse de B. Gilad (1982) mise en évidence par Kirzner (1984, p. 91). Plus récemment, D. Harper (1998) a entrepris une analyse de ce type.

au marché ouvrent les yeux sur les nouvelles possibilités de satisfaire leurs besoins qui leur sont offertes. Ainsi, un entrepreneur qui mettrait en vente un nouveau produit, devra, afin d'en retirer un profit, faire connaître aux consommateurs l'existence de son produit sur le marché. De même, dans le cas où l'activité entrepreneuriale consiste à proposer un prix inférieur par rapport à ses concurrents sur le marché, il faut encore convaincre les clients potentiels qu'il est moins cher que ses concurrents. En ce sens, l'entrepreneur est au cœur du processus de diffusion de l'information. Non seulement il exploite des informations dont certains n'ont pas connaissance, mais il informe les autres participants au marché. La publicité et, plus généralement, les efforts de vente sont précieux en ce qu'ils informent les consommateurs de l'existence d'un produit qui répond à leurs besoins. Or, comme le note Kirzner (1973, p. 146) ce champ de l'activité économique a pendant longtemps été laissé aux gestionnaires et au marketing. Trop rares sont en effet les économistes qui se sont intéressés au phénomène de la publicité<sup>362</sup>. Les économistes considéraient en effet le plus souvent qu'en l'absence de la fourniture gratuite de cette information par le producteur, le consommateur cherche lui-même à acquérir cette information par d'autres moyens. Mais cette idée implique qu'il soit possible de dissocier la fourniture de l'information relative au produit de la fourniture de celui-ci. Or, affirmant se placer aux côtés de E. H. Chamberlin et de J. R. Hicks<sup>363</sup>, Kirzner (1973, pp. 153-155) considère qu'il faut aller encore plus loin que ces deux auteurs et reconnaître que la publicité a une fonction sociale liée à son aspect *persuasif* qui ne peut être séparé de son aspect *informatif*. La publicité appartient à l'activité entrepreneuriale<sup>364</sup> dans la mesure où elle constitue **« une forme différente d'effort de vente qui affecte la courbe de demande pour le produit offert à la vente »** (1973, p. 155). On doit tenir compte du rôle de l'entrepreneur qui informe les consommateurs des opportunités disponibles, service qui en aucun cas ne peut être séparé de la fourniture du produit lui-même. En effet, il n'est pas possible de vendre un produit dont on ignore l'existence. Aussi, la connaissance liée à l'existence d'une opportunité doit être distinguée de la simple connaissance technique du produit.

En outre, Kirzner montre que l'information contenue dans la publicité doit être persuasive. En effet, le nombre des opportunités disponibles s'accroissant pour le consommateur, il est de plus en plus difficile de faire en sorte que celles-ci soient notées.

<sup>362</sup> Parmi ces auteurs, Kirzner (1973, p. 151) cite A. Marshall, A. Pigou, ou N. Kaldor.

<sup>363</sup> Selon Kirzner (1973, pp. 153-154) E. H. Chamberlin remet en cause l'aspect purement scientifique de l'information fournie par les publicitaires insistant sur le caractère émotionnel de ces informations. Parallèlement, pour J. R. Hicks la publicité doit être attractive et persuasive. E. H. Chamberlin et J. R. Hicks refusent la ligne de séparation établie par la théorie de l'information entre les deux aspects de la publicité. Ces deux auteurs se séparent cependant dans la mesure où, pour J. R. Hicks, la persuasion est un moyen pour dispenser de l'information *« scientifique »* concernant les caractéristiques techniques du produit, alors que pour E. H. Chamberlin la persuasion permet de faire appel aux émotions des consommateurs, lesquelles constituent le moteur de l'activité économique.

<sup>364</sup> Kirzner développera ses idées dans deux articles consacrés à ce thème : (1972 et 1988b). Dès lors s'est ouverte une brèche dans laquelle n'ont pas hésité à s'avancer certains économistes de tradition autrichienne contemporaine. Nous pouvons ainsi souligner l'intérêt porté par D. Harper (1996) à la composante marketing des activités entrepreneuriales.

L'obtention d'un profit dépend donc de la capacité de l'entrepreneur à persuader ses clients potentiels. L'attention entrepreneuriale se porte ainsi de plus en plus sur la communication avec le consommateur. Aussi Kirzner (1973, p. 163) conclut-il que **« plus une société est abondante, plus provocante, intrusive, violente, persuasive et envahissante est sa publicité »**.

On peut dès lors se demander s'il est encore possible de parler de *« souveraineté du consommateur »*, dans la mesure où l'aspect persuasif de la publicité modèlera fortement la demande de celui-ci. Dans la mesure où la publicité permet de pallier le manque d'information des consommateurs, seule leur demande, après diffusion de la publicité, permet une prise de décision efficace. En effet, Kirzner (1973, p. 176) écrit : **« les seuls désirs des consommateurs qui puissent être considérés comme significatifs pour une discussion concernant l'efficacité des décisions productives (...) sont ceux qui se manifestent après que les décisions de production aient été placées les opportunités devant les consommateurs (de manière à s'assurer de leur attention) »**<sup>365</sup>. Dès lors, seule la demande comprenant l'effet de la publicité doit être prise en compte par l'entrepreneur. Autrement dit, cet effet doit être intégré dans les anticipations des entrepreneurs, dans la mesure où elle fait partie intégrante de la fonction de demande des consommateurs. C'est d'ailleurs seulement dans ce cadre que la *« souveraineté des consommateurs »* s'exerce pleinement (1973, p. 177).

L'apport de Kirzner sur ce point est d'autant plus important que les théories de la concurrence parfaite et imparfaite, parce que centrées sur l'équilibre, considèrent que les efforts de vente sont uniquement caractéristiques de situations de concurrence monopolistique. Cette position ne pouvant plus être soutenue, l'explication du rôle joué par la publicité dans le processus entrepreneurial est d'autant plus intéressante. Le rôle de la publicité et plus généralement des efforts de vente appartient au processus entrepreneurial *« normal »*<sup>366</sup>, dans le sens où il appartient aux options disponibles pour l'entrepreneur pour réaliser ses projets. Selon Kirzner (1973, p. 165), leur rôle est de permettre de modifier le type d'opportunités disponibles sur le marché en modifiant : a) *« le caractère des opportunités perçues par les consommateurs »*, b) *« la vigilance des consommateurs vis-à-vis de ces opportunités »* et enfin, c) *« les goûts des consommateurs »*. Par là, des opportunités nouvelles sont mises à jour et exploitées. La publicité n'appartient pas aux seules prérogatives de la concurrence monopolistique. En effet, dans la mesure où l'entrée reste libre sur le segment du marché considéré, seuls les efforts constants des entrepreneurs permettront de maintenir une activité répondant aux désirs des consommateurs.

### **1.3. Processus de découverte entrepreneurial des opportunités de profit, entreprise et tendance à l'équilibre**

Nous serons amenés dans cette sous-section à examiner la manière dont Kirzner évoque le problème de l'opportunisme qui peut apparaître entre les actionnaires-capitalistes et les

<sup>365</sup> Terme souligné par l'auteur.

<sup>366</sup> Notre expression.

directeurs dans la mesure où ce problème nous permet d'éclairer le lien existant entre les différentes fonctions économiques et la fonction entrepreneuriale. Nous verrons que l'activité entrepreneuriale n'est pas liée à l'exercice d'un contrôle sur les ressources ou la possession du capital. Toutefois, la relation entre le capitaliste et le « *directeur* [manager] » fait intervenir directement la fonction entrepreneuriale, dans la mesure où celle-ci permet au capitaliste d'engager un « *directeur* » capable de remplir les objectifs fixés par lui et où ce directeur est capable de tirer parti de sa situation et des ressources à sa disposition pour découvrir des nouvelles opportunités. Finalement, la fonction entrepreneuriale, parce qu'elle se définit comme la découverte et l'exploitation de nouvelles opportunités de profit, a une fonction équilibrante qui repose sur l'hypothèse de libre entrée sur le marché. Toute entrave au libre fonctionnement du marché, autrement dit à l'entrée de nouveaux concurrents, doit être proscrite pour cette raison. Pour Kirzner en effet, le système de l'économie de marché libre est fondé sur la possibilité pour tout individu de se lancer dans une entreprise nouvelle. Il est donc essentiel que la concurrence soit possible car lorsqu'elle est obstruée, l'activité entrepreneuriale est entravée et la tendance à l'équilibre déprimée. Toutefois, de nombreuses situations peuvent contredire cette tendance à la coordination des actions individuelles. L'activité entrepreneuriale en effet génère en elle-même des changements dans l'environnement économique qui perturbent la possibilité qu'une telle tendance s'établisse. Ainsi, le processus de découverte entrepreneurial ne doit pas être considéré comme un processus linéaire, mais plutôt comme un processus ponctué de nombreux « *retours en arrière* », du fait des obstacles rencontrés lors des nombreuses étapes de celui-ci.

### 1.3.1. L'entrepreneur au sein du processus de marché

Nous avons vu précédemment que l'entrepreneur « *pur* » se distingue de toutes les autres fonctions économiques. Toutefois, dans le cours du processus de marché la fonction entrepreneuriale est presque toujours attachée à l'exercice d'autres fonctions. Nous nous intéresserons en ce sens à la manière dont s'exerce la fonction entrepreneuriale au sein de l'entreprise capitaliste. Notre auteur soutient d'ailleurs « *qu'une partie importante de la théorie des prix est en fait souvent présentée sous le titre de « théorie de la firme »* » (1973, p. 52). Pour Kirzner (1973, p. 52), la firme doit être définie comme « *ce qui reste après que l'entrepreneur ait exécuté certaines décisions entrepreneuriales, en particulier l'achat de certaines ressources* ». Elle a ainsi pour origine une décision entrepreneuriale.

Dès lors, l'entrepreneur en sa fonction de propriétaire de ressources a un comportement de maximisation. Mais Kirzner (1973, p. 53) juge erroné d'affirmer que l'entrepreneur maximise son profit, car il maximise en fait des quasi-rentes qui proviennent de la propriété de ses actifs.

En effet, le caractère entrepreneurial d'une action ou d'une recette dépend du caractère de la décision qui l'a fait naître. Aussi, lorsque « ***comme c'est fréquemment le cas, une recette particulière est la conséquence de plus d'une décision (...) alors le caractère économique de la recette dépend (...) de la décision à laquelle on se réfère*** » (1973, p. 51). Dès lors, le capitaliste ne recevra de profit que dans la mesure où l'achat d'actifs constitue une décision entrepreneuriale, c'est-à-dire si cet achat s'est

révélé une opportunité de profit que personne n'avait notée jusqu'alors. Par conséquent, Kirzner (1973, p. 54) peut en conclure que ce n'est pas l'entrepreneuriat, mais la propriété qui est au cœur de la théorie de la firme. La fonction entrepreneuriale doit donc être distinguée de la fonction capitaliste même si le capitaliste peut bénéficier d'un profit entrepreneurial. Le caractère entrepreneurial du profit obtenu par le capitaliste provient de la décision à l'origine de l'emploi du capital, mais non à sa possession<sup>367</sup>.

De la même manière que la fonction entrepreneuriale ne se confond pas avec la fonction capitaliste, elle se distingue aussi de la fonction « *managériale* » que nous appelons plus généralement fonction de « *gestion* » ou de « *direction* ». Kirzner (1973, pp. 57-65) s'intéresse en effet au lien existant entre ces deux fonctions au travers de l'exemple d'une « *entreprise de chasse* »<sup>368</sup>. Cet exemple est l'occasion de faire le point sur les liens existants entre la fonction de contrôle généralement attribuée au propriétaire-actionnaire d'une entreprise et la fonction de direction. En effet, dans cet exemple, notre auteur montre que les « *directeurs [managers]* » exercent une activité entrepreneuriale dans la mesure où « *ils peuvent récolter un bénéfice privé pour eux-mêmes* » (1973, p. 62). Plus exactement, les directeurs peuvent s'assurer un profit entrepreneurial, dans la mesure où ils découvrent et exploitent des opportunités de profit que les autres n'avaient pas notés. Autrement dit, il semble qu'il existe un lien entre l'« *opportunisme* »<sup>369</sup> des directeurs et la fonction entrepreneuriale. En effet, le directeur se montre opportuniste dans la mesure où il tire parti de sa position pour en retirer un profit qui devrait revenir aux actionnaires. Nous retrouvons ici l'idée, présente chez Mises, selon laquelle l'activité entrepreneuriale ne peut être condamnée pour elle-même selon des règles morales qui interfèrent avec la logique « *strictement économique* ».

<sup>367</sup> Kirzner rejette ainsi implicitement toute possibilité de fonder une théorie de la firme sur l'entrepreneuriat. Dans les interviews qu'il a pu donner ou les quelques échanges que nous avons pu avoir avec celui-ci (nous faisons référence ici à notre correspondance échangée avec Kirzner en 2000 et une discussion que nous avons eu avec lui en juillet 2000 lors du séminaire d'été organisé à la *Fondation for Economic Education*), Kirzner s'est en effet toujours montré sceptique et réservé, voir parfois même hostile à l'établissement d'une théorie « *autrichienne* » de la firme fondée sur sa seule théorie de l'activité entrepreneuriale. Toutefois, il est intéressant de noter que Kirzner a récemment signé l'avant-propos du livre de F. Sautet (2000), *An entrepreneurial theory of the firm* où, selon Kirzner (1973, p. XIII), celui-ci « *présente tout d'abord, de manière agréable une riche théorie de la firme qui va au delà de la littérature existante dans une direction nouvelle et originale* » et ensuite « *fournit un exemple par excellence de la façon dont laquelle les idées développées dans l'économie autrichienne peuvent être appliquées de manière éclairante à de nouveaux champs d'investigation* ».

<sup>368</sup> L'exemple ne dit pas s'il s'agit d'une référence à la célèbre partie de chasse présentée par J. J. Rousseau dans *Contrat social*.

<sup>369</sup> Notons que Kirzner n'emploie à aucun moment le terme « *opportunisme* » dans son ouvrage de 1973 même si le problème d'opportunisme est en fait implicite. En effet, l'idée qu'il est possible au directeur de tirer un profit personnel de sa position au sein de la firme en captant une partie des profits qui reviennent aux actionnaires transparaît ici. L'idée de ruse n'est donc qu'implicite. En outre, si Kirzner se réfère à l'article de O. Williamson intitulé « *Corporate Control and the Theory of the Firm* », il se borne à le citer comme un exemple de la manière dont peut être abordée la relation entre l'actionnaire et le directeur en charge du contrôle de l'entreprise. Finalement, l'existence d'un lien entre la fonction entrepreneuriale et le problème d'opportunisme n'est pas nouvelle, dans la mesure où il s'agit d'un thème qui se développe à cette époque dans le cadre de l'analyse de la relation entre directeur et actionnaire envisagée justement ici par Kirzner. Il n'est donc pas illégitime de considérer que cette idée soit implicite chez Kirzner.

Le directeur est embauché pour une activité particulière, la gestion de l'entreprise et des employés. En ce sens, sa rémunération ne diffère pas de la rémunération de n'importe quel autre employé. Toutefois, sa fonction est double et sa rémunération dépend par conséquent de deux facteurs. La première composante de son activité n'est autre que sa capacité à répondre aux ordres qui lui sont donnés par son supérieur, à savoir l'actionnaire-proprétaire. La seconde composante de son activité consiste à trouver la meilleure manière de tirer parti de l'entreprise pour remplir ses objectifs dans les limites qui lui ont été assignées par contrat. Aussi le directeur a-t-il la liberté de tirer profit des ressources laissées à sa disposition. Il peut donc se comporter de manière opportuniste et retirer un bénéfice personnel de cette activité. Mais dans ce cas, l'opportunisme du directeur est la preuve d'un défaut de vigilance de la part de l'actionnaire qui ne parvient pas à exploiter les capacités du directeur et, dans le même temps, la marque de la vigilance entrepreneuriale du directeur.

Ainsi, se pose la question de savoir pourquoi le directeur ne lance pas sa propre entreprise (1973, p. 61). Au-delà des considérations en termes de capital, Kirzner explique que la vigilance du directeur vis-à-vis de nouvelles opportunités est suffisante pour lui assurer un salaire, mais ne lui permet pas de le convaincre de se lancer lui-même dans l'entreprise et d'investir dans l'achat ou la location des ressources nécessaires. Dès lors, ce qui permet de distinguer l'entrepreneur du directeur est la capacité du premier à assumer la responsabilité des pertes pouvant résulter de son entreprise, compte tenu de l'incertitude qui caractérise le futur. Toutefois, selon Kirzner, la vigilance entrepreneuriale peut être exercée par chacun des membres d'une entreprise. Il ressort donc de l'exemple choisi que le degré de vigilance variant entre les individus, leur position dans l'entreprise diffère. Notons que nous ne sommes pas loin de l'explication que donne F. Knight<sup>370</sup> lorsque celui-ci distingue la figure de l'entrepreneur de celle du directeur en fonction de leur attitude face au futur.

Concernant le « *problème d'opportunisme* » auquel est confronté l'actionnaire, Kirzner considère qu'il peut être réglé « *naturellement* » par la concurrence qui règne entre les directeurs. En effet, de tels comportements ne peuvent perdurer puisque lorsque l'actionnaire voit son profit disparaître, il cherche à employer un autre directeur. Ce problème de contrôle apparaît donc dès lors uniquement lorsque l'actionnaire n'est pas en mesure de renvoyer le directeur du fait, par exemple, du pouvoir que celui-ci a pu acquérir au sein de l'entreprise. Kirzner considère cependant que ce genre de situation ne se produit qu'en l'absence de la concurrence ou lorsque celle-ci rencontre des obstacles.

Par conséquent, « **les directeurs sont les véritables entrepreneurs seulement dans la mesure où les opportunités entrepreneuriales de profit personnel existent** »

---

<sup>370</sup> La définition que donne F. Knight de l'incertitude permet de distinguer l'entrepreneuriat du management. F. Knight considère en effet que le manager devient entrepreneur dans la mesure où il exerce un jugement susceptible d'erreurs ; la condition pour que l'ensemble des autres membres de la firme lui soit soumis étant qu'il soit responsable de ses erreurs et de leur correction. Pour F. Knight (1921, p. 310) en effet, le risque est inhérent à l'incertitude attachée à la responsabilité qui ne peut être endossée ni par le salariat ni par la capitalisation. Kirzner (1973, p. 69) reconnaît d'ailleurs explicitement la proximité de son analyse avec celle de F. Knight sur ce point. Nous renvoyons le lecteur à l'introduction générale de ce travail où nous évoquons les liens entre la définition de l'incertitude de la tradition autrichienne et sa proximité avec l'analyse de F. Knight.



**et parce que là où de telles opportunités sont présentes, celles-ci sont pleinement en accord avec la rationalité maximisatrice du profit du système de marché »**<sup>371</sup>

(1973, p. 65). La représentation de l'entreprise privée que donne Kirzner ne diffère donc pas fondamentalement de celle de la théorie microéconomique standard comme il le souligne lui-même (1973, pp. 62-63).

### 1.3.2. L'activité entrepreneuriale comme force équilibrante

Ayant montré que l'entrepreneur permet de résoudre le problème posé par la dispersion de l'information, Kirzner entend mettre en lumière son rôle dans le processus de marché et plus exactement dans l'établissement d'un processus tendant à l'équilibre. Avant son intervention, les divers participants au marché sont dans une situation d'« *ignorance générale* » caractéristique d'une situation de déséquilibre (1973, p. 69). En l'absence d'entrepreneurs, les participants au marché n'ont pas conscience des opportunités disponibles pour réaliser un échange mutuellement profitable. Autrement dit, une situation de déséquilibre précède l'intervention des entrepreneurs. Cette situation se caractérise par le fait que « *certains preneurs de décisions sont au moins en partie ignorants des décisions prises par les autres* » (1979, p. 111). Aussi, « *la tâche d'une théorie du marché doit être de fournir une vision du cours des événements qu'implique un état de déséquilibre du marché* » (1973, p. 70). C'est d'ailleurs sur ce point que repose la faiblesse de la théorie microéconomique traditionnelle. Nous avons vu précédemment que l'activité entrepreneuriale se caractérise par un processus d'apprentissage et de correction des erreurs : l'individu est capable d'apprendre par ses expériences marchandes précédentes et de modifier sa structure moyens-fins. L'activité de l'entrepreneur consiste alors à répondre au changement et à réduire l'ignorance de l'ensemble des participants au marché.

La tendance à l'équilibre existe *a priori* selon Kirzner (1979, p. 30) : l'issue du processus de marché apparaît comme « *l'implication nécessaire* » du fait que les individus agissent, qu'ils puissent commettre des erreurs, qu'ils découvrent celles-ci et tentent d'y remédier. Sur ce point l'auteur s'appuie explicitement sur l'« *apriorisme* » défendu par Mises et s'oppose donc à la vision d'Hayek (1937a, p. 45 et 1937b, p. 127) pour qui la tendance à l'équilibre est un phénomène qui peut être empiriquement observé<sup>372</sup>.

Dès lors, Kirzner est contraint de reconnaître qu'il est en « *complet désaccord* »<sup>373</sup> avec Schumpeter et en particulier avec sa notion de « *destruction créatrice* »<sup>374</sup>. Pour lui, l'entrepreneur n'est pas à l'origine du changement et du déséquilibre, mais bien celui qui

<sup>371</sup> Terme souligné par l'auteur.

<sup>372</sup> Nous renvoyons le lecteur à l'analyse du concept d'équilibre chez Hayek commentée dans la partie 2, chapitre 2, 1.2.1. « *Connaissances dispersées et théorie de l'esprit humain* ».

<sup>373</sup> Nous verrons que Kirzner se montrera plus conciliant vis-à-vis de l'idée de « *destruction créatrice* » par la suite. Nous renvoyons le lecteur à Y. B. Choi (1995) et Kirzner (1999a) pour une analyse des liens existants entre la conception de l'entrepreneur de Kirzner et de Schumpeter. Nous reviendrons pour notre part sur cette relation dans la seconde section de ce chapitre.

met de l'ordre dans le processus de marché et permet de se rapprocher de l'idéal de la coordination parfaite de l'ensemble des participants (1973, pp. 72-73) : **« les changements que l'entrepreneur met en place vont toujours dans la direction de l'état hypothétique d'équilibre »** (1973, p. 73). Plus encore, il semble que pour Kirzner (1973, p 73), l'entrepreneur se limite à corriger les erreurs commises par le passé puisqu'il ajoute : **« ce sont des changements provoqués en réponse à la structure existante des décisions erronées, une structure caractérisée par des opportunités qui n'ont pas été saisies »**.

Le déséquilibre sur le marché provient en effet de l'existence d'« erreurs » dans les anticipations des agents, lesquelles se manifestent sur le marché par des différences de prix. L'exercice de la vigilance permet de mettre à jour et d'exploiter ces différences. Sous l'action entrepreneuriale, celles-ci se réduisent ou disparaissent, l'économie se rapprochant ainsi de l'« état hypothétique d'équilibre ». L'entrepreneur par son action garantit donc l'« ajustement mutuel » des plans d'action des divers participants au marché. Il constitue en ce sens une « force équilibrante » qui intervient parce qu'il existe une situation de déséquilibre qui, sans intervention, « perdurerait indéfiniment » (1979, p. 111).

Ainsi, l'entrepreneur n'est donc pas un innovateur, mais celui qui perçoit l'existence d'une nouvelle méthode de production ou d'un nouveau produit non encore exploité (1979, pp. 110-111). L'entrepreneur est « vigilant » vis-à-vis des opportunités de profit non encore découvertes. Aussi, « la fonction de l'entrepreneur ne consiste pas à déplacer les courbes de coût ou de revenu, mais à noter que celles-ci se sont en fait déplacées »<sup>375</sup> (1973, p. 81).

Le moteur de cette tendance à l'équilibre repose dès lors sur l'« attractivité des opportunités de profit entrepreneurial pur » (1979, p. 204). Seul l'intérêt personnel de l'entrepreneur est à l'origine de la tendance à l'équilibre. De plus, l'activité entrepreneuriale ne dépendant de la possession d'aucun actif, il est possible que plusieurs entrepreneurs perçoivent et désirent exploiter la même opportunité de profit simultanément.

L'activité entrepreneuriale est ainsi fondamentalement concurrentielle **« ou, pour le dire autrement, l'entreprenariat est inhérent au processus de marché concurrentiel »** comme le note Kirzner (1973, p. 17). Celui-ci déclare d'ailleurs que : **« l'entreprenariat et la compétitivité sont les deux facettes d'un même phénomène : l'activité entrepreneuriale est toujours concurrentielle et l'activité concurrentielle est toujours entrepreneuriale (plutôt que robbinsienne) »** (1973, p. 94). Il ne peut donc exister de concurrence entre des individus maximisateurs, dans la mesure où rien ne permet de distinguer un individu d'un autre, la structure moyens-fins étant déjà établie et les différentes actions envisageables étant déjà connues<sup>376</sup>.

Aussi, puisque la concurrence entre les entrepreneurs stimule leur vigilance, elle

<sup>374</sup> Nous renvoyons le lecteur au chapitre consacré à Schumpeter et plus particulièrement au paragraphe « Evolution du capitalisme et formes d'entreprise »

<sup>375</sup> Expressions soulignées par l'auteur.

permet de se rapprocher de l'état d'équilibre caractérisé par l'existence d'un prix d'équilibre unique. Or, le processus concurrentiel peut être remis en cause à tout instant du fait de l'apparition d'obstacles à l'entrée sur le marché. Sur ce point, Kirzner reprend la définition du monopole donnée par Mises et Hayek. Le monopole renvoie ainsi à un comportement de « *recherche de rentes* » ou d'« *obtention de privilèges de la part du gouvernement* ». Cette définition est d'ailleurs jugée par L. Moss (1995, p. 101) comme caractéristique des « *autrichiens modernes* », qui ne sont autres que les élèves de Mises et d'Hayek.

Kirzner introduit une distinction supplémentaire entre le monopoleur producteur et le monopoleur propriétaire de l'ensemble d'une ressource particulière. Dans ce dernier cas, le monopole résulte de la possession unilatérale d'une ressource nécessaire au lancement de la production. Il en résulte une réduction de l'étendue des opportunités de profit offertes aux entrepreneurs qui désireraient fonder une activité nécessitant l'emploi de la ressource. Kirzner (1973, p. 107) prend ainsi l'exemple d'une entreprise qui produirait du jus d'orange et serait en outre l'unique propriétaire de la production d'oranges. Cette entreprise serait en situation de monopole sur le marché du jus d'orange, mais en même temps en situation de concurrence sur le marché des boissons. Si tous les producteurs faisaient de même, le processus entrepreneurial concurrentiel disparaîtrait par manque d'opportunités disponibles, conduisant par-là même à la socialisation de toutes les ressources et à une situation où « ***toute activité entrepreneuriale et concurrentielle est par définition absente*** » comme le souligne Kirzner (1973, p.107).

À la manière de Mises, Kirzner (1973, pp. 109-110) condamne tout obstacle à la libre entrée sur le marché ou, plus exactement, à l'exercice de la vigilance. Aussi refuse-t-il de considérer comme monopolistique une situation où l'entrepreneur, du fait de sa vigilance parvient seul à pénétrer un nouveau marché. La position obtenue par l'entrepreneur n'est alors que temporaire dans la mesure où des concurrents peuvent espérer l'imiter et lui reprendre une part de son profit. L'entrepreneur se trouvera dans une situation de monopole seulement s'il acquiert un droit de propriété sur l'ensemble des ressources productives permettant de produire le produit considéré. La définition proposée par Kirzner au terme de monopole est donc extrêmement restrictive. Elle nie par exemple la valeur des travaux qui ont permis d'éclairer la complexité des phénomènes de la concurrence et de monopole. Kirzner (1973, p. 114) juge donc ainsi la théorie de la concurrence monopolistique comme « ***un épisode décidément malheureux dans l'histoire de la pensée économique moderne*** »<sup>377</sup>. Plus encore, cette théorie ne permet pas de comprendre la nature déséquilibrante de ces phénomènes, pas plus

<sup>376</sup> Notons que cet argument est discutable sauf à affirmer que chaque individu poursuit un objectif différent de celui des autres individus.

<sup>377</sup> Ce constat est ainsi typique de la représentation de la théorie de la concurrence imparfaite ou monopolistique de l'école de Chicago à l'époque de G. Stigler et M. Friedman, dite parfois « *seconde école de Chicago* » laquelle débute dans les années 1960. Il n'est donc pas étonnant de retrouver cette vision chez Kirzner, élève de Mises et lecteur d'Hayek. D'ailleurs, parmi les auteurs les plus fréquemment cités en dehors des membres de la tradition autrichienne, les noms qui reviennent le plus souvent dans les ouvrages de Kirzner, en particulier (1973), ne sont autres que ceux des membres de l'école de Chicago comme G. Stigler, T. W. Schultz ou J. Buchanan.

qu'elle ne fournit d'explication à l'existence de l'équilibre<sup>378</sup>. À en croire notre auteur, « **la théorie de la concurrence monopolistique ne fournit aucune explication de la manière, en fait, dont la différenciation des produits peut persister, en tant qu'élément monopolistique, dans les conditions d'équilibre** » (1973, p. 117). Encore une fois, la volonté de Kirzner d'inclure sa propre théorie dans un cadre qui puisse être reconnu et intégré par la théorie microéconomique traditionnelle le conduit à une position très tranchée et restrictive vis-à-vis du monopole et de la concurrence. Kirzner renoue avec une conception de la concurrence tendant vers un état d'équilibre alors même que le monopole, selon la définition particulière que lui donne Kirzner, est responsable du fait que des situations de déséquilibre persistent.

En outre, il existe de nombreuses autres difficultés à l'établissement d'une telle tendance. Ainsi, C. Torr (1981, p. 284) met en avant l'existence d'un autre obstacle dans l'application de la tendance à l'équilibre qui réside dans le fait que, « **l'échange qui prend place durant le processus de marché (...) crée des effets de revenus qui modifient les courbes d'offre et de demande** », autrement dit, qu'« **un mouvement le long d'une courbe conduit à un déplacement de la courbe elle même** ». L'équilibre, défini comme l'intersection entre les courbes de demande et d'offre ne peut être obtenu dans la mesure où le mouvement vers l'équilibre produit une modification des données sur lesquelles s'appuient cette tendance. En ce sens, Kirzner peut affirmer qu'il existe une tendance à l'équilibre du fait même que les changements perpétuels produisent une situation continue de déséquilibre.

Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir laquelle de ces forces, la tendance à l'équilibre, ou le changement continu, l'emporte. Autrement dit, il serait intéressant d'analyser les liens existants entre ces deux forces. Or, ainsi que le souligne C. Torr (1981, pp. 285-286) « **Kirzner croit qu'aucune règle générale ne peut être établie concernant la puissance relative des forces d'équilibre et des forces de changement** ».

D'autres auteurs se sont intéressés au processus de découverte des opportunités de profit et ont cherché à expliciter la manière dont de telles opportunités peuvent être découvertes par les individus. Se référant explicitement à Kirzner (1973), G. Hills, R. Shrader et G. Lumpkin (1999) s'intéressent à la manière dont sont reconnues les opportunités de profit au sein du processus de marché et mettent en évidence le fait que le processus de reconnaissance des opportunités est un cas particulier du processus créatif<sup>379</sup>. Ils montrent ainsi que le processus de reconnaissance des opportunités de

---

<sup>378</sup> Kirzner (1973, p. 117) s'appuie ainsi explicitement sur les travaux en matière de concurrence monopolistique de D. Dewey (1958) et H. Demsetz (1959 et 1964) qu'il cite comme référence.

<sup>379</sup> Ces auteurs, théoriciens du management, s'intéressant au processus de création entrepreneurial, se réfèrent essentiellement au modèle de processus créatif développé par G. Wallas (1926) et les raffinements que celui-ci a pu connaître. Le modèle de processus créatif de G. Wallas comprend en effet quatre étapes auxquelles se greffent une cinquième étape introduite selon les auteurs de l'article par M. Csikszentmihalyi (1996) et J. Kao (1989). Pour une analyse détaillée de ces étapes et de la littérature concernant le processus créatif, nous renvoyons le lecteur à l'article de G. Hills, R. Shrader et G. Lumpkin (1999). Nous nous intéressons pour notre part à ces travaux seulement dans la mesure où ils nous fournissent un élément permettant de critiquer l'existence d'une tendance à l'équilibre continue et uniforme.

profit est influencé par de nombreux facteurs tels que l'environnement, les forces sociales en présence et les qualités des différents individus. Le modèle ainsi proposé est donc plus complexe que celui de Kirzner.

Plus encore, selon G. Hills, R. Shrader et G. Lumpkin (1999), le processus de reconnaissance des opportunités de profit comprend cinq étapes : la préparation, l'incubation, l'idée [insight], l'évaluation et l'élaboration. L'examen de chacune de ces étapes met en évidence le fait que le processus de reconnaissance des opportunités n'est pas un processus linéaire et continu, mais se trouve généralement ponctué de retours en arrière.

De la même manière, lorsque l'entrepreneur évalue une situation et cherche à savoir s'il peut réaliser son idée, de nombreuses recherches peuvent alors être entreprises comme des analyses financières, des analyses de marché, la recherche de contacts ou la constitution de réseaux. Ces recherches, du fait du temps et des difficultés qu'elles peuvent impliquer, conduisent ainsi l'entrepreneur à abandonner son projet initial. Enfin, l'élaboration elle-même, c'est-à-dire la réalisation de l'idée qui va permettre de retirer un profit, peut rencontrer des obstacles qui vont nécessiter de revenir aux étapes antérieures du processus. Ainsi, le fait qu'une production implique des dépenses supplémentaires par rapport aux estimations prévues conduit l'entrepreneur à reprendre son évaluation et à rechercher par exemple de nouveaux financements.

En conclusion, la découverte d'opportunités de profit n'est pas un processus linéaire conduisant à l'équilibre. Le chemin qui mène à l'équilibre dépend de nombreux facteurs intervenant à chaque étape du processus de reconnaissance d'opportunités qui peuvent remettre en cause son issue. Aussi, paraît-il nécessaire de se pencher davantage que ne le fait Kirzner sur le déroulement du processus de découverte des opportunités de profit. Il est particulièrement intéressant de s'interroger sur les relations que peuvent entretenir les différentes fonctions économiques entre elles et les formes que peut prendre l'activité entrepreneuriale. Nous verrons dans la seconde section de ce travail comment Kirzner tente de répondre à cette question, développant pour ce faire son analyse de l'incertitude et de l'entrepreneuriat.

## **Section 2. L'entrepreneur dans la dynamique : créativité, ignorance et équilibre**

---

De nombreuses critiques s'étant élevées contre la manière dont il traite de l'incertitude dans ses premiers écrits, Kirzner décide dès 1981 de reprendre son analyse de l'action entrepreneuriale<sup>380</sup>. Il introduit dès lors une distinction entre la simple période, où l'entrepreneur se comporte comme un simple arbitre et la multi-période, où l'entrepreneur spéculé sur le futur et tente de faire correspondre son anticipation avec le futur tel qu'il se réalisera. L'activité entrepreneuriale est en ce sens pleinement créative dans la mesure où l'entrepreneur contribue à créer le futur. En effet, lorsqu'il découvre de nouvelles opportunités de profit, il construit le futur. Toutefois, l'entrepreneur reste un arbitre, dans la mesure où l'exercice de la vigilance conduit à corriger les erreurs passées. Nous verrons

<sup>380</sup> Notre analyse est ainsi parallèle à celle proposée par K. Jakee et H. Spong (2003, pp. 462-469).

plus loin que Kirzner met en évidence trois types d'activité entrepreneuriale pouvant être concrètement rencontrés : l'arbitrage, la spéculation et l'innovation. Nous serons ainsi amenés à discuter de la manière dont Kirzner analyse par exemple la relation entre la spéculation et l'innovation.

Bien que Kirzner mette en avant la nature créatrice de l'activité entrepreneuriale, celle-ci se caractérise encore par sa tendance à coordonner les actions des divers participants au marché. Pourtant, comme nous l'avons déjà évoqué dans la section précédente, nous verrons que l'hypothèse selon laquelle l'action entrepreneuriale tend à coordonner les actions des différents individus doit être examinée avec soin. En effet, la prise en compte de sa nature créatrice permet de souligner ses externalités négatives plus ou moins inattendues sur les autres individus.

### **2.1. Les différentes formes de l'activité entrepreneuriale : l'entrepreneur au sein d'une économie capitaliste**

Dans l'ouvrage de 1973, Kirzner met l'accent sur le processus entrepreneurial de découverte des opportunités de profit qui se caractérise par une tendance à la correction des erreurs passées permettant de se rapprocher d'une situation de parfaite coordination des actions individuelles, autrement dit, de l'équilibre<sup>381</sup>. Cette analyse de l'action entrepreneuriale ne permet pas de prendre en compte toute l'ampleur du phénomène d'incertitude qui caractérise l'environnement dans lequel se trouvent les participants au marché et en particulier les entrepreneurs. Cherchant à justifier cette insuffisance, Kirzner explique qu'une telle simplification est nécessaire à la compréhension du fonctionnement de l'activité entrepreneuriale, mais constitue un premier temps de l'analyse qu'il se propose de développer. Il distingue ainsi l'analyse en simple période qu'il a exposé dans ses premiers écrits de l'analyse multi-périodes qu'il s'attache à développer à partir des années 1980.

Nous nous intéresserons ici à la manière dont l'incertitude est intégrée par Kirzner et aux implications de celles-ci pour l'analyse de l'activité entrepreneuriale. Nous verrons que cette analyse s'est enrichie, ce qui a permis à M. Vihanto (1995, p. 80) d'écrire qu'« *Israël M. Kirzner est l'un des très rares économistes au monde qui se soit efforcé d'obtenir une théorie générale de l'action humaine dans les circonstances d'ignorance absolue et d'évolution spontanée* ».

#### **2.1.1. Ignorance versus incertitude : l'évolution de la position de Kirzner**

Si Kirzner (1999a, p. 6) avoue s'être limité « *aux contextes les plus simples, c'est-à-dire des marchés pour des biens simples, au sein d'une période simple* » au cours de ses premiers travaux, il entreprend d'étendre son analyse et de souligner davantage la nature de l'incertitude et ses liens avec l'activité entrepreneuriale. Son analyse procède en deux temps. Il examine tout d'abord l'élément entrepreneurial qui caractérise l'action individuelle, présent dans toute action humaine et l'oppose au « *calcul économique* » dans sa définition robbinsienne. Sur ce point l'argumentation de Kirzner ne

<sup>381</sup> Voir *supra*.

diffère donc pas de celle qu'il présente dans ses premiers travaux et que nous avons pu exposer et critiquer dans la première section de ce chapitre.

Kirzner revient sur les nombreuses comparaisons réalisées entre sa conception de l'entrepreneur « *découvreur d'opportunités* » et celle de l'entrepreneur innovateur de Schumpeter. La différence entre ces deux conceptions<sup>382</sup> a pu être vue comme irrémédiable selon S. Boehm (1989), superficielle pour R. Hébert et A. Link (1982, p. 99), ou sans intérêt dans la mesure où ces deux conceptions sont complémentaires ainsi que le note D. Boudreaux (1994) par exemple. Aussi, Kirzner a-t-il entrepris d'explicitier davantage sa position et met-il l'accent essentiellement sur la nature imaginative et créative de l'action entrepreneuriale. Plus exactement, il cherche à montrer que l'action humaine est non seulement orientée vers l'avenir, mais elle est fondée sur une représentation du futur que l'individu tente de réaliser. L'homme agit selon « *son opinion* ». Kirzner (1985, p. 58) peut ainsi définir l'entrepreneur comme celui qui cherche à faire correspondre « *le futur tel qu'il l'envisage* » avec « *le futur tel qu'il le rencontrera* ». Selon lui, « *l'homme agit, à la lumière du futur qu'il envisage pour améliorer sa position dans ce futur* », parce qu'il n'existe aucune force dans la nature permettant d'assurer la correspondance entre le futur envisagé et le futur réalisé (1982, p. 148).

La vigilance renvoie dès lors à la propension que possède l'homme de faire correspondre la vision du futur envisagée avec le futur tel qu'il se réalisera. L'entrepreneur qui réussit est celui qui parvient à faire en sorte que se réalise l'image qu'il se fait du futur. La vigilance repose ainsi sur la capacité des individus à anticiper et imaginer le futur. Contrairement à ce qu'affirment ses détracteurs, Kirzner pense que la vigilance entrepreneuriale ne consiste pas à voir ce qui existe déjà, en revanche, elle « **crée le futur pour lequel ses actions présentes sont conçues** »<sup>383</sup> (1982, p. 150).

Kirzner généralise ensuite l'analyse de l'action humaine individuelle au comportement des participants au marché. Là encore, aucune réelle modification n'intervient. L'entrepreneur arbitre entre les différences de prix existant sur le marché. Par conséquent, il n'existe pas vraiment de tension entre l'incertitude dans laquelle se trouve l'individu au moment de prendre une décision et l'activité de découverte des erreurs passées qui consiste à réduire l'ignorance passée. À l'opposé, « **la tension entre l'environnement incertain dans lequel l'action se déroule, d'un côté et l'aspect découverte des erreurs de l'action (...) peuvent être vus comme simplement les deux faces d'une même pièce entrepreneuriale** » (1982, p. 150). Le point commun à ces deux facettes est la recherche d'un profit suffisant, ce qui motive la vigilance et par conséquent le fait de supporter l'incertitude. La recherche des erreurs passées fournit une occasion de tirer un profit et donc une incitation à supporter l'incertitude.

J. High (1982, p. 163), qui fut l'un des principaux critiques de Kirzner, souligne que sa

<sup>382</sup> Pour une comparaison de la conception de l'entrepreneur chez Schumpeter et Kirzner fondée sur le concept de frontière des possibilités de production, se reporter à Y. B. Choi (1995). Dans cet article, Y. B. Choi met en évidence les ressemblances et divergences existantes entre ces deux approches en soulignant que la principale différence existant entre ces deux auteurs réside dans les implications en termes de politique économique et de méthodologie.

<sup>383</sup> Terme souligné par l'auteur.

nouvelle conception est « *plus large* » considérant « *l'incertitude comme la liberté pour le futur réel de diverger de notre image du futur* », ce qui « **fournit un champ supplémentaire pour l'exercice de la vigilance mais laisse inchangée la nature essentielle de l'entrepreneuriat et sa fonction première – la coordination de l'activité marchande** ». L'entrepreneur conserve son rôle de coordinateur sur le marché. Certes, l'introduction du passage du temps au travers de l'analyse multi-périodes permet de complexifier l'analyse. Plus exactement, l'exercice de la vigilance dans un contexte multi-périodes nécessite des « **qualifications personnelles et psychologiques qui n'étaient pas nécessaires dans le cas de la simple période** » (1982, p. 155). Une activité entrepreneuriale réussie repose nécessairement sur « **ces qualités de visions, de hardiesse, de détermination et de créativité** ». Dès lors, Kirzner semble reconnaître que l'activité entrepreneuriale repose sur des qualités et compétences, même si elle ne réside en aucun cas dans la maximisation de celles-ci. Il reconnaît ainsi la possibilité et l'intérêt de mettre en lumière le courage et la capacité à affronter le hasard des affaires analysés, par exemple, par Schumpeter (1982, p. 156).

L'accent est donc mis davantage encore sur la nature créatrice et imaginative de l'action entrepreneuriale. En agissant, l'homme tente d'influer sur le cours des événements. En se confrontant à l'incertitude, l'entrepreneur construit le futur tel qu'il aimerait le voir se réaliser. L'activité entrepreneuriale envisagée dans une perspective multi-périodes n'est plus seulement une activité d'arbitrage comme elle a pu l'apparaître dans la simple période. Elle est avant tout une activité spéculative. Elle ne se limite plus aux faits présents, mais prend en compte la capacité des individus à modeler le présent pour créer un futur conforme à l'image que ceux-ci s'en font. Ainsi Kirzner (1999a, p. 10) peut-il écrire que « **dans le cas de la simple période, la vigilance peut au mieux découvrir des faits présents jusqu'alors négligés** » et que « **dans le cas de multi-périodes, la vigilance entrepreneuriale doit appréhender la perception qu'a l'entrepreneur de la manière dont l'action créatrice et imaginative peut influencer de façon cruciale sur le type de transactions qui seront entreprises dans l'avenir sur le marché** ».

Toutefois, la reconnaissance de l'existence d'une dimension imaginative et créatrice de l'action entrepreneuriale ne remet pas en cause le rôle d'arbitre de l'entrepreneur. L'élément principal de l'activité entrepreneuriale réside dans la perception de l'existence de différences de prix entre les différents marchés. Au contraire, les « *qualités psychologiques* » que sont l'audace et la créativité sont nécessaires à l'exercice de la vigilance entrepreneuriale, c'est-à-dire à la correction des erreurs passées : afin de les corriger et donc tirer un profit substantiel des différences de prix, l'entrepreneur met en place une action qui rompt avec la façon de penser habituelle des autres individus. Plus exactement, ainsi que l'explique clairement Kirzner (1999a, p. 12), le futur ne pouvant être connu avec certitude, « **l'entrepreneuriat consiste en la conviction que l'on a perçu des erreurs antérieures sur le marché lesquelles ont créés une différence entre le prix auquel il est possible d'acheter les inputs et le prix auquel il sera possible de vendre le produit** ». Autrement dit, « **l'essence analytique du rôle entrepreneurial pur est lui-même indépendant de ces qualités spécifiques** » (1999a, p. 12). En ce sens, le rôle de l'entrepreneur au sein du processus de marché reste le même.



Par conséquent, « **la caractéristique essentielle de l'entrepreneuriat** » reste liée aux « **propriétés coordinatrices du marché** [market-coordinative properties] » (1982, p. 155). Kirzner maintient ainsi une « **position médiane** » entre la conception robbinsienne qui exclut toute incertitude et le concept d'ignorance absolue qui ne permet pas de conclure quelle est l'issue du processus de marché. Bien que la conception de l'incertitude soit enrichie, Kirzner ne modifie en rien son hypothèse concernant l'existence d'une tendance à la découverte et l'exploitation d'opportunités de profit. Certes, il reconnaît que « **tout projet entrepreneurial réussi constitue un choc pour le marché** » et donc déséquilibre les plans des individus qui n'ont pas anticipé ce choc (1999a, p. 13). Toutefois, le comportement de l'entrepreneur reste malgré tout coordinateur<sup>384</sup> dans la mesure où l'activité entrepreneuriale ne fait que découvrir un moyen de parvenir à « **un meilleur degré de coordination à la fois vis-à-vis de la structure réelle des possibilités technologiques et la structure des préférences des consommateurs** » comme en conclut l'auteur de l'exemple de l'innovation automobile aux Etats-Unis (1999a, p. 15).

Pendant, le raisonnement que nous propose notre auteur pour expliquer l'existence d'une tendance à la coordination des actions des divers participants au marché nous semble discutable. En effet, cette hypothèse repose sur un raisonnement *a posteriori* qui ne peut que confirmer l'hypothèse originelle. Dans la mesure, en effet, où une activité a été abandonnée, celle qui lui a été substituée est forcément plus efficace puisque la première a disparu. Kirzner (1999a, pp. 14-15) tente de parer à cette critique lorsque, s'appuyant sur son exemple de l'industrie automobile américaine, il affirme que l'activité nouvelle ne prend la place de l'ancienne que parce qu'il existait précédemment chez celle-ci des signes de faiblesse que n'ont fait que révéler l'introduction de la nouvelle activité. Bien que très attrayante, cette idée est remise en cause par de nombreux autres exemples, comme celui de l'adoption du standard « *qwerty* » pour les claviers d'ordinateur, alors même qu'une autre méthode d'organisation des touches aurait permis un gain de temps de frappe et donc un meilleur rendement. L'hypothèse sur laquelle repose le raisonnement de Kirzner est donc plus restrictive que celle qu'il annonce. Pour lui, « *il y aura toujours des possibilités techniques non découvertes que les générations futures pourront découvrir* », autrement dit, « *le système de marché* » est « **toujours nécessairement « en situation de déséquilibre, au regard de l'infinie connaissance qui se trouve au delà de la recherche humaine (contemporaine)** » (1999a, p. 15). Mais en fait, Kirzner suppose que la connaissance qui sera découverte par les générations futures sera nécessairement « *meilleure* » dans le sens où le degré de coordination des activités humaines ne peut aller que croissant. Cette vision, que nous pouvons qualifier d'optimiste, oublie nombre de phénomènes et effets consécutifs aux améliorations technologiques. Que penser par exemple de la pollution de la couche d'ozone ? Devons nous penser que pour Kirzner le problème sera forcément résolu par les générations futures ? Une telle attitude est selon nous pernicieuse dans la mesure où

---

<sup>384</sup> Kirzner (1999a, pp. 16-17) considère les critiques qui lui furent opposées en la matière comme étant le fruit d'un problème linguistique. Le langage employé par Schumpeter et sa vision du capitalisme auraient selon lui obscurci l'analyse de l'évolution technologique. Mais, finalement, pour Kirzner, leurs deux visions de l'entrepreneur coordinateur et créateur peuvent être simultanément acceptées.

elle tend à nier un principe pourtant cher à Mises et que Kirzner se doit de reprendre : le principe de responsabilité sur lequel repose toute société libre. Or, ainsi que le note M. Vihanto (1995, p. 83), c'est justement parce que Kirzner s'intéresse au rôle de l'entrepreneur au sein d'une économie libre où la vigilance permet d'acquérir spontanément certaines connaissances que l'initiative privée et, plus largement « **la liberté individuelle, est nécessaire pour que se développe un bon processus de progrès social** ». La question qui se pose ici est donc de savoir quelles institutions permettent au mieux à ces principes de s'appliquer. Il s'agit de se demander comment « **établir les limites appropriées à l'action humaine et découvrir les règles indiquées pour la coopération sociale** », ainsi que l'explique à juste titre M. Vihanto (1995, p. 83). Nous ne considérons pas que l'analyse proposée par Kirzner concernant le rôle de l'incertitude ne soit pas éclairante. Nous souhaitons simplement souligner les dérives, les implications et les interrogations qu'un tel raisonnement, poussé à l'extrême, peut produire.

Plus exactement nous estimons que les problèmes rencontrés par Kirzner sont liés à sa volonté de rester fidèle à la conception misesienne de l'entrepreneur tout en se rapprochant de la théorie microéconomique traditionnelle en supposant la prépondérance de la tendance à la coordination des activités sur le marché. Une fois reconnu l'aspect créatif et innovateur de l'activité entrepreneuriale, le seul moyen de conserver l'hypothèse d'une tendance à l'équilibre repose sur une nouvelle hypothèse. Celle-ci réside dans le fait que « **les processus entrepreneuriaux de long terme** » sont « **simplement une implication cohérente et l'extension des processus de court terme** », lesquels se caractérisent par la disparition des différences de prix et l'établissement d'un unique prix d'équilibre sur le marché (1984, p. 68).

### 2.1.2. Les formes de l'activité entrepreneuriale

La distinction établie entre le court terme et le long terme et l'introduction de la nature créatrice et imaginative de l'activité entrepreneuriale conduit Kirzner à se pencher sur les différentes formes prises par celle-ci. Il affirme d'ailleurs que c'est « **en cherchant à clarifier cette différence [entre sa propre conception du rôle de l'entrepreneur et celle de Schumpeter] [qu'] il m'a semblé commode de porter attention aux différents rôles joués respectivement au sein de ces différentes interprétations du processus concurrentiel par l'entrepreneur** » (1999a, p. 7).

La classification proposée par Kirzner (1984, pp. 84-86) met en scène « **trois principaux types d'activité entrepreneuriale concrète** », à savoir l'arbitrage, la spéculation et l'innovation. Elle est fondée sur la découverte des différences de prix présentes. L'activité d'arbitrage opère lorsque l'entrepreneur découvre les erreurs des autres individus et s'emploie à les faire disparaître en retirant au passage un gain. Par conséquent, la tendance à la correction des erreurs passées est le fruit de la découverte d'opportunités de profit. Aussi l'auteur peut-il affirmer que l'activité d'arbitrage « **n'appelle aucune innovation** » (1984, p. 84). Plus encore, il refuse, ainsi qu'il l'avait déjà énoncé dans ses premiers travaux, d'associer l'activité d'arbitrage avec le fait de supporter un risque ou la possession d'un capital. L'activité arbitragiste pure se détache aussi tout spécialement de toute activité capitaliste.

Dès lors, nous retrouvons la critique que nous avons adressée précédemment à la théorie kirznerienne concernant le traitement du lien entre les activités entrepreneuriale et capitaliste. Certes, nous l'avons vu, Kirzner reconnaît que, dans la plupart des situations, l'entrepreneur a besoin de convaincre le capitaliste de la nécessité de le suivre dans son projet et de lui prêter de l'argent. Mais là encore, Kirzner ignore l'importance de la réputation de l'entrepreneur dans la relation qu'il entretient avec le capitaliste. Or, les études menées sur les réalités de l'activité entrepreneuriale montrent l'importance de facteurs aussi subjectifs que la réputation ou la place de l'entrepreneur dans la société. Au delà des seules compétences en matière économique, la décision d'investir et donc de prendre des risques, repose sur la notion de confiance. S. Ikeda (2002, p. 229) souligne ainsi le rôle de la notion de « *capital social* » qu'il définit comme « **les normes sociales ou les règles partagées qui structurent les anticipations de la communauté entourant l'exécution d'une tâche particulière** ». De la même manière, Y. B. Choi (2002, pp. 39-42) met en évidence la dualité des normes et conventions qui sont à la fois générées par la vigilance, fournissent des repères pour le comportement et les anticipations des individus et peuvent donc opposer une certaine résistance pour l'action entrepreneuriale future. Autrement dit, le succès de l'action entrepreneuriale dépend non seulement de la capacité des entrepreneurs à exploiter les connaissances contextuelles qu'ils possèdent, mais de leur capacité à tirer parti des « *réseaux sociaux* », « *des normes de réciprocité* » et des « *réseaux de confiance* » qui sous-tendent les forces du marché <sup>385</sup>

Or, des phénomènes tels que la confiance ou la réputation relèvent des relations inter-individuelles et non des comportements pris isolément <sup>386</sup>. Kirzner, parce qu'il considère que la vigilance est présente chez tous les individus pris séparément, a fait le choix de s'intéresser aux comportements individuels. Mais lorsqu'il aborde les comportements marchands, nous venons de voir qu'il distingue chaque fonction économique. Finalement, sa démarche ne permet pas de prendre en compte des phénomènes tels que la confiance ou la réputation. Se pose donc la question de savoir comment Kirzner peut intégrer l'importance et l'influence des réseaux et des institutions dans lesquelles s'inscrivent l'activité entrepreneuriale <sup>387</sup>.

<sup>385</sup> Pour un développement du concept de capital social comme prolongement de la théorie kirznerienne de l'entrepreneuriat se reporter à S. Ikeda (2002).

<sup>386</sup> Notons que Y. B. Choi (2002, p. 39) souligne l'importance du concept d'empathie qui permet à l'entrepreneur de se placer dans les chaussures des autres individus et donne lieu à des sentiments tels que l'admiration qui jouent un rôle non négligeable au sein des relations sociales et plus particulièrement dans les relations entre le capitaliste et l'entrepreneur-emprunteur.

<sup>387</sup> De nombreux travaux ont montrés que l'activité entrepreneuriale est étroitement liée aux relations sociales et politiques qu'entretiennent les individus entre eux hors du processus de marché et de production. L'idée selon laquelle l'activité de l'entrepreneur permet de connecter deux sphères de la société où existent des valeurs différentes va dans ce sens. En ce sens, S. Lipset (1988, p. 122) montre que les immigrants qui ne bénéficient d'aucun soutien et sont sujets à toutes sortes de discriminations, peuvent développer une activité entrepreneuriale grâce au soutien de la communauté immigrante. Dans son étude consacrée à l'activité entrepreneuriale aux Amériques, S. Lipset met ainsi l'accent sur le rôle important de soutien à l'activité entrepreneuriale offerts aux membres de la communauté par les groupes ethniques ou religieux par exemple.

Schumpeter<sup>388</sup> d'ailleurs avait mis en évidence le fait que l'entrepreneur doit toujours faire face à une certaine résistance liée à l'existence de routines, conventions et habitudes de pensée. Or, si Kirzner souligne l'existence de résistances, il ne s'intéresse pas aux moyens dont dispose l'entrepreneur pour les vaincre, à l'exception toutefois de son analyse de la publicité. Il semble occulter par exemple le rôle des institutions et plus précisément des « réseaux ». Les réseaux parce qu'ils sont par nature un tissu de relations sociales et personnelles fournissent ainsi des opportunités entrepreneuriales. Ils permettent ainsi par exemple de trouver des financements à des entrepreneurs qui n'en trouvaient pas sur le marché.

Plus largement, la question de savoir s'il est possible de fonder une analyse des différentes formes de l'action entrepreneuriale prenant en compte l'influence des institutions dans lesquelles elles s'inscrivent tout en conservant l'orientation de la tradition autrichienne contemporaine.

La seconde forme prise par l'activité entrepreneuriale est la spéculation que Kirzner (1984, p. 84) définit comme « *un arbitrage dans le temps* ». Si l'activité de spéculation et celle d'innovation ont quelques liens avec l'activité d'« *arbitrage pur* », elles reposent sur « *des qualités personnelles et psychologiques qui sont substantiellement différentes de celles nécessaires pour engager une activité d'arbitrage pur* » (1984, p. 86). Pourtant, l'auteur ne s'avance pas dans la description de ces qualités. Seul compte pour lui le fait que l'origine de l'activité spéculative réside encore une fois dans la découverte d'une opportunité de gain à venir. L'entrepreneur qui spécule anticipe que le prix de vente d'un bien sera supérieur au prix auquel il a acheté ce bien hier. L'activité entrepreneuriale implique une incertitude concernant la réalisation de son anticipation. La tendance à la correction des erreurs dépend ainsi de la correction des anticipations des agents et comprend donc un élément d'incertitude supplémentaire par rapport à l'opération d'arbitrage pur.

La prise en compte du temps a en outre pour conséquence de contraindre l'entrepreneur à recourir à « **la coopération du capitaliste pour combler l'écart temporel causé par la spéculation** » (1984, p. 85). Toutefois, Kirzner ne poursuit pas plus avant son analyse des liens entre l'activité spéculative, l'activité capitaliste et l'activité productive. Il semble que l'activité spéculative soit complètement indépendante de la sphère productive dans sa conception. Pourtant, là encore, de nombreux facteurs entrent en jeu dans la relation liant l'entrepreneur au capitaliste. Les notions de confiance et de réputation ont, entre autres, un rôle non négligeable. Le capitaliste en effet cherche à s'assurer que l'intérêt qui lui est dû lui sera payé et peut ainsi demander un certain nombre de garanties parmi lesquelles la réputation de l'entrepreneur pèse lourdement. De plus, les anticipations des entrepreneurs peuvent différer de celles des capitalistes qui les financent. Ainsi, comme le note L. Moss (1995, p. 100), si les entrepreneurs anticipent un futur différent de celui des capitalistes et si les capitalistes pour prêter des fonds doivent

---

<sup>388</sup> Bien avant Schumpeter, M. Weber (1902) conscient des résistances auxquelles étaient confrontés les entrepreneurs a mis en avant le rôle de l'éthique protestante dans le développement du capitalisme et s'est intéressé aux relations entre l'économie et l'éthique de divers groupes religieux. De même, dans *Der Moderne Kapitalismus*, W. Sombart (1902-28) souligne l'aspect créatif et la capacité des entrepreneurs à rompre avec les systèmes de valeurs traditionnels.

être convaincus du succès des projets des entrepreneurs, ceux-ci ne pourront s'assurer alors un prêt que s'ils parviennent à ce que le capitaliste ait la même vision du futur qu'eux ou bien qu'ils leur mentent. Il pourrait être intéressant d'analyser les relations entretenues entre l'entrepreneur spéculateur et le capitaliste<sup>389</sup>. Dès lors, les critiques que nous avons pu adresser à l'analyse kirznerienne concernant son traitement de la relation entre l'actionnaire-capitaliste et l'entrepreneur peuvent être maintenues. L'incertitude entourant l'issue des relations entre les entrepreneurs et les capitalistes ne permet pas d'assurer l'existence d'une tendance à la coordination sur le marché. Mais surtout, l'analyse de Kirzner néglige de nombreux facteurs intervenant dans le succès de l'activité entrepreneuriale tels que la confiance, la réputation ou plus généralement l'importance des réseaux de sociabilité.

Parallèlement, l'activité innovatrice semble inclure une dimension productive puisque, par nature, **« elle consiste en la création d'un produit, une méthode de production ou une organisation jusqu'ici non découverte »** (1984, p. 85). De plus, elle peut être qualifiée de spéculative dans la mesure où l'introduction d'une innovation entraîne des modifications dans le rapport des prix et donc jette un doute sur les anticipations et l'obtention d'un équilibre sur les autres marchés. Toutefois, Kirzner nie toute influence de l'activité innovatrice sur l'activité spéculatrice dans sa forme pure. Autrement dit, il nie par exemple l'effet que peut produire l'annonce de la découverte d'une innovation technologique sur les marchés financiers.

L'intérêt que porte Kirzner aux différentes formes de l'activité entrepreneuriale se limite donc à leur forme « pure ». L'une des raisons de son peu d'intérêt pour les liens existants entre les différentes formes prises par l'activité entrepreneuriale au cours du processus de marché est liée à la perspective dans laquelle il produit cette analyse. Il n'a en effet pour seul objectif que de prouver la cohérence de l'ensemble de ses travaux, autrement dit qu'il n'y a pas de rupture entre ses écrits d'avant 1981 et ceux postérieurs à cette date. Cette cohérence repose sur le fait que derrière chaque forme entrepreneuriale s'exerce la vigilance définie comme la perception d'une opportunité existante ou spéculée qui peut nécessiter de recourir à une innovation. Kirzner (1984, p. 86) souligne en effet que *« toutes ces formes entrepreneuriales consistent à tirer avantage des différences de prix »*, que *« toutes sont inspirées par la motivation du profit pur constitué par les différences de prix respectives »* et enfin, que *« toutes sont rendues possibles par l'activité d'entrepreneur moins compétent (les erreurs des autres) »*. Finalement, la description donnée par Kirzner des différentes formes entrepreneuriales et en particulier de la relation entre les innovations et les autres fonctions économiques n'est pas satisfaisante, puisqu'elle occulte de nombreux points comme le problème posé par les anticipations croisées.

Cette insatisfaction provient selon nous de sa méthodologie qu'il emprunte à Mises, à savoir la praxéologie<sup>390</sup>. Kirzner se fonde en effet sur la représentation de l'action humaine présentée par Mises pour construire sa propre théorie de l'entrepreneur. Ainsi,

---

<sup>389</sup> Notons que la théorie principal-agent permet de fournir une première réponse. Toutefois, Kirzner (1973, pp. 55-56) considère qu'elle est insuffisante dans la mesure où elle ne permet pas de mettre l'accent sur la spécificité de l'activité entrepreneuriale. Nous faisons ici référence à l'analyse de la relation entre actionnaire et entrepreneur évoquée plus haut.

dans un article consacré aux « *fondements historiques de la perspective misesienne* », Kirzner (2000b, p. 19) explique que « **la science économique devient une science de l'action humaine parce que les théorèmes de l'économie doivent dépendre non seulement des calculs des preneurs de décision opérant au sein d'une structure moyens-fins donnée, mais, de manière plus décisive, des découvertes vigilantes des opportunités de gain présentant une structure moyens-fins qui n'est pas donnée** ».

La praxéologie permet d'isoler un élément de l'action humaine de toute influence physique ou psychologique afin de produire des théorèmes permettant d'expliquer ces phénomènes sociaux. Ainsi, la « *méthode des modèles imaginaires* » permet de distinguer le concept « *pur* » ou concept « *praxéologique* » du concept « *réel* » ou « *historique* » chez Mises (1949, p. 250). Ce dernier en effet explique que la théorie économique en tant que théorie de l'action humaine est une « *science générale et aprioristique* » (1949, p. 250). L'entrepreneur « *pur* » n'est qu'une pure abstraction et il n'a donc pas de fondement dans la réalité du processus de marché. Ce n'est d'ailleurs pas le rôle de la théorie économique, en tant que science de l'action humaine de s'occuper des formes réelles de l'activité quelles qu'elles soient. Seule l'histoire et la sociologie peuvent permettre de prendre en compte les circonstances réelles de l'action. Or, le statut des concepts historiques diffère des concepts purs en ce qu'ils sont fondés sur une interprétation, un jugement de valeur.

Sur cette base, il apparaît que Kirzner ne peut produire une analyse de l'interaction existant entre les diverses formes entrepreneuriales<sup>391</sup> et les autres fonctions économiques sans abandonner la théorie de l'action humaine. Produire une telle analyse le conduirait sur la voie de l'histoire ou de la sociologie et l'éloignerait de la théorie de l'action humaine. Il n'est pas étonnant que Kirzner se limite à quelques éléments de nature générale et abstraite concernant les formes pouvant être prises par l'activité entrepreneuriale. C'est d'ailleurs sur ce point que reposent les critiques accusant la notion de vigilance de ne pas rendre compte de la complexité des forces, en particulier culturelles, qui entrent en jeu dans la réussite entrepreneuriale. Pour D. Lavoie<sup>392</sup> (1991) par exemple, il est nécessaire de prendre en compte la pluralité des formes entrepreneuriales lesquelles sont étroitement liées à l'environnement culturel dans lequel

---

<sup>390</sup> K. Jakee et H. Spong (2003) exposent la même idée dans leur article « *Praxelology, entrepreneurship and the market process : a review of Kirzner's contribution* ». Ils soulignent ainsi que la méthodologie présentée par Kirzner (1967 et 1971) permet de comprendre les difficultés rencontrées par la suite par Kirzner.

<sup>391</sup> Certains auteurs s'émancipant de ces hypothèses méthodologiques ont toutefois pu produire une analyse de l'évolution des formes prises par l'entreprenariat compatible avec l'idée selon laquelle l'action entrepreneuriale tend à établir une situation d'équilibre, c'est-à-dire tend à réaliser la coordination des actions des divers participants au marché. Nous pensons ainsi au travail de S. Y. Wu (1997) qui, en se fondant sur l'hypothèse de l'existence de marchés incomplets, montre que trois formes d'activité entrepreneuriale auxquelles correspondent trois types de firme peuvent être distinguées dans l'histoire économique : le « *charismatique entrepreneur-capitaliste* » de la firme capitaliste, le « *directeur* » [manager] des grandes firmes et les « *coalitions d'entrepreneurs* » qui constituent la nouvelle forme de firme. Bien que cette analyse de l'évolution des formes prises par l'activité entrepreneuriale soit historiquement discutable, cette analyse a le mérite d'illustrer la manière dont il est possible d'analyser la référence à l'équilibre comme le produit de l'action entrepreneuriale.

elles s'inscrivent <sup>393</sup> .

Dans le même temps, cette critique peut facilement être évincée. Kirzner (1994, p. 328) d'ailleurs n'hésite pas à rappeler que sa théorie n'a pas pour but de fournir une analyse des formes prises historiquement par l'activité entrepreneuriale, mais s'intéresse uniquement à « **la vigilance pure telle que la présente la théorie de l'entrepreneur** ». Il n'hésite d'ailleurs pas à qualifier ses critiques, comme Lavoie, d'« *historicistes* », qui « **ne parviennent pas à reconnaître que la théorie économique pure peut produire une compréhension des chaînes de causalité qui peuvent se manifester de manière identique dans une variété de contextes culturels et historiques différents** » <sup>394</sup> (1994, p. 328).

Pourtant, il semble qu'il s'agisse d'un terrain sur lequel la théorie de l'activité entrepreneuriale pourrait être étendue. La question qui se pose dès lors est celle de savoir si une telle analyse peut être produite dans la ligne tracée par la tradition autrichienne contemporaine. Une première réponse semble toutefois suggérer qu'une telle analyse ne peut être entreprise dans la perspective méthodologique misesienne.

## **2.2. Entreprenariat, développement et institutions : quelques prolongements concernant la vigilance entrepreneuriale dans une perspective kirznerienne**

Face au caractère général et abstrait de la théorie kirznerienne des formes entrepreneuriales, des critiques se sont élevées concernant la manière dont Kirzner prend en compte le rôle des institutions. Ainsi, certains commentateurs ont pu tenter de prolonger l'analyse de Kirzner concernant la vigilance tout en conservant ses hypothèses et ses principes méthodologiques. Après avoir relevées quelles sont ces critiques, nous exposerons les prolongements proposés par leurs auteurs pour y répondre.

### **2.2.1. L'influence de l'environnement institutionnel sur le développement de l'activité entrepreneuriale**

À de nombreuses reprises, Kirzner reconnaît l'influence de la structure institutionnelle et culturelle sur l'activité entrepreneuriale. Son ouvrage de 1985 est d'ailleurs parsemé de telles références. Dès le chapitre 2 de cet ouvrage, il reconnaît l'existence d'« *une variété de structures possibles d'organisation économique pour la société* » et il « **soutient par conséquent que les systèmes alternatifs d'organisation économique doivent être évalués, en partie, en observant le succès respectif avec lequel ils suscitent de**

<sup>392</sup> Nous reviendrons sur la contribution de D. Lavoie lorsque nous analyserons l'apport de Lachmann à l'analyse de l'entreprenariat, D. Lavoie adoptant une position proche de celui-ci.

<sup>393</sup> De nombreuses études sociologiques ont ainsi mis en évidence le rôle des structures institutionnelles et de la solidarité, ce qui conduit à reconnaître l'importance des réseaux sociaux d'accès dans le succès entrepreneurial. Nous renvoyons le lecteur à l'article de A. Martinelli (1994) lequel fait l'inventaire des contributions réalisées sur le thème de l'entrepreneur dans la littérature en économie mais aussi en sociologie et en psychologie.

<sup>394</sup> Terme souligné par l'auteur.

**hautes qualités entrepreneuriales** » (1985, p. 15 et pp. 17-18). Autrement dit, il s'agit de chercher quelle structure de l'organisation économique permet de limiter les erreurs des entrepreneurs. Kirzner refuse cependant de considérer le problème du choix de la structure organisationnelle comme un simple problème de maximisation. Les qualités entrepreneuriales sont certes rares, mais elles ne constituent pas des ressources qui peuvent être prises en compte au sein d'un modèle de croissance. Elles ne peuvent être considérées comme des ressources comme les autres dont la quantité serait fixée au départ et que l'entrepreneur choisirait d'employer ou non. Au contraire, l'auteur insiste sur le caractère spontané et donc non intentionnel de l'activité entrepreneuriale (1985, p. 22). Toutefois, il est nécessaire de s'intéresser aux structures organisationnelles qui permettront au mieux de voir émerger à l'horizon la vigilance entrepreneuriale au moment précis où des décisions doivent être prises (1985, p. 24). En effet, selon Kirzner, les qualités entrepreneuriales, bien que présentes chez tous les individus, peuvent rester « *inexploitées et inertes* » (1985, p. 25). Il s'agit donc de trouver quelle structure organisationnelle permettra de favoriser leur exploitation. Plus précisément, il convient de se demander quelles sont les institutions qui permettent de conduire à la réussite entrepreneuriale. Or, ainsi que nous l'avons évoqué, le moteur de la découverte n'est autre que la perspective de réaliser un gain que les autres n'ont pas vu. Par conséquent, la recherche de la structure entrepreneuriale qui permettra au mieux de susciter la réussite consiste à se demander quelle structure de l'organisation économique permet au mieux aux entrepreneurs de tirer profit de leur découverte.

Une première réponse est apportée par Kirzner (1985, pp. 29-39) lorsque celui-ci s'intéresse aux « **performances des systèmes économiques alternatifs en matière de motivations entrepreneuriales** ». Là, il compare trois « *systèmes socio-économiques alternatifs* » à savoir : une économie de marché libre, un système économique centralisé et une économie de marché réglementée. L'économie de marché libre est décrite comme offrant la possibilité d'entrer librement dans une relation marchande mutuellement bénéfique, les prix établis lors de la confrontation des offres et demandes fournissant un guide pour les décisions des individus. Mais surtout, « **l'aspect le plus impressionnant du système de marché est la tendance à la découverte de telles opportunités [de gain entrepreneur pur]** »<sup>395</sup> (1985, p. 30). Parallèlement, les systèmes d'économie centralisée et d'économie réglementée sont critiqués. Considérant comme caractéristique du fonctionnement d'une économie socialisée le modèle d'O. Lange, Kirzner se contente de rappeler les résultats auxquels était parvenus Mises lors du débat sur la possibilité d'un calcul économique dans une économie socialiste. Sur ce point, il regrette que « **peu de travaux n'aient été réalisés concernant l'analyse de l'entrepreneuriat dans les sociétés complètement socialisées** » (1985, p. 31).

Dans l'économie organisée centralement, la vigilance s'exerce à différents niveaux. Ainsi, par exemple, les « *directeurs* » doivent décider des quantités et des prix des biens et pour cela identifier les sources d'offres, connaître les méthodes de production et donc les possibilités techniques, connaître les préférences et les goûts des consommateurs, mais surtout anticiper les changements qui peuvent intervenir. Autrement dit, le problème auquel doit faire face une économie de ce type est de savoir comment faire en sorte que

---

<sup>395</sup> Phrase soulignée par l'auteur.



les « *directeurs* » découvrent toutes les opportunités de profit pur qui n'ont pas encore été exploitées et comment faire en sorte que « *de telles opportunités sociales constituent en même temps des opportunités de gain privé pour les découvreurs potentiels* » (1985, p. 33). Kirzner observe ainsi qu'un tel système nécessite que les « *directeurs* » puissent conserver pour eux-mêmes une partie des gains entrepreneuriaux. Pourtant, même dans ce cas se poserait le problème de la sélection des « *directeurs* » en fonction de leurs aptitudes entrepreneuriales. En effet, s'il est possible de mettre en place un système incitant les « *directeurs* » à améliorer la productivité ou à réduire les coûts de production, voire même mettre en place des innovations, il va à l'encontre de la découverte entrepreneuriale (1985, p. 35). Dans tous les cas, en effet, les directeurs doivent savoir que de telles opportunités existent. Autrement dit, les opportunités de profit sont supposées déjà découvertes. Il n'y a donc pas de place pour l'activité entrepreneuriale au sein de ce type de système. Plus encore, Kirzner considère que la question de la découverte entrepreneuriale n'a pas été prise en compte dans les différentes théories et modèles qui se sont penchés sur l'organisation d'une économie planifiée centralement.

Concernant l'économie réglementée <sup>396</sup>, Kirzner parvient à des conclusions similaires. En effet, rien ne garantit que les agents de l'État découvriront quelles sont les opportunités pour améliorer l'allocation des ressources. Il n'est pas certain non plus que seuls les agents de l'État les plus vigilants seront en place. Plus encore, il considère ce système comme pervers dans la mesure où la partie réglementée de l'économie contraint le versant de l'économie laissé libre : « **la découverte entrepreneuriale peut être inhibée ou réorientée sous l'effet des contraintes réglementaires** » (1985, p. 37). Les entrepreneurs opérant sur les marchés laissés libres peuvent en effet subir l'impact des réglementations gouvernementales dans la mesure où celles-ci peuvent supprimer ou du moins réduire « **les gains personnels que les entrepreneurs auraient tirés de leurs découvertes** » ; **ce qui aurait pour conséquence que « certaines opportunités ne pourraient être tout simplement découvertes par personne »** (1985, p. 38). Finalement, Kirzner conclut qu'il est urgent de s'intéresser davantage aux répercussions des différentes politiques de développement sur les incitations à la découverte.

Ailleurs, Kirzner s'intéresse aux politiques qui pourraient permettre d'encourager la découverte entrepreneuriale. Il existe selon lui deux moyens : a) une politique qui affecterait l'attitude entrepreneuriale et le caractère de la population et b) une politique qui aurait pour objectif de stimuler la vigilance envers les opportunités d'une population donnée. Le premier type de politique ne repose pas sur l'analyse économique mais plutôt sur l'analyse psychologique et génétique, dans le but de sélectionner les caractères psychiques propres à la découverte. Notons que l'engouement de Kirzner pour de telles politiques doit être traité avec circonspection. En effet, ce type de politique visant à sélectionner les individus en fonction de leurs attitudes et de leurs caractères n'est pas sans rappeler les expériences eugéniques des plus noires heures de l'histoire.

---

<sup>396</sup> L'expression d'« économie réglementée [regulated market economy] » recouvre « des économies de marché qui ont été circonscrites plus ou moins par des organismes d'intervention étatique [systems of state intervention] » et constituent ainsi « ni un modèle de socialisme pur, ni un modèle de capitalisme pur » (1985, p. 36). Il s'agit donc de ce que l'on a coutume de désigner parfois sous l'expression d'« économie mixte ».

Quant au second type de politique visant à encourager la vigilance, Kirzner note que certains auteurs ont à juste titre souligné le rôle de la structure des droits de propriété. Il reconnaît ainsi que des pratiques institutionnelles telles que a) la mise en place d'une économie libre et ouverte, b) la mise en place d'un système de garantie des droits de propriétés légalement acquis ou c) le choix de pratiques institutionnelles permettant de s'assurer des deux premiers principes, vont en ce sens.

Mais, en définitive, Kirzner conclut qu'aucune étude approfondie s'attachant aux structures institutionnelles favorisant la vigilance et la réussite entrepreneuriales n'a été entreprise. La citation suivante de Kirzner (1985, pp. 167-168) résume parfaitement son propos nous semble-t-il : **« seul le capitalisme où la liberté de saisir les opportunités perçues est disponible dans la plus large mesure peut encourager la plus large floraison de la découverte et de la créativité entrepreneuriale (...). C'est l'exercice d'une telle découverte et créativité entrepreneuriale à long terme qui nous permet de voir le système économique comme libérateur de la contrainte de la rareté qui nous contraindrait dans une structure allocative »**. Il semble donc, comme le souligne R. Garrison (1995, p. 77) que la question de savoir quel type d'arrangement institutionnel permet au mieux de stimuler la vigilance entrepreneuriale et, en particulier, la question de savoir si elle est caractéristique de la seule économie de marché, n'a pas encore été résolue, ni même traitée avec suffisamment d'attention de la part des économistes de la tradition autrichienne contemporaine.

### 2.2.2. Critiques et solutions apportées à l'analyse kirznerienne

D'autres économistes de tradition autrichienne se sont penchés sur la question des liens entre le développement et l'activité entrepreneuriale ainsi que de leurs implications pour les politiques de développement. Parmi ces contributions, nous souhaitons mettre en avant les travaux qui se sont intéressés à l'origine des opportunités de gain entrepreneurial pur<sup>397</sup>. R. Holcombe (2001), par exemple, met en avant le fait que les découvertes entrepreneuriales présentes sont d'autant plus nombreuses et faciles à débusquer que d'autres entrepreneurs les ont précédés. Il contribue ainsi à justifier l'existence d'une tendance à la correction des erreurs commises par le passé. En effet, **« quand un entrepreneur tire avantage d'une opportunité de profit auparavant inaperçue, ceci crée de nouvelles opportunités permettant à d'autres entrepreneurs d'agir, le processus continue se répercutant au travers de l'économie, créant des opportunités de profit additionnelles »** note R. Holcombe (2001, p. 12). Cette idée, qui n'est pas sans rappeler celle de grappes d'innovations développée par les *« néo-schumpeteriens »*, permet d'introduire un phénomène d'*« effet retour positif [positive feedback] »* permettant d'endogénéiser une partie des opportunités entrepreneuriales. Y. B. Choi (2002, p. 34) note ainsi qu'il serait intéressant de se pencher sur les implications de la théorie de la vigilance concernant des phénomènes sociaux aussi divers que **« les grappes d'innovations » [swarms of innovations] (...), les**

---

<sup>397</sup> Parmi les critiques avancées par les économistes autrichiens envers la théorie kirznerienne de l'entrepreneur vigilant, découvreur d'opportunités de profit, le peu d'intérêt porté par Kirzner à la question de l'origine des opportunités de profit est sans doute la plus importante. Nous nous référons ainsi par exemple à Y. B. Choi (2002, p. 33) et R. Holcombe (1998 et 2001).

**découvertes multiples et simultanées en science, la prépondérance des minorités/étrangers parmi les entrepreneurs, la mobilité sociale (...)** ». Un autre phénomène important pour comprendre comment se développe l'activité entrepreneuriale est occulté par Kirzner. Il s'agit du concept de « *culture d'entrepreneuriat* » lequel repose sur l'émergence de réseaux. En ce sens, R. Holcombe (2001, p. 15) souligne-t-il la nécessité de s'intéresser à « *la nature cumulative du processus d'entrepreneuriat en cours dans l'économie* ». La création de nouvelles opportunités n'est possible que dans la mesure où il existe des changements extérieurs au processus économique, tels que des modifications de la nature et du volume de la demande. Mais il existe aussi des changements qui sont produits par l'activité entrepreneuriale. Dès lors, la tendance à l'équilibre, comprise comme l'établissement d'un prix unique sur le marché et la parfaite coordination des actions des individus tend à s'établir, mais qui est sans cesse remise en question par les nouvelles opportunités de profit apparues suite à l'action des premiers entrepreneurs.

Cette analyse permet d'étendre la théorie de la découverte établie par Kirzner et de fournir un élément d'explication à certains phénomènes de réseaux. Ainsi, R. Holcombe explique que l'activité entrepreneuriale, parce qu'elle est concurrentielle, pousse les entrepreneurs à rechercher toujours de nouvelles opportunités. Reprenant l'argumentation de Kirzner, il montre qu'il n'est certes pas possible de « *produire* » l'activité entrepreneuriale, mais qu'il est possible de créer un environnement susceptible de voir apparaître de nouvelles opportunités de découvertes. Dès lors, les entrepreneurs vont mettre en place des activités qui permettront de produire un « *environnement entrepreneurial* », autrement dit un environnement propice à de nouvelles découvertes. Les activités de recherche et développement sont de cet ordre en ce qu'elles permettent, selon R. Holcombe (2001, p. 19), « **de produire un environnement au sein duquel les opportunités entrepreneuriales sont plus susceptibles d'être découvertes** ».

Dans le cadre des politiques de développement économique, la question essentielle est celle de la manière dont peut être créé un « **environnement entrepreneurial favorable** ». Comme Kirzner, R. Holcombe souligne en la matière le rôle joué par les institutions de l'économie de marché et l'influence des politiques gouvernementales sur un tel environnement<sup>398</sup>. Toutefois, il existe d'autres prolongements à la théorie kirznerienne qui ne défendent pas l'idée d'un processus cumulatif.

L. Moss (1995) s'intéresse lui aussi au lien existant entre l'activité entrepreneuriale et le développement économique. Il ne parvient pas cependant aux mêmes conclusions que Kirzner ou R. Holcombe. Au contraire, il met l'accent sur le fait que l'activité entrepreneuriale peut avoir des effets inattendus sur l'ensemble des autres acteurs de l'économie (1995, p. 101). Plus encore, il avance que le comportement de recherche de rente qui caractérise l'activité entrepreneuriale « **peut avoir la conséquence inattendue de produire le développement économique** » tout en produisant en même temps des externalités négatives telles que « *les phénomènes de congestion des routes dans les villes* », par exemple. L. Moss (1995, pp. 101-102) explique ainsi que l'établissement et la préservation de la structure de droits de propriété n'a pas été sans heurts : « **les**

---

<sup>398</sup> Il est intéressant de noter que Kirzner (1999a) se félicite du développement d'une analyse comme celle de R. Holcombe.

**historiens ont montrés comment certaines des structures de droit de propriété qui donnent forme à l'action humaine dans le monde moderne ont été conçues dans le péché, la cruauté extrême et, dans certains cas, ont impliqués ce que nous appelons aujourd'hui le mauvais traitement des natifs américains ».** Ainsi, L. Moss met l'accent sur la résistance qui entoure toute activité entrepreneuriale. Finalement, il ouvre ici la voie à la reconnaissance des conflits impliqués par l'exercice de la vigilance. Les « *barons-voleurs* »<sup>399</sup> et autres profiteurs ne sont ni plus ni moins des entrepreneurs qui ont saisis au départ des opportunités de profit que d'autres n'avaient pas vu et même parfois refusaient de voir. Quel que soit le jugement moral que l'on peut attacher à ce type de comportement, il est intéressant de noter qu'au travers de cet exemple, L. Moss met en avant une nouvelle faiblesse de la théorie kirznerienne, à savoir la non prise en compte des conflits engendrés par l'activité entrepreneuriale et les résultats néfastes qu'ils impliquent pour le développement de l'activité économique en général. L. Moss (1995, p. 103) peut ainsi affirmer que « **la vigilance entrepreneuriale et le développement économique ne sont pas des phénomènes identiques et que la question des liens existant entre eux est un sujet encore largement inexploré par les économistes autrichiens modernes** ».

## Conclusion

---

S'appuyant sur la théorie de l'action humaine de Mises et la théorie de la connaissance d'Hayek, Kirzner a construit sa propre théorie de l'entrepreneur où celui-ci est décrit comme un être vigilant vis-à-vis des opportunités de profit « *pur* ». Nous pouvons parler de théorie dans la mesure où toute son analyse du fonctionnement du processus de marché est fondée sur une représentation particulière de l'entrepreneur, laquelle permet d'expliquer toutes les formes entrepreneuriales rencontrées. Kirzner distingue ainsi la fonction économique de l'entrepreneur des autres fonctions économiques du capitaliste ou du directeur. La spécificité de l'entrepreneur réside dans sa capacité à découvrir des opportunités de profit que les autres n'ont pas découvertes jusqu'alors. Plus qu'une ressource qui pourrait être maximisée, la vigilance est une fonction qui s'exerce face à l'incertitude sur le processus de marché. Toutefois, tout individu peut exercer cette fonction à un moment ou à un autre. Celle-ci est ainsi toujours exercée conjointement à d'autres fonctions économiques, ce qui rend très difficile de distinguer l'entrepreneur du capitaliste, par exemple.

Kirzner souhaite en fait par-là fonder une « *voie médiane* » entre l'approche microéconomique traditionnelle qui néglige le rôle de l'entrepreneur et l'approche subjectiviste radicale de Lachmann, pour qui l'issue de l'action entrepreneuriale est fondamentalement indéterminée<sup>400</sup>. Sa définition de l'entrepreneur comme un être vigilant vis-à-vis des opportunités de profit, lui permet en effet de conserver la référence à l'équilibre. Kirzner considère que l'action entrepreneuriale est équilibrante dans la mesure

---

<sup>399</sup> Les « *barons voleurs* [robber barons] » est une expression forgée aux États-Unis au par les journalistes et romanciers contestataires, parmi lesquels le célèbre Henry George, du mouvement de l'industrialisation du dix-neuvième siècle. Ces critiques visaient ainsi tout particulièrement les propriétaires des grandes compagnies en particulier de chemins de fer qui dictaient leur loi aux ouvriers. Cette expression est en fait construite par analogie avec les seigneurs pillards du Moyen Âge en France.

où elle tend à transmettre de manière spontanée la connaissance dont les individus ont besoin pour participer au processus de marché.

Cette conception de l'activité entrepreneuriale a cependant évolué dans la pensée de Kirzner puisqu'à partir de 1981 celui-ci met davantage l'accent sur le lien entre l'action entrepreneuriale et l'incertitude. Il ajoute ainsi que l'entrepreneur spéculé sur le futur lorsqu'il tire profit d'opportunités de profit. Il met ainsi en évidence la nature créatrice de l'activité entrepreneuriale. Toutefois, la dimension créatrice qui est intégrée ne permet pas de prendre en compte la nature déséquilibrante de l'activité entrepreneuriale. Au contraire, Kirzner affirme qu'en découvrant des opportunités de profit l'entrepreneur crée une image du futur qu'il tente ensuite d'appliquer au monde qui l'entoure. Si Kirzner reconnaît toutefois que cette tendance à la coordination des actions sur le marché peut être remise en cause, il ne prend pas en considération le fait que l'activité entrepreneuriale peut produire des externalités négatives qui ne peuvent être parfaitement anticipées. De tels phénomènes remettent non seulement en cause la tendance à l'équilibre mais rendent l'issue du processus entrepreneurial parfaitement indéterminée.

Plus encore, s'intéressant aux différentes formes que peut prendre l'activité entrepreneuriale sur le marché, Kirzner distingue trois types d'activités à savoir l'arbitrage, la spéculation et l'innovation. Pourtant, Kirzner ne pousse pas plus loin son analyse. Il néglige le fait que chacune de ces formes entrepreneuriales peut avoir une influence non seulement sur les autres formes entrepreneuriales mais sur les autres fonctions économiques. Autrement dit, Kirzner occulte les liens existant par exemple entre l'entrepreneur innovateur, le capitaliste spéculateur ou le directeur arbitragiste. Or, les relations qu'entretiennent les individus entre eux en tant que capitaliste ou directeur influent sur leur action entrepreneuriale. Finalement, Kirzner néglige le fait que l'action de l'entrepreneur peut avoir un effet déséquilibrant pour les autres fonctions économiques et que les institutions peuvent constituer des points d'appui pour l'établissement de la coordination. Plus encore, il oublie que l'activité entrepreneuriale non seulement se nourrit des institutions, mais est productrice d'institutions.

Néanmoins, la théorie de Kirzner n'en demeure pas moins une avancée importante de la théorie « autrichienne », dans la mesure où elle permet d'expliquer quel est le rôle de la fonction entrepreneuriale sur le marché. Certes, l'éclairage qu'elle fournit est partiel, mais il constitue une représentation alternative de la manière dont les individus se comportent sur le marché par rapport à la définition robbinsienne de la rationalité économique.

## **Chapitre 2. Le subjectivisme radical et la vision**

<sup>400</sup> Kirzner est cependant parfaitement conscient que pour Lachmann il est possible d'imaginer quelle sera l'issue de l'action entrepreneuriale en fonction de la situation institutionnelle particulière dans laquelle elle se situe. Il refuse de considérer plus généralement l'idée selon laquelle l'issue du processus de l'activité entrepreneuriale soit indéterminé. Il affirme d'ailleurs en ce sens que l'approche de Lachmann conduit au chaos.

## kaléidoscopique de Lachmann

### Introduction

---

Élève de W. Sombart à l'université de Berlin, Lachmann a été formé par l'un des principaux représentants, avec M. Weber et A. Spiethoff, de la troisième école historique allemande qui se développe à partir des années 1890. Il faut d'ailleurs noter que W. Sombart et plus largement de la troisième école historique allemande sont assez critiques vis-à-vis de la « *dérive empiriste* » de leurs prédécesseurs. L'analyse des phénomènes sociaux proposée par W. Sombart mêle ainsi l'histoire économique et la conceptualisation des faits historiques. Celui-ci a donc une position beaucoup moins tranchée vis-à-vis des autres économistes de son époque que G. Schmoller<sup>401</sup> par exemple. L'enseignement de la troisième école historique allemande explique ainsi l'intérêt de Lachmann pour l'environnement institutionnel et social des phénomènes économiques et sa prise de connaissance « *tardive* » (à partir des années 1930) des travaux de l'« *économie autrichienne* ». Il prend d'abord connaissance des écrits de J. A. Schumpeter et V. Pareto avant de lire, puis de rencontrer Mises en 1932. Intéressé par la conception autrichienne de la théorie des prix et du capital, il est l'élève de Hayek lors de son arrivée à la *London School of Economics* en 1933<sup>402</sup>. Lachmann a donc par sa formation une place très particulière au sein de la tradition autrichienne. Il apparaît au milieu des années 1970<sup>403</sup> comme l'un des principaux artisans du « *renouveau de la pensée autrichienne* ». Il devint alors à partir de 1975 l'un des principaux lecteurs invités lors du séminaire d'été de l'université de New York.

Lachmann considère que le développement de l'analyse économique est très étroitement lié au développement du subjectivisme. Il s'accorde par-là avec Hayek (1955, p. 31 et 1981, p. 40) pour qui « **chaque progrès important de la théorie économique pendant les cent dernières années a été un pas de plus dans l'application cohérente du subjectivisme** ». Toutefois, il constate que la tradition autrichienne qui, depuis sa formation, brandit l'étendard du subjectivisme, « *a négligé* » de s'intéresser aux anticipations<sup>404</sup>. Si les autrichiens ne sont pas tout de suite intéressés au rôle des

<sup>401</sup> Nous faisons allusion ici à la querelle des méthodes entre Menger et Schmoller que nous évoquons dans la partie 1, chapitre 1 de ce travail.

<sup>402</sup> Bien qu'il ait déjà obtenu son doctorat à l'université de Berlin, mais ne parvenant pas à trouver d'emploi, Lachmann entre à la *London School of Economics* où il rencontre Shackle et Hayek.

<sup>403</sup> Nous faisons référence ici à la conférence organisée en 1974 à South Royalton. Pour une description plus précise des raisons de ce renouveau de la pensée autrichienne, nous renvoyons le lecteur à l'introduction générale de ce travail.

<sup>404</sup> Notons que cette affirmation est largement remise en cause par les économistes autrichiens qui se réclament de Mises. R. Koppl (1998, pp. 64-65) montre ainsi que si Mises n'a jamais intégré l'idée du subjectivisme des anticipations, il émet l'idée que les agents émettent des opinions différentes. Il souligne en outre que les présupposés épistémologiques de Mises l'empêchaient d'aller plus loin dans l'analyse (1998, p. 66).

anticipations, d'autres comme F. Knight et J. A. Schumpeter, mais surtout J. M. Keynes ont montrés que les anticipations avaient un rôle important au sein de la théorie économique. Les anticipations sont au cœur de l'action individuelle. Elles constituent la représentation que se fait l'individu du déroulement des événements futurs et diffèrent donc selon les individus. Dès lors, il n'est plus possible d'en conclure qu'il existe une tendance à la coordination des actions individuelles : **« dire que le marché produit progressivement une cohérence parmi les plans, c'est dire que la divergence des anticipations sur laquelle repose l'incohérence initial des plans, laissera place petit à petit à la convergence »**<sup>405</sup> (1976b, p. 129). Aussi, pour Lachmann, le monde est-il kaléidoscopique<sup>406</sup>. Nous verrons ainsi dans ce chapitre qu'il existe une autre « tendance » au sein de la tradition autrichienne contemporaine qui s'attache de manière différente au rôle de l'incertitude et à ses effets sur le processus de marché. Une approche plus complexe et plus contrastée de l'activité entrepreneuriale est ainsi mise en évidence. Aussi, nous attacherons nous dans un premier temps à la manière dont les principaux tenants de cette approche, à savoir Shackle et Lachmann, prennent en compte le temps et l'incertitude dans leur analyse. Nous verrons que leur définition des anticipations est ainsi plus riche que celle de Kirzner en ce qu'elle permet de comprendre que des anticipations fondées sur une perception erronée de la réalité puisse produire une situation où les actions des individus sont coordonnées. Plus encore, l'activité entrepreneuriale ne conduit pas nécessairement à la coordination des actions des divers participants au marché.

Puis, dans une seconde section, nous verrons que cette conception de l'activité entrepreneuriale conduit à reconnaître qu'il existe différents types d'entrepreneurs et de processus de marché. Plus encore, nous montrerons que Lachmann met ainsi en évidence les liens existants entre les institutions et les processus de marché, un pont étant ainsi jeté entre l'analyse du processus de marché et l'analyse des institutions.

## **Section 1. Temps, incertitude et ignorance : connaissances et anticipations dans la théorie de l'entrepreneur**

---

Cette première section est pour nous l'occasion de rappeler la dette de Lachmann envers Shackle en ce qui concerne la définition de l'incertitude et l'analyse des anticipations. Nous verrons que leur approche les place ainsi d'emblée en opposition avec l'hypothèse d'une tendance à l'équilibre proposée par Kirzner. Plus encore, nous montrerons que les liens établis par Lachmann entre l'analyse de l'activité entrepreneuriale et la théorie du capital l'amène à reconnaître l'importance des liens unissant les diverses fonctions

<sup>405</sup> Certains commentateurs se réfèrent à cette idée selon laquelle il n'est pas possible de déterminer l'issue du processus de marché comme le « problème de Lachmann ».

<sup>406</sup> L'image d'un monde kaléidoscopique est empruntée à Shackle. Lachmann fait cependant sienne cette expression. Shackle (1972, p. 76) définit ainsi « une société kaléidoscopique entrecoupant de moments ou d'intervalles d'ordre, d'assurance et de beauté avec la soudaine désintégration et un flot de nouveaux modèles [pattern] ». Autrement dit, cette expression de société kaléidoscopique renvoie au fait que la société est en constant mouvement et peut donc changer à tout moment de direction.

économiques. Chaque fonction reposant sur des anticipations particulières, le résultat de leur confrontation est ainsi fondamentalement indéterminé.

### 1.1. Anticipations et imagination : la nature de l'action entrepreneuriale

L'importance accordée par Lachmann à l'incertitude apparaît très tôt dans ses écrits. Dès 1937, alors qu'Hayek publie son « Economics and Knowledge », Lachmann écrit « Uncertainty and liquidity preference » dans laquelle il critique la conception de l'incertitude défendue par P. Rosenstein-Rodan et la notion de préférence pour la liquidité de J. M. Keynes.

Lachmann rencontre et se lie avec George Shackle dès 1935 lorsqu'il entre à la *London School of Economics*. Mais, selon K. Mittermaier<sup>407</sup> (1992, p. 9), Lachmann ne devint « shacklien » qu'une fois que Shackle eût donné ses conférences de 1957 intitulées *Time in Economics*<sup>408</sup>. Cette influence est cependant loin d'être à sens unique puisque, comme le note l'un des anciens collègues de Lachmann, P. Lewin (2000, p. 387), « **le travail de Lachmann précède celui de Shackle bien que leurs contributions aient évoluées de manière très étroites sur une longue période** ». Du fait des relations intellectuelles et personnelles qu'ont entretenus ces deux auteurs, il nous paraît essentiel de résumer les principales caractéristiques de la pensée de Shackle. Nous nous intéresserons ainsi tout particulièrement aux liens existants entre les concepts d'imagination, de création et de choix qui fondent l'approche du rôle de l'entrepreneur et l'issue des décisions entrepreneuriales chez Lachmann.

Il nous faut noter encore qu'il existe des divergences d'opinion entre Lachmann et Shackle. Ainsi, dans son article de 1959, Lachmann critique-t-il la conception du temps exposée par Shackle en 1958. Pour celui-ci en effet, le temps ne peut être représenté par un axe ou une simple variable mathématique (1958, p. 23). Il existe, selon lui, un « *moment de l'existence* » [moment-in-being] qualifié de « *solitaire* » qui se déroule le long de l'axe du temps et qui permet d'expliquer pourquoi l'expérience humaine n'est pas continue. Dès lors, selon Lachmann (1959, p. 83 et sq.), il ne pourrait y avoir de continuité dans l'action humaine chez Shackle. Celui-ci affirme d'ailleurs que les anticipations des agents comme leurs connaissances sont essentiellement subjectives. Si Lachmann ne rejette pas cette conclusion, il n'est pas d'accord avec la manière dont Shackle y parvient. Lachmann considère en effet qu'il est possible de discerner une certaine continuité dans toute action humaine. Nous aurons l'occasion de revenir et de développer cette idée plus loin. Au delà des divergences d'opinion, le plus important pour nous ici, est la « *communauté* » de pensée de ces deux auteurs. Aussi souhaitons-nous mettre en évidence la conception particulière de la décision et des anticipations de Shackle. Elle fait en effet très largement écho à celle de Lachmann et se retrouve chez tous les « *subjectivistes radicaux* ». Nous pensons plus particulièrement ici à G. O'Driscoll et

<sup>407</sup> K. Mittermaier appartient au département d'économie de l'université Witwatersand (Afrique du Sud) où Lachmann fut professeur. Il est l'auteur d'une biographie publiée dans le *South African Journal of Economics* où un numéro spécial est consacré à l'œuvre de Lachmann à l'occasion de son décès.

<sup>408</sup> Nous nous référons par la suite à cet ouvrage sous l'expression : Shackle (1958) lequel rassemble une série de conférences.



M. Rizzo (1985) qui mettent l'accent sur le subjectivisme des économistes de tradition autrichienne contemporaine et font de Lachmann le principal artisan de l'extension de l'analyse « *subjectiviste dynamique* »<sup>409</sup>.

### 1.1.1. La nature imaginative et créatrice de l'action humaine : le rôle des anticipations

Selon Lachmann (1943, p. 68), pour pouvoir agir, l'individu doit construire un « *plan* » en fonction des ressources à sa disposition et des obstacles qu'il peut rencontrer : « **quand les hommes agissent, ils ont à l'esprit une image de ce qu'ils désirent atteindre** » (1971, p. 30). Or, les hommes ont de multiples désirs et des moyens limités pour les atteindre de sorte que la poursuite d'une fin exclue la poursuite d'autres fins. Ils doivent donc choisir les fins qu'ils désirent poursuivre et dans ce but et construire un plan. Chaque plan comprend alors « **une revue complète des moyens disponibles et de la manière dont ceux-ci pourraient être utilisés** ».

L'action économique ne repose pas seulement sur des données mais elle est, selon Lachmann (1943, p. 65), sujette aux doutes et à l'incertitude, « *aux vagues espoirs et aux peurs inarticulés* ». Dès lors, la décision finale des individus dépend de la « **vigilance mentale, de l'aptitude à lire les signes d'un monde changeant et l'empressement à faire face à l'inconnu** ». L'individu agit dans un environnement incertain en fonction de la représentation qu'il se fait de l'environnement dans lequel il agit et des circonstances sur lesquelles il pense ne pas pouvoir agir. Autrement dit, toute action de l'individu est fondée sur un plan, c'est-à-dire « *une image mentale* » ou une « *interprétation* » de la réalité. Les moyens, les fins et les obstacles étant donnés, ils constituent une limite pour l'action de l'homme. Le choix n'est pas arbitraire mais est orienté par des contraintes selon un plan.

Nous retrouvons ici l'influence de Shackle<sup>410</sup> pour qui en effet, « **l'action doit être formulée dans l'esprit, c'est une œuvre d'art, un travail d'imagination** ». Plus encore, les « **anticipations sont trop insaisissables et subtiles pour dégager des principes ou des lois permettant d'expliquer leur origine** » (1953, p. 82). Dès lors, la question centrale en économie est de savoir comment les hommes prennent des décisions et agissent.

Shackle affirme que le choix est étroitement lié à l'incertitude. Pour lui, « **la décision, donc, est le choix en face d'une incertitude limitée** » (1961b, p. 4). Elle doit permettre ainsi de choisir entre « **plusieurs hypothèses rivales (mutuellement exclusives) parmi lesquelles [l'individu] ne peut se prononcer avec certitude** » (1961, p. 4). Elle doit ainsi pouvoir laisser place à l'imagination et à la création. Mais la décision laisse place à

---

<sup>409</sup> Rappelons que pour G. O'Driscoll et M. Rizzo, l'approche subjectiviste dynamique « *considère l'esprit comme actif, une entité créative dans laquelle les décisions prises ne sont pas déterminées par celles qui les précèdent* » (1985, p. 22). Autrement dit, le processus d'apprentissage et le processus de formation des anticipations ne peuvent être déterminés par le passé et comprennent toujours « *des processus non déterministes* » (1985, pp. 24-25).

<sup>410</sup> Notre analyse de Shackle s'appuie plus particulièrement sur deux ouvrages *Décision, Déterminisme et Temps* et *Epistemics and Economics* (Économie et épistémologie) où il s'intéresse au rôle du temps et de l'incertitude dans la décision et l'action humaine à l'origine des événements.

une certaine liberté pour l'individu : « **la liberté que laisse l'incertitude de créer d'imprévisibles hypothèses** <sup>411</sup> » (Shackle 1961b, p. 5). Elle permet donc d'introduire la création qui se définit dès lors comme « **l'introduction soudaine et spontanée d'une nouveauté essentielle** ».

Choisir est faire acte d'imagination. En effet, « **le choix entre les divers résultats s'opère dans l'imagination du sujet** » et « **toutes les qualités que ces résultats peuvent présenter, toute la force et l'attraction qu'ils peuvent exercer sur son esprit, n'existent qu'en vertu de qualités et de pouvoirs imaginés** », (1961b, p. 8). Toutefois, l'imagination ne peut conduire à une décision que dans la mesure où elle est bornée par ce que l'individu connaît de la situation qui l'entoure. L'imagination s'accorde ainsi toujours avec la situation actuelle (1961b, p. 10). L'individu imagine quels pourraient être les résultats d'une action et choisit en fonction des « *degrés de possibilité* » qu'il attribue aux différentes hypothèses qu'il a imaginé. Ainsi l'individu peut-il classer les différentes hypothèses de la plus possible à la moins possible. Autrement dit, lorsque l'individu prend une décision et qu'il choisit donc de suivre une de ces hypothèses, il forme une « *anticipation* ». Par anticipation, Shackle entend « **une prise de connaissance ex-ante d'une situation ou d'un événement imaginés** » <sup>412</sup>. Aussi, « **toute sa personnalité, son expérience, son éducation et même son hérédité (...) interviennent** » dans l'établissement d'une anticipation de ce que pourrait être l'avenir (1961b, p. 10). Cette anticipation est donc par essence subjective et personnelle.

Shackle (1961b, p. 235) en vient ainsi à critiquer la manière dont la théorie économique, plus particulièrement celle « *qui prévaut en Occident* » <sup>413</sup>, envisage l'action et le choix humains. Pour les tenants de cette approche, les hommes agissent lorsqu'ils choisissent la meilleure alternative possible en toute connaissance des alternatives possibles et de leurs conséquences. Pourtant, dans un tel cadre, il n'y a aucun choix. L'individu agit « *en fonction de la nécessité* » plus qu'en fonction d'un choix. Aussi, une « *véritable théorie du choix* » doit chercher à abandonner « *le postulat selon lequel les fins disponibles ne constituent que des données* », c'est-à-dire qu'en postulant que les hommes créent leurs fins puisque « *le choix, irrémédiablement, ne peut être qu'un choix entre des pensées* » lesquelles « *ne constituent pas des données* » (1961b, p. 236). Shackle peut ainsi en déduire que la théorie économique a pour objectif de « **montrer comment le jeu de l'intérêt personnel et des comportements des individus dans tous les domaines, peuvent, du fait de leur mutuelle interaction, donner naissance à un univers dans lequel règne l'incertitude, mais une incertitude bornée ; univers dans lequel par suite on puisse concevoir des décisions qui ne soient ni illusoire, ni vides de sens, ni même sans pouvoir** ». Il apparaît que le résultat d'une décision est toujours fondé sur l'ordre des choses dans lequel l'individu considère se trouver. L'incertitude est donc toujours limitée, ce qui permet à la théorie économique d'expliquer

<sup>411</sup> Expression soulignée par l'auteur.

<sup>412</sup> Expression soulignée par l'auteur.

<sup>413</sup> Notons que Lachmann (1976, pp. 232-235) souligne une certaine similitude entre la critique de Shackle et celle développée par Mises (1949).

quels sont les événements qui peuvent survenir. Mais elle ne peut en aucun cas permettre de prédire ce qui se produira dans une situation particulière. Finalement, l'incertitude ne permet pas de réaliser des prédictions, mais elle n'exclut pas le fait que l'on puisse imaginer quel pourrait être le futur.

### 1.1.2. Plan d'action, anticipation et interprétation : l'impossibilité de déterminer le résultat d'une action

De ce constat concernant la nature imaginative et créatrice de l'action humaine, Lachmann en déduit que le travail des sciences sociales est essentiellement interprétatif : **« nous devons élucider la signification que les actions humaines observables ont pour leurs agents respectifs »** (1986, p. 49). Plus encore, chaque activité humaine consiste à **« résoudre un problème »** [problem solving activity]. Dès lors, le premier rôle du chercheur en sciences sociales est **« d'expliquer les phénomènes sociaux observés en les ramenant aux plans individuels (leurs éléments, leur forme et leur fin) qui leurs ont typiquement donnés naissance »** (1971, p. 31). Lachmann considère d'ailleurs s'insérer dans une perspective méthodologique typiquement weberienne<sup>414</sup> dans la mesure où l'action doit être expliquée par la signification que l'acteur lui donne.

Par conséquent, l'action des hommes et leurs choix dépendent de leur interprétation du passé et de leur représentation du futur. La réalisation du plan, c'est-à-dire la satisfaction de la fin choisie par l'individu, dépend donc à la fois des anticipations et des expériences passées de l'individu, dans la mesure où celles-ci lui permettent de fonder celles-là. Mais là encore, Lachmann suit les enseignements de Shackle (1961b, p. 6), pour qui la décision est dite **« inspirée »** dans le sens où l'individu peut imaginer à partir de ses expériences passées quelles sont les conséquences d'un événement. Pour ce dernier, la décision n'est donc pas arbitraire puisqu'elle se fonde en partie sur le passé et l'expérience. Toutefois, la décision ne peut être obtenue à partir d'un calcul de probabilité car dans ce cas, l'univers dans lequel se trouverait l'individu serait un univers de certitudes. Pour établir des probabilités, il est nécessaire d'énumérer l'ensemble des résultats possibles d'une action, ce qui n'est pas envisageable pour Shackle. Les probabilités représentent des connaissances qui ne peuvent être obtenues dans un univers caractérisé par l'incertitude. En effet, pour celui-ci, les décisions des individus se caractérisent par des **« expériences uniques par leur essence, et surtout irréversibles, si nombreuses, et souvent d'importances cruciales »**, il n'est donc pas possible de prédire quels seront les résultats de ces décisions (1961b, p. 45)<sup>415</sup>.

Cependant, Lachmann va plus loin que Shackle. Il refuse en effet de considérer que les anticipations dépendent de l'expérience passée des affaires (1986, p. 23). Il pense en effet qu'une même expérience des affaires peut conduire à des anticipations sensiblement différentes selon les individus : **« une hausse des prix peut, par exemple,**

<sup>414</sup> Lachmann (1971, pp. 18-47) s'emploie à démontrer que le concept de plan qui constitue le pivot de sa propre théorie, fait écho à l'approche de M. Weber. Il consacre d'ailleurs trois essais importants à clarifier sa position par rapport à M. Weber. Ces essais concernent l'emploi d'idéaux types, la méthode de l'interprétation et le rôle des institutions dans l'analyse des phénomènes sociaux. Nous faisons référence ici à Lachmann (1971) qui regroupe ces trois essais. Nous reviendrons plus loin sur l'influence de M. Weber quant au rôle des institutions sur l'analyse de Lachmann.

**conduire à anticiper soit une baisse future, si les gens sur le marché ont en tête un certain « niveau normal » de référence, soit une augmentation future, si des forces inflationnistes sont supposées en jeu »** (1943, p. 67). Différents individus qui possèdent les mêmes connaissances, car ils ont suivis les mêmes études dans les mêmes écoles avec les mêmes enseignants, peuvent ainsi appliquer de manière différente leurs connaissances. De la même façon, des hommes ayant eu la même expérience peuvent parvenir à des connaissances différentes. De nombreuses innovations techniques sont ainsi nées de manière « spontanée », du fait d'un seul innovateur alors même que la connaissance sur laquelle repose cette innovation était connue de tous. L'innovation et l'acte entrepreneurial qu'elle renferme est donc toujours œuvre d'interprétation et de création. L'interprétation est ainsi au cœur de l'activité entrepreneuriale<sup>416</sup>. Celle-ci est donc essentiellement subjective et ne peut donc être reproduite à l'identique.

De plus, comme les individus poursuivent simultanément leurs plans, lesquels partagent certaines fins et certains moyens, chaque plan individuel constitue un « *point d'orientation* » pour les plans des autres individus. Des « *frictions* » ou du moins des « *problèmes d'interaction ou de coopération* » apparaissent alors. Autrement dit, l'interaction des différents plans peut conduire à une certaine coopération, mais elle peut tout aussi bien provoquer une certaine rivalité entre ces plans. Aussi, pour Lachmann (1971, p. 40), chaque plan se doit d'être « *flexible* », dans la mesure où « **certaines des connaissances pertinentes pour l'action ne seront qu'acquises in agendo, c'est-à-dire qu'une fois que le plan aura été dressé et que l'action aura débuté** ». Par conséquent, les plans sont soumis à des révisions perpétuelles du fait de l'incertitude, des erreurs pouvant être commises et des obstacles inattendus que les individus peuvent

<sup>415</sup> L'analyse de Shackle s'accorde ainsi parfaitement avec la distinction établie par F. Knight (1921, p. 20) entre le « *risque probabilisable* » et l'« *incertitude non probabilisable* ». Toutefois, il est intéressant de noter que Shackle ne fait que rarement référence à F. Knight dans ses écrits. Certes, il considère que le thème de l'incertitude s'est trouvé au cœur de la littérature économique grâce à F. Knight (1921) et à J. M. Keynes. Mais lorsqu'il évoque F. Knight, ce n'est que pour souligner au détour d'une note de bas de page (1952, p. 116), le fait que sa propre analyse renvoie à celle de F. Knight (1921). Le lecteur pourra en outre se reporter à Lachmann (1956, p. 26), lequel explique très clairement que les idées développées par Shackle (1952) avaient déjà été présentées par F. Knight (1921).

<sup>416</sup> Nous retrouvons encore une fois la même idée que celle proposée par Shackle. En effet, bien que la nature et le rôle de l'entrepreneur ne soit pas le sujet de l'analyse de Shackle, celui-ci montre que l'entrepreneur est au cœur des problèmes de décision. L'incertitude étant inhérente au processus de production, Shackle (1953, p. 82) distingue deux types de producteurs dans la mesure où « *ceux qui le souhaitent peuvent se dégager de l'incertitude* ». Certains producteurs peuvent ainsi accepter une somme de monnaie fixe en échange de leur droits sur le produit. Lors de la vente du produit, ces producteurs recevront donc la somme convenue au moment de l'établissement de l'« *accord* ». Ces producteurs ne sont pas des entrepreneurs au sens de Shackle. Seuls les producteurs qui font face à l'incertitude sont des entrepreneurs. L'analyse de Shackle fait ainsi écho à celle de F. Knight. Shackle (1953, p. 83) définit par ailleurs les entrepreneurs comme remplissant deux rôles à savoir « *celui de preneur de décision* » [decision-maker] et « *celui de porteur d'incertitude* » [uncertainty-bearer]. Ainsi, le profit « *dépend de l'imprévisibilité radicale et propre aux affaires humaines ; du pouvoir et de l'ambition des hommes de changer leur environnement économique et non simplement à répondre à celui-ci ; et du fait que tous les ajustements économiques face à ces changements prennent du temps* » (1953, p. 92).

rencontrer. Ce qui, du fait de l'interaction entre les différents plans, entraînera la révision de tous les plans des autres individus.

Finalement, seul le hasard peut permettre que les actions des divers individus se trouvent coordonnées. La coordination nécessite un processus continu de confrontation des plans et des actions individuels. En outre, la coordination des actions individuelles n'est pas immédiate, mais elle prend du temps. Le délai ainsi introduit complique encore davantage le processus de coordination, puisqu'il fait courir de nombreuses incertitudes sur l'issue du processus du fait de la multiplication des révisions de plan. Nous avons vu que différents individus peuvent interpréter de plusieurs manières une expérience ou une connaissance commune. Dès lors, chaque nouvelle révision du plan d'action génère un élément d'incertitude supplémentaire quant à l'issue de cette action. Il n'est donc pas possible selon Lachmann de postuler l'existence d'une tendance à la coordination des activités humaines. Au contraire, l'issue du processus de coordination dépend des circonstances dans lesquelles celui-ci se déroule.

Par conséquent, les anticipations sont **« le résultat d'une variété de facteurs dont seulement quelques uns sont des événements observables parmi lesquels seulement certains d'entre eux sont de nature économique »** (1943, p. 67). Elles sont fondées sur l'interprétation que font les individus des circonstances passées. Pour Lachmann (1956, p. 21), la formation des anticipations repose sur le fait qu'**« il y a un élément subjectif dans les actes de l'esprit grâce auquel nous sélectionnons ces parties de notre expérience que nous autorisons à affecter notre jugement du futur »**.

Il faut donc différencier les anticipations qui concernent le **« futur inconnaissable mais non inimaginable »** (1976, p. 230), des interprétations quant aux événements passés **« irrévocables mais non interprétables »** (1986, p. 57). Il apparaît dès lors qu'il n'est pas possible de déterminer de manière certaine quel sera le résultat d'une action.

La confrontation des plans des différents participants au marché conduit à une situation de déséquilibre. Les agents sont alors conduits à modifier leurs plans et à formuler de nouvelles anticipations. Ainsi Lachmann affirme-t-il : **« l'expérience de l'incompatibilité interindividuelle des plans, de la coexistence de déséquilibres sur le marché avec de nombreuses situations d'équilibres individuels, peut inciter [prompt] les agents à réviser leurs plans dans la direction de la convergence »**. Toutefois, la révision des plans qui devrait conduire à l'apparition d'une tendance à l'équilibre comme le supposent Hayek et Kirzner, est remise en cause par trois types de forces déséquilibrantes (1986, pp. 56-57). Tout d'abord la révision des plans des individus peut conduire à des anticipations différentes : les individus peuvent en effet interpréter de manières différentes le résultat obtenu lors de la confrontation des différents plans d'action. Ensuite, l'établissement d'une coordination des plans nécessite que tous les individus les révisent suivant la même orientation. Autrement dit, il faut que leurs anticipations, fondées sur l'interprétation des circonstances présentes, convergent. Enfin, il peut se produire un **« changement inattendu »** qui remette en cause une nouvelle fois l'issue du processus et provoque la révision des plans des individus (1986, p. 57).

Dans un monde incertain, la connaissance sur laquelle reposent les interprétations des individus est imparfaite. Puisque de nombreux changements interviennent en même

temps, le mécanisme de transmission de la connaissance au travers du système de prix ne permet plus de fournir toute l'information nécessaire à la prise de décision. Plus encore, les individus n'agissent pas en fonction de l'information contenue dans les prix, mais en fonction de leur interprétation de ces prix et de leur anticipation quant à leur évolution. Dès lors, « **dans un monde de changements continus, beaucoup peut être gagné par ces spéculateurs qui préfèrent anticiper les changements de demain plutôt que d'ajuster leurs actions aux changements enregistrés dans les derniers messages reçus** » (1956, p. 22). Les actions des spéculateurs modifient les prix sur le marché et donc les références sur lesquelles les individus fondent leurs anticipations. Il suffit ainsi que les spéculateurs se trompent pour que les autres individus se lancent dans des actions qu'ils n'auraient pas entrepris s'ils avaient connus quelles étaient les causes des changements de prix. Aussi, dans un monde en mouvement perpétuel, il n'existe pas de guide sûr pour l'action, l'information est sans cesse incomplète. Toute information obtenue sur le marché doit donc être interprétée.

En ce sens, cette argumentation contredit l'affirmation d'Hayek selon laquelle les prix sont le résumé de toute l'information nécessaire à la prise de décision individuelle. Lachmann, en effet, montre que l'information transmise par les prix peut être interprétée de manière erronée. Ainsi, par exemple, lorsque le prix d'un bien augmente sur le marché, un observateur peut croire qu'il s'agit d'une simple augmentation du prix du bien considéré alors même qu'il s'agit en réalité d'une hausse du niveau général des prix. Dans ce cas, l'individu agira sans tenir compte de l'augmentation du niveau général des prix, ce qui aura pour conséquence de fausser les informations transmises sur le marché. Aussi, Lachmann (1956, pp. 29-34) explique-t-il que le prix ne permet pas de transmettre toute l'information nécessaire à la prise de décision, les individus devant aussi prendre en considération dans leur interprétation des facteurs supplémentaires tels que le temps, ou la taille des stocks<sup>417</sup> par exemple. Face à une hausse des prix, les individus peuvent puiser dans leurs stocks, ce qui a pour effet de retarder le moment où les individus seront réellement touchés par la hausse des prix, voire même de permettre aux prix de redescendre. De la même manière, les prix étant fondés sur l'anticipation des individus concernant le futur, il est possible qu'ils ne correspondent pas réellement à la structure du marché. C'est ainsi d'ailleurs que se forment des bulles spéculatives sur les marchés financiers. De nouvelles connaissances pouvant être obtenues au cours du déroulement de l'action, les anticipations et donc les plans des individus peuvent être modifiés à tout instant en toute direction.

En ce sens, la formation des anticipations n'est rien d'autre qu' « **une phase dans ce processus continu d'échange et de transmission de la connaissance** » (1956, p. 23). Autrement dit, le processus de formation des anticipations appartient au processus plus large d'acquisition de la connaissance. Lorsque les anticipations se révèlent non vérifiées, les agents modifient leurs plans et acquièrent une connaissance concernant leurs erreurs passées qui leur permettra de fonder sur de nouvelles bases leurs futurs anticipations. Nous retrouvons ici une critique du processus d'acquisition des connaissances décrit par Kirzner<sup>418</sup> puisqu'il admet que son issue ne soit pas nécessairement la coordination des différentes actions individuelles.

---

<sup>417</sup> Pour plus de détails nous renvoyons le lecteur à l'article « Commodity stock and Equilibrium », Lachmann (1936).

Le processus de formation des anticipations est ainsi décrit par Lachmann (1956, pp. 23-24) comme comprenant deux temps. Dans un premier temps, les individus établissent « *le diagnostic de la situation* » dans laquelle ils se trouvent. Ils déterminent ensuite quelles sont les « *forces majeures* » et les « *forces mineures* » qui sont en jeu et se fondent sur les seules « *forces majeures* » pour « *établir leurs anticipations* ». La formation des anticipations repose donc sur une interprétation ou un « *jugement* », qui porte sur la question de savoir quelles sont les forces majeures en jeu dans une situation donnée. Puis, une fois ces anticipations établies, celles-ci sont testées une fois l'action réalisée en comparant les résultats anticipés avec les résultats obtenus. Là encore, il s'agit d'un jugement fondé sur une interprétation de ces résultats. À nouveau des erreurs peuvent être commises : les individus peuvent avoir obtenu des résultats correspondant à leurs anticipations, alors même que celles-ci ne se sont pas vérifiées. Dans ce cas, les anticipations des individus se sont vues vérifiées par hasard et la connaissance qui peut être tirée de ces anticipations est erronée<sup>419</sup>. Aussi, Lachmann (1956, p. 24) peut-il en conclure que « **les anticipations sont ainsi des phases d'un processus sans fin, processus au travers duquel les hommes acquièrent la connaissance** ». C'est en ce sens que les prix peuvent se révéler ne pas transmettre les informations nécessaires à la prise de décision et ainsi contribuer à ce que le résultat des actions entreprises par les individus ne se réalise pas de la manière dont ceux-ci l'ont imaginée.

Dès lors, Lachmann se demande s'il est possible de ramener les anticipations à un problème de probabilités ; ce qui suppose que l'entrepreneur attribue à chaque événement anticipé une certaine probabilité de survenance. Il appuie son argumentation sur les travaux de Shackle pour montrer que la construction d'une telle échelle de probabilité n'est pas possible : les individus ne possèdent pas en effet toute l'information nécessaire quant aux résultats possibles de leur action (1956, pp. 25-27). Nous retrouvons donc l'idée de Shackle (1961b, p. 42) selon laquelle l'incertitude ne peut être réduite à une connaissance statistique puisque « **dans une multitude de cas différents, l'individu n'a pas à sa disposition un nombre suffisant de faits comparables, personnels ou extérieures, qui lui permette de constituer une table de fréquences valable pour les suites d'actes qu'il imagine** ». Il existe donc des actes pour lesquels l'établissement d'une échelle de probabilités est réalisable, mais ceux-ci ne concernent pas des situations d'incertitude<sup>420</sup>.

Parallèlement, Lachmann (1956, p. 27) considère qu'il est impossible de répertorier toutes les situations que peut produire une anticipation. Si tel était le cas, on pourrait

<sup>418</sup> Nous renvoyons le lecteur au chapitre précédent, sous section « 1.2. Découverte et apprentissage des connaissances : l'héritage hayekien ».

<sup>419</sup> Notons que certains commentateurs qui se sont penchés sur le processus d'acquisition de la connaissance chez Kirzner sont parvenu au même constat. Ces commentateurs s'appuient sur les travaux de G. Richardson (1960). Nous avons délibérément choisi ici de ne pas présenter cette critique. Pour un compte rendu de ce type de critique nous renvoyons le lecteur au chapitre 8 « The theory of entrepreneurship : Kirzner's line of thought » où S. Gloria-Palermo (1999a, pp. 107-109) reprend la critique de G. Richardson.

<sup>420</sup> Nous renvoyons le lecteur à la sous section précédente pour un résumé de l'argumentation de cet auteur.

supposer que les individus auraient alors l'information nécessaire pour réaliser des anticipations parfaites, ce que refuse notre auteur. Plus encore, l'établissement de probabilités pose problème. Pour Lachmann en effet, toute connaissance étant fondée sur une interprétation, il n'est pas possible de rassembler toute l'information nécessaire pour construire une échelle de probabilités. Chaque acteur, pour se décider à agir, a besoin de connaître les plans des autres individus avec lesquels il interagit. Autrement dit, les anticipations de chaque individu comprennent des anticipations concernant la manière dont les autres individus vont anticiper le futur. Différents individus ne pouvant aboutir aux mêmes anticipations que dans de très rares cas, il s'ensuit qu'il y a de grandes chances pour que les anticipations des individus soient erronées. En effet, l'individu peut se tromper dans son évaluation des données, mais aussi rencontrer des obstacles imprévisibles.

L'argumentation de Lachmann est donc plus nuancée que celle de Shackle puisque pour lui, si le futur ne peut être probabilisé, il est cependant possible de l'imaginer. Nous verrons dans la sous section suivante que pour Lachmann, la représentation du processus de marché et du rôle de l'entrepreneur qui en découle s'inscrit, contrairement à Kirzner, dans le cadre d'une théorie du capital.

### 1.2. Processus de marché et structure du capital : le rôle de l'entrepreneur

La conception de l'incertitude et l'analyse des anticipations présentées plus haut fondent la représentation de l'activité entrepreneuriale qui tient une place essentielle dans la théorie du capital, selon Lachmann. L'activité entrepreneuriale est ainsi décrite comme spéculative : elle consiste à anticiper quels peuvent être les changements susceptibles de survenir et à organiser le plan de production en fonction de ses anticipations. L'activité entrepreneuriale est ainsi mise en perspective par rapport aux autres fonctions, en particulier les fonctions de capitaliste et de directeur.

#### 1.2.1. Théorie du capital et entrepreneur

L'activité économique s'inscrit dans le temps et doit par conséquent être considérée comme un processus. De plus, de nombreux éléments peuvent intervenir au cours de ce processus : des changements inattendus peuvent apparaître et ouvrir de nouvelles possibilités aux agents économiques. Il s'ensuit, selon Lachmann (1956, p. 3), qu'« **à tout moment, certains capitaux ne sont pas utilisés aux fins auxquelles ils étaient destinés au départ** ». Toutefois, un capital n'est pas, ou très rarement, employé isolément. Les capitaux sont employés conjointement et de manière complémentaire. Or, seules certaines combinaisons sont techniquement réalisables. Aussi, le premier rôle de l'entrepreneur est-il de choisir parmi les différentes combinaisons productives celles qui lui permettront de réaliser son plan de production. Ce choix de combinaisons productives, bien que souvent considéré comme donné, constitue une activité essentielle pour l'entrepreneur. Lachmann souligne que l'entrepreneur « *doit dépenser beaucoup de temps et d'efforts à chercher quelles sont les « meilleures » combinaisons productives [best mode of complementarity]* ». En ce sens, puisque chaque décision repose sur une interprétation, toute combinaison productive repose sur une anticipation quant au résultat



que peut produire la combinaison productive choisie. L'activité de l'entrepreneur qui consiste à sélectionner une combinaison de production est donc spéculative.

Même lorsque l'entrepreneur parvient rapidement à un choix, le changement continu dans les circonstances le contraint à réviser son plan de production et plus particulièrement le choix de la combinaison productive. Lachmann (1956, p. 4) substitue ainsi le concept de « *structure de capital* »<sup>421</sup> à celui de « *stock de capital* ». Ce concept lui permet d'abandonner la définition « *quantitative* » du capital et de mettre l'accent sur le fait que la valeur du capital est affaire d'interprétation, c'est-à-dire de « *spéculation* ». La « *structure de capital* » se compose d'une variété d'éléments productifs ordonnés en fonction des fins que l'entrepreneur souhaite les voir remplir. La « *structure de capital* » observée correspond ainsi à l'ordre qui émerge de la confrontation des plans de production entre eux, mais aussi de la confrontation de ces plans avec ceux des consommateurs. Ainsi, « **de la poussée et l'attraction des forces du marché émerge finalement un réseau de plans qui détermine le modèle de l'utilisation du capital** » (1956, p. 10).

Plus encore, Lachmann (1956, p. 14) refuse de considérer que l'activité de l'entrepreneur puisse être déterminée par l'expérience passée ; car ce « *déterminisme* » est contraire à l'« *expérience courante* ». La fonction de l'entrepreneur renvoie à la construction d'un plan de production et au choix des combinaisons productives qui se fonde sur des anticipations et un « *diagnostic de la « situation » dans laquelle son action doit être entreprise* » (1956, p. 15). Dès lors, l'analyse du processus par lequel les changements inattendus sont intégrés « *présuppose l'étude des anticipations entrepreneuriales* ». Les anticipations des entrepreneurs dépendant de nombreux facteurs, il s'ensuit que le résultat de l'activité entrepreneuriale ne peut être prédit avec certitude. Il n'est donc pas possible de considérer qu'il existe une tendance à la coordination des actions des individus, ou selon le vocabulaire microéconomique « *usuel* », qu'il existe un « *équilibre* » entre les divers plans d'action des individus. Le résultat de la confrontation des divers plans d'action dépend en effet des circonstances dans lesquelles se déroule le processus de confrontation.

### **1.2.2. Entrepreneur, capitaliste et « directeur » : les différentes fonctions économiques**

Nous venons de voir que la fonction de l'entrepreneur est étroitement liée à l'utilisation du capital. Selon Lachmann (1956, p. 17), l'entrepreneur supporte une «  *lourde responsabilité* » vis-à-vis des propriétaires du capital, du fait de ses choix en matière de combinaisons productives. Toutefois, bien qu'ils aient « **délégué le pouvoir de spécification [de la forme concrète des ressources en capital] à l'entrepreneur** » (1956, pp. 16-17), les capitalistes supportent seuls l'incertitude [uncertainty-bearers]. Il convient donc de s'interroger sur les liens existant entre la fonction entrepreneuriale et la fonction capitaliste. Nous serons ainsi amené à distinguer l'« *entrepreneur directeur*

---

<sup>421</sup> Pour une analyse des liens entre la théorie du capital de Lachmann et celle de Böhm-Bawerk et d'Hayek, nous renvoyons le lecteur aux propres commentaires de Lachmann (1956, pp. 11-12), mais aussi plus récemment aux travaux de P. Lewin (1994 et 1996).

[manager-entrepreneur] »<sup>422</sup> de l'« *entrepreneur capitaliste* [capitalist-entrepreneur] » et à étudier les relations pouvant exister entre eux. Selon Lachmann (1956, p. 91), cette distinction provient du fait que la firme familiale autrefois très répandue, a cédé la place à la structure de la firme moderne. S'appuyant sur les travaux de Lénine et de R. Hilferding<sup>423</sup>, Lachmann (1944, p. 65) fait référence à la notion de « *capitalisme financier* » qu'il définit comme un « **type de développement économique qui se caractérise par le passage de la fonction entrepreneuriale aux mains des « financiers », des banques d'investissement, c'est-à-dire des intermédiaires du marché des capitaux, spécialistes de l'orientation des flux de capitaux** ». Les capitalistes financiers se sont accaparés la fonction entrepreneuriale dans la mesure où ils « *contrôlent* » l'activité des entreprises. Ainsi, parce qu'il décide de l'orientation de l'entreprise, l'entrepreneur capitaliste exerce la fonction de décision qui caractérise, selon Lachmann, l'activité entrepreneuriale.

En outre, Lachmann distingue trois types de structures que peuvent présenter les firmes : « **la structure du plan [Plan Structure] fondée sur la complémentarité technique** », « **la structure de contrôle [Control Structure] fondée sur le fait que la vitesse du capital de la firme soit élevée ou faible** » et enfin « **la structure de portefeuille [Portfolio Structure] fondée sur les préférences en termes d'actifs des individus** »<sup>424</sup> (1956, p. 91). Chaque structure dépend des décisions et donc des anticipations, mais aussi des connaissances établies par les autres entreprises.

Lachmann s'interroge dès lors sur ce qui se produit lorsque survient un changement inattendu dans le processus de production. Il imagine ainsi l'apparition d'un profit supérieur, ou inférieur, par rapport au profit anticipé par l'entrepreneur lors de la construction du plan de production. Dans les deux cas, il s'ensuit un accroissement de la demande de monnaie émanant de l'entreprise (1956, p. 93). Cette demande sera plus ou moins facilement satisfaite selon qu'il s'agisse de profits supérieurs ou inférieurs par rapport au plan de production initial. Dans le premier cas, la redistribution des profits supplémentaires peut être réalisée en faveur des actionnaires sous la forme de dividendes supplémentaires, ce qui peut modifier la valeur et la composition de leurs portefeuilles (1956, p. 93). Ces profits supplémentaires peuvent en outre être réinvestis dans l'entreprise sous forme d'un accroissement de capital, ou même servir à éteindre les dettes. Dans ce cas, l'accroissement du capital de l'entreprise a pour effet de renforcer le poids des actionnaires et d'ouvrir de nouvelles possibilités pour le futur. Parallèlement,

<sup>422</sup> Notons que Lachmann (1956, p. 17 par exemple) emploie les expressions « *manager-entrepreneur* » et « *capitalist-entrepreneur* ». Nous avons toutefois choisi de conserver les expressions précédemment employés d'« *entrepreneur directeur* » et d'« *entrepreneur capitaliste* » dans un souci de cohérence puisqu'il s'agit en fait des mêmes idées.

<sup>423</sup> Lachmann fait ici référence à l'ouvrage de R. Hilferding paru en 1910, *Das Finanzkapital* (*Le capital financier, étude sur le développement récent du capitalisme*, traduction française de M. Ollivier, Paris : Éditions de Minuit, [1970]) et à *Imperialism, the highest stage of capitalism* (*L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Paris : Éditions Sociales, [1945]) de Lénine. Ces références, qui pourraient paraître étonnantes à première vue, reflètent sans doute la culture et la formation de Lachmann au sein de l'école historique allemande.

<sup>424</sup> Expressions soulignées par l'auteur dans le texte original.

lorsque les profits servent à rembourser les dettes de l'entreprise, la structure de contrôle de la firme se trouve modifiée. Cet accroissement du pouvoir des actionnaires ne constitue cependant pas un obstacle dans la mesure où les directeurs de telles entreprises trouvent un intérêt à l'expansion de l'activité de celles-ci (1956, pp. 93-94).

Il n'en est cependant pas de même lorsque l'entreprise obtient des résultats en termes de profits plus faibles que ceux anticipés avant le lancement du plan de production. Dans ce cas, l'entreprise doit puiser dans ses réserves. Dans le cas où celle-ci n'en aurait pas, l'accroissement de la demande de monnaie émanant de l'entreprise <sup>425</sup> conduira tôt ou tard à une modification de la structure de contrôle. Autrement dit, face aux mauvais résultats il faut que soit mise en place une nouvelle équipe directoriale ou que l'entreprise soit liquidée (1956, p. 94).

L'intérêt de cette représentation de la firme est qu'elle nous permet de comprendre que toutes les sphères de l'activité économique sont étroitement liées. Ainsi, Lachmann (1956, p. 95) souligne-t-il que **« les gains ou les pertes de capital reflètent dans une sphère les événements ou les anticipations concernant les événements dont la survenance se manifeste dans une autre sphère et dont la connaissance est transmise grâce aux changements dans les flux monétaires »**. Il rejoint donc ainsi l'idée des *« néo-autrichiens »*, pour qui la monnaie a une influence en dehors de la seule sphère financière et monétaire. La spéculation financière a une incidence directe sur les autres sphères économiques. Plus encore, Lachmann, à la différence de Kirzner, considère que la spéculation financière n'est pas nécessairement équilibrante <sup>426</sup>. Elle peut parfois constituer un frein pour le développement de la sphère productive de l'entreprise. D'ailleurs, Lachmann (1956, p. 97) souligne que le regroupement d'actifs financiers et les multiples participations croisées des entreprises, qu'ils résultent de l'échec des plans antérieurs des firmes, ou qu'ils soient le fruit d'une volonté d'expansion de celle-ci, impliquent des regroupements ou des réorganisations des activités productives. L'activité entrepreneuriale a ainsi une influence déterminante sur les autres sphères, les autres *« structures »* selon le vocabulaire de Lachmann. Parallèlement, une **« crise, c'est-à-dire l'échec de plans dans des secteurs importants de l'économie, ne peut en général se limiter au remaniement des actifs de première ligne <sup>427</sup> et au rétablissement de l'équilibre du compte de trésorerie »**.

Lachmann (1956, p. 97) refuse ainsi de considérer les actionnaires comme de simples rentiers *« passifs »* qui laisseraient à des membres de la firme plus actifs le soin de la diriger. Au contraire, **« le directeur et le propriétaire du capital sont actifs**

<sup>425</sup> Lachmann suppose que l'entreprise, anticipant des profits plus élevés, avait investi massivement. Ses anticipations étant déçues, elle se voit contrainte de puiser dans ses réserves monétaires ou bien d'emprunter auprès de banques ou des actionnaires des fonds supplémentaires pour régler les dépenses engagées.

<sup>426</sup> Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point dans la seconde section de ce chapitre lorsque nous nous pencherons sur les différents types entrepreneuriaux impliqués dans le processus de marché qui sont distingués par Lachmann.

<sup>427</sup> Les *« actifs de première ligne »* correspondent en fait pour Lachmann (1956, p. 90) *« aux biens capitaux (machines, tapis roulant et ascenseurs) dont les services constituent les inputs de la firme depuis son origine »*.

**chacun dans leur sphère distincte d'activité** » ; même si leurs deux sphères d'activité interagissent quant à leur orientation mutuelle et donc quant à l'orientation que doit prendre l'entreprise (1956, p. 98). Le directeur « *gère et regroupe* » « *les actifs de fonctionnement* » [operating assets]. Ces derniers regroupent les actifs de première ligne, les actifs de seconde ligne, à savoir les flux monétaires, comme le paiement des salaires ou l'achat de pièces détachées qui interviennent à un moment défini du plan de production et enfin les « *actifs de réserve* » qui correspondent aux réserves de trésorerie et aux stocks de l'entreprise (1956, p. 90). Autrement dit, le volume des capitaux disponibles constitue pour le directeur une donnée. Parallèlement, l'actionnaire possède les « *actifs financiers* » [securities assets], c'est-à-dire les titres qui permettent de détenir un contrôle sur la firme. Les décisions de l'actionnaire sont donc influencées par les résultats des directeurs et influencent en retour l'action de ces derniers. Certes, Lachmann remarque que souvent les actionnaires ne s'opposent pas aux directeurs lors des assemblées générales. Mais la raison en est qu'ils ont un autre moyen d'action contre les résultats des directeurs : ils peuvent vendre leurs titres.

Finalement, Lachmann reconnaît que dans un monde où les participations croisées entre les entreprises sont la règle, il est souvent difficile de tracer une ligne franche entre les activités capitalistiques et les activités entrepreneuriales. Plus encore, il note que « ***tant que l'entreprise familiale et la société de personnes privée étaient les formes prépondérantes d'organisation économique [business organisation], la localisation de la fonction entrepreneuriale ne posait pas de problème*** » (1944, p. 66). Toutefois, avec le développement des sociétés anonymes, la fonction entrepreneuriale ne peut plus être facilement localisée.

Finalement, ces trois types d'activité ne sont pas mutuellement exclusives. Au contraire, le directeur qui s'occupe du plan de production et l'actionnaire chargé du plan du portefeuille d'investissements, occupent tous les deux une fonction entrepreneuriale. Aussi, est-il préférable de parler de « *capitaliste-entrepreneur* » et de « *directeur-entrepreneur* » en gardant à l'esprit que l'action du second présuppose et est consécutive à l'action du premier (1956, p. 99). Enfin, parce qu'elle est complexe, la relation entre la sphère financière et la sphère industrielle de l'entreprise ne doit pas faire l'objet de généralisations. En ce sens, le capitalisme financier ne doit pas être considéré comme une période particulière de l'histoire économique <sup>428</sup>, mais comme une caractéristique de la manière dont les entreprises modernes réagissent aux problèmes qu'elles rencontrent (1944, p. 72).

---

## Section 2. Processus de marché, entrepreneurs et institutions

---

La fonction entrepreneuriale étant étroitement liée aux autres fonctions économiques, Lachmann définit plusieurs types entrepreneuriaux : le spéculateur, l'arbitragiste et l'innovateur. Si le contenu de chacune de ces activités n'est pas très différent de celui que leur donne Kirzner, nous verrons que Lachmann va cependant plus loin en reconnaissant une nouvelle fois la possibilité que ces activités s'opposent. L'issue du processus de

<sup>428</sup> Lachmann se différencie en ce sens évidemment de Lénine et de R. Hilferding.

marché dépend ainsi fortement des différents types entrepreneuriaux qui le caractérise. Plus encore, Lachmann montre qu'il existe plusieurs types de processus de marché où coexistent plusieurs types entrepreneuriaux. Nous verrons ainsi que cette représentation du fonctionnement des processus de marché est étroitement liée à la théorie des institutions.

## **2.1. Pluralité des processus de marché et des types entrepreneuriaux**

Alors que Kirzner, dans la tradition initiée par Mises et Hayek, met l'accent sur la singularité du marché et son rôle dans l'interaction entre les individus, Lachmann souligne la pluralité des marchés et des acteurs qui participent à son fonctionnement. La diversité des sociétés et des acteurs économiques le pousse à reconnaître la pluralité des processus de marché. En effet, dès lors que l'on abandonne l'idée d'une tendance vers l'équilibre et que l'on ne s'attache plus aux seules différences de prix, on **« s'ouvre de nouvelles perspectives sur le monde des marchés réels »** (1986, p. 125). Selon les processus de marché envisagés, différents types d'entrepreneurs interviennent. L'issue d'un processus de marché dépend de l'action des entrepreneurs qui participent à son fonctionnement. La tendance vers l'équilibre n'est donc pas systématique dès lors que l'on reconnaît l'existence d'individus dont l'action est déstabilisatrice, selon que celle-ci accompagne ou fait obstacle à l'action d'autres individus. En fonction des circonstances, des institutions considérées, l'issue des processus de marchés peut être très différente.

### **2.1.1. les différents types d'entrepreneurs**

Nous avons vu que, pour Lachmann, les individus établissent des plans d'action en fonction de la représentation qu'ils se font de leur environnement. Autrement dit, l'interaction entre les différents participants au marché peut être décrite comme l'interaction de différents plans. Par conséquent, l'issue de cette confrontation ne peut pas être déterminée. Il existe donc une **« riche variété de circonstances qui peuvent donner naissance à des processus de marché »** (1986, p. 5). Contre les économistes qui tendent à établir l'existence d'une tendance à la convergence des différents plans d'action, Lachmann (1986, p. 113) souligne **« la variété des actions humaines »**. Il entend ainsi rétablir le sens véritable du terme de **« choix »**, celui-ci n'étant pas une simple sélection, mais l'œuvre d'une création. Dès lors, il explique : **« si nous voulons pouvoir démêler l'écheveau complexe de l'interaction entre les forces équilibrantes et déséquilibrantes et ne plus tenir pour acquis la suprématie constante des forces équilibrantes, nous avons besoin d'une classification des types d'entrepreneurs telle que les distinctions significatives se reflètent dans différents modes d'interaction »** (1986, p. 125).

Avant de nous pencher sur les caractéristiques des différents types d'entrepreneurs, il nous faut revenir sur les fondements méthodologiques d'une telle distinction. Lachmann en effet, s'inspire ici largement de la démarche weberienne. En tant qu'élève<sup>429</sup> à l'université de Berlin, Lachmann connaissait parfaitement l'œuvre de M. Weber. Le

---

<sup>429</sup> Lachmann entra à l'université de Berlin en 1923 et eut ainsi pour professeur W. Sombart. Nous renvoyons le lecteur pour un point concernant la querelle entre l'école historique allemande et Menger au premier chapitre de ce travail.

premier ouvrage de Lachmann s'intitule d'ailleurs *The Legacy of Max Weber*<sup>430</sup>.

Toutefois, ces « *types d'entrepreneurs* » ne sont pas des « *types idéaux* » au sens de M. Weber. L'analyse que fait Lachmann (1971, p. 27) de l'« *idéal type* », sans doute parce qu'elle est fondée sur l'interprétation de W. Sombart<sup>431</sup>, reste superficielle. Il est intéressant de noter que Lachmann semble conscient de ce biais puisqu'il ne tranche pas entre la définition de l'« *idéal type* » de Sombart et celle de M. Weber. Il se contente de noter que W. Sombart accuse M. Weber d'avoir confondu l'idéal type avec un concept général applicable à toutes les sciences sociales. Pourtant, Lachmann semble se rapprocher de W. Sombart dans la mesure où il écrit : « **le concept d'idéal type de Weber manque de toute référence spécifique à la nature humaine et semble pouvoir être applicable aussi bien au royaume animal et au monde végétal qu'à la sphère humaines** » (1971, p. 29). Il se contente de noter que l'« *idéal type a pour but d'ordonner les phénomènes concrets en fonction de leurs distances par rapport à celui-ci* » (1971, p. 29). Selon lui, le concept d'idéal type ne permet pas de prendre en compte la variété de l'action humaine<sup>432</sup>.

Finalement, il semble que l'interprétation de Lachmann de l'idéal type pose problème. Lachmann reprend la méthode de M. Weber dans la mesure où il choisit de suivre une méthode compréhensive. Toutefois, si l'interprétation est bien au cœur de son analyse, c'est plutôt la subjectivité des interprétations qu'il souligne.

L'analyse des types entrepreneuriaux est présentée dans sa forme la plus explicite dans *The Market as an Economic Process* et plus particulièrement dans le chapitre intitulé « *Markets and Market* »<sup>433</sup>. Toutefois, l'analyse présentée dans cet ouvrage fait appel à des travaux antérieurs concernant la théorie du capital. Nous serons donc amenés à mettre en perspective l'analyse de 1986 avec les résultats des premiers travaux de

<sup>430</sup> Au fil des pages, Lachmann dresse l'inventaire des apports de M. Weber et met en avant des pistes qui devraient permettre d'enrichir l'analyse économique. Ces pistes constituent selon nous un véritable « *projet de recherches* » que Lachmann s'est attaché à développer tout au long de ses travaux. Le thème central de l'œuvre de Lachmann semble en effet résider dans l'importance des institutions et de la contextualisation dans la compréhension des phénomènes sociaux. Les derniers développements de ce projet ne sont autres que l'herméneutique développée dans Lachmann (1991).

<sup>431</sup> Lachmann fait ici référence à l'ouvrage de 1930, *Die drei Nationalökonomien*, Munich and Leipzig : Duncker & Humblot.

<sup>432</sup> Cette critique semble rapide dans la mesure où, ainsi qu'il l'a été montré par exemple par R. Aron, la notion de type idéal est double. Elle permet d'une part de renvoyer à des caractéristiques universelles et abstraites, et d'autre part de replacer ces formes abstraites dans un contexte historique déterminé. La notion d'idéal type est ambiguë et par conséquent plus complexe que ce que nous expose Lachmann. Pour résoudre cette ambiguïté, R. Aron (1967) propose de distinguer la « *tendance idéaltypique* », ce que M. Weber (1965, pp. 185-186) désigne parfois sous l'expression d'« *idéaltypique d'idéaltypes* » ou d'idéaltypique « *générique* » des types idéaux. Autrement dit, il existe des degrés d'abstraction différents dans les constructions utilisées par M. Weber. Le point commun à toutes ces constructions conceptuelles ou typiques réside dans leur caractère « *abstrait* ». Il ne s'agit jamais que d'images « *dans lesquelles nous construisons des relations, en utilisant la catégorie de possibilité objective, que notre imagination formée et orientée d'après la réalité juge comme adéquates* » comme l'écrit M. Weber (1965, p. 176).

<sup>433</sup> Ce chapitre met en avant la pluralité des marchés. Lachmann montre dans ce chapitre que la tendance à l'équilibre n'est pas la caractéristique essentielle des marchés.

l'auteur. Nous reviendrons ainsi plus particulièrement sur le rôle et la nature des activités de spéculation et d'investissement.

Lachmann (1986, pp. 125-127) distingue trois types d'entrepreneurs reposant chacun sur un mode d'interaction différent : l'arbitragiste [*arbitrageur*], l'innovateur [*innovator*] ou le spéculateur [*speculator*]. Notons tout d'abord que les trois types portent les mêmes noms que ceux proposés par Kirzner (1984, pp. 84-86). Cependant, de nombreuses différences quant aux définitions de ces types apparaissent entre les deux auteurs comme nous allons le voir maintenant.

L'arbitragiste, tout d'abord, cherche à réaliser un gain en exploitant les différences de prix ou entre le prix et le coût à un moment donné. Son action permet donc d'équilibrer offres et demandes (en statique). L'innovateur ensuite espère tirer profit des différences intertemporelles de prix que son action pourra produire. Enfin, le spéculateur cherche à exploiter des différences intertemporelles de prix sur lesquelles son action n'a aucune influence. Lachmann distingue ainsi les spéculateurs et les innovateurs, qui fondent leurs jugements et leurs décisions sur des anticipations, des arbitragistes qui agissent en fonction des changements passés. L'action des spéculateurs et des innovateurs dépend de l'avenir, contrairement à celle de l'arbitragiste. Pourtant, il paraît discutable, au vu même de la représentation du choix humain chez Lachmann, que l'arbitragiste se fonde uniquement sur le passé pour agir, sauf à considérer qu'il disparaîtra une fois son action accomplie<sup>434</sup>. Toute action étant fondée sur une représentation du futur, il semble que l'arbitragiste décrit par Lachmann doive agir lui aussi en fonction d'une anticipation. Si l'on veut donc conserver la définition de Lachmann et l'opposition avec les deux autres types, il semble que l'on doive considérer l'arbitragiste comme supposant que la situation dans laquelle il se trouve ne se verra pas modifiée de manière significative dans le futur.

Nous retrouvons ainsi la définition de Kirzner (1984, p. 84) pour qui l'arbitragiste ne fait que découvrir des erreurs passées et corriger ces erreurs. Il se contente de tirer profit des différences de prix sans penser aux conséquences que peut avoir son action sur les anticipations des autres individus. L'arbitragiste ignore donc que son action peut avoir des répercussions non seulement sur l'action des autres individus mais sur les résultats de sa propre action. En poussant un peu plus l'analyse, nous pourrions même dire que d'une certaine manière, l'arbitragiste fait preuve d'une parfaite rationalité au sens donné aujourd'hui par la théorie microéconomique, dans la mesure où il ne tient pas compte de l'interaction avec les autres individus. Cette interprétation nous semble d'autant plus plausible qu'elle est compatible avec l'existence d'une connaissance imparfaite des individus comme celle que Lachmann suppose.

Plus encore, l'arbitragiste est défini par Lachmann (1986, p. 126) comme « *un agent équilibrant* ». Or, si l'arbitragiste fait l'hypothèse que le futur sera tel que le présent, rien ne prouve que les autres individus auront la même anticipation. Rien ne permet en outre d'assurer que le résultat de son action sera forcément celui qu'il anticipe. L'individu peut en effet commettre des erreurs du fait même de sa connaissance imparfaite.

<sup>434</sup> Même dans le cas où l'arbitragiste serait voué à disparaître, il faudrait encore supposer qu'il fait abstraction des répercussions de son action pour les autres individus et les générations à venir. Or, une telle hypothèse est totalement impossible dans la mesure où toute action est orientée vers le futur selon Lachmann.

Par définition, l'équilibre correspond, selon Lachmann, à une situation où les actions des divers agents et donc leurs anticipations sont coordonnées. Seul le hasard en ce sens peut produire une situation d'équilibre, alors même que les individus ne tiennent pas compte de l'interaction de leurs anticipations. Finalement, il semble que seule la parfaite connaissance des individus, ou le pur hasard, puissent produire une situation où les actions des individus sont parfaitement coordonnées. Par hypothèse, Lachmann considère que les individus ont une connaissance imparfaite, ce qui ne laisse plus que le hasard pour expliquer que l'action des individus conduise à une tendance à l'équilibre.

Le second type d'entrepreneur, l'« *innovateur* », a une action pleinement créatrice puisqu'en créant la nouveauté sur le marché, il bouscule l'ancien schéma de production. Il a en outre une action déstabilisatrice pour les autres acteurs : il bouleverse leurs prévisions et leurs plans. Lachmann explique que l'action de l'innovateur « *est poussée par l'interaction entre les entrepreneurs de la première et de la troisième catégorie* », c'est-à-dire par l'interaction entre les arbitragistes et les innovateurs. Les arbitragistes exploitent les différences de prix nées de l'introduction d'une innovation. Ils cherchent en effet à imiter les innovateurs, s'installent dans la même activité et contribuent à réduire le profit obtenu par les innovateurs lors de leur entrée sur le marché. Nous retrouvons ainsi l'idée de Schumpeter selon laquelle les « *entrepreneurs-innovateurs* » sont suivis par des « *entrepreneurs-imitateurs* »<sup>435</sup>.

L'interaction entre les innovateurs et les spéculateurs est quant à elle plus complexe. S'intéresser à la relation entre l'innovation et la spéculation revient en effet pour Lachmann à se demander « **ce qui se passe si chaque innovateur se trouve lui-même entouré par une nuée de spéculateurs essayant d'anticiper le résultat de leur action** ». Aussi, n'existe-t-il pas de réponse simple à cette question puisque le résultat « *dépend de la forme exacte prise par l'activité spéculative en jeu* », comme le note Lachmann (1986, p. 126). Celui-ci reconnaît en effet que l'action des spéculateurs peut entrer en conflit avec celle des innovateurs. Aussi, l'action du spéculateur est-elle tantôt équilibrante<sup>436</sup>, tantôt déséquilibrante, selon les circonstances. En définitive, le résultat de la spéculation dépend du fait qu'elle soit imitée ou non par les autres spéculateurs et plus largement par les autres participants au marché. Lachmann (1986, p. 126) explique ainsi : « **là où [généralement] les spéculateurs souhaitent détenir des stocks variables de ce que les innovateurs produisent, ils facilitent l'action des innovateurs aussi longtemps qu'ils sont prêts à absorber ou régler les différences entre le flux de produit et le flux de sa demande, ou le flux d'offre des facteurs de production et leur demande** ». Par conséquent, le résultat de la spéculation dépend de la manière dont les spéculateurs utilisent leurs stocks. S'ils accumulent ou se débarrassent de leurs stocks au moment où les innovateurs en ont besoin, leurs actions se complètent. La spéculation est alors équilibrante. Mais parallèlement, les spéculateurs peuvent exercer une action perturbatrice pour l'activité des innovateurs. Ils peuvent ainsi

<sup>435</sup> Nous renvoyons le lecteur à la partie 2, chapitre 1 de ce travail et plus particulièrement à la sous section « 2.3.2. *Evolution du capitalisme et formes d'entreprises : monopolisation et protectionnisme* » où nous exposons l'analyse de Schumpeter.

<sup>436</sup> Kaldor (1939), auquel Lachmann (1986, pp. 137-138) fait explicitement référence ici, parle de spéculation « *stabilisatrice* » ou « *déstabilisatrice* ».



spéculer à la hausse des cours des matières premières, gonflant artificiellement les prix des matières premières dont ont besoin les innovateurs. L'action des spéculateurs est alors déséquilibrante.

Lachmann s'est particulièrement intéressé au fonctionnement des marchés spéculatifs tout au long de sa carrière. Il a ainsi été fortement influencé par l'analyse keynésienne et les travaux de N. Kaldor auquel il fait souvent référence. Il met d'ailleurs l'accent sur l'instabilité des marchés spéculatifs sur lesquels un agent peut être acheteur à un instant puis vendeur l'instant suivant. Il note ainsi que « **sur de tels marchés, toute transaction est un départ pour l'inconnu, les acheteurs et les vendeurs partant dans des directions différentes** », des individus pouvant avoir des anticipations différentes face à la même situation (1988, p. 272). Plus encore, il souligne que les anticipations diffèrent entre les hommes, mais aussi dans le temps.

Toutefois, si Lachmann s'inspire de N. Kaldor (1939), il se sépare de ce dernier sur de nombreux points. En effet, il ne pousse pas aussi loin son analyse que ne le fait N. Kaldor. La définition qu'il propose de la spéculation est nettement plus « *large* » que celle de N. Kaldor (1939). Pour lui, la spéculation<sup>437</sup> renvoie à des différences de prix intertemporelles sur lesquelles son action n'a aucune influence (1986, p. 125).

N. Kaldor (1939, p. 53) distingue trois types d'opérations sur les marchés à terme à savoir l'« *arbitrage* », la « *couverture* » et la « *spéculation* » auxquelles correspondent des types agents particuliers. L'arbitragiste défini ainsi n'a rien à voir avec l'arbitragiste de Lachmann : si le second tire profit de différences de prix à un moment donné, l'arbitrage<sup>438</sup> renvoie pour N. Kaldor (1939, p. 54) à « *l'achat au comptant et simultanément la vente à terme puis la détention du stock jusqu'à la date de livraison* ». Plus simplement, ce dernier distingue l'activité d'arbitrage qui a pour objectif de se couvrir contre les risques de l'activité de spéculation qui, elle, assume les risques. Par conséquent, il n'est pas possible de considérer l'action des spéculateurs indépendamment de l'action des « *arbitragistes en couverture* ». L'action de chacun contribue en effet à limiter l'ampleur des variations du prix à terme (1939, pp. 54-55). En outre, N. Kaldor montre que la variable importante dans la détermination du prix à terme n'est autre que l'évolution du volume des stocks spéculatifs lesquels se définissent comme la différence entre le volume des stocks réellement détenu et celui du stock qui serait détenu si, et seulement si, le prix du bien considéré demeurerait constant. Il conclut ainsi son analyse en expliquant que « **la sensibilité du prix courant au prix anticipé est d'autant plus grande qu'est importante l'élasticité des stocks spéculatifs** » (1939, pp. 56-57). Or, Lachmann ne

<sup>437</sup> Parallèlement, la spéculation se définit selon N. Kaldor (1939, p. 49) comme « *l'achat (ou la vente) de marchandises en vue d'une revente (ou d'un rachat) à une date ultérieure ; là où le mobile d'une telle action est l'anticipation d'un changement des prix en vigueur et non un avantage résultant de leur emploi, une transformation ou un transfert d'un marché à un autre* ».

<sup>438</sup> Notons que pour N. Kaldor la différence entre l'opération d'arbitrage et celle de couverture est relativement fine. En effet, l'opération d'arbitrage ne se distingue de celle de couverture selon lui (1939, p. 54) que parce que « *l'agent qui se couvre se porte habituellement sur le marché à terme pour réduire un risque associé à un engagement qui est indépendant de l'existence de ce marché* ». Parallèlement, l'arbitragiste ne prend de risque que dans la mesure où le marché à terme sur lequel il se place lui permet de reporter les risques sur d'autres participants à ce marché.

tient pas compte, ni même n'évoque à aucun moment dans son analyse, l'importance des stocks spéculatifs. Lachmann néglige ainsi de prendre en compte le poids des activités spéculatives par rapport aux autres types d'activités, alors même qu'il s'agit d'un facteur essentiel pour comprendre les liens existants entre spéculateurs et arbitragistes (au sens de Lachmann).

Finalement, notre auteur ne prend pas en compte le fait que pour exercer un effet stabilisateur sur les prix, les achats spéculatifs doivent ne représenter qu'une infime fraction dans l'ensemble des transactions. N. Kaldor montre quant à lui dans son article que l'activité spéculative peut avoir un effet <sup>439</sup> stabilisateur ou déstabilisateur selon l'élasticité des anticipations et l'élasticité des stocks spéculatifs. Il peut ainsi en conclure que la stabilité dépend largement de la conviction partagée par les individus quant à l'évolution du prix par rapport à son niveau atteint les jours précédents <sup>440</sup>. Dès lors, N. Kaldor (1939, p. 73) peut-il en conclure que **« ce n'est pas tant l'existence de la spéculation en tant que telle qui est responsable de la stabilité de notre système économique, mais son incidence si différente sur les marchés – le fait que sur certains d'entre eux elle joue un rôle dominant, alors que sur d'autres, elle n'a qu'une influence insignifiante »**.

Finalement, le tableau peint par N. Kaldor est beaucoup plus complexe que celui que propose Lachmann même si leurs résultats sont étrangement proches l'un de l'autre. L'activité spéculative n'est pas forcément stabilisatrice ou déstabilisatrice. Son issue dépend de nombreuses circonstances dont il est nécessaire de tenir compte avant de pouvoir fournir une analyse de son fonctionnement.

Si l'analyse de Lachmann concernant les types d'entrepreneurs est plus contrastée et donc plus complexe que celle de Kirzner, notamment parce qu'elle prend en considération la nature déséquilibrante de la spéculation, elle n'en reste pas moins incomplète. Elle ne permet pas de comprendre les détails des relations liant entre eux les différents types entrepreneuriaux, même si elle ouvre des pistes quant à la voie que devrait prendre une telle analyse. Lachmann montre en définitive que les différentes formes entrepreneuriales s'affrontent, se renforcent ou se neutralisent. L'issue de cette confrontation ne peut être déterminée *a priori* contrairement à ce que suppose Kirzner. Aussi Lachmann propose-t-il une analyse différente mettant l'accent sur la pluralité des processus de marché comme nous le verrons dans la sous section suivante.

### 2.1.2. Les processus de marché

La perspective choisie par Lachmann lui permet de prendre en compte non seulement la

---

<sup>439</sup> Il nomme cet effet « *le degré d'influence stabilisatrice sur les prix de la spéculation* » (1939, p. 60).

<sup>440</sup> Notons toutefois que la stabilité des prix n'implique pas nécessairement la stabilité de l'activité, comme le note N. Kaldor, puisque la variation des stocks spéculatifs a un effet sur le revenu des agents. Lorsque la spéculation a un effet stabilisateur sur les prix, grâce à un accroissement du stock spéculatif, une augmentation de la demande, ou une réduction de l'offre, a pour conséquence une baisse des revenus ; et inversement dans le cas d'un effet déstabilisateur de la spéculation. Ce tableau est pourtant loin d'être terminé puisque cet effet sur le revenu des stocks spéculatifs sera plus ou moins important selon qu'il y ait ou non plus d'un bien dont le prix soit stabilisé par la spéculation.

pluralité des formes entrepreneuriales et de leur issue, mais la diversité des marchés. Pour notre auteur, « **il est, en général, plus sage de parler de marchés plutôt que du marché** »<sup>441</sup> et l'issue du processus entrepreneurial dépend des différentes formes en jeu (1986, p. 122). Il distingue trois types de processus de marché : des « *processus intra-marché* [intra-market processes] », des « *processus inter-marchés* [inter-market processes] » et des « *processus macroéconomiques* [Macroeconomic processes] » (1986, p. 6 et sq.).

Le processus « *intra-marché* » renvoie à une définition du marché assez traditionnelle en économie, à savoir « **un complexe de relations entre les consommateurs et les producteurs, les acheteurs et les vendeurs, les emprunteurs et les prêteurs, etc.** » (1986, p. 6). L'économie se complexifiant et les distances séparant physiquement et temporellement les deux parties s'accroissant, cette relation directe et binaire évolue jusqu'à comprendre de multiples intermédiaires, chacun desquels se spécialise dans certains produits ou types d'activités. L'exemple caractéristique de ce type de processus de marché n'est autre que le marché aux légumes. La coordination entre les deux parties de l'échange passe alors par un intermédiaire : le « *marchand marshallien* »<sup>442</sup> dont la fonction est d'« *exploiter et éliminer* » les différences de prix entre les différentes parties du marché. Lorsque de tels prix ne sont pas établis par les parties, ce marchand fixe alors lui-même ces prix pour les acheteurs et les vendeurs. Ainsi, « **avec la pleine participation des marchands, et dans les conditions postulées par Marshall dans le livre V, un processus de marché convergeant vers une position d'équilibre peut émerger** » (1986, p. 7).

Le modèle d'équilibre partiel qui est décrit par A. Marshall et repris ici présuppose l'existence de marchands. Toutefois, comme Lachmann (1986, p. 21) l'avoue dans une note de bas de page, « **le rôle du marchand dans les Principes est davantage supposé qu'il n'est analysé** ». C'est dans *Industry and Trade* paru en 1919 que A. Marshall décrit en détails le rôle du marchand. Il est ainsi défini par A. Marshall (1919, p. 171) comme étant impliqué dans des activités de « *commerce à longue distance* » ; ce qui laisse « *une large place à l'initiative économique et à la prévoyance à long terme* ». Le marchand est en outre responsable de « **nombreux subordonnés de tous rangs, du porteur sans qualification au plus haut officier responsable qui était souvent à la fois capitaine de navire et administrateur en chef d'un important entrepôt de biens de valeur en mouvement** » (1919, p. 171). Mais dans le même temps, l'activité exercée par le marchand répond aux « *nécessités du roi ou de l'Etat* »<sup>443</sup> (1919, p. 171 n. 1).

Cette conception du rôle des marchands est pourtant loin de celle adoptée par Lachmann. Ce dernier en effet différencie marchand [merchant] du commerçant [salesman]. Le commerçant [salesman], par définition, prend place à la fin du processus

<sup>441</sup> Termes soulignés par l'auteur.

<sup>442</sup> Lachmann (1986, p. 6 et sq.) se réfère ainsi explicitement au livre V des *Principles of Economics* de A. Marshall et à son analyse des « *relations intra-marché* » même s'il note qu'il existe de nombreuses différences entre leurs points de vue notamment en ce qui concerne la référence à l'équilibre. Il ne fait cependant aucune référence à un passage précis de ce livre V. Il n'est donc pas possible de dire si Lachmann prenait pour référence l'exemple du marché du blé proposé par A. Marshall.

de production : il a pour fonction de vendre, le prix est pour lui une donnée. Le commerçant appartient à la firme : il « **est membre d'une hiérarchie, d'une organisation, typiquement la firme industrielle moderne** » (1986, p. 135). Chaque membre de la hiérarchie a une fonction et celle du commerçant n'est pas de fixer les prix. L'offre s'ajuste directement à la demande par l'intermédiaire non pas des prix mais des quantités.

Parallèlement, le marchand, tel que le définit Lachmann (1986, pp. 132-136), est tantôt « *preneur de prix [price taker]* », tantôt « *faiseur de prix [price maker]* ». Il doit d'abord acheter avant de pouvoir vendre. La taille de son stock et de son fond de roulement est donc importante. Celles-ci constituent la seule contrainte à la forme que peut prendre son action. L'activité marchande par excellence n'est ainsi autre que la gestion des stocks de biens agricoles entre le moment des moissons et le moment où les biens agricoles sont demandés par les consommateurs (1986, p. 135). Nous sommes donc bien loin de la description de l'activité des marchands encadrée dans les affaires des rois et des « *États* ». La référence faite par Lachmann au marchand marshallien est donc loin d'être justifiée. Il semble que l'expression « *marchand marshallien* » renvoie plutôt au processus d'ajustement par lequel l'équilibre partiel peut être atteint sur un marché donné indépendamment des autres marchés. Par conséquent, cette référence n'a pas plus d'existence que le « *commissaire priseur* » chez L. Walras<sup>444</sup>. Il ne semble pas qu'il y ait un concept de « *marchand marshallien* »<sup>445</sup> qui corresponde à la définition qu'en donne Lachmann.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'on trouve chez Lachmann une description de l'activité du « *marchand* » dès 1956 dans son ouvrage *Capital and its structure*. Il affirme alors que le rôle du marchand appartient le processus de transmission de la

<sup>443</sup> L'histoire économique en effet met en évidence qu'à l'origine, le commerce de longue distance concernait essentiellement des biens de luxe échangés entre les rois. Plus encore, A. Marshall (1919, p. 172) souligne que les marchands exerçaient en outre un rôle important dans « *la coordination et le financement des industries localisées* ». Certes, le marchand travaillait pour son propre profit, mais il servait les autres, en particulier son pays. Loin d'agir par simple patriotisme, l'histoire économique a montré que les marchands étaient dépêchés par les rois et les « *États* » pour vendre les produits « *nationaux* ». La sélection des meilleurs producteurs, à laquelle opéraient les marchands selon A. Marshall, doit donc être pensée dans ce cadre institutionnel particulier. A. Marshall d'ailleurs considère que le marchand ne fait appel aux producteurs étrangers que lorsque la production « *nationale* » est absente ou extrêmement limitée. Plus encore, il souligne que les « *grands marchands devinrent les principaux financiers de l'Angleterre d'une manière d'autant plus marquée que dans d'autres pays, en partie parce qu'Edouard 1<sup>er</sup> avait expulsé les juifs au moment même où le commerce anglais prenait forme* », (1919, p. 694).

<sup>444</sup> Nous nous référons ici au mythe du « *commissaire priseur* » ou « *crieur de prix* » introduit par l'interprétation post-walrasienne. Nous renvoyons le lecteur par exemples à J. P. Potier et P. Dockès (2003, p. 15) et D. Walker (1996) pour une explication détaillée.

<sup>445</sup> Le terme « *marchand* » n'apparaît d'ailleurs qu'en de très rares occurrences dans le livre V des *Principles of Economics* auquel Lachmann fait référence. L'analyse de A. Marshall s'intéresse en effet davantage à la figure du marchand telle que l'histoire économique la décrit. Nous sommes donc loin de la description d'un quelconque individu exerçant une activité équilibrante sur le marché. Nous n'avons pour notre part trouvé que trois références au « *marchand* » dans le livre V des *Principles of Economics* renvoyant chacune à la figure historique du marchand et non à l'exercice d'une quelconque fonction équilibrante. Les références sont les suivantes : A. Marshall (1890 chapitre I §1 ; chapitre III § 6 et chapitre XIII § 6).

connaissance. Plus exactement, notre auteur souligne qu'« *historiquement, la principale raison de la rigidité des prix a été le déclin du grossiste [wholesale merchant]* » (1956, p. 64). Le grossiste était en effet jusqu'à la standardisation des produits « *« un intermédiaire [middleman]* » dont la fonction économique n'était pas tant de « *distribuer des biens* » que de *collecter et de transmettre l'information et fixer des prix tels qu'ils maximisent son chiffre d'affaires [turnover], lesquels prix devaient être flexibles !* » (1956, p. 64).

Aussi Lachmann (1986, p. 7) considère-t-il que l'histoire économique est marquée par une « *tendance à l'élimination des intermédiaires* ». Cette tendance se mettrait en place, selon lui, sitôt que les fonctions exercées par le marchand sont assumées « *plus économiquement* » par d'autres agents, la présence du marchand n'étant plus alors jugée « *nécessaire* ». Autrement dit, plus que la disparition du marchand, ce qui est décrit ici est la dépersonnification de ses fonctions. Finalement, Lachmann affirme qu'en l'absence de marchands, ses fonctions peuvent aussi ne pas être remplies par d'autres agents ou abandonnées ; ce qui remet en cause la tendance à l'équilibre décrite par A. Marshall.

Or, il suffit de se reporter à la définition du marchand donnée dans *Industry and Trade* pour comprendre que Lachmann propose une interprétation très personnelle d'A. Marshall<sup>446</sup>. Pour celui-ci, le rôle rempli par le marchand ne disparaît pas avec l'apparition de la grande industrie moderne. Au contraire, les activités autrefois remplies par les marchands sont dispersées entre de nombreux individus. L'entrepreneur [undertaker] prend alors en charge une partie importante des activités des marchands notamment en matière de contrôle et d'organisation de la production. Certes, A. Marshall n'affirme pas explicitement cette idée. Toutefois, elle nous semble justifiée par la définition des activités remplies par le marchand et la définition qu'il donne par ailleurs de l'entrepreneur. A. Marshall (1919, p. 48) souligne en effet que les qualités requises pour l'activité de marchand et d'entrepreneur sont semblables. Il écrit : les fonctions d'« **organisateur de la production et de la commercialisation [marketing]** » qui caractérisent l'entrepreneur sont des fonctions « **pour lesquelles il [l'entrepreneur] avait besoin des qualités d'esprit et de caractère similaires à celles d'un capitaine de navire engagé dans le commerce au long cours** ». Le marchand défini par A. Marshall (1919, p. 48) est ainsi capable d'initiatives. Il est en outre « **vigilant [alert] vis-à-vis des nouvelles idées en particulier telles que demandées par les circonstances et les conditions changeantes** ». Le type de l'entrepreneur-arbitragiste de Lachmann n'est donc pas loin de la définition de l'« *entrepreneur marchand*<sup>447</sup> » tel qu'il est défini ici. Aussi, l'entrepreneur plus que le marchand aurait une place dans le processus d'ajustement qui permet d'atteindre l'équilibre sur un marché particulier.

---

<sup>446</sup> Nous sommes d'ailleurs surpris de voir qu'alors que B. Loasby souligne les affinités existant entre la pensée d'A. Marshall et de Lachmann, celui-ci ne relève pas ce point. Pour une analyse mettant l'accent sur les affinités entre la pensée de ces deux auteurs nous renvoyons le lecteur à B. Loasby (1998, pp. 15-20).

<sup>447</sup> Notre expression. A. Marshall ne l'utilise en effet jamais lui-même. Nous l'utilisons non pas pour décrire un type particulier d'entrepreneur que l'on pourrait découvrir chez A. Marshall, mais pour souligner le fait que la fonction entrepreneuriale est liée dans une certaine mesure à la fonction remplie par le marchand aux débuts du commerce.

Toutefois, il faut noter que la tendance à l'équilibre de l'ensemble des processus de marché est d'autant moins assurée selon Lachmann, que l'équilibre obtenu dans le cadre d'un processus intra-marché est un équilibre partiel à un moment donné et indépendamment de ce qui se passe sur tous les autres marchés. Les besoins et les anticipations des participants évoluant dans le temps, la position d'équilibre est ainsi constamment remise en cause. En outre, il se peut qu'en l'absence de « *conditions de coordination* », le processus intra-marché ne puisse être lancé, alors même que des opportunités de profit existent. Lachmann prend ainsi l'exemple d'un entrepreneur qui suite à une hausse de la demande anticiperait un accroissement consécutif de l'offre émanant d'entrepreneurs concurrents. Dans une telle situation, l'entrepreneur ne serait pas incité à accroître lui-même son investissement et donc l'offre, puisque le profit qui en résulterait serait très faible ou même nul. Aussi Lachmann conclut-il que ce type de processus n'occupe qu'une place modeste dans la compréhension du fonctionnement de l'économie. Il remet ainsi en cause toute conception du processus du marché qui se limiterait à ce type de processus pour comprendre et analyser le fonctionnement des marchés.

Les processus inter-marchés se caractérisent par les mêmes procédures d'arbitrage que celles qui existent au sein d'un marché. Toutefois, le cadre de l'analyse marshallienne ne s'applique plus selon Lachmann, puisque l'excès d'offre sur un marché peut permettre de combler un excès de demande sur un autre marché. Une position d'équilibre n'est plus atteinte que dans de très rares cas particuliers : l'existence de biens de substitution ou de stocks peut alors expliquer l'absence d'équilibre. Mais surtout, il paraît extrêmement « **difficile de comprendre pourquoi, dans un monde où des centaines de marchés sont connectés par des liens pourtant minces, les processus inter-marchés devraient être considérés nécessairement converger vers des positions d'équilibre** » (1986, p. 9). L'issue de ce type de processus est donc fondamentalement indéterminée du fait de la variété des marchés et de leurs inter-connexions.

Les « *marchés contingents futurs* » sont une parfaite illustration de ce type de processus de marché intertemporels. Les spéculateurs en constituent les « *marchands* » et se différencient des arbitragistes [hedgers] en ce qu'ils supportent le risque d'une prise de position alors que les arbitragistes se contentent d'acheter et de vendre au même moment<sup>448</sup>. La caractéristique de ce type de marché est que son évolution dépend du mouvement des anticipations : « **sur de tels marchés, chaque transaction est un départ pour l'inconnu** », « **à tout moment, les prix évoluent sous l'impact d'anticipations à la hausse et à la baisse, jusqu'à ce que ce que le marché atteigne une position où il est également divisé entre la hausse et la baisse** » (1994, p. 272). Le marché établirait ainsi continuellement la coordination des anticipations. Or, nous l'avons vu précédemment, cette idée selon laquelle l'activité spéculatrice peut être équilibrante est loin d'être certaine. De nombreux facteurs entrent en considération

---

<sup>448</sup> La critique que nous avons adressée à Lachmann en nous fondant sur l'analyse de N. Kaldor (1939) concernant la définition de la spéculation et de l'arbitrage en couverture trouve ici une certaine justification. La spéculation est ici définie comme liée à la prise de risques, ce qui était occulté dans la description concernant les différents types d'entrepreneurs. D'ailleurs, Lachmann n'emploie pas le terme « *arbitrageurs* » mais « *hedgers* ». Toutefois, il n'explique pas le lien qu'il établit entre l'opération d'arbitrage et de couverture.

comme le volume du stock spéculatif ou encore le poids des activités spéculatives par rapport à l'ensemble des transactions. C'est pourquoi Lachmann est contraint de reconnaître que cette activité spéculative est autant déséquilibrante qu'elle peut être équilibrante. Il considère d'ailleurs que ce type de marché peut changer d'orientation de manière aussi soudaine que rapide.

Il souligne en outre que, s'agissant de marchés spéculatifs par nature, les processus inter-marchés sont caractérisés par l'incertitude mais aussi par l'erreur : des changements non anticipés peuvent remettre en cause à tout moment la tendance à l'équilibre. Ainsi, des opportunités de profit peuvent rester inexploitées alors même que les moyens de les exploiter sont disponibles.

Enfin, notre auteur met en évidence la nature déstabilisatrice de l'innovation et le caractère indéterminé du processus inter-marché qui en résulte (1986, pp. 15-18). Il décrit ce type de processus comme étant traversé par deux phases successives : une phase d'innovation et une phase d'imitation (1986, p. 15). En fait, l'analyse de Lachmann renvoie ici plus ou moins à celle de Schumpeter (1911 ; 1939 et 1942) lorsqu'il s'intéresse aux cycles d'affaires. La première phase renvoie à l'introduction d'une innovation. Par souci de simplification, nous prendrons l'exemple de l'introduction d'un nouveau produit même si ce raisonnement peut, et même doit, être étendu aux cinq types d'innovation décrites par Schumpeter (1911, p. 95 ; 1927, pp. 177-178 et 1942, p. 116). La mise en place d'une innovation permet à l'entrepreneur qui en est à l'origine, et dans la mesure où il existe une demande pour ce type de produit, de bénéficier d'une rente de situation, c'est-à-dire d'un profit, lequel est fondamentalement temporaire. La seconde phase se caractérise par l'entrée de nouveaux entrepreneurs proposant des produits différents. Lachmann (1986, p. 15) note ainsi que « *la concurrence conduit à la différenciation des produits* ». Toutefois, à la différence de Schumpeter, il ne parle pas de « *vagues d'innovations* ». Il considère en effet qu'après la phase d'innovation se produit une phase d'imitation durant laquelle des producteurs imitent les innovateurs et réduisent ainsi les profits. Dès lors, les profits tendent à disparaître. Pour rompre avec cette situation, les « *innovateurs* » n'ont d'autre choix que de poursuivre leur effort en différenciant leurs produits et en innovant de nouveau. L'issue du processus de marché est ainsi fondamentalement indéterminée : il n'est pas possible de prévoir ce qui se produira effectivement. Lachmann s'oppose ainsi à Kirzner pour qui l'activité innovante engendre une tendance à la coordination des diverses activités. Pour notre auteur, au contraire, de nombreux facteurs peuvent ralentir le processus d'ajustement décrit par Kirzner. Parmi ces facteurs, il met en avant le fait que les capitaux ne sont pas parfaitement flexibles (1986, p. 17). Il souligne que le processus de réallocation du capital prend du temps et donc introduit des délais dans l'obtention d'un nouvel ajustement ; ce qui accroît encore davantage l'incertitude quant à la réalisation d'un tel ajustement. En effet, de nombreux événements inattendus peuvent survenir durant ce laps de temps. Les anticipations des agents peuvent avoir changées et même avoir rendu inutile un tel ajustement. L'issue d'un tel processus est donc fondamentalement indéterminée.

Enfin, le processus macroéconomique est un processus inter-marchés en mouvement perpétuel qui se caractérise par « ***la réorientation continue des hommes vers de nouvelles opportunités, profitables ou simplement appréciables, ou vers la***

**perte de telles opportunités qui, hier encore, étaient à leur portée et le besoin de les formuler dans leur plan de dépenses »** (1986, p. 12). Les processus multiplicateurs, d'expansion ou de contraction de l'activité économique se composent d'une série de phénomènes de ce type. Il s'agit encore une fois de processus fondés sur l'évolution des anticipations des agents et donc conduisant fondamentalement au déséquilibre du fait de l'incertitude et de la possibilité d'erreurs. Aussi, Lachmann leur dénie-t-il toute vertu. Le processus multiplicatif lié par exemple à une hausse des revenus repose sur l'hypothèse que les stocks demeurent constants. Or, que les stocks soient importants et l'effet multiplicateur sera annulé et inversement, que les stocks soient inférieurs à leur niveau « *normal* » et la hausse des revenus sera compensée par la hausse du prix de vente et non cumulé par un accroissement du volume de production (1986, p. 13). Les processus macroéconomiques sont donc plus complexes que ce que ne le laissent apparaître les modèles économétriques habituellement utilisés. D'ailleurs, ils ne peuvent permettre de prévoir avec certitude, ou au moins selon une forte probabilité, ce qui se produira.

Finalement, il faut distinguer non seulement plusieurs types de marchés, mais plusieurs types d'agents, des innovateurs, des spéculateurs, des « *preneurs de prix* [price takers] » ou des « *faiseurs de prix* [price makers] », mais il n'est plus possible de considérer que l'issue du processus de marché soit nécessairement l'équilibre. Chaque marché est caractérisé par le type d'agents qui le composent. Il ne faut donc plus chercher à expliquer ce qu'est le marché mais s'intéresser aux « *marchés* » et aux agents qui les composent. Un tableau plus contrasté et plus complexe que celui proposé par Kirzner est ainsi peint par Lachmann.

### **2.2. La société kaléidoscopique de Lachmann : théorie du chaos ou approche nihiliste ?**

Niant l'existence d'un équilibre ou même d'une tendance à l'équilibre, Lachmann a souvent été considéré comme « *un dangereux radical* », ce aussi bien parmi les tenants de l'approche dominante que chez les économistes de tradition autrichienne contemporaine<sup>449</sup> ainsi que le note par exemple P. Lewin (2000, p. 388). Le fait de considérer que l'on ne puisse déterminer précisément quelle sera l'issue des processus de marché a ainsi conduit certains de ses détracteurs à l'accuser de nihilisme. Dans la mesure où il affirme qu'une tendance à l'équilibre n'est pas possible, certains commentateurs n'ont pas hésité à en conclure que, finalement, pour Lachmann, la théorie économique ne permet rien d'expliquer. Pourtant, telle n'est pas sa position. À cette accusation, il répond que « **les institutions fournissent des points d'orientation [means of orientation]** » pour les acteurs dans les processus de marché et permettent donc d'imaginer quelle sera la direction prise par ceux-ci (1971, p. 49). Aussi nous

---

<sup>449</sup> Nous faisons ici référence à D. Lavoie qui, après avoir critiqué l'analyse de Lachmann alors qu'il était encore étudiant à l'université de New York, publia de nombreux articles et ouvrages en l'honneur de Lachmann. Nous pensons plus précisément à son ouvrage sur l'herméneutique paru en 1991 et au recueil d'articles de Lachmann paru en 1994. R. Koppl (2000, pp. 392-393) note en outre que G. O'Driscoll et M. Rizzo qui ont publié un ouvrage publié en 1985 laissant une large place aux thèses de Lachmann mais aussi de Shackle concernant le rôle du temps et de l'incertitude, étaient eux aussi loin d'adhérer aux thèses de Lachmann lorsqu'ils étaient étudiants.



attacherons-nous dans cette sous section à comprendre comment, selon Lachmann, les institutions interviennent dans les processus de marché et quel est en particulier leur incidence sur l'activité entrepreneuriale. Ceci nous conduira à nous intéresser au statut de la théorie économique et la direction que celle-ci devrait prendre. Des pistes quant à l'avenir et à la signification de ce qu'est l'analyse de l'activité entrepreneuriale dans la tradition autrichienne contemporaine seront ainsi mises en évidence.

### **2.2.1. Processus de marché et institutions : quels liens ?**

Dans une société complexe où les actions des divers individus dépendent de leurs anticipations et du résultat de l'interaction avec les autres, nous avons vu que le résultat d'une action est non seulement soumis à de nombreux facteurs, mais toujours incertain. Toutefois, les individus sont capables de prendre des décisions en se fondant sur leur interprétation de la situation et leur anticipation quant au futur. Ils s'appuient pour cela sur des « *schémas d'orientation* » qui ne sont autres que les institutions. Toutefois, ces « *points nodaux* » ou « *points d'orientation* » subissent des changements. Il est donc nécessaire de comprendre comment les institutions peuvent, du fait de leur qualité de « *permanence et de cohérence* », fournir un guide à l'action des individus (1971, p. 70). Si une institution évolue trop rapidement ou trop souvent, elle ne pourra pas servir de guide aux individus. Il est donc tout aussi important de comprendre comment les changements dans la structure des institutions surviennent et quels sont les répercussions de ces changements sur l'action des individus. Lorsque un changement institutionnel intervient de manière inattendue, les plans des individus se trouvent en effet déçus.

Aussi Lachmann (1971, p. 60) considère-t-il qu'une théorie des institutions est le complément nécessaire d'une théorie de l'action, puisque « *sans elle une théorie de l'action que doit formuler la méthode praxéologique serait incomplète* ». La théorie des institutions doit, selon notre auteur, tenir compte de deux problèmes celui du « *changement institutionnel* » et celui de l'« *ordre institutionnel*<sup>450</sup> *et de son unité* » (1971, p. 51).

Il distingue deux types d'institution : les institutions externes et les institutions internes (1971, p. 81). Les « *institutions externes (...) constituent la structure extérieure de la société, son ordre juridique* ». Celles-ci sont en outre « *créées [designed]* » alors que les institutions internes sont, elles, « *non créées [undesigned]* »<sup>451</sup>. Les « *institutions*

<sup>450</sup> Expression soulignée par l'auteur.

<sup>451</sup> Nous choisissons de traduire l'adjectif « *undesigned* » par l'expression « *non créées* ». Toutefois, il aurait pu être traduit par l'adjectif « *spontané* » dans la mesure où il renvoie au produit non délibéré de l'action des hommes plus connu de nos jours sous l'expression d'« *institutions spontanées* » popularisée par Hayek. Toutefois, les institutions internes qui sont pour Lachmann le produit spontané des actions des hommes ne renvoient en aucune façon à la définition de l'« *ordre spontané* » d'Hayek. Aussi avons nous préféré écarté l'adjectif « *spontané* ». D'autant plus que l'unique lien pouvant être établi avec certitude est celui auquel Lachmann (1971, pp. 67-68) fait explicitement référence à savoir la distinction établie par Menger entre les « *institutions organiques* » et les « *institutions pragmatiques* ». Lachmann a donc développé sa propre théorie des institutions bien avant Hayek, ou du moins de manière relativement indépendante. Il nous faut toutefois rappeler que Lachmann fut l'élève d'Hayek à la *London School of Economics* dans les années 1930 ce qui peut laisser supposer une certaine interaction entre les deux hommes.

» sont en effet définies comme le produit des « **processus de marchés et des autres formes de l'action individuelle spontanée** » (1971, p. 81). Cette distinction n'implique pas cependant que ces deux types soient indépendantes. Au contraire, un changement survenant dans les institutions internes peut avoir des répercussions sur les institutions externes et réciproquement. Ainsi, lorsque la structure juridique est modifiée, de nouvelles possibilités sont offertes aux individus ; ce qui peut conduire au développement de nouvelles institutions internes ou du moins à la modification de ces institutions. Lachmann (1971, p. 82) écrit ainsi : « **la loi peut permettre à chacun de constituer des sociétés à responsabilité limitée, des syndicats, mais tôt ou tard, simplement pour réduire le volume des litiges éventuels, certaines règles juridiques concernant les relations entre les directeurs [directors] et les actionnaires, les secrétaires de branches et les membres devront être promulguées** ».

Plus encore, notre auteur met en évidence le rôle essentiel de l'entrepreneur dans le processus d'émergence et d'évolution des institutions « *non créées* ». Il considère en effet que le processus d'émergence d'une institution s'apparente au processus de diffusion d'une innovation. Tout d'abord, l'introduction d'une nouvelle institution présuppose que les individus bénéficient d'une certaine « *sphère de liberté d'action* » qui leur permet d'imaginer de nouvelles manières d'agir. Ces « *innovateurs institutionnels*<sup>452</sup> » ont la faculté d'imaginer autrement leur environnement et de mettre en œuvre les moyens dont ils disposent pour le modeler à cette image. Ce sont donc des entrepreneurs qui sont au cœur du processus d'émergence des institutions. Mais pour qu'une institution émerge, une phase d'imitation est nécessaire, comme dans le cadre du processus d'innovation technologique. Autrement dit, l'entrepreneur-innovateur doit convaincre les autres individus de le suivre ; sa réussite incite les autres à l'imiter. Aussi Lachmann (1971, p. 78) affirme-t-il que « **donner naissance à une nouvelle institution ne demande pas simplement que certains besoins existent mais requière aussi les compétences « entrepreneuriales » spécifiques de l'innovateur comme celles des imitateurs** ». L'entrepreneur qui fait face à l'incertitude et tire parti des opportunités offertes joue un rôle clef au sein de la sphère institutionnelle dans laquelle il évolue.

Finalement, comme le note S. Horwitz (1998), il semble que l'on puisse considérer les institutions comme des cercles concentriques où les cercles extérieurs constituent la structure des cercles intérieurs. Le problème est que dans ce cadre les institutions sont toujours extérieures pour les individus qui appartiennent à une institution particulière. Il est difficile du fait de la complexité du système, en particulier des interactions entre les différents cercles, d'établir avec certitude quelle institution appartient à quel cercle institutionnel. Autrement dit, il est nécessaire de considérer chaque structure institutionnelle en fonction des circonstances envisagées ou en fonction de l'action que l'on cherche à expliquer. Les institutions étant complémentaires les unes par rapport aux autres, S. Horwitz (1998, p. 153) propose de s'intéresser aux interrelations et aux limites de ces complémentarités plutôt qu'aux relations hiérarchiques existant entre elles. Il croit ainsi que l'analyse de Lachmann doit être étendue dans la mesure où elle nous « *éloigne des approches ahistoriques et non institutionnelles* » et « **nous rappelle que la tâche de l'économiste est d'expliquer comment fonctionnent les institutions et les processus**

---

<sup>452</sup> Notre expression.

***qui existent réellement et de tenter de donner un sens à leur rôle en cultivant le degré remarquable de l'ordre présent sur le marché*** » (1994, p. 287).

Finalement la théorie des institutions de Lachmann ne met pas suffisamment en évidence les liens existants entre le processus de marché et la structure institutionnelle. Autrement dit, il semble qu'une analyse complémentaire soit nécessaire. Une telle analyse devrait alors prendre en compte l'influence des institutions sur le comportement des individus. Nous pourrions ainsi compléter l'analyse des processus de marché de Lachmann, comme le souligne S. Gloria-Palermo (1999b, p. 44). Celle-ci note qu'une telle théorie des institutions permettrait de prendre en compte les sources d'efficacités et d'inefficacités des institutions existantes que celles-ci soient nées spontanément ou aient été mises en place délibérément par les individus (1999b, p. 43). Or, une telle évolution de la théorie autrichienne nécessite de s'émanciper de l'hypothèse d'individualisme méthodologique, ou du moins, d'accepter une position médiane entre l'individualisme méthodologique « *strict* » et le holisme « *strict* ». Or, une telle position ne semble pas souhaitable ou même envisageable pour les économistes se réclamant de l'héritage de Mises, comme M. Rothbard et même Kirzner. D'autres économistes comme P. Boettke (1989, pp. 76-77) ou R. Langlois (1986b, p. 237) se sont attachés néanmoins à montrer l'existence d'une voie alternative au développement de la tradition autrichienne contemporaine. Certains tenants de la « *nouvelle économie institutionnelle* »<sup>453</sup> se sont eux-mêmes attachés à montrer l'existence de caractéristiques communes entre leur propre approche et celle de la tradition autrichienne contemporaine. Ils ont alors pu mettre en évidence la nécessité d'un meilleur dialogue entre leurs théories.

Parmi ceux-ci, de nombreux économistes ont cherchés comment combiner l'analyse de l'activité entrepreneuriale avec une analyse de la firme comprise comme une forme organisationnelle complémentaire au marché. Comme le souligne U. Witt (1999, p. 100), l'« ***école autrichienne reconnaît la signification de l'imagination entrepreneuriale sans établir de lien avec les conditions institutionnelles de la firme*** ». Toutefois, se faufilant par la brèche ouverte par la théorie des institutions de Lachmann, en particulier la distinction entre institutions internes et institutions externes, des tentatives pour construire une « *théorie autrichienne de la firme* »<sup>454</sup> se sont développées au tour de la notion de « *capacité* [capabilities] ». Selon P. Garrouste et P. Dulbecco (1999, p. 56) cette notion, renvoie aux actifs spécifiques de la firme créés au fil des processus de production grâce à la combinaison des ressources dont la firme dispose. Les approches développées en ce sens par N. Foss (1994 et 1998), P. Garrouste et P. Dulbecco (1999), U. Witt (1999) ou

<sup>453</sup> Nous faisons référence ici aux différentes contributions rassemblées dans le volume 6 de *Research in the History of Economic Thought and Methodology* paru en 1989. Parmi les économistes « institutionnalistes » qui ont participé à ce volume nous retrouvons W. Samuels, W. Dugger, R. Gordon et M. Rutherford. Pour une analyse des points communs et différences existant entre les traditions autrichiennes et institutionnalistes nous renvoyons le lecteur à ces contributions.

<sup>454</sup> Nous ne faisons ici qu'exposer les grandes lignes suivies par cette nouvelle voie suivie par la tradition autrichienne contemporaine. Nous ne rentrons pas dans les détails de ces analyses, puisque ceci pourrait être l'objet d'un autre travail qui examinerait la portée de l'analyse de la tradition autrichienne contemporaine pour comprendre la nature, les facteurs d'émergence et d'évolution de la firme. Nous contentons ici d'indiquer la perspective ouverte par l'analyse des types d'entrepreneur et des processus de marché de Lachmann.

S. Longuet (2001) tentent de lier la théorie autrichienne et l'approche de la « *nouvelle économie institutionnelle* » afin d'apporter une réponse à la question des frontières de la firme.

Ces approches établissent un lien entre l'activité entrepreneuriale et la firme ; l'activité entrepreneuriale est ainsi représentée à différents niveaux de la hiérarchie organisationnelle d'une firme. En effet, l'actionnaire, comme le directeur, ou même le salarié, peut dans une circonstance particulière exercer une activité entrepreneuriale. Il en est d'ailleurs ainsi lorsque leur imagination entrepreneuriale les conduit à imaginer des manières différentes de combiner les capacités techniques et commerciales dont dispose la firme.

### 2.2.2. Herméneutique et pluralité des phénomènes économiques

La question qui se pose dès lors est celle de la manière dont peut et doit être développée la théorie des institutions afin de prendre en compte la pluralité des processus de marché et des types d'entrepreneurs. La réponse à cette question dépend, selon Lachmann, du développement de l'herméneutique. La définition de l'économie comme discipline herméneutique permettrait en effet de mettre l'accent sur la pluralité des phénomènes observés. L'herméneutique consiste à comprendre quelles sont les significations que les individus donnent aux phénomènes économiques auxquels ils participent. Ainsi par exemple, les institutions doivent être comprises, selon Lachmann (1991, p. 139), comme « *un réseau de relations significatives constamment renouvelables entre des personnes et des groupes de personnes qui peuvent ne pas toutes attribuer la même signification au même ensemble de relations* ». Autrement dit, il est nécessaire de prendre en compte les diverses interprétations que les acteurs donnent aux institutions. Le problème posé par les institutions aux « *économistes orthodoxes* »<sup>455</sup> n'est pas tant l'absence de prise en compte des institutions que le fait que ceux-ci considèrent les institutions comme des « *phénomènes naturels* », c'est-à-dire qu'elles soient vues comme des données exogènes. Au contraire, pour Lachmann (1991, p. 140), les institutions appartiennent aux phénomènes culturels, dans la mesure où la signification attachée à ces institutions par les individus varie selon les groupes culturels auxquels ils appartiennent. En effet, « *le mode d'orientation* » des individus qui participent à ces institutions « **sont un élément de la culture, une toile de pensée ouverte à interprétation mais pas mesurable** ». En ce sens, notre auteur affirme qu'il est nécessaire de considérer l'analyse des institutions comme étant au croisement de l'économie et de la sociologie. Plus précisément, l'analyse des phénomènes institutionnels nécessite la « *coopération* » de ces deux disciplines. Il s'agirait ainsi de renouer avec la perspective de Menger et la distinction entre les « *institutions organiques* » et les « *institutions pragmatiques* ». Lachmann prône un certain « *retour aux sources de la pensée autrichienne* ». Plus encore, il souhaite établir un lien entre la pensée de Menger et l'analyse d'Alfred Schutz<sup>456</sup>. Il va même jusqu'à

<sup>455</sup> Lachmann (1991) fait référence aux travaux de microéconomie dont F. Hahn est, selon lui, le principal représentant.

<sup>456</sup> Lachmann (1991, p. 140) considère que A. Schultz fut le « *premier sociologue autrichien de l'école autrichienne et un penseur de l'herméneutique de premier ordre* ». Il semble dès lors que la « *sociologie économique* » à laquelle pense Lachmann renverrait à la fois aux travaux de Menger, A. Schultz et M. Weber.

affirmer, contre les économistes se revendiquant de l'héritage de Mises, que l'apriorisme de celui-ci participe de la même idée concernant le rôle central de l'interprétation dans l'analyse des phénomènes économiques. Suivant la voie tracée au sein de la tradition autrichienne par Wieser et Schumpeter, mais aussi dans une certaine mesure par Menger, Lachmann (1991, pp. 140-141) entend ainsi développer une nouvelle discipline, « *la sociologie économique* », complémentaire par rapport à la « *théorie néoclassique* ». L'objectif de cette nouvelle discipline serait ainsi de faire œuvre d'une « **perspicacité historique en sélectionnant les parties appropriées de ces traditions** » autrichiennes et non autrichiennes qui participent au développement de l'herméneutique comme discipline (1991, p. 145). La « *sociologie économique* » aurait ainsi pour but de souligner non seulement le rôle des institutions mais l'aspect historique et particulier des phénomènes économiques. Elle ferait appel à la coopération des autres sciences sociales afin de mieux comprendre les phénomènes économiques, autrement dit pour redonner à ces phénomènes leur aspect social. D. Lavoie (1991, p. 4) note d'ailleurs que l'herméneutique peut permettre un enrichissement de la compréhension des phénomènes économiques en ce qu'elle permet la fusion d'horizons différents. Certes, de nombreuses critiques se sont élevées contre cette tendance au relativisme. U. Mäki (1991) par exemple considère que cette méthode n'est pas compatible avec les théories causales comme la théorie de l'action entrepreneuriale de Kirzner, la théorie de l'origine de la monnaie de Menger et plus largement toute explication fondée sur la main invisible. D'autres économistes, pourtant « *extérieurs* » à la tradition autrichienne, pensent que la méthode interprétative de l'herméneutique permet au contraire d'améliorer la compréhension des liens de causalité. R. Ebeling (1991), comme Lachmann (1991), souligne l'importance d'une telle méthode pour comprendre comment les prix évoluent et agissent au sein du processus de marché.

## **Conclusion**

---

Finalement, il semble que l'approche de Lachmann permette de poser plus de questions qu'elle n'y répond. Elle ouvre de nouvelles pistes pour l'analyse « *autrichienne* » de l'activité entrepreneuriale. Elle permet surtout de renouer ainsi que nous l'avons évoqué précédemment, avec la volonté de Menger de donner plus de poids à l'interdisciplinarité. Plus exactement, il s'agit de permettre à l'analyse de l'activité entrepreneuriale traditionnellement présentée au sein de la tradition autrichienne de se nourrir des apports de la sociologie et de l'histoire. Il s'agit donc de mettre en évidence le fait que l'activité entrepreneuriale n'est pas seulement une activité marchande proprement dite, mais qu'elle comprend des aspects non marchands et en particulier relationnels. Plus encore, le fait de mettre en évidence l'interprétation comme l'élément essentiel nous permet de mettre en perspective l'activité entrepreneuriale et de redonner sa place à la sphère institutionnelle. Les relations entre les différentes fonctions économiques en présence peut ainsi être éclairée d'un nouveau jour. Dans le même temps néanmoins, l'influence des relations liées au sein de la firme doivent être prises en compte pour l'analyse de la fonction entrepreneuriale. Parallèlement, une analyse de l'activité entrepreneuriale ne peut s'émanciper de l'influence exercée par et sur la structure institutionnelle extérieure. Il suffit d'ailleurs de se reporter à l'histoire économique pour observer l'influence de la

structure juridique sur les formes prises par la fonction entrepreneuriale. En définitive, c'est donc une conclusion en terme de perspectives pour le futur de la tradition autrichienne que nous proposerons.

## Conclusion générale

Nous nous sommes intéressés à la manière dont la tradition autrichienne a construit une théorie de l'activité entrepreneuriale. Cette histoire est cependant loin d'être linéaire. Au contraire, elle est marquée par des ruptures et des oppositions. Nous avons ainsi distingué une « *rupture* » entre l'œuvre de Menger, de Wieser et de Schumpeter d'une part, et celle de Mises et d'Hayek d'autre part. Les premiers mettent l'accent sur le rôle de l'analyse sociologique et historique dans la compréhension des phénomènes économiques et en particulier de l'activité entrepreneuriale. Wieser et Schumpeter soulignent ainsi que l'activité entrepreneuriale est la représentation au niveau économique d'un phénomène social plus large. L'analyse de cette activité doit donc en ce sens comprendre non seulement une dimension économique, mais aussi des dimensions sociologiques et historiques. L'activité entrepreneuriale est ainsi étudiée au travers du prisme de l'histoire du capitalisme et de l'apparition de nouvelles formes d'organisation de l'activité économique. C'est, en effet, au travers de l'étude de la manière dont sont apparues les grandes entreprises et les sociétés par actions que ces auteurs se sont intéressés à la manière dont les différentes fonctions économiques interagissent. Ils mettent ainsi l'accent sur le pouvoir économique et social de l'entrepreneur. Certes, cette étude est toujours présente chez les économistes « *néo-autrichiens* ». Toutefois, la manière dont ceux-ci étudient les phénomènes en question diffère. Mises et Hayek rompent avec cette analyse et s'intéressent essentiellement au fonctionnement du marché et à la manière dont peut être obtenue la coordination des activités des différents participants au marché. L'activité entrepreneuriale est ainsi introduite comme un élément essentiel dans le déroulement du processus de diffusion de la connaissance nécessaire à

la prise de décision individuelle chez Hayek et dans le processus d'arbitrage et de spéculation chez Mises.

Parallèlement, nous avons observé une seconde « *rupture* » au sein de la tradition autrichienne, opposant Mises, Hayek et Kirzner d'une part et Schumpeter et Lachmann d'autre part. Cette rupture se cristallise dans la manière dont est envisagé le rôle de l'entrepreneur au sein de la dynamique économique, mais aussi l'issue du processus de l'activité entrepreneuriale. Kirzner, suivant Hayek sur ce point, souligne la nature équilibrante de cette activité et la nature arbitragiste de la fonction entrepreneuriale, suivant cette fois en cela les enseignements de Mises. Lachmann et Schumpeter, quant à eux, mettent l'accent sur la nature créatrice et imaginative de celle-ci.

Mais, plus que de simples oppositions entre des idées, nous avons tenté de montrer que ces oppositions sont liées au contexte dans lequel ces auteurs se situent. Ainsi, le climat intellectuel dans lequel se trouvent Menger, Wieser et Schumpeter est relativement proche. À l'époque de Menger et surtout de Wieser, il existe, en effet, un certain intérêt pour l'analyse historique, l'histoire du capitalisme et l'analyse sociologique. À la même époque, W. Sombart (1909 et 1913) développe une analyse parallèle sur l'entrepreneur capitaliste. Wieser, comme Schumpeter, s'intéresse à l'évolution des formes entrepreneuriales. L'étude du comportement et du rôle du « *chef* » et du « *pouvoir* » développée par Wieser et Schumpeter correspond à une tendance en vogue dans la pensée de l'époque<sup>457</sup>. Parallèlement, Mises et Hayek sont davantage préoccupés par les problèmes que posent l'interventionnisme et sa conséquence directe, l'inflation. Lors du débat sur la possibilité de réaliser un calcul économique rationnel dans une économie socialiste, les « *néo-autrichiens* » prennent conscience de la spécificité de leur analyse par rapport à l'économie dominante de l'époque. Ils mettent ainsi l'accent sur la nécessité de laisser fonctionner librement le marché et développent les raisons pour lesquelles cette liberté est essentielle.

De même, Kirzner et Lachmann ne se placent pas dans la même perspective. Kirzner se considère comme le descendant de Mises et s'emploie à intégrer l'« *économie autrichienne* » au sein de l'économie dominante. Lachmann, quant à lui, est davantage intéressé par l'herméneutique et met en avant l'importance des institutions. Il souligne ainsi l'interdépendance existant entre le fonctionnement des institutions et des processus économiques.

Notre étude de l'apport de la tradition autrichienne à l'analyse de l'activité entrepreneuriale nous a donc permis de traiter de questions importantes. Ces questions touchent aussi bien la place de l'activité entrepreneuriale au sein de sa représentation de l'activité économique d'ensemble, que l'avenir de la théorie de l'activité entrepreneuriale et de la théorie de la firme à laquelle elle semble aujourd'hui liée. La tradition autrichienne contemporaine s'intéresse par exemple à la manière dont l'activité entrepreneuriale permet de comprendre les relations qui unissent les activités des différents acteurs au sein de la firme.

Lorsque l'on se penche sur la manière dont les économistes de tradition autrichienne

---

<sup>457</sup> Nous renvoyons le lecteur aux chapitres sur Wieser et Schumpeter ainsi qu'aux travaux de E. Streissler (1986) et W. J. Samuels (1983).



envisagent l'avenir de cette perspective théorique, il apparaît que l'analyse de l'activité entrepreneuriale joue un rôle très important. Toutefois, l'avenir envisagé par la tradition autrichienne tendrait vers l'établissement d'une « *voie médiane* », selon la description donnée par R. Garrison (1982, p. 131), par la suite adoptée par Kirzner (1992, p. 3)<sup>458</sup>. Il pourrait donc sembler que « *Kirzner ait gagné face à Lachmann* ». Pourtant, rien de tel ne s'est encore produit. Les économistes de tradition autrichienne oscillent toujours entre l'intégration de leur propre analyse à « *programme de recherche de l'économie néoclassique* » et les liens qui les unissent aux autres économistes hétérodoxes<sup>459</sup>.

La question qui peut se poser dès lors est celle de l'intégration de la tradition autrichienne au sein du « *programme de recherche néoclassique* » dans la mesure où la tradition cherche à évoluer dans une telle direction<sup>460</sup>. En effet, l'analyse de l'activité entrepreneuriale ne va pas vers davantage de formalisme, mais plutôt vers une approche plus en rapport avec celle de la nouvelle économie institutionnelle. Cette perspective est d'ailleurs déjà bien engagée ainsi que nous l'avons vu, du fait du développement des travaux en matière de théorie de la firme et plus largement de l'analyse des organisations. Nous pensons ainsi plus particulièrement aux travaux de N. Foss (1994, 1998), N. Foss et K. Foss (1999 a et b) et de R. Langlois (1983, 1986a et 1993). Au cours de la conclusion du dictionnaire *The Elgar companion to Austrian Economics*, où il examine les différentes voies alternatives vers lesquelles peut s'orienter la tradition autrichienne, P. Boettke (1994, p. 609) souligne d'ailleurs à de multiples reprises les liens pouvant être établis avec la nouvelle économie institutionnelle. P. Boettke cite d'ailleurs à ce propos les travaux de D. North et O. Williamson comme des travaux sur l'« *environnement institutionnel* » et l'« *organisation industrielle* » sur lesquels la tradition autrichienne peut développer ses propres analyses. Sans doute l'approche de G. Richardson peut-elle être considérée comme une voie sur laquelle peut s'engager la théorie autrichienne de l'activité entrepreneuriale. Celui-ci, s'appuyant d'ailleurs sur les travaux d'Hayek<sup>461</sup> (1937 et 1945), met en évidence la nécessité de penser les relations au sein de la firme au delà de la simple dichotomie entre la coordination par le marché et la planification. Il redonne ainsi toute sa place à la coopération et met en avant la diversité et la complexité des formes organisationnelles<sup>462</sup>. Dans ce cadre, il serait donc intéressant de voir quelle place peut avoir l'activité entrepreneuriale et quels rapports celle-ci entretient avec les autres fonctions économiques.

Par ailleurs, P. Boettke (1994) insiste sur la nécessité pour le futur de la tradition

---

<sup>458</sup> Nous renvoyons le lecteur à la partie 3, chapitre 1 de ce travail où nous avons développé cette idée.

<sup>459</sup> Le lecteur trouvera un développement de cette idée dans l'article de P. Lewin (2001).

<sup>460</sup> Pour une analyse de la manière dont la tradition autrichienne contemporaine considère son rapport à l'économie dominante, nous renvoyons le lecteur à l'article de A. García-Brazales (2002). Celui-ci examine en effet dans son article dans quelle mesure il est possible de dire que la « *théorie autrichienne est progressive* » mais aussi « *supérieure à l'économie néoclassique* ». L'auteur considère en effet que l'économie autrichienne est progressive et permet d'expliquer un plus grand nombre de phénomènes sociaux que l'économie dominante.

<sup>461</sup> Le lecteur peut se reporter entre autres à G. Richardson (1953, 1960 et 1971).

autrichienne de développer une analyse interdisciplinaire. Il souligne ainsi combien il est important de s'intéresser aux liens entre l'économie et la sociologie. La socio-économie apparaît en effet pour lui comme **« un champ de recherches des plus intéressants pour les sciences sociales contemporaines »** (1994, p. 611). Or, nous avons vu que ce champ d'investigation est le point le plus faible de la théorie de l'activité entrepreneuriale. Aussi, serait-il intéressant d'observer dans quelle mesure l'économie autrichienne peut intégrer les résultats de la socio-économie en la matière. La tradition autrichienne pourrait ainsi rejoindre l'analyse proposée par M. Granovetter (1990, pp. 95-96) pour qui **« l'action est toujours socialement située et ne peut pas être expliquée en faisant seulement référence aux motifs individuels »** et **« les institutions sociales (...) sont « construites socialement » »**. En ce sens, le rôle des réseaux de relations sociales dont le rôle est fondamental pour le développement de l'activité entrepreneuriale pourrait ainsi être pris en compte par la tradition autrichienne.

Dans une autre perspective, B. Loasby (1996 et 2001) et U. Witt (1998) mettent l'accent sur les liens pouvant être établis entre la théorie évolutionniste de la firme et la théorie de l'entrepreneur développée par Schumpeter mais aussi Kirzner et Lachmann. Ils souhaitent ainsi proposer une alternative à la représentation de la firme comme réservoir de compétence présentée par R. Nelson (1988) par exemple. Witt met ainsi l'accent sur l'importance de la **« conception des affaires [business conception] »** au sein de la firme. L'imagination et l'initiative entrepreneuriales constituent des facteurs essentiels pour l'émergence et l'évolution de la firme. L'activité entrepreneuriale fondée sur l'éloquence, la persuasion et la capacité à convaincre les autres de la nécessité de suivre sa **« conception des affaires »** permet ainsi de faire apparaître des modèles de comportements favorable au développement de la firme. Witt (1998, p. 173) peut ainsi par là introduire le phénomène de culture d'entreprise, absent de la théorie kirznerienne de l'entrepreneur. Plus encore, une telle perspective permet de mettre l'accent sur la dimension créative et imaginative de l'activité entrepreneuriale. L'entrepreneur étant défini comme un preneur de décision capable non seulement d'imaginer la manière dont peut évoluer le futur mais de réaliser en fonction de ses anticipations les voies de développement possibles pour la firme. S'appuyant ainsi sur les travaux de Lachmann et de Shackle, il est possible d'expliquer comment, du fait notamment de la structure institutionnelle et des interdépendances existant entre les différents marchés, des erreurs entrepreneuriales apparaissent. Toutefois, cette analyse est encore à l'état embryonnaire, selon nous, puisqu'elle ne prend pas en compte toute la richesse de la théorie proposée par la tradition autrichienne<sup>463</sup>. Aussi, une des voies choisies par la tradition autrichienne est développée l'idée exprimée par G. B. Richardson (1960, p. 105) de la manière suivante : **« c'est l'imagination plus que l'information au sens ordinaire dont les entrepreneurs ont besoin afin de découvrir les nouvelles manières de combiner les ressources permettant de satisfaire les désirs des consommateurs »**.

Finalement, la tradition autrichienne contemporaine devrait s'orienter, selon P. Lewin

<sup>462</sup> Nous faisons ici référence plus explicitement à G. Richardson (1972 et 2002). Celui-ci montre que lorsque les firmes ont des activités similaires et complémentaires, les firmes ont intérêt à organiser la coordination de leurs activités. Toutefois, de telles situations ne constituant pas la règle, les firmes ont intérêt à coopérer *ex ante* ou à entretenir des relations strictement marchandes. Pour plus de détails nous renvoyons le lecteur aux articles de G. Richardson.

(2001), vers le développement d'analyses plus empiriques, c'est-à-dire des « **études comprenant des circonstances historiques, des statistiques actuelles et généralement des liens concrets avec la réalité seront nécessaires** ». Dans cette perspective, il semble donc que ce soit la voie désirée par Lachmann qui doit être développée. Plus exactement, la théorie de l'activité entrepreneuriale autrichienne doit mettre davantage l'accent sur les circonstances institutionnelles entourant cette activité. Un tel travail a d'ailleurs déjà été entrepris par D. Harper (1998). Plus encore, il semble qu'un dialogue doit être instauré entre les économistes de la tradition autrichienne et les théoriciens de l'activité entrepreneuriale d'autres disciplines. Ainsi, comme nous l'avons montré dans ce travail, il pourrait être intéressant de prendre en considération les travaux des sociologues, des historiens et mêmes des théoriciens du « *management* » afin de développer leur propre analyse. Nous pensons ainsi plus particulièrement aux travaux ayant trait au processus de création entrepreneuriale et l'environnement propice au développement de l'activité de l'entrepreneur.

De plus, notre analyse, parce qu'elle ne pouvait viser l'exhaustivité, s'est concentrée sur quelques principaux auteurs de la tradition autrichienne. Il n'en demeure pas moins que de nombreux autres économistes qui appartiennent à cette tradition se sont penchés à des moments divers sur l'analyse de l'activité entrepreneuriale. Parmi ces auteurs, parfois en marge ou ayant évolué à l'ombre des économistes principaux, certains ont cependant développé une analyse de cette activité à leur manière. Nous pensons ainsi plus particulièrement à F. Machlup. Ce dernier a en effet produit des articles, même s'ils sont trop rares, concernant la nature et les formes de l'entreprise et de l'activité entrepreneuriale<sup>464</sup>. Il pourrait donc être intéressant de confronter son analyse à celle des « *néo-autrichiens* » de sa génération. En effet, il semble que F. Machlup partage avec Schumpeter, Wieser et Menger un intérêt pour la sociologie et l'histoire.

De même, nous avons volontairement choisi de ne pas considérer les travaux d'autres économistes qui se sont rattachés à la tradition autrichienne après la lecture des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* de Menger, comme Eugen Philippovich von Philippsberg, un autre viennois dont l'ouvrage *Grundriß der politischen Ökonomie* paru en 1893, est considéré par Hayek (1968a, p. 6) **comme « le manuel le plus utilisé et**

<sup>463</sup> La dimension imaginative développée par Lachmann et Shackle est certes évoquée mais pas réellement étudiée. U. Witt (1998, p. 163) note d'ailleurs qu'il serait intéressant de s'attacher à la manière dont se forme la « *conception des affaires* » des entrepreneurs et plus particulièrement d'étudier les liens existant entre le jugement et l'imagination entrepreneuriaux. Plus encore, U. Witt ne prend pas en considération les derniers travaux de Kirzner (1992, 1997a et b, 1999a et b, ainsi que 2000a). B. Loasby (1996 et 2001) et U. Witt (1998) semblent davantage intéressés par les travaux de M. Casson (1982) qui propose une représentation formalisée traditionnelle de l'activité entrepreneuriale et qui n'intègre pas l'apport des économistes de tradition autrichienne.

<sup>464</sup> Nous pensons ici plus particulièrement à F. Machlup (1967) qui fait suite à un premier article paru en 1946, « *Marginal analysis and empirical research* ». Dans son article de 1967, il s'intéresse aux différents voies suivies par l'analyse économique pour caractériser le comportement des entreprises et de leurs dirigeants. Il se place en effet directement dans le débat concernant la possibilité de réduire le comportement des dirigeants des entreprises à celui de maximisation. F. Machlup souligne ainsi les divers motifs pouvant influencer les dirigeants. Il souligne ainsi plus particulièrement le rôle de la concurrence sur le comportement ceux-ci.

***presque le seul canal par lequel la doctrine de l'utilité marginale a pu être connu en Allemagne*** ». L'œuvre de cet auteur nous permettrait de conforter notre hypothèse d'une rupture entre les fondateurs de la tradition autrichienne et les « *néo-autrichiens* », dans la mesure où Schumpeter estime que Philippovich fut « *un médiateur idéal* » entre les économistes allemands et autrichiens qui « *rendait à Schmoller et à Menger (ou aux idées qu'ils représentaient) ce qui leur était dû* » (1954c, p. 146).

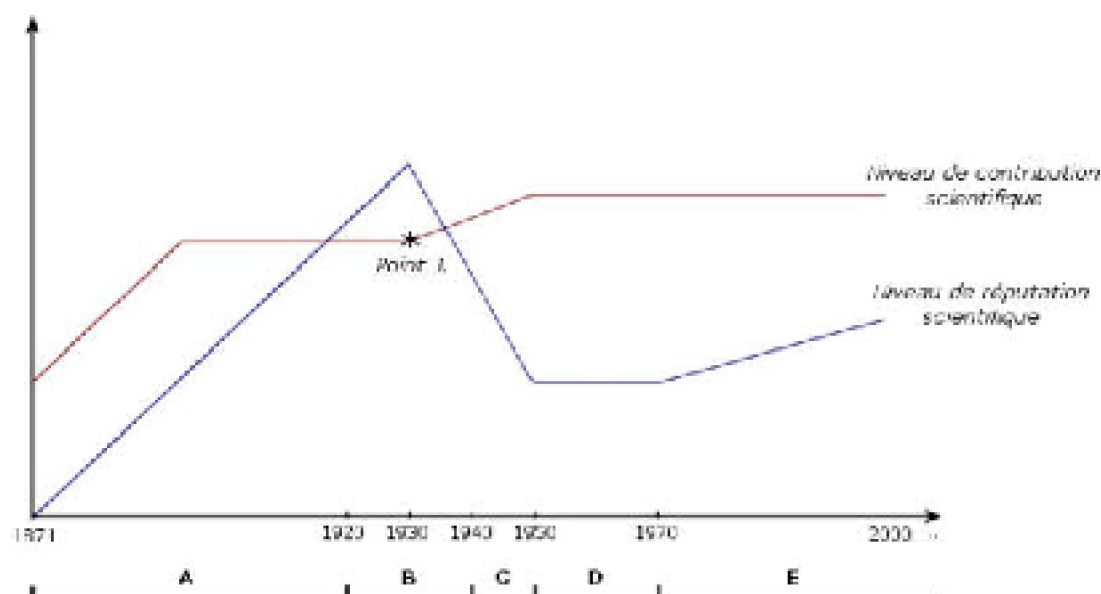
Concernant l'avenir de la tradition autrichienne, il semble que celui-ci passe par la construction d'une théorie autrichienne de la firme. Il suffit de se pencher sur la littérature actuelle pour observer que ce champ de recherches est en plein essor. Toutefois, il serait utile d'observer comment ces auteurs utilisent la théorie de l'activité entrepreneuriale. Ce que nous avons pu voir dans cette littérature consacrée à la théorie de la firme ne nous a pas semblé donner toute sa place à l'activité entrepreneuriale. Certes, des économistes aux marges de la tradition autrichienne comme P. Dulbecco, P. Garrouste, S. Ioannides, P. Lewin, B. Loasby et U. Witt, ont tenté de lier l'activité entrepreneuriale à la théorie de la firme. Toutefois, les résultats auxquels ils sont parvenus ne nous permettent pas de prendre compte la richesse de la théorie de l'activité entrepreneuriale proposée par la tradition autrichienne. En effet, les auteurs contemporains utilisent la fonction entrepreneuriale comme outil d'analyse, plus qu'ils ne développent la théorie de l'activité entrepreneuriale. Leurs études concernant davantage la nature et les frontières de la firme que l'entrepreneur. L'introduction de la notion d'« *intrapreneurship* »<sup>465</sup>, dont nous ne connaissons pas d'équivalent dans la langue française, permet en effet d'introduire l'activité entrepreneuriale au sein de la firme. Toutefois, la pertinence d'une telle notion reste encore à prouver. L'entrepreneur a toujours été un acteur intermédiaire au sein de la firme, comme entre la firme et l'extérieur. Il pourrait ainsi être intéressant d'observer quel est le rôle que les économistes inspirés par la tradition autrichienne donnent à cette notion. L'histoire de la pensée contemporaine pourrait donc fournir un nouvel angle d'éclairage propice aux développements futurs de l'analyse de l'activité entrepreneurial.

---

<sup>465</sup> Nous retrouvons par exemple cette notion chez S. Ioannides (1999b) et N. Foss (2001b).

# Annexes

## **Annexe 1. L'évolution du niveau des contributions scientifiques et de la réputation de l'école autrichienne**



Source : Kirzner (2001)

**Period A : The era of subjectivism without process.** This is the period of Menger, Böhm-Bawerk and Wieser. There was nothing about process in their teaching.

**Period B : The Austrians took over the world.** In 1932, L. Robbins published his *Essay on the Nature and Significance of Economic Science* in order to introduce the Austrian Economics to the British audience. He opened the way to Mises and Hayek. 1930 constitutes the peak for the reputation of Austrian Economics, but is then followed by its fantastic decline. But, as the reputation of Austrian Economics was declining dramatically, the level of scientific contributions of Austrian Economics was growing. In the 1930s Mises and Hayek weren't aware that they were doing something different from mainstream economics. At the beginning Hayek thought he was doing equilibrium theory.

**Period C : the lowest level of Austrian Economics.** It was embarrassing to mention that you were an Austrian. At that time, everybody thought that Austrian Economics had died with the first world war.

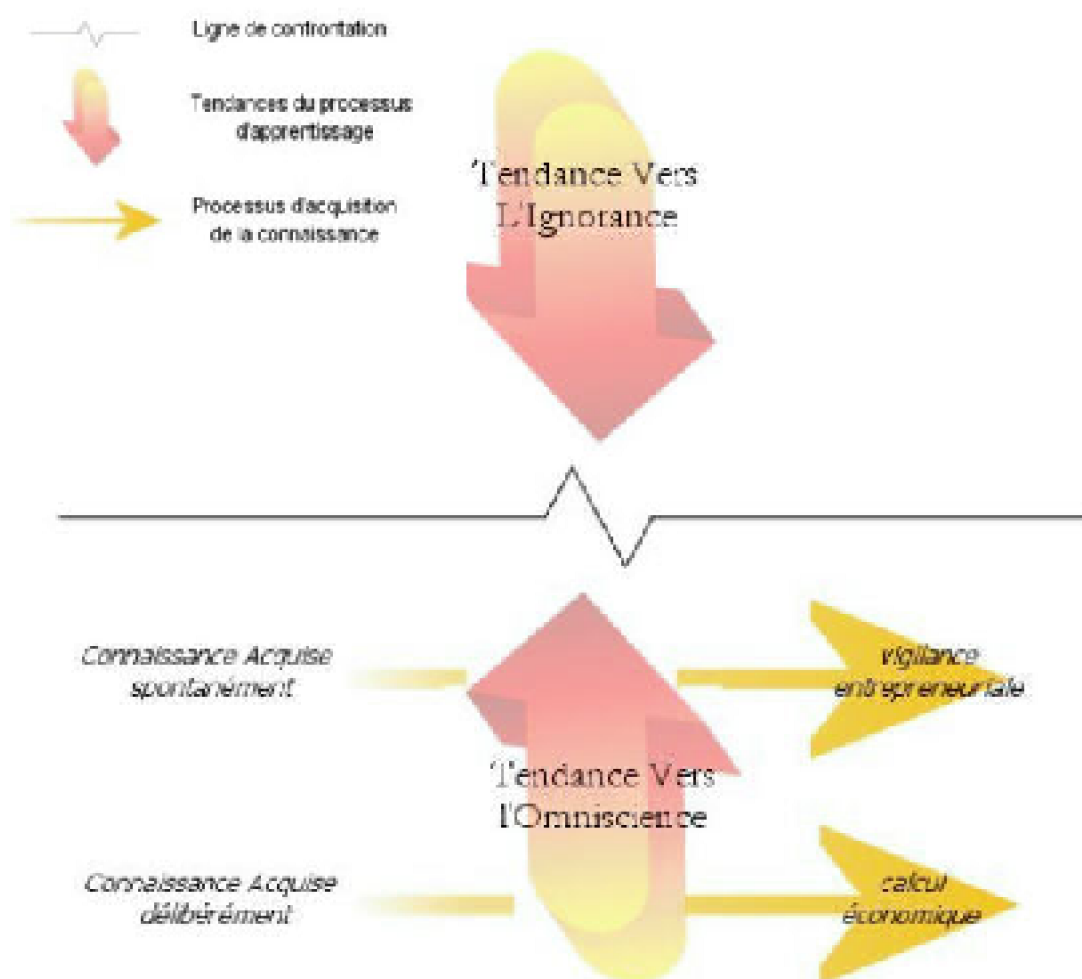
**Point J** is a **point of take off** in the flux of Austrian Economics History.

**Period D :** At that time Mises and Hayek could say that their teaching was different from the neoclassical teaching. We can observe that the level of contribution was growing whereas the level of reputation was declining dramatically. Mises and Hayek were reacting to their contributors in the calculation debate. They began to realize that they no longer pertained to the mainstream. At the same time, the profession didn't understand what they were doing. Moreover, the development of macroeconomics and the rise of demand for interventionism can explain the decline of the reputation of Austrian Economics.

**Period E :** Since the 1970s, Austrian Economics have left their marks on the profession. But there is a debate about the reason why students have followed this line of

thought.

## Annexe 2. Le processus d'apprentissage selon Kirzner







---

## Bibliographie

- ADAIR Phillipe, [1997], *Essai sur l'hétérodoxie dans la pensée économique. De l'historicisme au néo-institutionnalisme*, extrait de sa thèse d'habilitation à diriger des recherches soutenue en 1999.
- ADAMAN Fikret, DEVINE Pat, [1996], « The economic calculation debate : lessons for socialists », *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 20, pp. 523-537.
- ADAMAN Fikret, DEVINE Pat, (eds.), [2001], *Economy and Society*, Montréal : Black Rose Books.
- ADAMAN Fikret, DEVINE Pat, [2002], « A reconstruction of the Theory of Entrepreneurship : A Participatory Approach », *Review of Political Economy*, Vol. 14, n° 3, pp. 329-355.
- AITKEN Hugh G. J., [1965], « Entrepreneurial Research : The History of an Intellectual Innovation », in : H. G. J. Aitken (ed.), *Explorations in Enterprise*, Cambridge : Harvard University Press.
- ALCHIAN Armen A., [1969], « Corporate management and property rights », in : H. G. Manne, (ed.), *Economic Policy and the regulation of corporate securities*, Washington : American Enterprise Institute.
- ALTER Max, [1990], « What do we know about Menger ? », in : B. J. Caldwell, (ed.), « Carl Menger and his legacy in economics », *Annual supplement to vol. 22, History of Political Economy*, Durham and London : Duke University Press, pp. 313-348.

- ARENA Richard, GLORIA-PALERMO Sandye, [1997], « Evolutionary themes in the Austrian tradition : Menger, Wieser and Schumpeter on institutions and rationality », Contribution to the Annual Meeting of the *European Association for Evolutionary Political Economy*, Athens, 7-9 november 1997, pp. 1-15.
- ARENA Richard, [1999], « Hayek et l'équilibre économique : une autre interprétation », *Revue d'Économie Politique*, Vol. 106, n° 6, pp. 847-857.
- ARENA Richard, DANGEL-HAGNAUER Cécile, [2002], *The contribution of Joseph Schumpeter to Economics, Economic Development and Institutional Change*, Londres et New York : Routledge.
- ARENA Richard, ROMANI Paul-Marie, [2002] : « Schumpeter on Entrepreneurship », in : Richard Arena, Cécile Dangel-Hagenauer, (eds.), *The Contribution of Joseph Schumpeter to Economics, Economic Development and Institutional Change*, London und New York : Routledge, pp. 167-183.
- ARENSBERG Conrad M., PEARSON Harry W., POLANYI Karl, [1957], *Trade and Markets in Early Empires*, traduction française *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris : Larousse, [1975].
- ARON Raymond, [1967], *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris : Gallimard.
- ARROW Kenneth, [1974], *The Limit of organisation*, New York : Norton, traduction française : *Les limites de l'organisation*, Paris : PUF, [1976].
- AUROUX Sylvain, [1990], *Encyclopédie philosophique universelle – les notions philosophiques*, Paris : PUF.
- AUSPITZ Rudolph, LIEBEN Richard, [1887-1889], *Untersuchungen über die Theorie des Preises*, Leipzig, traduction française : L. Suret, *Recherches sur la théorie du prix*, Paris : Giard et Brière, 2 Vol., [1914].
- BACKMAN J., (ed.), [1983], *Entrepreneurship and the Outlook for America*, New York : Free Press.
- BARRETO Humberto, [1989], *The Entrepreneur in Microeconomic Theory. Disappearance and Explanation*, London and New York : Routledge.
- BARONE Enrico, [1908] « Il Ministro della Produzione nello Stato Collettivista », *Giornale degli Economisti*, reprinted in : A. Nove, M. Nuti, (eds.), [1972], *Socialist economics*, London : Penguin.
- BARTH Fredrik, [1967], « Economic Spheres in Darfur », in : R. Firth, (ed.), *Themes in Economic Anthropology*, Londres : Tavistock Publications, pp. 149-189, reprinted in : R. Swedberg, (ed.), [2001], *Entrepreneurship, The social science view*, Oxford University Press, pp. 139-160.
- BAUMOL William J., [1968], « Entrepreneurship in Economic Theory », *The American Economic Review*, Vol. 58, n° 2, pp. 64-71.
- BAUMOL William J., PANZER J., WILLIG B., [1982], *Contestable markets and the theory of industry structure*, New York : Hartcourt Brace.
- BAUMOL William J., [1983], « Entrepreneurship and the sociological climate », in : W. Baumol, (ed.), *Entrepreneurship and the Outlook for America*, New York : Free Press.
- BAUMOL William J., [1993], *Entrepreneurship, Management and the Structure of*

*Pay-Offs.*, Cambridge : MIT Press.

- BECKER Markus C., KNUDSEN Thorbjorn, [2002], « Schumpeter 1911 : Farsighted Visions of Economic Development », *American Journal of Economic Sociology*, Vol. 61, n° 2, pp. 387-403.
- BECKER Markus C., KNUDSEN Thorbjorn, [2003, à paraître], « The entrepreneur at a crucial juncture in Schumpeter's work : Schumpeter's 1928 handbook entry Entrepreneur », *Advances in Austrian Economics, Special Issue on Entrepreneurship*, pp. 1-35.
- BECKER Markus C., EBLINGER H. U., HEDTKE Ulrich, KNUDSEN Thorbjorn, [2003, à paraître], « Schumpeter's unknown article Development : a missing link between Schumpeter's theories of economic development, business cycles and democracy », *Journal of Economic Literature*, pp. 1-28.
- BENSAID Mohammed [2002], « Limites organisationnelles du libéralisme hayékien », *Cahiers d'Économie Politique*, vol 43, pp. 69-89.
- BÉRAUD Alain, [2000], « Les Autrichiens », in : A. Béraud, G. Faccarello, (eds.), [2000], *Nouvelle histoire de la pensée économique – tome II Des premiers socialistes aux néoclassiques*, Paris : La Découverte, pp. 294-356.
- BÉRAUD Alain, FACCARELLO Gilbert, [2000], *Nouvelle histoire de la pensée économique – tome II Des premiers socialistes aux néoclassiques*, Paris : La Découverte.
- BÉRENGER Jean, [1990], *Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1278-1918*, Paris : Fayard.
- BÉRENGER Jean, [1994], *L'Autriche-Hongrie 1815-1918*, Paris : Armand Colin.
- BERGER Brigitte, [1991] *La culture d'entreprises, cultures et sociétés*, Paris : Maxima, [1993].
- BINENBAUM Eran, [1995], « Kirzner's core concepts », in : G. Meijer, (ed.), *New Perspectives on Austrian Economics*, New York, London : Routledge, pp. 146-177.
- BIRNER Jack, GARROUSTE Pierre, AIMAR Thierry, (eds.), [2002], *F. A. Hayek as a political Economist, Economic analysis and values*, Londres : Routledge.
- BLANCHON Marie-Thérèse, [2002], « Le socialisme de guildes selon G. D. H. Cole », in : M. Chrétien, (dir.), *Le socialisme à la britannique. Penseurs du XX<sup>ième</sup> siècle*, Paris : Economica, pp. 5-21.
- BLAUG Mark, [1981], *Economic theory in retrospect*, Cambridge, Cambridge University Press, traduction française, Alain et Christiane Alcouffe, *La pensée économique : origine et développement*, Paris, Economica, 4<sup>e</sup> édition, [1985].
- BLAUG Mark, [1998], « Entrepreneurship in the History of Economic Thought », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 5, JAI Press, pp. 217-239.
- BLIEK Jean-Gabriel, [2001], « Hayek's theory of the firm or the entrepreneur inside the organisation », paper presented at the *ESHET conference in Darmstadt*, pp. 1-9.
- BOEHM Stephen, #1985#, « The Political Economy of the Austrian School », in : *Gli economisti e la politica economica*, P. Roggi, (ed.), Naples : Edizioni Scientifiche Italiane, pp. 243-260.
- BOEHM Stephen, [1990], « The Austrian tradition : Schumpeter and Mises », in : K. Hennings, W. J. Samuels, (eds.), *Neoclassical Economic Theory, 1870 to 1930*, Kluwer Academic Publishers, pp. 201-241.

- BOEHM Stephen, [1992], « Austrian economics and the theory of entrepreneurship : Israel Kirzner interviewed by Stephan Boehm on 2 May 1989 », *Review of Political Economy*, Vol. 4 n° 1, pp. 95-110.
- BOEHM Stephen, CALDWELL Bruce J., (eds.), [1992], *Austrian Economics : tensions and new directions*, Boston, Dordrecht and London : Kluwer Academic Publishers.
- BOETTKE Peter J., [1989], « Evolution and economics : Austrians as institutionalists », *Research in the History of Economic Thought and Methodology*, Vol. 6, pp. 73-89.
- BOETTKE Peter J., [1987], « Understanding Market Processes : An Austrian View of "Knowing" », in : *Marketing Theory : American Marketing Association Winter Educators' Conference*, Chicago : American Marketing Association, pp. 195-199.
- BOETTKE Peter J., (ed.), [1994], *The Elgar Companion to Austrian Economics*, Aldershot : Edward Elgar.
- BOETTKE Peter J., [1995], « Why are there no Austrian socialist ? Ideology, Science and the Austrian School », *Journal of the History of Economic Thought*, Vol. 17, pp. 35-56.
- BOETTKE Peter J., HORWITZ Steven, PRYCHITKO David, (eds.), [1994], *The Market Process, Essays in Contemporary Austrian Economics*, Aldershot : Edward Elgar.
- BOETTKE Peter J., HORWITZ Steven, PRYCHITKO David, [1994], « Beyond Equilibrium Economics : reflections on the uniqueness of the Austrian tradition », in : P. J. Boettke, S. Horwitz, D. Prychitko, (eds.), *The Market Process, Essays in Contemporary Austrian Economics*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 62-79.
- BOETTKE Peter J., PRYCHITKO David, [1994], « The Future of Austrian Economics », in : P. J. Boettke, S. Horwitz, D. Prychitko, (eds.), *The Market Process, Essays in Contemporary Austrian Economics*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 287-293.
- BOETTKE Peter J., [1998], « Economic Calculation : The Austrian Contribution to Political Economy », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 5, Greenwich : JAI Press, pp. 131-158.
- BOETTKE Peter J., [2002a], « The Use and Abuse of the History of Economic Thought within the Austrian School of Economics », *History of Political Economy, Annual Supplement*, Vol. 34, pp. 337-360.
- BOETTKE Peter J., LEESON Peter, [2002b], « The Austrian School of Economics : 1950-2000 », in : J. Biddle, W. J. Samuels, (eds.), *Blackwell Companion to the History of Economic Thought*, Oxford : Basil Blackwell, pp. 1-12.
- BÖHM-BAWERK Eugen von, [1884], *Kapital und Kapitalzins, vol. 1, Geschichte und Kritik der Kapitalzins-Theorien*, Innsbruck : Wagner, traduction française, *Histoire critiques des théories de l'intérêt et du capital*, Bibliothèque internationale d'économie politique, Paris : Marcel Giard, [1902].
- BÖHM-BAWERK Eugen von, [1889], *Kapital und Kapitalzins, vol. 2, Positive Theorie der Kapitale*, Innsbruck : Wagner, traduction française, *Théorie positive du capital*, Paris : Marcel Giard, [1929].
- BÖHM-BAWERK Eugen von, [1914], « Macht oder ökonomisches Gesetz ? » *Zeitschrift für Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, Vol. 23, pp. 205-71, reprinted in : Böhm-Bawerk [1962], *Shorter Classics of Böhm-Bawerk*, South Holland : Libertarian Press, pp. 139-199.

- 
- BÖHM-BAWERK Eugen von, [1962], *Shorter Classics of Böhm-Bawerk*, South Holland : Libertarian Press.
- BOOS M., HAMANN B., [1986], *Wissenschaftstheorie Carl Mengers : biograph. u. ideenfeschichtl. Zusammenhänge*, Wien : Böhlau.
- BOSTAPH Samuel, #1994# « The Methodenstreit », in : P. J. Boettke, S. Horwitz, D. Prychitko, (eds.), *The Market Process, Essays in Contemporary Austrian Economics*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 459-464.
- BOUDREAUX Don, [1994], « Schumpeter and Kirzner on Competition and Equilibrium », in : P. J. Boettke, S. Horwitz, D. Prychitko, (eds.), *The Market Process, Essays in Contemporary Austrian Economics*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 52-56.
- BOUKHARINE Nicolas, [1919], *L'économie politique du rentier, critique de l'économie marginaliste*, Paris : EDI, [1972], [1990].
- BOUSQUET George-Henri, [1929a], « Les tendances nouvelles de l'école autrichienne », *Revue d'Économie Politique*, septembre-octobre, pp. 827-854.
- BOUSQUET George-Henri, [1929b], « Joseph Schumpeter », *Revue d'Économie Politique*, Tome XLIII, pp. 1017-1049.
- BOUTILLIER Sophie, UZUNIDIS Dimitri, [1999], *La légende de l'entrepreneur : le capital social, ou comment vient l'esprit d'entreprise*, Paris : Syros, Poches.
- BRÉHIER Emile, [1964], *Histoire de la philosophie. Vol. III XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : PUF, [2000].
- BUCHANAN James M., [1979], « Natural vs. Artifactual Man », in : J. M. Buchanan, *What should economists do?*, Indianapolis : Liberty Press, pp. 93-112.
- BUCHANAN James M., [1982], « The Domain of Subjective Economics : Between Predictive Science and Moral Philosophy », in : I. M. Kirzner, (ed.), *Method, process, and Austrian economics : essays in honor of Ludwig von Mises*, Lexington : D.C. Heath, Co, pp. 7-20.
- BUCHANAN James M., VANBERG Victor, [1991], « The Market as a Creative Process », *Economics Philosophy*, Vol. 7, n° 2, pp. 167-186.
- BUTOS William. N., MCQUADE Thomas J., [1999], « Mind, Market and Institutions : the knowleddge problem in Hayek's thought », *Colloque Analyse et Doctrine dans la pensée hayekienne, reprinted in* : J. Birner, P. Garrouste, T. Aimar, (eds.), [2002], *F. A. Hayek as a political Economist, Economic analysis and values*, Londres : Routledge, pp. 113-134.
- CALDWELL Bruce J., [1988], « Hayek's transformation », *History of Political Economy*, Vol. 20, n° 4, pp. 513-541.
- CALDWELL Bruce J., (ed.), [1990], « Carl Menger and his legacy in economics », *Annual supplement to vol. 22, History of Political Economy*, Durham and London : Duke University Press.
- CALDWELL Bruce J., [1997] « Hayek and socialism », *Journal of Economic Literature*, Vol. 35, pp. 1856-1890.
- CALDWELL Bruce J., [2002], « Wieser, Hayek and equilibrium », *Journal des Économistes et des Études Humaines*, Vol. 12, n° 1, pp. 47-66.

- CAMPAGNOLO Gilles, [2000], « La bibliothèque viennoise de Carl Menger conservée au Japon : étude des sources d'une pensée économique », *Austriaca*, n° 50, pp. 173-196.
- CAMPAGNOLO Gilles, [2001], « Un exemple de réception de l'économie occidentale au Japon : le fonds Carl Menger de l'université Hitotsubashi », *in* : Picquier (éd.), *Japon Pluriel n° 4 : Actes du Quatrième Colloque de la Société Française des Études japonaises*, Paris : Gallimard, pp. 211-219.
- CANIVEZ André, [1974a], « Henri Bergson », *in* : Y. Belaval, (dir.), [1999], *Histoire de la philosophie III vol. 1*, Encyclopédie de la Pléiade, pp. 283-306.
- CANIVEZ André, [1974b], « Aspects de la philosophie française », *in* : Y. Belaval, (dir.), [1999], *Histoire de la philosophie III vol. 1*, Encyclopédie de la Pléiade, pp. 425-479.
- CASSON Mark, [1982a], *The Entrepreneur. An Economic Theory*, Oxford : Martin Roertson.
- CASSON Mark, [1982b], *L'entrepreneur*, Paris : Economica, [1991].
- CHALOUPEK Günther K., [1990], « The Austrian debate on economic calculation in a socialist economy », *History of Political Economy*, Vol. 22, n° 4, pp. 659-675.
- CHAMILALL Neelkant S., [2000] « La genèse du label « autrichien » : la pensée de Carl Menger », *Journal des Économistes et des Études Humaines*, Vol. 10, n° 1, pp. 53-118.
- CHARLE Christophe, [2001], *Les intellectuels en Europe au XIXème siècle. Essai d'une histoire comparée*, Editions du Seuil, coll. : « Points ».
- CHOI Young Back, [1993], « Entrepreneurship and envy », *Constitutional Political Economy*, Vol. 4, n° 3, pp. 331-347.
- CHOI Young Back, [1995], « The entrepreneur : Schumpeter vs. Kirzner », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 2A, JAI Press, pp. 55-65.
- CHOI Young Back, [2002], « On Neglected Opportunities and Entrepreneurial Discovery », *Journal des Économistes et des Études Humaines*, Vol. 12, n° 1, pp. 31-45.
- CLASTRES Pierre, [1974], *La société contre l'État*, Paris : Éditions de minuit.
- CLASTRES Pierre, [1977], « Malheur du guerrier sauvage », *Libre*, Vol. 2, pp. 69-109.
- CLEMENCE, Richard V., (ed.), [1989], *Essays on Entrepreneurs, Innovations, Business cycles, and the evolution of capitalism*, New Brunswick, Oxford : Transaction
- COASE Ronald H., [1937], « The Nature of the Firm », *Economica*, Vol. 16, pp. 331-351, traduction française sous le titre « La nature de la firme », *Revue Française d'Économie*, Vol. 3, n° 1, pp. 133-157, [1987].
- COLE George D. H., [1913], *The World of Labour. A discussion of the Present and the Future of Trade-Unionism*, Londres : Bell.
- COLE George D. H., [1917], *Self-Government in Industry*, Londres : Hutchinson Educational, [1972].
- COLE George D. H., [1920], *Guild Socialism Re-stated*, Londres : Leonard Parsons.
- CRAVER Earlene, [1986], « The emigration of the Austrian economists », *History of Political Economy*, Vol. 18, n° 1, pp. 1-32.

- CSIKSZENTMIHALYI Mihaly, [1996], *Creativity*, New York : HarperCollins.
- CUBEDDU Raimondo, VANNUCCI Alberto, [1993], « Economic Planning and the Austrian School », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Vol. 31, n° 96, pp. 85-132.
- DEMBINSKI Paul H., UNTERLERCHNER Helga C., [1993], « Barriers to Entry for Private Enterprises : The Muddling through of State Enterprises », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Vol. 31, n° 96, pp. 151-166.
- DEMESETZ Henry, [1959], « The Nature of Equilibrium in Monopolistic Competition », *Journal of Political Economy*, Vol. 67, pp. 21-30.
- DEMESETZ Henry, [1964], « The Welfare and Empirical Implications of Monopolistic Competition », *Economic Journal*, Vol. 74, pp. 623-641.
- DEWEY D., [1958], « Imperfect competition No Bar to Efficient Production », *Journal of Political Economy*, Vol. 36, pp. 24-33.
- DIAMOND Arthur M. Jr., [1988], « The Austrian Economists and the Late Hapsburg Milieu », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 2, pp. 157-172.
- DOCKÈS Pierre, SERVET Jean Michel, [1992], « Les lecteurs de l'armée morte. Note sur les méthodes en histoire de la pensée économique », *Revue européenne des sciences sociales*, Vol. xxx, n° 92, pp. 341-364.
- DOCKÈS Pierre, POTIER Jean-Pierre, [2003], « Léon Wlaras et le statut de la concurrence : une étude à partir des *Éléments d'Économie Politique Pure* », *X<sup>ème</sup> Colloque de l'Association Charles Gide, Histoire des représentations du marché*, pp. 1-29.
- DOLAN Edwin G., [1976], *The foundations of Modern Austrian Economics*, Kansas City : Sheed Ward Inc..
- DONZELLI Franco, [1993], « The Influence of the Socialist Calculation Debate on Hayek's View of General Equilibrium Theory », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Vol. 31, n° 96, pp. 47-84.
- DOSI Giovanni, [1988], « Institutions and Markets in a Dynamic World », *The Manchester School of Economic and Social Studies*, Vol. 56, pp. 119-146.
- DOSTALER Gilles, [2001], *Le libéralisme de Hayek*, Paris : La Découverte.
- DOSTALER Gilles, ÉTHIER Diane, (eds.), [1988], *Friedrich Hayek : philosophie, économie et politique*, Montréal : ACFAS, Paris : Economica, [1989].
- DOUÉRIN Mathieu, [2002], *Libéralismes, La route de la servitude volontaire*, Paris : Les Éditions de la Passion.
- DULBECCO Philippe, GARROUSTE Pierre, [1999], « Towards an Austrian Theory of the Firm », *Review of Austrian Economics*, Vol. 12, pp. 43-64.
- DULBECCO Philippe, GARROUSTE Pierre, [2000], « Structure de la production et structure de la connaissance : éléments pour une théorie autrichienne de la firme », *Revue Économique*, Vol. 51, n° 1, pp. 75-101.
- EBELING Richard M., [1991], « Economic Calculation Under Socialism : Ludwig von Mises and His Predecessors », in : J. M. Herbener, (ed.), *The Meaning of Ludwig von Mises*, Norwell : Kluwer Academic Publishers, [1993], pp. 56-101.
- EKELUND Robert B. Jr., HEBERT Robert F., [1990], *A history of economic theory and*

*methodology*, New York : McGraw-Hill International Editions.

- EKELUND Robert B. Jr., [1970], « Power and utility : The Normative Economics of Friedrich von Wieser », *Review of Social Economy*, Vol. 28, n° 2, pp. 179-196, *reprinted in* : M. Blaug, (ed.), *Eugen von Böhm-Bawerk (1851-1914) and Friedrich von Wieser (1851-1926)*, Elgar Reference Series, Collection Series Pioneers in Economics Series, Vol. 27, Aldershot : Edward Elgar, pp. 177-194.
- EKELUND Robert B. Jr., THORNTON Mark, [1987], « Wieser and the Austrian Connection to Social Economics », *Forum for Social Economics* 16 (2), pp. 1-12, *reprinted in* : S. Littlechild, (ed.), [1990], *Austrian Economics*, Vol. 1, Aldershot : Edward Elgar, pp. 96-107.
- EGGER John B., [1979], « The Austrian Method », *in* : L. Spadaro, (ed.), *New Directions in Austrian Economics*, Kansas City : Sheed Andrews and McMeel, pp. 19-39.
- ENDRES Antony M., #1991# « Menger, Wieser, Böhm-Bawerk, and the Analysis of Economizing Behavior », *History of Political Economy*, Vol. 23, n° 2, pp. 279-299.
- ENDRES Antony M., [1996], « Some microfoundations of Austrian Economics, Böhm-Bawerk's version », *The European Journal of the History of Economic Thought*, Vol. 3, n° 1, pp. 84-106.
- ENDRES Antony M., [1997], *Neoclassical microeconomic theory, The founding Austrian version*, New York, Londres : Routledge Foundations of the Market Economy series.
- ESPOSITO Marie-Claude, [2003], « L'entrepreneur de Cantillon à Schumpeter », *in* : M. C. Esposito, C. Zumello, *L'entrepreneur et la dynamique économique - L'approche anglo-saxonne*, Paris : Economica, pp. 11-28.
- ESPOSITO Marie-Claude, ZUMELLO Christine, [2003], *L'entrepreneur et la dynamique économique - L'approche anglo-saxonne*, Paris : Economica.
- FOSS Nicolai J., [1994], « The theory of the Firm : The Austrian as Precursors and Critics of Contemporary Theory », *Review of Austrian Economics*, Vol. 7, n° 1, pp. 31-65.
- FOSS Nicolai J., [1997a], « Incomplete Contracts and Economic Organization : Brian Loabsy and the Theory of the Firm », *Danish Research Unit Industrial Dynamics Working Paper* n° 97-11, pp. 1-39.
- FOSS Nicolai J., [1997b], « Austrian Insights and the Theory of the Firm », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 4, pp. 175-198.
- FOSS Nicolai J., [1998], « Market Process Economics and the Theory of the Firm », RESPECT working Paper prepared for Sanchez R., *Beyond the Boundaries of the Firm*, [www.cbs.uk/departments/ivs/wp/wp98-6.pdf](http://www.cbs.uk/departments/ivs/wp/wp98-6.pdf), pp. 1-30.
- FOSS Nicolai J., [2001a], « « Coase vs. Hayek » : Economic organization in the knowledge economy », LINK, *Working Paper*, <http://www.cbs.dk/staff/njf.html>, pp. 1-37.
- FOSS Nicolai J., [2001b], « Misesian Ownership and Coasian Authority in Hayekian Settings : the Case of the Knowledge Economy », *Quarterly Journal of Austrian Economics*, Vol. 4, n° 4, pp. 3-24.
- FOSS Karen, FOSS Nicolai J., [1999a], « Entrepreneurship, Margins, and Contract Theory », paper prepared for the *workshop on "Austrian Economics and the Theory*



- 
- of the Firm", Copenhagen, 16-17 august 1999, pp. 1-16.
- FOSS Karen, FOSS Nicolai J., [1999b], « Economic Organization in a Process Perspective : An Explorative Discussion. », RESPECT working Paper, pp. 1-19, *reprinted in* : J. Krafft, (ed.), [1999], *The Process of Competition*, Aldershot : Edward Elgar.
- FOSS Nicolai J., KNUDSEN Thorbjorn, [1999], « Dispersed Knowledge and Firm Organization : Fragments of an Austro-Evolutionary Approach », paper prepared for the *workshop on "Austrian Economics and the Theory of the Firm"*, Copenhagen, 16-17 august 1999, pp. 1-31.
- FRISSCH Helmut, [1982], *Schumpeterian Economics*, New York : Praeger.
- GABRIÉ Hubert, JACQUIER Jean-Louis, [1994], *La théorie moderne de l'entreprise. L'approche institutionnelle*, Paris : Economica.
- GAMAEHING Paul, [1925], *Les grands économistes : textes et commentaires*, Paris : Librairie du recueil, Sirey.
- GARCÍA-BRAZALES Àngel Rodriguez, [2002], « Austrian Economics as a Progressive Paradigm : Explaining More Complex Phenomena », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 15, n° 4, pp. 335-357.
- GARMANN Johansen H.C., [1999], « Making organisational learning the basis for an Austrian theory of the firm : problems and possibilities », paper prepared for the *workshop on « Austrian Economics and the Theory of the Firm »*, Copenhagen, 16-17 august 1999, pp. 1-24.
- GARRISON Roger W., [1982], « Austrian Economics as the Middle Ground : Comment on Loasby », *in* : I. M. Kirzner, (ed.), [1982b], *Method, process, and Austrian economics : essays in honor of Ludwig von Mises*, Lexington : D.C. Heath, Co, pp. 131-138.
- GARRISON Roger W., [1986], « From Lachmann to Lucas : on Institutions, Expectations and Equilibrating Tendencies », *in* : I. M. Kirzner, (ed.), [1986], *Subjectivism, Intelligibility and Economic Understanding : Essays in Honor of Ludwig M. Lachmann*, New York : New York University Press, pp. 87-101.
- GARRISON Roger W., [1993], « Mises and his Method », *in* : J. M. Herbener, (ed.), *The Meaning of Ludwig von Mises*, Boston : Kluwer Academic Publishers, pp. 102-117.
- GARRISON Roger W., [1995], « Equilibrium and Entrepreneurship », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 2A, JAI Press, pp. 67-78.
- GARROUSTE Pierre, [1994], « Carl Menger et Friedrich A. Hayek à propos des institutions : continuités et ruptures », *Revue d'Économie Politique*, Vol. 104, n° 6, pp. 851-872.
- GARROUSTE Pierre, [1995], « L'origine et l'évolution des institutions pour un dialogue entre C. Menger et T. Veblen », *in* : M. Baslé, D. Dufourt, J.A. Herrault, J. Perrin, (eds.), *Changement institutionnel et changement technique, droits de propriétés intellectuels et système national d'innovation*, Paris : Editions du CNRS, pp. 33-49.
- GARROUSTE Pierre, [1999], « La firme « Hayekienne » entre institution et organisation », *Revue d'Économie Politique*, Vol. 109, n° 6, pp. 885-905.
- GERSCHEKRON Alexander, [1977], *An Economic Spurt that Failed. Four lectures in Austrian History*, Princeton, New Jersey : Princeton University Press.

- GERSCHENKRON Alexander, [2000], « The modernization of entrepreneurship », in : R. Swedberg, (ed.), *Entrepreneurship, The social science view*, Oxford : Oxford University Press., pp. 129-138.
- GICK Wolfgang, [1999], « Schumpeter's and Kirzner's Entrepreneur on Innovation : Thoughts and Evidence. », paper prepared for the *workshop on "Austrian Economics and the Theory of the Firm"*, Copenhagen, 16-17 august 1999, pp. 1-23.
- GILAD Benjamin, [1982], « On Encouraging Entrepreneurship : An Interdisciplinary Approach », *Journal of Behavioral Economics*, Vol. 11, pp. 132-163.
- GLORIA-PALERMO Sandye, [1996], « Discovery versus Creation : Implications on the Austrian View of the Market Process », paper presented at *the EAEPE Conference Antwerp*.
- GLORIA-PALERMO Sandye, [1999a], *The Evolution of the Austrian Tradition : From Menger to Lachmann*, London : Routledge.
- GLORIA-PALERMO Sandye, [1999b], « The Austrian Dilemma : Necessity and Impossibility of a Theory of Institutions », *Review of Austrian Economics*, Vol. 11, pp. 31-45.
- GLORIA-PALERMO Sandye, [1999c], « On the limits of the modern Austrian revival », *History of Economic Ideas*, Vol. 7, n° 1-2, pp. 167-194.
- GLORIA-PALERMO Sandye, [2002], « Schumpeter and the old Austrian school : Interpretations and Influences », in : R. Arena, C. Dangel-Hagnauer, (eds.), *The contribution of Joseph Schumpeter to Economics, Economic Development and Institutional Change*, Londres et New York : Routledge, pp. 21-39.
- GORDON David, [1993], « Ludwig von Mises and the Philosophy of History », in : J. M. Herbener, (ed.), *The Meaning of Ludwig von Mises*, Auburn : Ludwig von Mises Institute, Boston : Kluwer Academic Publishers, pp. 118-133.
- GORDON R. A., [1936], « Enterprise, profits, and the modern corporation », in : *Explorations in Economics*, New York : McGraw-Hill, *reprinted in* : Fellner, Halley, (eds.), [1949], *Readings in the Theory of Income Distribution*, New York : Blakiston.
- GRANOVETTER Mark, [1990], « The Old and the New Economic Sociology », in : R. Friedland et A.F. Robertson, (ed.), *Beyond the Marketplace*, New York : Aldine de Gruyter, pp. 89-112.
- GRASLIN Laetitia, MAUCOURANT Jérôme, [2002], « Le port de commerce : un concept en débat », *Document de Travail du Centre Walras*, le 22 nov. 2002, pp. 1-32.
- GRASSL Wolfgang, SMITH Barry, (eds.), [1986], *Austrian Economics*, Londres et Sidney : Croom Helm.
- GREAVES Betina B., (ed.), [1996], *Austrian Economics : An Anthology*, Irvington-on-Hudson : Foundation for Economic Education.
- GREENWALD Douglas, (ed.), [1982], *Encyclopedia of Economics*, New York : McGraw-Hill.
- GUERRIEN Bernard, [2000], *Dictionnaire d'analyse économique : microéconomie, macroéconomie, théorie des jeux, etc.*, Paris : La Découverte.
- GUNNING Patrick J., [2000], « The Idea of the Entrepreneur Role as Distinctly Human Action : A History of Progress »,

- [http://www.fortunecity.com/meltingpot/barclay/212/subjecti/workpape/role\\_ent.htm](http://www.fortunecity.com/meltingpot/barclay/212/subjecti/workpape/role_ent.htm).
- GUNNING Patrick J., [2001], « The Praxeological Entrepreneur », à paraître, disponible sur : <http://www.gunning.cafeprogressive.com/subjecti/workpape/praxent.htm>, p. 1-21.
- HARPER David A., [1996], *Entrepreneurship and the market process : An Enquiry into the Growth of Knowledge*, London and New York : Routledge.
- HARPER David A., [1998], « Institutional conditions for entrepreneurship », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 5, pp. 241-275.
- HAYEK Friedrich A., [1926], « Friedrich Freiheer von Wieser », *Jahrbucher für Nationalökonomie und Statistik*, Vol. 125, pp. 513-530.
- HAYEK Friedrich A., [1933], « The trend of economic thinking », *Economica*, Vol. 13, pp. 121-137.
- HAYEK Friedrich A., (ed.), [1935], *Collectivist Economic Planning*, Londres : Routledge, traduction française, *L'économie dirigée en régime collectiviste*, Paris : Librairie de Médicis, [1939].
- HAYEK Friedrich A., [1936-37], « On The Economic Theory of Socialism », *Review of Economic Studies*, Vol. 4, pp. 53-71 et pp. 123-142.
- HAYEK Friedrich A., [1937a], « Economics and Knowledge », *Economica*, Vol. 4, n° 13, pp. 33-54, *reprinted in* : F. A. Hayek, [1948], *Individualism and Economic Order*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp. 33-56.
- HAYEK Friedrich A., [1937b], « Economie et connaissances », *Cahiers d'Économie Politique*, n° 43, pp. 119-134.
- HAYEK Friedrich A., [1940], « Socialist Calculation : The Competitive 'Solution' », *Economica*, New Series, Vol. 7, pp. 125-149, *reprinted in* : F. A. Hayek, [1948], *Individualism and Economic Order*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp. 181-208.
- HAYEK Friedrich A., [1941], *The Pure Theory of Capital*, Londres : Routledge and Keagan Paul.
- HAYEK Friedrich A., [1944a], *The road to serfdom*, Chicago : University of Chicago Press, London : Routledge, Kegan Paul, [1956], [1976], [1994].
- HAYEK Friedrich A., [1944b], *La route de la servitude*, traduction de G. Blumberg, Paris : PUF, coll. Quadrige, [1985], [1993].
- HAYEK Friedrich A., [1945a], « The use of knowledge in society », *American Economic Review*, Vol. 35, n° 4, pp. 519-30, *reprinted in* : F. A. Hayek, [1948], *Individualism and Economic Order*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp.77-91.
- HAYEK Friedrich A., [1945b], « L'utilisation de l'information dans la société », *Revue Française d'Économie*, Vol. 1, n° 2, pp. 117-140.
- HAYEK Friedrich A., [1946], « The meaning of competition », lecture delivered at Princeton University, *reprinted in* : F. A. Hayek, [1948], *Individualism and Economic Order*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp. 92-106.
- HAYEK Friedrich A., [1947], « Opening Address to a Conference at Mont Pélèrin », *reprinted in* : F. A. Hayek, [1967], *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp. 148-159.

- HAYEK Friedrich A., [1948], *Individualism and Economic Order*, Londres : Routledge and Kegan Paul.
- HAYEK Friedrich A., [1951], « The transmission of the ideals of economic freedom », *The Owl*, Londres, *reprinted in* : F. A. Hayek, [1967], *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp. 195-199.
- HAYEK Friedrich A., [1952a], *The counter revolution of science : studies on the abuse of reason*, Glencoe : The Free Press, Indianapolis : Liberty Press : [1979].
- HAYEK Friedrich A., [1952b], *The Sensory Order : An inquiry into the Foundations of Theoretical Psychology*, Chicago : University of Chicago Press, [1963], [1976].
- HAYEK Friedrich A., [1952c], *L'ordre sensoriel. Une enquête sur les fondements de la psychologie théorique*, Paris : CNRS Editions, [2001].
- HAYEK Friedrich A., [1955], *The Counter Revolution of Science*, Glencoe : Free Press, traduction française partielle, *Scientisme et Sciences sociales*, in : F. A. Hayek, [1981], *Scientisme et sciences sociales*, Paris : Plon, Coll. : « Agora », [1986].
- HAYEK Friedrich A., [1957], « What is « social »? - What does it mean? », *Masse und Demokratie*, Zurich : Hunold (ed.), *reprinted in* : F. A. Hayek, [1967], *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp. 237-247.
- HAYEK Friedrich A., [1960a], *The Constitution of Liberty*, Londres : Routledge.
- HAYEK Friedrich A., [1960b], *La Constitution de la Liberté*, Paris : LITEC, [1993].
- HAYEK Friedrich A., [1960c], « The Corporation in a Democratic Society : In Whose Interest Ought It To and Will It Be Run ? », in : Anshen, Bach, (eds.), *Management and Corporations*, New York : MacGraw-Hill Company, *reprinted in* : F. A. Hayek [1967], *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp. 300-311.
- HAYEK Friedrich A., [1966], « The principles of a liberal social order », *Tockyo meeting of the Mont Pelerin Society*, in : *Il Politico*, *reprinted in* : F. A. Hayek [1967], *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp. 160-177.
- HAYEK Friedrich. A., [1967], *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Londres : Routledge and Kegan Paul.
- HAYEK Friedrich A., [1968a], « The Austrian School », *International Encyclopedia of Social Sciences*, Vol. 4, pp. 458-462, *reprint in* : P. G. Klein, (ed.), [1994], *The Collected Works of F.A. Hayek, The Fortunes of Liberalism : Essays on Austrian Economics and the Ideal of Freedom*, Chicago : Chicago University Press, pp. 42-60.
- HAYEK Friedrich A., [1968b], « Competition as a Discovery Procedure », in : *Meeting of the Philadelphia Society of Chicago*, *reprinted in* : F. A. Hayek, [1978], *New Studies in Philosophy, Politics, Economics and the history of ideas*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp. 179-182.
- HAYEK Friedrich A., [1970], « Die Irrtümer des Konstruktivismus und die Grundlagen legitimer Kritik gesellschaftlicher Gebilde », lecture donnée à l'université Paris-London de Salzbourg, Tübingen, [1975], traduction anglaise : « The errors of constructivism », in : F. A. Hayek, [1978], *New Studies in Philosophy, Politics,*

- 
- Economics and the history of ideas*, Londres : Routledge and Kegan Paul, pp. 3-22.
- HAYEK Friedrich A., [1973a], *Law, Legislation and Liberty, volume I, Rules and Order*, Londres : Routledge.
- HAYEK Friedrich A., [1973b], *Droit, Législation et Liberté, tome I, Règles et ordres*, Paris : PUF, [1980].
- HAYEK Friedrich A., [1976a], *Law, Legislation and Liberty, volume II, The Mirage of Social Justice*, London : Routledge and Kegan Paul.
- HAYEK Friedrich A., [1976b], *Droit, Législation et Liberté, tome II, Le miracle de la justice sociale*, traduction de Raoul Audouin, Paris : PUF, [1981].
- HAYEK Friedrich A., [1978], *New Studies in Philosophy, Politics, Economics and the history of ideas*, Londres : Routledge and Kegan Paul.
- HAYEK Friedrich A., [1979a], *Law, Legislation and Liberty, volume III, The political order of a Free People*, Londres : Routledge and Kegan Paul.
- HAYEK Friedrich A., [1979b], *Droit, Législation et Liberté, tome III, L'ordre politique d'un peuple libre*, Paris : PUF, [1983].
- HAYEK Friedrich A., [1981], *Scientisme et sciences sociales*, Paris : Plon, Coll. : « Agora », [1986].
- HAYEK Friedrich A., [1988a], *The Fatal Conceit*, Chicago : University of Chicago Press.
- HAYEK Friedrich A., [1988b], *La Présomption fatale*, Paris : PUF, [1992].
- HAYEK Friedrich A., [1992], *The Fortune of Liberalism, Collected Writings vol. IV Essays on Austrian Economics and the Ideal of Freedom*, P.G. Klein, (ed.), [1994], Chicago : University of Chicago Press.
- HAZLITT Henry, [1974], « Review of Competition and Entrepreneurship », *Freeman*, December, p. 759.
- HÉBERT Robert F., LINK Albert N., (eds.), [1982], *The Entrepreneur. Mainstream Views and Radical Critiques*, New York : Praeger Publishers.
- HENNINGS Klaus H., [1997], *The Austrian Theory of Value and Capital, Studies in the Life and Work of Eugen Böhm-Bawerk*, Cheltenham et Lyme : Edward Elgar.
- HERBENER Jeffrey M., [1991], « Ludwig von Mises and the Austrian School of Economics », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 5, n° 2, pp. 33-50.
- HERBENER Jeffrey M., (ed.), [1991], *The Meaning of Ludwig von Mises*, Norwell : Kluwer Academic Publishers, [1993].
- HERBENER Jeffrey M., [1996], « Calculation and the Question of Arithmetic », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 9, n° 1, pp. 151-162.
- HERMAN Jacques, [1990], « Théorie », in : S. Auroux, [1990], *Encyclopédie philosophique universelle – les notions philosophiques*, Paris : PUF, p. 2590.
- HICKS John R., [1951], « Review of Principles of Economics », *The Economic Journal*, Vol. 61, N° 244, pp. 852-853.
- HICKS John R., [1973], *Capital and Time : A Neo-Austrian Theory*, Oxford : Clarendon Press.
- HICKS John R., WEBER W., [1973], *Carl Menger and the Austrian School of Economics*, Oxford : Oxford University Press.

- HIGH Jack, [1980], « Review of Perception, Opportunity and Profit », *Austrian Economics Newsletter*, Spring, p. 14.
- HIGH Jack, [1982], « Alertness and Judgement : Comment on Kirzner », in : I.M. Kirzner, (ed.), *Method Process and Austrian Economics : Essay in honor of Ludwig von Mises*, Lexington : Lexington Books, pp. 161-168.
- HIGH Jack, [1994], « The Market Process : an Austrian view », in : P. Boettke, S. Horwitz, D. Prychitko, (eds.), *The Market Process, Essays in Contemporary Austrian Economics*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 19-28.
- HILLS Gerald E., SHRADER Rodney C., LUMPKIN G. T., [1999], « Opportunity recognition as a creative process », in : P. D. Reynolds, W. D. Bygrave, S. Maingart, C. Mason, G. D. Meyer, H. Sapienza, K. G. Shaver, (eds.), *Frontiers of Entrepreneurship Research*, Wellesley : Babson College, pp. 216-227.
- HOBSON Samuel G., [1914], *National Guilds : an Enquiry into the Wage System and the Way Out*, Londres : Bell.
- HODGSON Geoffrey M., [1988], *Economics and Institutions : A manifesto for a Modern Institutional Economics*, Cambridge : Polity Press.
- HODGSON Geoffrey M., [1996], *Economics and Evolution*, Michigan : The University of Michigan Press.
- HODGSON Geoffrey M., [2001a], *How economics forgot history. The problem of specificity in social science*, Londres : Routledge.
- HODGSON Geoffrey M., [2001b# « Out of Austria. Carl Menger and the Methodenstreit », in : G. M. Hodgson, #2001a#, *How economics forgot history. The problem of specificity in social science*, Londres : Routledge, pp. 79-94.
- HOFF Trygve J. B., [1949], *Economic Calculation in the Socialist Society*, Indianapolis : Liberty Press.
- HOLCOMBE Randall G., [1998], « Entrepreneurship and Economic Growth », *Quarterly Review of Austrian Economics*, Vol. 1, n° 2, pp. 45-62.
- HOLCOMBE Randall G., [2003], « The Origins of Opportunities », *Review of Austrian Economics*, Vol. 16, n° 1, pp. 1-30.
- HOPPE Hans-Hermann, [1996], « L'école autrichienne et son importance pour la science économique moderne », traduit par F. Guillaumat, titre original : « Die Österreichische Schule und ihre Bedeutung für die moderne Wirtschaftswissenschaft », in : K. D. Grueske, (ed.), *Ludwig von Mises' « Die Gemeinwirtschaft »*, Duesseldorf : Verlag Wirtschaft und Finanzen, disponible à l'adresse internet : <http://www.hanshoppe.com/publications/Autrichienne.pdf>.
- HOPPE Hans-Hermann, [1996], « Socialism : A Property or Knowledge Problem ? », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 9, n° 1, pp. 143-149.
- HORWITZ Steven, [1994], « Subjectivism, institutions, and capital : comment on Mongiovi and Lewin », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 1, Greenwich, CT : JAI Press, pp. 279-288.
- HORWITZ Steven, [1998], « Hierarchical metaphors in Austrian Institutionalism. A friendly subjectivist caveat », in : R. Koppl, G. Mongiovi, (eds.), *Subjectivism and economic analysis. Essays in memory of Ludwig M. Lachmann*, London and New York :

- Routledge, pp. 143-162.
- HUTCHISON Terence W., [1953], « E. Böhm-Bawerk », *A review of Economic Doctrines 1870-1929*, Oxford : Clarendon Press, Westport : Greenwood Press Publishers, [1975], pp. 165-179.
- IKEDA Stadford, [2002], « The Role of « Social Capital » in the Market Process », *Journal des Economistes et des Etudes Humaines*, Vol. 12, n° 2/3, pp. 229-240.
- IOANNIDES Stavros, [1992], *The market, Competition and Democracy*, Aldershot : Edward Elgar.
- IOANNIDES Stavros, [1998], « Towards an Austrian perspective on the Firm », *Austrian Economic Review*, Vol. 11, pp. 77-98.
- IOANNIDES Stavros, [1999a], « Entrepreneurship, Contracts and the Firm : Austrian insights on the contractual nature of business organization », paper prepared for the *workshop on « Austrian Economics and the Theory of the Firm »*, Copenhagen, 16-17 august 1999, pp. 1-25.
- IOANNIDES Stavros, [1999b], « Toward an Austrian Perspective of the Firm », *Review of Austrian Economics*, Vol. 11, pp. 77-97.
- IOANNIDES Stavros, [1999c], « Orders and Organizations : Hayekian insights for a theory of economic organization », paper prepared for the *Conference : « Economic Analysis and Political Economy in the Thought of F.A. Hayek »*, Paris, France, 27-29 May 1999, pp. 1-42.
- IOANNIDES Stavros, [1999d], « The market, the firm and entrepreneurial leadership », *Revue d'Économie Politique*, Vol. 109, n° 6, pp. 872-883.
- JAKEE Keith, SPONG Heath, [2003], « Praxeology, entrepreneurship and the market process : a review of Kirzner's contribution », *Journal of the History of Economic Thought*, Vol. 25, n° 4, pp. 461-486.
- JENSEN M.C. MECKLING, W.C., [1976], « Theory of the firm : managerial behavior, agency costs and ownership structure », *Journal of Financial Economics*, Vol. 3, n° 4, pp. 305-360.
- JENSEN Michael C., MECKLING William C., [1979], « Rights and production functions : an application to labor-managed firms and codetermination », *Journal of Business*, Vol. 52, n° 4, pp. 469-506.
- JOHNSTON William M., [1985], *L'esprit viennois, Une histoire intellectuelle et sociale 1848-1938*, Paris : PUF, traduction de l'anglais *The Austrian Mind, An Intellectual and Social History, 1848-1938*, Los Angeles : The Regents of the University of California, [1972].
- KALDOR, Nicholas, [1937], « The Recent Controversy on the Theory of Capital », *Econometrica*, Vol. 5, pp. 201-233.
- KALDOR, Nicholas, [1939], « Speculation and Economic Stability », *Review of Economic Studies*, Vol. 7, pp. 1-27, *reprinted in* : N. Kaldor, *Essays on Economic Stability and Growth*, Duckworth, [1960], traduction française : « Spéculation et stabilité économique », *in* : *Économie et instabilité*, Paris : Economica, [1987], pp. 49-76.
- KAO John J., [1989], *Entrepreneurship, Creativity and Organization*, Englewood Cliffs : Prentice-Hall.

- KAUDER Emil, [1957], « Intellectual and Political Roots of the Older Austrian School », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, Vol. 17, n° 4, pp. 411-425, *reprinted in* : S. Littlechild, (ed.), [1990], *Austrian Economics*, Vol. 1, Aldershot : Edward Elgar, pp. 9-23.
- KEIZER William, [1987], « Two Forgotten Articles by Ludwig von Mises on the Rationality of Socialist Economic Calculation », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 1, pp. 109-122.
- KIRZNER Israel M., [1960], *The Economic Point of View*, thèse de doctorat sous la direction de L. Mises, *in* : New York : D. Van Nostrand, [1969], *reprinted in* : Kansas City : Sheed and Ward, [1976].
- KIRZNER Israel M., [1971], « Entrepreneurship and the Market Approach to Development », *in* : *Towards Liberty : Essays in Honor of Ludwig von Mises*, Melon Park : Institute for Humane Studies.
- KIRZNER Israel M., [1972], « Advertising », *Freeman*.
- KIRZNER Israel M., [1973], *Competition and Entrepreneurship*, Chicago : University of Chicago Press.
- KIRZNER Israel M., [1979], *Perception, Opportunity and Profit*, Chicago : University of Chicago Press.
- KIRZNER Israel M., [1982a], « Uncertainty, Discovery, and Human Action : A Study of the Entrepreneurial Profile in the Misesian System », *in* : I. M. Kirzner, (ed.), [1982b] *Method Process and Austrian Economics : Essay in honor of Ludwig von Mises*, (ed.), Lexington : Lexington Books, pp. 139-159.
- KIRZNER Israel M.,(ed.), [1982b], *Method, process, and Austrian economics : essays in honor of Ludwig von Mises*, Lexington : D.C. Heath, Co.
- KIRZNER Israel M., [1984], « The Entrepreneurial Process », *in* : A. K. Clavin, (ed.), *The Environment for Entrepreneurship*, Lexington : Lexington Books, *reprinted in* : I. M. Kirzner, (ed.), [1985], *Discovery and the Capitalist Process*, Chicago : The University of Chicago Press, pp. 68-92.
- KIRZNER Israel M., (ed.), [1985], *Discovery and the Capitalist Process*, Chicago : The University of Chicago Press.
- KIRZNER Israel M., (ed.), [1986], *Subjectivism, Intelligibility and Economic Understanding : Essays in Honor of Ludwig M. Lachmann*, New York : New York University Press.
- KIRZNER Israel M., [1987], « Austrian School of Economics », *in* : J. Eatwell, M. Milgate, P. Newman, (eds.), *New Palgrave : A Dictionary of Economics*, vol. 1, New York : Stockton Press, pp. 145-151.
- KIRZNER Israel M., [1988a], « The Economic Calculation Debate : Lessons for Austrians », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 2, pp. 1-18.
- KIRZNER Israel M., [1988b], « Advertising in an Open-Ended Universe », Foreword to R. Jr. Ekelund, D. S. Saurman, *Advertising and the Market Process*, San Francisco : Pacific Research Institute.
- KIRZNER Israel M., [1990], « Menger, classical liberalism and the Austrian School of economics », *in* : B. J. Caldwell, (ed.), [1990], *Carl Menger and his legacy in*



- 
- economics*, Annual supplement to vol. 22, *History of Political Economy*, Durham and London : Duke University Press, pp. 93-106.
- KIRZNER Israel M., [1992], *The meaning of the market process*, London : Routledge.
- KIRZNER Israel M., [1994a], « Review of Brigitte Berger « *The culture of Entrepreneurship* » », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 1, JAI Press, pp. 327-330.
- KIRZNER Israel M., [1994b], *Classics in Austrian Economics : A Sampling in the History of a Tradition*, London : William Pickering.
- KIRZNER Israel M., [1996], « Reflections on the Misesian Legacy in Economics », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 9, n° 2, pp. 143-154.
- KIRZNER Israel M., [1997a], « Entrepreneurial Discovery and the Competitive Market Process : An Austrian Approach », *Journal of Economic Literature*, Vol. 35, march 1997, pp. 60-85.
- KIRZNER Israel M., [1997b], *How Markets work : Disequilibrium, Entrepreneurship and Discovery*, Londres : Institute of Economic Affairs.
- KIRZNER Israel M., [1998], « Coordination as a criterion for economic « Goodness » », *Constitutional Political Economy*, Vol. 9, pp. 289-301, *reprinted in* : I. M. Kirzner, (ed.), [2000a], *The Driving Force of the Market*, New York : Routledge, pp. 132-148.
- KIRZNER Israel M., [1999a], « Creativity and/or Alertness : A reconsideration of the Schumpeterian Entrepreneur », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 11, pp. 5-17.
- KIRZNER Israel M., [1999b], « Concurrence et processus de marché : quelques repères doctrinaux », *in* : J. Krafft, (ed.), *Le processus de la concurrence*, Paris : Economica.
- KIRZNER Israel M., [2000a], *The Driving Force of the Market*, New York : Routledge.
- KIRZNER Israel M., [2000b], « Human Nature and the Character of Economic Science. The Historical Background of the Misesian Perspective », *The Harvard Review of Philosophy*, Vol. 8, pp. 14-23.
- KIRZNER Israel M., [2001a], *The legacy of Ludwig von Mises*, Routledge.
- KIRZNER Israel M., [2001b], « On the History and Method of the Austrian School of Economics », contribution to the *Advance Summer Seminar in Austrian Economics*, Foundation for Economic Education and Austrian Economics Program of New York University, 11 juin 2001.
- KLEIN Peter G., [1996], « Economic Calculation and the Limits of Organization », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 9, n° 2, pp. 3-28.
- KNIGHT Frank H., [1921], *Risk, Uncertainty, and Profit*, Chicago : University of Chicago Press, [1971], [1985].
- KOLAKOWSKI Leszek, [1976], *Histoire du marxisme, tome 2 l'âge d'or de Kautsky à Lénine*, Paris : Fayard, [1987], pp. 337-344.
- KOPPL Roger, [1997], « Mises and Schutz on Ideal Types », *Cultural Dynamics*, Vol. 9, n° 1, pp. 67-76.
- KOPPL Roger, MONGIOVI Gary, (eds.), [1998], *Subjectivism and economic analysis. Essays in memory of Ludwig M. Lachmann*, Londres et New York : Routledge.
- KOPPL Roger, [1998], « Lachmann on subjectivism of active minds », *in* : R. Koppl,

- G. Mongiovi, (eds.), [1998], *Subjectivism and economic analysis. Essays in memory of Ludwig M. Lachmann*, Londres et New York : Routledge, pp. 61-79.
- KOPPL Roger, MINNITI Maria, [1999], « The unintended consequences of entrepreneurship », *Journal des Economistes et des Etudes Humaines*, Vol. 9, n° 4, décembre 1999, pp. 567-586.
- KOPPL Roger, [2002], « What is Alertness? », *Journal des Economistes et des Etudes Humaines*, Vol. 12, n° 1, pp. 11-21.
- KORNAĪ János, [1996], *Le système socialiste. L'économie politique du socialisme*, Grenoble : PUG Bibliothèque de l'I.S.M.E.A.
- LABROUSSE Agnès, [2002], « Le Methodenstreit : enjeux contemporains d'un débat ancien », *Working Paper n° 11*, Centre Marc Bloch, pp. 1-43.
- LACHMANN Ludwig M., [1936], « Commodity stock and Equilibrium », *Review of Economic Studies*, Vol. 3, pp. 230-234
- LACHMANN Ludwig M., [1937], « Uncertainty and Liquidity Preference », *Economica*, Vol. 4, pp. 295-308.
- LACHMANN Ludwig M., [1943], « The Role of Expectations in Economics as a Social Science », *Economica*, Vol. 10, pp. 12-23, *reprinted in* : L. M. Lachmann, [1977], *Capital, Expectations, and the market process*, Menlo Park : Institute for Human Studies, pp. 65-80.
- LACHMANN Ludwig M., [1956], *Capital, Expectations and the Market Process*, Londres : Bell & Sons, Ltd., Kansas City : Sheed, Andrews and McMeel, 2<sup>nde</sup> édition, [1978].
- LACHMANN Ludwig M., [1959], « Professor Shackle on the Economics Significance of Time », *Metroeconomica*, Vol. 11, pp. 64-73, *reprinted in* : L. M. Lachmann, [1977], *Capital, Expectations, and the market process*, Menlo Park : Institute for Human Studies, pp. 81-93.
- LACHMANN Ludwig M., [1971], *The Legacy of Max Weber*, Berkley : The Glendessary Press.
- LACHMANN Ludwig M., [1976a], « From Mises to Shackle : An Essay on Austrian Economics and the Kaleidic Society », *Journal of Economic Literature*, March, Vol. 14, n° 1, pp. 54-62.
- LACHMANN Ludwig M., [1976b], « On the central concept of Austrian economics : the market process », *in* : E. Dolan, (ed.), *The foundations of modern Austrian economics*, Kansas City : Sheed and Ward, Inc., pp. 126-132.
- LACHMANN Ludwig M., [1977], *Capital, Expectations, and the market process*, Menlo Park : Institute for Human Studies.
- LACHMANN Ludwig M., [1978], « Interview with Ludwig Lachmann », *The Austrian Economics Newsletter*, Vol. 1, n° 3, pp. 1-6.
- LACHMANN Ludwig M., [1982a], « The Salvage of Ideas : Problems of the Revival of Austrian Economic Thought », *Zeitschrift fur die gesamte Staatswissenschaft*, vol. 138, pp. 629-645.
- LACHMANN Ludwig M., [1982b], « Ludwig von Mises and the extension of subjectivism », *in* : I. M. Kirzner, (ed.), [1982b], *Method, process, and Austrian economics : essays in honor of Ludwig von Mises*, Lexington : D.C. Heath, Co, pp. 31-40.

- 
- LACHMANN Ludwig M., [1984], « Methodological Individualism and the Market Economics », in : D. M. Hausman, (ed.), *The Foundations of Modern Austrian Economics*, Kansas City : Sheed and Ward, Inc., pp. 19-39.
- LACHMANN Ludwig M., [1986], *The Market as an Economic Process*, New York : Basil Blackwell.
- LACHMANN Ludwig M., [1991], « Austrian Economics as a Hermeneutical Approach », in : D. Lavoie, (ed.), *The Interpretative Turn : Essays in Continental Philosophy and Economics*, pp. 134-146.
- LANGLOIS Richard N., [1983], « The Market Process : An Evolutionary View », *Market Process*, Sumner, Vol. 1, n° 2, pp. 5-15.
- LANGLOIS Richard N., [1986a], *Economics as a process : Essays in the new Institutional Economics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- LANGLOIS Richard N., [1986b], « Rationality, institutions, and explanation », in : R. N. Langlois, [1986a], *Economics as a process : Essays in the new Institutional Economics*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 225-255.
- LANGLOIS Richard N., [1989], « What is wrong with the old Institutional Economics (and what is still wrong with the new)? », *Review of Political Economy* vol 1, reprinted in : J. L. Auspitz, et al. (eds.), [1992], *Praxilogies and the philosophy of economics ; The International Annual Practical Philosophy and Methodology*, Vol. 1, New Brunswick et Londres : Transaction, pp. 389-420.
- LANGLOIS Richard N., [1993], « Orders and organizations : toward an austrian theory of social institutions », in : B. J. Caldwell, S. Boehm, (eds.), *Austrian Economics : tensions and new directions*, Boston et Dordrecht : Kluwer Academic Publishers, pp. 165-183.
- LANGLOIS Richard N., [1994], « Risk and uncertainty », in : P. J. Boettke, S. Horwitz, D. Prychitko, (eds.), *The Market Process, Essays in Contemporary Austrian Economics*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 118-122.
- LAURENT Alain, [2002], *La Philosophie libérale*, Paris : Les Belles Lettres.
- LAVOIE Don, [1994], « The Interpretative Turn : Essays in Continental Philosophy and Economics », in : P. J. Boettke, (ed.), [1994], *The Elgar Companion to Austrian Economics*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 54-62.
- LAVOIE Don, [1981], « Critique of the Standard Account of the Socialist Calculation Debate », *Journal of Libertarian Studies*, Vol. 5, n° 1, pp. 41-87.
- LAVOIE Don, [1985], *Rivalry and Central Planning : The Socialist Calculation Debate Reconsidered*, Cambridge : Cambridge University Press.
- LAVOIE Don, [1986], « Between Institutionalism and Formalism : The Rise and Fall of the Austrian School's Calculation Argument », *Center for the Study of the Market Processes*, Working Paper #21.
- LAVOIE Don, [1991], *Economics and Hermeneutics*, London and New York : Routledge.
- LAVOIE Don, [1991], « The Discovery and Interpretation of Profit Opportunities : Culture and the Kirznerian Entrepreneur », in : B. Berger, (ed.), *The culture of entrepreneurship*, San Francisco : ICS Press, pp. 33-51, traduction française, « La découverte et l'interprétation des possibilités de profit : la culture et l'entrepreneur

- selon Kirzner », *in* : B. Berger, (ed.), *La culture d'entreprise, cultures et sociétés*, Paris : Maxima, [1993], pp. 219-265.
- LAVOIE Don, [1994], « Cultural Studies and the Conditions for Entrepreneurship », *in* : T. W. Boxx, G. M. Quinlivan, (eds.), *The Cultural Context of Economics and Politics*, New York et Londres : University Press of America, pp. 51-69.
- LAVOIE Don, [1994], *Expectations and the meaning of institutions*, New York : Routledge.
- LEDERER Emil, [1934], « Social Control vs. Economic Law : An Old Dogma and a New Situation », *Social Research*, Vol. 1, n° 1, *reprinted in* : *Social Research*, Vol. 51, n° 1-2, pp. 91-110.
- LEIBENSTEIN Harvey, [1968], « Entrepreneurship and Development », *The American Economic Review*, Vol. 58, n° 2, pp. 72-83.
- LERNER Abba P., [1936], « A Note on Socialist Economics », *Review of Economic Studies*, Vol. 4, pp. 72-76.
- LERNER Abba P., [1937], « Statics and Dynamics in Socialist Economies », *The Economic Journal*, pp. 253-270.
- LEROUX Alain, [1997], « L'évolutionnisme de Friedrich Hayek », *Revue d'Economie Politique*, vol. 48, n° 3, pp. 751-760.
- LEWIN Peter, [1994], « Knowledge, Expectations, and Capital : The Economics of Ludwig M. Lachmann », *in* : P. J. Boettke, M. J. Rizzo, (eds.), *Advances in Austrian Economics*, Vol. 1, Greenwich et Londres : JAI Press, pp. 233-256.
- LEWIN Peter, [1996], « Ludwig Lachmann Life and Work (1906-1990) », talk given at UNC, Charlotte, reprinted on the web site of the Ludwig von Mises Institute, [www.utdallas.edu/~plewin/Lachmann%20Legacy.htm](http://www.utdallas.edu/~plewin/Lachmann%20Legacy.htm), pp. 1-9.
- LEWIN Peter, [2000], « Remembrance and Appreciation Roundtable Professor Ludwig M. Lachmann (1906-1990). Scholar, Teacher, and Austrian School Critic of Late Classical Formalism in Economics », *American Journal of Economics and Sociology*, Vol. 59, n° 3, pp. 381-390.
- LEWIN Peter, PHELON S.E., [2000], « An Austrian Theory of the Firm », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 13, n° 1, pp. 59-79.
- LEWIN Peter, [2001], « The Development of Austrian Economics : Revisiting the Neoclassical Divide », *Review of Austrian Economics*, Vol. 14, n° 4, pp. 239-250.
- LIPSET Seymour Martin, [1988], « Values and entrepreneurship in the Americas », *in* : *Revolution and Counterrevolution*, New York : Transaction Books, *reprinted in* : R. Swedberg, (ed.), [2000], *Entrepreneurship, The social science view*, Oxford University Press, pp. 110-128.
- LITTLECHILD Stephen, [1986], « Three types of market process », *in* : R. N. Langlois, (ed.), [1986a], *Economics as a process : Essays in the new Institutional Economics*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 27-39.
- LITTLECHILD Stephen, (ed.), [1990], *Austrian Economics*, 3 Vol., Aldershot : Edward Elgar.
- LOASBY Brian J., [1982], « The entrepreneur in economic theory », *Scottish Journal of Political Economy* Vol. 29, n° 3, Novembre, pp. 235-245.

- 
- LOASBY Brian J., [1991], *Equilibrium and evolution, An exploration of connecting principles in Economics*, Manchester University Press.
- LOASBY Brian J., [1996], « The imagined, Deemed Possible », in : E. Helmstädter, M. Perlman, (eds.), *Behavioral Norms, Technological Progress and Economic Dynamics : Studies in Schumpeterian Economics*, Michigan University Press, Ann Arbor, pp. 17-31.
- LOASBY Brian J., [1998], « Ludwig M. Lachmann : subjectivism in economics and the economy », in : R. Koppl, G. Mongiovi, (eds.), [1998], *Subjectivism and economic analysis. Essays in memory of Ludwig M. Lachmann*, Londres et New York : Routledge, pp. 12-30.
- LOASBY Brian J., [2001], « Cognition, imagination and institutions in demand creation », *Journal of Evolutionary Economics*, Vol. 11, pp. 7-21.
- LONGUET Stéphane, [1998], *Hayek et l'école autrichienne*, Paris : Nathan, coll. CIRCA.
- LONGUET Stéphane, [2001], « La firme dans une perspective autrichienne », *Revue d'Économie Industrielle*, n° 97, pp. 35-52.
- LOWIE Robert H., [1954], « Richard Thurnwald 1869-1954 », *American Anthropologist*, Vol. 546, pp. 861-867.
- MACHLUP Fritz, [1967], « Theories of the firm : marginalist, behavioral, managerial », *The American Economic Review*, Vol. 57, n° 1, pp. 1-33.
- MACHLUP Fritz, [1981], « Ludwig von Mises : the academic scholar who would not compromise », *Wirtschaftspolitischen Blätter*, n° 4, reprinted in : J. K. Andrews Jr., (ed.), *In homage to Mises. The first hundred years*, Hillsdale : Hillsdale College Press.
- MACHLUP Fritz, [1982], « Austrian Economics », *Encyclopedia of Economics*, D. Greenwald (ed.), New York : McGraw-Hill, [1994].
- MÄKI Uskali, [1990], « Mengerian economics in realist perspective », in : B. J. Caldwell, (ed.), *Carl Menger and his legacy in economics, Annual supplement to vol. 22, History of Political Economy*, Durham and London : Duke University Press, pp. 289-312.
- MARSHALL Alfred, [1890], *Principles of Economics*, London : Macmillan, [1891], [1895], [1898], traduction française de la 4<sup>ème</sup> édition : *Principes d'Économie Politique*, Paris : Giard, Brière, [1906], [1971].
- MARSHALL Alfred, [1919], *Industry and Trade*, London : Macmillan and Co.
- MARTIN Dolores T., [1979], « Alternative views of Mengerian entrepreneurship », *History of Political Economy*, Vol. 11, n° 1-2, pp. 271-285.
- MARTINELLI Alberto, [1994], « Entrepreneurship and Management », in : N. J. Smelser, R. Swedberg, (eds.), *The Handbook of Economic Sociology*, New York : Russell Sage Foundation, Princeton : Princeton University Press, pp. 476-503.
- MÄRZ Edouard, [1991], *Schumpeter Scholar, Teacher and Politician*, New Haven and London : Yale University Press.
- MARX Karl, ENGELS Friedrich, [1977], *Textes sur le colonialisme*, Moscou : Editions du Progrès.
- MASSE Martin, [1998], « Qu'est ce que le libertarianisme? », *Le Québécois Libre*, 7

mars pp. 1-3.

MASSE Martin, [1999], « Libertin, libertaire, libertarien », *Le Québécois Libre*, 4 décembre 1999, pp. 1-4.

MAUCOURANT Jérôme, [1993], « Monnaie et calcul économique selon Karl Polanyi. Le projet d'une économie socialiste fédérale », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Vol. 31, n° 96, pp. 29-46.

MAUCOURANT Jérôme, [1996], « Une analyse économique de la redistribution est-elle possible? Eléments de comparaison entre la « new institutional economics » et l'approche substantive », *Topoi*, 6, pp. 131-158.

MAUCOURANT Jérôme, [2000], « Echange, commerce et monnaies dans les économies non marchandes. Un réexamen de l'approche de Karl Polanyi », *Transeuphratène – Recherches pluridisciplinaires sur une province de l'Empire achéménide*, Vol. 20, pp. 9-43.

MAUCOURANT Jérôme, [2004], *La socioéconomie de Karl Polanyi*, Paris : La Dispute.

MAUCOURANT Jérôme, CANGIANI M., [2005], *Economies primitives, archaïques et modernes - Essai de Karl Polanyi*, Paris : Seuil.

MAYER Hans, [1932], « Der Erkenntniswert der Funktionellen Priestheorien », *Die Wirtschaftstheorie der Gegenwart*, pp. 147-239, traduction anglaise : « The Cognitive Value of Functional Theories of Price », in : I. M. Kirzner, (ed.), *Classics in Austrian Economics : A Sampling in the History of a Tradition*, Vol. 2, London : William Pickering, [1994], pp. 54-168.

MCKENZIE R. B., [1980], « The Neoclassicists vs. the Austrians : A Partial Reconciliation of Competing Worldviews », *Southern Economic Journal*, Vol. 47, pp. 1-13.

MENDELL Margitt, [1990], « Karl Polanyi and Feasible Socialism », in : K. Polanyi-Levitt, (ed.), *The life and work of Karl Polanyi*, Montréal : Blackrose Books, pp. 66-77.

MENGER Carl, [1871a], *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, Vienne : Braumnalter.

MENGER Carl, [1871b], *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, in : F. A. Hayek (ed.) *The Collected Works of Carl Menger*, Vol. 1, Londres : London School of Economics, Politics, #1934#, [1936].

MENGER Carl, [1871c], *Principles of Economics*, introduction de F. Knight, traduction de J. Dingwall, B. F. Hoselitz, Glencoe : The Free Press #1950#.

MENGER Carl, [1871d], *Principles of Economics*, traduction J. Dingwall, B. F. Hoselitz, New York : New York University Press [1951#, #1976#, #1981].

MENGER Carl, [1871e], *Principi di economia politica, a cura di Gavino Alivia*, Rome : Giornale degli Economisti, [1906-1907], Imola, [1909].

MENGER, Carl, [1871f], *Principi di economia politica*, a cura di Flavia Monceri, Solveria Manneli, Rubbettino editore, [2001].

MENGER Carl, #1883a# *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften und der Politischen Oekonomie insbesondere*.

MENGER Carl, #1883b# *Problems of economics and sociology, translated by F. J. Nock, L. Schneider*, (ed.), Urbana : University of Illinois Press #1963#.

MENGER Carl, #1889a# « Grundzüge einer Klassifikation der

- Wirtschaftswissenschaften », *Jahrbuecher für Nationalökonomie und Statistik*, n.s., Vol. 19, pp. 465-496.
- MENGER Carl, #1889b#, « Toward a systematic classification of the economic sciences », in : I. M. Kirzner, (ed.), [1994], *Classics in Austrian Economics : A Sampling in the History of a Tradition*, London : William Pickering, pp. 3-34.
- MENGER Carl, #1891# « Die Social-Theorien der classischen National-Oekonomie und die moderne Wirtschaftspolitik », *Neue Freie Presse*, reprinted in : F. A. Hayek, (ed.), [1970], *Gesammelte Werke*, Vol. 3, Kleinere Schriften zur Methode und Geschichte der Volkswirtschaftslehre, Tübingen : J. C. B. Mohr.
- MENGER Carl, [1923a], *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, Wien : Hölder-Pichler-Tempsky.
- MENGER Carl, [1923b], *Principi fondamentali di economia politica*, N. Bonelli, Bari : Laterza, [1925].
- MENGER Carl, [1923c], *Principi di economia politica*, a cura di Elena Franco Nani, Turin : UTET, [1976].
- MILZA Pierre, [1985], *Les fascismes*, Paris : Editions du Seuil, [1991].
- MISES, Ludwig von, [1920a], « Die Wirtschaftsrechnung im sozialistischen Gemeinwesen », *Archive für Socialwissenschaft und Social Politik* Vol. 47, pp. 86-121.
- MISES Ludwig von, [1920b], « Economic Calculation in the Socialist Commonwealth », in : *Collectivist Economic Planning : Critical Studies on the Possibilities of Socialism*, F. A. Hayek, (ed.), traduction de S. Adler, Londres : Routledge, [1935], pp. 87-130.
- MISES Ludwig von, [1920c], « Le calcul économique en régime collectiviste », traduction de R. Goetz-Girey, *Cahiers Monnaie et Financement*, n° 22, *Calcul Economique Socialiste et Autres Ecrits Monétaires*, Université Lumière Lyon 2, [1994], pp. 11-49.
- MISES Ludwig von, [1922a], *Die Gemeinwirtschaft. Untersuchungen über den Sozialismus*, Jena : Gustav Fischer.
- MISES Ludwig von, [1922b], *Die Gemeinwirtschaft. Untersuchungen über den Sozialismus*, Jena : Gustav Fischer, 2<sup>nde</sup> édition révisée augmentée d'un appendice extrait de Mises [1924a], [1932].
- MISES Ludwig von, [1922c], *Socialism*, traduction de J. Kahane, [1936], Londres : Jonathan Cape, [1951].
- MISES Ludwig von, [1922d], *Le Socialisme : étude économique et sociologique*, traduction fondée sur la seconde édition révisée de P. Basté, A. Terrasse, F. Terrasse, Paris : Librairie de Médicis, [1938], [1952].
- MISES Ludwig von, [1923a], « Neue Beiträge zum Problem der sozialistischen Wirtschaftsrechnung », *Archive für Socialwissenschaft und Social Politik*, Vol. 51, pp. 488-500.
- MISES Ludwig von, [1923b], « Neue Beiträge zum Problem der sozialistischen Wirtschaftsrechnung », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Vol. 51, pp. 488-500, extrait traduit en anglais sous le titre « A contribution to the critique of attempts to construct a system of economic calculation for the Socialist community », in : L. von Mises, [1932], *Socialism*, 2<sup>nde</sup> édition, pp. 516-524.

- MISES Ludwig von, [1928], « Neue Schriften zum Problem des sozialistische Wirtschaftsrechnung », *Archive fur Socialwissenschaft und Social Politik*, Vol. 60, pp. 187-190.
- MISES Ludwig von, [1929a], « Karl[Carl], Menger und die österreichische Schule der Nationalökonomie », *Neue Freie Presse*, traduction anglaise : « Carl Menger and the Austrian School of Economics », in : B. B. Greaves, (ed.), *Austrian Economics : An Anthology*, Foundation for Economic Education, [1996], pp. 47-52.
- MISES Ludwig von, [1929b], *Kritik des Interventionismus : Untersuchungen zur Wirtschaftspolitik und Wirtschaftsideologie der Gegenwart*, Jena : Gustav Fischer.
- MISES Ludwig von, [1933], *Grundprobleme der Nationalökonomie : Untersuchungen über Verfahren, Aufgaben und Inhalt der Wirtschafts- und Gesellschaftslehre*, Jena : Gustav Fischer, traduction anglaise sous le titre *Epistemological Problems of Economics*, New York : New York University Press, [1960], [1976].
- MISES Ludwig von, [1944], *Bureaucracy*, New Haven : Yale University Press, traduction française : *La bureaucratie* de R. Florin, P. Barbier, Paris : Librairie de Médicis, [1946].
- MISES Ludwig von, [1949a], *Human Action : A treatise on Economics*, Chicago : Henry Regnery, 3<sup>rd</sup> revised edition, [1966].
- MISES Ludwig von, [1949b], *L'action humaine*, traduction de Raoul Audouin, Paris : PUF, [1985].
- MISES Ludwig von, [1951], « Profit and Loss », *paper prepared for the Mont Pèlerin Society Meeting*, Beauvallon, France, 9-16 septembre, pp. 1-21.
- MISES Ludwig von, [1957], *Theory and History*, New Haven : Yale University Press, Auburn : Mises University, [1985].
- MISES Ludwig von, [1962], « Austrian School of Economics », *Address at New York University Faculty Club, May 2, reprinted in* : B. B. Greaves, (ed.), *Austrian Economics : An Anthology*, Foundation for Economic Education, [1996], pp. 77-82.
- MISES Ludwig von, [1969], *The Historical Setting of the Austrian School of Economics*, Arlington House, *reprinted in* : B. B. Greaves, (ed.), *Austrian Economics : An Anthology*, Foundation for Economic Education, [1996], pp. 53-76.
- MISES Ludwig von, [1978], *Notes and Recollections*, Spring Mills : Libertarian Press.
- MITCHELL Wesley C., [1917], « Wieser's Theory of Social Economics », *Political Science Quarterly*, Vol. 32, pp. 95-118.
- MITTERMAIER K. H. M., [1992], « Ludwig Lachmann (1906-1990) A biographical sketch », in : *The South African Journal of Economics*, Vol. 60, n° 1, pp. 7-23.
- MONGIOVI Gary, [1994], « Capital, Expectations, and Economic Equilibrium : some notes on Lachmann and the so-called « Cambridge School » », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 1, JAI Press, pp. 257-277.
- MORGENSTERN Oscar, [1927], « Friedrich von Wieser, 1851-1926 », *American Economic Review*, Vol. 17, n° 4, pp. 669-674, *reprinted in* : S. Littlechild, (ed.), [1990], *Austrian Economics Volume I*, Aldershot and Brookfield : Edward Elgar Publisher, pp. 66-71.
- MOSS Laurence S., (ed.), [1976], *The economics of Ludwig von Mises : toward a critical reappraisal*, Kansas City : Sheed and Ward.



- 
- MOSS Laurence S., [1995], « Robber Barons and Entrepreneur-Promoters », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 2A, pp. 95-107.
- MURRELL Peter, [1983], « Did the theory of market socialism answer the challenge of Ludwig von Mises? A reinterpretation of the socialist controversy », *History of Political Economy*, Vol. 15, n° 1, pp. 92-105.
- NELSON Richard R., WINTER Sidney, [1982], *An Evolutionary Theory of Economic Change*, Cambridge : The Belknap Press of Harvard University, Harvard : Harvard University Press.
- NELSON Richard R., [1984], « Incentives for Entrepreneurship and Supporting Institutions », *Weltwirtschaftliches Archiv* 120, pp. 646-661.
- NOVE Alec, [1983], *Le socialisme sans Marx. L'économie du Socialisme réalisable*, Paris : Economica.
- NOZICK Robert, [1977], « On Austrian Methodology », *Synthèse*, Vol. 36, pp. 353-392.
- OAKLEY Allen, [1998], *The foundation of Austrian Economics from Menger to Mises : a critico-historical retrospective of subjectivism*, Aldershot : Edward Elgar.
- OAKLEY Allen, [1999], *The Revival of Modern Austrian Economics: A Critical Assessment of Its Subjectivist Origins*, Aldershot : Edward Elgar
- O'DRISCOLL Gerald P., RIZZO Mario, [1996], *The Economics of Time and Ignorance*, Basil Blackwell, New York.
- OUALID William, [1934], « Nécrologie : Maurice Roche-Augussol », *Revue d'Economie Politique*, Vol. 48, pp. 1765-1769.
- PALERMO Guillermo, [1999], « The Convergence of Austrian Economics and New Institutional Economics : Inconsistency and Political Motivations », *Journal of Economic Issues*, Vol. 33, n° 2, pp. 277-286.
- PARETO Vilfredo, [1916], *Trattato di sociologia generale*, Florence : Barbera, traduction française *Traité de sociologie générale*, Paris : Payot, [1917-1919], *reprinted in : Oeuvres complètes vol. XII*, Genève : Droz, [1968].
- PASOUR E. C. Jr., [1982], « Economic Efficiency and inefficiency economics : another view », *Journal of Post Keynesian Economics*, Vol. 4, n° 3, pp. 454-459.
- PASOUR E. C. Jr., [1989], « The efficient-markets hypothesis and entrepreneurship », *Review of Austrian Economics*, Vol. 3, pp. 95-108.
- PERROUX François, [1965], *La pensée économique de Joseph Schumpeter : les dynamiques du capitalisme*, Genève : Librairie Droz.
- PÉRON Michel, [2003], « D'Élisabeth Ire à Ricard Branson : une même dynamique entrepreneuriale ? », in : M. C. Esposito, C. Zumello, *L'entrepreneur et la dynamique économique - L'approche anglo-saxonne*, Paris : Economica, pp. 29-42.
- PESCIARELLI Enzo, SANTARELLI Enrico, [1990], « The emergence of a vision : the development of Schumpeter's theory of entrepreneurship », *History of Political Economy*, Vol. 22, n° 4, pp. 677-696.
- PETERSON Shorey, [1965], « Corporate, control and capitalism », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 79, pp. 1-24.
- POLANYI Karl, [1922], « Sozialistische Rechnungslegung », *Archiv fur*

- Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Vol. 49, pt. 2, pp. 377-420, traduction française F. Laroche « la comptabilité socialiste », *Working Paper* du Centre Auguste et Léon Walras, [2003].
- POLANYI Karl, [1924], « Die funktionelle Theorie der Gesellschaft und das problem der sozialistische Rechnungslegung – Eine Erwiderung an Pr. Mises und Dr. Felix Weil », *Archiv fur Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Vol. 52, n° 1, pp. 218-228, traduction française F. Laroche, « La théorie fonctionnelle de la société et le problème de la comptabilité socialiste (Réponse au Pr. Mises et au Dr. Felix Weil) », *Working Paper du centre Auguste et Léon Walras*, [2003], pp. 1-8.
- POLANYI Karl, [1934a], « Corporative Austria – a functional society? », *New Britain*, Vol. 3, n° 51, pp. 743-744, traduction L. Collaud, « L'Autriche corporatiste : une société fonctionnelle ? », in : J. Maucourant, M. Cangiani, *Economies primitives, archaïques et modernes - Essai de Karl Polanyi*, Paris : Seuil.
- POLANYI Karl, [1934b], « Fascism and marxian terminology » *New Britain*, Vol. 3, n° 57, June 20, traduction L. Collaud, « Le fascisme et la terminologie marxiste », in : J. Maucourant, M. Cangiani, *Economies primitives, archaïques et modernes - Essai de Karl Polanyi*, Paris : Seuil.
- POLANYI Karl, [1934c et d], « Marxism restated » *New Britain*, Vol. 3, n° 58, 27 juin (c) et Vol. 3, n° 59, 4 juillet (d), traduction française L. Collaud, « Le marxisme redéfini », in : J. Maucourant, M. Cangiani, *Economies primitives, archaïques et modernes - Essai de Karl Polanyi*, Paris : Seuil.
- POLANYI Karl, [1934-1946], « Marx on corporativism » Box 6 [1934-1946e], *Archives Karl Polanyi*, Institut Karl Polanyi d'économie politique, Montréal, traduction française L. Collaud, « Marx et le corporatisme », in : J. Maucourant, M. Cangiani, *Economies primitives, archaïques et modernes - Essai de Karl Polanyi*, Paris : Seuil.
- POLANYI Karl, [1935], « The essence of fascism », in : L. Lewis, K. Polanyi, D. Kitchin, (eds.), [1972], *Christianity and social revolution*, New York : Books for Libraries Press, pp. 359-394, traduction française L. Collaud, « L'essence du fascisme », in : J. Maucourant, M. Cangiani, *Economies primitives, archaïques et modernes - Essai de Karl Polanyi*, Paris : Seuil.
- POLANYI Karl, [1944], *The Great Transformation*, traduction française : *La Grande Transformation*, traduction de C. Malamoud, Paris : Gallimard, [1983].
- POLANYI Karl, [1947a], « Our obsolete market mentality », in : G. Dalton (ed.), *Primitive, Archaic and Modern Economies – Essays of Karl Polanyi*, Beacon press, [1968].
- POLANYI Karl, [1947b], « Notre mentalité de marché dépassée », traduction de Collaud, L., *Working Paper du centre Auguste et Léon Walras*, pp. 1-11.
- POLANYI Karl, [1957], « L'économie en tant que procès institutionnalisé », in : Arensberg, Pearson, Polanyi (eds.), *Les systèmes économiques dans l'histoire et la théorie*, Paris : Larousse, [1975], pp. 239-260.
- POLANYI Karl, [1963a], « Ports of Trade in Early Societies », *The Journal of Economic History*, Vol. 23, n° 1, pp. 30-45, *reprinted in* : G. Dalton, (ed.), *Primitive, Archaic and Modern Economies – Essays of Karl Polanyi*, Beacon press, [1968], pp. 238-60.
- POLANYI Karl, [1963b], « Les ports de commerce dans les sociétés anciennes », traduction de L. Collaud, *Working Paper* du centre Auguste et Léon Walras, pp. 1-12.

- POLANYI Karl, [1971], « Carl Menger's Two Meaning of « Economic » », in : G. Dalton, (ed.), *Studies in Economic Anthropology*, Washigton : American Anthropological Association, pp. 16-24.
- POLANYI Karl, [1977a], *The Livelihood of Man*, New York-San Francisco-London : Academic Press, [1983].
- POLANYI Karl, [1977b], « La fallace de l'économisme » traduction A. Deville, *Bulletin du MAUSS*, n° 18, juin, pp. 11-26, [1986].
- POLANYI Michael, [1951], *The Logic of Liberty*, Chicago : University of Chicago Press, traduction française de P. Némó, *La logique de la liberté*, PUF, [1989].
- POLANYI Michael, [1958], *Personnal knowledge : towards a post-critical philosophy*, New York : Harper Torchbooks.
- POLANYI Michael, [1966], *The tacit dimension*, Garden City : Doubleday Anchor.
- PRIBRAM Karl, [1986], *Les fondements de la pensée économique*, Paris : Economica.
- PRYCHITKO David L., [1994], « Ludwig Lachmann and the interpretative turn into the hermeneutics of the plan », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 1, JAI Press, pp. 303-319.
- RAJAN Raghuram G., ZINGALES Luigi, [2001], « The firm as a dedicated hierarchy : a theory of the origins and growth of firms », *The Quaterly Journal of Economics*, Vol. 116, n° 3, pp. 805-851.
- REEKIE Duncan, [1984], *Markets, Entrepreneurs, and Liberty*, New York : St Martin's Press.
- RICHARDSON George B., [1953], « Imperfect Knowledge and Economic Efficiency », *Oxford Economic Papers*, Vol. 5, n° 2, pp. 136-156, *reprinted in* : G. B. Richardson, [1998], *The Economics of Imperfect Knowledge, The collected works of George B. Richardson*, Cheltenham, Northampton : Edward Elgar, pp. 1-21.
- RICHARDSON George B., [1960], *Information and Investment*, Oxford : Oxford University Press, [1990].
- RICHARDSON George B., [1971], « Planning Versus Competition », *Soviet Studies*, Vol. 22, n° 3, pp. 433-447, *reprinted in* : G. B. Richardson, [1998], *The Economics of Imperfect Knowledge, The collected works of George B. Richardson*, Cheltenham, Northampton : Edward Elgar, pp. 128-142.
- RICHARDSON George B., [1972], « The organisation of Industry », *Economic Journal*, Vol. 82, n° 327, pp. 883-896, *reprinted in* : G. B. Richardson, [1998], *The Economics of Imperfect Knowledge, The collected works of George B. Richardson*, Cheltenham, Northampton : Edward Elgar, pp. 143-156.
- RICHARDSON George B., [1998], *The Economics of Imperfect Knowledge, The collected works of George B. Richardson*, Cheltenham, Northampton : Edward Elgar.
- RICHARDSON George B., [2002], « The Organization of Industry Re-visited », *DRUID Working Paper n° 02-15*, pp. 1-13.
- RICKETTS Martin, [1992], « Kirzner's Theory of Entrepreneurship - A Critique », in : S. Boehm, B. J. Caldwell, (eds.), *Austrian Economics : tensions and new directions*, Boston, Dordrecht and London : Kluwer Academic Publishers, pp. 67-84.

- ROCHE-AGUSSOL Maurice, [1929], « Réflexions sur la pensée économique de F. Wieser », *Revue d'Histoire économique et sociale*, Vol. 17, pp. 85-106.
- ROCHE-AGUSSOL Maurice, [1930a], « Friedrich von Wieser, Un économiste sociologue », *Revue d'Economie Politique*, n° 4, pp. 1057-1083.
- ROCHE-AGUSSOL Maurice, [1930b], « Friedrich von Wieser, Un économiste sociologue (fin) », *Revue d'Economie Politique*, n° 5, pp. 1392-1430.
- ROCHE-AGUSSOL Maurice, [1931], « Un tableau d'ensemble de la pensée économique (1) d'après von Wieser », *Revue d'Histoire économique et sociale*, pp. 231-240.
- RONEN Joshua, (ed.), [1983], *Entrepreneurship : Where did it come from, and where is it going ?*, Lexington : Lexington Books.
- ROBBINS Lionel, [1932], *An Essay on the Nature and Significance of Economic Science*, London : Macmillan, traduction française. Krestowski, *Essai sur la nature et la signification de la science économique*, Paris : Librairie de Médicis, #1947#.
- ROTHBARD Murray N., [1962], *Man, Economy, and State : A Treatise on Economic Principles*, Princeton : D. Van Nostrand Co., Los Angeles : Nash Publishing Co., [1970], New York : New York University Press, [1979], Auburn : The Ludwig von Mises Institute, [1993].
- ROTHBARD Murray N., [1976], « Praxeology : the Methodology of Austrian Economics », in : E. G. Dolan, (ed.), *The Foundations of Modern Austrian Economics*, Sheed, Ward Inc Kansas City, pp. 19-39, *reprinted in* : M. N. Rothbard, *The Logic of Action One : Method, Money, and the Austrian School*, Glos : Edward Elgar Publishing Ltd., [1997], pp. 58-77.
- ROTHBARD Murray N., [1985], « Professor Kirzner on Entrepreneurship », *Journal of Libertarian Studies* Vol. 7, n° 2, pp. 281-286, *reprinted in* : M. N. Rothbard, [1997], *The Logic of Action II Vol. 2 : Applications and Criticism from the Austrian Economics*, Edward Elgar, pp. 245-253.
- ROTHBARD Murray N., [1991], « The End of Socialism and the Calculation Debate Revisited », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 5, n° 2, pp. 51-76.
- RUNDE Jochen H., [1985], « Subjectivism, Psychology, and the modern Austrians », in : P. E. Earl, (ed.), *Psychological Economics : Development, tensions prospects*, Boston, Dordrecht, London : Kluwer, pp. 101-120.
- SALERNO Joseph T., [1990], « Ludwig von Mises as Social Rationalist », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 4, pp. 26-54.
- SALERNO Joseph T., [1994], « Reply to Leland B. Yeager on « Mises and Hayek on Calculation and Knowledge » », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 7, n° 2, pp. 111-125.
- SALERNO Joseph T., [1996], « A Final Word : Calculation, Knowledge, and Appraisal », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 9, n° 1, pp. 141-142.
- SALERNO Joseph T., [2002a], « Fridrich von Wieser and Friedrich A. Hayek : the general equilibrium tradition in Austrian Economics », *Journal des Économistes et des Études Humaines*, Vol. 12, n° 2-3, pp. 357-377.
- SALERNO Joseph T., [2002b], « The rebirth of Austrian Economics – in the light of Austrian Economics », *Quarterly Journal of Austrian Economics*, Vol. 5, n° 4,

pp. 111-128.

- SAMUELSON Paul, [1982], « Schumpeter as a teacher and economic theorist », in : H. Frisch, (ed.), *Schumpeterian Economics*, New York : Praeger, pp. 1-27.
- SAUTET Frédéric E., [2000], *An entrepreneurial theory of the firm*, London and New York : Routledge.
- SCHLESINGER Karl, [1914], *Theorie der Geld – und Kreditwirtschaft*, Munich : Duncker and Humbolt.
- SCHULTZ Henry, [1938], *The Theory and Measurement of Demand*, Chicago : University of Chicago Press.
- SCHUMPETER Joseph A., [1908], *Das Wesen der Hauptinhalt der theoretischen Nationalökonomie*, Leipzig : Duncker, Humblot.
- SCHUMPETER Joseph A., [1906], « Professor Clarks Verteilungstheorie », *Zeitschrift für Volkswirtschaft, Sozialpolitik und Verwaltung*, Vol. 15, pp. 325-333.
- SCHUMPETER Joseph A., [1911a], *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*, Leipzig : Duncker, Humblot.
- SCHUMPETER Joseph A., [1911b], « « The economy as a whole » : the seventh chapter of schumpeter's the theory of economic development », traduction de Backhaus Jürgen, *Industry and innovation*, Vol. 9, n° 1-2, [2002], pp. 91-145.
- SCHUMPETER Joseph A., [1911c], « The fundamental phenomenon of economic development », traduction de M. C. Becker, T. Knudsen, *American Journal of Economics and Sociology*, Vol. 61, n° 2, [2002], pp. 405-414.
- SCHUMPETER Joseph A., [1914], *Epochen der Dogmen – und Methodengeschichte*, Tübingen : J. C. B. Mohr, traduction française : *Esquisse d'une histoire de la science économique des origines au début du xx<sup>ième</sup> siècle*, Paris : Dalloz, [1972].
- SCHUMPETER Joseph A., [1918], « la crise de l'état fiscal », *Zeifragen aus dem Gebiet der Soziologie*, Vol. 4, traduction française, in : J. A. Schumpeter, [1972], *Impérialisme et classes sociales*, Paris : Flammarion, [1984], pp. 231-282.
- SCHUMPETER Joseph A., [1919], « Contribution à une sociologie des impérialismes » *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Vol. 46, pp. 1-39 et pp. 275-310, traduction française, in : J. A. Schumpeter, [1972], *Impérialisme et classes sociales*, Paris : Flammarion, [1984], pp. 41-153.
- SCHUMPETER Joseph A., [1921], « Sozialitische Möglichkeiten von heute », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Vol. 48, pp. 305-308, reprinted in : E. Schneider, A. Spiethoff (eds.), [1952], *Aufsätze zur ökonomischen Theorie*, Tübingen : J. C. B. Mohr.
- SCHUMPETER Joseph A., [1926a], *Theorie der wirtschaftlichen Entwicklung*, 2<sup>ième</sup> édition, Leipzig : Duncker, Humblot.
- SCHUMPETER Joseph A., [1926b], *Theory of economic development*, Cambridge : Harvard University Press, [1934].
- SCHUMPETER Joseph A., [1926c], *Théorie de l'évolution économique*, traduction de J. J. Anstett, Paris : Dalloz, [1935], [1999].
- SCHUMPETER Joseph A., [1927], « Les classes sociales en milieu ethnique homogène », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Vol. 57, pp. 1-67 ; traduction

- française, in : J. A. Schumpeter, [1972], *Impérialisme et classes sociales*, Paris : Flammarion, [1984], pp. 157-227.
- SCHUMPETER Joseph A., [1928a], « Unternehmer », *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, Vol. 3, Jena : Fischer, pp. 476-487, *reprinted in* : S. Böhm, (ed.), [1987], *Beiträge zur Sozialökonomik*, Vienna : Böhlau Verlag.
- SCHUMPETER Joseph A., [1928b], « Entrepreneur », traduction anglaise de M. C. Becker, T. Knudsen, [2002], *document de travail*, pp. 1-35.
- SCHUMPETER Joseph A., [1928c], « The instability of capitalism », *Economic Journal*, Vol. 38, pp. 361-386, *reprinted in* : R. V. Clemence, (ed.), [1989], *Essays on Entrepreneurs, Innovations, Business cycles, and the evolution of capitalism*, New Brunswick, Oxford : Transaction, pp. 47-72.
- SCHUMPETER Joseph A., [1939], *Business Cycles*, 2 Vol., MacGraw Hill.
- SCHUMPETER Joseph A., [1942a], *Capitalism, Socialism and Democracy*, Londres : Allen, Unwin.
- SCHUMPETER Joseph A., [1942b], *Capitalisme, socialisme et démocratie*, traduction de G. Fain, Paris : Bibliothèque historique Payot, [1951], [1990].
- SCHUMPETER Joseph A., [1947a], « The Creative Response in Economic History », *Journal of Economic History*, Vol. 7, pp. 149-159, *reprinted in* : J. A. Schumpeter, [1989], *Essays on Entrepreneurs, Innovations, Business Cycles, and the Evolution of Capitalism*, R. V. Clemence, (ed.), New Brunswick, Oxford : Transaction Publishers, pp. 216-227.
- SCHUMPETER Joseph A., [1947b], « Theoretical Problems of Economic Growth », *Journal of Economic History, Supplement*, Vol. 7, pp. 1-9, *reprinted in* : J. A. Schumpeter, [1989], *Essays on Entrepreneurs, Innovations, Business Cycles, and the Evolution of Capitalism*, R. V. Clemence, (ed.), New Brunswick, Oxford : Transaction Publishers, pp. 227-235.
- SCHUMPETER Joseph A., [1949], « Economic theory and entrepreneurial history », in : *Change and the Entrepreneur*, pp. 63-84, *reprinted in* : J. A. Schumpeter, [1989], *Essays on Entrepreneurs, Innovations, Business Cycles, and the Evolution of Capitalism*, R. V. Clemence, (ed.), New Brunswick, Oxford : Transaction Publishers, pp. 253-271.
- SCHUMPETER Joseph A., [1954a], *History of Economic Analysis*, George Allen, Unwin Ltd.
- SCHUMPETER Joseph A., [1954b], *Histoire de l'analyse économique, volume 1, l'Age des fondateurs*, Gallimard, [1983].
- SCHUMPETER Joseph A., [1954c], *Histoire de l'analyse économique, volume 3, l'Age scientifique (de 1870 à J. M. Keynes)*, Gallimard, [1983].
- SCHUMPETER Joseph A., [1972], *Impérialisme et classes sociales*, Paris : Flammarion, [1984].
- SCHUMPETER Joseph A., [1989], *Essays on Entrepreneurs, Innovations, Business Cycles, and the Evolution of Capitalism*, R. V. Clemence, (ed.), New Brunswick and Oxford : Transaction Publishers.
- SHACKLE George L. S., [1939], « The multiplier in closed and open systems », *Oxford*

- Economic Papers, Old Series*, n° 2, pp. 135-144, *reprinted in* : G. L. S. Shackle, [1955], *Uncertainty in Economics*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 147-156.
- SHACKLE George L. S. [1945], « Myrdal's analysis of monetary equilibrium », *Oxford Economic Papers*,, old series, n° 7, pp. 47-66, *reprinted in* : G. L. S. Shackle, [1955], *Uncertainty in Economics*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 176-193.
- SHACKLE George L. S., [1951], « The nature and role of profit », *Metroeconomica*, Vol. 3, pp. 101-107, *reprinted in* : G. L. S. Shackle, [1955], *Uncertainty in Economics*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 94-101.
- SHACKLE George L. S., [1952], *Expectations in Economics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- SHACKLE George L. S., [1953], « The Economist's View of Profit », *The Company Accountant*, new series, n° 26, pp. 8-13, *reprinted in* : G. L. S. Shackle [1955], *Uncertainty in Economics*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 80-93.
- SHACKLE George L. S., [1955], *Uncertainty in Economics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- SHACKLE George L. S., [1958], *Time in Economics*, Amsterdam : North Holland Publishing Co.
- SHACKLE George L. S., [1961a], *Decision, order, and time in human affairs*, Cambridge University Press, [1967], [1970].
- SHACKLE George L. S., [1961b], *Décision Déterminisme et Temps*, traduction française G. Devillebichot, P. Boisseau, Paris : Dunod, [1967].
- SHACKLE George L. S., [1972], *Epistemics and economics : A critique of economic doctrines*, Cambridge : Cambridge University Press.
- SHACKLE George L. S., [1982], « Cantillon For Ahead of his Time », *in* : *Homenaje a Lucas Beltrán*, Madrid : Editorial Moneda y Crédito, pp. 765-779, *reprinted in* : S. F. Frowen, (ed.), [1988], *Business, time and thought : selected papers of G. L. S. Shackle*, New York : New York University Press, pp. 44-59.
- SHACKLE George L. S., [1985], « Keynes the Meeting-point of History and Thought », *in* : F. Poulon and 13 economists, (1985), *Les écrits de Keynes*, Paris : Dunod, pp. 19-23, *reprinted in* : S. F. Frowen, (ed.), [1988], *Business, time and thought : selected papers of G. L. S. Shackle*, New York : New York University Press, pp. 192-195.
- SHAPIRO M., [1993], « The entrepreneurial individual in the large organization », *in* : J. Beckman (ed.), *Entrepreneurship and the Outlook for America*, New York : Free Press, pp. 57-80.
- SHEARMUR Jeremy, [1986], « The Austrian Connection : Hayek's Liberalism and the Thought of Carl Menger », *in* : W. Grassl, B. Smith, (eds.), *Austrian Economics*, Londres et Sidney : Croom Helm, pp. 210-224.
- SHIONOYA Yuichi, [1997], *Schumpeter and the idea of social science*, Cambridge : Cambridge University Press.
- SHMANSKE Stephen, [1994], « On the relevance of policy to Kirznerian entrepreneurship », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 1, JAI Press, pp. 199-222.

- SIMPSON D., [1983], « Joseph Schumpeter and the Austrian School of Economics », *Journal of Economic Studies*, Vol. 10, n° 4, pp. 15-28.
- SOLTOW James H., [1968], « The Entrepreneur in Economic History », *The American Economic Review*, Vol. 58, n° 2, pp. 84-92.
- SOMBART Werner, [1902], *Der Moderne Kapitalismus*, Munich, Leipzig : Duncker und Humbolt, 2<sup>nde</sup> édition augmentée, [1916].
- SPADARO Louis, (ed.), [1979], *New Directions in Austrian Economics*, Kansas City : Sheed Andrews and McMeel.
- SPENCER Hébert, [1873], *The Study of Sociology*, London : P. S. King, traduction française, *Principes de sociologie*, Paris : F. Alcan, 4 Vol., [1882-87].
- SPITZ Jean-Fabien, [1989], « Comment lire les textes politiques du passé ? Le programme méthodologique de Quentin Skinner », *Droits*, Vol. 10, pp. 133-145.
- STEINER Phillipe, [1990], « Notes de lectures : Caméralisme et économie politique en Allemagne », *Revue Economique*, n° 6, pp. 1081-1086.
- STIGLER George J., [1961], « The Economics of Information », *Journal of Political Economy*, Vol. 69, pp. 213-225.
- STIGLER George J., [1967], « Imperfections in the Capital Market », *Journal of Political Economy*, Vol. 75, pp. 287-292.
- STOLPER Wolfgang F., [1994], *Joseph Alois Schumpeter : the Public Life of a Private Man*, Princeton : Princeton University Press.
- STREISSLER Erich W., WEBER W., [1973], « The Menger Tradition », in : J. R. Hicks, W. Weber, (eds.), *Carl Menger and the Austrian School of Economics*, Oxford : Oxford University Press, pp. 226-232.
- STREISSLER Erich W., [1981], « Schumpeter's Vienna and the Role of Credit in Innovation », in : H. Frisch, (ed.), *Schumpeterian Economics*, New York : Praeger, pp. 60-83.
- STREISSLER Erich W., [1983], « Schumpeter and Hayek : On Some Similarities in their Thought », in : F. Machlup, G. Fels, H. Müller-Groeling, (eds.), *Reflexions on a Troubled World Economy*, London : Macmillan, pp. 356-364.
- STREISSLER Erich W., [1986], « Arma virumque cano : Friedrich von Wieser, The Bard as Economist », in : N. Leser, (ed.), *Die Wiener Schule der Nationalökonomie*, Herman Böhlau, Vienna, Cologne, Graz, pp. 83-106, *reprinted in* : S. Littlechild, (ed.), *Austrian Economics Volume I*, Aldershot, Hants, Brookfield : Edward Elgar Publisher, pp. 72-95.
- STREISSLER Erich W., [1988], « The Intellectual and Political Impact of the Austrian School of Economics », *History of European Ideas*, Vol. 9, n° 2, pp. 191-204.
- STREISSLER Erich W., [1990], « The influence of German economics on the work of Menger and Marshall », in : B. J. Caldwell, (ed.), [1990], *Carl Menger and his legacy in economics, Annual supplement to vol. 22, History of Political Economy*, Durham and London : Duke University Press, pp. 31-68.
- STREISSLER Erich W., [1990], « Carl Menger on economic policy : the lectures to Crown Prince Rudolph », in : B. J. Caldwell, (ed.), [1990], *Carl Menger and his legacy in economics, Annual supplement to vol. 22, History of Political Economy*, Durham and



- 
- London : Duke University Press, pp. 107- 132.
- STREISSLER Erich W., (ed.), [1994], *Carl Menger's lectures to crown prince Rudolf of Austria*, traduction anglaise M. Streissler, D. Good, Aldershot : Edward Elgar.
- SUGDEN Robert, [1989], « Spontaneous order », *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 3, n° 4, pp. 85-97, *reprinted in* : U. Witt, [1993], *Evolutionary Economics*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 508-520.
- SWEDBERG Richard, (ed.), [1991], *Joseph A. Schumpeter : The Economics and Sociology of Capitalism*, Princeton : Princeton University Press.
- SWEDBERG Richard, [2000], *Entrepreneurship, The social science view*, Oxford University Press.
- THURNWALD Richard, [1932], *Economics in primitive communities*, Londres : Oxford University Press, [1965], traduction française : *L'économie primitive*, Paris : Payot, [1937].
- TOLSTOÏ Léon, [1863-1869], *Voïna I Mir*, traduction française, *La Guerre et la Paix*, Gallimard Edition, [2002].
- TORR Christopher S. W., [1981], « The role of the entrepreneur (review note) », *The South African Journal of Economics*, Vol. 49, n° 3, pp. 283-288.
- VANBERG Viktor, [1986], « Spontaneous market order and social rules. A critical examination of F. A. Hayek's theory of cultural evolution », *Economics and Philosophy*, n° 2, pp. 75-100, *reprinted in* : U. Witt, [1993], *Evolutionary Economics*, pp. 483-507.
- VAN ZIJP, Rudy, [1995], « Lachmann and the Wilderness : On Lachmann's Radical Subjectivism », *European Journal of the History of Economic Thought*, Vol. 2, n° 2, pp. 412-433.
- VAUGHN Karen I., [1980], « Economic Calculation under Socialism : the Austrian Contribution », *Economic Inquiry*, Vol. 18, n° 20, pp. 535-554, *reprinted in* : S. Littlechild, (ed.), [1990], *Austrian Economics Volume III*, Aldershot, Hants, Brookfield : Edward Elgar Publisher, pp. 332-351.
- VAUGHN Karen I., [1981], « Introduction », *in* : T. J. B. Hoff, *Economic Calculation in the Socialist Society*, Indianapolis : Liberty Press, pp. 9-37.
- VAUGHN Karen I., [1982], « Subjectivism, Predictability, and Creativity : Comment on Buchanan », *in* : I. M. Kirzner, (ed.), [1982], *Method Process and Austrian Economics : Essay in honor of Ludwig von Mises*, Lexington : Lexington Books, pp. 21-29.
- VAUGHN Karen I., [1990], « The Mengerian roots of the Austrian revival », *in* : B. J. Caldwell, (ed.), [1990], *Carl Menger and his legacy in economics, Annual supplement to vol. 22, History of Political Economy*, Durham and London : Duke University Press, pp. 379-407.
- VAUGHN Karen I., [1992], « The problem of order in Austrian economics : Kirzner vs. Lachmann », *Review of Political Economy*, Vol. 4, n° 3, pp. 251-274.
- VAUGHN Karen I., [1994], *Austrian Economics in America, The Migration of a Tradition*, Cambridge : Cambridge University Press.
- VEBLEN Thorstein, [1899], *Theory of the Leisure class, an Economic Study of*

- , traduction française *Théorie de la classe de loisir*, Paris : Gallimard, [1970], [1981].
- VEBLEN Thorstein, [1921], *Engineers and the price system*, New York : A. M. Kelley, [1965], traduction française : *Les ingénieurs et le capitalisme*, Paris, Londres et New York : Gordon & Breach, Publications Gramma, [1971].
- VERLEY Patrick, [1992], *La révolution industrielle*, Paris : Gallimard, Coll. : Folio Histoire, [1997], [2001].
- VERLEY Patrick, [1994], *Entreprises et entrepreneurs du XVIIIème siècle au début du XXème siècle*, Paris : Hachette.
- VERSAILLES David W., [1999], « Le rôle de Karl Menger dans la diffusion de l'œuvre de son père Carl Menger », *Journées d'Etude Les économistes autrichiens (1870-1939)*, Amiens, 19-21 mai 1999, pp. 1-14.
- VIHANTO Martti, [1995], « Economists should discover Kirznerian discovery », *Advances in Austrian Economics*, Vol. 2A, pp. 79-93.
- WALKER Donald A., [1996], *Wlarras's Arket Models*, Cambridge : Cambridge University Press.
- WALLAS Graham, [1926], *The Art of Thought*, New York : Harcourt-Brace.
- WEBER Max, [1967], (1ère édition allemande 1905), *L'éthique protestante ou l'esprit du capitalisme*, Paris : Plon.
- WEBER Max, [1922], *Wirtschaft und Gesellschaft*, Tübingen : Mohr, [4<sup>ème</sup> édition : 1956], traduction française J. Freund, *Economie et société*, Paris : Plon, [1965], [1971], Paris : Pocket, [1995].
- WEBER Max, [1959], *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, [1965].
- WEGEHENKEL Lothar O., [1994], « Property Rights and Entrepreneurial Motivation », in : I. M. Kirzner, (ed.), *Classics in Austrian Economics : A Sampling in the History of a Tradition*, London : William Pickering, pp. 227-247.
- WHITE Laurence H. [1976], « Entrepreneurship, Imagination and the Question of Equilibrium », in : S. Littlechild, (ed.), [1990], *Austrian Economics Vol. 3*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 87-101.
- WHITE Laurence H., [1990], « Restoring an « Altered Menger », in : B. J. Caldwell, (ed.), [1990], *Carl Menger and his legacy in economics, Annual supplement to vol. 22, History of Political Economy*, Durham, London : Duke University Press, pp. 349-358.
- WIESER Friedrich, [1876], *Über das Verhältniss der Kosten zum Wert*, reprinted in : *Gesammelte Abhandlungen*, Tübingen, Mohr, [1929], traduction anglaise in : I. M. Kirzner, (ed.), [1994], *Classics in Austrian Economics : A Sampling in the History of a Tradition*, Vol. 1, London : William Pickering, pp. 207-234.
- WIESER Friedrich, [1884], *Über den Ursprung und die Hauptgesetze des wirtschaftlichen Werthes*, Vienne, Holder.
- WIESER Friedrich, [1889], *Der natürliche Wert*, Vienne, Hölder, traduction anglaise *Natural value*, Londres, Macmillan, [1893], New York, Kelley, Millman, [1956].
- WIESER Friedrich, [1894], « Austrian School of Economics », in : R. H. Inglis, (ed.), *Palgrave Dictionary of Political Economy*, London : Macmillan, Co., Vol. 1, p. 73, reprinted in : S. Littlechild, (ed.), [1990], *Austrian Economics Volume I*, Aldershot, Hants, Brookfield : Edward Elgar Publisher, pp. 3-4.

- WIESER Friedrich, [1905], « *Zukunft der österreichischen Verfassung* ».
- WIESER Friedrich, [1910], *Recht und Macht*, Leipzig : Duncker & Humblot.
- WIESER Friedrich, [1914a], *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft*, Tübingen : J. C. B. Mohr.
- WIESER Friedrich, [1914b], *Social Economics*, New York : Adelphi Company, [1927].
- WIESER Friedrich, [1926a], *Das Gesetz der Macht*, Vienne : J. Springler, (ed.).
- WIESER Friedrich, [1926b], *The Law of Power*, W. J. Samuels, (ed.), Bureau of Business Research, University of Nebraska-Lincoln.
- WILLIAMSON Olivier E., [1969], « Corporate control and the theory of the firm », in : H. G. Manne, (ed.), *Economic Policy and the regulation of corporate securities*, Washington : American Enterprise Institute.
- WITT Ulrich, [1993], *Evolutionary Economics*, Aldershot : Edward Elgar.
- WITT Ulrich, [1998], « Imagination and leadership – The neglected dimension of an evolutionary theory of the firm », *Journal of Economic Behavior and Organization*, Vol. 35, pp. 161-177.
- WITT Ulrich, [1999], « Do Entrepreneur Needs Firms? A Contribution to a Missing Chapter in Austrian », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 11, pp. 99-110.
- WU Shih-Yen, [1997], « On the Changing Nature of Entrepreneurship », *Working Paper, RePEc:wpa:wuwpmi:9707002*, pp. 1-27.
- WUBBEN Emiel F. M., [1995], « Austrian Economics and uncertainty : on a non-deterministic but non-hazard future », in : G. Meijer, (ed.), *New Perspectives on Austrian Economics*, New York, London : Routledge, pp. 106-145.
- YAGI Kiichiro, #1992# « Carl Menger as Editor : Significance of Journalistic Experience for his Economics and for his Later Life », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Vol. 30, n° 92, pp. 93-108.
- YAGI Kiichiro, #1993# « Carl Menger's *Grundsätze* in the Making », *History of Political Economy*, Vol. 25, n° 4, pp. 697-724.
- YAGI Kiichiro, [2001], « Anonymous history in Austrian economic thought from Menger to Lachmann », in : Y. Shinoya, (ed.), *The German Historical School, The Historical and Ethical Approach to Economics*, Londres : Routledge, pp. 87-104.
- YEAGER Leland B., [1994], « Mises and Hayek on Calculation and Knowledge », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 7, n° 2, pp. 93-109.
- YEAGER Leland B., [1996], « Rejoinder : Salerno on Calculation Knowledge, and Appraisal », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 9, n° 1, pp. 137-139.
- YEAGER Leland B., [1997], « Calculation and Knowledge : Let's Write *Finis* », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 10, n° 1, pp. 133-136.
- YU Tony Fu-Lai, [1999], « Toward a Praxeological Theory of the Firm », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 12, pp. 25-41.
- YU Tony Fu-Lai, [2001], « Entrepreneurial Alertness and Discovery », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 14, n° 1, pp. 47-64.
- ZAPPIA Carlo, [1998,], « Radical subjectivism and Austrian Economics », in : R. Koppl, G. Mongiovi, (eds.), [1998], *Subjectivism and economic analysis. Essays in memory*

of Ludwig M. Lachmann, Londres et New York : Routledge, pp. 125-142.